





HISTOIRE

DU ROYAUME

DES

DEUX-SICILES

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

HISTOIRE

DU ROYAUME

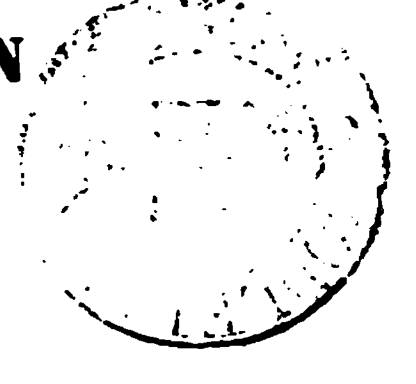
DES

DEUX-SICILES

Abrégée

PAR

M. E. DE TREGAIN





PARIS

LIBRAIRIE D'AMYOT, ÉDITEUR

8, Rue de la Paix

M DCCC. LIV

Cet ouvrage est un abrégé. Il ne s'adresse donc pas aux savants qui n'y trouveraient ni système nouveau, ni théories philosophiques, ni documents inconnus.

Mais peut-être se recommandera-t-il aux esprits sérieux qui, sans se plonger dans des études profondes, aiment à rencontrer dans un cadre limité les tableaux animés et les leçons sévères de l'histoire. — Peut-être ne sera-t-il pas inutile à ces voyageurs si nombreux, attirés vers cette noble terre d'Italie, qui, après avoir dominé le monde ancien par la force des armes et le génie de la civilisation, reste encore la souveraine du monde nouveau, comme centre de l'unité religieuse.

— Peut-être plaira-t-il aussi à ces pèlerins de l'art et de la littérature, qui, sur le chemin de Naples à Palerme, doivent regretter de ne pas trouver à côté du livre destiné à guider leurs pas, le livre, non moins indispensable qui dirige leur esprit dans le dédale d'événements, de révolutions et d'aventures, dont furent témoins ces poétiques rivages.

On a lieu d'être surpris qu'une histoire qui intéresse tant de nations par son caractère d'universalité, par ses intimes et continuelles relations avec les fastes de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne et de Rome, n'ait attiré l'attention d'aucun écrivain moderne. Il n'existe pourtant en français aucune histoire complète originale du royaume des Deux-Siciles. Sur ce sujet, la littérature française en est réduite à des traductions plus ou moins volumineuses, à des fragments empruntés à la partie dramatique des chroniques siciliennes, ou à la partie épisodique de l'histoire de France qui s'y rattache, comme l'expédition de Charles VIII, par le comte de Ségur, la conquête de Charles d'Anjou, par le comte de Saint-Priest, etc. Une telle lacune justifierait à elle seule la publication de cet essai.

Quoi qu'il en soit de ces prétentions, l'auteur n'en a pas moins un devoir à remplir envers le lecteur. Il n'en est pas moins tenu d'indiquer scrupuleusement à quelles sources il a puisé les faits, les dates, en un

mot, tous ces détails de son œuvre dont la première condition est l'exactitude. Il citera donc de suite les ouvrages suivants comme lui ayant fourni la plupart de ses matériaux :

Art de vérifier les dates; Annales d'Italie, recueillies par Muratori; *Histoire civile du royaume de Naples*, par Giannone; *Delle antiche provincie del regno di Napoli e loro governo*, par Nicolas Vivenzio; *Histoire de l'Italie*, par Léo et Botta, traduite et annotée par M. Dochez; *Histoire d'Italie*, par François Guichardin (Guicciardini); *Histoire des peuples d'Italie*, par Charles Botta; *Histoire des révolutions de Naples*, par le comte de Modène; *Mémoires historiques sur le royaume de Naples*, par le comte Orloff; *Histoire des souverains pontifes*, par le chevalier Artaud; *Histoire de l'Italie*, par le même; *Histoire de la Sicile*, par A. de La Salle; *Histoire des rois des Deux-Siciles de la maison de France*, par d'Egly; *Histoire de Sicile*, par Burigny; *Histoire des républiques italiennes*, par M. de Sismondi; *Histoire de Florence*, par Machiavel; *Histoire de la république de Venise*, par Daru; *Histoire de la décadence de l'empire romain*, par Gibbon; *Mémoires* de Philippe de Comines; *Histoire de France*, par le P. Daniel; *item*, par Anquetil; *item*, par Genoude; *Abrégé chronologique* du président Hainaut; *Histoire du royaume de Naples*, par Coletta; *Histoire de Charles-Quint*, par Robertson; *Histoire de la conquête de Naples par Charles d'Anjou*, par le comte

de Saint-Priest; *Histoire des États européens depuis le congrès de Vienne*, par le vicomte de Beaumont-Vassy; *Histoire de l'Église catholique*, par l'abbé Rohrbacher; *Annuaire des Deux-Mondes; Biographie universelle*, de Michaud; le journal le *Moniteur*, etc.

AVANT-PROPOS.

Description géographique. — Origines anciennes. — Villes principales. — Justice. — Clergé. — Instruction publique. — Finances. — Armée. — Travaux publics, agriculture, etc. — Famille royale. — Ordres de chevalerie. — Notices statistiques.

Le royaume des Deux-Siciles est situé à l'extrémité méridionale de l'Italie, entre le 37° 40′ et le 43° 10′ de latitude septentrionale; sa longitude est entre le 10° 10′ et le 16° 20′ du méridien de Paris. Il est formé de deux parties, l'une continentale et l'autre insulaire. La partie continentale, nommée dans les papiers officiels *dominii di qua del Faro* (domaines ou possessions en deçà du Phare), a pour confins : au nord, les États Romains et la mer Adriatique; à l'est, la mer Ionienne; au sud, la mer Ionienne, la Méditerranée et les États Romains; à l'ouest, les États Romains. La partie insulaire, nommée *dominii al di là del Faro* (domaines ou possessions au delà du Phare), comprend la Sicile, dont la circonférence est évaluée à plus de 600 milles (le mille est le tiers d'une lieue de France), et qui n'est séparée du continent que par le court détroit de Messine. Cette île a une superficie de 10 500 milles carrés; elle est la plus grande de la Méditerranée, et l'une des plus fertiles et des mieux situées qu'il y ait sur la face du globe.

Le royaume est entouré de petites îles qui sont ou des productions volcaniques, ou des morceaux de terre que la mer a détachées du continent. Telles sont, dans les eaux du *royaume de Naples* : Ponza, Vendutena, Ischia, Procida, Nisida, Capri et Tremiti; et dans les eaux de la Sicile : Alicuri, Baliluzzo, Felicuri, Lampeduzza, Lipari, Panaria, Pantellaria, Solina, Stromboli et Ustica.

Il est divisé en provinces, dont 15 sur le continent et 7 dans l'île de Sicile. Les provinces en deçà du Phare sont : la province de Naples, la Terre de Labour, la Principauté citérieure, la Principauté ultérieure, l'Abruzze Ire ultérieure, l'Abruzze IIe ultérieure, l'Abruzze citérieure, la Capitanate, la province de Molise, la Terre de Bari, la Terre d'Otrante, la Basilicate, la Calabre citérieure, la Calabre Ire ultérieure et la

Calabre IIe ultérieure. En Sicile, les provinces ou intendances prennent les noms de leurs chefs-lieux, qui sont : Palerme, Trapani, Girgenti, Caltanisetta, Syracuse, Catane et Messine.

Les fleuves ont un cours très-borné et aboutissent aux trois mers qui environnent cette contrée. La Méditerranée reçoit le *Garigliano* et le *Volturno*, qui parcourt la Terre de Labour; le *Garigliano* passe par Sora, le *Volturno* par Capoue; le *Sele*, qui arrose la Principauté citérieure; le *Salso*, qui parcourt l'intendance de Caltanisetta, en Sicile.

La mer Ionienne reçoit le *Giarretta*, le plus grand fleuve de la Sicile, qu'il traverse dans l'intendance de Catane; le *Crate*, dans la Calabre citérieure, et le *Bradano*, dans la Basilicate.

La mer Adriatique reçoit l'*Ofante*, le *Candelaro* et le *Fortore*, dans la Pouille; l'*Ofante* baigne Conza; la *Pescara* et le *Tronto*, dans l'Abruzze; la *Pescara* passe par Popolo, à une petite distance de Chiente, et par Pescara.

On y compte aussi douze lacs, dont le plus grand est le *Fucino*, dans l'Abruzze. Viennent ensuite, dans la Campanie, les lacs de *Patria*, *Agnano*, *Averne*, *Lucrin*, tous quatre plus renommés qu'ils ne sont grands, et enfin ceux de *Lésina*, *Salpi*, *Varano*, dans l'ancienne Daunie (la Capitanate).

La plus grande longueur du royaume de Naples, à compter du fleuve Tronto au promontoire de Spartivento, à l'extrémité de la Calabre, est de 420 milles; sa plus grande largeur, à compter de la pointe de la Campanella au promontoire Gargano, est de 131 milles; son périmètre est de 1528 milles; enfin il a 23 000 milles carrés de superficie.

Ses ports offrent de tous côtés un accès facile. Les monts Apennins qui s'étendent dans toute la longueur du pays, à commencer du septentrion et de l'occident, où l'Abruzze est située, aboutissent, après s'être divisés en diverses ramifications, au détroit qui sépare les Calabres de la Sicile. De là il résulte que la partie du milieu est élevée et montueuse; mais les terres, qui toujours vont s'abaissant vers la mer, forment, d'un côté et de l'autre, d'agréables collines, des plaines délicieuses.

Les Apennins sont des montagnes calcaires à base de granit. Leurs sommets commencent à se couvrir de neige vers la fin d'octobre; et cependant ils sont rarement impraticables en hiver, si l'on en excepte quelques parties de l'Abruzze, où le climat est rigoureux pendant six mois de l'année. Dans toute

la partie qui regarde la mer Tyrrhénienne, il pleut beaucoup pendant l'hiver, et, d'après des observations qui paraissent exactes, un tiers de plus qu'à Paris. C'est tout le contraire du côté opposé des monts, dans la partie qui regarde la mer Adriatique. La position naturelle du pays et les circonstances que nous venons d'indiquer, font qu'il existe dans les diverses provinces une grande variété de la qualité des terres et de leurs produits. Aussi Strabon avait observé, de son temps, que ces différences de température, de climat, en produisaient de bien grandes, tant en bien qu'en mal, dans les plantes et même dans les animaux. Sur les côtes de la mer et dans les plaines, l'hiver se fait à peine sentir pendant deux mois seulement; et, c'est une remarque à faire dans tout le royaume, la végétation n'est jamais interrompue pendant la saison froide, puisqu'on y a des fruits, des herbes et des fleurs qui sont propres à cette saison.

Les anciens croyaient que la partie inférieure de l'Italie avait été autrefois unie à la Sicile, et que des tremblements de terre avaient formé le détroit que l'on appelle aujourd'hui de Messine. Il est vrai que la longue chaîne des Apennins finit au cap d'ell' Armi, lequel est situé en face de Taormine, dans la Sicile; et que les monts Neptuniens, qui commencent à Taormine, peuvent très-bien être regardés comme une continuation des montagnes d'Italie, qui finissent au détroit, puisqu'ils sont de même nature et suivent la même direction. Et ce qui donne encore une plus grande apparence de vérité à la conjecture, c'est que l'on a observé une certaine correspondance entre les angles saillants d'un côté et les angles rentrants des terres de l'autre côté du détroit. Au reste, tout le pays qui compose aujourd'hui le royaume, a dû éprouver les plus terribles, les plus extraordinaires révolutions physiques. La mer a vraisemblablement couvert autrefois, non-seulement les plaines de la Calabre ultérieure, mais les vastes plaines de la Pouille. Les collines, tant des Abruzzes que des autres provinces, ont été formées par les eaux qui ont insensiblement rongé les Apennins. Toute la contrée, de Naples à Capoue, est un produit de l'eau et du feu. Diodore et Strabon croyaient que c'était pour cette raison qu'on l'avait appelée *Campi Phlegræi*.

Les collines qui environnent Naples, à commencer par le Pausilippe, Saint-Elme, les Camaldules, Capodimonte, Capodichino, sont toutes volcaniques. Il en est de même des montagnes

qui forment l'enceinte du lac d'Agnano, de celles d'Astroni et de la Solfatare. L'île d'Ischia et de Nisida sont d'anciens volcans, et tout annonce encore dans ces contrées l'existence de feux souterrains[1]. Deux cratères toujours incandescents, ceux du Vésuve et de l'Étna, en fournissent d'ailleurs les preuves les plus convaincantes.

Le Vésuve, qui s'élève aux portes de Naples, est le seul volcan proprement dit qui appartienne au continent européen. Avant l'éruption de l'année 63, qui précéda de seize ans l'éruption à jamais célèbre par la mort de Pline l'Ancien et les deux lettres de Pline le Jeune à Tacite, les éruptions du Vésuve paraissent avoir été moins fréquentes et moins destructives. Sous Auguste, la cime moins élevée était couverte d'arbres et de vignes. Les éruptions principales ont été, depuis cette dernière, celles de l'année 203, de 472, dont les cendres volèrent jusqu'à Constantinople ; de 512, de 685, de 993, de 1036, la première des éruptions modernes qui ait été accompagnée de lave; de 1049, de 1138, de 1306, de 1500 et de l'année 1631, la plus violente depuis celle de 79. Malgré les désastres de ces diverses éruptions, et l'effroi que doit inspirer cette terre du volcan, sillonnée d'éclairs comme le ciel, les éruptions du Vésuve n'ont point les effets complètement destructeurs des inondations, des avalanches et autres tristes fléaux du nord. Le pavé de la ville est fourni par sa lave, dont les brillantes scories, teintes d'azur d'outre-mer, de jaune et d'orange, se changent encore en joyaux et en élégants ouvrages, qui se débitent au loin. La cendre qu'il a lancée produit des fruits excellents et le vin renommé de *Lacryma-Christi*. On a même remarqué que, lors des éruptions de 1794, 1796 et 1822, certains endroits incultes étaient devenus extrêmement fertiles par cette pluie de cendre. Une nombreuse population vit du Vésuve; il est comme une immense usine créée par la nature au bord de la mer, et qui a celle ci pour moteur : aussi la *montagna*, comme on dit à Naples, est-elle plus aimée que redoutée du Napolitain ; elle fait son orgueil et sa gloire; il la regretterait si elle pouvait disparaître, et les habitants de *Resina*, de la *Torre-del-Greco* et de la *Nunziata* ont rebâti leurs maisons aux mêmes places où elles avaient été renversées. Enfin, le Vésuve, au milieu même de ses plus grandes fureurs, ne semble avoir englouti *Pompéi* que

1. Galanti et Balbi.

pour la conserver miraculeusement à la curiosité et à l'admiration de la postérité[1].

En Sicile, on remarque deux grandes chaînes de montagnes se dirigeant du levant au couchant, celle des *monts Pélores*, jadis les monts Neptuniens, et celle des montagnes de *Madonia*, appelées Nembrodes par les anciens. On voit, en outre, plusieurs montagnes isolées, telles que le mont *Saint-Julien*, près de Trapani; le mont *Pellegrino*, près de Palerme, et le mont *San Calogero*, le Cranaüs des anciens, situé près de la ville de Sciacca, autrefois Thermæ Selinuntiæ. Mais toutes ces montagnes s'effacent devant le gigantesque *Etna*, le plus célèbre et le plus terrible des volcans de l'Europe.

L'Etna a environ trois fois la hauteur du Vésuve, c'est-à-dire à peu près 10 300 pieds. Il est situé à l'est de la Sicile, entre Catane et la chaîne des monts Pélores. La circonscription de sa base est assez bien déterminée par une ligne qui, partant de Taormine, passe à Randazzo, à Bronte, à Aderno, à Paterno, et vient terminer à Catane cette vaste enceinte dont la mer achève le contour du côté de l'est. La déclivité du volcan se divise en trois régions ou zônes. On appelle la première *regione piedi montana*, ou encore la région des vignes et la région cultivée; la seconde, *regione selvosa*, ou région des forêts; et la troisième *regione scoperta*, la région déserte ou découverte; quelques voyageurs la nomment la région des neiges. Enfin, une quatrième région est la région du feu, ou la couronne de l'Etna. La région des forêts forme autour du mont une circonférence d'environ quinze lieues sur trois de largeur; et quant à la *couronne* du géant, on évalue sa hauteur à 13 000 pieds, et sa base à deux lieues de tour. Du reste, la région cultivée est, comme le Vésuve, couverte de maisons, de villages, de bourgs, et l'admirable fertilité des plaines ou des coteaux inférieurs offre à leurs habitants une source inépuisable de richesses. Les Siciliens modernes ont conservé à l'Etna le nom de *Ghibello*, qui vient des Arabes, et dont on a fait le mont Ghibel. Ce mot en arabe signifie montagne. C'était pour ces peuples le mont par excellence, et sans autre dénomination[2].

Le royaume compte encore trois autres volcans, ceux des îles *Vulcano*, *Vulcanello* et *Stromboli*, dans le petit archipel de Lipari.

1. Valery, *Voyages en Italie.*
2. De La Salle, *Histoire de la Sicile.*

ORIGINES ANCIENNES. — Seize siècles avant notre ère, des peuples sortis des montagnes de l'Illyrie établirent des colonies entre les Alpes et l'Adige. Bientôt, abandonnant un sol marécageux, funeste à l'homme et rebelle à la nature, ils suivirent le littoral du golfe Adriatique, et se retirèrent depuis l'embouchure du Chienti jusqu'à l'extrémité de la Calabre. Ces peuples étaient des *Liburnii*, nation dont les *Pœdiculi*, les *Apuli* et les *Calabri* formaient les trois principales souches. On a prétendu que le nom de *Calabri* venait du mot oriental *calab*, résine, parce que les pins sont communs dans cette contrée. A l'ouest de ces peuples, le versant qui se dirige vers le golfe de Tarente s'appelait *Messapia* ou *Japygia*. Dans les Apennins, aux environs du lac *Fucino*, habitait un peuple appelé les Marses (*Marsi*); il était limitrophe avec les Pélignes (*Peligni*). Ces peuples, ainsi que les Marrucins (*Marrucini*), étaient peu nombreux mais pleins de courage : ils opposèrent une longue résistance au joug des Romains.

Au sud des Marses, dans les montagnes sur les flancs de l'Apennin, s'étendait le *Samnium*, pays des Samnites. A l'est du *Samnium*, la Campanie (*Campania*) était célèbre par ses beaux sites et sa fertilité. La réputation de cette contrée y attira tour à tour différents peuples qui s'en rendirent maîtres : après avoir été habitée par les *Opici* et les *Ausones*, elle fut conquise par les *Osci*, qui furent chassés par les *Cymni*, peuplade grecque venue de l'Éolie douze siècles avant notre ère; ceux-ci, après y avoir fondé douze villes dont la capitale était *Capoue*, se soumirent aux *Samnites*, qu'asservirent les Romains.

Au sud-ouest de la Campanie, la Lucanie (*Lucania*) se prolongeait depuis le golfe de Salerne jusqu'à celui de Tarente; les *Lucani*, qui l'habitaient, étaient une colonie de Samnites. A l'époque de leur établissement, les côtes de l'Italie occidentale étaient, comme la Sicile, peuplées de colonies grecques, qui leur valurent la dénomination de *Grande-Grèce*. Les plus voisines de la *Lucanie* luttèrent contre ces nouveaux habitants : leur politique eut toujours pour but de s'opposer à leurs envahissements sur les cantons maritimes. C'est probablement dans cette politique qu'il faut chercher la cause de la destruction de *Sybaris*, ville située à l'embouchure du Sybaris, aujourd'hui le Cosale. Le pays des Sybarites était tellement riche et peuplé, qu'on y comptait 25 villes et qu'il pouvait mettre

30 000 hommes sous les armes. Mais leurs richesses, leur luxe et leur mollesse furent les principales causes de leur perte : leur nom était devenu synonyme d'efféminés.

Le territoire de la *Calabre* était appelé *Bretium* ou *Brutium* par les anciens. Selon Strabon, les *Bretii* ou *Brutii* seraient venus de la *Lucanie*.

La Sicile, nommée primitivement *Trinacria*, à cause de sa forme triangulaire, fut d'abord occupée par les *Sicani*, peuple d'origine ibérienne qui l'appela *Sicania*. Asservie par les *Siculi* ou *Sicili*, nation dalmate, établie dans le Latium, l'île reçut ensuite le nom de *Sicilia*. Ses princes, connus sous le nom de tyrans, se rendirent célèbres par leur despotisme et par leurs excursions sur les côtes de l'Italie. Après la mort de Denys, l'un d'eux, la Sicile fut tour à tour soumise par les Grecs, les Carthaginois, les *Mamertini* qui faisaient partie des *Brutii*, et les Romains[1]. On désignait les premiers Siciliens sous le nom d'Élymes : ce furent eux qui fondèrent les plus anciennes villes, entre autres, Eryx, Entelle, Ségeste; Zanclé, qui prit ensuite le nom de Messana puis celui de Messine; Motyes, et enfin Camicus, qui fut depuis la citadelle d'Agrigente. On attribue aussi la fondation des trois premières aux Troyens[2].

Villes principales. — Dans la partie continentale : Naples, chef-lieu de province et capitale du royaume. Cette *Néapolis* des Romains, cette *Parthénope* des Grecs, qui, dans leurs brillantes fictions, attribuaient sa fondation à la sirène Parthénope, est située au fond d'une baie qui a 73 milles de tour, depuis le cap Minerve jusqu'à la pointe du Pausilippe. La ville avec ses faubourgs en occupe 10 de circonférence depuis les derniers accroissements qu'elle a éprouvés. Sa position géographique, prise du phare, est de 40° 50′ 12″ lat., et 11° 54′ 14″ long., à 50 lieues S. E. de Rome, 362 lieues S. E. de Paris, 480 lieues S. E. de Londres, et 350 lieues O. de Constantinople. Population en 1851 : 416 475 hab. Le port est formé par un môle bâti sous la forme d'un L et à l'angle duquel on a élevé un phare. En dedans de ce môle la mer a une profondeur de 3 à 4 brasses, et le fond est mou. Il y a beaucoup d'eau dans la baie, et l'entrée n'en est pas obstruée par une barre, mais les

1. Malte-Brun.
2. De La Salle.

navires y sont exposés au vent de S. O., aussi doivent-ils affourcher de manière à présenter l'avant de ce côté. Il n'y a pas d'obligation de prendre de pilote; mais il est d'usage de le faire la première fois qu'un navire vient jeter l'ancre en dedans du môle. —Commerce général : les *exportations* se composent principalement des produits des contrées adjacentes. L'huile d'olive est de beaucoup le plus important. On l'appelle communément *huile de Gallipoli*, du nom d'une ville de la terre d'Otrante d'où l'on en tire une très-grande quantité. Mac-Culloch évalue l'exportation d'huile du royaume de Naples à 200 000 *salmes*, ou environ 36 333 tonneaux par an, ce qui, à raison de 525 fr. le tonneau, présente une valeur de plus de 19 millions de francs. Les autres articles d'exportation sont la soie grége, ouvrée et à coudre; les vins et eaux-de-vie, les oranges et citrons, les fruits secs, le soufre, le tartre, la réglisse, les douves et merrains de chêne et de châtaignier, les chiffons, le safran, etc. Les vins du royaume de Naples présentent une grande variété. De tous ces vins, le plus estimé est le *Lacryma-Christi;* mais on ne doit guère le connaître que de nom à l'étranger, attendu que le premier crû n'en produit qu'une petite quantité réservée pour les caves royales. Ce sont ordinairement des vins de seconde qualité, tels que ceux de Pouzzoles, d'Ischia, de Nola, etc., que l'on exporte sous le nom de *Lacryma-Christi*. Plusieurs parties de la Calabre produisent des vins doux d'une qualité supérieure.

Les *importations* consistent principalement en tissus de laine et de coton, coton filé, quincaillerie, fers et étain, sucre, café, indigo, épices, etc. Naples est un des meilleurs marchés pour les sardines, et il s'y place une quantité considérable de morue verte et sèche.

Quant à son industrie manufacturière, c'est à la domination française que le royaume de Naples en doit la création. il y a quarante ans ce royaume était un pays presque exclusivement agricole. Les Français établirent à Naples quelques fabriques. Ces premiers essais furent longtemps sans résultats; mais, grâce à la protection de tarifs presque prohibitifs, l'industrie a pris, sur quelques points du royaume, un développement tel que l'importation étrangère, en produits ouvrés, est aujourd'hui moitié au plus de ce qu'elle était il y a vingt ans. Il s'est établi à Naples, à Caserte et dans la Calabre, de nombreuses fabriques de tissus de soie; mais elles sont peu impor-

tantes, à l'exception de la fabrique royale de San-Leucio, la plus ancienne et longtemps presque la seule du royaume. Celle-ci emploie 100 métiers et 800 ouvriers qui confectionnent par an de 2000 à 2400 pièces de florentines, marcelines, taffetas, gros de Naples et levantines. — La fabrication des tissus de coton est beaucoup plus active. On évalue à plus de 6000 le nombre des métiers qu'elle occupe. Elle a à peu près fermé le marché national aux tissus blancs que fournissaient autrefois l'Angleterre et la Suisse. — Les tentatives pour enlever aux étrangers la fourniture des tissus de laine n'ont pas été moins importantes. Les fabriques nationales fournissent par an à la consommation du royaume plus de 6000 pièces de draps moyens qui remplacent ceux de Limoux et de Chalabre, repoussés du marché napolitain par un droit de près de 100 pour 100 de leur valeur. Les fabriques de Tarente, de Povela, et d'autres moins importantes, établies principalement dans les Abruzzes, fournissent annuellement de 60 000 à 80 000 pièces de draps communs. Quelques essais de draperie fine, tentés à l'Isola-de-Sora, n'ont pas réussi. Il ne se fait encore dans le pays ni casimirs, ni cuirs de laine, ni circassiennes, ni mérinos, malgré les faveurs du tarif. — La fabrication des tissus de lin et de chanvre, la plus ancienne industrie du royaume, a pris un grand développement, et fournit toutes les toiles communes et tout le linge de table nécessaires à la consommation intérieure. Le pays n'est plus tributaire de l'étranger que pour quelques toiles fines de Saxe et de Silésie, et pour les batistes que fournit la France, encore l'importation diminue-t-elle tous les jours. Les toiles à voiles de Naples sont en grande réputation. — Les autres branches de l'industrie napolitaine, telles que la filature de la soie et du coton, la ganterie, la chapellerie, la verrerie, la tannerie, la parfumerie, la distillerie et la fabrication des produits chimiques, s'exercent avec des succès divers, dus en très-grande partie à l'énormité des droits qui repoussent presque tous les articles de fabrique étrangère. — Il y a quelques industries particulières au royaume de Naples qui méritent d'être signalées : ce sont particulièrement les imitations de vases antiques et les ouvrages en pierres gemmes et laves du Vésuve. Ces industries toutes napolitaines emploient un grand nombre d'artistes et d'orfèvres, et sont la source d'exportation d'une certaine importance. On évalue à 150 000 individus de sexe et d'âge

différents la population industrielle des États en deçà du Phare[1].

Dans la partie insulaire : PALERME, l'antique *Panormus* fondée par les Phéniciens, capitale des *Domaines au delà du phare*, est située à la côte septentrionale de la Sicile par 38° 8' latitude N., et 11° 2' long. E., à 90 lieues S. O. de Naples. Population : 168 000 âmes. Cette ville est bâtie à la côte sud-ouest d'une baie qui s'enfonce d'environ cinq milles dans les terres. Le port est formé par un beau môle d'un grand quart de mille de longueur, et à l'extrémité duquel on a élevé une batterie et un phare. Ce bel ouvrage qui, prenant naissance auprès de l'arsenal, s'avance vers le sud jusque par 9 et 10 brasses d'eau, a coûté, dit-on, plus de 25 000 000 francs. — Les principaux articles d'*exportation* de la Sicile sont les grains, principalement le froment, l'orge et les fèves ; le vin, l'eau-de-vie, l'huile, la soude, les citrons et oranges, le jus de citron, les amandes, le sel, le sumac, le poisson salé, le fromage, le soufre, le tartre, la manne, la réglisse, la pierre ponce, les chiffons, les peaux, le miel, le coton en laine, les noix, la graine de lin, le safran, etc. La soie est aussi un des principaux produits de l'île, mais l'exportation en est prohibée, excepté pour Naples. — Les *importations* consistent en sucre, café, indigo et bois de teinture, épices, fer, étain, cuirs, morue de Terre-Neuve, tissus de coton de laine, bois de construction, etc.

La limitation des ports d'où le blé peut être exporté a donné lieu à l'établissement de magasins publics ou *caricatori*, dans lesquels le blé peut être déposé jusqu'à ce qu'il se présente une occasion pour l'embarquer. Pourvu qu'il soit de bonne qualité, et déposé immédiatement après la moisson, ou au plus tard en août, il est emmagasiné gratuitement ; ce qu'il gagne en volume après cette époque (environ 5 pour 100), étant suffisant pour couvrir tous les frais. Les récépissés du *caricator* ou garde-magasin, sont négociables comme des lettres de change, et deviennent l'objet de spéculations actives aux bourses de Palerme, Messine, etc.

La vigne y est avantageusement cultivée, principalement sur les côtes : les raisins sont de très-bonne qualité ; mais, par suite de l'imperfection des procédés de fabrication, les vins ne sont

1. *Dictionnaire du commerce*, de Guillaumin.

pas aussi bons qu'ils devraient l'être. Ceux de Castelvetrano, qui sont les plus renommés, se fabriquent dans l'établissement anglais de Marsala, dont ils prennent généralement le nom. Ils sont fort recherchés en Angleterre et en Amérique, et, depuis plusieurs années, forment un article principal d'exportation. Des établissements semblables à celui de Marsala ont été créés à Syracuse, Mazzara, Castellamare, Mascali, et même aux portes de Palerme. — La production annuelle des huiles est évaluée à 200 000 cantari ou environ 16 000 000 de kilogr.

Messine, une des principales villes de la Sicile, située sur le détroit de Messine, à 34 lieues E. de Palerme, et à 30 lieues N. N. E. de Syracuse, par 38° 11′ 27″ lat. N., et 13° 14′ 27″ long. E. Population : 54 800. Le port de Messine est le plus beau du royaume des Deux-Siciles et un des plus beaux de l'Europe ; il présente une lieue et demie de circonférence ; il est profond et sûr, mais l'entrée en est étroite et difficile. C'est sur la péninsule qui se trouve près de l'entrée du port qu'est le célèbre phare de Messine ; on y a établi des salines importantes. Messine exporte une assez grande quantité de soies non tissées de bonne qualité, mais que de mauvais procédés pour le dévidage et le filage ne permettent d'employer qu'à la fabrication de certains tissus. Messine et Palerme exportent pour la France, l'Angleterre, Gênes, les États-Unis, Trieste et les pays du nord, plus de 3 000 000 caisses d'oranges, citrons, cédrats, bergamotes, bigarrodes et chinois. Messine et Syracuse envoient à Trieste 12 000 barils de jus de citron. Messine, qui est le centre principal du commerce de la Sicile avec l'Allemagne, commerce qui se fait par Trieste, reçoit de ce dernier port des tissus, des ouvrages de fer, de tôle, d'acier, de bois, entre autres des pianos de Vienne, des cristaux et verreries communes, du vitriol, des terres colorantes, du goudron, du cuivre, du mercure, de la cire, des cuirs ; elle reçoit aussi divers articles de Venise. Enfin, Messine est l'entrepôt des marchandises du Levant en destination de l'Italie.

Girgenti (*Agrigente*), que Strabon appelle *Acragas*, du nom d'un ruisseau qui la traversait et qui coule encore, fondée 600 ans avant notre ère, détruite 200 ans plus tard par Amilcar, fut rebâtie ensuite et prise par les Romains. Sa population était de 200 000 âmes ; elle était encore considérable lorsque les Arabes ou les Sarrasins la saccagèrent en 941. Population

actuelle : 18000 âmes. De riches mines de soufre sont exploitées dans son voisinage.

Marsala, bâtie sur les débris de *Lilybæum*, ville carthaginoise. Ses environs, plantés de vignes apportées de Madère, produisent un vin renommé. La beauté de son port lui fit donner par les Sarrasins le nom qu'elle porte et qui signifie *port de Dieu* ; mais ce port a été comblé en 1532.

Catania ou Catane, l'ancienne *Catana*, fondée sept siècles avant notre ère, doit sa magnificence actuelle aux tremblements de terre de 1693 et de 1783, qui la renversèrent presque de fond en comble et après lesquels elle fut rebâtie. Son université était fréquentée par 800 étudiants en 1839. Population : environ 50000 âmes. On y fabrique de la toile, des croix et des chapelets en ambre que l'on recueille près de l'embouchure de la Giarretta, jadis le *Simèthe*. Cette ville est le centre de la fabrication des tissus de soie, et qui occupent plus de 1200 métiers. Le produit annuel de cette fabrication, dans l'île, a été évalué en 1831 et 1832 à 30000 kilogr., et l'exportation à environ 1000 pièces de tissus et 800 pièces de rubans, destinées principalement pour Malte et pour Trieste. [Pour les autres villes, voir aux tableaux statistiques.]

Justice. Clergé. Instruction publique.— Les provinces, qui, en Sicile, sont généralement désignées sous le nom de *Vallées*, se subdivisent en districts, cantons et communes. On reconnaît dans cette hiérarchie, les préfectures, les sous-préfectures, les cantons et les communes de la France. A la tête des provinces ou vallées est placé un gouverneur, et à la tête des districts un sous-gouverneur. Les cantons sont dirigés par un *regente*, et les communes par des potestats ou syndics. Les tribunaux sont de même organisés sur le modèle des tribunaux français. La cour de cassation de Naples est la cour suprême pour les États d'en deçà du Phare ; mais, par suite de la position spéciale que la Sicile a conservée jusqu'à ce jour dans ses rapports avec le royaume de Naples, Palerme possède aussi une cour de cassation. Il existe des cours civiles d'appel à Naples, Aquila, Trapani, Catanzaro, Palerme, Messine et Catane. Chaque chef-lieu de province possède un tribunal de première instance et un tribunal criminel. Les districts ont un juge d'instruction criminelle, des tribunaux de justice correctionnelle et de police. Enfin, au dernier degré de l'échelle, vient le juge de paix, le conciliateur (*conciliatore*). A l'avénement du

roi Ferdinand, il existait aussi divers *tribunaux extraordinaires*; telles étaient les commissions militaires permanentes, et les commissions suprêmes pour les accusés politiques, établies en mai 1826. Ces magistratures n'étaient instituées qu'à titre temporaire. Le roi actuel a jugé nécessaire de les abolir et de faire rentrer les procès politiques dans la juridiction ordinaire. En réalité, les cours spéciales qui jugent aujourd'hui les affaires politiques sont formées de juges ordinaires, et ne peuvent pas être regardées comme des tribunaux exceptionnels. Le système pénal a subi un grand nombre d'innovations. Un décret de 1836, assimilant les peines militaires aux peines civiles, abolit celle des travaux forcés à perpétuité, et y substitue celle des fers pour un temps donné. La contrebande, le trafic des nègres ont été aussi l'objet de plusieurs dispositions pénales; enfin le duel, qui jusqu'alors paraissait avoir été plus ou moins toléré par la législation napolitaine, a été soumis, par Ferdinand II, à un système gradué de peines sévères, ayant pour but de le faire disparaître entièrement des mœurs. Quant au système pénitentiaire, des études avaient été ordonnées en 1831 pour éclairer la question. C'est en 1845 qu'ont été publiées les instructions relatives au règlement intérieur des nouvelles prisons et à la construction de ces établissements pénitentiaires.

Le clergé napolitain est, ainsi que le clergé français, placé dans la dépendance de l'État pour tout ce qui touche à l'administration et à la discipline; il est nombreux et influent, et il offre au pouvoir de grands moyens d'action sur tous les points du pays. Le royaume de Naples n'a pas moins de 23 archevêchés et de 77 évêchés. Le nombre des ecclésiastiques est de plus de 90 000.

L'instruction publique qui, avec un clergé aussi nombreux, pourrait être très-répandue, est la partie peut-être la plus défectueuse de l'administration napolitaine. Ce n'est pas précisément que les écoles manquent; les séminaires établis dans tous les siéges épiscopaux, les colléges royaux institués au chef-lieu de chaque province, enfin les académies de Naples, Salerne, Aquila, Catanzaro, Syracuse, Trapani, Aci-Réale, Caltagirone, et les universités de Naples, Palerme, Messine et Catane forment un ensemble assez imposant; mais, quoique le droit ait été, dans ces derniers temps, professé avec un certain éclat à Naples, on peut dire que l'enseignement supérieur

laisse beaucoup à désirer. Quant à l'enseignement primaire, laissé à la surveillance des évêques dans chaque diocèse, il est encore dans l'enfance, principalement en Sicile[1].

FINANCES. — Au moment de la révolution de 1848, les finances napolitaines passaient pour être dans un état satisfaisant, bien que la dette fût encore de 109 568 000 ducats napolitains. Les revenus annuels étaient estimés à environ 26 000 000 de ducats (117 millions de francs), et les dépenses à peu près au même chiffre. A l'exception de la loterie, tous les impôts que lève le gouvernement napolitain sont légitimes dans leur assiette. Les sources du revenu sont les contributions directes et indirectes, les douanes, les sels, les tabacs, la neige, qui est un objet de commerce dans les pays chauds, la poudre et les cartes; cependant la Sicile, privilégiée en beaucoup de points, est exempte des impôts du sel, du timbre et du tabac. La perception des impôts est régulière et irréprochable, à l'exception de celle des contributions indirectes qui se lèvent par l'entremise de compagnies établies dans chaque district. Les questions de finances sont avec raison un des sujets d'orgueil du gouvernement napolitain. La dette contractée en 1824 (2 500 000 livres sterling), ainsi que les autres dettes flottantes, se sont éteintes simultanément par des remboursements annuels, quoique les impôts aient été plutôt allégés qu'augmentés sous le règne actuel, et cette extinction permet aujourd'hui d'opérer l'amortissement de la dette consolidée. Si ce progrès n'avait point été entravé par la crise de 1848 et 1849 et les dépenses de guerre en Sicile, le trésor serait, on peut l'affirmer, dans une situation florissante. Au reste, les dépenses extraordinaires de ces deux années ont été mises à la charge, non du royaume tout entier, mais spécialement de la Sicile[2].

ARMÉE ET MARINE. — Avant 1848, le roi de Naples n'avait pas moins de 47 000 hommes sur le pied de paix, avec des cadres pour 93 000 hommes sur le pied de guerre. Aujourd'hui l'armée napolitaine approche de 100 000 hommes. La marine des Deux-Siciles est de 15 bâtiments à voile, dont 5 frégates, et de 14 bâtiments à vapeur, dont 6 frégates. La marine et la guerre absorbent beaucoup plus que la moitié des revenus de

1. *Annuaire des Deux-Mondes.*
2. *Ibid.*

l'État. L'armée se recrute par la voie de la conscription dans le royaume de Naples et par enrôlements volontaires en Sicile. Outre ses troupes nationales, le gouvernement napolitain entretient des troupes suisses. Bien que le gouvernement suisse ait cherché à entrer en négociations pour la résiliation des capitulations militaires conclues entre Naples et plusieurs cantons suisses; bien que la diète fédérale ait interdit les enrôlements nouveaux, les soldats et les officiers suisses au service de Naples, au nombre d'environ 10 000 hommes, restent attachés et dévoués au gouvernement napolitain, et les enrôlements continuent. Les Suisses forment le noyau de l'armée napolitaine. Cependant les troupes napolitaines ne manquent ni d'énergie ni des qualités de patience et de discipline qui font le soldat. La durée du service actif est de cinq ans; elle est de huit ans, pour l'artillerie et la gendarmerie. Une médaille d'honneur a été instituée pour rémunérer la durée du service rempli d'une manière méritoire. N'oublions pas la réserve, qui comprend tous les soldats congédiés depuis moins de cinq ans. L'institution de l'*officio topografico*, établie par les décrets organiques de 1833 et 1838, est venue régulariser les opérations scientifiques qui peuvent se rapporter à l'art militaire. Enfin la *fonderie royale*, développée par une série de décrets depuis 1833 jusqu'à 1848, a créé le corps des fondeurs et des artificiers, et assure ainsi la perfection et l'abondance du matériel. — Depuis 1838 jusqu'en 1845, les décrets relatifs à la réorganisation de la marine se sont aussi succédé rapidement. Le premier, celui du 7 avril 1838, commença par réunir en un seul corps le personnel des diverses branches de l'administration maritime. En 1839, le service du matériel et des commissaires de la marine fut l'objet d'un règlement très-étendu. L'inscription maritime, comprenant la classification de tous les hommes qui exercent le métier de la mer, fut organisée en 1840. L'instruction scientifique et théorique pour les pilotes et les officiers ne fut pas oubliée. Un décret de 1848 avait institué deux colléges de marine, un pour les aspirants gardes-marine, l'autre pour les élèves marins ou pilotes. Ces dispositions ont été développées, par un règlement fondamental de 1843, pour l'école des élèves de marine, et ont reçu un nouvel accroissement en 1844[1].

1. *Annuaire des Deux-Mondes.*

LES FONCTIONS PUBLIQUES. — La loi du 2 août 1806 a aboli les juridictions seigneuriales et tous les priviléges qui en dérivent; mais cette loi a déclaré en termes exprès le maintien de la noblesse héréditaire et la transmission des titres. Une commission dite des titres de noblesse a été instituée, en 1832, pour vérifier l'authenticité des titres et juger les cas de transmission qui peuvent donner lieu à quelques contestations. Cette situation, tout honorifique, n'entraîne point de conséquences exceptionnelles; tous les citoyens sont admissibles aux emplois, en se soumettant aux conditions d'aptitude exigées par les lois. Les titres de noblesse peuvent appeler la faveur; ils ne consacrent point de priviléges[1].

Malte-Brun rapporte que, dans la Sicile, la noblesse, qui, il y a quelques années, possédait presque les deux tiers des terres, se composait de 120 princes, de 80 ducs, de 140 marquis, de 30 comtes, de 360 barons et d'un nombre considérable de chevaliers.

DIPLOMATIE. — Les décrets de 1833, 1838 et 1845, en réorganisant tout le service diplomatique et consulaire, ont institué deux écoles qui en sont la base et ont déterminé les conditions d'admission pour les élèves, les examens, les matières sur lesquelles ils doivent rouler, enfin les nominations et l'avancement dans la carrière. Parmi les actes principaux de la diplomatie napolitaine sous le règne actuel, nous rangerons l'abolition des incapacités et des impôts exceptionnels dont étaient frappés les étrangers qui voulaient posséder ou s'établir dans le royaume de Naples. Des conventions conclues, en 1839 avec la Grèce, en 1843 avec le landgrave de Hesse-Hombourg et avec la Saxe, avec l'Autriche et avec la Belgique, en 1845, ont fait cesser, en ce qui regarde ces puissances, la législation d'un autre âge qui réglait encore la condition de leurs nationaux dans les États napolitains. Une convention postale, conclue en 1842, a établi un service de bateaux à vapeur entre Naples et la France. D'autre part, en 1845, le gouvernement napolitain a conclu trois traités de commerce avec la France, l'Angleterre, la Russie, auxquels sont venues s'ajouter, en 1846, d'autres conventions avec la Sardaigne, les États-Unis d'Amérique, le Danemark, l'Autriche, et, en 1847, un traité de la même nature avec la Prusse. La diplomatie napolitaine est de

1. *Annuaire des Deux-Mondes.*

même intervenue dans les stipulations arrêtées entre la France et l'Angleterre, en 1831 et en 1833, pour la répression de la traite des nègres. Le roi de Naples fut le troisième souverain qui entra dans cette croisade humanitaire ; il le fit par le traité du 17 août 1838[1].

Établissements de bienfaisance. — Dans le pays où le clergé régulier conserve encore une grande situation, la bienfaisance est une de ses principales attributions. Sous ce rapport, il laisse peu à faire à l'État. Le royaume de Naples n'est point aujourd'hui, à cet égard, dans les mêmes conditions qu'autrefois, dans les conditions où fut aussi l'Espagne au temps de la grande puissance de l'Église. L'État a donc dû intervenir dans cette question, spécialement en ce qui touche la ville de Naples. Une commission royale de bienfaisance a été instituée en 1831, afin de centraliser l'administration des secours. Les secours sont temporaires ou à vie; les conditions nécessaires pour avoir droit aux secours sont déterminées par les règlements. Les dispositions particulières à la ville de Naples, pour les pauvres infirmes, établissent que les secours doivent leur être administrés gratuitement à domicile; chaque paroisse jouit d'une dotation mensuelle proportionnelle au chiffre de sa population.

Au reste, le paupérisme ne saurait avoir, dans les États napolitains, le caractère que nous lui connaissons dans les grands pays de l'Occident. En Angleterre, en France, dans diverses localités de l'Allemagne et de l'Autriche, la misère est un des résultats de ces grandes fluctuations de l'industrie, de ces crises commerciales qui sont elles-mêmes les conséquences de l'extension excessive donnée, dans ces pays, au système industriel et commercial. Dans le royaume de Naples, pays essentiellement agricole, la misère n'a ni les mêmes causes, ni la même physionomie; la mendicité ne peut guère venir que de vices physiques, de l'âge ou de la paresse. Cinq grands dépôts de mendicité ont été institués en 1840 pour les gens incapables de travailler et pour les mendiants non volontaires. L'un appartient à la ville de Naples, les autres à la Terre-de-Labour, à la Principauté-Citérieure, à la Terre-de-Bari et aux Abruzzes. La mendicité est interdite dans ces provinces, et l'administration est armée de pouvoirs pour la réprimer et de

1. *Annuaire des Deux-Mondes.*

peines pour la châtier. Telles sont les dispositions générales relatives à la bienfaisance publique prises sous le règne actuel, sans préjudice des institutions qui existaient auparavant et des établissements secondaires qui se fondent suivant les besoins du moment et des localités, comme les hôpitaux et hospices, les maisons pour recueillir et instruire les orphelins des deux sexes[1].

TRAVAUX PUBLICS. — La mendicité a reçu un heureux dérivatif dans l'impulsion que Ferdinand II a imprimée aux travaux publics. Bien que les entreprises de chemins de fer laissent fort à désirer et que l'incurie particulière aux populations de la péninsule en retarde le développement, le royaume de Naples est encore, à cet égard, en avance sur la plupart des autres États d'Italie. Les travaux d'assainissement sur les terres marécageuses et les améliorations apportées à l'état du port de Brindes méritent aussi d'être signalés. La législation a d'ailleurs beaucoup fait pour assurer la bonne direction des travaux publics. Deux conseils d'édilité ont été établis à Naples et à Palerme (1839-1842), pour l'embellissement de ces deux villes, le redressement et l'alignement des rues, la distribution des eaux, les égouts, etc. La direction des ponts et chaussées a reçu de son côté un accroissement important par le décret d'août 1840, qui réglemente le personnel des travaux pour les provinces, et institue une commission pour la révision et la surveillance des plans et des opérations. Les routes provinciales et commerciales doivent être plantées d'arbres sur les côtés; des peines sévères sont portées par les lois pour en prévenir la mutilation. L'organisation du corps des pompiers, qui rentre dans la catégorie des institutions relatives aux travaux publics, date du 13 novembre 1833[2].

AGRICULTURE ET COMMERCE. — Quoiqu'elle ait été longtemps et presque l'unique ressource du pays, l'agriculture est encore peu perfectionnée dans le royaume de Naples, et n'a pas à beaucoup près conquis tous les terrains qui lui seraient propres. Sur 8 560 000 hectares dont se compose la superficie de la portion continentale, 4 900 000 seulement sont en culture ou servent de pâturages; 900 000 sont couverts de bois, et le reste est en friche ou ne présente que des marais, des

1. *Annuaire des Deux-Mondes.*
2. *Ibid.*

lacs, etc. La principale culture, celle des céréales, a beaucoup diminué, comparativement à l'accroissement de la population. Ses produits sont évalués, en moyenne annuelle, à 15 ou 16 millions d'hectolitres, dont 10 millions entrent dans la consommation intérieure, 3 millions sont conservés pour les semailles, 500 000 servent à la confection des pâtes, et 1 million est destiné à l'exportation ; le surplus se tient en réserve pour parer aux mauvaises récoltes. — La vigne est aussi mal cultivée que les céréales, et le vin fabriqué avec peu d'art et de soin. Cependant certains vignobles pourraient donner d'excellents produits. — La défense de cultiver le riz à moins de 1 myriamètre des lieux habités a diminué beaucoup cette culture ; celle du maïs est la seule qui soit en progrès depuis quelques années. — La culture de l'olivier, abandonnée en partie sous la domination française, a repris de l'activité et donne d'énormes bénéfices. — Les plantations de mûrier sont en progrès constant, et la production de la soie, qui, avant l'occupation française, était évaluée de 130 à 160 000 kilogrammes, avait atteint 230 000 en 1820, et en 1833 a dépassé 320 000. — La culture du coton, à laquelle il avait été donné pendant la dernière guerre maritime une extension si grande qu'il s'exportait par an jusqu'à 30 000 balles, c'est-à-dire pour une valeur de plus de 26 millions de francs, fut à peu près abandonnée en 1815 ; elle a été reprise depuis quelques années, et fournit déjà annuellement plus de 20 000 balles aux fabriques nationales[1].

En Sicile surtout, beaucoup de biens de toute nature et de biens ecclésiastiques en particulier restent abandonnés ou incultes. Dans cette partie du royaume, les terres sont en général exploitées par le système du métayage. Ce qui aggrave encore cette situation, c'est le système de la sous-location, car la plupart de ces métayers ne tiennent leurs baux que d'entrepreneurs, ou, si l'on veut, de grands fermiers, qui sont les intermédiaires entre le propriétaire et le cultivateur. Joignez-y l'*absentéisme*, et tout vous rappellera la condition de la propriété en Irlande. Les conséquences sont loin toutefois d'être aussi déplorables que sur cette terre classique de la misère. En Sicile, le sol est fécond ; la nature tout entière sourit et répond au cultivateur aussitôt qu'il consent au travail. Peut-être ne

1. *Dictionnaire du commerce*, de Guillaumin.

faut-il que l'intéresser davantage au progrès de la culture pour obtenir tous les résultats désirables. De là les encouragements que le gouvernement accorde au système des baux emphytéotiques. Les plus grands services que la royauté actuelle ait rendus à l'agriculture, en Sicile, consistent dans les mesures prises en 1838 et en 1841, pour faire disparaître les dernières traces de la féodalité. Le Code Napoléon, qui régnait à Naples sous Murat, avait été introduit en Sicile par la dynastie restaurée ; mais la vieille féodalité normande, qui avait conservé sur ce sol une grande vigueur, ne pouvait disparaître en un instant comme par un coup de théâtre. Les décrets de 1838 et 1840 eurent pour but de décider la prompte solution des procès pendants entre les communes et les anciens feudataires, de prescrire la séparation des droits encore enchevêtrés entre les propriétaires anciens et les propriétaires nouveaux, enfin d'ordonner la répartition entre les membres de la commune des terres d'origine féodale ou ecclésiastique, qui pouvaient revenir ainsi aux municipalités.

Cette révolution, accomplie dans les conditions de la propriété par la mise en vigueur du Code civil dans les deux parties du royaume, a eu pour conséquence, comme partout où elle s'est opérée, de favoriser le morcellement de la terre. Le gouvernement a prévu de bonne heure les dangers de ce mouvement naturel de la propriété livrée au régime de l'égalité civile. Aussi a-t-il eu recours aux institutions de crédit foncier dans l'intérêt du petit cultivateur qui peut manquer de semences et d'engrais. Il n'est point allé chercher des exemples dans les savantes institutions de la Pologne et de l'Allemagne, aujourd'hui imitées par la France. Il s'est borné à deux sortes d'établissements essentiellement élémentaires, mais par cela même assez simples pour pouvoir se répandre promptement dans toutes les communes : ce sont les *monti frumentari* et les *monti pecuniari* ; ceux-ci avancent de l'argent, ceux-là des semences, à un intérêt très-minime. Les priviléges du pâturage, qui existent encore sous leur forme primitive dans plusieurs parties de la Pouille et des Calabres ont été aussi l'objet de l'attention spéciale de l'administration. Diverses mesures ont été prises pour assurer le libre transit des troupeaux qui ont l'habitude de se déplacer suivant les saisons, et pour sauvegarder au profit des pâtres les terres et les forêts qui, de temps immémorial, leur sont réservées.

Quant à l'industrie manufacturière, elle laisse beaucoup à désirer. Les populations de Naples et de la Sicile semblent pour longtemps encore destinées à rester principalement et presque exclusivement agricoles; mais le commerce, surtout le commerce par mer, est un des éléments de la prospérité relative du pays. Le royaume de Naples, lié par des traités à la France, à l'Angleterre, à la Russie, à la Sardaigne, aux État-Unis, au Danemark, à l'Autriche et à la Prusse, fait avec ces divers pays de nombreux échanges. L'imperfection de la statistique ne permet pas de les apprécier dans leur étendue et leur variété. D'après un document officiel, le port de Naples, à lui seul, a été fréquenté en 1850 par cinq cent dix-sept vaisseaux sous pavillon étranger, dont cent soixante-dix français, cent trente-neuf anglais, cent six piémontais, quatorze hollandais, douze russes, dix-huit américains, onze espagnols, onze romains, onze toscans, quatre autrichiens, deux suédois, un oldenbourgeois, un ionien, un prussien, un tunisien, un ottoman, onze norwégiens et un danois. Dans la même année, six cent trois navires étrangers ont quitté le même port. Le roi, qui attache une si grande importance à la marine militaire, n'a rien négligé pour favoriser le progrès de la marine marchande. Les constructions de bâtiments doublés en zinc ou en cuivre ont été encouragées par des princes, dans l'intérêt de la navigation au long cours. Le cabotage a été réservé à la marine nationale. La marine à vapeur a été investie de plusieurs priviléges : des diminutions de droits, de deux *grains* sur le droit de tonnage sont accordées par décret de 1839, pour tous les voyages d'un port à un autre port du royaume, à tout bateau à vapeur construit dans les chantiers de l'État ou introduit et destiné à la marine marchande. Enfin, la restauration du port de Brindes et le privilége de port franc qui lui a été concédé en 1844, sont des dispositions qui, dans l'avenir, ne peuvent manquer de produire les meilleurs résultats[1].

Une mesure récente indique du moins les espérances que le gouvernement fonde de ce côté. Le roi vient de signer un décret qui autorise l'exécution aux frais de l'État d'un chemin de fer transversal entre la capitale et Brindes. Les travaux seront exécutés par l'armée, dirigés par des officiers supérieurs, et

1. *Annuaire des Deux-Mondes.*

c'est à Portici, dans les usines de la fonderie de l'État, que seront fabriqués les rails et le matériel de la traction nécessaires à la ligne.

FAMILLE ROYALE.

Roi FERDINAND II (Charles), des Deux-Siciles et de Jérusalem, duc de Parme, Plaisance, Castre, grand-duc héréditaire de Toscane, né le 12 janvier 1810; succède à son père le roi François Ier, le 8 novembre 1830; marié : 1° le 21 novembre 1832, à Marie-Christine-Caroline-Joséphine-Gaetane-Élise, fille de Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne (née le 14 novembre 1812, morte le 31 janvier 1836); 2° le 9 janvier 1837, à la

Reine Marie-Thérèse-Isabelle, née le 31 juillet 1816, fille de feu Charles, archiduc d'Autriche.

Enfant du 1er lit.

1. Prince FRANÇOIS-Marie-Léopold, prince royal, duc de Calabre, né le 16 janvier 1836.

Enfants du 2e lit.

2. Prince Louis-Marie, comte de Trani, né le 1er août 1838.
3. Prince Alphonse-Marie-Joseph-Albert, comte de Caserta, né le 28 mars 1841.
4. Princesse Marie-Annonciade-Isabelle-Philomène-Sabazie, née le 24 mars 1843.
5. Princesse Marie-Immacula-Clémentine, née le 14 avril 1844.
6. Prince Gaetan-Marie-Frédéric, comte de Girgenti, né le 12 janvier 1846.
7. Princesse Marie-des-Graces-Pie, née le 2 août 1849.
8. Prince Vincent-Marie, comte de Melazzo, né le 27 avril 1851.

Frères et sœurs du roi.

Du premier mariage du père avec Marie-Clémentine, fille de Léopold II, empereur, morte le 15 novembre 1801.

1. Caroline-Ferdinande-Louise, née le 5 novembre 1798, duchesse douairière de Berry, sœur consanguine du roi.

Du deuxième mariage du père avec MARIE-ISABELLE, infante d'Espage, morte le 13 septembre 1848.

2. MARIE-CHRISTINE, né le 27 avril 1806, reine douairière d'Espagne.
3. Prince CHARLES-FERDINAND, prince de Capoue, né le 10 octobre 1811.
4. Prince LÉOPOLD-BENJAMIN-JOSEPH, comte de Syracuse, né le 22 mai 1813, marié le 15 mai 1837, à la
   Princesse MARIE-VICTOIRE-LOUISE-PHILIBERTE de Savoie-Carignan, née le 29 septembre 1814.
5. Princesse MARIE-ANTOINETTE, née le 19 décembre 1814, grande-duchesse de Toscane.
6. Princesse MARIE-AMÉLIE, née le 25 février 1818, mariée le 7 avril par procuration, et en personne le 26 mai 1832, à l'infant SÉBASTIEN de Bourbon et Bragance.
7. Princesse MARIE-CAROLINE-FERDINANDE, née le 29 février 1820, mariée le 10 juillet 1850, à CHARLES, infant d'Espagne, comte de Montemolin.
8. Princesse THÉRÈSE-MARIE-CHRISTINE, née le 14 mars 1822, impératrice du Brésil, mariée par procuration le 30 mai, et en personne le 4 septembre 1843.
9. Prince LOUIS-CHARLES-MARIE-JOSEPH, comte d'Aquila, né le 19 juillet 1824, vice-amiral, président du conseil de l'amirauté; marié le 28 avril 1844, à la
   Princesse Dona JANUARIA, née le 11 mars 1822, princesse impériale du Brésil, fille de feu l'empereur don PEDRO Ier d'Alcantara.

Enfants.

1. Prince LOUIS-MARIE-FERDINAND-PIERRE d'Alcantara, né le 18 juillet 1846.
2. Princesse MARIE-ISABELLE-LÉOPOLDINE-AMÉLIE, née le 22 juillet 1846.
3. Prince PHILIPPE-LOUIS-MARIE, né le 12 août 1847.

10. Prince FRANÇOIS-DE-PAULE-LOUIS-EMMANUEL, comte de Trapani, né le 13 août 1827, général-major; marié le 10 avril 1850, à
   L'archiduchesse MARIE-ISABELLE-ANNONCIADE-LOUISE-ANNE-JEANNE-JOSEPHINE-UMILTA-APPOLLINE-PHILOMÈNE-VIRGINIE-

GABRIELLE, née le 21 mai 1834, fille de LÉOPOLD II, grand-duc de Toscane.

Enfants.

Princesse MARIE-ANTOINETTE-JOSÉPHINE-LÉOPOLDINE, née le 15 mars 1851.

Prince LÉOPOLD-MARIE, né le 24 septembre 1853.

Sœurs du père du roi.

1. MARIE-AMÉLIE, née le 26 avril 1782, comtesse de Neuilly, mariée au feu roi des Français, LOUIS-PHILIPPE, comte de Neuilly, 25 novembre 1809, veuve le 26 août 1850.
2. MARIE-CLÉMENTINE-FRANÇOISE-JOSÉPHINE, archiduchesse d'Autriche, née le 1er mars 1798, fille de feu l'empereur FRANÇOIS; mariée le 28 juillet 1816; veuve du prince LÉOPOLD-JEAN-JOSEPH, prince de Salerne, né le 2 juillet 1790, mort le 10 mars 1851.

Enfant.

Princesse MARIE-CAROLINE-AUGUSTA, née le 26 avril 1822, mariée, le 25 octobre 1844, à HENRI, prince d'Orléans, duc d'Aumale.

ORDRES DE CHEVALERIE.

Ordre de Saint-Janvier, fondé par Charles, roi des Deux-Siciles, plus tard Charles III, roi d'Espagne, le 6 juillet 1738, à l'occasion de son mariage avec la princesse de Saxe. Le roi en est le Grand-Maître. Cette décoration, qui se porte à un large ruban ponceau passé en écharpe de droite à gauche, est le grand Ordre de Naples, et, par ce motif, il n'y a qu'une classe de chevaliers, dont le nombre est assez restreint. Les principales conditions de l'Ordre sont : 1° de défendre la religion catholique; de jurer fidélité inviolable au roi Grand-Maître.

Ordre de Saint-Ferdinand et du Mérite, fondé par le roi Ferdinand IV, le 1er avril 1800. Cet ordre se divise en trois classes : les grand's-croix, les commandeurs et les chevaliers.

Le bijou, qui est le même pour les trois classes, est une étoile surmontée d'une couronne royale et formée de six faisceaux de rayons en or, et de six fleurs de lis en argent placées entre les rayons. Au centre est un écusson où l'on voit l'image de saint Ferdinand, vêtu de ses habits royaux. Il se porte suspendu à un large ruban bleu liséré de rouge.

Ordre Constantinien de Saint-Georges. Cet ordre militaire est conféré par deux souverains, le roi des Deux-Siciles et le duc de Parme. On assure qu'il fut fondé par Constantin, en mémoire de l'apparition dans le ciel de la croix qui lui promettait la victoire. L'empereur Isaac-Ange Comnène lui donna des statuts en 1190. D'Isaac Comnène descendit Jean-André-Ange, qui céda la Grande-Maîtrise de l'ordre au duc de Parme, François Farnèse, lequel fut reconnu Grand-Maître par l'empereur Léopold (5 août 1699) et par le pape Innocent XII. Lorsque le duc de Parme, don Carlos, devint roi de Naples, en 1734, il conserva dans ses nouveaux États son droit à la Grande-Maîtrise, qu'il transmit à ses successeurs. L'ordre se divise en chevaliers, grand's-croix ayant titre de sénateurs, chevaliers de Justice, chevaliers du Mérite, frères-servants, écuyers. La croix de l'ordre est rouge, orlée d'or, terminée en fleurs de lis aux quatre branches qui portent les lettres I. H. S. V. (IN HOC SIGNO VINCES). Elle se porte suspendu à un ruban bleu de ciel.

Ordre militaire de Saint-Georges et de la Réunion, fondé par le roi Ferdinand IV, le 1er janvier 1819. Il se partage en quatre classes : les grand's-croix, les commandeurs, les chevaliers *di dritto*, les chevaliers *di gracia*. La devise de l'ordre est IN HOC SIGNO VINCES ; sur le revers de la croix on lit VIRTUTI. Le roi en est le Grand-Maître et le duc de Calabre grand connétable. Ruban vert et jaune.

Ordre de François I, fondé par le roi François I, le 28 septembre 1829, pour récompenser le mérite civil, les arts, les sciences, l'industrie et aussi les services militaires. Il a trois classes : les grand's-croix, les commandeurs et les chevaliers. Le roi en est le chef et le Grand-Maître. Ruban rouge liseré de bleu.

NOTICES STATISTIQUES.

DIVISION DU ROYAUME DE NAPLES EN QUINZE PROVINCES.

PROVINCES.	POPULATION en 1834.	CHEFS-LIEUX	AUTRES VILLES.	POPULATION.
Naples........	743 000	Naples......	....	351 700
			Afragola.......	13 000
			Castelamare...	15 000
			Ottajano......	15 000
			Portici........	5 000
			Pouzzole......	8 000
			Somma	5 000
			Sorrente.......	5 000
			Torre dell' Annunciata....	9 000
			Torre del Greco.	13 000
Terre de Labour.	668 000	Caserte......	....	8 000
			Acerra........	6 000
			Arpino........	8 000
			Aversa........	16 000
			Capoue.	8 000
			Fondi.........	5 000
			Gaëte.........	3 000
			Nola.	9 000
			Piedimonte....	5 000
			Santa-Maria ...	9 000
Princip. citér..	480 000	Salerne......	....	11 000
			Amalfi........	3 000
			Cava.	19 000
			Nocera........	7 000
Princip. ultér..	365 000	Avellino.....	....	13 000
			Ariano........	11 000
			Atripalda.	4 000

PROVINCES.	POPULATION en 1834.	CHEFS-LIEUX.	AUTRES VILLES.	POPULATION.
Abruzze 1re ult.	185 000	Teramo......	....	9 000
			Civita di Penne.	9 000
Abruzze 2e ultér.	279 000	Aquila......	....	8 000
			Avezzano.....	6 000
			Civita Ducale..	2 000
			Solmona......	8 000
Abruzze citér..	278 000	Chieti.......	....	13 000
			Lanciano......	9 000
			Vasto.........	8 000
Capitanate.....	296 000	Foggia......	....	25 000
			Bovino........	4 000
			Lucera........	8 000
			Manfredonia...	5 000
			Santo-Severo..	16 000
Sannio ou Molise	334 000	Campo Basso.	....	8 000
			Agnone.......	7 000
			Morcone......	5 000
			Sepino........	3 000
			Trivento......	3 500
Terre de Bari...	418 000	Bari.........	....	25 000
			Altamura......	16 000
			Barletta.......	18 000
			Giovenazzo....	6 000
			Molfetta.......	11 000
			Monopoli......	17 000
			Trani.........	14 000
			Terlizzi.......	10 000
Terre d'Otrante.	251 000	Lecce.......	....	18 000
			Brindisi.......	6 000
			Gallipoli......	8 000
			Tarente.......	16 000
			Otrante.......	2 400
Basilicate.....	456 000	Potenza.....	....	9 000
			Lagonegro.....	5 000
			Matera........	11 000
			Melfi.........	8 000

PROVINCES.	POPULATION en 1834.	CHEFS-LIEUX.	AUTRES VILLES.	POPULATION.
Calabre citér...	379 000	Cosenza.....	....	8 000
			Cassano.......	6 000
			Castro-Villaro .	5 000
			Paola.........	5 000
			Rossano.......	7 500
Calabre 1re ult..	246 000	Reggio.	....	17 000
			Gerace........	3 000
			Sciglio........	4 500
Calabre 2e ult..	332 000	Catanzaro....	....	11 000
			Cotrone.......	5 000
			Montelcone....	7 000
			Nicastro.	6 000
			Pizzo.........	5 000
			Santa-Severina.	1 000
			Squillace......	3 000
			Tropea........	4 000
Total...	5 810 000			

DIVISION DE L'ILE EN SEPT INTENDANCES OU VALLÉES.

INTENDANCES.	POPULATION.	CHEFS-LIEUX.	POPULATION.
Palerme............	438 000	Palerme.............	168 000
Trapani............	146 000	Trapani.............	24 000
Girgenti............	199 000	Girgenti	15 000
Caltanisette..........	164 000	Caltanisette..........	16 000
Syracuse............	190 000	Syracuse............	14 000
Catane.............	293 000	Catane.............	47 000
Messine.............	255 000	Messine.............	54 800
Total.......	1 682 000		

POPULATION DES ILES VOISINES DE LA SICILE.

		Report...	19 450
Alicuri.............	260	Panaria.............	200
Baliluzzo...........	20	Pantellaria	5 000
Felicuri............	820	Salina..............	4 200
Lampeduza..........	150	Stromboli...........	2 100
Lipari..............	18 200	Ustica..............	700
A reporter...	19 450	Total...	31 650 hab.

compris dans la pop. des intendances.

PROVINCES.	MILLES CARRÉS italiens *.	MILLES CARRÉS géographiques.	HABITANTS. (1851.)	DISTRICTS.	COMMUNES.
1. Naples (la ville).....			450 000	1	
Province de Naples..	266	68	822 142	3	65
2. Terre de Labour....	1 850	234	752 012	5	230
3. Molise.............	1 344	135	360 549	3	135
4. Abruzze citér........	835	121	312 399	3	121
5. » ultér. 1re...	880	74	231 747	2	72
6. » ultér. 2e....	1 837	111	329 131	3	110
7. Principauté ultér.....	980	136	383 414	3	132
8. Capitanate..........	2 022	64	318 115	3	62
9. Principauté citér.	1 530	164	558 809	4	158
10. Basilicate...........	3 134	123	501 222	4	121
11. Calabre citér........	1 976	152	435 811	4	146
12. » ultér. 1re....	916	108	319 662	3	104
13. » ultér. 2e.....	1 587	152	381 147	4	151
14. Pays de Bari........	1 900	55	497 432	3	53
15. » d'Otrante.... .	2 270	128	409 000	4	180
	23 327	1825	6 612 892	52	1840
16. Palerme............	1 335	72	514 517	4	72
17. Girgenti.	995	42	245 974	3	45
18. Trapani............	735	21	182 809	3	21
19. Caltanisette.........	960	29	180 791	3	31
20. Messine............	1 180	94	349 484	4	116
21. Noto.	940	31	237 814	3	41
22. Catane.............	1 280	62	379 991	2	81
	7 425	352	2 091 580	22	407
	23 327	1825	6 612 892	52	1840
Total général.....	30 752	2177	8 704 472	74	2247

* Les milles italiens sont réduits en milles géographiques en raison de 0,0625 à 1

FORCES DE TERRE EN 1833.

INFANTERIE.	bat.	CAVALERIE.	esc.
Garde royale, 3 régiments......	9	Hussards de la garde, 2 régiments.	8
Infanterie de marine......... ..	3	Lanciers..	8
Canonniers de marine......... .	1	Dragons, 3 régiments...	12
Ouvriers de génie.............	2	Carabiniers, 1 régiment..	4
Pionniers............	1	Chasseurs, 1 régiment.........	4
Infanterie de ligne, 14 régiments.	42	**ARTILLERIE.**	batt.
Chasseurs....................	13	Artillerie de la garde..........	1
Suisses, 4 régiments........ .	12	— de ligne.............	15
Artillerie, 2 régiments	4	— suisse....	1
Gardes du corps à pied.........	1		

Selon l'*Annuaire historique*, ces forces composeraient un effectif de 90,000 hommes.

MARINE.

VAISSEAUX A VOILES.	can.
1 vaisseau de ligne (*Vesuve*)....	80
5 frégates, dont 2 à 60 canons..	120
Et 3 à 44 canons...	132
1 corvette.......	22
1 bombarde avec 2 mortiers....	2
5 brigantines à 20 canons	100
2 goëlettes à 14 canons........	28
	478

BATEAUX A VAPEUR.

6 frégales, dont chacune de 300 chev., et ayant 2 obusiers et 4 caronades.

1 bateau	de 200 chev.	, avec	6 caron.		
1	—	de 180	—	10	—
2	—	de 300	—	»	—
1	—	de 120	—	»	—
2	—	de 50	—	4	—
1	—	de 40	—	»	—

Personnel de la marine

113 officiers en activité.
76 médecins, chirurgiens, etc.
100 pilotes.
12 architectes de marine.
301 nombre total.

3468 marins et canonniers.
1650 (1 régiment de marine).
70 ouvriers.
24 machinistes.
150 (1 corps de télégraphistes).
5362 nombre total.

COMMERCE EN 1830.

Navires arrivés.		Partis.
Napolitains........	22264	22156
Etrangers..............................	3271	3286
	25535	25442

MONNAIES, POIDS ET MESURES [1].

L'unité principale du système monétaire, adopté en 1818, dans le royaume de Naples, est le *ducat d'argent*, qui pèse 22 grammes 943 ; il contient 5/6 de métal pur et 1/6 d'alliage ; il est au titre de 833 millièmes, et vaut par conséquent en monnaie française 4 fr. 26 cent. — Le ducat vaut 10 *carlins*, ou 100 *grains*, et le carlin vaut 10 grains.

Les monnaies effectives sont

	Poids.	Valeur en francs.	
En or, pistole de 6 ducats	8,798 gram.	27 fr.	46 c.
id. de 4 *dito*	5,865	18	30
id. de 2 *dito*	2,932	9	15
Once de Sicile	4,369	13	73
Double once	8,798	27	46
Once (3 ducats) de Naples	3,786	12	99
Toutes ces monnaies sont au titre de 0,906.			
En argent : piastre de 12 carlins	27,533	5	16
ducat de 10 *id.*	22,810	4	30
pièce de 6 *id*	13,765	2	58
pièce de 2 *id.*	4,588	0	86
carlin	2,294	0	43

Toutes ces monnaies sont au titre de 0,833 1/3, excepté le ducat de 10 carlins, qui est au titre de 0,840.

MESURES. La *canna* (canne) a 8 *palmi* à 12 *onces* = 2,109 mètres.

Mesures d'arpentage. La *moggia* a 900 *passi* (pas) carrés. 1 moggia carré = 48,400 palmi carrés = 35,1847 ares.

Mesures pour les grains. Le *carro* est de 36 *tomoli*, et le *tomolo* =55,234 litres. 1 tomolo de froment pèse 46 à 48 *rotoli*. 45 *rotoli* = 40,095 kilog.

Mesures pour les liquides. Un *carro* de vin renferme 3 *botti*, 24 *barili*, 1440 *caraffe*. Le *barili* = 41, 67 litres. Une pipe de vin = 14 *barili*. Une *salma* d'huile se compte tantôt à 16 *staji*, 256 *quarti*, 320 *pignate* ou 1536 *misurette* = 147 1/3 kilog., tantôt à 10 *staji* à 32 *pignate*, qui font à Naples 166,56 kilog., à Bari 150,73 kilog., et à Gallipoli 140,66 kilog. 11 *salme* d'huile font un *last*. Un *quarto* d'huile = 61,9534 centilitres. 1 salma = 2,45 *millerolle* (mesure de Marseille).

POIDS. Le *cantaro grosso* se divise en 100 *rotoli*, qui se subdivisent en 1/2, 3/4, 1/4, ou en 33 1/3 *oncie*.

La livre (*libra*) de Naples = 12 onces.

Le *rotolo* contient 89,099 centigrammes.

En Sicile, les monnaies n'ont que la moitié de la valeur que les monnaies de même dénomination ont à Naples. Ainsi l'once de Sicile vaut 3 ducats de Naples ou 300 grains ; l'écu de Sicile vaut 1 1/5 ou 120 grains de Naples, etc.

1. *Dictionnaire du commerce*, de Guillaumin.

Les monnaies de change sont : l'once (*onze*) qui vaut 30 tarins (tari), ou 300 baïoques (bajocchi), ou 600 grains (grani). Le tarin = 2 carlins (carlini) ou 20 grains. L'écu de Sicile = 12 tarins ou 240 grains.

Les monnaies réelles sont :

En or : l'once de 1704 = 13 fr. 646.
l'once de 1741 = 13 fr. 535.
l'once depuis 1748 = 13 fr. 78.
double once de 1758 = 26 fr. 9 c.

En argent : l'écu (scudo) de 12 tarins = 5 fr. 10 c.
le demi-scudo = 2 fr. 55 c.
la pièce de 40 grani = 1 fr. 789.
la pièce de 20 grani = 0 fr. 849.

Mesures de longueur. L'aune ou canne (*canna*) = 8 palmes (palmi) = 1,9364 mètres.

Mesures de capacité. 1° *pour les grains*. La *salma grossa* = 14 *staja* = 34 litres 433. La *salma generale* = 11 1/4 staja = 27 litres 699.

2° *Pour les liquides*. La *salma* = 8 *barili* = 16 *quartari* = 320 *quartucci* et équivaut à 87 litres 36.

L'huile se vend à Palerme au *cantaro grosso* à 110 *rotoli*, et à Messine au *cassiso*, qui pèse 12 1/2 *rotoli grossi*, et équivaut à 11 litres 699.

Poids. Le *cantaro grosso* (ou grand poids) se divise en 100 *rotoli grossi* à 23 onces, ou en 110 *rotoli sottili* à 30 onces, et en 275 livres à 12 onces. Le cantaro sottile en 100 rotoli sottili à 30 onces, ou en 250 livres à 12 onces. Le grand rotolo de 33 onces = 0,8733 kilog.; le petit rotolo à 30 onces = 0,7939 kilog. La *livre* sicilienne à 12 onces = 0,31759 kilog.

HISTOIRE

DU ROYAUME

DES DEUX-SICILES.

LIVRE PREMIER.

I.

Domination des empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à la chute de l'empire d'Occident.

30 AVANT J. C. — 476 APRÈS J. C.

L'histoire proprement dite du royaume des Deux-Siciles ne commence qu'au XIe siècle. Mais cette histoire serait incomplète, obscure et presque inintelligible, si elle n'était précédée d'un sommaire des principaux événements dont l'Italie fut le théâtre, depuis les dernières années de l'ère païenne jusqu'à la fondation de la monarchie sicilienne. Au delà de cette époque, dans les siècles qui ont précédé cette fameuse bataille d'Actium qui a rompu l'un des anneaux de la chaîne des temps, l'histoire de la Sicile et de la basse Italie appartient plutôt à la Grèce ancienne qu'à la Sicile elle-même, ou reste perdue dans la nuit des âges fabuleux. Nous avons donc adopté, comme point de départ, l'avénement d'Auguste à l'empire, révolution qui ouvre l'ère de la décadence de l'antiquité; qui, plus tard, après la chute de l'em-

pire d'Occident, s'enchaîne aux innombrables vicissitudes du moyen âge, et enfin, aboutit au laborieux enfantement de notre civilisation moderne. Hâtons-nous maintenant d'examiner quelle était l'ancienne organisation de l'Italie.

L'Italie[1] était divisée en onze *régions*, comprenant 1° la Campanie, l'ancien et le nouveau Latium; 2° les Picentins; 3° les Lucaniens, les Brutiens, les Salentins et les Apuliens; 4° les Férentins, les Marrucins, les Pélignes, les Marses, les Vestins, les Samnites et les Sabins; 5° le Picenum; 6° l'Ombrie; 7° l'Étrurie; 8° la Gaule cispadane; 9° la Ligurie; 10° les Vénitiens, les Carnes et l'Istrie; 11° enfin, la Gaule transpadane.

Les îles de la Sicile, de la Sardaigne et de la Corse, premières conquêtes des Romains hors de l'Italie, avaient

1 Chronologie des empereurs romains d'après l'*Art de vérifier les dates*.

Av. J. C.
30 Auguste.
Ap. J. C.
14 Tibère.
37 Caligula.
41 Claude I.
54 Néron.
58 Galba.
69 Othon.
69 Vitellius.
69 Vespasien.
79 Titus.
81 Domitien.
96 Nerva.
98 Trajan.
117 Adrien.
138 Antonin.
161 Marc Aurèle et Lucius Vérus.
180 Commode.
193 Pertinax.
193 { Julien. / Niger. } Prétendants à à l'empire.
Ap. J. C.
193 { Albin. / Sévère. } Prétendants à l'empire.
211 Caracalla et Géta.
217 Macrin.
218 Héliogabale.
222 Alexandre Sévère.
235 Maximin I.
237 Les deux Gordien.
237 { Maxime et Balbin. / Gordien le Jeune.
244 Philippe.
249 Dèce.
251 Gallus et Volusien.
253 Émilien.
253 Valérien et Gallien.
268 Claude II.
270 Quintille.
270 Aurélien.
275 Tacite.
276 Florien.
276 Probus.
282 Carus.
284 Carin et Numérien.

été réduites en *provinces*, et étaient gouvernées par des préteurs.

La partie méridionale de la péninsule, dont se compose aujourd'hui le royaume des Deux-Siciles, était alors occupée par les Campaniens, les Marrucins, les Pélignes, les Vestins, les Prætutiens, les Marses, les Samnites, les Hirpins, les Picentins, les Lucaniens, les Brutiens, les Salentins, les Iapyges et les Apuliens.

Ces peuples habitaient des villes considérables, soumises aux lois romaines, selon leurs différentes conditions de *Villes municipales*, *Colonies*, *Villes alliées* ou *Préfectures*.

Les villes *municipales* avaient de nombreux priviléges et ressemblaient moins à des villes sujettes qu'à de petites républiques indépendantes. On leur permettait, en effet, d'élire leurs magistrats, et leurs pro-

L'empire est partagé entre :

Ap. J. C.	Ap. J. C.	Ap. J. C.	Ap. J. C.
284 Dioclétien.	286 Herculius.	292 Constance Chlore.	292 Galère.
305 Sévère II.	305 Maximien.	306 Constantin.	307 Licinius.

323 Constantin seul.

337 Constantin II, dit le jeune, Constance II et Constant.

361 Julien l'Apostat.

363 Jovien.

EMPEREURS D'OCCIDENT.	EMPEREURS D'ORIENT.
364 Valentinien.	364 Valens.
375 Gratien.	
375 Valentinien II.	379 Théodose le Grand.
395 Honorius.	395 Arcadius.
424 Valentinien III.	408 Théodose le Jeune.
455 Maxime.	450 Marcien.
455 Avitus.	
457 Majorien.	457 Léon I.
461 Sévère III.	
467 Anthémius.	
472 Olybrius.	476 Destruction de l'empire d'Occident
473 Glycérius.	
474 Julius Nepos.	
475 Romulus Augustus.	

pres lois coexistaient avec celles de l'empire. — Les *colonies*, au contraire, étaient obligées de vivre sous les lois que leur imposaient les Romains, et, par ce motif, la forme de leur gouvernement différait peu du gouvernement de Rome. Ainsi, au lieu du peuple et du *sénat*, on y voyait le peuple et les *décurions*, parmi lesquels on choisissait, chaque année, à l'instar des consuls, deux ou quatre magistrats, appelés *duumviri*, ou *quatuorviri*. — Les villes *alliées* étaient celles qui jouissaient du privilége de se gouverner elles-mêmes en payant seulement un tribut annuel. — Les *préfectures* occupaient le dernier rang. On nommait ainsi les villes soumises à l'autorité absolue d'un *préfet* que les Romains y envoyaient chaque année.

Les villes alliées furent d'abord les plus nombreuses; mais, plus tard, il y eut divers changements : les villes passèrent d'une condition à une autre, et du temps des empereurs, le nombre des colonies surpassa celui des autres villes.

Dans la Campanie, on trouvait sous la condition de colonies : Calvi, Sessa, Sinuessa, Pouzzol, Vulturnum, Linternum, Nola, Suessula, Pompéi, Capoue, Casilinum, Calazia, Aquaviva, Acerra, Formia, Atella, Teano, Abella. Dans la Lucanie : Pœstum, Buscentum (Policastro), Conza, etc. Dans le Samnium : Saticula, Casinum, Isernia, Bojano, Telese, Samnium, Venafro, Sepino, Avellino, et plusieurs autres villes dont il ne reste plus de trace. Dans la Pouille : Siponte, Venosa, Lucera, Bénévent. Dans le Salentin : Brindes, Lupia (Larocca) et Otrante. Dans le Brutium : Valenzia (Bivona), Tempsa (Malvito), Besidia (Bisignano), Reggio, Crotone, Mamertum (Martorano), Cassanum, Locres (Girace), Petelia (Policastro), Squillace, Neptunia, Ruscia (Rossano) et Turrium (Terranova).

Plusieurs de ces villes changèrent encore de condi-

tion, et tombèrent au rang des préfectures, telles furent Capoue, Cumes, Casilinum, Vulturnum, Linternum, Pouzzol, Acerra, Suessula, Atella et Calazia.

Au nombre des villes alliées figuraient Tarente, Locres, Reggio et Naples, cités d'origine grecque, qui conservèrent longtemps les lois, les usages et la langue des Grecs. Naples eut, ainsi qu'Athènes, ses *arckontes* de l'ordre des sénateurs et des chevaliers, et ses *démarques* de l'ordre du peuple. Les citoyens y furent également partagés en *fratries* ou curies, espèces de *confréries* ou de corps composés des parents d'une même famille et d'habitants d'un même quartier. Ces confréries, comprenant ordinairement trente familles, se réunissaient dans un édifice où l'on élevait un autel consacré au culte de quelque divinité ou de quelque héros; selon certains auteurs, telle serait l'origine des *sedili*, *seggi*, ou siéges des nobles, dont nous parlerons souvent dans le cours de cette histoire.

Ces usages se conservèrent jusque sous le règne d'Auguste; mais, dans la suite, Naples étant devenue *colonie* latine, et, par conséquent, toujours plus dépendante des Romains, abandonna peu à peu les coutumes grecques; elle prit le titre de république, adopta les noms de *sénat et peuple*, et, comme les autres villes, eut des édiles, des questeurs, des censeurs, et tous les officiers de l'administration romaine. Cependant Naples ne perdit point alors ses anciens priviléges, et, à la réserve d'un tribut de vaisseaux qu'elle fournissait aux Romains comme une marque de subordination, elle conserva une liberté si grande, que les exilés de Rome pouvaient y fixer leur séjour, comme dans une ville située hors du territoire.

Il est vrai qu'à cette époque, Naples n'avait pas, comme aujourd'hui, l'importance d'une grande capitale. La première ville des régions méridionales de

l'Italie était alors Capoue qui, par son étendue, sa population et son opulence, pouvait être comparée à Rome et à Carthage.

Les autres villes les plus célèbres étaient, dans la Pouille : Bénévent, Bari, Luceria, Siponte, Venoza, patrie d'Horace ; dans la Lucanie : Sulmone, qui donna le jour à Ovide; dans le Brutium : Tarente, Crotone, Reggio, Locres, Squilace, contrée féconde en grands hommes, et berceau d'une des fameuses sectes de philosophie, dont le chef fut Pythagore; et enfin, dans d'autres régions, Salerne, Samnium, Pœstum, Cumes, Misène, Baïa, Héraclée, Pompéi, etc. Tel était ce pays célèbre qui naguère avait reçu le nom de *Grande Grèce*.

En Sicile, les malheurs de la guerre avaient porté la désolation dans la plus grande partie du territoire. Les puissantes colonies grecques de l'antique *Trinacria*, les opulentes cités de la côte méridionale que leurs relations avec la Grèce et l'Afrique avaient élevées à un si haut degré de splendeur, étaient dépeuplées ou détruites. Syracuse, Agrigente et Sélinonte couvraient déjà le sol de leurs débris gigantesques. Cependant, sous les empereurs, les villes de la côte septentrionale, sans cesse en contact avec l'Italie, Palerme, Céphalonie, Tyndare, Messine, Tauroménium et Catane prirent bientôt une vie nouvelle, et devinrent riches, peuplées et puissantes.

La forme du gouvernement et la division du pays en *régions*, établies par Auguste, durèrent jusqu'au temps d'Adrien (130 ans après J. C.). L'Italie fut alors partagée en dix-sept *provinces*, dont firent partie la Sicile, la Sardaigne et la Corse; leur administration fut confiée à des *consulaires*, des *correcteurs* ou des *présidents*.

Les provinces gouvernées par les *consulaires* étaient :

1° Venise et l'Istrie; 2° l'Émilie; 3° la Ligurie; 4° la Flaminie et le Picenum Annonaire; 5° la Tuscie et l'Ombrie; 6° le Picenum suburbicaire; 7° la Campanie; 8° la Sicile.

Les provinces soumises aux *correcteurs* étaient : 1° la Pouille et la Calabre; 2° la Lucanie et le Brutium.

Les dernières obéissaient aux *présidents*, savoir : 1° les Alpes cottiennes; 2° la Rhétie première; 3° la Rhétie seconde; 4° le Samnium; 5° la Valérie; 6° la Sardaigne; 7° la Corse.

Par suite de cette division nouvelle, l'étendue de pays qui forme présentement le royaume de Naples, se composa de quatre provinces, c'est-à-dire d'une partie de la Campanie, de la Pouille et de la Calabre, de la Lucanie et du Brutium, et enfin du Samnium. Mais, à partir de cette époque, Naples, ainsi que les autres villes, se virent privées des prérogatives que leur avaient assurées leurs conditions de *municipales*, *colonies* ou *villes alliées*, et le despotisme des nouveaux gouverneurs porta un coup mortel aux libertés de l'Italie. Cet état de choses subsista néanmoins pendant deux siècles, grâce aux lumières qu'entretenaient en Occident et en Orient les célèbres académies de Rome et de Béryte, la *ville des lois;* grâce à l'excellence et à la sagesse de la législation romaine qui, de nos jours encore, sert de modèle et de fondement au droit civil des nations civilisées; grâce enfin au génie et à l'éloquence d'une foule de jurisconsultes, dont Cicéron a pu dire que leur demeure était comme l'oracle de la ville.

Mais, vers l'année 325, Constantin donna une nouvelle forme à l'empire, qu'il partagea en empire d'Orient et en empire d'Occident. Constantinople, devint la capitale de l'Orient, avec un sénat, un

préfet et des consuls, et Rome, la capitale de l'Occident.

L'ancien empire fut alors divisé en quatre *districts*, renfermant chacun plusieurs *diocèses*, et gouvernés par un *préfet du prétoire*. Ces districts étaient celui d'Orient, de l'Illyrie, des Gaules et de l'Italie.

Le préfet du prétoire d'Italie eut trois diocèses sous sa dépendance : l'Illyrie, l'Afrique et l'Italie, qui, comme au temps d'Adrien, resta subdivisée en dix-sept provinces consulaires, correctoriales ou présidiales. En outre ces provinces eurent d'autres magistrats plus spécialement chargés de leur administration; on les divisa en deux *vicariats* : celui de Rome, et celui d'Italie ayant Milan pour capitale. Dix provinces dépendirent du vicaire de Rome, et, par ce motif, furent appelées *suburbicaires*, savoir : la Campanie, l'Étrurie et l'Ombrie, le Picenum suburbicaire, la Sicile, la Pouille et la Calabre, la Lucanie et le Brutium, le Samnium, la Sardaigne, l'île de Corse et la Valérie. — Le vicariat d'Italie se composa de sept provinces : la Ligurie, l'Émilie, la Flaminie et le Picenum annonaire, la Vénétie et l'Istrie, les Alpes et les deux Rhéties.

En résumé, les grands officiers de l'empire, *judices majores*, furent, dans l'ordre hiérarchique, les préfets du prétoire, qui ne reconnaissaient de supérieurs que les empereurs eux-mêmes; les préfets de Rome et de Constantinople; les proconsuls de l'Achaïe et de l'Asie, en Orient, et celui de l'Afrique, en Occident; les vicaires ou vice-préfets. Puis venaient les recteurs, *judices minores*, dont les fonctions principales consistaient à expédier les procès civils ou criminels, puis les consulaires, les correcteurs et enfin les présidents.

Cependant, le siége de l'empire transféré en Orient, le temps n'est pas éloigné où le destin de Rome va

s'accomplir. Déjà, depuis longtemps, les vices du gouvernement, les concussions des ministres, le relâchement de la discipline, la corruption des mœurs, la dégradation des âmes et l'avilissement du nom romain, avaient produit une désorganisation complète dans toutes les parties du corps social. L'éloignement des empereurs vint précipiter la chute de l'ancienne maîtresse du monde en l'affaiblissant à un tel point que, pour la conquérir, les barbares du Nord n'eurent plus qu'à franchir les Alpes. Indiquons largement les principaux traits de cette histoire.

En remontant au temps d'Alexandre Sévère (223 ans de l'ère chrétienne) nous voyons les Goths et les Vandales assaillir les provinces romaines, s'emparer de Marcionopolis, capitale de la seconde Mœsie et de Philippopolis, ville de Thrace. Plus tard, ils taillent en pièces une armée romaine commandée par l'empereur Dèce en personne, qui perd la vie dans la bataille. — Sous Gallus, de nouveaux essaims de barbares répandent la consternation dans les provinces de l'Illyrie et portent la terreur jusqu'aux pieds du Capitole. Repoussés d'abord et poursuivis au delà du Danube, ils reviennent à la charge, et l'empereur n'obtient la paix qu'à la condition honteuse de leur payer un tribut annuel. — Bientôt l'empire est attaqué de tous côtés par les Francs, les Allemands, les Goths et les Perses, et son histoire n'offre plus qu'une suite non interrompue de calamités et de confusion. Claude eut la gloire de sauver l'Italie en remportant, sous les murs de Naissus, en Dardanie, une victoire célèbre contre une armée de trois cent mille barbares; mais les successeurs de cet empereur ne continrent qu'avec peine les tribus sauvages dont les incursions fréquentes ne cessaient d'inquiéter les frontières. Toutefois Aurélien repoussa les Allemands qui avaient envahi l'Italie;

Probus transporta au delà du Danube le théâtre de la guerre et remporta sur les Germains de brillantes victoires qui délivrèrent les Gaules de leurs incursions. — Depuis cette époque jusqu'à l'abdication de Dioclétien en 305, la tranquillité ne fut pas dangereusement troublée dans l'intérieur de l'empire. Quelques troubles dans la Gaule promptement apaisés, une victoire mémorable remportée par Carus sur les Sarmates, en Illyrie, et plusieurs expéditions heureuses contre les Perses, sont les principaux événements de cette période. Mais la mort de Dioclétien fut suivie de dix-huit années de désordres et de guerres civiles, qui ne s'apaisèrent que lorsque Constantin eut réuni dans ses mains victorieuses les rênes de l'État, alors partagées entre quatre *Césars*. — Peu de temps après, les provinces illyriennes ayant été assaillies par les Goths alliés aux Sarmates des Palus-Méotides, Constantin passa le Danube avec ses légions, remporta sur les barbares des victoires éclatantes, et, selon quelques historiens, poursuivit le cours de ses exploits jusqu'au fond de la Scythie (322).

Mais les Huns, chassés de leurs déserts par des ennemis inconnus, s'ébranlent à leur tour; ils se jettent d'abord sur les Goths devenus les alliés de l'empire, et ceux-ci retombent sur les provinces de l'Occident, en implorant la protection des Romains. Après une longue hésitation dans son conseil, Valens expédie aux gouvernements des provinces l'ordre fatal d'accueillir la nation des Goths, évaluée à un million d'âmes. Les barbares passent le Danube, mais bientôt, réduits à la misère ou inhumainement traités par les Romains, ils lèvent l'étendard de la révolte, et, sous la conduite de Fritigern, taillent en pièces une armée impériale, près de Marcianopolis. A cette nouvelle, une foule de tribus et les Huns eux-mêmes accourent se ranger sous les

ordres du chef ou du roi victorieux, et le 9 août 378, ils remportent de nouveau contre Valens la mémorable victoire d'Adrianople.

Il ne fallait rien moins que le génie de Théodose pour relever avec quelque gloire les aigles humiliées de l'empire. La fortune seconda la politique du nouvel empereur. Fritigern mourut, et, à cette occasion, l'ancienne jalousie des Ostrogoths (Goths orientaux) et des Visigoths (Goths occidentaux) se réveilla dans les rangs des barbares. Les officiers de Théodose profitèrent alors si habilement de leurs divisions, en achetant par des dons et des promesses les services des uns et la retraite des autres, que, quatre ans après la défaite et la mort de Valens, Athanaric, successeur de Fritigern, passa avec son armée tout entière sous les drapeaux de l'empereur romain. Peu de temps après, un traité fut signé, qui fixa l'établissement des Goths dans l'empire, assura leurs priviléges et stipula leurs obligations. 40,000 barbares furent en conséquence entretenus à grands frais pour la défense de l'Orient; en un mot, on leur livra le cœur même de l'empire, à l'époque où les dernières étincelles du génie militaire s'éteignaient dans les armées romaines! — Théodose mourut le 17 janvier 395, et l'hiver s'était à peine écoulé que déjà, sous divers prétextes, toute la nation des Goths avait repris les armes contre Honorius et Arcadius, qui s'étaient partagé la succession de leur père. Les Goths étaient alors dirigés par le génie adroit et profond d'Alaric. Ce général célèbre marcha droit en Grèce, qu'il saccagea sans rencontrer un seul ennemi armé. Enfin, Stilicon, gouverneur des provinces d'Occident, s'avança à sa rencontre, mais il n'atteignit Alaric qu'au moment où celui-ci venait de conclure un traité avec les ministres de Constantinople, et alors la crainte d'une guerre civile engagea

Stilicon à se retirer des États d'Arcadius, empereur d'Orient. Alaric poursuivit donc sa marche victorieuse, et au moment où Arcadius le nommait maître général de l'Illyrie, il était proclamé roi des Visigoths dans une réunion de tous les chefs barbares. Ainsi, armé d'une double autorité, il dissimula quelque temps ses desseins; mais bientôt il osa déclarer et exécuter l'audacieuse résolution de se rendre maître de l'empire d'Occident. L'approche de son armée remplit de consternation l'Italie. L'empereur Honorius, dont la cour était fixée à Milan, s'enfuit épouvanté du côté des Alpes, et trouva une retraite dans les fortifications d'Asti, ville du Piémont qui fut aussitôt assiégée par le roi barbare. Stilicon accourut au secours de son maître, délivra la ville et poursuivit les Goths qui, taillés en pièces aux environs de Pollentia, furent obligés de repasser le Pô. Cependant, le danger qu'avait couru l'empereur dans son palais de Milan le décida à choisir pour retraite quelque forteresse d'Italie, et Ravenne devint alors sa principale résidence.

A la suite d'obscures intrigues de cour, la disgrâce et le supplice de Stilicon furent le prix de ses éclatants services; mais la mort du vainqueur des barbares fut, pour ainsi dire, le signal du sac de Rome. Alaric envahit de nouveau l'Italie, sous prétexte que les ministres d'Honorius éludaient le payement des quatre mille livres d'or votées par le sénat pour arrêter ses entreprises. Cette fois, le roi des Goths ne s'arrêta que sous les murs de la ville éternelle, dont les habitants furent bientôt réduits à implorer sa clémence. Alaric consentit à lever le siége, moyennant cinq mille livres pesant d'or, trente mille livres d'argent, quatre mille robes de soie, trois mille pièces de fin drap d'écarlate, et trois mille livres de poivre. —

Mais les négociations entamées pour la ratification de ce traité ayant échoué par l'obstination aveugle de la cour de Ravenne, Alaric rallia son armée, se rendit maître de Rome et proclama empereur le préfet Attale. Presque toute l'Italie s'était soumise à la puissance des barbares, lorsqu'un renfort de troupes entré dans le port de Ravenne vint rendre le courage au parti d'Honorius. Alaric parut alors plus disposé à la paix, et, renversant le principal obstacle qui devait s'opposer à la conclusion d'un traité, il commença par dépouiller Attale de la pourpre et du diadème. Malheureusement, la cour de Ravenne méprisa encore les bonnes dispositions du roi des Goths, et les calamités de Rome expièrent pour la troisième fois les fautes et l'extravagance de ses ministres. Alaric, dévoré de la soif du pillage et de la vengeance, reparut avec son armée sous les murs de Rome consternée; et 1163 ans après sa fondation, cette cité impériale, qui avait soumis et policé l'univers, fut livrée à la fureur des soldats barbares.—Au bout de six jours entiers de pillage, les Goths, chargés des plus riches dépouilles, s'avancèrent du côté de Naples. Ils dévastèrent la Campanie, la Pouille et la Calabre, la Lucanie et le Sammium, rêvant déjà la conquête de la Sicile et même celle de l'Afrique; mais la perte d'une première division de l'armée, engloutie par une tempête dans le détroit de Messine, fit échouer cette entreprise. Alaric fut si vivement affligé de cet échec qu'il en mourut de douleur, près de la ville de Cosenza.

Ataulfe, son successeur, adopta une autre politique. Il suspendit les opérations de la guerre, négocia sérieusement un traité de paix avec la cour impériale, et épousa Placidie, sœur des empereurs.

418.—Théodose II, fils d'Arcadius, lui succéda à l'empire d'Orient; son indifférence pour les affaires

d'Occident fut cause que tous les barbares purent s'affermir dans leurs récentes conquêtes. Ainsi, les Vandales dominèrent en Afrique, les Alains et les Visigoths en Espagne; et non-seulement les Francs et les Bourguignons s'emparèrent des Gaules, mais encore imposèrent leurs noms aux contrées qu'ils occupèrent.

L'empire d'Occident tombait en lambeaux. Les Huns arrivèrent de nouveau pour compléter sa destruction, entraînant à leur suite, sous les drapeaux de leur roi Attila, les Gépides, les Hérules, les Thuringiens, les Ostrogoths, et plusieurs autres hordes. Le roi des Huns mit le siége devant Aquilée, pilla cette ville, et ravagea tous les pays d'alentour. Une partie des habitants en fuite se réfugia sur les bords de l'Adriatique, et ce fut de là que prit naissance la ville de Venise. Après la prise d'Aquilée et d'un grand nombre d'autres villes, Attila se tourna vers Rome, mais il respecta ses murs, fléchi par les prières de saint Léon : l'éloquence du pontife, ses larmes, et son aspect majestueux inspirèrent au roi barbare un tel sentiment de vénération pour le père spirituel des chrétiens, qu'il abandonna l'Italie peu de temps après et se retira en Pannonie, où il mourut (453 de J. C.).

Après sa mort, Vélamir, roi des Ostrogoths, défit les fils d'Attila et contraignit ses Huns à repasser le Danube. Cet événement aurait dû contribuer à la sûreté de l'empire d'Occident, mais ses faibles monarques semblaient se faire un jeu de saper les fondements de leur propre puissance. Après la mort de Valentinien, assassiné dans une fête, le Romain Maxime se revêtit de la pourpre et obligea l'impératrice Eudoxie à s'unir à lui. Cette insulte faite à une princesse de sang royal fut expiée par un nouveau pillage de Rome. La veuve de Valentinien, brûlant

de se venger, encouragea secrètement Genséric, roi des Vandales, à passer de l'Afrique en Italie. Ce prince accourut aussitôt à la tête d'une nombreuse armée, et s'empara de Rome, qu'il saccagea pendant quatorze jours entiers; puis, chargé de butin, il retourna à Carthage en pillant ou détruisant les villes qui se trouvaient sur son chemin, telles que Capoue, Nola et beaucoup d'autres.

Le Romain Avitus succéda à Maxime. Vinrent ensuite les empereurs Majorien, Sévère et Anthémius. Celui-ci, de concert avec Léon, empereur d'Orient, fit de grands préparatifs pour délivrer l'Afrique de la tyrannie de Genséric, mais plusieurs expéditions tentées sans succès n'empêchèrent pas les Vandales de ravager souvent la Sicile et les côtes méridionales de l'Italie. Enfin les barbares restent les maîtres de l'empire. Une insurrection militaire renversa l'empereur Népos, et le *patrice* Oreste, maître du pouvoir, fit proclamer empereur son fils Augustule; une autre insurrection militaire renversa le faible Augustule, et, aux acclamations des soldats, le patrice Odoacre s'empara de la couronne et la garda pour lui. Le barbare couronné ne se montra pas indigne du haut rang où la fortune venait de l'élever. Les Romains et les sénateurs eux-mêmes lui prêtèrent leur concours, et Augustule se retira, assuré d'un revenu de six mille pièces d'or, dans une villa de la baie de Naples, ancienne résidence de Lucullus. Ainsi finit l'empire d'Occident (476).

II.

Établissement du christianisme.

Pendant qu'une grande révolution politique s'accomplissait en Occident, une révolution morale bien autrement grande s'était accomplie. Une idée nouvelle, apportée du fond de la Judée par de pauvres pêcheurs, s'était répandue dans le monde et jetait chaque jour des racines plus profondes dans le cœur des hommes, au milieu des débris du polythéisme. Après avoir montré l'empire romain succombant sous les coups des conquérants de la terre, esquissons rapidement la marche triomphante de ces conquérants des âmes, qui vont changer la face de l'univers.

La Providence a couvert d'un voile mystérieux le berceau de l'Église, et l'histoire ne fournit que des notions obscures sur l'établissement des premières congrégations chrétiennes. Cependant tout porte à croire que, dans les deux premiers siècles, la population chrétienne la plus nombreuse se trouva renfermée, de l'Euphrate à la mer d'Ionie, dans les riches provinces où les disciples de Jésus-Christ avaient jeté les semences de l'Évangile. Les îles de Crète et de Chypre, les provinces de Thrace et de Macédoine accueillirent favorablement la religion nouvelle, ainsi que les villes de Corinthe, de Sparte et d'Athènes. Aux témoignages rendus par les fidèles, on peut ajouter l'aveu et les alarmes des gentils eux-mêmes ; Lucien et Pline attestent que, quatre-vingts ans après la naissance de Jésus-Christ, non-seulement les lumières de l'Évangile étaient répandues dans les villes,

mais encore qu'elles avaient pénétré dans les campagnes du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce et de la Bithynie. Le commerce étendu d'Alexandrie et sa situation près de la Palestine facilitèrent l'introduction des missionnaires chrétiens dans cette ville. La parole de Dieu triompha d'abord lentement des préjugés des Égyptiens très-attachés au culte de leurs anciennes idoles; mais néanmoins les villes de l'Égypte se remplirent bientôt de fidèles, et les déserts de la Thébaïde se peuplèrent de pieux solitaires.

Les provinces plus éloignées de l'Afrique, de l'Espagne, de la Gaule et de la Grande-Bretagne, reçurent à leur tour la visite de fervents disciples qui apportèrent la foi nouvelle et fondèrent des églises dans un grand nombre de villes. Aussi, dès le second siècle, dans la Gaule, les villes de Lyon, de Vienne, d'Arles, de Narbonne, de Toulouse, de Limoges, de Clermont, de Tours et de Paris, renfermaient de nombreuses congrégations de chrétiens. Et un peu plus tard brillait dans les diocèses de l'Afrique et se reflétait sur l'Église entière tout l'éclat des talents et des vertus de saint Cyprien, de Tertullien et de Lactance.

A Rome, selon Tacite, les chrétiens du temps de Néron, c'est-à-dire vers l'année 54, composaient déjà une *très-grande multitude*. Mais que faut-il entendre par ces mots? Dans la première moitié du IIIe siècle, c'est-à-dire beaucoup plus tard, telle était la composition de l'Église de Rome : Un évêque, — quarante-six prêtres, — sept diacres, autant de sous-diacres, — quarante-deux acolytes et cinquante lecteurs, exorcistes et portiers. Or, comme on ne saurait admettre que la population de Rome qui, sous Auguste, était de deux millions deux cent soixante-cinq mille âmes, ne fût pas au moins d'un million au IIIe siècle,

en supposant le nombre des prêtres en rapport avec les besoins du culte et la quantité des fidèles, on pourra en conclure que la capitale de l'empire renfermait à cette époque, et à plus forte raison du temps de Néron, une population païenne infiniment plus considérable que la *multitude* des chrétiens.

Il en était, sans doute, ainsi à Naples qui suivait en tout l'exemple de Rome. Les empereurs, attirés fréquemment dans cette ville par la renommée de ses spectacles, de ses fêtes, de ses jeux *lampadiques*, y protégèrent longtemps le culte de la religion païenne, qui ne fut entièrement aboli qu'au temps d'Arcadius et d'Honorius. Quoi qu'il en soit, le christianisme pénétra de très-bonne heure dans le midi de la péninsule italienne. On assure même qu'en se rendant à Rome, saint Pierre lui-même y prêcha l'Évangile ; et toujours est-il que Naples, Capoue, Nola, Pouzzol, Cumes, Bénévent, Siponte, Bari, Otrante, Tarente, Reggio et Salerne, comptent un très-grand nombre d'évêques des premiers siècles.

Les apôtres ou les disciples des apôtres ne se contentèrent pas de propager la lumière de l'Évangile dans la plus grande partie de l'empire romain : ils répandirent leur précieuse semence jusqu'aux extrémités du monde. On sait par la tradition que saint Thomas la porta dans les Indes, saint Jean dans l'Asie Mineure, saint André chez les Scythes, saint Philippe dans la haute Asie, saint Barthélemi dans la grande Arménie, saint Matthieu dans la Perse, saint Simon en Mésopotamie, saint Jude dans l'Arabie, et saint Matthias en Éthiopie.

Ainsi, tandis que des flots de barbares inondaient les provinces de Rome, saccageant les villes, dévastant les campagnes, et s'imposant aux peuples par la terreur de la mort, tandis que les sages frémissaient

de tous les symptômes qui menaçaient le vieux monde, les soldats de Jésus-Christ, sans autres armes que des paroles de paix et de fraternité, parvenaient à asseoir les fondements d'une civilisation nouvelle, et, par la seule ferveur de leur foi, par la simple prédication d'une morale sublime, remportaient, au péril de leur vie, des victoires chaque jour plus éclatantes. Que d'enseignements dans ce merveilleux contraste!

Quand on considère la pureté de la religion chrétienne, la sainteté de sa morale et la vie austère des chrétiens des premiers siècles, on se demande avec étonnement par quel miracle une doctrine si bienfaisante ne fut pas accueillie avec transport, même par un monde idolâtre. L'étonnement redouble quand on songe à la tolérance universelle du polythéisme qui élevait des autels même AUX DIEUX INCONNUS, et l'on serait tenté de croire que le christianisme n'eut jamais de risques sérieux à courir auprès des princes, jusqu'alors indifférents aux formes de la religion. Mais Celui *dont la nourriture avait été de faire la volonté de son Père* avait annoncé à ses disciples les cruelles vicissitudes qui devaient éprouver leur foi. Il avait prédit que son Église serait persécutée par les puissances de la terre, et cette prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Soixante-dix ans environ après la mort de Jésus-Christ, les apôtres furent condamnés aux plus cruels supplices. Saint Pierre expira sur une croix; saint Paul eut la tête tranchée. Néron, qui régnait alors, fut le premier empereur romain qui ordonna des persécutions contre les chrétiens. Un incendie, qui consuma plusieurs quartiers de la ville de Rome, servit de prétexte à l'édit impérial qui défendait d'embrasser la religion nouvelle, et fut le signal de la *première persécution* générale, pendant laquelle une foule de fidèles périrent dans les plus

horribles tourments. Les empereurs qui suivirent Néron laissèrent quelque repos aux chrétiens, mais le lâche Domitien, toujours prêt à verser le sang, entreprit à son tour de renverser l'Église de Dieu, et commença la *seconde persécution* générale que le martyre de saint Jean a rendue célèbre (an 93). Dix ans plus tard, l'empereur Trajan ordonna l'exécution des lois sanguinaires rendues par ses prédécesseurs, et sous son règne il y eut un grand nombre de martyrs : saint Siméon, évêque de Jérusalem, subit le supplice de la croix, comme son divin maître, et saint Ignace fut condamné par l'empereur lui-même à mourir sous les dents des lions du cirque. En l'année 166, Marc Aurèle, se faisant l'instrument des calomnies dont on accablait le christianisme, donna le signal de la *quatrième persécution* qui commença en Asie. Elle fut d'une grande violence, et valut la palme du martyre à saint Polycarpe, évêque de Smyrne. Peu de temps après, la tempête éclatait dans les Gaules, et saint Pothin, évêque de Lyon, ainsi qu'un grand nombre d'autres prêtres, rendaient d'éclatants témoignages de la divinité du Sauveur. L'Église jouit de quelque tranquillité après la mort de Marc Aurèle; mais ce calme fut bientôt interrompu par les sanglants édits de l'empereur Sévère. Alors les supplices recommencèrent en Égypte, où un grand nombre de fidèles répandirent leur sang pour la foi; dans les Gaules, où saint Irénée, évêque de Lyon, fut égorgé dans un massacre général des chrétiens de cette ville (202); et en Afrique, où la célèbre Église de Carthage, qu'illustrait le génie d'Origène, fut décimée par les bourreaux (205). Les successeurs de Sévère accordèrent aux chrétiens une trêve de vingt-quatre ans, et ceux-ci en profitèrent pour se préparer à de nouveaux combats. Maximin, qui monta

sur le trône en 235, les persécuta avec fureur pendant les trois ans que dura son règne. L'empereur Dèce continua la persécution que signalent des cruautés inouïes, le martyre du pape saint Fabien et celui de saint Alexandre, évêque de Jérusalem (249). Les empereurs Valérien, en 257, et Aurélien, en 274, se montrèrent aussi les ennemis impitoyables de l'Église; mais en vain, depuis trois siècles, les souverains de Rome s'acharnaient à la destruction du christianisme, les supplices n'avaient servi qu'à multiplier ceux qu'on voulait détruire. Enfin Dioclétien tenta, en 303, un dernier effort pour sauver les dieux du paganisme; il envoya à tous les gouverneurs de province l'ordre d'abattre les églises chrétiennes, et de brûler les saintes Écritures. Des flots de sang inondèrent l'empire, et la ville de Naples conserve religieusement la mémoire et le culte du fameux Janvier, évêque de Bénévent, qui souffrit le martyre à cette époque. Tout à coup Constance Chlore et Galère succédèrent à Dioclétien et à Maximien, qui se démirent de la pourpre impériale. De ce moment, une ère de tolérance s'ouvrit pour l'Église, et bientôt, la victoire ayant réuni sur la tête de Constantin les couronnes d'Orient et d'Occident, le christianisme triomphant monta sur le trône (312).

Les chrétiens, persécutés pendant trois siècles, devinrent alors les sujets influents de l'empire, et, sous la protection de Constantin, ne tardèrent pas à oublier les malheurs du passé. Les conversions se multiplièrent à l'infini dans toutes les provinces, et, les assemblées de fidèles, reléguées autrefois dans des lieux obscurs ou dans des retraites souterraines, purent disposer, pour l'exercice de leur culte, de basiliques décorées avec magnificence. Peu à peu l'organisation de l'Église se développa, la hiérarchie

fut fixée, la discipline s'établit, et le catholicisme, composé jusqu'alors de congrégations dispersées, prit la forme d'un gouvernement stable et régulier. À cette époque, ce gouvernement se composait du souverain pontife, résidant à Rome, successeur des successeurs de saint Pierre, prince des apôtres, et de dix-huit cents évêques, dont mille étaient répandus dans la Grèce, et huit cents dans le pays latin. On peut juger par ces chiffres de l'immense extension du catholicisme dès le commencement du IVe siècle.

L'établissement du christianisme, en ne le considérant que sous un point de vue purement historique, est la révolution la plus extraordinaire qui se soit jamais accomplie dans le monde; car, il n'est pas un coin du globe qui ait échappé à son influence civilisatrice. Nous avons donc cru devoir consacrer quelques mots à sa naissance, à ses progrès, à ses persécutions et à son triomphe. Maintenant, en raison de l'importance du rôle qu'ont joué les papes en Italie, et particulièrement dans le royaume des Deux-Siciles, non-seulement comme chefs spirituels, mais encore comme souverains temporels, nous compléterons cette esquisse par une table chronologique des souverains pontifes, qui est elle-même un résumé complet de l'histoire entière de l'Église.

42 St. Pierre de Bethsaïs en Galilée, établit le siége à Rome.
65 St. Lin, de Volterre en Toscane.
78 St. Anaclet, ou Clet, Athénien.
91 St. Clément I, Romain.
100 St. Évariste, de Bethléem.
109 St. Alexandre I, Romain.
119 St. Sixte I, Romain, de la famille *Elvidia*.
127 St. Télesphore, Grec.
139 St. Hygin, Athénien.
142 St. Pie I, Aquiléien.
157 St. Anicet, Syrien.
168 St. Soter, de Fondi en Campanie.
177 St. Éleuthère de Nicopolis.
193 St. Victor I, Africain.

202 St. Zéphyrin, Romain.
219 St. Calixte I, Romain, de la famille *Domitia*.
223 St. Urbain I, Romain.
230 St. Pontien, Romain, de la famille *Calfurnia*.
235 St. Anthère, Grec.
236 St. Fabien, Romain, de la famille *Fabia*.
251 St. Cornélius, Romain.
252 St. Luce I, Romain.
253 St. Étienne I, Romain.
257 St. Sixte II, Athénien.
259 St. Denis, Grec.
269 St. Félix I, Romain.
275 St. Eutychien, Toscan.
284 St. Caïus, Dalmate.
296 St. Marcellin, Romain.
308 St. Marcel I, Romain.
310 St. Eusèbe, de Cassano en Calabre.
311 St. Melchiade, Africain.
314 St. Sylvestre I, Romain.
336 St. Marc, Romain.
337 St. Jules I, Romain.
352 Libère, Romain, que certains auteurs croient de la famille *Savelli*.
St. Félix II, Romain : il est du nombre des Papes de ce nom; il a joui de l'autorité pontificale pendant l'exil de Libère, dans l'espace de plus de deux ans, ou comme son vicaire, ou parce qu'il fut créé Pape avec son consentement; ensuite il renonça au Pontificat.
366 St. Damase I, Portugais.
384 St. Sirice, Romain.
398 St. Anastase I, Romain.
401 St. Innocent I, d'Albano.
417 St. Zozime, Grec.
418 St. Boniface I, Romain.
422 St. Célestin I, de la Campanie.
432 St. Sixte III, Romain.
440 St. Léon I, dit le Grand, Romain.
461 St. Hilare, ou Hilaire, de Cagliari.
467 St. Simplice, Tiburtin.
483 St. Félix III, Romain.
492 St. Gélase I, Romain.
496 St. Anastase II, Romain.
498 St. Symmaque, de Sardaigne.
514 St. Hormisdas, de Frosinone,
523 St. Jean I, Toscan.
526 St. Félix IV, de Bénévent.
530 Boniface II, Romain.
532 Jean II, Romain.
535 St. Agapit I, Romain.
536 St. Sylvère, de Frosinone.
538 Vigile, Romain.
555 Pélage I, Romain.
560 Jean III, Romain.
574 Benoît I, Romain.
578 Pélage II, Romain.
590 St. Grégoire I, dit le Grand, Romain.
604 Sabinien, de Volterre.
607 Boniface III, Romain.
608 Boniface IV, de Valéria dans le pays des Marses.
615 St. Dieudonné, Romain.
619 Boniface V, Napolitain.
625 Honorius I, de la Campanie.
640 Séverin, Romain. Il régna deux mois et quatre jours.
640 Jean IV, de la Dalmatie.
642 Théodore I, Grec.
649 St. Martin I, de Todi.
654 Eugène I, Romain.
657 St. Vitalien, de Segni.
672 Adéodat, Romain.
676 Domnus I, Romain.
678 St. Agathon, Sicilien.
682 St. Léon II, Sicilien.
684 St. Benoît II, Romain.
685 Jean V, d'Antioche.
687 Conon, Sicilien. Il régna onze mois.
687 St. Serge I, originaire d'Antioche, né à Palerme.
701 Jean VI, Grec.
705 Jean VII, Grec.
708 Sisinnius, Syrien; il régna vingt jours.

708 Constantin, Syrien.
715 St. Grégoire II, Romain. Quelques auteurs croient qu'il était de la famille *Savelli*.
731 St. Grégoire III, Syrien.
741 St. Zacharie, Grec.
752 Étienne II, Romain. Il ne fut pas sacré, parce qu'il mourut trois jours après son élection.
752 Étienne III, Romain.
757 St. Paul I, Romain.
768 Étienne IV, Sicilien.
772 Adrien I, Romain.
795 St. Léon III, Romain.
816 Étienne V, Romain.
817 St. Pascal I, Romain.
824 Eugène II, Romain.
827 Valentin, Romain. Il régna un mois et dix jours.
827 Grégoire IV, Romain.
844 Serge II, Romain.
847 St. Léon IV, Romain.
855 Benoît III, Romain.
858 St. Nicolas I, Romain.
867 Adrien II, Romain.
872 Jean VIII, Romain.
882 Marin I, de Gallèse.
884 Adrien III, Romain.
885 Étienne VI, Romain.
891 Formose, Romain.
896 Boniface VI, Romain. Il régna quinze jours.
896 Étienne VII, Romain.
897 Romain de Gallèse. Il régna quatre mois.
897 Théodore II, Romain. Il régna vingt jours.
898 Jean IX, Tiburtin.
900 Benoît IV, Romain.
903 Léon V, Ardéatin. Il régna trente et un jours.
903 Christophe, Romain.
904 Serge III, Romain.
911 Anastase III, Romain.
913 Landon, Sabin.
914 Jean X, Romain.
928 Léon VI, Romain.
929 Étienne VIII, Romain.
931 Jean XI, *Conti*, Romain.
936 Léon VII, Romain.
939 Étienne IX, Allemand.
943 Marin II, Romain.
946 Agapit II, Romain.
956 Jean XII, *Conti*, Romain.
Léon VIII, intrus dans le Pontificat l'an 963, déposé, le 24 juin 964 l'usurpa de nouveau, et le retint jusqu'à sa mort en 965.
964 Benoît V, Romain.
965 Jean XIII, Romain.
972 Benoît VI, Romain.
974 Domnus II, Romain.
975 Benoît VII, *Conti*, Romain.
983 Jean XIV, évêque de Pavie, qui régna neuf mois. Francon lui ôta la vie et le Pontificat, qu'il usurpa sous le nom de
Boniface VII. Il avait déjà une fois régné par la force en tuant Benoît VI; cette fois il retint le Pontificat deux mois.
985 Jean XV, Romain, mourut quelques jours après son élection, avant d'avoir été sacré.
985 Jean XVI, Romain.
996 Grégoire V, Allemand, fils d'Othon, duc de Franconie et Carinthie.
Jean XVII, nommé Jean Philagate, Calabrais évêque de Plaisance, usurpateur du saint-siége l'an 997, aidé par Crescenzo, tyran de Rome, et chassé en 998 par l'empereur Othon III.
999 Sylvestre II, d'Aurillac en Auvergne.
1003 Jean XVIII, de Rapagnano. Il siégea quatre mois vingt-deux jours.
1003 Jean XIX, Romain.
1009 Serge IV, Romain.
1012 Benoît VIII, *Conti*, Tusculan.

1024 Jean XX, Romain.
1033 Benoît IX, Romain; il abdiqua après dix ans et sept mois de Pontificat.
1044 Grégoire VI, Romain.
1046 Clément II, Saxon.
1048 Damase II, Bavarois.
1049 St. Léon IX, d'Alsace.
1055 Victor II, Suédois.
1057 Étienne X, de la Lorraine.
1058 Benoît X, *Conti*, Romain. Il abdiqua. Plusieurs ne le croient pas légitime.
1058 Nicolas II, Bourguignon.
1061 Alexandre II, *Badagio*, Milanais.
1073 St. Grégoire VII, *Aldobrandeschi*, de Soana.
1086 Victor III, *Epifani*, de Bénévent.
1088 Urbain II, de Reims.
1099 Pascal II, de Bieda, diocèse de Viterbe.
1118 Gélase II, des *Caetani*, né à Gaëte.
1119 Callixte II, né à Quingey entre Besançon et Salins, fils de Guillaume le Grand, dit Tête hardie, comte de Bourgogne.
1124 Honorius II, de Bologne.
1130 Innocent II, Romain, de la famille *Papi* ou *Papareschi*, que l'on dit être maintenant la famille *Mattei*.
1143 Célestin II, de Città di Castello en Toscane.
1144 Luce II, *Caccianemici*, de Bologne.
1145 Eugène III, *Paganelli*, de Pise.
1153 Anastase IV, Romain.
1154 Adrien IV, *Breakspeare*, Anglais.
1159 Alexandre III, *Bandinelli*, de Sienne.
1181 Luce III, *Allucignoli* de Lucques.
1185 Urbain III, *Crivelli*, Milanais.
1187 Grégoire VIII, *De Morra*, de Bénévent. Il régna un mois et vingt-huit jours.
1187 Clément III, *Scolari*, Romain.
1191 Célestin III, *Orsini*, Romain.
1198 Innocent III, des *Conti*, de Segni, né à Anagni.
1216 Honorius III, *Savelli*, Romain.
1227 Grégoire IX, *Conti*, d'Anagni.
1242 Célestin IV, *Castiglione*, Milanais.
1243 Innocent IV, *Fieschi*, de Gênes.
1251 Alexandre IV, *Conti*, d'Anagni.
1261 Urbain IV, *Pantaléon de Court-Palais*, de Troyes en Champagne.
1265 Clément IV, *Foulquois* ou des *Folquis*, né à Saint-Gilles sur le Rhône.
1271 Grégoire X, *Visconti*, de Plaisance.
1276 Innocent V, de la Savoie. Il régna cinq mois et deux jours.
1276 Adrien V, *Fieschi*, de Gênes. Il régna trente-huit jours.
1276 Jean XXI, de Lisbonne.
1277 Nicolas III, *Orsini*, Romain.
1281 Martin II, de Montpincé; habituellement on le nomme Martin IV, parce que l'on compte sous ce nom les deux Papes Marin I et Marin II.
1285 Honorius IV, *Savelli*, Romain.
1288 Nicolas IV, *Masci*, d'Ascoli.
1294 St. Célestin V, *de Mouron*, Napolitain.
1294 Boniface VIII, *Caëtani*, d'Anagni.

1303 Benoît XI, *Boccasini*, de Trévise.
1305 Clément V, de Gouth, né à Villandraut en Gascogne.
1316 Jean XXII, d'*Euse* de Cahors.
1334 Benoît XII, Fournier, de Saverdun comté de Foix.
1342 Clément VI, *Roger*, du château de Maumont dans le Limousin.
1352 Innocent VI, *d'Aubert* de Pompadour dans le Limousin.
1362 Urbain V, *de Grimoard de Grisac*, en Gévaudan.
1370 Grégoire XI, *Roger*, né à Maumont dans le Limousin.
1378 Urbain VI, *Prignano*, Napolitain.
1389 Boniface IX, *Tomacelli*, Napolitain.
1404 Innocent VII, *Migliorati*, de Sulmone.
1406 Grégoire XII, *Corraro*, de Venise.
1409 Alexandre V, de Candie.
1410 Jean XXIII, *Cossa*, Napolitain.
1417 Martin V, *Colonna*, Romain.
1431 Eugène IV, *Condulmero*, Siennois.
1447 Nicolas V, *Parentucelli*, de Sarzane.
1455 Calixte III, *Borgia*, Espagnol.
1458 Pie II, *Piccolomini*, Siennois.
1461 Paul II, *Barbo*, Vénitien.
1471 Sixte IV, *della Rovere*, de Savone.
1485 Innocent VIII, *Cibo*, Génois.
1492 Alexandre VI, *Lenzuoli Borgia*, de Valence.
1503 Pie III, *Tedeschini Piccolomini*, Siennois. Il régna vingt-six jours.
1503 Jules II, *della Rovere*, de Savone.
1513 Léon X, *Médicis*, Florentin.
1522 Adrien VI, *Florent*, d'Utrecht.
1523 Clément VII, *Médicis*, Florentin.
1534 Paul III, *Farnèse*, Romain.
1550 Jules III, *Ciocchi*, de Monte S. Savino, né à Rome.
1555 Marcel II, *Cervini*, de Monte Pulciano. Il régna vingt et un jours.
1555 Paul IV, *Caraffa*, Napolitain.
1559 Pie IV, *Médicis*, Milanais.
1566 St. Pie V, *Ghisleri*, de la Ligurie.
1572 Grégoire XIII, *Buoncompagni*, de Bologne.
1585 Sixte V, *Peretti*, né dans le village de Grotte a mare dans les Marches.
1590 Urbain VII, *Castagna*, Romain. Il régna vingt-trois jours.
1590 Grégoire XIV, *Sfrondati*, Milanais.
1591 Innocent IX, *Facchinetti*, Bolonais.
1592 Clément VIII, *Aldobrandini*, de Florence.
1605 Léon XI, *Medicis*, Florentin. Il régna vingt-sept jours.
1605 Paul V, *Borghèse*, Romain.
1621 Grégoire XV, *Ludovisi*, de Bologne.
1623 Urbain VIII, *Barberini*, Florentin.
1644 Innocent X, *Pamphily*, Romain.
1655 Alexandre VII, *Chigi*, Siennois.
1667 Clément IX, *Rospigliosi*, Toscan.
1670 Clément X, *Altieri*, Romain.
1676 Innocent XI, *Odescalchi*, de Côme.
1689 Alexandre VIII, *Ottoboni*, Vénitien.
1691 Innocent XII, *Pignatelli*, Napolitain.
1700 Clément XI, *Albani*, d'Urbin.
1721 Innocent XIII, *Conti*, Romain.
1724 Benoît XIII, *Orsini*, Romain.

1730 Clément XII, *Corsini*, Florentin.
1740 Benoît XIV, *Lambertini*, de Bologne.
1758 Clément XIII, *Rezzonico*, Vénitien.
1769 Clément XIV, *Ganganelli*, de Saint-Ange in Vade.
1775 Pie VI, *Braschi*, de Césène.
1800 Pie VII, *Chiaramonti*, de Césène.
1823 Léon XII, *della Genga*, né à la Genga, château de sa famille.
1829 Pie VIII, *Castiglioni*, de Cingoli.
1831 Grégoire XVI, *Capellari*, de Bellune.
1846 Pie IX, des Comtes *Mastai Ferretti*, né à Sinigaglia le 13 mai 1792, élevé au siége pontifical le 17 juin 1846, et couronné le 21 du même mois.

III.

Invasion et domination des Goths. — Odoacre, Théodoric et ses successeurs. — Expéditions de Bélisaire et de Narsès sous l'empereur Justinien. — Les Goths sont chassés d'Italie.

476 - 553.

Odoacre, roi des Hérules, le premier des chefs barbares qui se soit fixé en Italie, régna quatorze ans[1]. Il respecta les mœurs et les préjugés de ses sujets, maintint toutes les anciennes institutions, rétablit le consulat d'Occident, conserva tous les rouages de l'administration romaine, et fit exécuter sévèrement les lois des empereurs. On le vit même franchir les Alpes pour châtier les peuples qui menaçaient ses frontières.

1. Chronologie des rois barbares d'Italie, d'après l'*Art de vérifier les dates*.

Ap. J. C.
476 Odoacre.
493 Théodoric.
526 Athalaric.

Ap. J. C.
534 Théodat.
536 Vitigès.
540 Heldibald ou Théodebald.
541 Éraric.
541 Totila.
552 Téjas ou Téja.

Mais, à son tour, il dut céder à la supériorité du génie et des armes de Théodoric.

Théodoric, fils de Théodemir et roi des Ostrogoths, qui occupaient alors la Mœsie et la Pannonie, avait conçu l'ambitieux projet de conquérir l'Italie. L'empereur Zénon [1], heureux de pouvoir tourner l'activité d'une nation redoutable vers des pays éloignés du centre de son empire, s'empressa de seconder cette entreprise, et bientôt Théodoric se mit en route à la tête d'une armée considérable. Odoacre marcha à sa rencontre avec des troupes aguerries, et les deux armées se rencontrèrent sur les rives de l'Isonzo, près d'Aquilée. L'engagement fut terrible, mais la fortune

1. Chronologie des empereurs d'Orient, depuis la chute de l'empire d'Occident, d'après l'*Art de vérifier les dates.*

Ap. J. C.

473 { Léon II / Zénon. / Basilisque. }
491 Anastase I.
518 Justin.
527 Justinien I.
565 Justin II.
578 Tibère II.
582 Maurice.
602 Phocas.
610 Héraclius.
641 Héraclius-Constantin.
641 Héracléonas.
641 Constant II.
668 Constant III dit Pogonat.
685 Justinien II dit Rhinotmète.
695 Léonce.
698 Absimare Tibère.
705 Justinien II, *rétabli.*
711 Filépique dit Philippique.
713 Anastase II ou Artémius.
716 Théodose III.
717 Léon III dit l'Isaurien.
741 Constantin IV dit Copronyme.

Ap. J. C.

775 Léon IV surnommé Chazare.
780 Constantin V et Irène, sa mère.
802 Nicéphore.
811 Staurace.
811 Michel Curopolate dit Rhangabe.
813 Léon V dit l'Arménien.
820 Michel le Bègue.
829 Théophile.
842 Michel III dit l'Ivrogne.
867 Basile le Macédonien.
886 Léon VI dit le Philosophe.
911 { Alexandre. / Constantin VI dit Porphyrogénète. / Romain Lécapène. / Christophe. / Étienne. / Constantin VII. }
959 Romain II dit le Jeune.
963 Nicéphore Phocas.
969 { Jean Zimiscès. / Basile II. / Constantin VIII. }
976 { Basile III. / Constantin VIII. } Frères.

favorisa Théodoric, et Odoacre fut obligé de se réfugier à Ravenne, où il capitula après une longue résistance. Le roi des Ostrogoths inaugura sa conquête par un crime : au milieu d'une fête ordonnée pour célébrer le traité de paix qui suivit la capitulation, il fit massacrer Odoacre avec son fils et tous ses officiers; il prit ensuite le titre de roi d'Italie et fixa sa résidence à Ravenne.

Cependant Théodoric fut reconnu par l'empereur d'Orient et par tous les peuples de l'Italie et de la Sicile, qui retrouvèrent sous son règne de longs jours de paix et de prospérité. Ce prince, dit Machiavel, se montra aussi supérieur dans la paix que dans la guerre.

Ap. J. C.

1028 Romain III dit Argyre.
1034 Michel IV le Paphlagonien.
1041 Michel V dit Calafate.
1042 Zoé et Théodora.
1042 Constantin IX dit Monomaque.
1054 Théodora, impératrice.
1056 Michel V dit Stratiotique.
1057 Isaac Comnène.
1059 Constantin X, Ducas.
1067 { Eudoxie et Michel VI dit Parapinace. Andronic I et Constantin XI, ses fils. Romain IV surnommé Diogène.
1078 { Nicéphore Botoniate. Nicéphore Bryenne.
1081 Alexis I, Comnène.
1118 Jean Comnène.
1143 Manuel Comnène.
1180 Alexis II, Comnène.
1183 Andronic I, Comnène.
1185 Isaac l'Ange.
1195 Alexis III l'Ange dit Comnène.
1203 { Isaac l'Ange *rétabli*. Alexis IV, le jeune, son fils.

Ap. J. C.

1203 { Nicolas Canabé. Alexis Ducas dit Murtzuphe.

EMPEREURS FRANÇAIS.

1204 Baudouin.
1206 Henri.
1216 Pierre de Courtenai.
1221 Robert de Courtenai.
1228 Baudouin II et Jean de Brienne.

EMPEREURS GRECS.

1204 Théodore Lascaris.
1222 Jean Ducas Vatace.
1255 Théodore Lascaris II.
1259 Jean Lascaris et Michel Paléologue.
1282 Andronic II, Paléologue dit le Vieux.
1332 Andronic III, Paléologue dit le Jeune.
1341 Jean I, Paléologue et Jean Cantacuzène.
1391 Manuel Paléologue.
1425 Jean Paléologue II.
1448 Constantin XII, Paléologue dit Dragasès.
1453 Prise de Constantinople par Mahomet II, 29 mai.

Il distribua les Ostrogoths dans les terres conquises et leur laissa leurs propres chefs; il agrandit la ville de Ravenne, répara les ruines de Rome, et, à l'exception des emplois militaires, rendit aux Romains tous leurs priviléges. Il construisit des villes et des forteresses, depuis l'extrémité de l'Adriatique jusqu'aux Alpes, et, par son courage et sa bienfaisance, toutes les parties de l'empire d'Occident furent délivrées de ces assauts perpétuels qu'elles avaient eu à supporter pendant le long espace de temps que durèrent les inondations des barbares. En un mot, il éleva l'Italie à un tel degré de grandeur, qu'il fit disparaître jusqu'aux traces des anciennes guerres qui l'avaient désolée.

Théodoric, ainsi qu'Odoacre, conserva les lois romaines et ne fit aucun changement à la police, à la division territoriale, ni à la condition des biens et des personnes. Les provinces de Naples furent gouvernées comme par le passé : la Campanie par des *consulaires ;* la Calabre, la Pouille, la Lucanie et le Brutium par des *correcteurs*, et le Samnium par des *présidents*. Parmi les correcteurs de la Lucanie, on remarque le célèbre Cassiodore, qui fut aussi gouverneur de la Sicile. Cependant on créa, à cette époque, quelques nouvelles charges dans les rangs inférieurs de la magistrature. On établit, par exemple, dans chaque ville et bourg, grand ou petit, des *comtes* chargés de la répartition des impôts et de l'administration de la justice. Ces nouveaux magistrats furent des *comtes de première classe* à Naples comme dans les villes les plus distinguées du royaume, telles que Rome, Ravenne, Syracuse, etc.

On a vanté beaucoup la piété, la dévotion et la justice de Théodoric : il est difficile de concilier ces éloges avec les actes de cruauté qui souillèrent la fin comme le début de son règne. Les supplices de Symmaque et

de Boëce son gendre, condamnés sans témoins pour des crimes imaginaires, prouvent que si Théodoric eut l'intelligence de la civilisation, il n'en pratiqua pas toujours les vertus. Quoi qu'il en soit, ce prince, qui professait l'arianisme, comme tous ceux de sa nation, témoigna constamment un grand respect pour la religion catholique. Il protégea scrupuleusement la liberté de conscience, et, grâce à sa modération, la foi du Concile de Nicée se conserva dans toute sa pureté parmi les peuples des provinces de Naples.

Théodoric mourut en 526, après avoir régné près de trente-huit ans. Athalaric, fils de sa fille Amalazonte, lui succéda étant encore enfant. Son règne fut heureux et paisible; malheureusement il ne dura que huit années au bout desquelles la fortune replongea l'Italie dans ses premiers malheurs.

Athalaric étant mort, Amalazonte mit elle-même sur le trône son cousin Théodat, fils d'une sœur de Théodoric; ce prince était savant, et, dit-on, très-versé dans l'étude de la philosophie, de l'histoire, de la théologie et de la langue latine qui, à cette époque, n'était déjà plus qu'une langue morte. Mais toute cette science n'avait pas corrigé les penchants de son mauvais naturel. Cédant aux instigations de l'impératrice Théodora, jalouse de l'affection que Justinien avait conçue pour Amalazonte, Théodat fit enlever cette princesse, sa bienfaitrice, de son palais de Ravenne, et la fit conduire prisonnière dans l'île du lac de Bolsena, où peu de temps après elle fut étranglée.

Justinien, saisi d'indignation, résolut aussitôt de venger sa mort. Il avait déjà délivré l'Afrique du joug des Vandales; l'occasion lui parut favorable pour chasser les Goths de l'Italie, et dans ce but il confia à

Bélisaire le commandement d'une flotte et d'une armée puissantes. Bélisaire débarqua en Sicile, qu'il soumit sans difficulté; de là, il passa à Reggio, qui lui ouvrit ses portes. Puis, continuant sa marche, il se rendit maître, presque sans coup férir, de la Lucanie, de la Pouille, de la Calabre et du Samnium. La Campanie seule lui opposa quelque résistance. Naples soutint un siége de plusieurs jours, puis tomba par surprise au pouvoir des assiégeants qui la saccagèrent. Enfin, Bélisaire victorieux marcha sur Rome, dont il s'empara; il y avait soixante ans qu'elle était tombée sous la domination étrangère.

Les Goths désespérés massacrèrent le lâche Théodat qu'ils regardaient comme la cause de leurs malheurs et mirent à sa place Vitigès, qui avait épousé une fille d'Amalazonte. Après avoir tenté inutilement de faire la paix avec Justinien, ce prince marcha sur Rome, qu'il assiégea pendant plus d'une année. Au bout de ce temps, il fut mis en fuite et poursuivi jusque sous les murs de Ravenne, où il fut fait prisonnier (538).

Cependant, Justinien ayant rappelé Bélisaire, les Goths reprirent confiance. Ils élurent pour leur roi Heldibald, qu'ils tuèrent bientôt à cause de ses cruautés.

Éraric, son successeur, eut le même sort.

Enfin, le trône passa à Totila, et la grande valeur de ce prince fut secondée par la fortune. Il défit l'armée impériale, reconquit la Toscane et les provinces méridionales. Il s'empara de Bénévent, dont il rasa les murailles; et successivement, de Naples, de Cumes et de toutes les places maritimes. — Bélisaire reparut alors sur le théâtre de la guerre, mais avec des forces trop inférieures pour soutenir la réputation que ses premiers exploits lui avaient acquise. En effet, pen-

dant que ce général était à Ostie avec ses troupes, Totila, sous ses yeux, enlève Rome d'assaut, la détruit en grande partie, en chasse les habitants, en emmène les sénateurs; puis, bravant son adversaire, se dirige vers la Calabre, à la rencontre d'un renfort envoyé par l'empereur. Bélisaire, voyant Rome abandonnée, se jette dans la ville en ruines, en relève promptement les murailles et y fait rentrer les habitants. — Mais Justinien, assailli à cette époque par les Parthes, rappelle tout à coup son lieutenant, qui abandonne encore l'Italie. — Maître de cette province, Totila reprit facilement Rome, que l'intervention et les prières de saint Benoît purent, du moins cette fois, sauver d'un nouveau pillage[1].

Le roi des Goths gouvernait avec sagesse après avoir soumis presque tous les pays que possédait Théodoric, lorsque Justinien, vainqueur des barbares qui lui avaient déclaré la guerre, entreprit de venger les échecs de sa dernière expédition d'Italie. On vit débarquer sur les rivages de Crotone et de Tarente une armée puissante sous les ordres de l'eunuque Narsès, dans les rangs de laquelle se trouvaient ces mêmes nations qui venaient d'être soumises, les Hérules, les Huns, les Gépides et les Lombards. Totila résolut aussitôt de s'opposer à leur passage. Il rassembla des troupes et marcha contre Narsès.

Mais il fut tué dans une bataille sanglante, après laquelle les débris de son armée ne se rallièrent que dans les murs de Pavie. — Les Goths prirent alors pour roi Téja, un de leurs plus braves généraux, tandis que, d'un autre côté, Narsès profitant de sa victoire, s'emparait de Rome et soumettait un grand nombre d'autres villes.

1. Machiavel, *Histoire de Florence.*

Un des premiers actes du nouveau roi fut d'envoyer des députés aux Francs pour demander des secours; mais rien ne put décider le roi franc, Théodebald, à rompre la paix qu'en 539 Théodebert, son père, avait conclue avec Justinien. Les Francs restèrent donc neutres cette fois. Ce ne fut qu'après la mort de Théodebald que, de concert avec les Allemands, ils dirigèrent une expédition vers l'Italie. Leutharis et Bucelin son frère, général des Austrasiens, s'avancèrent à cette époque, le premier, jusque dans la Pouille et la Calabre, le second, jusqu'en Sicile, mais leurs armées furent bientôt détruites. — Telle fut la première invasion française des provinces du royaume de Naples.

Les Goths, privés de tout secours, se défendirent avec le courage du désespoir. Quoique bien inférieurs en nombre, ils s'avancèrent contre l'armée impériale, campée aux pieds du Vésuve. La bataille s'engagea, mais Téja fut vaincu et perdit la vie dans la mêlée. — Les Goths se soumirent alors à Narsès, qui leur permit de sortir des terres de l'empire et d'aller vivre ailleurs sous leurs propres lois. Ce fut ainsi qu'en 553, l'illustre nation des Goths abandonna l'Italie, après y avoir régné environ 70 ans.

Jusqu'à cette époque, Rome avait conservé la pureté de la langue latine, tandis que, dans les provinces, une langue nouvelle s'était formée du mélange d'une foule d'idiomes étrangers. Nul doute que cette conservation de la bonne latinité n'ait été le fruit des soins qu'apportèrent Théodoric, Athalaric et Théodat à l'entretien de l'académie de Rome, dernier refuge des lumières en Occident. Tenons donc compte aux rois Goths de leurs nobles efforts, et nommons avec respect les hommes illustres qu'on s'étonne de rencontrer dans ces temps d'ignorance et de barbarie, particulièrement, Ennodius, Arator, Boëce, Symmaque, Cassiodore et Jornandès.

— Au commencement de ce sixième siècle, sous le règne de Totila, les moines de l'ordre de Saint-Benoît s'établissent en Sicile et en Italie où ils fondent le célèbre monastère du Mont-Cassin. Déjà les religieux de Saint-Basile les avaient précédés depuis longtemps dans la Calabre, la Pouille, l'Abruzze, la Lucanie et dans les villes maritimes de la Campanie, Naples, Amalfi et Gaëte.

IV.

Invasion et domination des Lombards.

Justinien mourut en 565. — Plus grand encore comme législateur que comme guerrier, cet empereur fit rédiger de nouveaux *Codes* par une commission de jurisconsultes, présidée par Tribonien, son chancelier. Il publia les *Institutes*, contenant les éléments et les principes du droit, et le fameux recueil des anciennes lois, nommé en grec *Pandectes*, et en latin *Digeste* : plus tard, parut un volume des constitutions ou lois nouvelles, sous le titre de *Novelles*. — La législation ainsi réformée fut bientôt en vigueur dans tous les tribunaux de l'empire d'Orient; mais en Italie, elle ne fut pas reconnue pendant la domination des Goths qui conservèrent toujours l'ancien code de Théodose.

Justin, neveu et successeur de Justinien, cédant aux funestes conseils de l'impératrice Sophie, sa femme, rappela Narsès d'Italie, et, pour le remplacer, y envoya Longin avec le titre d'*exarque*. Ce nouveau gouverneur, qui, à l'exemple de ses prédécesseurs, établit sa résidence à Ravenne, donna à son gouvernement une forme nouvelle. Il supprima les gou-

verneurs de provinces, et, à leur place, institua dans chaque ville ou bourg un chef nommé *duc*, et un juge chargé de rendre la justice. Telle est l'origine du *duché de Rome*, et de tous les *duchés* qui se formèrent dans les provinces de Naples. Ce morcellement du territoire accéléra la ruine de l'Italie en permettant aux Lombards d'en faire plus rapidement la conquête.

En effet, Narsès, aussi blessé de l'injustice de sa disgrâce qu'humilié des outrages dont il avait été l'objet à cette occasion, avait licencié ses troupes et s'était retiré à Naples, où il ne respirait que la vengeance. Il s'adressa à Alboin, roi des Lombards, avec lequel il s'était lié d'amitié, dans la guerre des Goths, et le sollicita de venir s'emparer de l'Italie. Les Lombards ou *Longobards*, ainsi nommés à cause de leurs *longues barbes*, étaient issus de la nation des Gépides, qui eux-mêmes descendaient des Goths : ils formaient par conséquent une branche de la grande famille barbare qui tirait son origine de la presqu'île scandinave. Les Lombards avaient occupé le long du Danube les contrées qu'avaient abandonnées les peuples qu'Odoacre avait conduits en Italie, et, à cette époque, ils dominaient en Pannonie, d'où ils avaient chassé les Gépides. Alboin, homme féroce et audacieux, répondit sur-le-champ à l'appel de Narsès, et, cédant aux Huns la Pannonie (la Hongrie moderne), il se mit en marche à la tête de ses guerriers, que vinrent rejoindre les Saxons et quelques tribus voisines. Au mois d'avril 568, il descendit les Alpes, et, trouvant le pays sans défense, il s'empara promptement d'Aquilée, et de Friuli, capitale de la province de Venise, dont il forma le *duché de Frioul*.

En 569, Alboin conquit Trévise, Vicence, Vérone, Trente, et l'année suivante Brescia, Pergame, Lodi,

Côme et Milan : ce fut après la prise de cette dernière ville qu'il fut proclamé roi d'Italie[1]. — Enfin il soumit successivement l'Émilie, la Flaminie, et l'Ombrie, province qui devint l'important *duché de Spolète*. Pavie ne se rendit qu'après trois ans de siége ; Alboin fit de cette ville la capitale de son royaume. Mais après un règne de trois ans et demi, il mourut assassiné par Almachilde.

La couronne échut à Cleph, prince fier et cruel qui ne régna que dix-huit mois. Il venait de s'emparer de Rimini, et de toutes les autres villes jusques à Rome, lorsqu'au milieu de ses victoires, il mourut, lui aussi, de la main d'un de ses officiers.

Les Lombards furent tellement frappés de la fin tragique d'Alboin et de Cleph, qu'ils ajournèrent indéfiniment l'élection d'un nouveau roi, et vécurent pendant dix ans sous les ordres absolus des trente-six ducs qui gouvernaient alors les villes et leurs dépendances. Mais ce changement politique leur devint fatal, en introduisant parmi eux une source de divisions, qui éteignit bientôt leur ardeur pour la guerre et les empêcha de se rendre maîtres du reste de l'Italie ; et c'est ainsi que Rome, Ravenne, Crémone, Mantoue, Padoue, Parme, Bologne, Forli, Cezène, rési-

1. Chronologie des rois lombards en Italie, d'après l'*Art de vérifier les dates.*

Ap. J. C.
568 Alboin.
573 Cleph ou Cléphon.
584 Autharis.
591 Agilulf.
615 Adaloald.
625 Arioald.
636 Rotharis.
652 Rodoald.
653 Aripert I.

Ap. J. C.
661 Pertharit et Godebert.
662 Grimoald.
671 Perthbarit *rétabli*.
886 Cunibert.
700 Liutpert.
701 Ragimbert.
701 Aribert II.
712 Ansprand.
712 Luitprand.
744 Hildebrand.
744 Batchis.
749 Astolf.
756 Didier.

stèrent longtemps ou échappèrent toujours à leur pouvoir.

L'empereur Justin, en mourant, avait laissé le trône à Tibère; ce prince, occupé de la guerre des Perses, n'avait pu s'opposer aux conquêtes des Lombards. Mais, en 584, Maurice mit tout en œuvre pour rétablir en Italie les affaires de l'empire. Il rappela d'abord l'exarque Longin, et envoya, pour le remplacer, Smaragdus à la tête d'une armée. En même temps, il ouvrit des négociations avec Childebert, roi des Francs, qui, séduit par ses promesses, déclara la guerre aux Lombards. Ceux-ci, pour résister à toutes ces forces, se rangèrent alors sous un seul et même chef, et élurent pour leur roi Autharis, fils de Cleph (585).

Autharis, prince habile et prudent, conserva les ducs dans le gouvernement de leurs villes, et ne les déposséda, eux et leurs descendants mâles, que dans le cas de félonie avérée. Pour prix de ces concessions, les ducs furent tenus de remettre au roi la moitié des impôts qu'ils percevaient, et de marcher à son secours toutes les fois qu'il serait attaqué par ses ennemis. Sous ce règne, les progrès des Lombards furent considérables. Autharis commença par battre et par expulser les Francs qui déjà avaient envahi l'Italie; puis, il se disposa à subjuguer le reste de la péninsule. Sans parler du duché de Rome et de l'exarchat de Ravenne, il lui restait encore à conquérir les belles provinces du royaume de Naples dont les principales villes, telles que Naples, Sorrente, Amalfi, Tarente, Gaëte, étaient soumises à des ducs, dépendants tous de l'exarque de Ravenne qui les gouvernait pour l'empereur d'Orient. Autharis rassembla une armée, et, au printemps de l'année 589, il fondit sur le Samnium, enleva Bénévent, soumit la Calabre et porta ses armes victorieuses jusqu'à Reggio, c'est-

à-dire jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Italie : puis, il retourna à Bénévent chargé de dépouilles, et, selon quelques auteurs, ce serait à cette époque qu'il aurait érigé cette province en duché. Mais d'autres historiens assignent au duché de Bénévent une origine plus ancienne, et soutiennent que, au lieu de retourner dans leur pays, une bande de Lombards, sortis des rangs de l'armée de Narsès, se retirèrent à Bénévent dès l'année 561, et qu'ils y élurent Zotton pour leur duc[1]. D'après cette version qui paraît fondée sur des preuves assez solides, Autharis se serait donc borné à confirmer Zotton dans son duché. Ce Zotton, premier duc de Bénévent, n'a, du reste, laissé qu'un nom tristement célèbre par le pillage et la destruction complète du monastère du Mont-Cassin, bâti par Saint-Benoît depuis 60 ans.

Mêmes difficultés et mêmes incertitudes sur l'origine des fiefs en Italie. On pense généralement qu'ils datent de cette époque. Toujours est-il qu'on doit aux Lombards les lois, règles et coutumes qui, dans la suite, ont formé ce corps de lois qu'on a nommées *féodales*.

591. Après avoir conquis la plus grande partie de l'Italie, Autharis épousa à Vérone Théodelinde, fille de Garibald, roi de Bavière. Peu de temps après son mariage, il se rendait de Vérone à Pavie lorsqu'il mourut empoisonné.

1. Chronologie des ducs de Bénévent, d'après l'*Art de vérifier les dates*.

Ap. J. C.
571 Zotton.
591 Aréchis.
641 Ajon.
642 Radoald.
647 Grimoald I.
667 Romoald I.
681 Grimoald II.

Ap. J. C.
686 Gisulf I.
703 Romoald II.
729 Gisulf II.
731 Andelos.
733 Grégoire.
740 Godelscar.
741 Gisulf II *rétabli*.
747, 749 ou 750 Luitprand.
758 Aréchis II s'érige en souverain.

Le gouvernement fut alors confié à la reine Théodelinde, princesse remplie des qualités les plus éminentes et du zèle le plus ardent pour la religion catholique. Mais bientôt cette princesse offrit sa main à Agilulf, duc de Turin et parent d'Autharis, et sur-le-champ les Lombards reconnurent son époux pour leur roi. Peu de temps après son couronnement, qui eut lieu à Milan, Agilulf se convertit au catholicisme, et tous ses sujets, la plupart païens ou ariens, suivirent son exemple. Saint Grégoire le Grand, dont la haute sagesse parvint, dans ces temps difficiles, à faire triompher la suprématie des papes en Occident, illustrait alors le siége de saint Pierre.

Zotton mourut, et Agilulf donna son duché à Aréchis, dont le gouvernement dura cinquante ans, depuis 591 jusqu'à 641. Pendant cet espace de temps, le duché de Bénévent s'agrandit tellement qu'il s'étendit d'un côté jusqu'à Naples, et de l'autre jusqu'à Siponte. Dans la suite il comprit presque toutes les provinces qui composent actuellement le royaume de Naples, de sorte que dans cette partie de l'Italie il ne resta plus aux empereurs grecs que les villes du littoral.

Naples, entre autres, et son duché ne furent jamais entièrement soumis par les Lombards. Il en fut de même des villes de Gaëte, Otrante, Gallipoli et Bassano. Le duché de Naples eut d'abord des limites fort resserrées, mais l'empereur Maurice lui donna une certaine importance, en ajoutant à son territoire les îles d'Ischia, Nisida et Procida, ainsi que les villes de Cumes, Stabia, Sorrente et Amalfi. Depuis cet agrandissement, les ducs de Naples prirent souvent le titre de *ducs de la Campanie*.

En 602, Phocas détrôna Maurice, qu'il fit mourir ainsi que ses fils. Huit ans après, Phocas fut tué lui-même et remplacé par Héraclius. Sous le règne de

cet empereur, en 612, une révolte ayant éclaté à Ravenne, où l'exarque fut massacré par le peuple, Jean Compsinus, duc de Naples, profita de ces troubles pour tenter de s'ériger en souverain dans son duché. Mais aussitôt Héraclius envoya pour exarque en Italie Éleuthère, qui marcha sur Naples avec des troupes. Le duc rebelle fut tué les armes à la main, et sur-le-champ la ville rentra sous l'obéissance de son maître légitime.

Compsinus, il est vrai, n'avait fait qu'imiter les ducs lombards qui, lorsqu'ils n'étaient pas occupés à se faire la guerre pour s'agrandir aux dépens les uns des autres, ne cessaient de conspirer pour leur propre indépendance. Ce fut dans le but de remédier à ces désordres que le roi Agilulf supprima les duchés qui se trouvaient vacants par la mort ou par la félonie de leurs possesseurs. Il réunit leur territoire au domaine de la couronne, et par ce moyen fortifia l'action du pouvoir central qui, au lieu d'une infinité de petites principautés, n'eut bientôt plus sous sa dépendance que trois grandes provinces : au nord, le duché de Frioul ; au centre, le duché de Spolète, et au midi, celui de Bénévent.

A la mort du roi Agilulf, la couronne passa à son fils Adaloald, qui, pendant un certain temps, sut maintenir l'ordre et la paix dans le royaume ; mais, dans la huitième année de son règne, ce malheureux prince perdit la raison accidentellement, et plusieurs actes de cruauté qu'il ordonna dans un accès de démence furieuse le rendirent odieux à ses sujets. Il fut renversé du trône avec Théodelinde sa mère, et remplacé par son beau-frère Ariobald, duc de Turin. Peu de temps après, en 627, Théodelinde finit ses jours dans la plus sombre mélancolie.

Ariobald régna neuf ans et mourut en 636. Après

lui, vint Rotharis, duc de Brescia, prince dont la sagesse eût égalé la valeur, s'il n'avait eu le malheur de professer l'arianisme.

Après avoir agrandi son royaume par la conquête des Alpes Cottiennes et de la ville d'Oderzo, Rotharis voulut être le premier législateur des Lombards, en leur donnant des lois écrites. Il convoqua donc une diète à Pavie, composée des membres de la noblesse et de la magistrature, et les lois discutées et votées par cette assemblée furent publiées dans tout le royaume. 644.—Les lois de Rotharis sont au nombre de trois cent quatre-vingt-six.

Le duc de Bénévent, Aréchis, était mort en 641. Sous le règne d'Ajon, son fils et son successeur, de nouveaux barbares, originaires de la Sarmatie européenne, les Esclavons, firent une irruption dans la Pouille. Le duc marcha contre eux et fut tué pendant la campagne. Conformément aux dernières volontés d'Aréchis, deux jeunes fils du duc de Frioul, élevés à la cour de Bénévent, Rodoald et Grimoald, succédèrent alors à Ajon, mort sans enfant. Rodoald délivra son pays de l'invasion des barbares. Il fit aussi plusieurs conquêtes sur les Grecs, et porta ses armes jusqu'à Sorrente; mais il ne put s'emparer de cette place.

Rodoald mourut à Bénévent, en 647, laissant le duché à son frère, qui le gouverna encore pendant seize ans, en l'agrandissant par différentes victoires sur les Napolitains et sur les Grecs.

Mais Grimoald, animé d'une ambition égale à son génie, ne se contenta pas d'une couronne ducale. Le grand et sage roi Rotharis étant mort à Pavie l'an 652, Rodoald, son fils, puis Aripert, neveu de Théodelinde, prirent sa place. Celui-ci mourut en 661, laissant deux fils, Pertharit et Gondebert, qui régnè-

rent en même temps, le premier à Milan et le second à Pavie. Bientôt la guerre éclata entre les deux frères, mécontents l'un et l'autre du partage du royaume. Grimoald, profitant de leurs divisions, parut alors dans le nord de l'Italie à la tête d'une armée, tua Gondebert et mit en fuite Pertharit. Resté maître de Milan et de Pavie, il se fit proclamer roi des Lombards, en épousant la sœur même de Gondebert, l'an 662.

Grimoald régnait paisiblement à Pavie, et Romuald, son fils, à Bénévent, lorsque l'empereur Constant II entreprit de chasser les Lombards de l'Italie. Au printemps de l'année 663, cet empereur prit lui-même le commandement d'une nombreuse armée avec laquelle il s'embarqua pour Tarente, ville qui dépendait encore des Grecs. Son arrivée imprévue jeta une telle épouvante parmi les Bénéventins, qu'ils abandonnèrent précipitamment les villes de la Pouille, poursuivis par l'empereur, qui ne s'arrêta que sous les murs de Bénévent pour en faire le siége. Mais, à cette nouvelle, le roi Grimoald s'empressa de réunir des troupes et de marcher au secours de son fils. Constant fut alors obligé de décamper pour se retirer à Naples, et, depuis ce moment, l'expédition n'essuya plus que des revers. Attaquée en chemin et battue par Mittola, comte de Capoue, l'armée grecque fut complétement défaite, quelque temps après, à Castellone, par le duc Romuald. Ce fut alors que l'empereur, désespéré, se réfugia à Rome, où il fut accueilli avec de grandes marques de respect par le pape Vitalien. De là, il s'en retourna à Naples, puis passa à Reggio, où il fut battu pour la troisième fois par les Bénéventins. Enfin, il se rendit à Syracuse, en Sicile, où il se proposait de faire un long séjour, quand il y fut assassiné dans le bain par un de ses

serviteurs, l'an 668. Tel fut le dénoûment tragique de la malheureuse expédition de Constant II.

Les victoires signalées des Bénéventins furent suivies d'un triomphe plus éclatant encore. Par les soins et les exhortations de saint Barbatus, évêque, les Lombards de Bénévent, encore idolâtres, se convertirent au christianisme, et prirent pour patron l'archange saint Michel, qui était en grande vénération depuis son apparition miraculeuse dans une grotte du Mont-Gargan, arrivée, dit-on, sous le pontificat de Gélase.

Vers cette époque, Grimoald, de retour à Pavie, reçut à sa cour Alezec, duc des Bulgares, qui venait avec sa nation pour se fixer en Italie. Le roi adressa ces peuples au duc de Bénévent, son fils, qui les établit dans la province appelée aujourd'hui *comté de Molise* (l'an 667), en obligeant seulement Alezec à échanger son titre de duc contre celui de *gastaldo*, (comte ou gouverneur). Remarquons à cette occasion que le duché de Bénévent comprenait plusieurs comtés, relevant du duc de ce nom.

Grimoald, délivré des soins de la guerre, publia de nouvelles lois et amenda celles de Rotharis, qui étaient déjà très-accréditées, quoique l'usage du droit romain n'eût point été interdit dans les provinces. Ce prince mourut en 672, après avoir abjuré les erreurs de l'arianisme, et depuis tous les rois lombards ont été catholiques.

A la nouvelle de la mort de Grimoald, Pertharit, réfugié en France, accourut en Italie. Il parvint à remonter sur le trône, et gouverna avec une grande sagesse jusqu'en 690, époque de sa mort. Sous le règne de Cunibert, son fils, le royaume fut heureux et tranquille, mais ce prince mourut, en 703, ne laissant pour héritier qu'un enfant en bas âge, nommé Liutpert, qui fut bientôt dépossédé de la couronne

par Ragumbert, duc de Turin, fils du roi Gondebert tué par Grimoald. A Ragumbert succéda Aripert II, qui fut détrôné à son tour et tué par Asprand. Celui-ci ne régna que trois mois. Il mourut en 711, et fut remplacé par son fils Luitprand.

Revenons maintenant au duché de Bénévent. Romuald étant mort en 677, laissa à Grimoald II, son fils, le duché agrandi des villes de Tarente, Brindes, Bari, et de tout le pays situé alentour. — Son frère Gisulf qui le remplaça, régna dix-sept ans. — A sa mort, arrivée en 694, la couronne passa à Romuald II, son fils, qui fit longtemps la guerre aux Napolitains. Ce fut de son temps que le monastère du Mont-Cassin fut rebâti et rétabli dans tout son lustre par Pétronax, qui en devint l'abbé. — Après Romuald, vinrent Andelos, en 731 ; Grégoire, en 733; Godelscar, en 740; Gisulf II, en 741. — Ce dernier fit au Mont-Cassin les plus riches présents. Le monastère acquit alors le territoire de San Germano, et dans la suite ses abbés devinrent si puissants, qu'ils furent en état de lever et d'entretenir des troupes à leur solde. — Gisulf mourut en 744, et eut pour successeur Luitprand, dernier duc de Bénévent, qui gouverna jusqu'en 758.

Mais avant de résumer les graves événements qui agitèrent l'Italie, depuis l'avénement de Luitprand au trône des Lombards jusqu'à la mort de Luitprand, duc de Bénévent, il est nécessaire de porter les regards sur une puissance nouvelle qui, sans autres armes que celles de l'opinion, grandissait dans le silence et se préparait à prendre une part active dans les affaires de l'Europe. Ce fut précisément à l'époque des Lombards, dit un historien[1], que les pontifes de Rome commencèrent à intervenir dans les affaires politiques

[1] Charles Botta, *Histoire des peuples d'Italie.*

du temps. On peut distinguer trois époques dans la carrière du pontificat romain : la première est celle de la persécution; elle a duré jusqu'à Constantin; la papauté fut redevable de l'autorité qu'elle acquit, uniquement aux vertus des premiers chrétiens, à leurs aumônes, à la constance héroïque dont ils étonnaient le monde dans les tourments du martyre. Après la conversion de Constantin, l'autorité des papes prit un grand ascendant, soit parce qu'ils étaient les représentants d'une religion devenue celle des chefs de l'État, soit parce que la pureté de leur conduite se montrant au grand jour, gagnait davantage les cœurs, et leur attirait un plus grand nombre de partisans; à cette époque la source de cette autorité n'avait pas encore changé de nature : c'était toujours le pouvoir de la vertu. L'Italie étant soumise tout entière ou aux empereurs ou aux rois barbares, il ne restait aux papes d'autre parti que celui d'obéir; ils le prirent en effet, et ne se mêlèrent d'affaires politiques que dans les grandes nécessités des peuples, ou quand ils en étaient requis par les souverains. Il est vrai que, par la translation du siége du gouvernement à Ravenne, qui fut l'ouvrage de Théodoric, les papes commencèrent à exercer une plus grande influence dans les affaires de la péninsule. Rome se trouvant veuve de ses princes, les Romains recouraient dans leurs besoins aux papes, ce qui procura insensiblement à ceux-ci une puissance de patronage assez considérable. Cependant il n'était pas encore question de l'exercice d'un pouvoir politique; mais l'Église de Rome avait déjà une supériorité sur celle de Ravenne; éloignée du siége du gouvernement, l'Église romaine jouissait d'une plus grande indépendance, tandis que celle de Ravenne se trouvait, par la présence d'un prince, dans l'attitude do

la sujétion. Mais, lorsque l'Italie fut partagée entre les empereurs d'Orient et les rois Lombards, les papes entrèrent en possession d'un pouvoir vraiment politique. Ils profitèrent de la division qui régnait entre les deux États, et du besoin que chacun d'eux avait de chercher un appui partout où il le trouverait, pour épouser la cause tantôt de celui-ci, tantôt de celui-là, se mêlant ainsi aux luttes temporelles. Ils étaient chefs dans Rome; peu à peu on se forma l'idée que les Romains étaient leurs sujets, et on considéra les papes comme leurs souverains : de cette manière, de pouvoir consultant qu'ils étaient antérieurement, ils devinrent pouvoir délibérant et agissant. De la division de l'Italie en deux parties ennemies, naquit la puissance temporelle des papes.

En effet, tandis que Luitprand occupait le trône des Lombards et Grégoire II le siége pontifical, Léon l'Isaurien, en 717, s'était fait couronner empereur à Constantinople. Ce fut lui qui, par sa persévérance dans une fatale erreur, porta le dernier coup à la puissance impériale en Italie. Un édit de Léon parut tout à coup, qui proscrivit le culte des images et des statues, qu'il accusait d'idolâtrie, et en ordonna la destruction dans toutes les églises et dans tous les lieux publics. Cet édit, exécuté en Orient, produisit en Occident une indignation générale, et fut repoussé avec la plus vive énergie non-seulement par les ducs de Bénévent, mais encore par les peuples des duchés impériaux de Naples et de Rome. Mais à Ravenne, les choses allèrent plus loin. L'exarque ayant voulu employer la force, il y eut un soulèvement qui eut de graves conséquences. Le roi Luitprand, prince ambitieux qui ne songeait qu'à agrandir ses États, réunit des troupes, et, profitant habilement de la dis-

position des peuples, s'empara de l'exarchat qui fut alors érigé en duché.

Grégoire, justement inquiet de l'ambition et du caractère entreprenant de Luitprand, prit le parti de l'empereur, malgré l'horreur que lui inspirait son projet de réforme religieuse. Il demanda des secours à la république de Venise, et bientôt les Vénitiens rétablirent l'exarque à Ravenne. Mais déjà, loin de reconnaître un service si éclatant, Léon ne songeait qu'à se venger de l'opposition qu'avait rencontrée l'exécution de ses ordres, opposition qu'il attribuait surtout à l'influence du pape; il avait ordonné secrètement au duc Maurice, qui commandait à Rome, de s'emparer de Grégoire et de le lui livrer mort ou vif. Heureusement la vigilance des Romains fit échouer le complot. L'empereur, furieux, recourut alors à la force ouverte et fit marcher contre Rome toutes les troupes dont il pouvait disposer en Italie. Dans cette conjoncture, Luitprand se rangea du côté de Grégoire, bien moins pour le défendre, il est vrai, que pour ne pas manquer une occasion de combattre les Grecs; quoi qu'il en soit, l'armée impériale fut arrêtée à Spolète et obligée de rétrograder.

La nouvelle de cet échec trouva l'empereur plus obstiné que jamais. Dans un mouvement de colère, Léon lança un nouvel édit plus sévère encore que le premier, et cette imprudence devint le signal d'une rébellion qui se porta aux derniers excès.—Grégoire commence par excommunier l'exarque qui se préparait à faire exécuter les ordres de son maître. Aussitôt les Vénitiens se soulèvent; les Romains et ceux de la Pentapole (aujourd'hui la marche d'Ancône) prennent les armes, et renversent les portraits et les statues de Léon dont ils proclament la déchéance. A Ravenne, on en vient aux mains. L'exarque est massacré et les

iconoclastes sont taillés en pièces. — Les empereurs d'Orient perdirent ainsi plusieurs villes de l'exarchat et de la Marche qui se soumirent au roi des Lombards, et le duché de Rome dont les peuples reconnurent le pape pour leur chef, sinon pour leur prince.

Peu s'en fallut que le duché de Naples ne se détachât aussi du faible empire byzantin. Le duc Exhilaratus et son fils Adrien y furent, comme à Ravenne, victimes de la fureur populaire; mais la sédition s'apaisa. Pierre fut nommé duc, et les Napolitains, soutenus par l'aversion que leur inspirait la domination de leurs ennemis les Lombards, continuèrent à vivre sous la dépendance des empereurs de Constantinople.

Malgré les pertes qu'il éprouvait en Italie, l'empereur Léon ne se découragea point (727). Il nomma exarque l'eunuque Eutichius. Cet homme, capable de tous les crimes, ne pouvant se débarrasser du saint-père par la ruse, rétablit l'armée impériale, parvient à reprendre Ravenne, et se tourne ensuite du côté de Luitprand avec lequel il tente de négocier une alliance. Une circonstance inattendue vient seconder le succès de ses démarches. Trasimund, duc de Spolète, s'étant révolté, Eutichius propose au roi des Lombards d'unir ses forces aux siennes pour châtier le rebelle. Luitprand, qui ne s'est engagé dans cette guerre que dans un intérêt personnel, accepte cette offre avec empressement, et à l'instant même un traité est conclu en vertu duquel les deux armées réunies marchent d'abord contre Trasimund, qu'elles ne tardent pas à soumettre, puis s'avancent sur Rome; on les voit bientôt dresser leur camp dans les prairies de Néron, entre le Tibre et l'église Saint-Pierre.

Rome, fortifiée à la hâte, est incapable de soutenir la lutte. Un nouveau moyen de destruction, dont Eu-

tichius a le secret, le *feu grégeois*, va peut-être la réduire en cendres. Dans cette extrémité, Grégoire, ne s'inspirant que de la toute-puissance de la force morale dont il est armé, sort de Rome accompagné de son clergé et de quelques barons romains, et, nouveau saint Léon, se présente devant le roi. Luitprand, naturellement généreux, ne peut résister à l'émotion que lui causent à la fois et la noble simplicité de cette démarche et les remontrances éloquentes qui lui sont adressées. Il se jette publiquement aux pieds du pontife, proteste de son dévouement au saint-siége et reprend le chemin de Pavie, après avoir obtenu la grâce d'Eutichius.

Pendant ce temps, Léon, exaspéré jusqu'à la plus furieuse démence, remplissait l'Orient de larmes, de sang et de meurtres. Il faisait un immense bûcher de toutes les images et statues de Constantinople ; confisquait tous les biens que l'Église de Rome possédait en Sicile, dans la Calabre et dans les autres provinces, et confiait une puissante armée à Manès, duc de Cybire, pour aller tirer une vengeance terrible du pape qu'il regardait comme le principal auteur de ces révolutions.

Ce fut dans ces circonstances périlleuses que le pape résolut d'invoquer le secours des Français, dont le royaume était alors gouverné par Charles Martel, maire du palais sous Thierri II, renommé par l'immortelle victoire qu'il avait remportée sur les Sarrasins dans les plaines de Tours. Grégoire envoya au héros une somptueuse ambassade qui fut accueillie avec des honneurs extraordinaires. On conclut bientôt un traité par lequel, en cas d'attaques des Grecs ou des Lombards, Charles s'engageait à passer en Italie pour défendre les Romains ; ceux-ci, de leur côté, s'obligèrent à reconnaître Charles pour leur protecteur, et à lui

déférer l'honneur du consulat, comme l'empereur Anastase l'avait déféré autrefois à Clovis.—Sur ces entrefaites, mourut Grégoire II, qui a été mis, par l'Église, au rang des saints. Il eut pour successeur Grégoire III (731).

A l'exemple de son illustre prédécesseur, ce pontife confia la défense de l'Église à l'épée de Charles Martel. Mais, plusieurs motifs, entre autres la nécessité de surveiller les Sarrasins établis en Provence, empêchèrent les Français de passer les Alpes; malgré leur absence, l'armée impériale, débarquée à Ravenne, fut battue et repoussée sans aucun secours étranger.

L'année 741 vit mourir les trois plus grands personnages de ce temps : Charles Martel, l'empereur Léon et Grégoire III, qui fut remplacé par Zacharie. Luitprand fait, avec le nouveau pontife, un traité de paix de vingt ans, et meurt à Pavie, en 744, dans la trente-deuxième année de son règne. Prince religieux et charitable, et législateur éclairé, il fonda une foule d'églises et de monastères, et publia un grand nombre de lois sages et utiles.

Luitprand laissa la couronne à son neveu Hildebrand; mais ce prince était d'une incapacité si grande que les peuples le déposèrent au bout de sept mois pour mettre à sa place Rachis, duc de Frioul. Celui-ci confirma la paix que Luitprand avait faite avec le pape, et sembla d'abord n'avoir d'autre ambition que celle d'ajouter quelques lois aux codes du royaume; cependant, dans la suite, Rachis voulut aussi agrandir ses États. Il assembla une armée, s'avança jusque dans le duché de Rome, et assiégea Pérouse. Tout à coup Zacharie se présente dans son camp, et la seule vue du pontife produit une telle impression sur l'esprit du roi lombard, que non-seulement il dépose les armes, mais qu'un an après, il abdique la cou-

ronne pour aller finir ses jours au couvent du Mont-Cassin sous l'habit de Saint-Benoît.

La France était alors gouvernée par Pépin et Carloman, fils de Charles Martel, car le faible et nonchalant Childéric n'était déjà plus roi que de nom; bientôt Carloman se retira au Mont-Cassin comme Rachis, et Pépin resta seul maître du royaume. Ce fut alors que ce véritable souverain de la France forma, dans l'intérêt de sa maison, le projet de saisir, ou plutôt de ramasser la couronne tombée du front de son maître. Pour établir solidement les fondements de son pouvoir, pour y parvenir sans froisser les sentiments de respect et de fidélité que les peuples conservaient pour le sang de Clovis, la légitimation, la sanction de cette force qui s'appelle *le droit*, lui était cependant nécessaire. Cette sanction, Pépin la demanda à l'autorité religieuse. Il s'adressa à Zacharie, et ce pontife, considérant que s'il était important pour les Français d'avoir un souverain capable de les gouverner, il n'était pas moins avantageux, pour l'Église de Rome, de s'attacher par les liens de la reconnaissance un protecteur brave et robuste, approuva le changement de dynastie, et délia les peuples de leurs serments. En conséquence, les grands du royaume, réunis à Soissons, déposèrent Childéric qui fut enfermé dans un cloître, et proclamèrent Pépin roi de France. Puis ils le firent couronner et sacrer par Boniface, archevêque de Mayence. Ainsi passa la couronne de la race des Mérovingiens à celle des Carlovingiens. On verra quelles furent les graves conséquences de cette habile politique du pontife de Rome, assez influent, assez puissant déjà pour pouvoir disposer d'un trône.

Astolfe succéda à Rachis et gouverna d'abord avec beaucoup de prudence; mais plus tard, son ambition sans bornes causa la ruine du royaume des Lombards

en Italie. — Le pape Zacharie meurt en 752, et Étienne II est élu à sa place par le clergé et le peuple romain (car c'est ainsi qu'à cette époque on procédait à l'élection des papes); ce pontife étant mort trois jours après sa nomination, il fut aussitôt remplacé par un autre qui prit le nom d'Étienne III. — Celui-ci s'empressa d'envoyer au roi des Lombards des légats qui obtinrent facilement que la paix conclue avec Luitprand serait non-seulement ratifiée, mais encore prolongée pour quarante ans. Le pape se croyait donc en sûreté de ce côté, lorsque Astolfe, ayant rassemblé des forces sous divers prétextes, fondit brusquement sur Ravenne. L'exarque Eutichius, dépourvu de soldats et d'argent, ne pouvait lui opposer qu'une faible résistance; il rendit la place et s'enfuit à Naples, laissant au pouvoir d'Astolfe toutes les villes de l'exarchat et de la Pentapole. Telle fut la fin de l'exarchat de Ravenne et des exarques qui avaient conservé, pendant 183 ans, l'autorité des empereurs d'Orient en Italie.

Étienne, prévoyant bien tous les maux dont le menaçait cette conquête, fit appel à l'empereur. Constantin *Copronyme* (ainsi nommé parce qu'il avait souillé les fonts au moment de son baptême) avait hérité de toutes les idées politiques et religieuses de Léon son père. Il était alors occupé d'un concile de trois cent trente huit évêques, convoqué par lui pour abolir le culte des images; et, en outre, d'autres guerres en Grèce et en Asie l'empêchaient de prendre part aux affaires de l'Italie, où il ne possédait plus que le duché de Naples, la Calabre, l'Abruzze et les villes maritimes de la Grande Grèce; ajoutons le duché de Rome, car bien que la principale autorité résidât dans les papes, les empereurs n'avaient pas encore cessé d'y entretenir leurs offi-

ciers. Constantin, au lieu d'une armée, n'envoya donc qu'une protestation ; et cependant, les circonstances étaient pressantes : Astolfe avait envahi et ravageait le duché de Rome; déjà, il se disposait à investir la ville. Dans cette extrémité, Étienne, n'ayant rien à espérer de l'empereur, se retourna vers la France. Il se rendit lui-même à la cour de Pépin, et lui exposa tous les périls qui menaçaient l'Église. Pépin s'empressa de payer la dette de la reconnaissance. Il passe en Italie avec toutes ses forces, met en déroute l'armée des Lombards, reprend Ravenne et vingt autres villes de l'exarchat et de la Pentapole; enfin, il impose un traité à Astolfe pour l'obliger à restituer au pape les terres qu'il a enlevées dans le duché de Rome, et termine son expédition en faisant don au domaine de Saint-Pierre de tous les pays qu'il vient de conquérir (754); puis il s'en retourne dans ses États.

Les Français avaient à peine évacué l'Italie qu'Astolfe, foulant aux pieds ses serments et ses promesses, marcha de nouveau sur Rome, qu'il assiégea vivement, en commettant dans le duché toutes sortes de ravages. Étienne recourut encore à son puissant protecteur. Bientôt Pépin repassa les Alpes, et força Astolfe à lever le siége de Rome pour aller s'enfermer dans Pavie, où il ne tarda pas à capituler. Cette fois, le premier traité reçut son exécution. On nomma de part et d'autre des commissaires, et, malgré les protestations de l'empereur, l'exarchat de Ravenne, l'Émilie (aujourd'hui la Romagne) et la Pentapole furent remises solennellement au souverain pontife. L'exarchat renfermait alors les villes de Ravenne, Bologne, Imola, Faenza, Forlinpopoli, Forli, Cesena, Bobio, Ferrare, Comachio, Adria, Cervia et Secchia. La Pentapole, ou marche d'Ancône,

comprenait Rimini, Pesaro, Conca, Fano, Sinigaglia, Ancône, Jesi, Osimo, Umana (aujourd'hui ruinée), Fossombrone, Montefeltro, Urbin, Bolni, Cagli, Luceoli et Ugobio. Tel fut le commencement de la puissance temporelle des papes en Italie. — Plusieurs historiens soutiennent qu'en cédant tout ce territoire à Étienne, Pépin s'en réserva la souveraineté pour lui et ses successeurs, et que les papes n'acquirent la souveraineté pleine et entière des pays soumis à leur gouvernement qu'en l'année 876, où Charles le Chauve se dépouilla de ses droits en leur faveur. Quoi qu'il en soit, depuis la donation de Pépin, les pontifes de Rome cessèrent de dépendre des empereurs de Constantinople.

Astolfe, abattu par les pertes qu'il venait d'essuyer, ne s'occupa plus que des soins de son gouvernement. Avec le concours des seigneurs et des magistrats de son royaume, il ajouta un grand nombre de lois à celles de ses prédécesseurs. Il songeait cependant à entreprendre une nouvelle guerre contre les Français, lorsqu'il mourut d'une chute de cheval, en 756.

Didier, duc de Toscane, réussit à se faire couronner roi à la place d'Astolfe, mort sans postérité. Ce fut le dernier roi des Lombards : on va voir comment sa rupture avec le saint-siége fut la cause de sa chute. Pépin était mort et ses deux fils Charlemagne et Carloman s'étaient partagé ses États. Pour se prémunir contre les dangers éventuels d'une intervention française, Didier offrit à Charles sa fille en mariage, et cette alliance se conclut. Mais peu de temps après Charles répudia sa femme pour cause de stérilité, et épousa Hildegarde, princesse de Souabe. D'un autre côté, Carloman mourut, et sa veuve, qui vit ses deux jeunes fils exclus de la succession en faveur de Charlemagne leur oncle, s'enfuit à la cour de Didier.

Celui-ci résolut bientôt de se venger de la répudiation de sa fille, et, dans ce but, il mit tout en œuvre pour faire couronner ses neveux rois d'Austrasie, c'est-à-dire pour créer à Charlemagne des embarras qui l'empêchassent de se mêler des affaires de l'Italie. Sur ces entrefaites, Adrien I occupa la chaire de Saint-Pierre (772) : Didier lui adressa les plus vives instances pour qu'il vînt à Pavie sacrer les deux jeunes princes; mais le saint-père se montra inflexible à ses sollicitations, et Didier, irrité, lui déclara la guerre. En conséquence une armée lombarde envahit l'exarchat, s'empare de Ferrare, Comachio et Faenza, puis elle marche sur la Pentapole et saccage Sinigaglia, Urbin et plusieurs autres villes. Dans cette conjoncture, Adrien ne manqua pas de recourir à la France. Charlemagne accourut sur-le-champ au secours du pape ou plutôt à la conquête de l'Italie (773). Ayant réuni une puissante armée, il força en deux endroits le passage des Alpes, tailla en pièces l'armée des Lombards, soumit toutes les villes du royaume, et assiégea Pavie, où Didier s'était renfermé. Pendant les opérations du siége, Charlemagne se rendit à Rome où il confirma la donation que Pépin son père avait faite à l'Église. Il fut alors salué roi de France et des Lombards, et reçut les hommages publics de la noblesse, des magistrats et du clergé, en qualité de patrice de Rome. Ensuite il retourna au siége de Pavie qui se rendit en 774. Didier, sa femme et ses enfants, furent alors emmenés prisonniers en France, et vécurent d'abord à Liége, puis au couvent de Corvey, où ils finirent leurs jours. — Ainsi finit la domination des Lombards, qui avait subsisté 206 ans.

Du reste, après s'être rendus maîtres dans une seule campagne de toute la haute Italie, les Français n'attaquèrent point les provinces qui composent aujour-

d'hui le royaume de Naples. Les Lombards conservèrent le duché de Bénévent, qui par ce motif a été souvent désigné sous le nom de *Petite Lombardie*, et la Sicile, le duché de Naples, les villes maritimes de la Calabre, du Brutium et de l'Abruzze demeurèrent longtemps encore soumis aux empereurs d'Orient.

V.

Invasion et domination des Francs. — Charlemagne, roi d'Italie, puis empereur d'Occident.

774-840.

Charlemagne ne changea rien à l'administration du royaume; il laissa même le nom de Lombardie à tout le pays qu'avaient possédé les Lombards aux environs du Pô, et permit à chacun de vivre sous les lois romaines ou lombardes. Aussi ces dernières qui, à part quelques restes de barbarie, n'en sont pas moins des monuments recommandables de justice et d'humanité, furent longtemps suivies non-seulement dans le duché de Bénévent[1], mais encore dans presque toute l'Italie. L'usage des assemblées nationales fut conservé pour discuter les grandes questions d'intérêt public; ces assemblées se composèrent du clergé et de la

1. Chronologie des princes de Bénévent après la destruction du royaume des Lombards.

Ap. J. C.
774 Aréchis II.
787 Grimoald III.
806 Grimoald IV, dit Storézaïs.
827 Sicon.
832 ou 833 Sicard.

Ap. J. C.
840 Radelchise.
851 Radelgaire.
853 ou 854 Adelchise.
878 Gaiderise.
881 Radelchise II.
884 Ajon II.
890 Ursus.
894 Gui IV, duc de Spolète.

noblesse. Enfin, les ducs, les comtes, les *missi*, magistrats extraordinaires d'une juridiction supérieure, furent confirmés dans leurs droits et prérogatives. Seulement Charlemagne exigea d'eux le serment de fidélité et leur imposa un tribut.

Au moment de la conquête, Aréchis, gendre de Didier, était duc de Bénévent. Ce duché comprenait alors une étendue de territoire considérable; excepté le duché de Naples, Amalfi, Gaëte, Gallipoli et Otrante sur la pointe de la Calabre, et la partie de cette province qui s'étend de Cosenza à Reggio, il embrassait presque tout le pays dont le royaume de Naples est aujourd'hui composé, savoir : la terre de Labour, le comté de Molise, l'Abruzze citérieure, la Capitanate, la terre de Bari, la Basilicate, les deux principautés, et la Calabre citérieure. Quelques changements dans la forme du gouvernement furent la conséquence nécessaire de cet agrandissement : ainsi, le duché fut divisé en un certain nombre de départements ou territoires appelés *comtés* ou *gastaldats*.

Parmi les comtés, on cite ceux de Capoue, de Marsi, de Sora, de Molise, de l'Abruzze, de Consa, et quantité d'autres dont les maisons les plus illustres du royaume de Naples tirent leur origine : tels sont les comtes d'Aquin, de Téano, de Penna, d'Acerenza, de Sainte-Agathe, d'Alife, d'Albi, de Bajano, de Cajazza, de Calvi, de Capoue, de Calano, de Chieti, de Consa, de Carinola, de Fondi, d'Isernia, de Larino,

Ap. J. C.
896 Radelchise II, *rétabli*.
900 Alténuf I, prince de Capoue.
910 Landulf I et Alténuf II.
943 Landulf II et Pandulf I.
961 Pandulf I et Landulf III.
981 Landulf IV.
981 Pandulf II et Landulf V.
1014 Landulf V et Pandulf III.

Ap. J. C.
1033 Pandulf III et Landulf VI.
1053 Rodolfe d'Allemagne.
1054 Pandulf III et Landulf VI, *rétablis*.
1059 Pandulf IV et Landulf VI.
1077 Réunion de la principauté au duché de Pouille et de Calabre.

de Lésina, de Magnano, de Molise, de Morone, de Penna, de Pietrabbondante, de Pontecorvo, de Presenzano, de Sangro, du Seste, de Sora, de Telese, de Termoli, de Trajetto, de Valve, et de Venafro.

Les *gastaldes* ou *châtelains* étaient des officiers d'un rang inférieur à celui des comtes, quoiqu'ils présidassent également à l'administration de la justice et même aux affaires de la guerre. La différence entre les uns et les autres n'est pas clairement établie. Cependant il est probable que les gastaldes ne furent que des fonctionnaires toujours révocables et nommés pour un temps, tandis que les comtes, éprouvés par de longs services, reçurent souvent des princes et possédèrent à titre de fief, *jure feudi*, le territoire dont le gouvernement leur avait été confié. En un mot, le titre de comte dénotait une dignité, et celui de gastalde un office. Les gastaldats les plus considérables furent ceux de Tarente, Cassano, Cosenza, Laino, Lucania ou Pesto, Montella, Salerne, Capoue, Chieti, et celui de Bojano que Grimoald créa en faveur d'Alezec, duc des Bulgares.

Vers cette époque, les vicissitudes de l'empire bizantin ne furent pas moins grandes que celles de l'Italie. Les barbares en ayant détaché successivement l'Égypte, l'Afrique, la Syrie, la Perse et les autres grandes provinces de l'Asie, cet empire se trouva réduit à l'Asie Mineure, la Grèce, la Thrace, et à une petite partie de l'Italie avec les îles voisines, en sorte qu'il fallut aussi changer l'ancienne division territoriale. On le partagea donc en plusieurs districts, appelés *thèmes*, qui furent au nombre de dix-sept en Asie, et de douze en Europe; puis on confia le gouvernement supérieur de chacun d'eux à un officier qu'on appela *patrice* ou *stilicote*. Dans le dénombrement de ces *thèmes* se trouvent ceux de Sicile et de *Lom-*

bardie, nom que la vanité des Grecs donna pendant quelque temps aux lambeaux de terre restés sous leur domination en Italie; mais ce dernier s'éteignit bientôt, et ses débris furent ajoutés au thème de Sicile, qui comprit alors le duché de Naples, Gaëte, les pays de l'ancienne Calabre, encore possédés par les Brutiens, Reggio, Girace, Sainte-Severine, Cotrone et quelques autres terres. Cette surintendance des patrices de Sicile sur les provinces de l'Italie, fut cause que dans la suite les princes normands et les papes donnèrent à ces provinces le nom de Sicile en-deçà du Phare.

Quant au duché de Naples, la forme du gouvernement y était la même que dans le duché de Bénévent, c'est-à-dire que les villes étaient soumises à des comtes relevant du duc, mais avec cette différence que, les Grecs ne donnant point de commandements à titre de fiefs, les comtes ne furent point des feudataires comme ceux de Bénévent, mais de simples officiers nommés pour un temps. Enfin dans le VIIIe siècle, Théodore, Sergius Crispanus, Jean, Ésilerate, Pierre et Étienne, gouvernèrent successivement le duché; les limites en étaient très-resserrées au nord et à l'orient, par la ville de Capoue, soumise aux Bénéventins, et par Nola, Sarno et Salerne; elles s'étendaient vers l'occident jusqu'à Cumes, et se trouvaient circonscrites, au midi, par les villes maritimes de Stabia, aujourd'hui Castellamare, par Sorrente, Amalfi et par l'île de Capri.

Cependant Aréchis, dédaignant la suzeraineté d'un prince étranger, ne tarda pas à secouer le joug. Il quitta le titre de duc pour prendre celui de prince, publia des lois qu'il ajouta à celles des rois lombards, attaqua les Napolitains et les Amalfitains, conclut la paix, déclara la guerre, battit monnaie, en un mot s'arrogea tous les droits de la souveraineté. Le pape

Adrien, inquiet de cette ambition naissante, en informa Charlemagne; celui-ci revint en Italie à la tête d'une armée et assiégea Bénévent (786). Bientôt Aréchis, qui s'était enfui à Salerne, demanda la paix au roi Charles, en lui envoyant pour otages son fils Grimoald et sa fille Adelgise. Le roi se montra généreux envers le prince lombard. Il accueillit ses offres de soumission et le laissa en possession de sa principauté, se bornant à lui imposer un tribut et à garder pour otage Grimoald qu'il emmena avec lui en France. Malgré cela, Aréchis ne renonça point à ses projets d'émancipation; mais cette fois se sentant trop faible pour les exécuter seul, il eut recours à l'empereur Constantin, fils d'Irène; il lui demanda des secours, et sollicita même l'investiture du duché de Naples, avec promesse d'une soumission entière à l'empire. Constantin se montra favorable à ces propositions d'alliance; il créa patrice Aréchis, qui de son côté se disposait à envoyer comme otage à Constantinople son autre fils Romuald, lorsque la mort vint renverser tous ces projets. Romuald mourut au mois de juillet 787, et Aréchis lui-même succomba au mois d'août de la même année, après un règne de trente ans.—Ce prince cultiva les lettres et les honora d'une protection particulière dans la personne du chroniqueur Paul Warnfrid, exilé par Charlemagne. Il éleva encore deux magnifiques palais, l'un à Bénévent, l'autre à Salerne, qu'il entoura aussi de fortifications.

Les Bénéventins envoyèrent alors des ambassadeurs au roi de France pour le supplier de rendre la liberté à Grimoald. Charlemagne, ignorant les intrigues d'Aréchis, accéda sur-le-champ à leur désir et leur accorda Grimoald pour prince. Celui-ci se montra d'abord reconnaissant. En 788, Constantin ayant

envoyé en Calabre un ecrtain nombre de troupes, avec l'espoir de se faire proclamer roi par les Béné-ventins, Grimoald refusa de seconder cette entreprise, et préféra l'alliance de Pépin, que Charlemagne, son père, avait déclaré roi d'Italie, dès l'année 781. Les Grecs, privés d'appui, furent mis en pleine déroute. Mais quelques années après, une circonstance donna lieu de suspecter la fidélité de Grimoald. Ce prince épousa une nièce de l'empereur, et cette alliance fut la cause de guerres violentes qui durèrent sept années. Pépin, qui résidait à Pavie, et son frère Louis, roi d'Aquitaine, unirent leurs forces, et marchèrent contre la principauté de Bénévent; cependant les Français ne parvinrent jamais à soumettre Grimoald, et tous leurs exploits se réduisirent à se rendre maîtres en 800 et 801, de la ville de Chieti dans l'Abruzze, de Lucera dans la Pouille, et de quelques autres terres que les Bénéventins reconquirent bientôt. Grimoald mourut en 806, sans laisser de descendants mâles, et fut remplacé par son trésorier ou son ministre des finances qui se nommait également Grimoald.

Pendant le cours de ces guerres, la dernière année du VIII[e] siècle vit s'accomplir une révolution célèbre qui changea les destinées de l'Europe. Charlemagne, le plus grand prince de cette époque, comme guerrier et comme législateur, maître des Gaules, de l'Allemagne, d'une partie de l'Espagne et de la plus grande moitié de l'Italie, Charlemagne quitta Aix-la-Chapelle sa nouvelle capitale, et vint à Rome, où, pendant les fêtes de Noël, il fut couronné et sacré empereur par le pape Léon III; le même jour Pépin fut également sacré avec les saintes huiles comme roi d'Italie. L'empire d'Occident, restauré dans la personne de Charlemagne, passa, de cette manière, des Italiens aux Français (800).

Les conséquences de ce grand événement n'atteignirent immédiatement ni la principauté lombarde de Bénévent, qui conserva sa constitution avec son indépendance, ni le duché de Naples, qui demeura sous la domination des princes de Constantinople. Pour prévenir tout sujet de contestation à cet égard, l'impératrice Irène, et ensuite Nicéphore, conclurent avec les Français un traité qui assignait la principauté de Bénévent pour limites aux deux empires, et confirmait le titre d'empereur au monarque français : — il est vrai que ce traité fut rompu par les successeurs de Nicéphore, qui ne consentirent jamais à donner aux successeurs de Charlemagne que le titre de rois de France.

Charlemagne partit de Rome au mois d'avril 801, et se rendit à Pavie, où il fit plusieurs lois. Ces lois, disposées par *chapitres*, s'appelèrent *capitulaires*, et, malgré l'aversion qu'ils ressentaient pour tout ce qui pouvait venir des Français, les princes de Bénévent adoptèrent cette dénomination. A l'exemple de son père, le roi Pépin publia aussi un grand nombre de lois, qui font partie du corps des lois lombardes. Ce prince mourut en 810, âgé seulement de 33 ans, et ne laissant qu'un fils naturel nommé Bernard qui, deux ans après, fut proclamé roi d'Italie par Charlemagne. Enfin, le 28 janvier 814, la mort frappa le puissant empereur lui-même, dans son palais d'Aix-la-Chapelle, et son fils Louis, surnommé *le Débonnaire*, succéda à l'empire, aux royaumes de France, d'Aquitaine et d'Allemagne.

Le nouveau prince de Bénévent, Grimoald II, d'un caractère humain et pacifique, rendit le repos à ses peuples. Il s'empressa de négocier un traité de paix avec les Français, et, pour l'obtenir, consentit à payer un tribut : les princes de Bénévent devinrent ainsi

les tributaires des empereurs d'Occident, comme rois d'Italie. Grimoald fit aussi la paix avec le duché de Naples, alors gouverné au nom de l'empereur Léon *l'Arménien*, par le duc Théodore, *maître de la milice*, mais ce duc ayant donné asile au chef d'un complot formé à Salerne contre la vie de Grimoald, cet indigne procédé ranima les haines qui séparaient les deux nations. Le prince bénéventin courut en tirer vengeance jusque sous les murs de Naples; on combattit de part et d'autre avec un tel acharnement sur terre et sur mer, que près de cinq mille Napolitains perdirent la vie. Enfin Théodore demanda et obtint la paix, à condition qu'il payerait aux Bénéventins une amende de 8000 écus d'or, et qu'il leur livrerait Danferio, dit *le Bègue* (c'était le nom du conspirateur.) Grimoald fit grâce à ce dernier, mais cet acte de clémence généreuse ne désarma pas ses ennemis. En 817, ce malheureux prince fut tué par les agents d'une nouvelle conjuration ourdie par Radéchis, comte de Consa, et Sicon, gastalde d'Acerenza.

818. — Celui-ci réussit à se faire reconnaître pour le successeur de Grimoald. Il ratifia l'ancien traité conclu avec les Français, en envoyant des ambassadeurs à Louis le Débonnaire, devenu roi d'Italie, par la mort de Bernard. Puis il déclara la guerre aux Napolitains, qui venaient de chasser le duc Théodore, son ami, pour mettre Étienne à sa place. Les Napolitains, oubliés par leur empereur, ne pouvaient, avec leurs propres forces, faire une longue résistance. Dans leur détresse, ils s'adressèrent à l'empereur français qui leur envoya quelques secours; mais cette dernière ressource, trop vite épuisée, ne leur servit qu'à prolonger la lutte. Ils finirent par négocier un traité de paix qu'ils obtinrent à condition : 1° de payer un tribut annuel aux princes de Bé-

névent ; 2° de leur céder le corps de saint Janvier. Le duc Sicon, il est vrai, ne tarda pas à trouver un prétexte pour le rompre, de sorte que la guerre ne cessa réellement qu'à sa mort, qui arriva, en 832.

Malheureusement Sicon eut pour héritier son fils Sicard, prince d'un caractère belliqueux et cruel, qui reprit bientôt les armes. Les Napolitains commencèrent cette fois par repousser les Bénéventins ; ils reprirent même quelques châteaux et obtinrent divers avantages sous le commandement de leur duc Bon, qui avait remplacé Étienne. Mais le duc Bon mourut en 834, et Léon, son fils, ne lui succéda que pour se voir renverser par André, son beau-père, sous lequel les affaires du duché retombèrent dans une situation de plus en plus malheureuse. Enfin, André implora la protection des Français, et par la médiation de Lothaire, que Louis, son père, avait associé à l'empire et déclaré roi d'Italie, une nouvelle paix fut conclue qui termina cette guerre acharnée. 836.

Dans les années suivantes, le prince bénéventin entreprit encore contre Amalfi une expédition qui nécessita l'intervention des Français, mais un complot s'était formé depuis longtemps pour délivrer le pays d'un tyran qui n'avait cessé de s'attirer la haine de la noblesse et du peuple par ses cruautés, ses sacriléges et ses débauches. Sicard fut assassiné en 839. Il eut pour successeur son trésorier Radelchise, dont la conduite était un modèle de sagesse et de prudence.

827. — Nous sommes arrivés à l'époque d'une longue et sanglante révolution qui changea tout en Sicile ; les mœurs, les lois, les usages, la langue et les arts ! Jamais plus grand événement ne dut son origine à de plus petites causes : Euphémius, homme puissant, gouverneur d'une province de l'île, devint

épris d'une religieuse, l'enleva et lui fit violence. Condamné à mort pour ce crime par l'empereur Michel le Bègue, Euphémius résolut de défendre sa tête. Dans ce but, il fit révolter la garnison, et de crainte d'être écrasé tôt ou tard par les troupes impériales, il proposa aux Sarrasins de les mettre en possession de la Sicile, s'ils le reconnaissaient empereur. Ces conditions furent acceptées avec avidité par ces peuples qui, depuis longtemps, convoitaient cette riche possession. Les Sarrasins, commandés par l'émir Adelkam, débarquèrent sur les rivages de l'antique Sélinonte. Ils prirent et détruisirent la ville de Mazara, puis ils élevèrent dans les environs la forteresse d'Alcamo, berceau de la ville du même nom qui subsiste aujourd'hui. L'année suivante une nouvelle armée sarrazine accourut des rivages d'Afrique, et poursuivit la conquête de la Sicile. Adelkam crut gagner l'esprit des habitants en faisant reconnaître comme roi Euphémius; mais deux citoyens de Syracuse poignardèrent l'ambitieux qui avait livré sa patrie aux infidèles, et cet acte de patriotisme fut le signal d'une résistance désespérée qui dura un demi-siècle. Cependant Michel le Bègue essaya vainement de recouvrer cette province. En 831, Adelkam prit Messine et ravagea l'île de Lipari; il s'empara de Palerme en 832, et cette ville devint la résidence du gouverneur délégué par le roi de Tunis. Bientôt les Sarrasins passèrent le détroit, tombèrent sur Tarente, et se répandirent dans les environs en jetant l'épouvante parmi les Grecs et les Lombards de Bénévent. Enfin la Sicile dépendit des califes d'Égypte qui, en 845, s'emparèrent de Modica et de Lentini, autrefois Léontium; de Butera, en 854; d'Enna, en 859, et de Syracuse, en 878. Cette dernière ville, après une héroïque résistance, fut emportée d'assaut,

pillée et livrée aux flammes, et ses habitants furent ou massacrés, ou emmenés en esclavage. De la destruction de Syracuse date la domination paisible des Sarrasins, qui ne finit qu'en 1038[1].

Pendant que l'islamisme triomphait en Sicile, la division qui, depuis Léon l'iconoclaste, existait entre les Églises grecque et latine, avait dégénéré en rupture déclarée, en sorte que les diocèses d'Orient étaient soumis au patriarche de Constantinople, et ceux d'Occident au pontife de Rome. Le gouvernement des Églises du duché de Naples, province suburbicaire, ne cessa pas néanmoins d'appartenir au pape, tandis que Reggio, Sainte-Sévérine, Otrante, et dans la suite Bari, Tarente, Brindes et quelques autres villes de la Pouille et de la Calabre, qui furent reprises par les Grecs, dépendirent du patriarche d'Orient. Mais la soumission de Naples au pontife latin et à l'empereur grec produisit quelques disparates dans son Église. Ainsi les cérémonies religieuses y furent célébrées dans les deux rites, et plusieurs paroisses grecques et latines y furent simultanément érigées. A cette époque, les églises et les monastères d'Italie étaient nombreux et possédaient des revenus considérables. Depuis que Charlemagne les avait dotés de baronies, de comtés, de grands fiefs, les abbés et les évêques étaient devenus de riches seigneurs temporels. Ceux de la principauté de Bénévent voulurent également des terres seigneuriales, et les princes leur en accordèrent. Le premier monastère fieffé fut le Mont-Cassin, dont l'abbé, par cette raison, occupa toujours dans les assemblées générales la première place entre tous les vassaux de l'empire. Mais Charlemagne n'enrichit pas seulement les couvents et les

1. *Histoire de la Sicile*, par M. de La Salle.

églises; il s'attribua aussi des droits importants relativement à l'élection et à l'ordination des évêques. C'est ainsi qu'il fut statué (avec le consentement du pape, il est vrai), que lorsque le clergé et le peuple auraient élu un évêque ou un abbé, l'empereur lui donnerait *l'investiture* de sa dignité par le bâton pastoral et l'anneau, et qu'ensuite il serait consacré par l'évêque voisin. Telle est l'origine du droit d'investiture, qui, dans les siècles suivants, fut la cause de si déplorables contestations entre les papes et les empereurs.

Le 20 juin 840, Louis le Débonnaire mourut, et Lothaire I[er] lui succéda comme empereur et comme roi d'Italie, au milieu des troubles déjà produits en Europe par le partage de la succession de Charlemagne.

VI.

Démembrement de la principauté de Bénévent, d'où se forment celles de Salerne et de Capoue.

839-888.

L'élection de Radelchise à la principauté de Bénévent fut suivie d'une guerre civile de douze années. Siconolf, frère du feu duc autrefois exilé à Tarente, se mit à la tête de ses partisans et, avec l'appui des Napolitains et de Landulf, gastalde de Capoue, ennemi de Radelchise, s'empara de Salerne, de toute la Calabre et d'une partie de la Pouille, où son autorité fut reconnue (840). Cette guerre fut d'autant plus désastreuse que les deux partis ne craignirent pas de recourir à la dangereuse alliance des Sarrasins. Ra-

delchise appela à son secours ceux de la Sicile : Siconolf en fit venir d'Espagne, de sorte que le pays se vit doublement exposé aux ravages de ces terribles auxiliaires. Ce fut, en effet, à la faveur de ces troubles que les Sarrasins se rendirent maîtres de Bari par trahison; qu'ils s'emparèrent de Tarente, réduisirent Capoue en cendres, et bouleversèrent la Calabre et la Pouille jusqu'à Salerne et Bénévent.

Les Français, appelés par le comte de Capoue et par l'abbé du Mont-Cassin, vinrent encore une fois pacifier ces malheureuses provinces. Le fils de l'empereur Lothaire, Louis II, régnait alors en Italie. Ce jeune prince, avide de gloire, arriva avec une armée, défit et repoussa les Sarrasins qui se retirèrent dans Bari, leur place d'armes. Puis il termina les différends de Radelchise et de Siconolf, en partageant entre eux la principauté en litige. Radelchise eut Bénévent avec ses dépendances, et Siconolf conserva Salerne avec son district, sous la suzeraineté de Louis que les deux princes reconnurent : les princes de Bénévent perdirent ainsi leur indépendance et tombèrent au rang de simples vassaux des empereurs d'Occident (851).

La principauté de Salerne comprenait plusieurs gastaldats et un grand nombre de châteaux : Tarente, Latiniano, Cassano, Cosenza, Laïno, Lucania ou Pesto, Consa, Montella, Rota, Sarno, Cimiterium, Furculo, Capoue, Teano, Sora, une partie du gastaldat d'Acerenza, et Salerne, ville bien fortifiée, que les princes choisirent pour capitale. Mais cette principauté ne sut pas maintenir l'intégralité de son territoire. Le gastaldat de Capoue s'en détacha pour former un État indépendant sous la domination de Landulf, qui ne prit cependant que le titre de comte. — Ce fut Landone, son fils et son successeur, qui transporta les habitants de l'ancienne Capoue, nommée *Sicopolis*, à trois milles

de distance, près du pont Casilino, et fonda la moderne Capoue, en 856.

Du reste, l'histoire de la principauté de Bénévent, ainsi démembrée, n'offre plus pendant longtemps qu'une longue suite de divisions intestines et de guerres intermittentes, non-seulement entre les princes régnants, mais encore entre la foule turbulente des cadets de ces princes, qui prétendaient gouverner en maîtres absolus les comtés et les gastaldats érigés en leur faveur. Les Napolitains d'un côté, les Sarrasins de l'autre, viennent aussi compliquer ces troubles de leurs hostilités incessantes; puis les Français finissent par rétablir la paix d'une manière plus ou moins durable. Tel est le résumé des tristes annales des nouveaux États de Bénévent, de Salerne et de Capoue.

Un curieux épisode signala cependant l'intervention française de 867. Le roi Louis, après avoir complétement défait les Sarrasins, qui perdirent alors Matera et Bari, était allé offrir sa protection et des secours aux Napolitains et aux Amalfitains; puis il s'était rendu à Bénévent où il séjournait avec une faible garnison, lorsque, sur les secrètes instigations de l'empereur Basile, offensé, dit-on, de l'intérêt suspect que les Français avaient témoigné à ses sujets de Naples, Adelgise fit arrêter et emprisonner le roi Louis. Mais ce prince ne resta en prison que quarante jours. Au bout de ce temps, une nouvelle inondation des barbares de l'Afrique jeta une si grande terreur dans le pays, qu'Adelgise se vit dans la nécessité de rendre la liberté à son illustre prisonnier, en lui faisant jurer néanmoins que jamais il ne tirerait vengeance de l'attentat commis contre sa personne royale (871). Louis sortit donc de Bénévent et se rendit à Rome, où, l'année suivante, il reçut la couronne impériale des mains du pape Adrien II. Depuis l'année 856,

l'empereur Lothaire, père de Louis II, était entré dans un cloître et avait partagé ses États entre ses enfants.

Louis ne tint pas compte d'un serment qui lui avait été arraché dans les fers. En 873, il reparut sous les murs de Bénévent à la tête d'une nombreuse armée, mais le pape Jean VIII, successeur d'Adrien, parvint à réconcilier Adelgise avec l'empereur. Après un séjour d'une année à Capoue, pendant lequel son armée battit plus d'une fois les Sarrasins, Louis retourna en France, où il mourut en 874. Aussitôt que Louis eut quitté l'Italie, les Sarrasins sortirent de Tarente, lieu de leur retraite, et se précipitèrent sur Bari. Les habitants de ce malheureux pays implorèrent alors la protection de Grégoire, *straticote* d'Otrante, et, en lui livrant leur ville, se soumirent aux Grecs (876).

La succession de Louis II fut vivement disputée par ses deux oncles Charles le Chauve, roi de France, et Louis, roi d'Allemagne. Grâce à la protection du saint Père, Charles l'emporta sur son compétiteur; il reçut, en 875, la couronne impériale des mains du pape Jean VIII, à Rome, et la couronne d'Italie de la main de l'archevêque de Milan, à Pavie. Pendant ce temps, les brigands musulmans se rendaient si formidables dans toute la Basse-Italie que les peuples de Naples, d'Amalfi et de Salerne se voyaient réduits à leur demander la paix. Les Sarrasins la leur accordèrent, mais à condition de former une ligue, dont le but n'était rien moins que la conquête même de Rome. A cette nouvelle, le pape se mit lui-même à la tête d'une armée et s'avança vers Naples. Il parvint à détacher de la ligue le prince de Salerne; mais il eut beau lancer les foudres de l'Église contre le duché de Naples, il ne put décider le duc Sergio à rompre son alliance impie. Le successeur de Sergio, Athanase,

évêque et duc tout à la fois, n'osa pas davantage se déclarer contre les infidèles, qui, de concert avec lui, attaquèrent les Bénéventins, les Salernitains et les Capouans, et portèrent le fléau d'une guerre de pillage jusqu'aux portes de Rome. Alors le pape implora le secours de Charles le Chauve. Ce prince faisait, à Pavie, ses préparatifs de départ, quand il apprit que Carloman, son neveu, conduisait en Italie une puissante armée pour lui enlever ce royaume. Charles se hâta aussitôt de se retirer en France; mais il mourut en traversant les Alpes (avril 877).

Carloman, fils de Louis le Germanique, fut alors proclamé roi d'Italie par le parti allemand, qui, en même temps, déclara la guerre au pape, protecteur des Carlovingiens français, et Jean VIII, assailli de tous côtés, n'eut bientôt plus d'autre ressource que de s'enfuir en France.

Sous le règne de Carloman, en 879, le comte de Capoue, Landulf, mourut, et, conformément au *droit lombard,* qui, contrairement au *droit français,* ne reconnaissait aucun privilége d'aînesse, sa succession fut partagée, par portions égales, entre ses quatre neveux. Mais ce partage ne fut qu'une source de dissensions et de guerres intestines, à la suite desquelles Altenulf, vaillant capitaine, s'empara du pouvoir (887). Quelques années après, ce prince parvint à la principauté de Bénévent, et réunit ainsi sous sa domination les deux États, que ses descendants possédèrent plus d'un demi-siècle (900).

Jusqu'au moment de cette révolution, l'État de Bénévent, agité par les factions grecque et française qui s'y disputaient le pouvoir, n'avait pas éprouvé moins de vicissitudes. En 890, le prince Ursus y fut renversé par l'empereur d'Orient, Léon, fils de Basile, et ce pays, que les Lombards possédaient depuis trois

cent trente ans, fut gouverné par un patrice grec. En 896, les Grecs sont renversés à leur tour par Guido, duc de Spolète, que la faction française avait appelé à son secours; et enfin, quatre années après, ce prince est chassé lui-même de Bénévent par le comte de Capoue, Altenulf[1], appelé et soutenu par la faction opposée. Tels étaient les événements qui se passaient pendant que la race dégénérée des Carlovingiens s'éteignait en Italie, en Allemagne et en France dans la personne de Charles le Gros, frère et successeur de Carloman, mort en 880.

En effet, Charles, réconcilié avec le pape, reçut à Rome et à Pavie, les deux couronnes d'empereur et de roi (881). Peu de temps après, le trône devint vacant en France, et ce prince y fut appelé au moment où de nouveaux barbares, sortis du fond de la Scandinavie, les Normands, ravageaient le royaume jusque sous les murs mêmes de Paris. Le faible empereur, pressé de toutes parts, au nord par les Normands, au midi par les Sarrasins, ne trouva pas assez d'énergie pour défendre ses vastes États. Il n'eut pas même la force de conserver la couronne de France. De ce moment, l'illusion des peuples qui, un instant, virent en lui un libérateur, fut complétement évanouie. Charles le Gros mourut sans enfants, en 888, et avec lui tomba la constitution franco-italienne. Aussitôt Guido, duc de Spolète, et Bérenger, duc de Frioul, se disputèrent la dignité impériale, et les musulmans, solidement établis dans de bonnes forteresses sur les bords du Garigliano, à Tarente, à Bari, au mont Gargan, etc., continuèrent impunément leurs razzias dans les provinces ruinées de la basse Italie.

1. Ou Alténolf, Landulf ou Landolf, Pandulf ou Pandolf; l'orthographe ou la désinence de ces noms varie selon les auteurs. Nous avons adopté celle de l'*Art de vérifier les dates*.

dans la noblesse de la ville. Sous cette constitution, modelée sur l'antique organisation romaine, Amalfi, entièrement adonnée à la navigation et au commerce, s'éleva au plus haut degré de puissance, et ses lois sur le commerce maritime sont demeurées célèbres. On sait qu'en outre une des plus grandes découvertes des temps modernes, celle de la boussole, est due à Flavio Goia, né à Positano, petit bourg de ce duché.

Les Sarrasins, retranchés, comme nous l'avons dit, le long du Garigliano, ne cessaient de parcourir et de ravager la principauté de Bénévent et le comté de Capoue. Alténulf marcha contre eux et les attaqua près de Trajetto, mais le succès ne répondit pas à ses espérances. Il mourut tout à coup, en 910 ou 911, au moment, où préoccupé des préparatifs d'une expédition nouvelle, il attendait les secours que lui avait promis l'empereur d'Orient, Léon VI. Alténulf fut enseveli à Capoue, lieu de sa résidence, ainsi que tous les princes qui régnèrent après lui; avant Alténulf, les tombeaux des princes étaient à Bénévent. Peu de temps après arriva l'armée impériale, commandée par le patrice Nicolas Picigli. Aussitôt, Alténulf II, Guimar, prince de Salerne, le pape Jean X, Jean, duc de Gaëte, Grégoire, duc de Naples, qui suivait ainsi une politique entièrement opposée à celle d'Athanase, son prédécesseur, tous ces princes mirent en mouvement leurs troupes, qui, réunies à celles des Grecs, parvinrent cette fois à chasser les Sarrasins des bords du Garigliano (916). Le pays n'en resta pas moins exposé aux incursions des musulmans, et, en effet, ces barbares, retirés dans la Pouille, vinrent un jour surprendre Bénévent qu'ils saccagèrent de fond en comble.

Sur ces entrefaites, les peuples de la Pouille et de la Calabre se soulevèrent contre les Grecs, pour se soumettre à Landulf, successeur d'Altenulf; ce prince

se trouva de cette manière obligé de prendre les armes contre les troupes impériales. Les provinces révoltées rentrèrent sous l'obéissance de l'empereur byzantin en 919. Mais deux ans après, les Grecs furent entièrement défaits, dans les environs d'Ascoli, par Landulf, qui se rendit maître de la Pouille. Enfin, après plusieurs alternatives de succès et de revers, les Grecs parvinrent encore à regagner cette province. Les princes lombards, quoique souvent en guerre avec les empereurs Constantin et Romain, successeurs de Léon VI, devinrent quelquefois les alliés de l'empire, et, en effet, la plupart d'entre eux reçurent l'honneur du patriciat, haute dignité très-considérée à cette époque.

Landulf régna conjointement avec son frère, Alténulf II jusqu'en 932, année dans laquelle Alténulf, chassé de ses États, se retira à Salerne, où il mourut en 933. — Landulf meurt en 943, laissant Capoue et Bénévent à ses deux fils Alténulf III et Landulf II. Celui-ci régna jusqu'en 963. Mais alors ses fils Landulf III et Pandulf, surnommé *Tête de Fer*, lui succèdent et se partagent la principauté. Landulf, gouverna Bénévent, et Pandulf Capoue, et c'est ainsi que les deux États furent de nouveau séparés.

VIII.

L'Empire passe des Italiens aux Allemands.

961 – 1002.

Bérenger le Jeune et son fils Adalbert régnaient en Italie, lorsque les peuples de la péninsule, excédés par soixante années de révolutions et de tyrannie, implorèrent le secours d'un roi puissant qui, par de récentes

victoires sur les Saxons et les Esclavons, s'était acquis une réputation presque égale à celle de Charlemagne. Ce prince était Othon le Grand, roi d'Allemagne.

En 961, Bérenger et Adalbert furent déposés, à Milan, par une assemblée d'évêques, et Othon, accouru en Italie à la tête d'une puissante armée, reçut la couronne de fer dans l'église de Saint-Ambroise. L'année suivante, il se rendit à Rome, où il fut oint et couronné empereur par le pape Jean XII. L'empire d'Occident passa de cette manière des Italiens aux Allemands.

Les princes lombards de Bénévent, de Salerne, et de Capoue se soumirent avec empressement à ce puissant et nouveau maître, et tous se déclarèrent ses vassaux liges et feudataires. Othon voulut néanmoins s'assurer par sa présence de la fidélité de ces princes. Dans ce but, il se rendit à Capoue, où régnait Pandulf *Tête de Fer*, qui sut si bien entrer dans ses bonnes grâces que, de son autorité souveraine, Othon lui érigea le comté de Capoue en principauté pour lui et ses descendants (964).

Othon entreprit ensuite de réunir sous sa domination la Pouille et la Calabre, ainsi que Naples, Amalfi et Gaëte. Pour y parvenir, il voulut se prévaloir d'une mesure politique, que lui conseilla son confident Luitprand, évêque de Crémone. Il demanda pour son fils la main de la princesse grecque Théophanie, avec la Pouille et la Calabre pour dot. — L'empereur Nicéphore Phocas, beau-père de la jeune princesse, après quelques difficultés, feignit d'y consentir, en invitant Othon à envoyer des troupes dans la Calabre pour y recevoir, avec les honneurs convenables, la jeune épouse de son fils. Othon, dans la franchise et l'élévation de son caractère, ne soupçonnait point la trahison de Nicéphore. Ce dernier ayant aposté des gens armés dans les endroits par où devaient passer les

soldats d'Othon, en fit un grand carnage. L'empereur d'Occident, outré d'indignation, marcha contre les Grecs avec des forces considérables et fut secondé dans cette expédition par Pandulf *Tête de Fer*, et par Gisulf, prince de Salerne. On en vint aux mains avec les Grecs et les Sarrasins accourus à leur secours. Mais sur les entrefaites Pandulf reçut en Calabre la nouvelle de la mort de son frère Landulf, qui depuis huit années gouvernait Bénévent, et qui laissait un fils nommé Pandulf, comme son oncle. Pandulf *Tête de Fer* avait un fils lui-même ; il le préféra à son neveu, et courut à Bénévent, où il fit reconnaître ce fils prince, sous le nom de Pandulf IV.

En 969, l'empereur retourna aussi à Ravenne, laissant à Pandulf le soin de faire une invasion dans la Pouille. Pandulf attaqua, en effet, l'armée des Grecs près de Bovino ; mais il fut vaincu et fait prisonnier par le patrice Eugène, qui le fit conduire à Constantinople. Les Grecs, profitant de leur avantage, s'avancèrent alors vers l'État de Bénévent, prirent Avellino, et allèrent mettre le siége devant Capoue, tandis que Marino, duc de Naples, s'unissant au patrice Eugène, ravageait la principauté avec ses Napolitains.

A la nouvelle de ces événements, Othon se hâta de redescendre dans la basse Italie. Son armée, composée d'Allemands, de Saxons, de Spolétins et de Béréventins, délivra Capoue, reprit Avellino, saccagea le duché de Naples, ainsi que la Pouille, et livra bataille aux Grecs, qui furent massacrés et taillés en pièces; quant aux prisonniers, on leur coupa le nez et on les envoya, dans cet état de mutilation, à Constantinople. La nouvelle de la trahison de Nicéphore, et le spectacle de leurs soldats défigurés, irritèrent tellement les habitants de cette ville, qu'ils

se soulevèrent contre l'auteur de ce désastre, le détrônèrent et le mirent à mort; ils élevèrent à sa place, à la dignité impériale, Jean Zimiscès (970). Le nouvel empereur rendit sur-le-champ la liberté à Pandulf, et, pour apaiser Othon, s'empressa d'envoyer la princesse Théophanie en Italie, où elle épousa son fils. Ce mariage mit fin, pour le moment, à la guerre entre les deux empires. Quoiqu'il ne soit pas constant qu'Othon ait possédé, à titre de dot de sa bru, les pays de domination grecque en Pouille et en Calabre, il paraît pourtant certain qu'il y exerça une grande autorité, à laquelle, par crainte et par respect, les empereurs d'Orient n'opposèrent point d'obstacles[1]. La paix étant faite, Othon s'en retourna en France, mais ce grand prince ne revit plus l'Italie : il mourut peu de temps après, en 973.

Le règne d'Othon II, quoique de peu de durée, ne laissa pas de causer de grands maux au royaume. Il est surtout remarquable par les désordres, par les révolutions qui agitèrent la principauté de Salerne. Landulf, fils de l'ancien prince chassé de Bénévent, Alténulf II, forma un complot contre Gisulf, prince de Salerne; et, au moyen de secrètes intelligences avec les ducs de Naples et d'Amalfi, réussit à s'emparer de son trône, mais l'usurpateur ne jouit pas longtemps des fruits de son crime. De nouveaux orages s'élevèrent, en effet, dans le sein de sa famille, et ses propres fils ourdirent la conjuration qui devait amener leur ruine commune en implorant l'appui de Pandulf *Tête de Fer*. Celui-ci vint aussitôt mettre le siége devant Salerne, qui fut prise d'assaut en 974. Pandulf chassa les tyrans et rétablit dans sa principauté Gisulf, qui, n'ayant point d'enfants, voulut

1. Charles Botta.

adopter, par reconnaissance, le fils de son libérateur, également nommé Pandulf, et en outre l'associa à son gouvernement. Le jeune Pandulf devint le seul maître de la principauté à la mort de Gisulf, en 978, et dès lors *Tête de Fer,* son père, prit les titres de prince de Capoue, de Bénévent et de Salerne. Ce prince, assez habile pour reconstituer ainsi l'unité du pouvoir, eût été peut-être assez puissant pour opposer une résistance sérieuse à l'invasion normande; malheureusement il mourut en 981, et après lui les principautés lombardes s'affaiblirent de nouveau par des divisions et des subdivisions de territoire, qui en accélérèrent la chute. De ce démembrement de l'autorité principale sortirent une foule de comtés qui remplirent le pays de petits souverains. La principauté de Capoue comprit entre autres les comtés de Fondi, de Sessa, d'Aquin, de Teano, d'Olife, de Caserte; la principauté de Bénévent ceux de Marsi, d'Isernia, Chieti; et la principauté de Salerne ceux de Consa, de Capaccio, de Corneto et de Silento, sans parler de tous les seigneurs qui se rendirent indépendants dans leurs châteaux.

Othon II avait résolu, lui aussi, de chasser les Grecs de la Pouille et de la Calabre. Dans ce but il vint en Italie, en 980, à la tête d'une armée, convoqua, selon l'usage, une diète à Roncaglia, passa ensuite à Rome, et de là se rendit à Bénévent, où il renforça son armée des troupes qu'on lui envoya de toutes parts, de Capoue, de Salerne, et même du duché grec de Naples. Mais alors les empereurs Basile et Constantin, qui, en 977, avaient succédé à Zimiscès, n'eurent pas honte d'appeler à leur secours les Sarrasins de la Sicile. Othon fut mis en pleine déroute, près de Tarente; Landulf et Alténulf, fils de *Tête de Fer,* furent tués, et l'empereur

d'Occident lui-même, fait prisonnier, n'échappa qu'à la nage des mains des ennemis (982).

Cette victoire des empereurs d'Orient raffermit et étendit tellement leur autorité, qu'ils exigèrent que les princes lombards leur rendissent hommage comme à leurs souverains. En attendant, ils fortifièrent diverses places, élevèrent plusieurs châteaux, fondèrent quelques villes, et, à la place des anciens *straticotes*, établirent à Bari un magistrat nommé *catapan*, auquel ils confièrent un pouvoir absolu. Depuis environ l'année 999 jusqu'en 1042, c'est-à-dire jusqu'à l'invasion des Normands, ces Catapans furent au nombre de quatorze, savoir : Tracomoto ou Grégoire, Xiphéas, Curcura, Basile, Adronic, Basile Bugiano, Christoforo, Pato, Anatolico, Constantin Protospate, Maniaco, Nicéphore, Michel Duciano et Exauguste. Ce fut l'un d'eux, Basile Bugiano qui, en 1018, prit une partie de la Pouille, du côté de Bénévent, pour en composer une province qu'on nomma *Capitanate*, et qui y fit bâtir plusieurs villes, telles que Troja, Draconaria, Civitade et Fiorenzuola. Quant à l'étendue du pays soumis à ces nouveaux gouverneurs, elle comprenait toute la Pouille, la Japygie, la Messapie, l'une et l'autre Calabre et toute cette partie de la Lucanie qui s'étend vers la mer Ionienne. Ajoutons-y les trois États républicains d'Amalfi, Naples et Gaëte, dont les ducs, bien qu'à peu près indépendants, n'étaient pas tout à fait exempts de sujétion envers les empereurs de Constantinople.

Pendant cette époque, au contraire, les principautés lombardes, de plus en plus resserrées, vont toujours en déclinant, et la discorde ne cesse d'y poursuivre son œuvre de décomposition et de ruine. Ici, c'est un prince de Salerne, Gisulf, qui est dépossédé de sa principauté par un duc d'Amalfi, le-

quel est bientôt chassé lui-même de ses États. Là, c'est un prince de Capoue, Landenulf, assassiné par ordre de son frère Landulf, qui s'empare du pouvoir (993). Ce dernier attentat, il est vrai, ne demeura pas impuni.

Othon III, qui avait succédé à son père Othon II, mort à Rome en 983, chargea les comtes de Marsi et le marquis Hugo, d'investir étroitement la ville de Capoue, jusqu'à ce qu'on leur eût livré les meurtriers de Landenulf. Les Capouans cédèrent à la nécessité et abandonnèrent les coupables à la juste vengeance d'Othon; six d'entre eux furent pendus, un grand nombre périrent dans divers supplices, et Landulf fut envoyé en exil au delà des monts (999). Othon investit en même temps de cette principauté le marquis Adhémar, qui, quelques mois après, fut renversé par une révolution nouvelle. Ce n'est pas tout, l'année suivante, la ville de Capoue tomba au pouvoir des Sarrasins, et, pour en délivrer la principauté, il fallut la présence même de l'empereur. Tel était l'état d'impuissance et d'anarchie où se trouvaient les États lombards, presque à la veille d'une invasion étrangère.

Othon III étant mort sans enfants mâles, en 1001 ou 1002, l'Allemagne et l'Italie se virent de nouveau déchirées par les factions des différents princes qui aspirèrent à l'empire. Les Italiens élurent, à Pavie, un roi national dans la personne d'Arduin, fils de Dodon, marquis d'Ivrée, tandis que les princes et prélats allemands nommèrent empereur Henri, duc de Bavière. La guerre ne tarda donc pas à s'allumer entre les deux princes. Henri vint en personne mettre le siége devant Pavie, et cette place, où Arduin se tenait renfermé, fut bientôt prise, saccagée et réduite en cendres. Le vainqueur se rendit ensuite à Rome,

où il fut oint et couronné par le pape Benoît VIII, et c'est ainsi que l'empire et le royaume d'Italie passèrent de la maison des Othon à celle des ducs de Bavière. Quant à Arduin, qui régna environ deux ans, il alla finir ses jours dans un cloître près de Turin.

Une opinion probable fixe à la mort d'Othon III l'origine des sept électeurs de l'empire. Quoi qu'il en soit, tous les ducs, comtes et évêques d'Allemagne ne renoncèrent que plus tard à leurs droits, et cette fois encore tous concoururent à l'élection du nouvel empereur.

LIVRE II.

I.

Établissement des Normands.

1000-1127.

Nous avons vu les provinces méridionales de l'Italie morcelées, déchirées par les factions, asservies par les catapans grecs, saccagées par les Africains, opprimées par les princes lombards et par une multitude de petits seigneurs féodaux. Au commencement du XIᵉ siècle, la scène change. Un grand État indépendant va remplacer toutes ces fractions d'États; l'histoire de cette époque héroïque et fabuleuse, ressemble à un vrai roman de chevalerie.

Les NORMANDS, nation mixte, formée de Danois et de Norvégiens, exerçaient sur l'Océan, du temps de Charlemagne, le métier de pirates. Au IXᵉ siècle, ils se formèrent en corps d'armée, sous la conduite de Rollon ou Raoul leur chef, s'avancèrent vers le centre de la France, saccagèrent Rouen, et finirent par mettre le siége devant Paris. Ce fut alors que Charles-le-Simple, désespérant de résister à ces barbares, traita avec eux et leur céda la Neustrie, qui de leur nom fut appelée Normandie. Tels furent les conquérants et les fondateurs du royaume des Deux-Siciles.

Vers le commencement du XIᵉ siècle, une centaine de guerriers de cette nation, récemment convertie au

christianisme, quittèrent la Neustrie pour aller en Orient visiter le berceau vénéré de leur religion nouvelle. Ils arrivèrent à Jérusalem, pleins de foi et d'enthousiasme; puis, après avoir accompli leur vœu, ils prirent une autre route pour leur retour. Attirés vers l'Italie par la réputation des sanctuaires du mont Gargan ou Saint-Ange, et du mont Cassin, ces braves pèlerins s'embarquèrent sur la Méditerranée et vinrent aborder aux rivages de Salerne, où régnait alors Guimar III.

Les Sarrasins ne perdaient aucune occasion de rançonner cette principauté; pendant que les Normands étaient dans Salerne, ils s'en approchèrent avec un grand nombre de vaisseaux, en menaçant de la saccager si on ne leur livrait une somme d'argent considérable. Guimar, hors d'état de se défendre, était prêt à subir la loi; mais les Normands, peu accoutumés à de semblables outrages, n'hésitèrent pas à embrasser la défense de leurs hôtes. Ils prirent les armes et chargèrent si vigoureusement les Sarrasins débarqués et campés sur le rivage, qu'un grand nombre trouva la mort sous leurs coups, tandis que les autres, épouvantés, s'enfuyaient vers leurs vaisseaux.

Après cette glorieuse expédition, ces généreux étrangers se rembarquèrent pour la Neustrie comblés d'honneurs et chargés des plus riches présents. Les récits merveilleux qu'ils firent en arrivant de la générosité du prince de Salerne, du caractère hospitalier de ses sujets, de la beauté du climat et de tous les attraits de l'Italie, réveillèrent l'esprit aventureux de leurs compatriotes. Une nouvelle troupe de deux cents chevaliers se réunit pour aller chercher fortune vers ces rivages si vantés; et bientôt elle partit sous la conduite des frères Drangeot, issus d'une des princi-

pales familles de Normandie. En ce moment, la guerre civile venait d'éclater dans la Pouille. Un gentilhomme lombard, nommé Mélo, avait formé un parti contre les Grecs, et avait réussi à ramasser, en peu de temps, une armée assez considérable. Grecs et Italiens se battaient avec acharnement, lorsque la petite troupe des Normands débarqua sur les côtes de Naples. A l'instant, Drangeot vole au secours de Mélo; et les Grecs entièrement défaits, perdent une partie de la Pouille. Un nouveau catapan, Basile Bugiano, étant arrivé de Constantinople avec de puissants renforts, une nouvelle bataille ne tarda pas à s'engager, près de Cannes; cette fois, les Italiens furent vaincus, et Mélo perdit la vie dans cette cruelle affaire (environ l'an 1019). — Malgré cette défaite, les Normands restèrent dans le pays et se mirent à la solde des princes de Capoue et de Salerne, qui venaient de se déclarer vassaux de l'empereur d'Occident. Ces princes, voulant fixer auprès d'eux ces valeureux auxiliaires, leur assignèrent un terrain situé sur les frontières des deux États de Capoue et de Naples, et ce fut là que les Normands jetèrent les fondements de leur grandeur future en bâtissant la ville de *Nuova-Atella*, connue de nos jours sous le nom d'Averse.

Sur les entrefaites, l'empereur Henri arriva à Capoue à la tête d'une armée d'Allemands, qui bientôt arrêta les progrès des Grecs. Mais ayant été informé que Pandulf IV avait favorisé secrètement le parti des empereurs d'Orient, il le dégrada de son autorité, le fit conduire, chargé de fers, en Allemagne, et donna l'investiture de sa principauté à Pandulf, comte de Téano; puis il retira son armée de la Pouille, en confiant l'exécution de ses desseins sur l'Italie à la valeur des Normands : ceux-ci choi-

sirent alors pour leur chef le vaillant Rainolf, l'un des frères Drangeot.

En 1025, Henri meurt, et ce prince, qui a été mis au rang des saints, est remplacé par Conrad le Salique, de l'illustre maison de Saxe. — Basile, empereur d'Orient, meurt aussi dans cette même année, et en 1028, Constantin a le même sort. — Romain *Argyropyle* leur succéda.

Cependant l'empereur Conrad, cédant aux sollicitations de Guimar de Salerne, ennemi de Pandulf de Téano, rendit bientôt la liberté à Pandulf IV, et le réintégra dans sa principauté de Capoue. Mais ce prince, loin de se montrer digne de ces hautes faveurs, ne cessa de s'attirer la haine générale par son avarice, par son ingratitude et par ses cruautés. Enfin, les moines du Mont-Cassin ayant porté plainte contre lui, Conrad le fit déposer de nouveau par une assemblée de barons, et accorda sa principauté à Guimar IV, en sorte que les deux principautés de Salerne et de Capoue se trouvèrent encore réunies sur une même tête. En même temps, l'empereur donna l'investiture du comté d'Averse au chevalier Rainolf, qui prit alors le titre de comte des Normands.

En 1039, mourut Conrad le Salique, qui laissa pour successeur à l'empire d'Occident Henri son fils, surnommé le Noir.

Sous son règne, les Normands se rendirent de plus en plus redoutables. Après avoir fait la conquête de Sorrente et d'Amalfi, après avoir reculé tellement les limites de la principauté de Salerne, que l'ambitieux Guimar put se parer des titres de duc de la Pouille et de la Calabre, ces invincibles auxiliaires furent appelés à de nouveaux exploits sur un autre théâtre. Depuis quelque temps, les fils de Tancrède de Hauteville, descendants de Robert, premier duc de Normandie,

étaient arrivés en Italie, et chaque jour avait vu de nouveaux pèlerins se ranger sous leurs bannières. L'empereur d'Orient, Michel le Paphlagonien, qu'une révolution venait d'élever au trône, leur proposa de faire partie d'une expédition qu'il dirigeait contre les Sarrasins de la Sicile. Les Normands saisirent avec empressement une si belle occasion de combattre les infidèles. Ils partirent, au nombre de trois cents, sous la conduite des chevaliers Guillaume Drogon et Omfroy, et, après avoir rallié l'armée des Grecs, commandée par le catapan Georges Manassès, ils maltraitèrent tellement les Sarrasins, que ces derniers perdirent bientôt l'espoir de conserver leur ancienne conquête. Mais le lendemain de la victoire, l'avarice des Grecs leur fit oublier promptement le service éclatant que les Normands venaient de leur rendre. Dans le partage des riches dépouilles de l'ennemi, dans la distribution des emplois et des récompenses, Manassès, oubliant ses promesses, donna tout à ses soldats et n'eut aucun égard aux énergiques réclamations de ses alliés. Les Normands, indignés, conçurent une haine profonde contre les Grecs, et résolurent à l'instant de se venger de l'affront qu'ils en avaient reçu; ils reviennent sur le continent, où le comte d'Averse leur envoie des troupes. Tout à coup, ils se précipitent sur la Pouille, qu'ils enlèvent, et, malgré les plus grands efforts, les Grecs, vaincus dans trois batailles consécutives, sont obligés d'abandonner cette province (1041).

Après cette conquête, les Normands, n'osant pas encore se donner un chef de leur propre nation, se soumirent au Lombard Adénulf, frère du duc de Bénévent; mais, peu de temps après, mécontents de lui parce qu'il se montrait favorable aux Grecs, ils le déposèrent et nommèrent à sa place Argyre, fils de

Mélo, premier moteur de tous ces mouvements. Argyre marcha contre les Grecs, encore maîtres de la Calabre. Malheureusement, quelques échecs le rendirent suspect aux Normands, qui lui enlevèrent le pouvoir. Enfin, les conquérants de la Pouille jetèrent le masque, et créèrent pour leur chef, Guillaume, fils aîné de Tancrède, qui, dans l'expédition de Sicile, avait porté des coups si terribles aux Sarrasins, que ses compagnons l'avaient surnommé *Bras de Fer*. Guillaume fut donc solennellement proclamé comte de la Pouille dans une assemblée de seigneurs, qui se partagèrent ensuite les places conquises et instituèrent une espèce de gouvernement aristocratique, à peu près semblable à celui des Lombards. La seule ville de Melfi resta indivise; on la réserva comme un terrain commun où la nation pourrait se rassembler de temps en temps pour délibérer sur les affaires de l'État (1043).

Guillaume ne jouit pas longtemps des honneurs de la souveraineté. Cet illustre capitaine mourut en 1046 et fut remplacé par Drogon, son frère. Les Normands d'Averse perdirent aussi dans cette même année leur comte Rainolf. On lui donna pour successeur Asclittino.

Drogon, chef d'un gouvernement qui présentait déjà un certain degré de stabilité, vit accourir vers lui une foule de nouveaux émigrants de la Neustrie. A leur tête se trouvait Robert, surnommé *Guiscard*, fils de Tancrède, et l'aîné d'un second lit : ce jeune chevalier prouva bientôt que s'il égalait ses frères en bravoure, il les surpassait beaucoup en adresse et en sagacité. Drogon s'occupait activement des intérêts de sa nation, lorsqu'il fut assassiné à Montoglio, par un officier grec qui, ne pouvant recouvrer à force ouverte les anciennes possessions de l'empire, croyait

pouvoir recourir à la trahison. Omfroy, son frère, le remplaça sur le trône de la Pouille. Cet assassinat de leur comte exaspéra tellement les Normands qu'ils ne songèrent plus qu'à chasser les Grecs de la Calabre. Ils commencèrent aussi à traiter les indigènes avec plus de dureté qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors; en un mot, ils crurent d'autant mieux ne plus avoir besoin de ménagements, que Henri le Noir, venu à Rome en 1047, leur avait accordé l'investiture, non-seulement de tout le pays qu'ils occupaient, mais encore de tout le territoire de Bénévent, moins la ville. Enhardis par ces concessions, les Normands ne reculèrent devant aucun moyen pour étendre leur domination. Ils prirent les armes, et dès lors tout devint la proie de leurs bandes qui, se répandant jusque sur le territoire de l'Église, firent craindre même pour la sûreté de Rome.

Le pape saint Léon IX se plaignit vivement à l'empereur de l'insolence de ces étrangers. Une expédition contre eux fut alors décidée, et le pape lui-même se mit à la tête des troupes allemandes qui devaient en faire partie. L'issue de cette entreprise ne fut pas conforme aux pieuses intentions du saint Père. On en vint aux mains dans les plaines de Civitade, ville de la capitanate; et les Normands, sous les ordres du comte Richard d'Averse, du comte Omfroy et de Robert Guiscard, remportèrent une victoire si complète que la personne même de Léon tomba en leur pouvoir (1053).

Le vénérable captif fit du moins servir son malheur à l'agrandissement de la dignité pontificale. Et, en effet, à la suite de négociations qui s'ouvrirent immédiatement, Léon accorda à Omfroy et à ses héritiers l'investiture de la Pouille, de la Calabre et même de la Sicile : de son côté, Omfroy reconnut tous ces pays

comme fiefs relevant du saint-siége. Telle est l'origine du droit du siége apostolique sur le royaume des Deux-Siciles.

Les comtes de la Pouille commencèrent ainsi à prendre leur place dans les rangs des souverains légitimes : premier fruit de leur victoire; mais ils ne s'en contentèrent pas. Après avoir enlevé aux Grecs différentes places, ils envahirent la Calabre. Robert Guiscard, le héros de Civitade, soumit promptement les villes de Melvito, Bisignano, Cosenza et Martura. La mort du comte Omfroy, en 1056, loin de ralentir les progrès de ses armes ne servit, au contraire, qu'à les rendre plus rapides. Robert fut proclamé comte de la Pouille, et cette succession, ajoutant encore à son pouvoir, le rendit la terreur des princes ses voisins.

Pendant ce temps, Léon IX était mort en 1054, ainsi que Victor II, son successeur, et Étienne X était monté sur le siége de saint Pierre. Ce pontife, ennemi de la nation normande, voulut, comme Léon, en délivrer l'Italie; mais la mort déjoua ses projets, et la tiare passa à Nicolas II. D'un autre côté, en Allemagne, Henri III, un enfant de sept ans, avait succédé à son père, Henri le Noir. A Constantinople, les révolutions continuaient, et réduisaient les empereurs à l'impuissance. Aucun obstacle sérieux ne pouvait donc s'opposer aux entreprises des Normands, qui continuèrent de poursuivre les Grecs de ville en ville. Enfin Robert s'empara de Reggio, et cette importante conquête le rendit maître de la province entière. Aussitôt, les seigneurs et barons s'étant réunis, résolurent de garder pour eux seuls les titres de comtes, et proclamèrent solennellement le vainqueur DUC de la Pouille et de la Calabre. En même temps les Normands d'Averse, sous les ordres de leur comte Richard, s'empa-

rèrent de Capoue, où régnait Landulf V, depuis que Henri le Noir avait enlevé cette principauté à Guimar pour la restituer à ses anciens maîtres (1058). Et c'est ainsi que les fils de Tancrède s'agrandissaient à la fois aux dépens des Grecs et des Lombards.

Roger, autre fils de Tancrède, vint alors offrir ses services à son frère. Celui-ci le nomma comte, et lui confia aussitôt un commandement. — Cependant, il existait un autre moyen que la force d'étendre ou d'affermir la domination normande : ce moyen n'échappa pas à la sagacité politique du duc Robert. Connaissant l'immense pouvoir que les pontifes romains exerçaient sur l'esprit des peuples, il voulut mettre ses conquêtes sous la protection de leurs armes spirituelles, et, dans cette intention, il se rendit avec Richard et toute sa noblesse à Melfi, où Nicolas II venait d'assembler un concile. Le saint Père accueillit les Normands avec d'autant plus d'empressement, que, déjà en querelle avec les empereurs d'Occident au sujet de leur prétendu droit d'élire les papes, il ne pouvait être que très-disposé lui-même à conclure une alliance avec une nation belliqueuse et déjà puissante. En conséquence, Robert et Richard firent hommage au pape de leurs conquêtes présentes et futures en Italie, et prêtèrent serment de fidélité, comme feudataires du saint-siége, auquel Robert s'engagea à payer un tribut annuel de *douze deniers de Pavie pour chaque paire de bœufs* : en échange, le pape confirma Robert et Richard dans leurs possessions de la Pouille, de la Calabre et de la principauté de Capoue, s'engageant en outre à donner l'investiture de la Sicile à Robert, lorsqu'il en aurait chassé les Grecs et les Sarrasins. C'est ainsi qu'à cette époque beaucoup de simples particuliers mettaient leurs biens à l'abri des insultes des gens de guerre, en les plaçant sous la

protection des foudres de l'Église, c'est-à-dire en les donnant aux ecclésiastiques, qui ensuite les leur remettaient en fiefs, moyennant un certain cens : de là les fiefs qu'on nommait *oblati*.

A partir de ce moment, rien n'arrêta plus la tendance des provinces méridionales de l'Italie à se réunir sous un seul maître. Robert et Roger achevèrent d'en chasser les Grecs, qui perdirent bientôt les rares châteaux qu'ils tenaient encore, et enfin le duché de Bari, leur dernier refuge (1070). Puis ils portèrent leurs armes victorieuses jusqu'en face de la Sicile. Les affaires des empereurs d'Orient s'y trouvaient alors dans un état presque désespéré. Après le départ de Guillaume Bras de Fer, les Sarrasins avaient repris tellement le dessus que l'île presque entière était retombée en leur pouvoir. Encouragés par le pape Alexandre II, les deux frères normands passèrent le détroit, prirent Messine, subjuguèrent en peu de temps toutes les places importantes, et finirent par se rendre maîtres de Palerme (1071). Robert, maître de l'île, en donna l'investiture à son frère Roger, qui l'avait en partie conquise, et le créa comte de Sicile, ne se réservant que la moitié de Palerme, du val de Demona et de Messine.

La chute de l'empire des Sarrasins en Sicile marque en même temps la fin de la puissance grecque dans l'île. Désespérant de résister aux Normands, et n'occupant d'ailleurs que quelques ports de peu d'importance, les Grecs abandonnèrent la Sicile ; et ainsi finit la puissance impériale que les Romains y avaient fondée.

Robert revint ensuite dans la Pouille, et s'arrêta à Melfi, où, de concert avec le comte Richard, il s'occupa de reculer encore les limites de ses États. Il dépouilla Gisulf, son beau-frère, de la principauté de

Salerne et d'Amalfi (1075). Déjà il s'apprêtait à s'emparer de Bénévent; mais cette place était considérée comme fief de l'Église, depuis qu'en 1047, Henri le Noir l'avait donnée à saint Léon IX, en échange d'une rente annuelle qui grevait la cathédrale de Bamberg, et le siége d'Alexandre II, mort en 1074, était alors occupé par le fameux Hildebrand, devenu si célèbre sous le nom de Grégoire VII : Robert et Richard se trouvèrent donc arrêtés dans leur marche par les foudres de l'excommunication, et surtout par les armes d'une nombreuse armée. Le pays était ainsi menacé d'une guerre cruelle, lorsque Didier, abbé du Mont-Cassin, se porta médiateur entre les deux partis. Grégoire, en discussion sérieuse avec l'empereur Henri III ou IV (car les Allemands et les Italiens varient à cet égard), entra volontiers en négociations. De son côté, Robert était également intéressé à la paix; outre que l'état d'interdiction dans lequel il vivait, n'était pas sans danger pour lui, il lui importait beaucoup d'obtenir du pape l'investiture de Salerne et d'Amalfi, ses dernières conquêtes. L'accord fut donc signé de part et d'autre. Grégoire releva les Normands des censures, mais il garda la ville de Bénévent qui, depuis, a toujours appartenu au saint-siége (1077). Sur les entrefaites, le comte Richard mourut, et Jourdan, son fils, devint maître de la principauté de Capoue, et, par conséquent, du duché de Gaëte; car, quoique cet État eût ses ducs particuliers, il relevait alors du prince de Capoue.

Une fois maître incontesté de la majeure partie de l'Italie méridionale, le valeureux aventurier de la Neustrie vit son alliance recherchée des familles les plus illustres. Il maria l'une de ses filles, nommée Hélène, au prince Constantin, fils de l'empereur Phocas, et, de cette manière, il se trouva naturellement

intéressé à surveiller les factions qui s'agitaient à la cour de Constantinople. Une occasion d'intervenir dans ce pays se présenta bientôt, lorsque Nicéphore *Botoniate*, ayant détrôné Michel, fit mutiler Constantin et emprisonner toute sa famille. Robert, sur qui rejaillissait ce sanglant affront, ne tarda pas à en tirer vengeance. Dans ce but, il s'embarqua à Otrante avec son armée, emmenant son fils aîné Boëmond, et laissant le gouvernement de ses États à son fils puîné Roger, surnommé *Bursa*, qu'il eut soin de déclarer solennellement son héritier aux duchés de la Pouille, de la Calabre et de Sicile. En 1081, il s'empara de Corfou, et, malgré la nouvelle qu'Alexis Comnène, proclamé empereur, venait de chasser Nicéphore, il porta ses armes victorieuses jusque dans la Bulgarie. Tandis qu'il poursuivait le cours de ses victoires, Grégoire VII lui manda que, réduit à l'état le plus déplorable par l'empereur Henri qui l'assiégeait dans le château Saint-Ange, il implorait en lui le secours d'un héros et d'un libérateur. Guiscard, qui devait au pape autant qu'à sa valeur, ses États d'Italie, cède aux instances du pontife. Il part, arrive devant Rome qu'il enlève aux Allemands, délivre le saint Père, et le porte en triomphe au palais de Saint-Jean de Latran, tandis que l'empereur prend la fuite avec l'antipape Anaclet créé par sa faction. L'ordre étant rétabli, Guiscard quitta Rome avec son armée; Grégoire, peu confiant dans la fidélité des Romains, se retira lui-même à Salerne, où il mourut en 1085.

Pendant ce temps le brave Boëmond remportait en Orient des victoires éclatantes; déjà l'empereur Alexis s'était enfui de sa capitale. Ces nouvelles stimulèrent l'ambition de Guiscard, et firent naître dans son esprit entreprenant de plus vastes projets. Aussitôt il se rembarque, accompagné de son fils Roger

et d'un grand nombre de barons. Il met en complète déroute les flottes grecque et vénitienne combinées, qui veulent s'opposer à son passage, et poursuit sa marche vers Constantinople. Mais bientôt, atteint à Corfou d'une fièvre ardente, le maître de la Sicile succomba à l'âge de 60 ans, dans cette même année (1085) qui vit aussi disparaître un autre héros de la même nation, Guillaume le Conquérant.

A peine Robert eut-il fermé les yeux, que Boëmond et Roger se disputèrent son héritage. Mais Roger, soutenu par son oncle, le comte de Sicile, l'emporta sur son frère; celui-ci, indépendamment des terres qu'il possédait en Orient, n'eut, pour sa part, en Italie, que les villes de Maida et de Bari.

En 1089, le pape Urbain II se rendit à Melfi, pour y exposer son projet d'une grande croisade contre les infidèles. La sainte ligue fut conclue; ce fut à cette occasion que Roger reçut l'investiture de ses États. Peu de temps après, il fit une alliance illustre en épousant la fille du marquis de Flandre, nièce de Philippe Ier, roi de France. De ce mariage naquirent deux fils, Guillaume et Louis, qui furent ses successeurs.

Cependant quelques mouvements séditieux, provoqués par le parti lombard, éclatèrent successivement sur différents points, à Cosenza, à Amalfi et à Capoue. Dans la première de ces villes, la rébellion fut aisément réprimée : il n'en fut pas de même dans les deux autres. Le duc de la Pouille se vit contraint de recourir à Boëmond, son frère, et au comte Roger, son oncle, qui, tous deux lui envoyèrent des troupes. Le comte de Sicile passa donc en Calabre avec une armée de 20,000 hommes, et les trois princes, réunissant leurs forces, allèrent mettre le siége devant Amalfi (1096). La place était à la veille de se

rendre ; mais à ce moment même Pierre l'Hermite donnait en France le signal du départ pour la terre sainte. A sa voix, toute l'Europe s'ébranla, et l'armée d'Amalfi se trouva bientôt entraînée elle-même, par le torrent qui emportait vers l'Asie les peuples et les plus grands princes de la chrétienté. Boëmond se revêtit de la croix rouge, ainsi que son neveu Tancrède, fils du duc Roger, et ces immortels héros du Tasse, animant leurs soldats, volèrent à de plus glorieux exploits. Le duc de la Pouille et le comte de Sicile, ainsi abandonnés, furent obligés de lever le siége; ils furent plus heureux devant la ville de Capoue qu'ils réussirent à faire rentrer dans le devoir.

Urbain II, en reconnaissance des services qu'il avait reçus du comte, le créa légat du saint-siége en Sicile, c'est-à-dire que, par une dérogation singulièrement remarquable, le pape transféra au souverain temporel les pouvoirs spirituels du légat apostolique qui représentait la cour de Rome dans cette île. Roger (qui vers cette époque prit le titre de *Grand Comte*) et tous ses légitimes successeurs furent donc créés légats-nés du saint-siége : prérogative qui a donné naissance à la *monarchie* de Sicile (1098).

Ce prince, aussi puissant par la double autorité dont il était révêtu qu'illustre par ses hautes alliances — et, en effet, deux de ses filles avaient épousé, l'une Conrad, fils de l'empereur Henri III; et l'autre, un fils du roi de Hongrie, — ce prince termina sa glorieuse carrière, en 1101, à Mélito, en Calabre ; Simon, son fils aîné, ne lui ayant survécu que peu de temps, Roger II, son second fils, hérita de ses États.

En 1106, Henri IV succéda à Henri III, et la guerre continua entre le pape et le nouvel empereur. Les princes normands se disposaient à marcher au secours de l'Église, quand la mort renversa leurs projets, en

frappant Boëmond à Antioche, et Roger à Salerne, lequel était fils de Robert Guiscard, et par conséquent cousin de Roger II (1111). Guillaume, son fils, héritier de la Pouille et de la Calabre, embrassa la défense du saint-siége avec la même ardeur que son père. Pendant les seize années qu'il occupa le trône, il mit son armée au service de Gélase II et de Calixte II; et, en s'emparant, à Sutri, de la personne de l'antipape Grégoire VIII, soutenu par le parti impérial, il eut la gloire de mettre un terme au schisme qui affligeait l'Église.

Enfin, un prince ami du saint-siége, Lothaire II, duc de Saxe, remplaça l'empereur Henri IV, mort sans enfants mâles en 1125, et cette élection eut une grande influence sur les affaires de l'Italie, en contribuant à détacher les papes de l'alliance des princes normands.

Peu de temps après, en 1127, Guillaume mourut sans enfants, et, la branche de Robert Guiscard s'éteignant dans sa personne, cet événement amena l'entière réunion de toutes les provinces méridionales sur la tête de Roger II, grand comte de Sicile.

II.

Fondation de la monarchie.

1127-1195.

ROGER Ier.

1127. — La mort de Guillaume fut le signal du soulèvement d'une foule de comtes et de barons toujours jaloux de reconquérir leur indépendance. Déjà

Salerne, Venosa et beaucoup d'autres villes s'étaient émancipées, lorsque, sans daigner consulter le pape, Roger de Sicile vint, à la tête d'une armée, réclamer la succession de son neveu. Dès qu'il parut, la plupart des villes et des châteaux insurgés reconnurent son pouvoir. Le pape Honorius, indigné de la conduite de ce vassal orgueilleux, qui disposait ainsi du patrimoine de Saint-Pierre, voulut mettre un terme à ses progrès; il le frappa d'excommunication, et fit marcher des troupes sur la Pouille. Mais, par une habile politique, le conquérant sut apaiser la colère du pontife, qui, d'ailleurs abandonné des siens, finit par lui accorder l'investiture de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile.

En 1129, Roger tint une diète générale à Melfi, pendant laquelle il conçut la résolution de prendre le titre de roi. Sa mère Adélaïde (femme répudiée de Baudouin, roi de Jérusalem) l'en sollicitait vivement, quand tout à coup Honorius meurt, et l'Église retombe dans un nouveau schisme par suite de la double élection d'Innocent II et d'Anaclet II. Le comte appuya la faction de ce dernier, qui prévalut à Rome. En retour, Anaclet s'empressa, par une bulle du 27 septembre 1130, d'accorder à Roger et à ses successeurs le titre de rois de Sicile, et sur-le-champ les barons siciliens furent convoqués à Palerme pour la cérémonie du sacre, qui fut célébré avec une grande magnificence.

1131. — Le nouveau roi soumit Amalfi, Salerne et les autres terres qui résistaient encore; mais à peine eut-il rétabli un peu d'ordre à l'intérieur de ses États, qu'un violent orage, formé au dehors, menaça de l'accabler (1132) : l'empereur Lothaire et le pape Innocent II, reconnu par la France, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne, se liguèrent contre lui

avec les Pisans, alors les maîtres de la mer. Au même instant les barons mécontents, ayant à leur tête Rainolf, comte d'Alifa et d'Avellino, Robert, prince de Capoue, et Sergius, duc de Naples, se soulevèrent de nouveau, et leur audace redoubla quand on apprit que déjà le pape et l'empereur étaient arrivés à Rome avec une armée (1133). Alors Roger lutta contre la fortune avec une énergie digne du fondateur d'une dynastie. Après divers événements dans lesquels il se vit tantôt vaincu et plus souvent vainqueur, il obligea Lothaire à se retirer en Allemagne, et parvint à dissiper tous ses ennemis. Les comtes d'Alifa, de Capoue et de Naples prolongèrent seuls la lutte; mais au printemps de 1134, Roger les ayant attaqués avec une nouvelle armée, Rainolf se soumit, Robert fut obligé de livrer Capoue, et Sergius se vit étroitement assiégé dans Naples. Le malheur était qu'en affermissant le roi normand, toutes ces victoires consolidaient en même temps l'antipape Anaclet, récemment condamné par deux conciles. Saint Bernard intervint pour mettre un terme à ce triste état de choses. Ce grand homme joignit ses instances à celles du pape Innocent, et plaida si éloquemment la cause de l'Église auprès de l'empereur, qu'il le détermina à revenir en Italie. Lothaire repassa les Alpes à la tête de ses Allemands, et, après avoir rétabli l'ordre dans la haute Italie, s'avança contre la Pouille, que les flottes combinées de Pise, de Gênes et de Venise, se disposaient à attaquer du côté de la mer (1137). Roger était hors d'état de faire tête à une ligue si formidable; il fut vaincu cette fois, et perdit presque tous ses États de terre ferme : San-Germano, Capoue, Troja, Melfi, Salerne, toutes ces villes se rendirent l'une après l'autre, et les Normands furent obligés de lever le siége de Naples. Mais l'événement le plus

important de cette expédition fut la destruction d'Amalfi par les Pisans. Cette ville, une des rivales de Pise, fut prise, pillée, dévastée, et n'a jamais pu se relever depuis.

Lothaire et Innocent, maîtres du pays, nommèrent Rainolf d'Alifa duc de la Pouille et de la Calabre, puis ils reprirent le chemin de Rome. A peine s'étaient-ils retirés que la fortune de la guerre se prononça contre le nouveau duc : Lothaire meurt subitement pendant qu'il retournait en Allemagne, et aussitôt Roger reparaît à la tête de nouvelles troupes (1138). Innocent, resté seul, eut beau recourir à l'excommunication, il ne put entraver les rapides progrès que le brave et habile Normand fit de jour en jour dans la Pouille, progrès qui redoublèrent après la mort d'Anaclet et de Rainolf, en 1139. Pour traiter de la paix, le pontife se transporta à Bénévent; malgré tous les efforts de saint Bernard, les négociations n'eurent pas de suite, la lutte continua, et Innocent fut pris dans une embuscade (21 juillet 1139). Maître de la personne du pape, Roger dicta la paix. Il fut relevé de l'excommunication et reçut l'investiture de la Sicile, de la Pouille, de la Calabre, et même de la principauté de Capoue, sous la promesse d'une redevance féodale; le pontife fut ensuite remis en liberté.

La conclusion de la paix eut pour conséquence la soumission de Bari, de Brindes, de Troja, de Salerne, etc., et enfin celle du duché de Naples, qui n'en conserva pas moins ses lois, ses priviléges et ses libertés municipales. En 1140, Roger convoqua à Ariano, dans la Pouille, la première assemblée générale de la noblesse et du clergé, dans laquelle on traita de tout ce qui pouvait intéresser le bien public. Il fit ensuite frapper une nouvelle monnaie, et entre

autres des pièces d'argent qu'on nomma *ducats;* puis il retourna à Palerme, laissant le gouvernement de la Pouille au duc Roger, son fils, et celui de Capoue à son autre fils Anfuse. Ainsi, ce prince réunit sous son sceptre, et en un seul corps, toutes les provinces qui composent actuellement le royaume de Naples. Les Siciliens prétendirent que les États conquis par Roger, en deçà du phare, devaient être considérés comme subordonnés au royaume de Sicile. Il est certain que la résidence ordinaire du roi et de tous les grands officiers de la couronne, était à Palerme; il est certain aussi que le duché de Pouille et de Calabre, les principautés de Tarente, de Capoue, de Bari, de Naples, de Salerne, de Sorrente, étaient toujours considérés comme parties et membres du royaume de Sicile : de là vint la dénomination de Sicile en deçà et au delà du phare, ou des Deux-Siciles, que ce royaume conserve encore aujourd'hui.

Innocent II mourut le 24 septembre 1143, et la guerre recommença entre Célestin II, Luce II et les Normands, qui finirent par prendre Terracine; ce coup hardi disposa le dernier de ces pontifes à la paix. Il s'ensuivit un nouveau traité, et ce fut alors que, pour affermir la *monarchie* de Sicile, Luce II concéda à Roger le droit de porter l'anneau, les sandales, le sceptre, la mitre et la dalmatique; droit en vertu duquel les rois de Sicile se prétendirent souverains spirituels et temporels (1144).

En 1146, le roi normand entreprit une expédition contre l'Afrique; il rendit l'État de Tunis tributaire et l'Église de Tripoli suffragante de Palerme : de là il porta en Grèce ses armes triomphantes. La flotte sicilienne, sous les ordres du grand amiral George d'Antioche, s'empara des côtes de l'Acarnanie, de

l'Étolie, de l'île d'Eubré, et mit à contribution Corinthe, Thèbes et Athènes. Nul doute que le même sort ne fût réservé à Constantinople, si les Vénitiens, accourus au secours de l'empereur Manuel, n'eussent obligé les Normands à battre en retraite [1]. George s'en retourna du moins chargé du plus riche butin, et transportant un grand nombre de prisonniers, la plupart fabricants de soieries. Cette brillante expédition eut ainsi pour résultat de transplanter la fabrication de la soie en Sicile et en Italie, auxquelles elle procura des revenus énormes.

Après cet aperçu des exploits du conquérant, jetons un rapide coup d'œil sur les travaux du législateur. Roger, aussi grand dans la paix que dans la guerre, fut le premier qui, à l'exemple du roi lombard Rotharis, établit de nouvelles lois par un édit solennel qu'il publia dans ses États. Jusqu'à son avénement, les lois lombardes, respectées par les Normands, avaient été les lois dominantes du pays en Italie, où les anciennes lois romaines n'étaient plus considérées que comme la tradition populaire d'anciennes coutumes; mais la Sicile, qui n'avait jamais été au pouvoir des Lombards, avait maintenu le droit gréco-romain. Les *Institutes* de Justinien et ses *Novelles* n'étaient plus, en effet, que de rares et curieux manuscrits conservés avec soin dans un petit nombre de monastères, au Mont-Cassin, par exemple, dont la bibliothèque, formée par le savant abbé

1. Dans une de leurs expéditions navales, les Siciliens s'approchèrent de Constantinople, et les plus déterminés d'entre eux pénétrèrent dans le palais impérial, dont ils pillèrent une partie. Gisulf, un d'eux, ne put ravir que quelques petits pots qu'il trouva dans les cuisines. Ce singulier trophée lui fit donner le sobriquet de Pignatelli, de *pignatto*, pot en italien, et ce nom est resté à l'illustre maison dont ce Gisulf fut la source.

Histoire de la Sicile, par M. de la Salle.

Didier, passait pour le dépôt central de toutes les connaissances humaines. La jurisprudence romaine avait donc été négligée et abandonnée, comme la plupart des autres sciences, dans un temps où la jeunesse n'avait besoin que d'être exercée au maniement des armes. Au XIe siècle, cependant, les esprits se réveillèrent de leur léthargie au bruit des disputes des papes avec les empereurs, et de l'Église latine avec l'Église grecque. Les moines du Mont-Cassin se distinguèrent par leurs écoles de théologie, et Salerne devint célèbre par l'étude de la philosophie, de la médecine et des mathématiques, que les Arabes y enseignèrent.

En 1137, quand les troupes de Lothaire saccagèrent Amalfi, on trouva dans cette ville un exemplaire des *Pandectes* que les Pisans emportèrent comme un trophée dans leur patrie, où elles furent appelées *Pandectes Pisanes;* les Florentins s'en étant emparés, en 1416, leur donnèrent le nom de *Pandectes Florentines*. Depuis cette découverte, on recommença peu à peu à étudier les anciennes lois romaines dans quelques académies, notamment à Bologne. Roger ne voulut pas néanmoins qu'elles servissent de règle dans ses États. Il y conserva les institutions lombardes qu'il trouva établies, en introduisant seulement un droit féodal sévère, tel qu'il existait en France, et ce droit, inconnu chez les Grecs et chez les Sarrasins, il l'imposa à la Sicile. Il conserva également les institutions gréco-romaines dans certaines localités, quand ces institutions ne se trouvaient pas en opposition avec les usages féodaux normands; et c'est ainsi, par exemple, qu'il laissa Naples, Bari, et quelques autres villes grecques, s'administrer selon le droit grec. Cependant Roger ne tarda pas à s'apercevoir que pour fonder un gouver-

fit couronner et sacrer à Palerme, en 1150. Après avoir ainsi assuré le sort de ses États, Roger consacra ses dernières années à la construction de divers monuments d'utilité publique. Il bâtit à Palerme un magnifique palais, fonda les églises de Saint-Nicolas à Messine et à Bari, enrichit et protégea les monastères, particulièrement les nouveaux ordres religieux qui de son temps se répandirent en Italie, tels que : les *Camaldules*, fondés par Romuald ; les *Chartreux*, institués par saint Bruno, en 1086 ; l'ordre de Saint-Antoine, réformé en France par Robert, abbé de Solesmes, et enfin les *Bénédictins* réformés, dits du *Mont de la Vierge*. Roger finit ses jours en 1154, à l'âge de cinquante-huit ans. Sa femme Béatrix, restée enceinte, mit au monde une fille, qui fut nommée Constance. Ce fut cette princesse qui, plus tard, épousa l'empereur Henri VI, et devint la mère de Frédéric II.

Peu de temps avant le grand roi normand, en 1151, l'empereur Conrad *le Salique*, successeur de Lothaire, était mort à Bamberg, en Allemagne, et avait été remplacé par le fameux Frédéric, duc de Souabe, dit *Barberousse*.

GUILLAUME LE MAUVAIS.

. 1154. Aussitôt que Roger fut descendu dans la tombe, Guillaume réunit les prélats et les barons, et se fit de nouveau couronner à Palerme le jour de Pâques de cette année, 1154. Le pape Adrien IV protesta, comme son prédécesseur Honorius, contre cet acte d'indépendance ; et, de part et d'autre, on ne tarda pas à en venir aux mains. Le roi confia une armée à l'archidiacre Asclettino, son grand chancelier. Celui-ci mit le siége devant Bénévent, qu'il abandonna pour aller saccager la campagne de Rome.

Chemin faisant, il s'empara d'un grand nombre de châteaux, et chassa de leur couvent les religieux du Mont-Cassin dévoués au parti d'Adrien; puis, se repliant vers Capoue, il s'arrêta dans cette ville qu'il garnit d'une forte armée d'observation (1155).

Après cette courte expédition, Guillaume, prince d'un caractère faible et insouciant, s'empressa de se décharger du fardeau des affaires publiques, pour se livrer tout entier aux plaisirs. Les soins du gouvernement furent alors confiés au grand amiral Majone, homme capable, mais ambitieux jusqu'à concevoir le dessein d'usurper la couronne et qui, à force d'artifice, parvint à associer à ses intrigues, Hugo, archevêque de Palerme. Cette alliance sacrilége remplit le palais et le royaume des plus sanglants désordres. Pour commencer, Majone s'empara si complétement de l'esprit du roi, que, dans le but de placer ses créatures, il ne craignit pas de se débarrasser par la prison et par l'exil des amis les plus dévoués de Roger et des personnages les plus importants de l'ancienne cour. Ces actes de tyrannie et d'ingratitude excitèrent au plus haut degré l'indignation ou la jalousie des principaux barons, et cela, juste au moment où Frédéric Barberousse, toujours ennemi des Normands, venait de se liguer contre Guillaume avec l'empereur d'Orient Manuel Comnène, également empressé de recouvrer les provinces démembrées de son empire. Le royaume se voyait donc, à l'intérieur comme à l'extérieur, menacé d'une crise terrible, quand une circonstance fortuite vint aggraver les dangers de cette situation. Le bruit se répandit tout à coup que le roi était mort empoisonné par son favori. Aussitôt la Calabre, la Pouille et la terre de Labour se soulèvent. Tous les barons prennent les armes;

l'ancien prince de Capoue, Robert, fils de Jourdan II, qui vivait retiré à Sorrente, accourt avec ses partisans, et se remet en possession de sa principauté; le pape appuie tous ces mouvements. En même temps, les Grecs, débarqués sur divers points de la côte, s'emparent de Brindes et de Tarente, tandis que, d'un autre côté, Barberousse arrive à Rome avec une puissante armée. L'insurrection eut le temps de se propager jusqu'en Sicile, avant que Guillaume renfermé dans son palais et endormi par ses ministres, soupçonnât l'existence des dangers qui assiégeaient son trône. Pour le réveiller de sa torpeur, il fallut que la révolte contre Majone éclatât au sein même de la capitale. Alors le fainéant monarque fut heureux de trouver sous sa main les vieilles troupes aguerries par son père. Il se met à leur tête, s'embarque à Messine et arrive sur le theâtre de la rébellion (1156). La victoire resta fidèle à ses drapeaux. Guillaume reprit promptement Tarente et Brindes où s'étaient réfugiés les Grecs et la plus grande partie des seigneurs rebelles; puis Bari, dont il fit raser les murailles et les maisons au niveau du sol; cette belle ville fut ainsi complétement détruite. Enfin, après avoir soumis Capoue, il courut assiéger Bénévent où se tenait renfermé le pape avec les cardinaux. Quant à Barberousse, il n'eut pas la peine de le combattre, car déjà depuis longtemps, une maladie contagieuse qui s'était déclarée parmi ses troupes, l'avait obligé à reprendre le chemin de l'Allemagne. Adrien, bientôt réduit à la dernière extrémité, demanda la paix, et cette querelle finit, comme les autres, par un traité, aux termes duquel le roi fit hommage de son royaume au pape, qui, de son côté, investit le roi des royaumes de Sicile, de la Pouille, et de la principauté de Capoue. Ce traité néanmoins est digne de remarque, en

ce que Adrien y ajouta une concession que Grégoire VII et ses successeurs n'avaient jamais voulu faire, savoir, l'investiture de Salerne, d'Amalfi, de Naples, et généralement de toutes les terres que les Normands possédaient, soit en Grèce, soit en Afrique (juin 1156).

Les barons, abandonnés du pape, furent livrés à la colère du roi qui se montra impitoyable. La plupart furent mis à mort : quelques-uns perdirent la vue et la liberté. Le malheureux prince de Capoue, Robert, fut au nombre de ces derniers. Fait prisonnier, on lui creva les yeux et on le jeta en prison, où il mourut peu de temps après.

Guillaume, délivré de ses ennemis, prit l'offensive contre l'empereur d'Orient. Il confia à Étienne frère de Majone, le commandement d'une armée qui alla attaquer les Grecs sur les côtes de la Morée, et dans cette brillante expédition, les Normands remportèrent de si grands avantages, que l'empereur Comnène, à son tour, leur adressa des propositions de paix. C'est à partir de ce moment que les rois normands ont été reconnus par les empereurs de Constantinople.

Le 1er septembre 1159, Adrien meurt, et sa mort est suivie d'un nouveau schisme, par suite de la double élection d'Alexandre III et de Victor IV. L'empereur Frédéric, ennemi implacable du saint-siége depuis le traité d'Adrien avec les Normands, prit parti pour l'antipape Victor. Guillaume, au contraire reconnut Alexandre et lui envoya des ambassadeurs.

Cependant, les menées criminelles de Majone avaient semé une grande agitation dans le royaume; partout, dans la Pouille comme dans la Sicile, on ne s'entretenait que des complots du grand amiral. On disait publiquement qu'il était à la veille d'attenter à la vie

du roi pour s'emparer de la couronne. On parlait en outre de relations adultères avec la reine. Ces discours, ces révélations soulevèrent une indignation générale, et bientôt, pour délivrer le pays de l'infâme ministre, une vaste ligue s'organisa entre un grand nombre de châteaux et de villes, telles que Melfi, Salerne, Naples, etc. Un certain Mathieu Bonello, homme d'une grande énergie, se chargea plus tard du principal rôle de l'entreprise. En effet, une dernière entrevue ayant eu lieu entre Majone et l'archevêque, pour la prochaine exécution de leur complot, ces deux hommes ne purent s'entendre sur les suites de l'événement et se séparèrent ennemis irréconciliables. Cette circonstance accéléra la chute du favori. Ce dernier fit donner à l'archevêque un poison qui manqua son effet. L'archevêque s'en vengea en se concertant avec Mathieu Bonello qui, à la tête d'un certain nombre d'hommes armés, attendit un soir Majone dans une rue de la ville, et le tua de sa main. Le roi irrité s'empressa, il est vrai, d'ordonner des poursuites contre les assassins. Mais on désarma facilement sa colère par des preuves matérielles de la trahison de son ministre, et dès lors, Bonello, non-seulement obtint sa grâce, mais encore fut comblé d'honneurs et de félicitations.

Le parti déchu, soutenu par la reine, les eunuques du palais, en un mot tous les complices de Majone, jaloux du crédit toujours croissant du nouveau favori, se liguèrent à leur tour pour le perdre. L'entreprise allait réussir, lorsque Bonello, instruit des intrigues de ses ennemis, résolut de prévenir le péril qui le menaçait en déposant le roi, dont l'impuissance, l'avarice, et l'affaiblissement d'esprit, causé par les excès, lui avaient déjà valu le surnom flétrissant que lui donnait le peuple, de *Guillaume le*

Mauvais. Simon, fils naturel du roi Roger; Tancrède, fils de Roger, duc de la Pouille; Roger dell' Aquila, comte d'Avellino; Mathieu de Sainte-Luce, et plusieurs autres barons siciliens entrèrent dans cette conjuration, qui éclata tout à coup. Au jour fixé, les conjurés envahissent le palais, font prisonnier le roi Guillaume, massacrent les eunuques, se livrent au plus affreux pillage, et proclament roi le fils aîné de Guillaume, Roger, duc de la Pouille, enfant âgé de neuf ans. Mais le succès de cette révolution dura peu : les archevêques de Salerne, de Messine, et quelques autres prélats, ne tardèrent pas à réveiller, dans le cœur des Palermitains, l'amour naturel des peuples pour leur roi. Une réaction s'opéra dans les esprits, et Guillaume fut remis en liberté et en possession du pouvoir. Malheureusement ce retour fut marqué par un événement déplorable. Dans le désordre qui accompagna l'invasion du palais, le jeune Roger, s'étant mis imprudemment à la fenêtre, fut atteint d'une flèche qui lui fit une blessure grave; la plaie, cependant, n'eût pas été mortelle; mais, dans un mouvement de colère, Guillaume lui porta dans la poitrine un violent coup de pied, et le jeune prince mourut peu de temps après. Le roi, il est vrai, honteux de sa brutalité, donna des marques publiques du plus sincère repentir. Il assembla le peuple, et, comme pour implorer son pardon, lui fit la concession de divers priviléges et franchises. Quant à Bonello, le roi lui pardonna et permit aux barons conjurés, qui l'avaient secondé, de sortir librement du royaume. Malgré cette espèce de transaction, la guerre civile n'en continua pas moins. Roger Sclavo, fils du comte Simon, et Tancrède, comte de Lecce, se mirent à la tête des mécontents, s'emparèrent de diverses terres et commirent de grands ravages dans

les environs de Syracuse. Bonello, soupçonné d'avoir favorisé secrètement cette rébellion, fut aussitôt arrêté. Cette fois on lui creva les yeux, on lui coupa les jarrets, et, ainsi mutilé, on le jeta en prison, où il ne tarda pas à expirer : supplice exemplaire qui fut le signal du désarmement des autres conjurés et du rétablissement de la paix dans toute la Sicile.

De graves désordres restaient pourtant à réprimer dans la Pouille, où les partisans de Majone, sous la conduite de Robert de Basseville, s'étaient déclarés les ennemis du roi. Des troupes furent envoyées contre eux; bientôt les rebelles furent mis en fuite. Robert de Basseville se retira en Allemagne, et les villes insurgées, Salerne entre autres, apaisèrent la colère du roi au moyen de grosses sommes d'argent. Mais ce suprême effort avait épuisé les forces de Guillaume, qui, dégoûté plus que jamais du soin des affaires publiques, s'en déchargea de nouveau entre les mains de Mathieu, notaire de Salerne, et d'Henri, Anglais, évêque de Syracuse.

Sur les entrefaites, l'antipape Victor meurt, et Alexandre, universellement reconnu, rentre à Rome; le schisme se prolonge néanmoins par la nomination de l'antipape Pascal III.

Mathieu eut à lutter souvent encore contre les révoltes et les complots; plus d'une rebellion fut, sans doute, provoquée par ses extorsions et ses injustices. Enfin, la mort de Guillaume, en 1166, délivra la Sicile de la tyrannie de cet odieux ministre.

Guillaume avait épousé la princesse Marguerite, fille de Garcias II, roi de Navarre. De ce mariage étaient nés deux fils : Roger, dont nous avons raconté la mort, et Guillaume II, qui succéda à son père.

GUILLAUME II LE BON.

1166. — L'avénement au trône de Guillaume II rendit la tranquillité au pays. Le jeune prince, à peine âgé de douze ans, fut couronné solennellement dans la grande église de Palerme; cérémonie qui fut suivie d'une amnistie générale, de la suppression d'un grand nombre d'impôts, et de toutes sortes de mesures propres à réparer les torts du règne précédent. Toutefois, en violation d'une clause du testament de Guillaume Ier, qui avait institué pour conseillers de la couronne le ministre Mathieu, le *gaito* ou capitaine Pierre, et l'*élu* de Syracuse, la reine régente imagina de remettre le gouvernement absolu entre les seules mains du *gaito* Pierre, et l'élévation de ce nouveau favori occasionna quelques troubles dans l'intérieur du palais et dans la Pouille. A la fin, Pierre s'enfuit au Maroc; le roi se transporta à Messine pour y mieux surveiller les provinces italiennes, et bientôt l'ordre fut complétement rétabli dans le royaume. Il ne fut momentanément troublé que par la fameuse conjuration qui éclata, quelques années après, contre le grand chancelier Étienne de Parzio, homme recommandable par ses vertus. Celui-ci s'étant retiré en Palestine, où il mourut, la paix se rétablit de nouveau; mais cet événement inspira une telle aversion pour le caractère des Siciliens à l'illustre Pierre de Blois, secrétaire et conseiller du roi, qu'il résolut de quitter la cour et la Sicile.

En 1172, Guillaume perd son frère Henri, le dernier des princes normands de Capoue, et, en sa personne, s'éteint cette principauté, qui est réunie au royaume.

Cependant, le roi de Sicile ayant atteint l'âge de

vingt-trois ans, on lui fit épouser la princesse Jeanne, fille de Henri II, roi d'Angleterre. — Vers le même temps, Barberousse essuya, dans le Milanais, une déroute si complète, qu'il ne lui resta plus qu'à entrer en négociation pour se réconcilier avec le pape Alexandre. Dans ce but des conférences eurent lieu à Venise, et Guillaume fut compris dans le traité de paix qui se conclut, pour six ans, entre l'empereur et les Lombards, et pour quinze ans entre l'empereur et le roi de Sicile (août 1177). L'antipape et ses adhérents s'empressèrent alors de reconnaître Alexandre pour le seul légitime vicaire de Jésus-Christ, et leur soumission mit fin au schisme qui durait depuis dix-sept ans. — Alexandre mourut peu de temps après, en 1181, et fut remplacé par Luce III. Les années suivantes sont aussi marquées par la mort de la reine Marguerite, en 1183; par la naissance de saint François à Assise; par une trêve de dix années, conclue entre Guillaume et le roi de Maroc; par la mort de Luce III, en 1185; par l'élection d'Urbain III, enfin par les croisades des rois d'Angleterre et de France.

Constantinople fut encore le théâtre d'événements qui attirèrent l'attention du roi de Sicile. Andronic Comnène avait chassé de son trône le successeur d'Emmanuel, Alexis, qu'ensuite il avait fait étrangler. Guillaume, irrité, déclara la guerre à Andronic et lança contre lui une flotte considérable, sous les ordres de l'amiral Margaritone : celui-ci appareilla pour la Grèce, prit et saccagea Durazzo, Thessalonique et plusieurs autres villes; mais, sur ces entrefaites, Andronic fut lui-même renversé du trône, et Isaac l'Ange, son successeur, ayant rassemblé les forces des Grecs, chargea si vigoureusement les Siciliens qu'il parvint à les mettre en fuite.

L'année 1186 fut témoin d'un événement important qui devait faire passer un jour la couronne de Sicile dans une maison étrangère. La princesse Constance, fille posthume du roi Roger, grand-père de Guillaume II, épousa Henri, roi d'Allemagne, fils de l'empereur Frédéric. La stérilité de la reine, et la crainte de laisser le trône vacant, engagèrent le roi Guillaume à conclure cette alliance.

Cependant les plus funestes nouvelles arrivèrent de Syrie. On apprit la défaite complète de l'armée chrétienne, la captivité du roi de Jérusalem et la prise de cette ville par Saladin (4 octobre 1187). Au récit de ces désastres, Urbain III mourut de chagrin. Grégoire VIII, puis Clément III, mirent du moins tout en œuvre pour les réparer; et, par les soins de ce dernier pontife, Philippe, roi de France, Henri, roi d'Angleterre, Philippe, comte de Flandre, et l'empereur Frédéric lui-même, se préparèrent à la guerre sainte. Quant au roi de Sicile, s'il ne fit pas partie de l'expédition, il n'en fut pas moins un de ses plus ardents auxiliaires, en fournissant toutes sortes de secours aux croisés, qui ne cessèrent de traverser ses États (1188).

Tout à coup, un malheur cruel vint frapper le royaume; on verra plus loin quelles en furent les suites. Guillaume qui, par sa justice et sa prudence, mérita si bien le surnom de *bon* que lui avaient donné ses sujets, ce prince habile, qui avait porté si haut la puissance de la marine sicilienne et l'influence politique de l'Italie méridionale, fut attaqué d'une maladie mortelle et enlevé à l'amour de ses peuples dans la trente-sixième année de son âge, en novembre 1189.

— Ce fut pendant son règne que furent jetés les fondements de la cathédrale de Palerme et de l'église de Montréal, érigée en archevêché par le pape Luce III.

TANCRÈDE.

1189. — Guillaume étant mort sans enfants, un grand nombre de barons qui, de près ou de loin, appartenaient au sang royal, se présentèrent pour recueillir sa succession, quoique les droits de sa tante Constance, femme d'Henri d'Allemagne, eussent été déjà solennellement reconnus dans une assemblée tenue à Troja. Parmi tous les prétendants, les Siciliens, déterminés autant par l'éloignement d'Henri que par leur antipathie pour la domination allemande, choisirent Tancrède, comte de Lecce, petit-fils du roi Roger par une ligne bâtarde, et aussitôt ce prince se rendit à Palerme, fut couronné au bruit des acclamations publiques, et reçut de Clément III l'investiture ordinaire (1190).

Cependant, quelques seigneurs de la Pouille, soutenus par le grand connétable Roger, comte d'Andria, refusèrent de reconnaître le nouveau roi, qui, vaillamment secondé par le comte Richard, son beau-frère, passa en Italie, et réduisit successivement à l'obéissance Capoue, Averse, le Mont-Cassin, en un mot, toutes les villes et tous les châteaux du parti allemand, dans la Pouille et l'Abruzze. Aussitôt après, Tancrède tint un parlement à Termoli, puis se rendit à Brindes pour y célébrer le mariage de Roger, son fils aîné, avec Irène ou Uranie, fille d'Isaac l'Ange, empereur d'Orient : cérémonie pendant laquelle le jeune prince fut en même temps couronné comme roi de Sicile.

A peine la tranquillité était-elle rétablie, que Henri, devenu empereur par la mort récente de Barberousse,

son père, se présenta, accompagné de la princesse Constance, pour faire valoir ses droits à la couronne de Sicile. Malgré le pape Célestin III, qui fit tous ses efforts pour le détourner de cette entreprise, il assembla une armée formidable et attaqua le royaume de la Pouille. Le succès rapide de ses armes répondit à ses espérances (1191). Sa présence seule, pour ainsi dire, le rendit maître de San-Germano, du Mont-Cassin, des comtés de Fondi, de Molise, de la terre de Labour, des villes de Téano, Capoue, Averse, etc. Les Allemands ne rencontrèrent de résistance sérieuse que sous les murs de Naples; là, tous leurs efforts échouèrent devant la vigoureuse défense du comte Richard et des Napolitains. Enfin, une épidémie violente s'étant déclarée dans son armée, Henri, malade lui-même, se vit obligé à lever le siége, et retourna en Allemagne, laissant à Salerne l'impératrice Constance.

Le comte Richard reparut aussitôt en rase campagne, s'empara de la personne du comte d'Andria, qu'il fit mettre à mort, et reconquit tout le pays perdu, à l'exception du Mont-Cassin; car, Adenolf, doyen des moines de ce monastère, malgré l'excommunication du saint-père, ne voulut jamais se détacher du parti des Allemands. Salerne, au contraire, impatiente de se rétablir dans les bonnes grâces de Tancrède, lui livra l'impératrice Constance. Mais cette princesse, reçue honorablement à Palerme, fut, peu de temps après, mise en liberté et renvoyée en Allemagne.

La guerre continua néanmoins avec des succès balancés de part et d'autre. La défection de quelques grands vassaux de la Calabre décida Tancrède à repasser en Italie. Il rassembla une armée nombreuse, réprima les rébellions, chassa les Allemands des places

et châteaux qu'ils occupaient, et rétablit ainsi la paix et l'ordre dans son royaume.

Cette prospérité fut de trop courte durée. Roger, fils aîné du roi, fut frappé par une mort prématurée, et Tancrède, accablé de douleur, ne put survivre à cette perte cruelle. Après avoir fait couronner Guillaume, son second fils, ce prince tomba malade et mourut en 1193.

Tancrède avait épousé Sibille de Médania, fille de Robert, comte de la Cerra. Il en eut deux fils : Roger et Guillaume, et plusieurs filles, dont l'une, encore dans l'enfance, avait été fiancée au duc de Bretagne, Arthur, neveu de Richard, roi d'Angleterre. Cette alliance fut conclue en 1190, pendant l'hiver que les souverains de France et d'Angleterre, se rendant en Palestine, passèrent à la cour du roi de Sicile.

GUILLAUME III.

1193. — A la mort de son pere, Guillaume III étant monté sur le trône, Henri accourut du fond de l'Allemagne pour lui faire la guerre. Il arrive, et son armée soumet, sans coup férir, la Pouille, la Campanie et la Calabre; Naples cette fois ouvre ses portes à l'empereur, d'accord avec les Génois, dont les vaisseaux sillonnaient le golfe. De là, il se transporte en Sicile, et à peine a-t-il paru que Messine, Catane, Syracuse, Palerme et presque toutes les places de l'île reconnaissent son pouvoir. La reine Sibille, retirée avec le jeune Guillaume dans la forteresse de Calata Bellota, voulut cependant faire quelque tentative de résistance; mais Henri lui promit le comté de Lecce pour elle-même, et la principauté de Tarente pour son fils, à condition qu'elle cédât ses droits à la

couronne, et cette malheureuse princesse, abandonnée de tous, se vit réduite à acquiescer à ces offres. Alors, l'empereur allemand se fit solennellement couronner à Palerme, et c'est ainsi que la couronne de Sicile passa à la maison de Souabe.

LIVRE III.

Domination des Hohenstauffen de Souabe.

1195-1269.

HENRI VI D'ALLEMAGNE.

1195. — Henri, maître du royaume, crut s'affermir sur le trône, en se montrant sévère et cruel. Supposant une conspiration ourdie contre sa personne, il commença par faire arrêter la reine Sibille, le jeune Guillaume et ses sœurs, une foule de prélats, de barons et de comtes qui, par ses ordres, furent, les uns, brûlés vifs, et les autres pendus. Quant à Guillaume, on lui creva les yeux et on le rendit eunuque.

En même temps, tous les actes, priviléges et concessions des gouvernements de Tancrède et de Guillaume furent annulés comme émanant de tyrans usurpateurs de la couronne. On alla jusqu'à déterrer les cadavres de Tancrède et de son fils Roger pour les dépouiller de leurs couronnes royales.

Pendant ces persécutions, Constance étant partie d'Allemagne pour venir joindre son mari, mit au monde à Esi, petite ville de la marche d'Ancône, un fils qui fut appelé, du nom de ses deux grands pères, Frédéric-Roger. On confia le jeune prince aux soins de la duchesse de Spolète, et l'impératrice, bientôt rétablie, se remit en route et arriva heureusement en

Sicile. Peu de temps après son arrivée, Henri retourna en Allemagne, traînant après lui l'infortuné Guillaume, sa mère, ses sœurs, ainsi qu'une foule de prélats illustres, et ayant soin d'emporter l'or, les pierreries et les meubles les plus précieux de la maison royale. L'évêque de Worms, chargé, en son absence, du gouvernement du royaume, fit raser les remparts de Capoue et de Naples; bientôt Henri revint lui-même en Italie, suivi d'une armée de soixante mille croisés, qu'il employa d'abord à assouvir ses vengeances (1196). Il arriva précisément à Capoue au moment où l'infortuné comte Richard venait d'être fait prisonnier. Par ses ordres, le comte fut ignominieusement attaché à la queue d'un cheval, puis pendu par les pieds et étranglé après deux jours de la plus affreuse agonie. Henri convoqua ensuite les barons, leur imposa de nouvelles contributions, puis passa en Sicile, où son retour fut signalé par les mêmes actes de cruauté. Il fit mourir dans les plus horribles supplices tous les Normands qui appartenaient au sang royal, et Margaritone lui-même, ce capitaine fameux, créé duc de Durazzo, prince de Tarente, et grand amiral, le trouva sans pitié. Il le fit mutiler et priver de la vue.

Un jour enfin, Constance s'indigna de tant de barbarie. Elle se ligue avec les grands du royaume, s'empare du trésor, lève des troupes, et une révolte éclate contre les Allemands qui sont massacrés dans plusieurs villes. Henri lui-même est obligé de se réfugier dans une forteresse, où il ne tarde pas à capituler. Après s'être réconcilié avec Constance, et avoir pardonné aux barons soulevés, Henri délivra le pays de la présence de ses troupes. Son armée s'embarqua pour la Syrie, pendant que la flotte impériale, partie de Messine, sous les ordres de l'évêque Conrad,

chevalier de l'empire, faisait voile pour Saint-Jean d'Acre.

Sur ces entrefaites, Castrogiovanni s'étant révoltée, Henri alla assiéger cette place. Mais il tomba dangereusement malade pendant cette expédition et revint à Messine, où il expira le 29 septembre 1197.

L'année suivante, le pape Célestin mourut aussi à Rome, et fut remplacé par le célèbre Innocent III.

FRÉDÉRIC.

1197. — Constance ayant pris les rênes du gouvernement, les soldats allemands, odieux aux Siciliens, furent tout d'abord éloignés du royaume, et par les soins d'Innocent III, la liberté fut rendue à la reine Sibille ainsi qu'aux prélats prisonniers. Malheureusement les portes de la prison s'ouvrirent trop tard pour le jeune Guillaume, qui était mort peu de temps auparavant.

L'impératrice fit ensuite transporter en Sicile Frédéric son jeune fils, et demanda pour lui au pape l'investiture ordinaire. Elle ne l'obtint cette fois de l'impérieux pontife qu'au prix des plus graves concessions, c'est-à-dire en consentant à payer un tribut annuel au saint-siége, et en renonçant à plusieurs anciens droits et priviléges, par exemple à ceux que possédaient les rois de Sicile, au sujet de l'élection des évêques dans leurs États.

Constance survécut peu à son mari. Cette princesse, la dernière des descendants légitimes du roi Roger, mourut le 5 décembre 1198, laissant un testament par lequel elle mettait son fils Frédéric et le royaume sous la tutelle d'Innocent III, acte qui, plus tard, servit de base aux papes pour établir leurs

prétentions à la tutelle des rois mineurs des Deux-Siciles.

Le pape accepta la tutelle avec empressement, et envoya sur-le-champ un légat pour prendre le gouvernement de la Sicile, conjointement avec l'évêque de Troja, grand chancelier, et les autres prélats chargés de l'éducation du jeune roi. Mais, en apprenant la mort de Constance, Marcowald, un des chefs des troupes allemandes congédiées, rentra dans le royaume, et vint lui-même réclamer la régence, suivi du comte Diopold et de plusieurs autres seigneurs auxquels Henri avait donné des terres et des baronies dans la Pouille. Il subjugua le comté de Molise, attaqua le Mont-Cassin et saccagea toutes ses dépendances. Il se rendit ensuite à Salerne qui s'était jetée dans son parti, et de là passa en Sicile.

A cette nouvelle, Innocent commença par excommunier Marcowald avec tous ses partisans, puis il envoya des troupes à sa poursuite. Anselme, archevêque de Naples, et Ange, archevêque de Tarente, chargés de la direction de l'entreprise, allèrent d'abord en Calabre, d'où il chassèrent l'allemand Frédéric, et de là se transportèrent à Messine.

Tel était l'état des choses, lorsqu'en 1199 survint un nouveau prétendant au trône. Un seigneur français d'une naissance illustre, Gautier, comte de Brienne, qui avait épousé Albinia, fille aînée de la reine Sibille, vint un jour se jeter aux pieds du saint-père, en lui demandant justice sur les droits de sa femme dans le royaume. Innocent, embarrassé, voulut temporiser; il se contenta de reconnaître le comté de Lecce et la principauté de Tarente au comte, qui de son côté s'engagea par serment à ne jamais troubler la tranquillité publique, et le saint-père écrivit dans ce sens aux gouverneurs du roi. Mais un parti s'étant formé à Pa-

lerme contre le droit que s'arrogeait ainsi le pape de disposer des terres du royaume, Gautier se prépara à soutenir ses prétentions par les armes et retourna en France pour y lever des troupes.

1200.—En attendant son retour, Marcowald, soutenu par les Sarrasins de Sicile, s'empara de Montréal et mit le siége devant Palerme. Les troupes papales, commandées par le maréchal Jacques, marchèrent alors au secours de la ville et remportèrent sur les Allemands une victoire complète. Le maréchal repassa ensuite en Italie, où les bandes de Diopold continuaient leurs ravages.

L'année suivante, 1201, le comte de Brienne reparut à la tête d'un certain nombre de braves guerriers, et le pape usa de tout son pouvoir pour soutenir son parti contre celui de Diopold. Le comte Gautier entra donc hardiment dans la terre de Labour, prit Téano et le château de la ville de Capoue. Diopold vint l'attaquer sous les murs de cette ville, mais il y essuya une déroute complète, après laquelle il fut obligé de se retirer dans la forteresse d'Arce, laissant Gautier maître d'une étendue de pays considérable.

En 1202, Gautier s'empara du comté de Lecce et de la principauté de Tarente, ainsi que de Brindes, Melfi et Montepiloso; progrès qui commencèrent à émouvoir le parti allemand en Sicile. L'archevêque de Palerme, depuis longtemps compromis au service de ce parti, redouta si fort les suites de ces conquêtes, qu'il ne craignit pas de se liguer contre Gautier avec Marcowald, quoique ce dernier fût excommunié et ennemi du pape. Innocent, informé de cette conduite, eut beau interdire et déposer l'archevêque, les foudres spirituelles n'empêchèrent pas l'ambitieux prélat de passer en Calabre et de se joindre à Diopold pour marcher contre le comte de Brienne. Le 6 oc-

tobre 1202, celui-ci fut, en effet, attaqué par les Allemands; mais malgré l'infériorité du nombre, le comte défit complétement ses ennemis, dont la plus grande partie furent tués ou faits prisonniers.

Au milieu de toutes ces agitations, la mort vint frapper Marcowald, et cet événement, loin de ramener la tranquillité, occasionna de nouveaux mouvements en Sicile. Un autre capitaine allemand, Guillaume Capparone, se rend à Palerme, se saisit du palais royal, de la personne du roi, et prend le titre de *gardien du roi et gouverneur de Sicile.*

1205. — En Italie, la guerre continue entre Diopold et le comte de Brienne. A la fin, celui-ci est vaincu, et sa mort engage le saint-père à faire la paix avec Diopold, qui lui prête serment de fidélité.

1208. — Innocent s'occupa ensuite d'apaiser les troubles qu'occasionnait toujours en Sicile l'ambition des seigneurs qui s'y disputaient le pouvoir. Il se transporta lui-même à Palerme, où il parvint à rétablir l'ordre et le cours de la justice. Ce fut alors qu'il résolut de marier le jeune roi à Constance, fille d'Alphonse II, roi d'Aragon, et veuve d'Albéric, roi de Hongrie. Cette alliance fut, en effet, célébrée l'année suivante. La mort violente de Philippe, roi d'Allemagne, et oncle du roi Frédéric, rappela subitement le saint-père à Rome, et son départ fut suivi de nouveaux désordres. La ville de Capoue chassa son gouverneur, le comte Pierre Celano, et se donna au comte de Fondi, ligué avec Diopold. Le comte Pierre, il est vrai, reprit Capoue l'année suivante. Mais des événements bien plus graves se préparaient au dehors (1209).

Le duc de Saxe, Othon, couronné empereur par le pape sous le nom d'Othon IV, envahit la Pouille, et, au mépris de ses serments, déclare la guerre à Fré-

déric. Naples se soumet à l'approche de son armée, et, malgré les protestations du saint-père, Othon poursuit ses conquêtes jusque dans la Calabre, prétendant que toutes ces provinces dépendaient de l'empire.

1210. — Immédiatement il est déposé et excommunié avec tous ses adhérents par le souverain pontife qui, en même temps, exhorte les princes allemands à procéder à l'élection d'un autre empereur. En conséquence de cet arrêt, les princes prennent les armes contre Othon, qui vole en Allemagne pour essayer de détourner cet orage, mais qui, cependant, ne peut em pêcher une élection nouvelle. Et en effet, les électeurs s'assemblent, et leur choix tombe sur Frédéric, roi de Sicile.

1211. — Dès qu'il en fut instruit, Frédéric quitta Palerme; il s'embarqua pour se rendre à Aix-la-Chapelle, où il arriva heureusement l'année suivante. La plus grande partie des princes d'Allemagne embrassèrent son parti et vinrent assister à son couronnement, qui eut lieu en 1213. Quant à Othon, déposé et abandonné des seigneurs, il tourna ses armes contre la France; mais le roi Philippe-Auguste le défit entièrement dans les champs de Bouvines, et la perte de cette bataille célèbre, en détruisant le parti d'Othon, qui mourut quatre années après, rendit Frédéric maître de l'empire (1214-1215). Tant de prospérités inspirèrent au saint-père le projet d'une entreprise plus glorieuse. Il publia une nouvelle croisade et assembla un concile général à Saint-Jean-de-Latran, où, entre autres affaires importantes, on examina longuement son projet de guerre sainte, ainsi que la déposition d'Othon et l'élection de Frédéric, qui fut confirmée.

1216. — Après la clôture du concile, Innocent se

rendit à Pérouse, où il tomba malade, et où il mourut le 16 juillet 1216. Il fut remplacé par Honorius III (Censius Savelli) qui, pendant quatre ans, avait été le gouverneur du jeune roi de Sicile.

Le 12 novembre 1220, le nouveau pontife couronna solennellement empereur Frédéric. Celui-ci, pour complaire au pape, céda à son fils Henri, encore en bas âge, les royaumes de Pouille et de Sicile, jura fidélité au saint-siége, et publia plusieurs *Constitutions* impériales qui révoquaient les lois et usages contraires aux libertés ecclésiastiques, en établissant des peines sévères contre les hérétiques. Ce fut effectivement au commencement de ce XIIIe siècle que l'*Inquisition* fut fondée sur des décrets et des règles.

1221. — De Rome Frédéric se rendit à Capoue où il établit un nouveau tribunal, nommé *la Corte Capuana*, devant lequel tous les seigneurs du royaume durent, sous peine de déchéance, faire vérifier leurs titres de propriété. Il parcourut ensuite la Pouille et la Calabre, où il réprima divers abus. Mais, pour subvenir aux dépenses de son armée, il fallut qu'il levât indistinctement des impôts sur les églises et les biens ecclésiastiques, de là l'origine de ses démêlés ultérieurs avec le saint-siége. En 1223, une révolte des Sarrasins le fit accourir dans la Sicile. Il les poursuivit à outrance, parvint à les soumettre, et les expulsa de la Sicile; tous furent déportés dans la Capitanate, à Lucera, qui devint leur colonie. Durant cette petite guerre, l'impératrice Constance mourut à Catane. Frédéric, qui s'occupait toujours de son expédition de la terre sainte, se hâta alors de faire couronner son fils Henri roi d'Allemagne, et de le marier à Marguerite, fille de Léopold duc d'Autriche. Peu de temps après, l'empereur épousa

9

lui-même Yolante, fille du roi Jean de Brienne. Ce prince, en vertu des droits de la reine Marie, sa femme, avait joui pendant vingt-sept ans du titre de roi de Jérusalem, et Yolante apportait en dot à l'empereur ses droits à cette royauté. Le pape vit avec plaisir une alliance qui pouvait intéresser personnellement Frédéric à la défense de la Palestine. Cette alliance fut célébrée à Brindes le 9 novembre 1225, et à partir de ce moment, les rois de Sicile portèrent le titre de rois de Jérusalem.

En 1224, Frédéric jeta les fondements de la grandeur future de Naples, en y instituant une académie pour l'enseignement de toutes les sciences. Cette université, qui rivalisa bientôt avec celles de Bologne et de Salerne, par la célébrité de ses professeurs et le nombre de ses élèves, fut la pierre fondamentale sur laquelle Naples s'éleva au-dessus de toutes les autres villes du royaume. Non content, d'ailleurs, de travailler à la gloire de son empire en y assurant les progrès de l'intelligence, il voulut augmenter la prospérité de son peuple en étendant les bienfaits de la justice : pendant les fréquents séjours de l'empereur à Naples, sa *Grande Cour*, tribunal suprême, jugeait les affaires les plus importantes, et le nombre de ses clients dut s'accroître d'autant plus qu'il ne cessa d'étendre les droits de sa juridiction. Mentionnons, à cette occasion, les noms des plus célèbres jurisconsultes de l'époque : Taddée de Sessa, Roffroi de Bénévent, Accurse Florentin, André Bonello, Pierre des Vignes, savants docteurs dont les ouvrages et les lumières parvinrent à substituer insensiblement les lois romaines aux lois lombardes, qui, dans les siècles suivants, ne furent plus d'aucun usage.

Naples dut aussi à Frédéric, un de ses beaux monuments, le château *Capuano ;* les princes nor-

mands y avaient élevé déjà le château Saint-Elme et celui de l'Œuf.

Cependant de nouveaux sujets de dissensions s'élevèrent entre le pape et l'empereur. — Frédéric avait imposé de nouvelles tailles sur le royaume, sans en excepter les ecclésiastiques ni les églises. En outre, un de ses fils naturels nommé Enzius, épousant Adélasie qui possédait deux grands fiefs dans la Sardaigne, Frédéric le déclara roi de l'île, à la souveraineté de laquelle le pape prétendait. Enfin, Honorius ayant pourvu aux vacances de plusieurs évêchés, sans en donner avis à l'empereur, celui-ci refusa de reconnaître les nouveaux prélats. Malgré ces motifs de mécontentements réciproques, les deux souverains s'étaient réconciliés pour ne pas retarder davantage l'entreprise de la guerre sainte, quand la mort vint frapper Honorius, qui fut remplacé par Grégoire IX.

Un des premiers actes du nouveau pontife fut d'exhorter les princes à la croisade. Frédéric hâte donc les préparatifs de son départ, et au mois d'août 1227, il s'embarque à Brindes, à la tête d'une flotte considérable. Mais après trois jours de navigation, les vents contraires et le mauvais état de sa santé l'obligent à revenir au port, et à cette nouvelle, le souverain pontife, rejetant toute excuse, déclare l'empereur excommunié et ses États interdits. Pour apaiser les fureurs du saint-siége, Frédéric s'apprêtait de nouveau à partir, lorsqu'en se rendant à Barlette, l'impératrice Yolante mit au monde un prince qu'on nomma Conrad, et mourut peu de temps après des suites de sa couche (1228). — Néanmoins, le 11 août de cette même année, Frédéric s'embarqua pour Saint-Jean d'Acre où il arriva après une heureuse traversée.

En apprenant que l'empereur partait ainsi sous le

coup d'une sentence d'excommunication, Grégoire entra dans une grande colère, et, renouvelant ou confirmant son arrêt qu'il expédia sur-le-champ au patriarche de Jérusalem, il se disposa à attaquer ses États, que le duc de Spolète, vicaire de l'empereur, dut songer à défendre. Le 12 janvier 1329, une armée papale envahit la terre de Labour, puis marchant sur le comté de Fondi, elle soumit tout le pays jusqu'à Gaëte, place qui se rendit après quelque résistance, et dont on rasa le château. De son côté, le duc de Spolète porta d'abord la guerre dans les États de l'Église, puis il battit en retraite vers l'Abruzze, où le poursuivirent les troupes du cardinal Colonne.

Frédéric fut informé de ces événements, au moment où son armée allait se mesurer contre toutes les forces musulmanes. Il conclut aussitôt une trêve de dix ans avec le soudan, et accourt au secours de la Pouille. A peine a-t-il mis le pied à terre, que la nouvelle seule de son retour suffit pour disperser ses ennemis. Il se rend à Capoue, et de là à Naples où il rassemble quelques troupes. Alors il se dirige vers les terres du Mont-Cassin, et s'empare de San Germano, où il contraint le saint père à lui accorder la paix et à lever l'interdit qui pèse sur son royaume (1230).

L'année suivante, Frédéric revint à Capoue, puis il alla dans la Pouille et s'arrêta à Melfi, où il mit la dernière main à ses nouvelles lois. Pierre des Vignes, son grand chancelier, publia, par son ordre sous le titre de *Constitution du royaume*, le recueil de toutes les constitutions données dans les années précédentes, tant par lui que par les rois de Sicile, ses prédécesseurs.

[1]En dépit de tous les désordres qui avaient signalé ces derniers temps, la Sicile jouissait alors de la plus

1. Léo et Botta, *Histoire d'Italie*.

brillante prospérité. Les artisans habiles, les négociants actifs de l'Europe y cherchaient volontiers un refuge. Palerme en particulier était une des plus grandes villes commerciales; elle avait presque autant d'importance que Venise; les Pisans, les Vénitiens, les Génois, y relâchaient dans leurs voyages, et le commerce d'Amalfi, de Salerne et de Naples s'y était presque entièrement concentré. Les Amalfitains y avaient toute une rue garnie des plus riches boutiques; ils fabriquaient particulièrement toutes sortes d'étoffes de laine et de soie. Les Amalfitains formaient aussi à Messine une corporation de marchands, et à Syracuse ils possédaient en propre tout un quartier de la ville. Les Vénitiens formaient également à Palerme une société qui avait ses magistrats particuliers, ses caissiers et son président. Les Génois avaient bien été chassés de la Sicile par la perfide politique de Henri VI, mais dès 1199 ils s'étaient emparés de Syracuse et y avaient établi leurs propres comtes qui furent confirmés par Frédéric. On leur avait également accordé une maison fortifiée à Messine et de grandes diminutions dans les droits de douanes, jusqu'à ce qu'en 1221, Gênes ayant mécontenté l'empereur en s'attachant au parti guelfe, il lui retira tous ses priviléges et chassa le comte guelfe de Syracuse.

Bien qu'à cette époque on manquât d'ouvriers habiles dans les fabriques de sucres de Palerme, la culture de la canne à sucre et les raffineries avaient subsisté en Sicile pendant tout le temps de la domination normande. Les croisades prirent particulièrement le port de Trapani pour point de relâche, et contribuèrent ainsi à son agrandissement; les Hospitaliers et les Templiers y eurent de bonne heure des établissements, et c'étaient principalement les Trapanésans qui faisaient le commerce avec les côtes africaines.

Frédéric s'occupait tranquillement des affaires de l'État; il favorisait le commerce, protégeait les arts et encourageait les savants, lorsque la défection de son fils aîné, Henri, qu'il avait fait élire roi d'Allemagne, vint l'arracher à ses utiles travaux. Les villes lombardes, qui supportaient avec peine le joug de l'empereur, excitées d'ailleurs par le pape, avaient levé de nouveau l'étendard de la révolte. Henri fut d'autant plus facilement entraîné dans leur ligue qu'elles lui offraient la couronne d'Italie, et qu'il voyait avec dépit la préférence accordée par son père à Conrad, son frère puîné. Frédéric, irrité, vole aussitôt en Allemagne. Henri voyant que les princes du pays se déclaraient pour son père, prévit que la lutte serait inégale. Il se soumet et vient implorer son pardon : mais Frédéric le fait saisir et transporter dans la forteresse de Saint-Félix dans la Pouille, où, deux ans après, il mourut[1].

1235. — Après cet événement, Frédéric épousa Isabelle, fille du roi d'Angleterre, et, à cette occasion, il fit couronner roi des Romains, son fils Conrad, à la place de Henri qui avait été déposé; il s'occupa ensuite de soumettre les villes révoltées de la Lombardie. Alors s'ouvrit, contre le Milanais, puis contre les États de l'Église, une guerre sanglante dont les détails appartiennent plus particulièrement à l'histoire de la haute Italie. Rappelons seulement que les foudres de l'excommunication n'empêchèrent pas la victoire de demeurer constamment fidèle aux drapeaux de l'empereur, et que l'infortuné Grégoire IX en mourut de chagrin et de désespoir, le 21 août 1241.

La fin de cette même année 1241, vit aussi mourir l'impératrice Isabelle qui fut ensevelie à Andria.

1. *Mémoires* du comte Orloff.

Célestin IV remplaça Grégoire, mais il ne siégea que 17 jours, et Innocent IV fut nommé à sa place. Ce pontife, ami intime de Frédéric, avant son élection, se montra, aussitôt après, son ennemi le plus implacable. Il continua donc la guerre avec la même ardeur que Grégoire ; mais, ne se croyant pas en sûreté à Rome, il s'enfuit en France. Arrivé à Lyon, il se hâta de convoquer un concile où l'empereur fut solennellement excommunié et déposé comme rebelle, ennemi et persécuteur de la sainte Église (1245).

La lutte, plus acharnée que jamais, continuait en Italie. En 1249, Frédéric étant passé dans la Pouille, apprit que le roi Enzius, défait dans une bataille, venait de tomber au pouvoir des Bolonais. Il fit sur-le-champ ses préparatifs pour réparer cet échec. Mais tout à coup il tomba malade à Fiorentino, château situé à six milles de Lucera, et ce grand prince mourut à l'âge de cinquante-sept ans, laissant encore indécise l'issue de la lutte engagée entre le sacerdoce et le trône (1250).

Frédéric fit bâtir plusieurs villes : Alitea, Montléon en Calabre; Aquila, dans l'Abruzze; Augusta et Héraclée en Sicile. Il divisa en *provinces* le territoire, qui, sous le nom de *royaume de Sicile*, comprenait non-seulement l'île de Sicile, mais encore les provinces continentales, appelées tantôt *royaume de la Pouille* ou *de Sicile en deça du phare,* tantôt *royaume de Naples*. Ces provinces étaient :

1° *La terre de Labour;* l'ancienne Campanie fut ainsi nommée environ l'an 1091, du temps de Richard II, prince de Capoue.

2° La *Principauté.*

3° La *Basilicate*, ainsi nommée parce que Basile, empereur d'Orient, la fit longtemps gouverner par des officiers grecs.

4° La *Calabre.*

5° La *Pouille* ou l'*Apulie.*

6° La *Capitanate,* ainsi nommée par les Grecs qui y envoyèrent des *catapans.*

7° Le *comté de Molise.*

8° Enfin l'*Abruzze.*

Ces provinces, formées des *châtellenies* et des *comtés* que les Lombards y introduisirent, subsistèrent sous le nom de *justiciariats*, à cause des *justiciers* qui les gouvernaient, et ensuite sous le nom de *provinces.* Outre les tribunaux ordinaires, de *grandes cours* extraordinaires s'assemblaient deux fois par an pour rendre la justice. Les siéges de ces cours étaient : Cosenza, Gravina, Salerne, Sulmone, et Piazza en Sicile.

Frédéric ne montra pas moins de sollicitude pour les intérêts du commerce, en instituant des foires annuelles en sept endroits différents qui étaient : Sulmone, Capoue, Lucera, Bari, Tarente, Cosenza, et Reggio.

CONRAD.

1250. — A la mort de Frédéric, Mainfroi, un de ses bâtards, prend les rênes du gouvernement en l'absence de Conrad, qui est proclamé roi dans la Sicile et dans la Pouille. Mais Innocent IV, persuadé que, par la sentence de déposition rendue au concile de Lyon, toute la postérité de Frédéric est déchue de la couronne, se hâte de revenir en Italie, et se dispose à prendre possession du royaume. Foggia, Andria, Barlette, Nola, le comté d'Aquin, reconnaissent son pouvoir, et se révoltent contre Conrad, ainsi que Naples et Capoue. Mainfroi passe alors dans la Pouille pour combattre les ennemis que les émissaires du pape lui suscitent de toutes parts. De son côté, Con-

rad accourt d'Allemagne avec une armée. Il arrive par l'Adriatique à Siponte, d'où il marche contre les rebelles, et bientôt il soumet le comté d'Aquin, Capoue et toutes les villes soulevées. Quant à Naples, la plus attachée au saint-siége, elle est prise d'assaut, saccagée, et traitée avec la dernière rigueur. Les citoyens sont forcés de démolir eux-mêmes jusqu'aux fondements de leur ville.

Après avoir rétabli la tranquillité dans son royaume, Conrad se disposait à retourner en Allemagne, lorsqu'il fut enlevé près de Lavello, par une fièvre violente, à l'âge de vingt-six ans (21 mai 1254).

CONRADIN ET MAINFROI.

1254. — Le jeune Conrad, plus connu sous le nom de Conradin, à peine âgé de deux ans, succéda à son père, qui par testament avait confié sa tutelle à Bertold, marquis d'Honebruch. Celui-ci crut remplir les intentions du feu roi, en essayant de réconcilier avec l'Église son royal pupille, qui resta en Allemagne. Il envoya des ambassadeurs à Innocent IV; mais l'inflexible pontife ne répondit à leurs propositions, qu'en se mettant à la tête d'une armée pour envahir la Pouille.

Dans cette situation, que l'incapacité de Bertold rendait encore plus critique, les grands du royaume eurent recours à Mainfroi, et le supplièrent de saisir les rênes du gouvernement. Mainfroi cède aux vœux de la noblesse et du clergé, et sans retard il met sur pied une armée pour résister à celle du pape qui s'avançait à grandes journées. Mais tous ses efforts ne purent empêcher la terre de Labour, l'Abruzze et quelques autres provinces, de reconnaître la domination d'In-

nocent qui, comme s'il eût été déjà roi, disposait des fiefs du royaume, et en investissait une foule de barons qui l'assuraient secrètement de leur dévouement.

Mainfroi, retiré à Lucera, ne tarda pas à reparaître à la tête d'une armée composée en partie de Sarrasins. Il soumit d'abord Foggia, Troja, ainsi que plusieurs autres villes, puis s'avançant toujours, il rencontra l'armée pontificale et la mit en complète déroute.

Innocent était alors à Naples avec toute sa cour. Informé des succès de Mainfroi, et tremblant de se voir enlever toutes les provinces soumises au gouvernement de l'Église, le saint-père tourna ses vues du côté de l'Angleterre et de la France, où il envoya des légats chargés d'offrir à quelques princes le sceptre de Naples et de Sicile. A peine les négociations étaient-elles ouvertes qu'Innocent mourut (13 décembre 1254).

Ce pape est le premier qui eut la gloire d'avoir la possession effective du royaume, qu'Alexandre IV, son successeur, conserva aussi pendant quelque temps.

Mainfroi, devenu par la mort d'Innocent toujours plus hardi et plus entreprenant, reprend alors presque toutes les autres villes de la Pouille : Barlette, Venosa et Acerenza, Rapolla, Trani, Bari, etc.; puis il se dirige vers Naples. Quelques révoltes qui éclatent sur ses derrières, à Brindes, à Otrante, à Lecce, et jusqu'en Sicile, l'obligent, il est vrai, à rétrograder. Toutefois, Alexandre IV, épouvanté de ses progrès, s'empresse de renouer les négociations commencées par son prédécesseur ; mais, sans attendre leur issue, il quitte Naples, et se retire à Viterbe. Naples se voyant ainsi abandonnée, envoya sur-le-champ des députés à Mainfroi pour l'assurer d'une entière soumission. Capoue imita son exemple, et

tout le royaume rentra ainsi sous l'obéissance de Mainfroi, qui, sur le bruit répandu que Conradin était mort en Allemagne, acquiesça au désir général des peuples, en se faisant couronner roi de Sicile, le 11 août 1258.

Alexandre fulmina l'interdit, mais les foudres de l'Église ne produisirent aucun effet dans le royaume. Mainfroi était à Barlette, lorsque des ambassadeurs envoyés par la reine Marguerite, mère de Conradin et du duc de Bavière, vinrent lui annoncer que la nouvelle de la mort de Conradin était fausse, et que ce prince réclamait son héritage. Mainfroi, qui se sentait déjà suffisamment affermi sur le trône, refusa de le rendre à son neveu, en déclarant toutefois qu'il ne conserverait la couronne que pendant sa vie, et qu'après sa mort, il la transmettrait à Conradin, ou à ses héritiers s'il n'existait plus. Personne n'osa contredire Mainfroi, et l'infortunée Marguerite prit le parti de céder aux circonstances.

Mainfroi avait deux filles, nées de son mariage avec Béatrix, fille d'Amédée, comte de Savoie. Il maria Constance, l'aînée, au prince Pierre, fils aîné de Jacques roi d'Aragon, et l'autre au marquis de Montferrat, quoique le pape eût mis tout en œuvre pour empêcher ces alliances. Ce fut aussi vers cette époque qu'à la place de l'ancienne Siponte, Mainfroi jeta les fondements d'une nouvelle ville qui, de son nom, fut appelée *Manfredonia*.

En 1260, Alexandre IV meurt et Urbain IV lui succède. Ce pontife renouvelle l'excommunication lancée contre Mainfroi et tous ses partisans. Il publie jusqu'en France une croisade contre lui, et, à sa voix, Robert, comte de Flandres, accourt en Italie avec plusieurs chevaliers français pour essayer de relever le parti guelfe. Mais une révolte éclate à Rome, et

« XVIII. Que le roi ne pourrait faire aucune ligue ou alliance avec quelqu'un contre l'Église ;

« XIX. Qu'il serait obligé de tenir sur pied mille cavaliers ultramontains, pour le service de la terre sainte, ou de telle autre affaire qui intéresse la foi, etc., etc. »

Après la conclusion de ce traité, Charles s'embarqua en Provence, évita heureusement la flotte de Mainfroi qui l'attendait à l'embouchure du Tibre, et arriva à Rome. Le 6 janvier 1266, Charles et Béatrix, sa femme, y furent solennellement couronnés roi et reine des Deux-Siciles. Aussitôt après les cérémonies du couronnement, Charles se mit en marche contre Mainfroi. Celui-ci de son côté n'avait rien négligé pour se préparer à une vigoureuse défense, mais toutes ses précautions furent inutiles. Attaqué dans les plaines de Bénévent, il fut abandonné de la plus grande partie de ses barons, et son armée fut mise en déroute. Mainfroi ne voulut pas du moins survivre à sa défaite; il se précipita dans la mêlée, où il trouva un trépas digne d'un fils de Frédéric. Les débris de son armée se retirèrent dans Lucera, où la reine Sibille, femme de Mainfroi, s'était réfugiée avec Manfredino, son fils, et une fille.

Charles envoya aussitôt de ce côté un de ses braves chevaliers, Philippe de Montfort, et, malgré la résistance opiniâtre des Sarrasins, Lucera tomba au pouvoir des Français, ainsi que la reine et son fils.

Les conséquences de ces victoires de Charles d'Anjou furent la soumission immédiate des royaumes de Naples et de Sicile. Déjà ces peuples inconstants et légers se félicitaient d'être délivrés du joug de Mainfroi; ils se flattaient hautement d'être exempts à l'avenir de toutes charges et de vivre dans l'abondance d'une heureuse paix. Les exactions, la violence brutale,

l'avidité des Français, et la sévérité excessive du nouveau roi, dissipèrent promptement les illusions; les regrets succédèrent aux espérances. On tourna les yeux vers Conradin, et les comtes Galvano, Frédéric Lancia, Conrad et Marino Capece ayant pris la direction du mouvement, on invita secrètement le jeune prince à venir en Italie pour soutenir ses droits, tandis que, de leur côté, Pise, Sienne, et diverses villes de la faction gibeline, lui envoyaient des ambassadeurs chargés de promesses et d'offres de service. Conradin, encore animé par les conseils de son jeune oncle, Frédéric duc d'Autriche, se rendit aux vœux de ses anciens sujets (1267).

Il partit d'Allemagne avec son allié, à la tête d'une armée de dix mille hommes, et arriva à Pise où l'attendaient des vaisseaux qui devaient aller soulever les places maritimes de la Sicile, et transporter Capece à Tunis, pour y solliciter un secours des Sarrasins. A peine le bruit de la prochaine expédition se fut-il répandu dans le pays, qu'à l'exception de Messine, de Palerme et de Syracuse, toute la Sicile se leva pour Conradin. Il en fut de même en Italie : son drapeau fut arboré par les Sarrasins de Lucera, par presque toutes les villes de la Pouille, de la terre d'Otrante, de la Capitanate et de la Basilicate.

Le roi Charles, vivement inquiet d'un pareil changement dans l'opinion et dans sa fortune, fortifia son armée et fit de grands préparatifs de défense. Le pape Clément, alors à Viterbe, prit aussi des mesures pour le soutenir, et commença par lancer ses foudres contre Conradin et tous ses partisans. Puis il nomma Charles gouverneur de la Toscane, sénateur de Rome, et comme l'empire était alors vacant, il l'en nomma vicaire général (1268).

Par malheur, les armes spirituelles du saint-père

n'arrêtèrent pas le jeune Conradin. Il arriva à Rome, d'où il partit le 10 août, pour livrer bataille à son rival. L'action s'engagea dans les plaines de Tagliacozzo, et Charles y remporta une victoire décisive. Conradin, le duc d'Autriche son fidèle compagnon d'infortune, et une foule de gentilshommes allemands et italiens, furent faits prisonniers. Le vainqueur sévit contre les rebelles avec une cruauté impitoyable. Les uns périrent par le fer ou par la potence, les autres furent chargés de fers à perpétuité. En outre, Averse, Potenza, Corneto, et presque tous les châteaux de la Pouille et de la Basilicate furent rasés; Lucera fut démantelée, et la femme de Mainfroi, ainsi que son fils Manfredino, conduits au château de l'Œuf à Naples, y furent mis à mort. La Sicile fut traitée avec la même rigueur. Quant au malheureux Conradin et à ses plus illustres compagnons, on les conduisit à Naples où un conseil, composé de tous les syndics des principales villes et des barons les plus puissants, les condamna à avoir la tête tranchée. Le roi Charles ayant ratifié cet arrêt, l'échafaud fut dressé sur la place du Marché, le 26 octobre 1269, et la sentence fut exécutée au milieu de la consternation universelle.

L'illustre maison de Souabe s'éteignit ainsi dans la personne de Conradin, au moment où allait s'élever en Allemagne la maison d'Autriche, par l'élection à l'empire de Rodolphe, comte de Hapsbourg.

— Malgré les guerres, et toutes les calamités qu'elles entraînent, le commencement de ce XIIIe siècle vit s'établir, dans les Deux-Siciles, un grand nombre de nouveaux ordres religieux qui, dans la suite, sous les princes de la maison d'Anjou, acquirent de grandes richesses. Tels sont : l'ordre des *Frères Prêcheurs,* fondé par saint Dominique, mort à Bologne en 1221 ; l'ordre

des *Frères Mineurs*, fondé par saint François d'Assise et approuvé par Innocent III en 1215; la congrégation des *Ermites de Saint-Augustin*, instituée par le pape Alexandre IV; et l'ordre des *Carmes*, créé environ l'an 1121, par quelques ermites du Mont-Carmel. Outre ces quatre religions de *Mendiants*, on vit s'élever celles de la *Trinité et Rédemption des captifs*, en 1211; des *Silvestrins*, suivant la règle de Saint-Benoît, en 1221; de *Sainte-Marie de la Merci*, en 1225; des *Servites*, en 1233; des *Célestins* en 1294, et beaucoup d'autres, car le nombre en devint si grand, que, dans le concile général de Lyon en 1274, Grégoire X crut devoir suspendre l'autorisation de tout nouvel établissement.

LIVRE IV.

Domination de la maison d'Anjou. La Sicile se sépare de la Pouille à la suite des *Vêpres siciliennes.*

1269 - 1442.

CHARLES D'ANJOU.

Lorsque la tranquillité fut rétablie, Charles fixa sa résidence à Naples, qu'il érigea en capitale de son royaume. Dès lors il mit tous ses soins à agrandir cette ville et à l'embellir de superbes édifices. Il y fit construire le Château-Neuf, la tour Saint-Vincent sur l'ancien môle, et les églises de Sainte-Marie la Neuve, et de Saint-Laurent. Celle de Saint-Restitut, l'ancienne cathédrale, se ressentit aussi de sa magnificence. Enfin, l'Université fut gratifiée de nouveaux priviléges, entre autres, du droit, pour les docteurs et pour les étudiants, d'avoir un juge spécial, chargé d'instruire et de juger tous leurs procès, tant civils que criminels.

Depuis les temps les plus reculés, Naples, ville grecque, avait eu, sous des noms divers, des lieux d'assemblées où les citoyens nobles se réunissaient pour traiter des affaires publiques. Lorsque Charles fit la conquête du royaume, ces lieux de réunion, nommés, comme nous l'avons dit, *fratries* ou *confréries*, puis *seggi*, *sedili*, *siéges* ou *places*, étaient au nombre de six, savoir : Capuana, Forcella, Montagna,

Nido, del Porto, et Porte-Neuve, qui en comprenaient eux-mêmes vingt-trois autres d'un ordre inférieur : en tout vingt-neuf places. Dans la suite, et vraisemblablement dans les dernières années du roi Robert, ces vingt-neuf places se réduisirent à cinq, savoir : Capuana, Montagna, Nido, del Porto, et Porte-Neuve. Leurs prérogatives consistaient, entre autres, à élire des députés qui étaient chargés de la police, et formaient un tribunal connaissant de certaines affaires. On y jouissait des droits de créer des nobles et de donner des lettres de bourgeoisie. La noblesse des *seggi* nommait aussi le syndic qui représentait la ville de Naples et tout le royaume dans les parlements généraux. Outre les cinq places des nobles, il y avait la place du peuple; car on reconnaissait à Naples deux ordres de citoyens : la noblesse et le peuple; le clergé, confondu dans ces deux ordres, n'y formait point, comme en France, un ordre séparé. La place du peuple se choisissait donc, comme les autres, un député ou un *élu*, créait ses officiers, et participait ainsi au gouvernement de la ville. Non-seulement Charles ne voulut rien changer à la nature ni aux droits de ces places, mais il en augmenta le relief en leur accordant de nouveaux priviléges. Ce fut aussi à Naples que furent convoqués à l'avenir tous les parlements généraux du royaume.

Ce qui contribua encore à la prospérité et à l'illustration de Naples fut le nombre infini de gentilshommes que le nouveau roi sut y fixer, soit en comblant de biens, de dignités et d'emplois tous ceux qui l'avaient suivi, soit en décorant de l'ordre de la Chevalerie une foule de seigneurs français et napolitains. Dans la suite, les rois angevins instituèrent plusieurs ordres particuliers : Louis de Tarente créa l'ordre du

Nœud ou du Saint-Esprit, en 1352; Charles III, celui du Navire, en 1381; Jean, duc d'Anjou, fils de René, celui du Croissant; Ferdinand Ier, celui de l'Hermine, etc.

En 1269, Charles passa en Afrique pour secourir saint Louis, son frère, dont l'armée, occupée au siége de Tunis, était sur le point de succomber par les ravages de la peste et les attaques des Maures. Il y trouva le saint roi expirant, et son fils Philippe dangereusement malade. Charles prit le commandement de l'armée, et, à la nouvelle de ce puissant renfort, le roi de Tunis demanda la paix au roi de France. Alors fut conclu un traité favorable aux chrétiens, par lequel le roi de Tunis s'engageait à payer annuellement au roi Charles et à ses descendants un tribut de vingt mille pistoles d'or : un tribut semblable avait été payé autrefois aux rois normands Roger et Guillaume. Saint Louis mourut, et Philippe III, son fils, lui succéda. Ce prince et le roi de Sicile firent rembarquer l'armée; mais une tempête affreuse submergea une partie de la flotte. Les vaisseaux les plus légers parvinrent à Trapani, où les deux rois débarquèrent. Le cœur et les entrailles de saint Louis furent portés à Montréal, et, un mois après, Philippe repartit de Messine pour la France[1].

Le pape Clément IV était mort en 1268. Après une vacance de trois années, la chaire de Saint-Pierre fut occupée successivement par Grégoire X, qui mourut en 1275, par Innocent V et par Adrien V. Ce dernier pontife montra un ardent désir d'humilier la puissance de Charles, qui, élevé récemment à la dignité de sénateur, était pour ainsi dire le maître de Rome; mais Jean XXI monta sur le trône pontifical, et, loin

1. *Histoire de la Sicile*, par M. de La Salle.

de modérer l'autorité du roi de Sicile, ce pontife l'augmenta encore en le couronnant roi de Jérusalem, déclarant bonne et valable la cession de ses droits qu'avait faite à Charles la princesse Marie, fille du prince d'Antioche. Roger de San-Severino fut envoyé pour prendre possession de ce nouveau royaume, mais il ne parut devant Saint-Jean d'Acre qu'après la perte de Jérusalem.

1277. — Jean XXI eut pour successeur Nicolas III (Orsini), qui, n'ayant pu obtenir pour un de ses neveux la main d'une fille du prince de Salerne, héritier de la couronne, devint l'ennemi mortel du roi de Naples. Tout d'abord il lui retira la qualité de vicaire de l'empire, ainsi que la dignité de sénateur de Rome; plus tard il publia une décrétale, statuant qu'aucun roi ni fils de roi ne pourrait à l'avenir occuper cette dernière charge. Cependant Charles avait jeté ses vues ambitieuses jusque sur l'empire de Constantinople. Il s'occupait avec ardeur d'une grande expédition contre Michel Paléologue, lorsqu'un événement terrible, connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*, vint tout à coup renverser ses espérances.

Un noble citoyen de Palerme, Jean de Procida, dépossédé par le roi Charles et réfugié à la cour du roi Pierre d'Aragon, méditait depuis longtemps le projet de délivrer sa patrie du joug des Français. Certain de l'assentiment du peuple dans la Sicile, où les exactions continuelles, la dureté et les vexations de toute espèce exercées par les lieutenants du roi, avaient rendu la domination française en horreur, Procida se concerta avec les principaux personnages de l'île, spécialement avec Alamo de Lentino, l'abbé Palmieri, et Sauries Cartagirone, qui entrèrent bientôt dans ses vues. Ainsi se forma une vaste conjuration pour porter au trône le roi Pierre d'Aragon, époux

de Constance, fille de Mainfroi. Procida, déguisé en religieux, se rendit à Rome, où Nicolas III approuva son dessein; puis à Constantinople, où Paléologue lui promit son appui. Un instant, il est vrai, la mort du pape et l'élection de Martin IV, dévoué à la maison d'Anjou, faillit rompre les fils de la trame; mais telles furent la constance et l'activité de Procida, que tous les conjurés persistèrent dans leur résolution. En conséquence, le roi Pierre, sous prétexte d'aller combattre les Sarrasins, s'embarqua pour l'Afrique, et là il attendit un moment favorable pour paraître sur les côtes de la Sicile. Ce moment ne se fit pas attendre. Le 30 mars 1282, deuxième jour de Pâques, les cloches appelaient les fidèles aux vêpres. A ce signal, la conjuration éclata avec un ensemble, une fureur, une férocité qui lui assurèrent le plus horrible succès. En moins de deux heures huit mille Français furent massacrés. Hommes, femmes, enfants, vieillards, tous furent égorgés sans miséricorde. Les assassins n'épargnèrent que deux gouverneurs, qui, par leur conduite généreuse, s'étaient attirés l'estime générale : Guillaume des Porcelets à Calatafimi, et Philippe de Scamandre à Messine. Une petite ville, cependant, celle de Sperlingue dans le centre de la Sicile, s'honore de n'avoir pas pris part à cette affreuse boucherie.

A la nouvelle de ce désastre, le roi Charles, qui venait d'assembler en Calabre une armée nombreuse, se hâta de passer le détroit. Il s'empara de Melazzo, et, dans sa fureur, il courut droit à Messine, dont il forma le siége. Après la plus héroïque défense, cette place, réduite à la dernière extrémité, était au moment de capituler, lorsque enfin le roi Pierre, averti par Procida, parut avec sa flotte. Trente mille hommes débarquèrent à Trani, et allèrent délivrer

Messine, pendant que, dans le détroit, l'amiral de Loria détruisait une partie de la flotte française et rejetait le roi Charles sur la côte d'Italie. Dès lors, Pierre vit son autorité reconnue dans toute la Sicile, qui se sépara de la Pouille pour former un royaume, dont Palerme devint la capitale.

CHARLES D'ANJOU,	PIERRE D'ARAGON,
roi de la Pouille.	roi de Sicile.

1282.

Charles vaincu courut à Rome crier vengeance. Un jour il rencontre dans cette ville un ambassadeur du roi Pierre qui venait, au contraire, pour entamer quelque négociation de paix. A sa vue, une inspiration digne de l'antiquité éclata dans son esprit ardent et chevaleresque. Pour abréger les horreurs de la guerre, Charles proposa à son rival un combat en champ clos, dont le roi d'Angleterre sera le témoin, et dont la Sicile sera le prix. Ce défi solennel, qui rappelle celui des Horaces et des Curiaces, est adressé à Palerme, et accepté par le roi Pierre. Bordeaux, ville anglaise à cette époque, est en conséquence désignée, par les chevaliers des deux camps, pour le lieu, et le 1er juin 1283 pour le jour de la rencontre.

Malgré toutes les représentations de Martin IV, Charles voulut être exact au rendez-vous. Après avoir nommé le prince de Salerne vicaire de son royaume, il se hâta de partir pour la France, et arriva le premier sur le terrain avec cent chevaliers. De son côté, Pierre nomma vice-roi Guillaume Kalzerano, Jean de Procida grand chancelier, et Alemo de Lentino grand justicier; il fit reconnaître pour son légitime successeur

son fils D. Jacques, et il partit avec une suite nombreuse. Cependant les deux rivaux ne se rencontrèrent pas. Le roi de Naples attendit vainement le roi de Palerme, qui ne parut qu'un instant à Bordeaux, et se retira précipitamment dans ses États d'Espagne, *feignant*, dit Mézeray, *d'avoir à craindre quelque surprise de la part du roi de France*. Il paraît, d'ailleurs, qu'Édouard, roi d'Angleterre, avait refusé d'être le juge du camp.

A la nouvelle de ce dénoûment, le pape reprit les armes. Non-seulement il excommunia Pierre avec tous ses partisans en Sicile, mais il le déposa de ses États d'Aragon et de Valence, pour en investir Charles de Valois, second fils de Philippe III, roi de France. En même temps il envoya un légat en France qui publia une croisade contre l'Aragonais. Cependant tous les efforts de Martin furent impuissants en Italie. Roger de Loria, amiral de la flotte catalane, défit une flotte française et s'empara de l'île de Malte, qu'il remit en garde à Mainfroi Lancia, un de ses lieutenants. Puis il se présenta devant Naples avec quarante-cinq galères, qui, par toutes sortes d'insultes, provoquèrent les habitants au combat. Le prince de Salerne s'embarqua en effet pour châtier ces insolents. Mais, attiré en pleine mer par les perfides manœuvres des Siciliens, il fut complétement battu et fait prisonnier lui-même, au moment où sa galère, percée sous l'eau par un habile plongeur, allait couler à fond. Loria conduisit le jeune prince à Messine; de là, pour le soustraire à la fureur du peuple qui demandait à grands cris que son supplice servît de représailles à celui de Conradin, la reine Constance le fit transporter en Espagne, où il fut enfermé dans la prison de Barcelone.

1283. — Le roi Charles, venant de Marseille, reçut

en débarquant à Gaëte la nouvelle de ces funestes événements. Il se rendit en Calabre pour y presser les préparatifs d'une expédition contre la Sicile; mais, ayant essayé en vain de reprendre aux Aragonais Reggio et quelques autres places, tous ces revers achevèrent de l'accabler. Il tomba malade, et mourut à Foggia en janvier 1284.

Ce fut à l'occasion de son voyage en France qu'on institua à Naples le *Vicariat* ou *Tribunal du Vicaire*, qui, composé des personnages les plus illustres du royaume, s'acquit bientôt la plus grande considération. Sous les rois normands et suèves, la *Grande Cour* avait été le tribunal suprême; sous les rois angevins, ce fut le *Vicariat*, que, plus tard, sous les Aragonais, nous verrons éclipsé à son tour par un autre tribunal appelé le *Sacré Conseil de Sainte-Claire*.

La mort de Charles assura la possession de la Sicile à Pierre; en même temps elle attira de nouveaux malheurs sur la Pouille. Loria prit Cotrone, Catanzaro, et projeta de poursuivre ses conquêtes. Quoi qu'il en soit, Pierre ne jouit pas longtemps de son nouveau sceptre. Étant passé en Espagne pour défendre ses États attaqués par le roi de France, il fut blessé dans une affaire, et mourut des suites de ses blessures, le 6 octobre 1285. Ce prince laissa quatre fils et deux filles : il donna à Alphonse, l'aîné, le royaume d'Aragon, et à Jacques celui de Sicile.

Dans la même année, mourut aussi Martin IV, qui fut remplacé par Honorius IV, de la maison Savelli.

CHARLES II, LE BOITEUX.	JACQUES.
1284.	1285.

A la mort du roi Charles, le pape envoya à Naples un légat pour partager les travaux de la régence avec la princesse Marie de Hongrie, épouse du prince de Salerne, qui était restée seule au timon de l'État; de son côté, le roi de France, neveu du roi défunt, y envoya Robert, comte d'Artois, son fils, pour défendre le royaume contre les armées de Pierre.

Honorius IV excommunie le nouveau roi de Palerme et la guerre se rallume en Sicile, où les Napolitains, descendus entre Catane et Syracuse, sont encore une fois battus par Loria. Enfin, à la suite de négociations entamées en Angleterre et à Oléron en Béarn, un traité de paix est signé, en vertu duquel la liberté est rendue au prince de Salerne, devenu roi sous le nom de Charles II.

Après une nouvelle vacance d'une année, qui suivit la mort d'Honorius, en 1287, le saint-siége passa à Nicolas IV, et ce pontife dévoué, comme les autres, aux intérêts de la maison d'Anjou, couronna à Rieti Charles II roi des deux Siciles, *citra et ultra pharum*. 1289.

Jacques voulut se venger de cet acte d'hostilité. Il porta ses armes en Italie, et alla assiéger Gaëte. Charles était accouru au secours de cette place, et venait de remporter d'importants avantages sur les Siciliens, lorsque des ambassadeurs du roi d'Angleterre et du roi d'Aragon s'interposèrent entre les parties belligérantes. Par déférence pour le roi d'Angleterre Charles n'osa pas refuser une trêve de deux ans à

Jacques, qui s'empressa de l'accepter et de se retirer en Sicile.

1290. — Pendant cette trève, Charles Martel, fils aîné de Charles II, est appelé à succéder, en Hongrie, à Ladislas son oncle, mort sans enfants. La reine Marie lui cède ses droits à ce royaume, et le jeune prince est couronné à Naples par un légat. Dans la suite, il épousa une fille de l'empereur Rodolphe d'Autriche.

La guerre continuait toujours entre le roi de France et Alphonse, roi d'Aragon, malgré tous les efforts de Charles, qui s'était engagé à obtenir de Charles de Valois qu'il se désistât de ses prétentions aux royaumes d'Aragon et de Valence. Enfin, après de longs et pénibles débats à Montpellier, entre les représentants des parties intéressées, la paix fut conclue sous les conditions entre autres : 1° que Charles de Valois épouserait Clémence, fille aînée du roi Charles, qui lui porterait en dot le duché d'Anjou, en échange de son investiture des royaumes espagnols; 2° que le roi d'Aragon ne prêterait aucun secours au roi de Sicile, et qu'il rappellerait tous ses sujets qui seraient au service de ce roi.

La mort du roi Alphonse, sans qu'il laissât d'enfants, vint tout à coup renouveler les querelles. Jacques, comme son légitime successeur, se rendit en toute hâte en Espagne, et le pape, les rois de France et d'Angleterre lui déclarèrent que Charles de Valois considérait comme rompu le traité conclu du temps d'Alphonse, si à l'instant même il ne restituait la Sicile à Charles II.

1292. — La mort de Nicolas IV vint à propos pour permettre à Jacques de mépriser toutes ces sollicitations, et une guerre opiniâtre se ralluma dans la Calabre. Mais à Célestin V, qui abdiqua le pontificat peu de temps après son élection, succéda le célèbre Boni-

face VIII, dont la vaste ambition ne tendait à rien moins qu'à la domination universelle; alors, pour détourner de ses États les foudres de l'Église et les armées de France, Jacques se montra disposé à réunir de nouveau la Sicile au royaume de la Pouille. En conséquence un traité de paix fut conclu, par lequel le roi Jacques épousa la princesse Blanche, fille de Charles, et reçut la Corse, la Sardaigne et cent vingt-cinq mille marcs d'argent en échange de la Sicile.

A la nouvelle inattendue de ce traité, les Siciliens frémirent de se voir ainsi livrés aux vengeances du roi de Naples. Aussitôt, les barons, les syndics des villes et des terres s'étant assemblés, pressèrent Frédéric de saisir la couronne que déposait son frère, et, malgré toutes les menaces du pape, le jeune prince fut solennellement proclamé roi, le 25 avril 1296.

CHARLES II.	FRÉDÉRIC II D'ARAGON.
Suite.	1296.

1296. — Le pape et le roi de Naples se retournèrent du côté du roi Jacques, qu'ils obligèrent à prendre les armes contre son frère. En attendant, ils déclarèrent eux-mêmes la guerre à Frédéric qui, de son côté, rassemble des troupes, envahit la province d'Otrante, prend Lecce, et descend à Brindes; tandis que les Napolitains font d'inutiles efforts pour recouvrer leurs places de la Calabre.

1298. — Mais le roi d'Aragon étant arrivé à Naples avec de nombreux vaisseaux, les flottes des deux rois se réunirent et allèrent attaquer la Sicile. Les Napolitains, commandés cette fois par le fameux Roger de Loria, qu'on était parvenu à détacher du parti de

Frédéric, remportèrent d'abord de brillants avantages. Ils soumirent Patti, Melazzo, Nucara, Monteforte, et plusieurs châteaux. Cependant la valeur de l'amiral Conrad Doria, Génois au service de la Sicile, les empêcha de se rendre maîtres de Syracuse. Découragé par cet échec, Jacques se retira à Naples, s'embarqua pour l'Espagne, revint bientôt avec de puissants renforts, et une nouvelle campagne s'ouvrit en Sicile (1300). Dès le début Loria remporta sur les Siciliens une victoire navale si complète, que Jacques, croyant sa tâche accomplie, quitta l'armée et se retira de nouveau dans ses États. Le duc de Calabre envahit alors la Sicile. Il prit Chiaramonte, puis Catane. Mais le duc de Tarente fut battu et fait prisonnier à Falconora, et cette heureuse affaire releva le courage de Frédéric, qui, marchant aussitôt contre le duc de Calabre, occupé au siége de Messine, parvint à délivrer la place. C'est alors que, par la médiation de Yolante, duchesse de Calabre, une trêve de six mois fut conclue.

Sur les entrefaites, parut, dans les eaux de la Méditerranée, une expédition considérable, sous les ordres de Charles de Valois qui, marié en secondes noces à une petite-fille de Baudouin, dernier empereur de Constantinople, allait faire valoir les droits de sa femme à cet empire. Les instances du pape retinrent en Italie le comte de Valois, qui consentit à essayer ses forces contre Frédéric, de sorte qu'à l'expiration de la trêve, les Français et les Napolitains, unissant leurs flottes, s'avancèrent contre les Siciliens (1302). Mais Frédéric se contentant cette fois de veiller à la conservation de ses places fortes, sans en venir à une bataille sérieuse, les assaillants s'épuisèrent en efforts inutiles dans l'intérieur de l'île. Le découragement ne tarda pas à se mettre dans leurs rangs, affaiblis

d'ailleurs par la disette et les maladies, et Charles de Valois commença à écouter quelques propositions d'accommodement. Enfin, une conférence eut lieu dans une plaine située entre Calatabellota et Sciacca, et la paix fut conclue, le 19 août 1302, aux conditions suivantes :

Que Frédéric resterait roi de Sicile pendant sa vie, et qu'après sa mort ce royaume passerait sans difficulté au roi Charles ;

Que Frédéric quitterait le titre de roi de *Sicile*, pour prendre celui de roi de *Trinacrie*, ancien nom de l'île ;

Que Frédéric épouserait Éléonore, troisième fille de Charles ;

Enfin, que Charles ferait approuver le présent traité par le pape et donner à Frédéric l'investiture de la Sardaigne ou de Chypre, où s'établiraient les enfants qui naîtraient de son mariage.

1303. — La paix signée, Charles de Valois se rendit à Naples, où il s'arrêta quelque temps pour rafraîchir son armée avant de passer en Grèce. Mais les démêlés de Boniface avec le roi de France Philippe le Bel vinrent déranger ses projets, et l'obligèrent à repasser en France pour y défendre les intérêts du roi son père.

Vers cette époque, Roger de Loria se retira en Catalogne, où plus tard il mourut avec la réputation du plus grand homme de mer de son temps.

En cette même année (1300), Benoît XI remplaça Boniface VIII qui, abreuvé d'outrages à Anagni par les envoyés du roi de France, mourut de chagrin à Rome. — Benoît meurt l'année suivante et le saint-siége reste vacant pendant treize mois. — Enfin l'archevêque de Bordeaux est élu sous le nom de Clément V, et le siége apostolique est transféré à

Avignon[1], loin du tumulte des factions guelfes et gibelines qui divisaient Rome et l'Italie.

A partir de ce moment, les royaumes de la Pouille et de la Sicile jouirent pendant quelques années d'un repos qui ne leur était que trop nécessaire, et les deux rois travaillèrent à y effacer l'empreinte qu'avaient laissée partout les malheurs de la guerre. Charles donna à la ville de Naples une enceinte plus étendue; il y éleva un grand nombre d'églises et entoura l'ancien port d'un môle qui existe encore. Il augmenta l'importance des études universitaires, et ordonna la rédaction d'un code dans lequel on introduisit les coutumes qui jusqu'alors n'avaient jamais été écrites. C'est au milieu de ces travaux que, le 5 mars 1309, le prince, âgé de soixante et un ans, fut surpris par la mort.

Jamais la maison royale de Naples ne brilla avec plus d'éclat et de magnificence que sous ce règne, grâce à la famille nombreuse qui se pressait autour du trône, à la puissance de la noblesse, à l'illustration de ses alliances, et à la somptuosité des officiers de la cour.

Charles eut treize enfants, huit princes et cinq princesses, savoir : Charles Martel, qui fut roi de Hongrie; Louis, d'abord frère mineur conventuel à Naples, puis évêque de Toulouse, et mis au rang des saints après sa mort; Robert, duc de Calabre, qui fut appelé au gouvernement de Florence, puis monta sur le trône de Naples, et transmit son titre de duc de Calabre aux futurs héritiers de la couronne; Philippe, prince de Tarente, qui, plus tard, prit le titre d'empereur de Constantinople, en vertu des droits de sa femme; Raymond Berlingier, comte d'Andria, régent du *Vicariat;* Jean, mort jeune sous l'habit ecclé-

1. Cette ville appartenait alors au roi de Naples, comme faisant partie du comté de Provence.

siastique; Tristan, prince de Salerne; et Jean, prince d'Achaïe et duc de Duraz, en Grèce. Les princesses étaient : Clémence, mariée à Charles de Valois; Blanche, mariée à Jacques, roi d'Aragon ; Éléonore, femme de Frédéric de Sicile ; Marie, femme de Jacques, roi de Majorque ; et Béatrice, mariée trois fois, premièrement à d'Azzo d'Este, marquis de Ferrare, puis à Beltramo del Balzo, comte d'Andria et de Montescaggioso, et enfin à Robert, dauphin de Vienne.

Quant à la maison du roi, elle se composait de certains grands officiers subordonnés aux grands officiers de la couronne. On remarquait : le premier maître d'hôtel ou du palais du roi; le premier panetier, le premier échanson, le premier écuyer tranchant, le premier gentilhomme de la chambre, le maître de la garde-robe, le maître des cérémonies, le capitaine de la porte, l'introducteur des ambassadeurs, le chambellan ordinaire, le grand chapelain, le premier écuyer, le grand veneur, sans compter une foule d'autres officiers subalternes.

ROBERT, LE SAGE ET LE BON.	FRÉDÉRIC D'ARAGON.
1309.	Suite.

Le jeune roi de Hongrie, fils de Charles Martel, et Robert, duc de Calabre, se présentèrent pour recueillir la succession de Charles II. Mais, dans un consistoire public tenu à Avignon le 1er août 1309, Clément V reconnut les droits de Robert, qui fut proclamé roi des Deux-Siciles, et cette sentence fut plus tard confirmée par Benoît XII. Le nouveau roi, qui était auprès du saint-père, se rendit à Naples. Il créa d'abord duc de Calabre, Charles, son fils unique ; puis il donna

tous ses soins à la bonne administration de ses États. Il jeta les fondements de plusieurs édifices religieux, entre autres, du couvent et de l'église de Sainte-Claire, qu'il déclara *Chapelle royale*. Il publia différents *Capitulaires* pour la répression de certains abus. Sa haute sagesse lui concilia l'affection des peuples.

En 1312, le bruit d'un orage lointain vient le distraire de ses travaux pacifiques. L'empereur Henri VII, successeur d'Albert d'Autriche, entreprend de faire revivre les anciens droits de l'empire sur le royaume de Sicile, et passe les Alpes avec une armée. Robert, nommé par le pape comte de la Bourgogne et vicaire général des États de l'Église, marcha à sa rencontre; mais tous ses efforts ne purent empêcher Henri de pénétrer jusqu'à Rome, où il se fit couronner solennellement à Saint-Jean de Latran, le 1er août de cette année 1312. Frédéric, ennemi naturel des rois de Naples, embrassa le parti de l'empereur, qui le créa amiral de l'empire, et, peu de temps après, il profita d'un prétexte pour aller ravager les Calabres. Tout à coup, en 1313, l'empereur mourut à Buoncovento, dans le comté de Sienne, et cet événement changea entièrement la face des affaires, en laissant au roi de Naples toute latitude pour tirer vengeance de la perfidie de Frédéric. En conséquence, Robert, à la tête d'une forte armée navale, s'avança en personne contre la Sicile; les débuts de la campagne eurent assez de succès; malheureusement les fatigues, les privations et les maladies, effet ordinaire d'un climat ardent, affaiblirent bientôt ses troupes, de sorte qu'après avoir signé avec Frédéric une trêve de trois ans, il fut obligé de se retirer à Naples (1315).

A l'expiration de la trêve les hostilités recommencèrent de part et d'autre avec la même fureur. Cette fois, le pape Jean XXII, successeur de Clé-

par les complots et les intrigues qui mettent tout en désordre autour du trône.

A Palerme, les Clairmont et les Palizzi s'étaient emparés du pouvoir; bientôt ils en sont précipités par le peuple qui les chasse de l'île. A Messine, leurs partisans, secondés par les Lentini, les Ventimiglia et les Abati, trament une conjuration pour livrer la ville au roi de Naples. Pour comble de malheur, le roi Pierre meurt au milieu de tous ces troubles, ne laissant qu'un fils de cinq ans, nommé Louis, dont la tutelle est confiée au duc Jean son oncle. Et pourtant, en définitive, l'expédition napolitaine n'eut pas plus de succès que les précédentes, comme si la haine et la terreur, qui animaient les masses contre la domination française, les eussent rendues invincibles.

Vers cette époque aussi, la Pouille se vit troublée par des désordres et des dissensions civiles, que l'autorité des gouverneurs ou *justiciers* fut impuissante à réprimer, et qui produisirent un grand nombre de bandits contre lesquels il fallut envoyer des troupes. A ces sujets de préoccupations vinrent se joindre des chagrins réels qui attristèrent la vieillesse du roi Robert. Le fils du roi de Hongrie, son gendre, fut loin de répondre à ses espérances. L'éducation qu'il reçut à la cour de Naples ne réussit pas à polir les mœurs grossières qu'il avait contractées en Hongrie, ni à corriger les défauts d'un caractère naturellement brutal. Pour prévenir les malheurs qui pourraient résulter un jour de la succession du pouvoir entre les mains d'un tel prince, Robert convoqua une assemblée générale et fit reconnaître sa petite-fille Jeanne seule maîtresse et reine après sa mort, de manière que le duc de Calabre, son gendre, n'eût aucune part au gouvernement. C'est au milieu de ces inquié-

tudes que ce bon et grand roi tomba malade, et mourut en 1343.

Robert, disent les *Mémoires historiques*, fut, sans contredit, de tous les princes de la maison d'Anjou, le plus digne de commander aux hommes par ses talents et par sa valeur. Il sut, d'une main, repousser les ennemis de ses États, et, de l'autre, créer les lois les plus sages. Il soumit les barons, leurs biens et jusqu'aux siens propres, à une loi fiscale, unique et commune, dont le clergé même ne fut pas excepté. Mais ce qui le distingue éminemment des princes de son temps, c'est qu'il provoqua, pour ainsi dire, la renaissance des lettres en Europe. Il les accueillit le premier. Savant lui-même, il récompensa les savants; poëte, il encouragea les poëtes, et son nom rappelle toujours avec quel intérêt il rendit hommage aux talents de Boccace, et au génie de l'immortel Pétrarque. On sent que la cour d'un tel prince devait, comme lui, être éclairée : elle était, en effet, la plus polie de son temps, un modèle de goût et l'exemple de toutes celles d'Italie; elle était, en un mot, digne d'un prince qui fut appelé le *Salomon* de son siècle.

JEANNE I.	LOUIS.
1343.	1342.

Jeanne, reine de Naples et de Jérusalem, duchesse de la Pouille, princesse de Salerne, de Capoue, de Provence, de Forcalquier, et comtesse de Piémont, n'était âgée que de seize ans quand elle monta sur le trône. Un moine allemand, nommé frère Robert, précepteur et conseiller intime d'André, mari de la reine, s'empara du pouvoir, et la cour si polie et si

brillante du feu roi, se vit tout à coup envahie par les barbares Hongrois de la suite d'André, qui s'y disputèrent les honneurs et les charges. Humiliés et indignés de l'insolence de ces étrangers, les princes du sang, la reine Sanche, veuve de Robert, et à leur exemple les chevaliers napolitains, désertent la capitale; les uns se retirent dans leurs terres, les autres vont offrir leurs services au prince de Tarente, qui préparait alors une expédition contre la Grèce, et la reine se renferme dans un couvent pour y finir ses jours.

1344. — Restée seule, Jeanne, dont la maturité morale devançait le nombre des années, s'inquiéta d'un isolement qu'augmentait encore la mésintelligence qui existait déjà entre elle et son époux; pour avoir un appui, elle appela à sa cour Charles, duc de Duraz, fils aîné du prince de Morée, et elle résolut de l'y retenir, en lui donnant sa sœur Marie pour femme.

1345. — Cependant le peuple s'indignait, comme la noblesse, de la hauteur et de la rapacité des Hongrois. L'opposition ne connut plus de bornes quand on apprit que le prince André venait d'obtenir du pape des bulles pour son prochain couronnement. Aussitôt il se forme une conjuration, et, le soir du 18 septembre 1345, pendant que la cour était à Averse, André est étranglé et son corps jeté par une des fenêtres du château.

La reine épouvantée se hâte de revenir à Naples, où son effroi redouble quand elle apprend que le peuple l'accuse de l'assassinat de son mari. Elle répond à cet odieux soupçon, en donnant au comte Hugo del Balzo les ordres les plus sévères pour atteindre et punir les coupables, que le pape excommunie et fait poursuivre de son côté par le grand

justicier. Peu de temps après, deux gentilshommes calabrais, Philippine *la Catanaise*, favorite de la reine, son fils et sa petite-fille, périrent dans les plus cruels supplices; et plus tard, divers seigneurs regardés comme complices, tels que les comtes de Terlizi et d'Eboli, celui-ci grand sénéchal du royaume, furent découverts dans leurs châteaux, arrêtés et punis (1346). Malgré toutes ces mesures, les soupçons populaires ne furent que trop justifiés par l'empressement avec lequel la reine épousa, dans la même année, et sans même attendre les dispenses du pape, le prince Louis de Tarente, son très-proche parent. Quoi qu'il en soit, la reine se vit bientôt après contrainte de s'enfuir du royaume, à l'approche du roi de Hongrie qui accourait avec une armée pour venger la mort de son frère. Le 15 janvier 1347, Jeanne et le prince de Tarente s'embarquèrent donc pour la Provence, tandis que, d'un autre côté, Louis de Hongrie, après avoir pris et saccagé Sulmone, s'avançait à grandes journées vers Naples. Les princes napolitains tentèrent de l'adoucir en allant à sa rencontre, pour lui présenter, comme leur roi, le jeune Carobert, âgé de trois ans, fils d'André. Tout fut inutile. En passant à Averse, le Hongrois, sur un simple soupçon, fit saisir le duc de Duraz, beau-frère de Jeanne, et le fit décapiter dans la galerie même où André avait été étranglé; en même temps, il renferma dans le château les princes du sang que plus tard il envoya prisonniers en Allemagne. D'Averse il se rendit à Naples sous un étendard noir, signal de sa vengeance, et prit possession de la ville et du royaume, qu'il gouverna en maître absolu pendant quatre mois. Mais, sur les entrefaites, la peste s'étant déclarée dans la Pouille, Louis craignit d'en être atteint : il nomma pour son lieutenant le baron

Conrad Lupo, et s'embarqua à Barlette pour la Hongrie.

Pendant ce temps, Jeanne était arrivée à Avignon. Elle y plaida sa cause avec tant d'éloquence devant tous les cardinaux, que, non-seulement le pape reconnut son innocence, mais qu'il mit tout en œuvre pour la réconcilier avec le roi de Hongrie. Forts de cet appui, et d'ailleurs rappelés en Italie par leurs sujets mécontents que maltraitaient les Hongrois, Jeanne et Louis résolurent de retourner à Naples. — Ce fut alors que, pour se procurer l'argent nécessaire aux éventualités de ce voyage, Jeanne vendit à Innocent VI la ville d'Avignon, avec ses dépendances, pour 80 000 florins d'or de Florence. — Les jeunes souverains arrivèrent heureusement à Naples, où ils furent accueillis avec les démonstrations de la joie la plus vive. Une guerre acharnée commença dans toutes les provinces contre les Hongrois. Mais le roi de Hongrie, averti par Lupo, débarque dans la Pouille, amenant de puissants renforts à ses troupes. La lutte, encore indécise, pouvait ainsi traîner en longueur. Enfin, les deux princes acceptèrent la médiation de Clément VI, successeur d'Innocent VI, et, au mois d'avril 1351, un traité fut signé, par lequel Louis abandonnait toutes ses prétentions sur la Sicile et rendait la liberté aux cinq princes du sang prisonniers depuis quatre ans à Visgrade. Depuis longtemps le jeune Carobert était mort dans ce pays.

La paix étant faite, Jeanne et Louis de Tarente furent solennellement couronnés par un légat apostolique, à Naples, le 25 mai de cette année 1351.

La Sicile était alors dans une anarchie complète. Le régent étant mort de la peste, les Palizzi rentrèrent dans le royaume et reprirent leur ancien

ascendant. La noblesse se vit ainsi divisée en deux partis : celui des *Catalans* qui s'étaient emparés de la tutelle du roi, et celui des *Clairmont*, qui devint assez puissant pour se rendre maître de Palerme, de Trapani, de Syracuse, de Girgenti et de plusieurs terres. Messine et Sciacca, villes restées au pouvoir du roi, se soulèvent à leur tour, massacrent leurs officiers et obligent le roi à se renfermer dans Catane. Pour comble de malheurs, le comte de Clairmont invite le roi de Naples à venir prendre possession de l'île, où le roi ne conservait plus qu'une ombre de souveraineté, et aussitôt Louis de Tarente y envoie un corps expéditionnaire sous les ordres du grand sénéchal Acciajoli qui arbore le drapeau napolitain à Palerme, à Melazzo, à Trapani et à Syracuse. Au milieu de tous ces désordres, le roi don Louis mourut à Aci, à l'âge de dix-sept ans, et la couronne de Palerme passa à son dernier frère Frédéric, qui, n'étant âgé que de treize ans, resta sous la tutelle des *Catalans* (1355).

JEANNE I.	FRÉDÉRIC III.
Suite.	1355.

Acciajoli s'empara par surprise de Messine, où il fit prisonnières Blanche et Yolante, sœurs du roi don Frédéric, et le 23 décembre 1355, le roi et la reine de Naples firent leur entrée solennelle dans la ville. Les Napolitains entreprirent ensuite le siége de Catane, refuge du roi de Sicile, mais là ils furent repoussés et mis en pleine déroute. Malgré cet échec, Louis de Tarente repassa dans la Pouille, pour y réprimer de graves désordres suscités par les grands

vassaux. En même temps l'ambitieux Clairmont abandonna le roi de Naples, qui avait refusé de lui faire obtenir la main de la princesse Blanche, et s'allia aux Vintimiglia qui gouvernaient les affaires de l'île. On commença à parler de paix, et, après bien des négociations, un traité fut conclu sous les conditions : que le roi Frédéric porterait dorénavant le titre de *roi de Trinacrie;* qu'il épouserait Antoinette del Balzo, nièce du roi Louis et fille du duc d'Andria ; qu'il ferait hommage de son royaume au roi Louis et à la reine Jeanne, en s'engageant à leur payer un tribut annuel de trois mille onces d'or[1]. — Telle fut la fin des guerres contre la Sicile, qui duraient depuis tant d'années.

En 1362, le roi Louis mourut à l'âge de quarante-deux ans, et fut bientôt rejoint dans la tombe par le prince de Tarente qui laissait pour héritier Philippe, son troisième frère; la mort frappa aussi Louis de Duraz, comte de Gravina, père d'un fils nommé Charles, qui devint roi de Naples, et Robert, prince de Morée ; de sorte que la nombreuse postérité de Charles II se vit réduite tout à coup à Louis, roi de Hongrie, et Charles de Duraz, fils du comte de Gravina.

L'année suivante, Jeanne, veuve et sans enfants à l'âge de trente-six ans, épousa l'infant de Majorque, Jacques d'Aragon. Le roi de Majorque étant alors en guerre avec celui d'Aragon, Jacques alla offrir ses services à son père. Fait prisonnier dans cette guerre, la reine Jeanne racheta sa liberté ; mais bientôt le jeune prince s'ennuya de l'infériorité de rang et de l'état de subordination où le retenait la reine son épouse, il retourna à l'armée, et, cette fois, il y trouva la mort.

1. L'once vaut 12 fr. 50 c.

Veuve pour la troisième fois, la reine gouverna le royaume avec autant de prudence que de fermeté. Elle voulut d'abord assurer l'avenir en mariant sa nièce Marguerite au duc Charles de Duraz, et en les présentant à la nation comme héritiers de la couronne. Elle réprima ensuite avec la plus grande énergie les nombreux désordres qu'entraîna la rébellion de son puissant vassal le duc d'Andria, qui, privé de ses États et chassé du royaume, entreprit d'y rentrer avec une armée de condottieri : désordres qui durèrent jusqu'en 1375. Lorsque la tranquillité fut rétablie, en 1376, Jeanne convola à de quatrièmes noces, et prit pour époux Othon de Brunswick, fils aîné de Henri de Grèce, duc de Brunswick Grubenhagen. Mais, toujours jalouse de ses droits, elle ne lui laissa prendre d'autre titre que celui de prince de Tarente. Vers cette époque, Marguerite de Duraz accoucha d'un fils, qui fut plus tard le roi Ladislas.

1377. — En Sicile, la lutte entre les grands vassaux continuait toujours, et tel était l'avilissement de l'autorité souveraine, que, dans une discussion, un seigneur de Vintimiglia put frapper impunément le roi d'un coup de poignard. Peu de temps après cette scène, le roi Frédéric, allant de Palerme à Messine avec la reine, fut attaqué à main armée par le comte de Rubi. La reine, effrayée, se précipita dans un torrent pour s'échapper, et tomba malade si grièvement qu'elle expira. Frédéric lui-même ne lui survécut pas longtemps. Il mourut à Messine en juillet 1377, laissant le trône à Marie sa fille, sous la tutelle d'Artale d'Allagon.

JEANNE I. Suite. — MARIE D'ARAGON. 1377.

En cette année 1377, Grégoire XI ramena le saint-siége à Rome. Après sa mort, qui arriva l'année suivante, le peuple demanda à grands cris un pape romain, ou au moins italien, et ce fut au milieu du tumulte d'une émeute violente que le sacré collége entra au conclave et élut l'archevêque de Bari, Napolitain, qui prit le nom d'Urbain VI. Mais les cardinaux, protestant contre la validité de cette élection, se retirèrent à Avignon, où, dans un nouveau conclave, Robert, cardinal de Genève, fut élu sous le nom de Clément VII. De là, un des plus grands schismes qui aient divisé l'Église et les puissances catholiques.

Jeanne ayant reconnu Clément, celui-ci se rendit à Naples; mais une révolte, fomentée par le parti du pontife de Rome, l'en chassa bientôt; et, suivi de ses cardinaux, il alla fixer son siége pontifical à Avignon.

1380. — Urbain, pour se venger, résolut de faire passer la couronne de Naples sur la tête de Charles de Duraz, qui était au service du roi de Hongrie; et Charles se prêta d'autant mieux à l'exécution de cette entreprise, qu'il n'avait pu se soustraire à l'influence de l'esprit hostile dont les Hongrois étaient animés contre la reine, sa tante. En conséquence, Urbain fulmine une bulle qui déclare Jeanne excommuniée, schismatique, et déchue de son royaume; bientôt Charles de Duraz arrive avec une armée à Rome, et le pontife le couronne roi de Naples et de

Jérusalem, n'exigeant en retour que la principauté de Capoue pour son neveu Butillo.

Othon était à Tarente. Jeanne le rappelle sur-le-champ, et convoque sa noblesse pour voler à la défense des frontières. En même temps elle demande des secours à la France, en adoptant pour son successeur au trône, Louis, duc d'Anjou, frère de Charles V.

1381. — Charles de Duraz, fort des secours du pape et du roi de Hongrie, s'avance contre Othon. Il l'attaque, le défait, et, sans perdre un instant, marche sur Naples, qui lui ouvre ses portes et le salue comme roi. La reine Jeanne s'était renfermée dans le Château-Neuf. Le 25 août 1381, Othon se présente pour la délivrer à la tête d'une armée, et attaque avec fureur les troupes de Duraz; mais trahi par la fortune, il est battu, enveloppé, et fait prisonnier lui-même. Alors Jeanne se rendit au vainqueur, qui la traita d'abord avec humanité, dans l'espoir qu'elle lui céderait ses droits au trône. Mais tout à coup cette malheureuse reine voit paraître dix galères de Provence, qui arrivaient trois jours trop tard pour la sauver, et, du fond de sa prison, déclarant Charles de Duraz usurpateur et rebelle, elle ose exciter ses sujets à ne jamais reconnaître pour roi que Louis d'Anjou, déjà couronné à Avignon par Clément. Duraz, irrité, la fit alors transférer au château de Muro, où, peu de temps après, le 22 mai 1382, suivant le conseil du roi de Hongrie, il la fit périr du même supplice dont était mort André, son premier mari.

CHARLES DE DURAZ	MARIE D'ARAGON,
ET LOUIS D'ANJOU.	reine de Sicile.

1382. — A l'exception de trois comtes, ceux de Fondi, d'Ariano et de Caserte, toute la noblesse se soumit à Charles et lui vota un subside, ce qui lui donna l'espoir de se maintenir dans le royaume. Cependant par sa persévérance à éluder sa promesse relative à la principauté de Capoue, Charles s'attira l'inimitié d'Urbain qui, dès lors, conçut le projet de se venger en lui enlevant la couronne de Naples, comme il l'avait ôtée à la reine Jeanne.

L'occasion semblait favorable au pontife. Louis, duc d'Anjou, reconnu en Provence et couronné roi à Avignon par Clément VII, s'avançait par terre avec une armée, pour prendre possession du royaume. Peu de temps après, ce prince entra dans l'Abruzze, se rendit maître d'Aquila, de Nola dans la Terre de Labour, de Matalone et de plusieurs autres villes. D'un autre côté, ses galères débarquèrent des troupes qui prirent position à Castellamare et à Ischia, et une grande partie de la noblesse napolitaine accourut se ranger sous ses drapeaux (1383).

Charles fit ses préparatifs pour repousser son ennemi; mais, déférant aux conseils d'Othon, auquel il avait rendu la liberté, il évita toujours d'en venir à une bataille rangée, de sorte que le temps de la campagne se passa à échanger de vaines bravades et d'injurieux cartels. Par suite de cette tactique, Louis s'était retiré à Bari, où son armée se consumait dans une inaction funeste. Parmi les seigneurs qui l'accompagnaient, on remarquait le fameux Pierre de

Craon, d'une ancienne famille de Bretagne, dont l'illustration remontait à la première croisade de saint Louis. Dans un temps plus rapproché de nous, vers le milieu du XVIIIe siècle, on retrouve encore en Italie un descendant de cette maison, illustre par ses alliances et par ses services, Marc de Beauvau, prince de Craon, qui fut gouverneur du duc François de Lorraine (depuis empereur d'Allemagne), et administrateur général de la Toscane.

Louis venait d'épouser, à Bari, Marie d'Engenio, héritière du comte de Lecce, lorsqu'une épidémie régnante l'enleva subitement à ses soldats consternés, qui, après sa mort, retournèrent pour la plupart en France (7 octobre 1384).

L'heureux Charles, délivré de son rival, se retourna du côté du pape renfermé dans le château de Nocera, et le fit assiéger par une armée sous les ordres du comte Albéric, son grand connétable. Mais Urbain demanda des secours à Gènes qui lui envoya dix galères, et à Raymond des Ursins, qui sur-le-champ vint attaquer les assiégeants. Thomas Sanseverin, fidèle au parti d'Anjou, accourut également à sa défense, et ces deux seigneurs, réunissant leurs forces, parvinrent à sauver le saint-père qui s'enfuit d'abord à Bénévent et ensuite à Rome. En récompense d'un service aussi signalé, Raymond reçut d'Urbain la ville de Bénévent et la baronnie de Flumari.

Sur ces entrefaites, le roi Louis de Hongrie mourut sans enfants mâles, et la couronne passa à Marie, sa fille aînée, que, par respect pour la mémoire du feu roi, les Hongrois nommèrent le ROI Marie; en même temps la régence fut confiée à Isabeau la reine mère. Une grande partie de la noblesse eut bientôt à se plaindre de son gouvernement; les mécontents devinrent des conspirateurs, lorsque, pour fortifier

le pouvoir, la régente eut projeté le mariage de la reine avec Sigismond de Luxembourg, fils de Charles IV, empereur et roi de Bohême. Aussitôt ils jettent leurs vues sur le roi Charles, qu'ils avaient connu à la cour de Louis, et lui envoient secrètement l'évêque de Sagral, en qualité d'ambassadeur, pour lui offrir la couronne de Hongrie. Malgré toutes les représentations de la reine Marguerite, sa femme, Charles ne sut pas résister à la tentation de ceindre son front d'un double diadème. Il s'embarqua à Barlette et arriva auprès des deux reines à Bude, où, loin de se présenter en ennemi, il ne parut animé que de l'intention de raffermir le trône du *roi* Marie, ébranlé par des dissensions intestines. On le nomma en conséquence gouverneur du royaume, et ce fut dans cette haute position qu'il leva tout à fait le masque en se faisant proclamer roi. Mais, à peine avait-il touché le but de son ambition, qu'il fut assassiné par Brasio Torgas, homme vigoureux et intrépide, qui rétablit ainsi sur le trône le *roi* Marie, en ce moment épouse de Sigismond (3 juin 1386).

LADISLAS ET LOUIS D'ANJOU.	MARIE D'ARAGON ET MARTIN DE MONTBLANC.

En 1386, le jeune Ladislas, âgé de dix ans, succède à Charles III son père, et commence à régner à Naples sous la régence de Marguerite sa mère, princesse ambitieuse et cruelle. — Bientôt les abus de son gouvernement devinrent si intolérables que les cinq *places* des nobles, se joignant au peuple, nommèrent une nouvelle magistrature, dite des *huit seigneurs du*

bon gouvernement, uniquement chargée de veiller aux intérêts des citoyens, et d'empêcher les ministres du roi de commettre aucune injustice.

D'un autre côté, Louis II d'Anjou, fils de Louis Ier et de Marie de Blois, ayant été reconnu roi de Naples par les cours de France et d'Avignon, Thomas Sanseverin, en qualité de grand connétable et de vice-roi, convoqua à Ascoli une assemblée des barons du parti angevin, et ainsi qu'à Naples, on nomma dans cette réunion six députés pour le bon gouvernement du royaume.

Dans cette situation les armées des deux partis ne tardèrent pas à se trouver en présence. Mais, dès le commencement des hostilités, Marguerite s'enfuit avec ses deux enfants à Gaëte, et Naples ouvrit ses portes aux Angevins. Othon de Brunswick, qui se trouvait à la cour d'Avignon, se proposa pour conduire des renforts à Naples. La reine y envoya effectivement une petite armée de Français; mais, soupçonnant les secrets desseins d'Othon, elle refusa ses services, et lui préféra le seigneur de Montjoie, son fils, qu'elle décora des titres de vice-roi et capitaine général. Cette faute dut lui inspirer bien des regrets, quand elle vit le lieutenant du roi aliéner par sa dureté et par ses hauteurs, tous les cœurs qu'il devait conquérir à son maître. Sanseverin, offensé de ce qu'on ne lui eût pas conservé la dignité de vice-roi, se retira en effet dans ses terres, et Othon fit élever sur-le-champ la bannière de Duraz.

En 1389, Urbain mourut à Rome, et Boniface XI (Tomacello), son successeur, accorda l'investiture du royaume à Ladislas qui épousa à Gaëte Constance, fille de Mainfroi de Clairmont, le plus riche et le plus puissant seigneur de la Sicile.

Les Napolitains, inquiets des suites de cette alliance,

expédièrent une ambassade à Louis pour le presser d'accourir. Ce prince s'embarqua à Marseille, et, suivi d'une flotte nombreuse, il arriva, le 14 août 1390, à Naples, où tous les ordres de l'État vinrent lui rendre hommage.

A cette nouvelle, les barons de la reine Marguerite prirent les armes, et marchèrent contre les Napolitains, mais ils furent défaits en plusieurs rencontres. Le commandant du château Saint-Elme crut alors se conformer aux arrêts de la victoire en livrant cette place au roi Louis, et cette capitulation entraîna bientôt celle du Château-Neuf et du fort de l'OEuf, encore au pouvoir de Ladislas.

1391. — Pendant que ce grand drame occupait la scène de Naples, les mêmes intrigues, les mêmes ambitions continuaient de s'agiter à Palerme autour du trône chancelant de Marie d'Aragon. Un projet de mariage, formé pour cette jeune reine par le régent Artale, fut l'occasion de nouveaux troubles. Enfin, un comte de Moncade enlève au régent sa royale pupille, et s'enfuit avec elle en Espagne. Arrivée à Barcelone on lui donna pour époux Martin, duc de Montblanc, son cousin, qui prit le titre de roi de Sicile. Le retour des jeunes souverains à Palerme rendit pour un temps le calme au pays; mais bientôt on vit éclater de nouvelles crises, pendant lesquelles le comte André de Clairmont, sur la dénonciation d'un seigneur aragonais, nommé Caprera, fut condamné à mort, dépouillé de tous ses biens et décapité sur la place publique.

Tel fut peut-être un des motifs qui engagèrent la reine de Gaëte à demander à Boniface la rupture du mariage de son fils avec Constance de Clairmont. Toujours est-il qu'à cette époque le pontife fut assez complaisant pour lui accorder un acte de divorce; Ladislas

se sépara de sa femme, qu'il maria plus tard au comte André de Capoue.

En 1393, Ladislas se mit lui-même à la tête de son armée, et marcha contre celle de son compétiteur. Il entre dans l'Abruzze, emporte Aquila, saccage un grand nombre de châteaux et de terres appartenant aux barons angevins, aidé par Boniface qui lui fait passer toute sorte de secours.

1394. — Louis, de son côté, s'adresse à Clément qui lui expédie des galères chargées d'hommes et d'argent. Ce pontife meurt, mais Pierre de Luna qui le remplace sous le nom de Benoit XIII, est animé de la même ardeur.

1399. — Cependant, Ladislas profitant de ses avantages, vint mettre le siége devant Naples, par terre et par mer. Les barons du parti de Louis, voyant que ses affaires déclinaient, songèrent à passer dans le parti opposé. Ils donnèrent au jeune prince trop confiant et inexpérimenté, le perfide conseil de quitter Naples, et de se retirer à Tarente, pour y réunir toutes les forces de son parti. Louis, en effet, abandonna la ville, que les assiégeants serraient de plus en plus. Mais à peine était-il arrivé à Tarente, qu'il apprit que les Napolitains, lassés de ces luttes continuelles, avaient ouvert leurs portes à son rival (1400). A cette nouvelle, Louis fut saisi d'un si violent désespoir que, malgré toutes les remontrances de ses capitaines, il résolut à l'instant de retourner en Provence. Après son départ, presque tout le royaume reconnut Ladislas. La seule ville de Tarente resta fidèle au parti d'Anjou.

En cette année 1400, mourut à Lentini la malheureuse reine de Palerme, dont le royaume, dévasté depuis tant d'années, se trouvait réduit à une population de 600 000 âmes.

LADISLAS. — MARTIN LE JEUNE.

Suite. — MARTIN LE VIEUX.

1400. — Ladislas, maître du royaume, exerça les plus cruelles vengeances contre les principaux chefs des partisans de Louis. Le célèbre Thomas Sanseverin, le duc de Venosa, le comte de Matera et beaucoup d'autres, furent arrêtés, emprisonnés dans le Château-Neuf, et étranglés quelques jours après.

1403. — Plus rassuré désormais, Ladislas épousa la sœur de Jean, roi de Chypre, qui mourut l'année suivante; puis, en troisièmes noces, Marie d'Enghien, princesse de Tarente, dont la riche principauté fut ainsi réunie à la couronne.

1405.—Ce fut à peu près vers cette époque que les Hongrois, soulevés contre la tyrannie de Sigismond, veuf du *roi* Marie, privèrent ce prince de la couronne et de la liberté, et envoyèrent une ambassade à Naples, pour offrir le trône à Ladislas, comme fils et héritier de Charles III. Ladislas, animé par l'ambition et par le désir de venger la mort de son père, s'embarqua avec des troupes et arriva heureusement à Zara. Mais, à peine fut-il proclamé roi dans cette ville, qu'il apprit que Sigismond avait recouvré sa liberté et son royaume; à l'instant, il reprit le chemin de ses États, ne rapportant d'autres fruits de son voyage que le titre de *roi de Hongrie*, qu'il transmit à ses successeurs, et le produit de la vente qu'il fit de Zara aux Vénitiens.

Boniface était mort et le saint-siége était occupé par Innocent VII. Chemin faisant, Ladislas tourna ses armes contre ce pontife qui s'était déclaré son

ennemi. Secondé par la haine qui animait le peuple, il s'empara de Rome, enleva Pérouse et ravagea l'État ecclésiastique. Mais les Romains, excités par Paul des Ursins, revinrent à de meilleurs sentiments. Ils se révoltèrent contre cette domination étrangère, et rappelèrent eux-mêmes le souverain pontife réfugié à Viterbe. Ladislas, chassé de Rome, se préparait pour une nouvelle campagne, lorsque Innocent, mort le 6 novembre 1406, fut remplacé par Ange Cornaro, noble vénitien, sous le nom de Grégoire XII. Cet événement n'arrêta pas le roi de Naples dans l'exécution de ses vastes projets. Profitant des troubles et des désordres causés par le schisme, Ladislas reparut sous les murs de Rome, s'empara de cette ville pour la seconde fois, et ajouta à ses titres celui de *roi de Rome* (25 avril 1408). L'heureux vainqueur ne sut pas mieux qu'autrefois conserver sa conquête, et, à peine était-il de retour à Naples, que les Romains mirent ses troupes en fuite.

1409. — Le schisme durait toujours, malgré tous les efforts du roi de France Charles VI pour réconcilier les deux partis. A leur tour, les cardinaux des deux obédiences essayent d'y mettre un terme, et, dans ce but, le 25 mars 1409, ils ouvrent à Pise un concile, dans lequel, après avoir solennellement déposé les deux prétendants Benoît XIII et Grégoire XII, ils nomment à leur place Pierre de Candie, sous le nom d'Alexandre V, qui est immédiatement reconnu par la plus grande partie de l'Europe. Mais, pendant ce temps, Benoît et Grégoire tiennent aussi leurs conciles, le premier à Perpignan, et le second à Aquilée; chacun d'eux se fait reconnaître pour pape légitime, et en définitive l'élection de Pise n'aboutit qu'à créer un troisième antipape. Benoît, brouillé avec le roi de France, s'était réfugié en Aragon. Grégoire, après

la clôture de son concile, se retira à Gaëte, dans les États de Ladislas, qui l'accueillit avec tous les honneurs dus au légitime souverain pontife. A cet acte de scission, Alexandre V répondit par une bulle foudroyante qui déclarait Ladislas excommunié, schismatique et privé de la couronne. Ensuite, rappelant contre lui un ancien compétiteur depuis longtemps éloigné du champ de bataille, il accorda l'investiture du royaume de Naples à Louis II d'Anjou, qui s'embarqua à l'instant pour l'Italie. Alexandre V meurt; mais Jean XXIII, qui le remplace, ne se montre pas moins intéressé que son prédécesseur à la ruine de Ladislas. Informé de tous ces mouvements, le roi de Naples rassembla ses troupes, revint à Rome, sous prétexte de réduire cette ville sous l'obéissance du pape de Gaëte, et, après l'avoir munie d'une forte garnison, il retourna à Naples. Mais Louis s'avança à son tour. Fort de l'appui des Florentins et de presque tous les États d'Italie, il attaqua les Napolitains, qu'il obligea à battre en retraite, et entra à Rome, où il établit de nouveaux officiers au nom du pape Jean. Après son couronnement solennel, il se dirigea vers les confins du royaume de Naples. Ladislas, marchant à sa rencontre, lui proposa le combat à Roccasecca. Les deux armées étaient nombreuses, et de force égale. La bataille fut longue et sanglante; mais enfin Ladislas, malgré des prodiges de valeur, fut complétement défait. Heureusement pour Naples que le vainqueur ne sut pas profiter de la victoire. L'armée de Louis n'était d'ailleurs composée que d'aventuriers qui, selon l'usage du temps, vendaient leurs services à tout prince qui voulait les payer, et servaient indifféremment toutes les causes. Après la victoire de Roccasecca, ces mercenaires refusèrent de marcher, si on ne payait pas leur solde arriérée,

de sorte que Louis fut obligé de revenir sur ses pas pour demander de l'argent au pape. Mais Jean XXIII était alors moins occupé des intérêts de Louis que de l'ouverture prochaine du grand concile de Constance. Il répondit par des excuses dilatoires, et Louis se vit réduit à abandonner de nouveau le trône à son rival. Indigné, il retourna dans ses États de Provence, où il mourut peu de temps après.

1412. — Ladislas, délivré du danger, prit à sa solde une partie des troupes qui venaient de lui faire la guerre, entre autres les fameux *condottieri* Sforza et Paul des Ursins. A leur tête, il reprend le chemin de Rome, et assouvit sa vengeance contre le pape en mettant ses États à feu et à sang; puis il s'avance vers la Toscane.

1414. — Mais, le lendemain d'une nuit de débauche, Ladislas tomba dangereusement malade à Pérouse. Il revint à Rome; et de là, par mer, à Naples, où, le 6 août 1414, il mourut, âgé de trente-neuf ans, et, dit Giannone, *avec la réputation d'un mauvais chrétien*. Depuis deux ans, la reine Marguerite, qui habitait Salerne, l'avait précédé dans la tombe.

En Sicile, la vacance du trône et l'entreprise de l'ambitieux Caprera, qui tenta d'y monter, sont les faits saillants de cette époque de décadence. Après la mort de Marie, Martin, dit *le Jeune*, avait conservé la couronne, et s'était remarié, en 1403, à Blanche, fille de Charles III, roi de Navarre. Ce prince, ayant fait une expédition dans l'île de Sardaigne, révoltée contre le roi son père, tomba malade à Cagliari, et mourut, âgé de trente-cinq ans, après avoir désigné pour la régence du royaume la princesse Blanche, sa femme (1409).

Martin, dit *le Vieux*, roi d'Aragon, lui succéda; il mourut l'année suivante, après avoir confirmé la

régence à Blanche, sa bru. Enfin, en 1412, après un interrègne de trois ans, Ferdinand de Castille, dit *le Juste*, deuxième fils de Jean Ier, roi de Castille, et d'Éléonore, fille de Pierre IV, roi d'Aragon, fut élu roi de Sicile, dans une assemblée des députés des royaumes d'Aragon, de Valence et de Catalogne. Blanche fut rappelée en Espagne, et la Sicile, tout en conservant le nom de royaume, fut gouvernée par des vice-rois.

JEANNE II OU JEANNELLE.	FERDINAND I DE CASTILLE.
1414.	1412.

Après la mort de Ladislas, Jeanne, sa sœur, fut portée sur le trône de Naples, et tout à coup on vit s'éteindre l'esprit militaire qui animait la cour du feu roi. Un des premiers actes de la reine fut d'élever à la dignité de grand chambellan un jeune homme de basse condition, nommé Pandolfe Alapo, qui depuis longtemps vivait dans sa plus secrète intimité. Mais dans cette haute position qui lui assurait la souveraine puissance, l'heureux parvenu vit bientôt un rival dans la personne du célèbre capitaine Sforza, qui était resté au service de Naples, et, pour s'en débarrasser, il le fit jeter dans les fers. Cet acte de tyrannie, joint à beaucoup d'autres, souleva l'opinion publique contre l'insolent favori. Les barons, impatients de secouer un joug déshonorant, pressent la reine de prendre un époux, et la reine choisit Jacques de Bourbon, comte de La Marche, qui, dès son arrivée est accueilli et salué comme roi. Alors la scène change. Informé des déréglements passés de la reine, Jacques, avide de vengeance et rongé de soucis,

commence par faire arrêter Pandolfe, et, après lui avoir arraché par les tortures le secret de son crime, il lui fait trancher la tête. Puis il chasse du palais tous les courtisans de la reine, et le silence de la solitude règne à la cour (1415). La noblesse du parti de Duraz ne répondit d'abord que par des applaudissements à tous ces actes de fermeté. Cependant, lorsqu'on vit le roi, dans son humeur ombrageuse, éloigner de sa personne tous les Napolitains et n'accorder sa confiance qu'aux Français, les esprits déjà refroidis par un air de tristesse répandu brusquement dans la ville, finirent par se lasser d'un excès de sévérité qui dégénérait en véritable tyrannie. Telle fut la source d'un retour de l'opinion vers la reine; on oublia ses fautes, pour ne plus voir que ses malheurs. Cette réaction fit des progrès si rapides, qu'un jour trois seigneurs napolitains, à la tête desquels était Sergiano Carraciolo, se présentèrent en armes sur le passage de Jeanne avec une petite troupe d'affidés, et, après avoir dispersé son escorte, l'enlevèrent, au milieu des acclamations du peuple, pour la conduire au château Capuano, tandis qu'à la nouvelle de ce mouvement, le roi courait se renfermer dans le château de l'OEuf.

De ce moment, Jeanne commanda sans partage dans le royaume. Sergianno, son libérateur, fut nommé grand sénéchal; Sforza, rendu à la liberté, fut réintégré dans son emploi de grand connétable, et la brillante jeunesse reparut à la cour; enfin un traité de réconciliation, rapprocha le roi et la reine. Mais Jeanne, s'étant éprise d'une violente passion pour le beau Sergianno, n'aspira bientôt qu'à se débarrasser de la présence importune de son époux. Un soir, une querelle s'élève entre eux au sujet des Français destitués qui n'étaient point encore partis de Naples.

Jacques s'emporte avec violence, et, sous ce prétexte, Jeanne le fait renfermer et garder à vue dans son appartement, où il resta détenu pendant près de trois années. Le gouvernement fut alors livré à l'heureux successeur de Pandolfe (1416).

En cette année 1416 meurt Ferdinand I[er], roi de Sicile, qui laissa ses États à son fils aîné, Alphonse, marié à Marie, fille de Henri III, roi de Castille.

JEANNE II.	ALPHONSE.
Suite.	1416.

1417. — L'élection de Martin V (Othon Colonne) par les pères du concile de Constance, vint enfin mettre un terme au schisme qui déchirait l'Église depuis un demi-siècle. Un des plus redoutables condottieri de ce temps, Braccio de Montone, ravageait alors le patrimoine de Saint-Pierre et s'était rendu maître de Rome. Sforza marcha contre lui, et parvint à rafraîchir les garnisons napolitaines qui occupaient encore le château Saint-Ange et les forteresses d'Ostie et de Civita-Vecchia, derniers débris des conquêtes de Stanislas. A son retour, ce valeureux capitaine entreprit de renverser, même par la force, le favori qui déshonorait la couronne. Posté à la tête de ses troupes dans les environs de Naples, Sforza exigea si impérieusement le renvoi de Carraciolo, que la reine céda ou parut céder, en exilant son favori à Procida, île voisine. Mais, dans cette retraite, Carraciolo n'en dirigeait pas moins les affaires. Ce fut lui précisément que, sous prétexte de l'éloigner du royaume, Jeanne envoya comme ambassadeur à Martin V, pour lui rendre hommage et pour remettre

en son pouvoir les places encore occupées par ses troupes. Sergianno, arrivé à Florence, s'empara aisément de l'esprit du pontife par le charme de ses manières, par la séduction de ses promesses, et par l'habileté de ses discours. Il eut donc l'art d'obtenir pour sa souveraine un acte d'investiture qu'elle avait inutilement demandé à Jean XXII, et de plus un traité d'alliance avec lequel il revint à Naples plus puissant que jamais.

1418. — L'année suivante, un légat apostolique arriva à Naples pour le couronnement solennel de Jeanne, qui, à cette occasion, rendit la liberté au roi Jacques, et pénétra de plus en plus dans les bonnes grâces du saint-père, en comblant de biens et d'honneurs Jourdan et Antoine Colonne, ses neveux. Le premier fut investi de la principauté de Salerne; le second du duché d'Amalfi. Quant au roi Jacques, abreuvé d'humiliations, ce malheureux prince ne tarda pas à s'éloigner de la cour. Il se retira d'abord à Tarente. De là, il passa en France, où il mourut, en 1438, sous l'habit de l'ordre de Saint-François.

Après le départ du roi, le favori en titre, fort de l'alliance du pape, de l'amitié des Colonne et de la confiance des peuples, pensait que, dans l'exercice de sa toute-puissance, il ne lui restait plus rien à ménager, et qu'il pouvait impunément humilier la noblesse par sa cupidité et par son insolence; mais soit jalousie, soit indignation, le brave Sforza se leva de nouveau pour châtier son audace. Cette fois, afin d'atteindre plus sûrement son but, il s'adressa à l'étranger, et appela à la conquête du royaume Louis III d'Anjou, dont le père et l'aïeul avaient si souvent réclamé leurs droits au trône de Naples. Louis prit le chemin de l'Italie. En attendant, Sforza, nommé vice-roi et grand connétable, s'avança jusque

sous les murs de la capitale, avec une armée renforcée d'une foule de transfuges et d'amis restés secrètement fidèles au parti d'Anjou.

Jeanne, effrayée de l'imminence du péril, résolut, elle aussi, d'opposer une armée étrangère à son ennemi. Elle appela à son secours Alphonse, roi d'Aragon et de Sicile, qui venait d'arriver à Palerme, et qui préparait une expédition contre la Corse. En même temps, elle l'adopta pour son héritier, s'engageant, en outre, à lui livrer immédiatement le Château-Neuf et le fort de l'Œuf, ainsi que la principauté de Calabre, qu'il posséderait sous le titre de duc.

1421. — Pendant cette négociation, Louis avait pénétré dans le pays, et déjà la province d'Averse reconnaissait son pouvoir. Enfin, il parut devant Naples et réunit ses troupes à celles de Sforza pour en faire le siége. La ville, serrée de plus en plus, était au moment de se rendre, lorsqu'elle fut sauvée par l'arrivée du roi de Sicile et de sa flotte. Mais la guerre se ralluma plus vive et plus sanglante dans la terre de Labour. En définitive, la fortune se déclara pour Alphonse, et, par la médiation de Martin V, une trêve vint séparer les combattants. Louis se retira auprès du pape; Sforza, à Bénévent, qui lui appartenait; et Alphonse, à Naples, où le parti de Duraz vécut en paix pendant quelque temps.

Cependant, par les intrigues de Carraciolo qui craignait d'être supplanté par Alphonse, la mésintelligence éclata bientôt entre la reine et son fils adoptif. Alphonse fait arrêter le favori, auteur de la discorde, et cet acte d'énergie devient le signal d'une rupture ouverte. Alors Jeanne implore le secours de Sforza qui accourt à sa défense. Ce capitaine bat, en route, un corps de troupes aragonaises, et entre à Naples, où il va mettre le siége devant le Château-Neuf, refuge du

roi. Mais tout à coup une flotte catalane débarque des forces qui dégagent Alphonse, et la lutte des troupes de Sforza contre les Espagnols cause un si violent désordre à Naples, que Jeanne s'enfuit à Nola. Ce fut dans cette ville, que, pour cause d'ingratitude, elle révoqua l'adoption qu'elle avait faite d'Alphonse, et que, par acte du 21 juin 1423, elle adopta à sa place Louis III d'Anjou, qui était resté à Rome en attendant l'expiration de la trêve. Cette adoption fournit ainsi à la maison d'Anjou de cette seconde race un double titre et un double droit à la couronne de Naples. On sait que le premier venait de Jeanne Ire, qui appela à sa succession Louis Ier d'Anjou. Nous verrons bientôt ces deux adoptions servir de bases aux prétentions des rois de France, lorsqu'ils auront réuni les droits de la maison d'Anjou.

Le 12 avril 1424, la reine Jeanne, liguée avec le pape et avec Philippe Visconti, duc de Milan, recouvra la ville de Naples, et, peu de temps après, le capitaine Braccio, seul appui du parti aragonais, ayant été tué dans une affaire, Alphonse se retira en Espagne, ne conservant à Naples que le Château-Neuf.

1425. — Carraciolo, maître du royaume, vécut en paix avec la garnison espagnole du Château, et ne songea plus qu'à jouir de tous les enivrements du pouvoir.

En 1431, Martin V mourut, et fut remplacé par Eugène IV (Michel Condolmerio) qui persécuta les Colonne. Carraciolo, toujours insatiable, entreprit de s'élever lui-même sur les ruines de cette illustre maison, et, dans ce but, il envoya des secours au saint-père. Ce fut alors que, non content d'être duc de Venosa, comte d'Avellino, seigneur de Capoue, et d'une foule d'autres terres, il osa demander à la reine la principauté de Salerne et le duché d'Amalfi. Jeanne

qui, déjà âgée et infirme, ne supportait plus que par habitude la domination de son ancien favori, le refusa cette fois, et même avec aigreur. Carraciolo fut tellement blessé de ce refus, qu'il s'emporta, dit-on, contre sa souveraine, jusqu'à la frapper au visage. Il expia bientôt son crime. Instruits de la disgrâce de l'odieux ministre, ses ennemis se concertent, et, au lieu de l'arrêter pour le conduire en prison, suivant les ordres de la reine, ils vont le massacrer à coups de hache, la nuit, dans son appartement (17 août 1432).

Jeanne, dit-on, pleura sa mort. Elle ordonna cependant que ses biens fussent confisqués, et accorda des lettres d'absolution à tous les conjurés.

Louis d'Anjou était alors dans le fond de la Calabre, où le jaloux Carraciolo l'avait relégué sous prétexte de soumettre quelques barons rebelles. En apprenant la mort du grand sénéchal il se flatta d'être rappelé par la reine; mais une femme qui s'était emparée de l'esprit de cette princesse, la duchesse de Sessa, redouta, pour son propre crédit, la présence du jeune prince à la cour. On prolongea sa mission en Calabre, où il épousa Marguerite, fille du duc de Savoie. Il mourut peu de temps après à Cosenza, âgé de vingt-huit ans (1434).

Le 2 février de l'année suivante, Jeanne mourut elle-même à l'âge de soixante-cinq ans. En sa personne s'éteignit la première maison d'Anjou. Par son testament elle avait nommé pour son successeur et héritier René d'Anjou, frère de Louis, et désigné seize seigneurs de sa cour, pour gouverner le royaume jusqu'à l'arrivée de ce prince (1435).

Depuis quelques années, Alphonse avait quitté l'Espagne pour se rendre en Sicile, où il se trouvait encore au moment de la mort de la reine Jeanne, et de Louis son rival. Sur-le-champ, ce prince se dispose à faire valoir ses droits à la couronne de Naples. Accompagné du roi de Navarre, de don Henri, grand maître de l'ordre de Saint-Jacques, et de don Pierre ses frères, du prince de Tarente, du duc de Sessa, et d'une quantité de seigneurs siciliens et aragonais, Alphonse s'embarqua et courut assiéger Gaëte, la clef du royaume; mais une puissante flotte génoise prit la mer, à la sollicitation du duc de Milan, et s'élança sur l'escadre aragonaise. C'est ainsi que, sans parler des droits de suzeraineté que prétendait exercer le pape Eugène, les nouveaux prétendants au trône, Alphonse et René d'Anjou, se disposaient à ramener sur ces malheureuses contrées toutes les calamités de la guerre. Le 5 août 1435, les deux flottes se livrèrent bataille près de l'île de Ponza. Le combat dura dix heures, et enfin, les Génois remportèrent une victoire si complète qu'ils firent prisonniers le roi Alphonse et tous les seigneurs de sa suite. Le parti aragonais semblait anéanti. Mais Alphonse, conduit à Milan, fut traité par le duc plutôt en ami qu'en captif, et bientôt, à la suite de fréquents entretiens politiques, on vit le duc abandonner le parti français, et non-seulement rendre sans rançon la liberté au roi de Sicile, mais encore faire avec lui une ligue offensive et défensive pour l'aider à conquérir le royaume de Naples.

Pendant que ces événements se passaient en Italie, le conseil des Seize avait envoyé des ambassadeurs en France pour presser René de venir prendre possession du royaume. Mais, ce prince étant alors prisonnier de guerre du duc de Bourgogne, les députés ne purent remplir leur mission qu'auprès d'Isabelle, son épouse, fille aînée et héritière de Charles Ier, duc de Lorraine. Cédant à leurs instances, cette princesse partit pour l'Italie avec Louis, prince de Piémont, son second fils, et, le 18 octobre 1435, elle arriva à Naples, où elle prit les rênes de l'État, comme vicaire du roi, son mari. Le parti angevin se félicitait du gouvernement paternel de cette princesse pleine de bonté et de prudence, lorsque tout à coup la nouvelle de la ligue du duc de Milan avec Alphonse vint le jeter dans la consternation. Pour surcroît de malheur, Gaëte, jusqu'alors imprenable, tomba par hasard au pouvoir de don Pierre, frère d'Alphonse. Cette ville, ravagée par la peste, abandonnée d'une partie de ses habitants, et réduite à cet état de prostration qui accompagne les grandes calamités publiques, fut surprise par cinq galères aragonaises, et se soumit sans résistance à Alphonse, qui s'empressa d'y accourir le 2 février 1436.

Les Génois devenus ennemis du duc de Milan, et le pape Eugène, préoccupé de l'ambition de ce prince, envoyèrent à René de nombreux secours qui ranimèrent les espérances de son parti. Longtemps néanmoins la guerre continua entre les deux prétendants sans résultat décisif. Mais enfin René sortit de prison. Sans perdre de temps, il se transporta à Naples avec une flotte génoise (1438), et sa présence y surexcita d'autant plus la confiance de ses partisans, que la renommée avait déjà propagé le récit de ses exploits contre les Anglais. Il se ligue avec Michel Attendolo et

avec Jacques Caldora, fameux capitaine, et à la tête de la plus brillante partie de la jeunesse napolitaine, il se rend dans les Abruzzes, qu'il réduit sous son obéissance. Sur les entrefaites, une ambassade du roi de France, Charles VI, se présenta pour traiter de la paix : elle fut impuissante à désarmer les deux rivaux. René assiégea le Château-Neuf, et ce fort, qu'Alphonse conservait depuis onze ans, fut obligé d'arborer la bannière d'Anjou. Mais ici, la fortune inconstante abandonna le prince français.

1439. — Alphonse se dédommagea de la perte du Château-Neuf par la prise de Salerne, et plus tard, par celle d'Acerra et d'Averse. En même temps, le défenseur le plus redoutable, le plus constamment heureux de la cause de René, Jacques Caldora, vint à mourir, et Antoine, son fils, lui succédant dans le commandement, déserta son parti, entraînant avec lui une grande partie de ses troupes. Cette lâche trahison jeta René dans un tel découragement que, ne s'attendant plus qu'à des revers, il résolut à l'instant de renvoyer en Provence sa femme et son fils.

1442. — Dans cette situation, Alphonse vint mettre le siége devant Naples. La ville, animée par son aversion pour la domination espagnole, se défendit avec acharnement. Mais les assiégeants ayant découvert un vieil aqueduc par lequel on pouvait s'introduire dans les murs, trois cents soldats déterminés entrèrent, la nuit, par cette voie, et ouvrirent une porte par laquelle le reste de l'armée se précipita dans les rues (2 juin 1442). L'invasion fut si prompte que le roi René n'eut que le temps de se réfugier dans le Château-Neuf. Le lendemain, deux vaisseaux génois, chargés de vivres, se présentèrent au pied de la forteresse. Le malheureux roi, resté sans espoir, s'empressa de monter sur l'un d'eux, et, malgré l'in-

vestiture qu'Eugène IV lui accorda à Florence où il s'arrêta, il crut devoir s'en retourner en France. Ainsi finit la domination des Angevins, qui avait duré cent soixante dix-sept ans.

Vers cette époque, les deux tribunaux de la *Grande Cour*, et du *Vicariat* sont réunis en un seul, qu'on appelle *Grande Cour du Vicariat.*

On voit aussi s'établir à Naples un nouvel ordre religieux sous la règle de Saint-Benoît : celui du *Mont-Olivet*, approuvé en 1372 par Grégoire XII, et confirmé par Martin V. Cet ordre précéda celui de *Sainte-Marie de la Merci*, institué pour la délivrance des captifs, et celui des *Minimes* ou *Ermites de Saint-François*, qui, dans le siècle suivant, prit naissance en Calabre, et fut fondé par François de Paule.

LIVRE V.

Dynastie des Aragonais.

1442 - 1504.

ALPHONSE I, LE MAGNANIME.

1442. — Après la retraite du roi René, Alphonse, déjà maître des États d'Aragon, de Valence, de Catalogne, de Majorque, de Roussillon, de Corse, de Sardaigne et de Sicile, prit possession du royaume de la Pouille. La Sicile et la Pouille se trouvant ainsi réunies, le puissant monarque prit le titre de roi *de l'une et de l'autre* Sicile, et fixa sa résidence royale à Naples, ville qu'il préféra toujours à toutes celles de ses autres États. Ayant convoqué une assemblée générale de la noblesse, il y confirma les priviléges et grâces dont jouissaient la capitale et plusieurs autres villes de province, ainsi que les droits de juridiction que possédaient les barons, et s'engagea à tenir, même en temps de paix, un millier d'hommes d'armes soldés et dix galères pour la sûreté de l'État. Enfin, par son habile politique, il eut l'art d'obtenir du parlement qu'il fixât lui-même la succession de la couronne en faveur de Ferdinand, son fils naturel, qui, dès lors, prit le titre de duc de Calabre. Il fit plus : comprenant combien il était important que cette déclaration fût ratifiée par le pape, non-seulement il se réconcilia avec Eugène IV, mais il en obtint un traité

d'alliance, qui fut suivi d'abord d'une bulle d'investiture, et, l'année suivante, en 1444, d'un acte de légitimation pour don Ferdinand. Celui-ci épousa peu de temps après Isabelle de Clairmont, nièce du prince de Tarente.

1447. — Eugène IV mourut, et l'élection de son successeur occasionna à Rome des troubles d'autant plus graves, que, depuis la mort de Martin V, un nouveau schisme avait pris naissance au concile de Bâle. Enfin le cardinal de Bologne, sous le nom de Nicolas V, l'emporta dans le conclave; et ce pontife d'un caractère conciliant et pacifique, changea la face des affaires en Italie. L'antipape Félix V (Amédée, duc de Savoie) renonça au pontificat, et la paix fut rendue à l'Église.

1448. — Nicolas apporta le même esprit de douceur et de prudence dans ses rapports avec les Deux-Siciles. Aussi, par une bulle du 14 janvier 1448, il ratifia toutes les grâces que son prédécesseur avait accordées tant à Alphonse qu'à Ferdinand son fils.

1450. — Alphonse, délivré des embarras de la guerre, ne s'occupa plus que de travaux utiles. Ce grand prince, qui fit pour Naples ce que, longtemps après, Louis XIV fit pour la France, éleva de somptueux monuments, favorisa les savants, et récompensa les hommes d'État comme les plus braves guerriers. Sous son règne, en 1453, Constantinople tomba sous le joug de Mahomet II. Magnifique et libéral, Alphonse accorda l'hospitalité la plus empressée aux grands hommes, qui, fuyant la tyrannie, apportèrent en Italie et en Sicile les belles-lettres et l'érudition grecques.

En même temps il donna ses soins à l'administration de la justice et des finances. Il érigea un nouveau tribunal d'appel à l'occasion des nombreux recours

portés sans cesse par-devant le roi contre les arrêts de la *Grande Cour du Vicariat* et contre ceux des autres cours inférieures. Ce nouveau tribunal reçut le nom de *Souverain Conseil*, et porta aussi le titre de *Sacré*, parce qu'il était présidé par la personne sacrée du roi ; plus tard, en 1474, le siége de ce tribunal suprême ayant été placé dans le monastère de Sainte-Claire, on lui donna la dénomination de *Sacré Conseil de Sainte-Claire*. Alphonse, dont les libéralités excessives épuisaient souvent le trésor public, dut faire aussi divers règlements pour la perception des deniers royaux. Par exemple, il réunit le tribunal de la *Monnaie* à celui de la *Chambre Royale* ou *Cour des Comptes*, qui était chargé de l'administration du patrimoine royal.

Enfin le royaume, composé de huit provinces depuis le temps de l'empereur Frédéric II, reçut une distribution nouvelle. La *Principauté*, à cause de son étendue, fut divisée en deux provinces : la *Principauté citérieure*, en deçà de l'Apennin, et la *Principauté ultérieure*, au delà de l'Apennin. Il en fut ainsi de la *Calabre*, comprenant la *terre Giordana* et le *val de Crastis*; de l'Abruzze, divisée en *citérieure* et en *ultérieure*; et enfin de la Pouille, renfermant la *terre d'Otrante* et la *terre de Bari*; de sorte qu'avec la *terre de Labour*, la *Basilicate*, la *Capitanate*, et le *comté de Molise*, le nombre des provinces fut porté à douze. Notons encore divers pays qui, à cette époque, furent incorporés au royaume, tels que : l'État de Ponte-Corvo, celui de Piombino, ainsi que les petites îles du Lys, de Castiglione, de la Pescara et de Gavarra; les villes de Terracine et de Bénévent. Ces deux places, il est vrai, furent rendues à l'Église sous le pontificat de Pie II.

Cependant Alphonse eut envers ses sujets des torts

entreprise, et renonçant à son projet, il se retira en Sicile avec les Catalans mécontents. Ferdinand tenta alors d'apaiser le saint-père, et dans ce but il lui envoya des ambassadeurs. A peine la négociation était-elle ouverte que la mort frappa l'ambitieux pontife, qui fut remplacé par Pie II (Piccolomini). Celui-ci, au contraire, reçut favorablement l'hommage du roi de Naples; en définitive, la bulle de Calixte fut annulée, et un traité fut conclu, par lequel Pie II accordait l'investiture de Naples à Ferdinand. L'année suivante, le 4 février 1459, ce prince fut couronné à Barlette par un légat, et ce fut à cette occasion que Terracine et Bénévent furent restitués à l'Église. Quelque temps après, en 1461, Ferdinand, animé par la reconnaissance, maria à Antoine Piccolomini, neveu du pape, sa fille naturelle Marie, à laquelle il donna en dot le duché d'Amalfi, le comté de Celano, et la charge de grand-justicier.

Mais quelle influence pouvaient avoir ces légers succès de politique étrangère contre les haines qui fermentaient à l'intérieur? Les grands, à la tête desquels étaient les princes de Tarente et de Rossano, recueillirent bientôt certains indices qui leur firent craindre que, malgré sa bienveillance affectée, le rusé Ferdinand ne projetât d'abaisser leur puissance et de s'enrichir de leurs dépouilles. Les présomptions suffirent à leur impatience. Sur-le-champ une conspiration est formée, et des députés partent pour offrir la couronne d'abord à Jean roi d'Aragon et de Sicile, et sur le refus de ce prince, au duc Jean, fils de René d'Anjou. Celui-ci était gouverneur de Gênes, ville qui venait de se donner au roi de France Charles VII. Jean d'Anjou ne se fit pas attendre.

Le 4 octobre 1459, ce prince s'embarqua pour Naples, et arriva près de Sessa, avec vingt-deux ga-

lères et quatre gros navires. De son côté, le roi Ferdinand, instruit des projets des conjurés, n'avait rien négligé pour sa défense. Le duc, appuyé par le prince de Rossano, pénétra pourtant dans l'intérieur du royaume, où les provinces de Labour et de la Capitanate se déclarèrent en sa faveur. Lucera, Troja, Foggia, Sansevero, Manfredonia, Aquila et tous les châteaux du mont Gargan lui ouvrirent leurs portes. En un mot, toute la Principauté, la Basilicate et la Calabre jusqu'à Cosenza, embrassèrent le parti du duc d'Anjou, que le prince de Tarente conduisit à Bari, où on lui rendit tous les honneurs dus à la royauté.

1460. — Le 27 juillet, Jacques Piccinino, général en chef de l'armée angevine, remporta une nouvelle victoire, à San Fabiano, contre les troupes de Ferdinand, commandées par Frédéric, duc d'Urbin, et Alexandre Sforza. Alors Piccinino forma le projet d'envahir les terres du pape, pour le détacher du parti de Ferdinand. Il entra dans la Sabine, prit Rieti et porta la terreur jusque dans Rome. Mais Sforza et le duc d'Urbin étant survenus, l'obligèrent à rétrograder et à aller prendre ses quartiers d'hiver dans l'Abruzze.

1461. — Le duc de Milan avait envoyé un corps d'armée au secours de Ferdinand, son parent et son allié. Cependant, se voyant exposé aux mêmes dangers que le roi de Naples, par suite des prétentions du duc d'Orléans sur le Milanais, il travailla simultanément à faire la paix en réconciliant Ferdinand avec sa noblesse, et ses négociations ne furent pas infructueuses. On vit, en effet, le comte de Marsico déserter le parti d'Anjou, au prix convenu : la ville de Salerne et le titre de prince; et ce traité eut une grande influence sur la marche ultérieure des événe-

ments. D'un autre côté, le pape Pie II envoya à Ferdinand Antoine Piccolomini, son neveu, avec mille hommes de cavalerie et cinq cents d'infanterie, et de plus, il fit venir d'Albanie, le fameux George Castriot, surnommé Scanderberg, que ses exploits contre les Turcs avaient rendu tout-puissant dans son pays. Par tous ces moyens, le parti de Ferdinand ne tarda pas à se rétablir.

1462. — Alphonse, duc de Calabre, prit les armes lui-même, quoiqu'il n'eût alors que quatorze ans. Il marcha intrépidement contre les rebelles, et le 18 août, son armée remporta, près de Troja, dans la Pouille, une grande victoire qui décida du sort de l'expédition. L'année suivante, la plupart des seigneurs qui tenaient la campagne, ayant à leur tête le prince de Rossano et le prince de Tarente qui mourut peu de temps après, demandèrent à capituler. En 1463, Ferdinand avait recouvré presque tout son royaume; il ne lui restait plus qu'à se rendre maître de l'île d'Ischia où le duc d'Anjou s'était réfugié. Une armée navale, expédiée par le roi Jean d'Aragon, était chargée de cette dernière conquête. Mais, avant même que cette flotte auxiliaire parût, le prince français, trahi par Piccinino, et abandonné de tous ceux qui l'avaient appelé, se détermina à repasser en Provence; et c'est ainsi que la maison d'Anjou perdit, sans retour pour elle, le royaume de Naples.

1464. — Ferdinand, délivré de ses ennemis, s'occupa du soin de réparer les désordres de la guerre. Il essaya d'abord de s'affermir sur le trône, au moyen de quelques alliances, et en conséquence, il maria Éléonore et Béatrix, ses filles, la première, à Hercule d'Est, marquis, puis duc de Ferrare, et la seconde à Matthias Corvin, roi de Hongrie. Mais tous ces sujets de joie et d'espérance durent s'évanouir,

lorsque, dans la même année, la mort vint frapper la reine Isabelle, ainsi que les plus puissants alliés du roi : Pie II, le duc de Milan, et le prince grec Scanderberg.

Dans les heureuses années de paix qui suivent, Ferdinand, marchant sur les traces du roi son père, s'appliqua tout entier à ouvrir de nouvelles sources d'opulence pour son pays, en encourageant le commerce et les arts; et la fortune seconda cette noble entreprise. Si ce prince eut des vices qui le rendirent odieux, il eut aussi quelques-unes des qualités qui font les grands rois. Naples ne saurait contester qu'elle lui doit une partie de sa grandeur. Non-seulement, il étendit considérablement son enceinte, mais par sa magnificence, il sut retenir, fixer dans ses murs cette foule d'hommes illustres dans toutes les sciences, qui ne cessaient de refluer de Constantinople en Italie. Il y établit, en les comblant de priviléges, des fabriques d'étoffes de laine, de soie, d'or et d'argent, d'ouvrages d'orfévrerie qui doublèrent presque sa population et sa richesse. Il réforma les tribunaux et l'université. Il améliora l'administration des provinces, dont les gouverneurs échangèrent leurs noms de *justiciers* contre ceux de *vice-rois*. Il favorisa dans ses États l'introduction de la plus grande découverte de son siècle, celle de l'art de l'imprimerie, qui, par le génie de Jean Guttemberg, s'établit vers 1451 à Harlem, ville de Hollande, de là se répandit en France et en Allemagne, et fut importé à Naples, selon les uns par Sixte Rusinger, prêtre de Strasbourg, en 1471, et selon les autres, par Arnoud de Brussel, Flamand, en 1473.

De cette époque date la renaissance des lettres et des sciences. Les meilleurs manuscrits des bons auteurs ayant été publiés, on se passionna pour la lecture

des ouvrages anciens, pour l'étude des langues grecque et latine, pour celle du droit romain; et, au milieu de ce mouvement intellectuel, la restauration des lois romaines s'accomplit, tandis que les lois lombardes disparurent. Parmi les hommes de lettres qui, sous les rois aragonais, cultivèrent avec le plus d'éclat la poésie, l'histoire, la rhétorique, la philosophie, la médecine ou la jurisprudence, on remarque : Antoine de Palerme ou le Panormitain, Antoine Petrucci, Antoine Campanus, Laurent Valla, Ange Catone, Jean Pontanus, Michel Riccio, Jacques Sannazar, Pierre Summonte, Alexandre d'Alessandro, Paris du Puy, Jean-Antoine Caraffa, Matthieu d'Afflitto, et beaucoup d'autres.

1470. — Paul II ayant remplacé Pie II, certaines contestations relatives au payement des arrérages du tribut dû à l'Église, faillirent brouiller les cours de Naples et de Rome; mais Paul succomba le 18 juillet 1471, et son successeur, Sixte IV (de La Rovère), fut plus conciliant envers Ferdinand, qu'il exempta même, sa vie durant, du payement du cens annuel. En 1475, le monarque reconnaissant donna en mariage sa nièce Catherine, avec le duché de Sora, à Antoine de La Rovère, neveu du pape. Deux ans après, Ferdinand épousa lui-même Jeanne, sa cousine, fille du roi Jean d'Aragon.

En 1478, le roi, à la sollicitation du pape, déclare la guerre aux Florentins, qui venaient de pendre un archevêque comme auteur ou complice de la conjuration des *Pazzi*; il est bientôt désarmé par l'éloquence de Laurent de Médicis, et non-seulement il leur accorde la paix, mais, en 1480, il conclut une ligue avec eux contre le duc de Lorraine qui se disposait à conquérir le royaume de Naples.

Pendant ce temps, le roi Jean d'Aragon était mort à

Barcelone. Ce prince laissait un fils d'un second mariage avec Jeanne, fille de Frédéric Henriquez, amirante de Castille. Ce fut ce fils qui hérita de ses couronnes d'Espagne et de Sicile, et qui, sous le nom de Ferdinand *le catholique*, réunit dans sa main les royaumes de Castille et d'Aragon par son mariage avec Isabelle de Castille.

FERDINAND I.	FERDINAND LE CATHOLIQUE.
Suite.	1479.

En 1480, un ennemi inattendu, plus terrible que tous les autres, vint insulter le royaume de Naples. Mahomet II, un des plus grands conquérants de l'histoire, qui, depuis 1453, avait subjugué Constantinople et l'empire, sous les ruines duquel s'était enseveli Constantin Paléologue, le dernier empereur grec, Mahomet était alors occupé au siége de Rhodes, valeureusement défendue par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Les Vénitiens, alliés des Florentins, et cependant exclus du dernier traité, se crurent intéressés à susciter de nouveaux ennemis à l'armée napolitaine, afin de l'éloigner de la Toscane; et en conséquence, ils invitèrent l'empereur ottoman à venir faire la conquête de Naples. Sur-le-champ, l'infidèle se rendit à leurs désirs, d'autant plus empressé que, comme empereur d'Orient, il soutenait avoir des droits sur l'Italie, et plus particulièrement sur la Pouille et la Calabre. Une flotte turque débarqua sur les côtes une armée qui prit d'assaut la ville d'Otrante, et mit à feu et à sang tous les pays voisins. — Ferdinand rappela de la Toscane Alphonse avec ses troupes, qui, renforcées par le roi de Hon-

grie et par le pape, soutinrent la lutte avec avantage contre les barbares. Cependant, la mort de Mahomet, arrivée le 3 mai 1481, put seule délivrer ces malheureuses provinces des horreurs de cette guerre cruelle. Ferdinand voulut ensuite se venger des Vénitiens, mais ce fut en vain. Ses troupes furent battues, et cette courte campagne finit par un traité de paix entre Naples et Venise.

Alphonse, duc de Calabre, de retour à Naples, prit les rênes du gouvernement que lui abandonna son père. Mais à peine les eut-il saisies, qu'il lui fallut combattre à l'intérieur contre une autre armée d'ennemis, que lui avaient suscitée de toutes parts les excès de sa cruauté et de son libertinage.

1484. — François Coppola, comte de Sarno, Antoine Petrucci, secrétaire du roi, Antoine Sanseverin, grand amiral, prince de Salerne, Jérôme Sanseverin, prince de Bisigniano, Pierre del Balzo, grand connétable, Pierre de Guevara, grand sénéchal, et divers autres gentilshommes, ne pouvant supporter l'idée que bientôt l'infâme Alphonse règnerait sur eux, tramèrent sourdement une conjuration, encouragés d'ailleurs à la révolte par Innocent VIII, successeur de Sixte IV. Ce pontife, en effet, s'était déjà déclaré l'ennemi de Ferdinand en refusant de lui faire la remise du tribut de huit mille onces d'or, comme l'avaient fait les précédents pontifes qui se contentaient de la *haquenée*. Les conjurés demandèrent un nouveau maître à Innecent, et celui-ci s'adressa à René, duc de Lorraine, petit-fils par les femmes et héritier du roi René, mort depuis longtemps, ainsi que son fils, le duc Jean. Mais ce prince, alors occupé des prétentions qu'élevait sur son héritage le roi de France Louis XI, compromit par ses lenteurs le succès de l'entreprise. Quoi qu'il en soit, Ferdinand, instruit

des intrigues des barons, ayant fait arrêter dans ses terres, et conduire au Château-Neuf de Naples, le comte de Nola, sa femme et ses deux fils, cette expédition devint le signal d'une rébellion générale. Tous les conjurés coururent aux armes, et le royaume entier fut livré à la plus effroyable anarchie. Le roi, contenant sa colère, essaya par la douceur d'apaiser la sédition. Il entra en négociations avec le prince de Bisigniano, et consentit même à envoyer aux conjurés réunis à Salerne, son second fils don Frédéric, pour poser les bases d'un arrangement. Frédéric, généralement estimé pour sa modération et pour la régularité de ses mœurs, partit avec l'espoir de conclure la paix. Quelle fut sa surprise, lorsque les seigneurs, inquiets de l'inaction du duc de Lorraine, lui proposèrent de le porter lui-même au trône à la place de son père et de son frère; et quelle dut être son indignation, lorsque, sur son refus noblement motivé, il se vit prisonnier entre les mains de ces mêmes seigneurs qui se déclaraient, désormais, les ennemis irréconciliables de sa maison !

1485. — L'important étant alors d'empêcher le pape de porter secours aux rebelles, Ferdinand lança sur les États de l'Église une armée sous les ordres de don Ferdinand, prince de Capoue, son petit-fils; et ce jeune prince, après avoir battu les troupes pontificales, alla mettre le siége jusque sous les murs de Rome.

La guerre fut néanmoins promptement terminée. Pendant qu'à Naples, le roi mettait en œuvres toutes les ressources de la plus habile diplomatie pour diviser les forces des conjurés, le pape craignit d'avoir seul à supporter une lutte dont le succès était fort douteux; Ferdinand offrait d'ailleurs de payer le tribut annuel. Innocent se détermina donc à faire la

paix et engagea les barons à se soumettre, en leur promettant d'obtenir pour eux des conditions avantageuses. Ceux-ci, réfléchissant aux suites de leur isolement, se résignèrent à déposer les armes, après avoir pris toutes les précautions utiles à leur sûreté, et la paix fut signée, le 12 août 1486, par Ferdinand, qui jura d'accorder un pardon général, et par les ambassadeurs du roi d'Espagne et de Sicile, qui se portèrent garants de l'exécution du traité.

1487. — Mais ni les promesses, ni les serments, ni les garanties ne purent empêcher Ferdinand et son digne fils d'exercer la plus terrible vengeance contre les instigateurs de la rébellion. Le roi donna une grande fête dans une des salles du Château-Neuf, à l'occasion du mariage de sa nièce, fille du duc d'Amalfi, avec le fils du comte de Sarno; tous les chefs des conjurés y étaient invités, tous s'y rendirent, excepté le prince de Salerne qui, plus défiant que les autres, était allé prudemment se réfugier à la cour de France. Tout à coup, à un signal, les barons sont arrêtés et jetés dans les prisons du château. Parmi eux, on remarquait le comte de Sarno, ses fils Marc et Philippe, le secrétaire d'État Petrucci, les comtes de Carinola et de Policastro, ses fils, et Agnès Arcamone, son beau-frère. Jugés aussitôt, c'est-à-dire condamnés, par une commission qu'avait nommée le roi, ils eurent la tête tranchée et leurs biens furent confisqués (mai 1487). Quatre mois après, sous un prétexte, les princes d'Altamura et de Bisigniano, les ducs de Melfi et de Nardo, les comtes de Lauria, de Morcone, de Melito, de Noja et plusieurs autres gentilshommes furent aussi emprisonnés, et sur les sollicitations du duc de Calabre, toutes ces nobles victimes furent dévouées à la mort. Ces tragédies sanglantes, préméditées et

froidement exécutées au mépris des engagements les plus solennels, révoltèrent la conscience publique dans l'Europe entière. Le roi d'Espagne et de Sicile en ressentit une si vive impression d'horreur, qu'un moment il eut envie de chasser du trône le tyran de Naples, mais une révolte de la Sardaigne et les mouvements des Maures de Grenade l'obligèrent d'ajourner ces projets.

1492. — Ferdinand réussit à maintenir la tranquillité dans les dernières années de sa vie. En vain Alphonse lui demanda des secours pour son gendre le duc de Milan, Jean Galéas, opprimé par Ludovic Sforza, son tuteur; il ne se préoccupa plus que de la défense de ses propres États, et les faits vinrent justifier les calculs de sa prudence.

Alexandre VI (Roderic Borgia) monte sur le trône pontifical à la place d'Innocent VIII, et dans la Toscane, Laurent de Médicis est remplacé par Pierre II, son fils. Ces événements ouvrent de nouvelles sources de calamités pour l'Italie. Pierre entretint les mêmes alliances avec Naples, mais il se brouilla ouvertement avec Ludovic Sforza, qui voulait usurper le duché de Milan, et alors Sforza tendit la main au roi de France Charles VIII, fils de Louis XI, qni, cédant à de funestes conseils, faisait tous ses préparatifs pour son expédition de Naples.

1494. — Au milieu des négociations et des mesures qu'exigeait la sûreté de son royaume dans cette situation critique, Ferdinand, accablé de chagrins et de remords, mourut à l'âge de soixante et onze ans, le 25 janvier 1494.

Un grand nombre de sages lois ont survécu à ce prince : elles étaient alors publiées sous le titre de *Pragmatiques*.

ALPHONSE II. FERDINAND LE CATHOLIQUE.

1494. Suite.

Alphonse II succéda à son père et fut couronné par les mains du cardinal Borgia, à la veille d'une expédition qui, par les suites désastreuses qu'elle eut pour la France, est un des événements les plus importants du xve siècle. Les droits de Charles VIII au trône de Naples reposaient sur une disposition testamentaire, faite au profit de son père Louis XI par Charles d'Anjou, neveu du roi René. Il eut à la vérité pour compétiteur le duc de Lorraine, fils d'une fille de René, qui, en 1484, fut appelé à la couronne par le pape et par les barons révoltés; mais, comme nous l'avons dit, ce prince se présenta trop tard, et son échec lui fit perdre tout crédit à la cour.

Sollicité par Ludovic Sforza, stimulé par le prince émigré de Salerne, par son ministre Guillaume Briçonnet, dit le cardinal de Saint-Malo, et par tous ses favoris, Charles VIII résolut à son tour de tenter la fortune. En conséquence, après avoir fait la paix avec ses voisins : à Étaples avec Henri VII qui, par le mariage du roi avec la duchesse Anne, n'avait vu qu'avec peine la Bretagne réunie à la France; à Barcelone, avec Ferdinand le Catholique qui recouvra la Cerdagne et le Roussillon; enfin, à Senlis, avec l'empereur Maximilien, qui rentra en possession de l'Artois et de la Franche-Comté, Charles, croyant n'avoir plus rien à redouter des puissances étrangères, se disposa à passer en Italie, ou, du reste, son ambition ne devait pas s'arrêter. André Paléologue, neveu et unique héritier du dernier empereur

grec, lui ayant cédé ses droits, il allait jusqu'à croire à la possibilité de chasser Bajazet de Constantinople, et de rétablir en Orient l'empire français fondé par Baudouin; mais il fallait d'abord s'emparer de Naples, afin de s'assurer une retraite en cas de revers.

Le 23 août 1494, Charles, *petit homme de corps et peu entendu*, dit Philippe de Comines, écrivain contemporain, *mais si bon qu'il n'était point possible de voir meilleure créature*, Charles partit de Vienne, en Dauphiné, précédé de Louis d'Orléans, son frère, et accompagné des princes de Montpensier et de Vendôme, des maréchaux de Gié et de Rieux, de Louis de La Trémouille, et d'une foule de gentilshommes. Il passa, sans coup férir, par Turin, Pavie, Plaisance, Pise, Florence, et, le 31 décembre 1494, il entra à Rome, où, pour traiter avec lui, Alexandre VI abandonna son allié le roi Alphonse.

1495. — Jusqu'à ce moment, le royaume de Naples était demeuré assez tranquille; mais, dès qu'on y apprit que les troupes françaises s'y acheminaient par la campagne de Rome, les mécontents, qui étaient en grand nombre, et qui ne haïssaient pas moins Alphonse que son père, prirent les armes de tous côtés. La ville d'Aquila et toute l'Abruzze se soulevèrent et arborèrent les bannières de France. Fabrice Colonna s'empara de diverses forteresses au nom du roi, et ce premier mouvement se communiqua dans tout le royaume. Dans cette extrémité, Alphonse, voyant, à l'approche de l'armée française, tous les peuples ébranlés, et n'osant quitter sa capitale, de peur qu'elle ne suivît l'exemple du reste du royaume, prit une résolution assez extraordinaire, mais la seule qui eût quelque chance de lui ramener les esprits. Il déposa la couronne et la mit sur

la tête de son fils Ferdinand, duc de Calabre, brave et jeune prince, aimé du peuple. Puis, il se retira à Messine, en Sicile, où, renonçant au monde, il entra dans un couvent d'Olivetains. Il y mourut le 19 décembre de cette année 1495, âgé de quarante-sept ans, et pénétré du repentir de ses fautes.

La ville de Naples doit à ce prince la construction de deux beaux palais dans les quartiers Nolana et au Poggio-Reale.

FERDINAND II	FERDINAND LE CATHOLIQUE,
ET CHARLES VIII DE FRANCE.	roi d'Espagne et de Sicile.
1495.	Suite.

Le nouveau roi, unique espérance de la maison d'Aragon, s'avança au-devant des Français. Mais, à peine arrivé sur le champ de bataille, il se vit abandonné de sa noblesse et trahi par ses troupes, qui s'enfuirent en désordre devant la formidable artillerie du roi Charles. Depuis près d'un siècle, cependant, la poudre et même les canons étaient employés dans les guerres, et, dès l'année 1380, les Vénitiens s'en étaient servis contre les Génois ; mais les canons des Italiens étaient de fer, très-lourds, traînés lentement par des bœufs, et très-difficiles à manœuvrer, au lieu que ceux des Français, perfectionnés sous Charles VII, étaient de bronze, attelés de chevaux, et suivaient sans peine les évolutions de l'infanterie. D'ailleurs, dit l'abbé Dubos, les campagnes en Italie avaient été jusqu'alors plutôt des scènes de comédie que des champs de bataille. Par exemple, on ne se battait jamais pendant la nuit; et, de peur de troubler le repos du soldat, l'artillerie se taisait depuis le cou-

cher du soleil jusqu'au jour, sur les remparts des assiégés et dans les batteries des assiégeants; il n'y avait guère de sang répandu dans les batailles que par inadvertance. Le plus grand mal que les combattants cherchassent à se faire, c'était de se faire prisonniers pour gagner une rançon; et Machiavel parle de deux grandes batailles, celles d'Anghiari et de Costracoro, où il ne mourut qu'un homme d'armes, qui, s'étant laissé tomber dans la mêlée, fut étouffé par un escadron qui lui passa sur le corps. Qu'on se figure donc l'étonnement et l'épouvante qui, dès le premier choc de la *furie française*, s'emparèrent des *Fracassa*, des *Forte Braccio*, des *Taglia Cozza*, des *Brazzo di Ferro*, et autres chefs de bandes, dont les terribles surnoms étaient si mal justifiés par leur manière paisible de faire la guerre.

Quoi qu'il en soit, Charles ne rencontra nulle part de résistance sérieuse. San-Germano, la clef du royaume, Téano, Calvi, Capoue et Averse lui ouvrirent successivement leurs portes, et Naples lui adressa des offres de soumission. Ce fut alors que Ferdinand résolut d'abandonner sa capitale, qu'il eût été aussi imprudent qu'inutile de défendre. Il rassembla donc le peuple sur la place du Château-Neuf; et là, pour lui épargner les maux qu'eût entraînés une lutte prolongée, il le délia solennellement de ses serments de fidélité. Puis il se retira dans l'île d'Ischia, suivi de son oncle don Frédéric, de la vieille reine mère, femme de son grand-père, et de Jeanne, sa fille.

Le 21 février 1495, Charles VIII arriva à Naples, où il fut accueilli, par toutes les classes de la population, avec un enthousiasme qui tenait du délire, et dans le château Capuano qu'il occupa, il reçut les hommages de presque tous les barons et syndics

du royaume. La plupart des provinces ayant suivi l'exemple de la capitale, les forts se rendirent bientôt. Sur ces entrefaites, Charles eut une entrevue avec don Frédéric, qui, peu de temps auparavant, avait été vaincu par le duc d'Orléans à Rapalo. Le roi ayant offert à la famille détrônée un établissement en France, à condition qu'on lui remettrait quelques forteresses du royaume qui tenaient encore, Frédéric refusa cette offre en demandant, au contraire, que son neveu restât en possession de la Calabre, et qu'à cette condition il renoncerait à toute prétention sur les autres provinces; mais à son tour, Charles rejeta cette proposition, et la conférence fut rompue. Alors Ferdinand et Frédéric quittèrent Ischia, et se refugièrent à Messine.

Le vainqueur régna, ou plutôt séjourna trois mois dans son nouveau royaume, et pendant tout ce temps, les festins, les tournois, les spectacles, les fêtes de toute espèce se succédèrent à la cour. Le 12 mars, Charles, revêtu du manteau impérial d'écarlate fourré d'hermines, portant la couronne d'or, le globe et le sceptre, voulut faire son entrée solennelle à Naples, non-seulement comme roi de Sicile, mais encore comme roi de Jérusalem et empereur d'Orient. Cette pompeuse cérémonie s'accomplit au même instant peut-être que se concluait la ligue des princes d'Italie pour lui fermer le retour de ses États héréditaires. En effet, Ludovic Sforza, qui était alors arrivé à ses fins, c'est-à-dire au trône ducal de Milan, après avoir empoisonné l'infortuné Jean Galéas, Ludovic qui n'avait appelé Charles VIII en Italie que pour se maintenir contre l'alliance du roi de Naples, du pape et de Pierre de Médicis, n'eut pas plutôt obtenu de l'empereur l'investiture de son duché, qu'il ne songea plus qu'à forcer les Français à repasser les Alpes.

Une ligue, fruit de ses négociations, fut donc conclue à Venise entre le pape, l'empereur Maximilien, l'archiduc Philippe *le Beau*, son fils, Ferdinand *le Catholique*, Henri VII d'Angleterre, Ludovic Sforza et les Vénitiens, sous prétexte qu'au lieu de marcher contre le Turc, le monarque français, par l'occupation de certaines places fortes, menaçait l'indépendance de l'Italie entière, et toutes les mesures furent prises pour exterminer son armée. A cette nouvelle, Charles, ajournant tous ses projets de conquête en Orient, se détermina à retourner en France. Il confia les fonctions de vice-roi à Guilbert de Bourbon, comte de Montpensier, laissa à Naples et dans les forts une garnison de deux ou trois mille soldats, et prit la route des États romains avec un peu moins de dix mille hommes. Le pape, effrayé de la vengeance que le roi pouvait tirer de sa conduite, avait quitté Rome et s'était enfui à Pérouse. Cependant le pays fut tranquille pendant le passage de l'armée, et la haine des habitants n'éclata qu'à Viterbe, où quelques hommes furent massacrés. Dans la Toscane, au contraire, les Français ne trouvèrent d'amis qu'à Pise et à Sienne, villes qui voulaient toujours secouer le joug des Florentins. Enfin, à Pietra-Santa, Charles apprit que l'armée des coalisés, commandée par le marquis de Mantoue, l'attendait au delà de l'Apennin. Le 5 juillet, il arriva à Fornoue, à trois lieues de Parme, où les deux armées se trouvèrent en présence. Les Français, bien inférieurs en nombre, ne purent sauver du pillage les bagages du roi; cependant ils remportèrent la victoire qui leur assurait le passage. Charles triomphant put alors voler au secours du duc d'Orléans assiégé dans Novarre, mais les fatigues excessives de son armée l'obligèrent à négocier la paix. Il rendit donc Novarre ainsi que Gènes et la Spezzia au duc de

Milan, qui en fut quitte pour quelque argent donné au roi et au duc d'Orléans, et pour la promesse, qu'il ne tint pas, de se séparer de la ligue et d'envoyer des secours aux Français restés à Naples [1].

Cependant, Ferdinand qui n'avait jamais perdu l'espoir de recouvrer son trône, avait compris que l'éloignement du roi de France devait entraîner la déroute complète de son parti. Il savait, d'ailleurs, que trois mois de rapports journaliers avec les Français avaient suffi pour en dégoûter encore une fois le peuple le plus impressionnable et le plus inconstant du monde; que partout déjà l'amour s'était changé en haine et les cris de joie en imprécations. Ferdinand, qui n'avait pas craint de demander des forces à Bajazet, ne craignit pas, cette fois, d'implorer le secours du roi d'Espagne; et celui-ci, profitant avec le plus grand empressement d'une circonstance favorable à ses vues sur le royaume de Naples, lui envoya sur-le-champ une armée sous les ordres du *grand capitaine* Gonsalve de Cordoue, qui passa aussitôt en

1. C'est de cette malheureuse expédition que date l'apparition en Europe de l'un des plus cruels fléaux qui désolent l'humanité. Les Français qui en furent infectés par des Napolitains, le nommèrent *mal de Naples;* les Italiens, chez lesquels les Français le répandirent à leur retour, l'appelèrent le *mal français*. Ces dénominations injurieuses sont également injustes : cette maladie était étrangère à notre continent, la nature l'avait reléguée dans les îles de l'Amérique où elle était moins dangereuse, parce que les naturels du pays y trouvaient un remède facile dans le suc de gaïac.

Christophe Colomb, Génois de naissance, qui s'était mis à la solde d'Isabelle, reine de Castille, pour découvrir de nouvelles terres, et qui avait composé son équipage d'Italiens beaucoup plus expérimentés dans la navigation qu'aucun autre peuple de l'Europe, avait le premier pénétré dans le nouveau monde, avait soumis des peuples innombrables, avait rapporté beaucoup d'or; mais il ne s'était pas aperçu qu'il rapportait en même temps un fléau terrible que tout l'or du Pérou et du Mexique ne pouvait compenser, puisqu'il semblait tendre plus directement qu'aucun autre à la destruction de l'espèce humaine, en l'attaquant dans le principe de la reproduction (Garnier, *Histoire de France*, t. XX).

Calabre. De son côté, Ferdinand rappelé par ses sujets, s'embarqua sur une flotte qui fit voile pour Naples. Il parut à Salerne, et à l'instant cette ville, la Cava, et toute la côte d'Amalfi se déclarèrent en sa faveur. Montpensier, le vice-roi, essaya vainement de s'opposer à son débarquement avec une poignée d'hommes. Pendant son absence, les Napolitains courent aux armes, se saisissent des portes de la ville qu'ils ouvrent au roi; et le 7 juillet de cette année 1495, Ferdinand rentre dans sa capitale, au milieu des mêmes acclamations frénétiques qui, peu de temps auparavant, avaient accueilli le roi de France. Les places de Tarente et de Gaëte résistèrent seules pendant quelque temps; les autres, mal approvisionnées capitulèrent, et, malgré la bataille de Séminara, gagnée par d'Aubigny, le royaume fut repris en aussi peu de temps qu'il avait été conquis.

Ferdinand, victorieux, voulût resserrer les liens qui l'unissaient au roi d'Espagne. Il épousa, avec dispense du pape, Jeanne, sa tante, fille de Ferdinand son grand-père, et nièce du *roi catholique* (tel était le titre qui avait été donné et confirmé à Ferdinand d'Espagne par Innocent VIII, et par Alexandre VI, pour avoir chassé les Maures de Grenade).

1496. — Mais le jeune roi de Naples ne jouit pas longtemps de ce brillant retour de fortune. Au milieu des plaisirs et des fêtes de son mariage, il tomba malade à Somma, terre située au pied du Vésuve, et expira âgé de vingt-huit ans (octobre 1496).

Peu de temps auparavant, le comte de Montpensier était mort, à Pouzzol, de la peste qui ravageait le pays.

FRÉDÉRIC III, LOUIS XII DE FRANCE ET FERDINAND LE CATHOLIQUE.

1496. — Ferdinand étant mort sans enfants, Frédéric, son oncle, monta sur le trône, et le 7 juin 1497, Alexandre VI lui envoya la bulle d'investiture. Ce règne s'annonçait pour les peuples sous les meilleurs auspices, lorsque la mort de Charles VIII, en avril 1498, vint faire surgir de nouvelles prétentions, et par conséquent, de nouvelles causes de troubles, en élevant au trône Louis XII, qui réunissait en sa personne, comme roi, les droits de la couronne de France sur celle de Naples, et, comme duc d'Orléans, ceux à la souveraineté du Milanais, du chef de la duchesse Valentine de Sforza, sa grand'mère. Jamais occasionplus favorable ne s'était présentée pour faire la conquête de ces deux pays. Les Vénitiens étaient brouillés avec le duc de Milan, et de plus, le roi de Naples s'était attiré la haine du pape, en lui refusant la main de sa fille pour le cardinal César Borgia, son fils, qui, dégoûté de l'état ecclésiastique, désirait aller s'établir en France.

1499.—Louis XII se mit donc en route pour l'Italie; il s'empara d'abord du Milanais, fit prisonnier le duc qui, plus tard, conduit en France, mourut en 1510; puis, il s'occupa de la conquête de Naples. Pendant ce temps, l'infortuné Frédéric, après s'être inutilement adressé au Turc, s'était conduit comme son prédécesseur : il avait imploré le secours de l'Espagne, et le roi catholique, dissimulant toujours, lui avait renvoyé promptement son *Grand capitaine* à la tête d'une armée. La vérité était que les rois d'Espagne et de France étaient animés de la même ambition, mais que tous deux craignant de ne pouvoir,

l'un sans l'agrément de l'autre, jouir en paix de la possession de tout le royaume napolitain, avaient secrètement signé un traité portant:

Qu'ils attaqueraient en même temps le royaume de Naples, et qu'après l'avoir conquis, ils le partageraient entre eux;

Que le roi de France aurait les villes de Naples, de Gaëte, et toutes les autres places et terres de la province de Labour, toute l'Abruzze, et la moitié des revenus de la douane sur les bestiaux de la Pouille;

Que le roi Ferdinand d'Espagne aurait pour sa part le duché de Calabre, toute la Pouille, avec la moitié des revenus de la douane, et le titre de duc de Calabre et de la Pouille (1501).

On s'attendait à voir s'allumer en Italie une guerre violente, lorsque l'armée française étant arrivée sur le territoire de Rome, les ambassadeurs français et espagnols présentèrent le traité au pape, et demandèrent l'investiture pour leurs maîtres, conformément aux conventions faites entre eux. Alexandre VI, devenu l'ennemi implacable de Frédéric, ne balança pas un instant, et la bulle demandée fut expédiée le 25 juin 1501.

Devant cette ligue formidable, Frédéric n'eut qu'à se résigner. Mais outré contre le roi d'Espagne, il se jeta dans les bras de Louis XII, qui lui accorda un sauf-conduit, et, laissant sa famille dans Ischia, il s'embarqua pour la France. Arrivé là, il céda à Louis ses droits sur la portion de ses États que le traité de partage de 1500 adjugeait à ce prince: cession qui se fit sous la condition de recevoir à titre d'échange le comté du Maine, etc.; il mourut à Tours en 1504[1].

Aussitôt après le départ de Frédéric, Gonsalve,

1. Anne de Laval, sa petite-fille, épousa, en 1521, François de La Trémoille ou Trémouille, prince de Talmond, ce qui fonde les prétentions de cette maison au royaume de Naples.

jetant le masque, s'empara de la Calabre et de la Pouille; au nom du roi d'Espagne, pendant que Louis d'Armagnac, duc de Nemours, et Stuart d'Aubigny prenaient possession de Naples, au nom de la France. Quant au fils aîné de Frédéric, qui était renfermé dans Tarente, le Grand capitaine, en prenant cette place, s'était engagé, par le serment le plus solennel, à laisser la liberté au jeune prince; mais aucune espèce de considérations ne put fléchir la politique de Ferdinand, qui, pour contre-balancer l'avantage que la France pouvait retirer de la possession de Frédéric, voulut s'assurer de la personne de son fils, et en conséquence le duc de Calabre fut envoyé en Espagne.

1502. — Cependant la bonne harmonie ne tarda pas à se rompre entre les Français et les Espagnols. Des difficultés s'étaient élevées pour la délimitation des provinces; le duc de Nemours, vice-roi des Français, se crut assez fort pour les trancher par les armes. Il s'empara violemment de la Capitanate, qui était la province en litige; et Louis XII, bien loin de désapprouver sa conduite, lui ayant envoyé des renforts, presque tout le royaume tomba en son pouvoir. Mais Gonsalve, acculé dans Barlette, sans argent et presque sans vivres, reçut de Sicile et d'Espagne des forces qui lui permirent de reprendre l'offensive. Il se disposait donc, il avait même commencé à réparer ses défaites, lorsqu'on apprit que, par les soins de l'archiduc Philippe, gendre du roi d'Espagne, un traité de paix avait été conclu, à Lyon, entre Louis XII et Ferdinand.

1503. — Ce traité portait qu'en vertu du mariage arrêté entre Claude de France et Charles de Luxembourg (depuis Charles-Quint), les rois de France et d'Espagne se dessaisiraient, le premier, du royaume de Naples; le second, des duchés de Calabre et de la

Pouille en faveur de la jeune princesse et du jeune prince. En conséquence, Louis XII envoya ordre à ses généraux de rester dans l'inaction. Mais Ferdinand, moins scrupuleux, ayant différé, sous divers prétextes, de ratifier le traité, Gonsalve continua la guerre. D'Aubigny fut défait à la bataille de Seminara, le 21 avril, dans le même lieu où il avait été vainqueur huit ans auparavant; et le 28 du même mois, la bataille de Cérignoles, gagnée par Gonsalve contre le duc de Nemours, qui fut tué au commencement de l'action, entraîna la perte du royaume. Le 14 mai, le Grand capitaine fit son entrée à Naples; bientôt les châteaux capitulèrent, et la place de Gaëte seule resta aux Français.

Pour tirer vengeance de ces perfidies, Louis mit en mouvement, par terre et par mer, trois puissantes armées, qui s'avancèrent à la fois contre Naples et contre l'Espagne. Mais tous ces efforts furent inutiles. Alexandre VI meurt, et après le court passage de Pie III, le cardinal de La Rovère est élu sous le nom de Jules II. Cette révolution porta le dernier coup à la France, en lui suscitant un de ses plus ardents adversaires. L'armée française, commandée successivement par La Trémouille, par le marquis de Mantoue et par le marquis de Saluces, est défaite au passage du Garigliano, et bientôt détruite par les privations et par les épidémies. Enfin, le premier jour de l'an 1504, ses débris abandonnent la basse Italie, qui passe tout entière sous la domination de Ferdinand le Catholique.

Ainsi finit la dynastie des Aragonais, qui n'eut que soixante-douze ans d'existence.

LIVRE VI.

Domination espagnole et autrichienne.

1504 - 1734.

FERDINAND LE CATHOLIQUE.

Vice-rois : Gonsalve de Cordoue. — Don Jean d'Aragon, comte de Ripacorsa. — Don Antoine de Guevara. — Don Raymond de Cardone.

I.

Le 26 novembre 1504 Isabelle, reine de Castille, mourut en laissant par testament ses États à Jeanne, sa fille, mais en conservant les rênes du gouvernement à Ferdinand, son mari. Ces dispositions soulevèrent de vives contestations entre le beau-père et le gendre; à l'arrivée de Philippe en Espagne, Ferdinand fut même obligé de renoncer à l'exercice du pouvoir. Alors il essaya de recouvrer la Castille par une alliance avec Jeanne, fille d'Henri IV l'*Impuissant*, quoique précédemment il l'eût fait déclarer bâtarde. N'ayant pu y réussir, il se tourna du côté de Louis XII, roi de France, qui déjà cherchait un moyen de s'opposer à l'excessive puissance que l'archiduc devait un jour atteindre, et il épousa Germaine de Foix, nièce du monarque français. A cette occasion, il fut convenu que Louis donnerait pour dot à la jeune princesse la portion du royaume de Naples dont il avait été dépouillé, à la charge que Ferdinand

lui payerait dans l'espace de dix années sept cent mille ducats, et qu'il en payerait comptant trois cent mille.

Par ce mariage, la paix fut conclue à Blois, le 12 octobre 1505, et le roi d'Angleterre se rendit garant de l'exécution du traité. Ce fut alors que la reine Isabelle, veuve de Frédéric, sortit de France, et se retira à Ferrare.

1506.—Les conséquences de cette paix furent un accommodement que, l'année suivante, Philippe conclut avec son beau-père, et par lequel il fut convenu que le titre de roi d'Espagne resterait commun à tous deux, comme il l'avait été entre le roi et la reine défunte; que Ferdinand céderait la Castille à Philippe, mais que le royaume de Naples appartiendrait en propre à Ferdinand; qu'il jouirait du revenu des îles des Indes pendant sa vie; que les trois grandes maîtrises de Saint-Jacques, Alcantara et Calatrava dépendraient de lui; enfin qu'il aurait chaque année vingt-cinq mille ducats sur les revenus de la Castille. Après avoir pris cet arrangement, Ferdinand s'embarqua à Barcelone pour Naples, alors gouvernée par Gonsalve avec le titre de vice-roi (4 septembre). Mais il avait à peine fait la moitié de la route, quand il reçut la nouvelle que le roi Philippe, son gendre, âgé seulement de vingt-cinq ans, venait de mourir à Burgos, à la suite d'une courte maladie. — Ce prince laissait de son mariage avec Jeanne deux fils, Charles et Ferdinand, qui furent empereurs, et trois filles. — Le roi catholique n'en poursuivit pas moins le but de son voyage, et arriva heureusement à Naples où tous les princes d'Italie lui envoyèrent des ambassadeurs.

1507. — Mais après un séjour de sept mois dans cette ville, pendant lesquels il confirma, dans une assemblée générale, tous les priviléges accordés avant lui, il retourna en Espagne où sa présence était d'au-

tant plus nécessaire, que la reine Jeanne, sa fille, était devenue folle de désespoir par suite de la perte qu'elle venait de faire. Il partit le 4 juin, emmenant avec lui le vice-roi, s'arrêta à Savone, où il eut de secrètes conférences avec Louis XII, et de là passa en Espagne. Il y prit aussitôt les rênes du gouvernement, mais en même temps, secrètement inquiet de l'ambition de Gonsalve et de l'intérêt qu'il inspirait à la reine, il le congédia dans ses terres, où ce grand homme mourut en 1515.

II.

1509. — Le second vice-roi du royaume de Naples, D. Jean d'Aragon, comte de Ripacorsa, prit les armes pour chasser les Vénitiens des places de Trani, Monopoli, Mola, Polignano, Brindes et Otrante, qu'ils occupaient depuis la dernière guerre.

D. Antoine de Guevara, grand sénéchal, lui succéda, mais il ne conserva le pouvoir que seize jours. Le 24 octobre 1509, D. Raymond de Cardone prit sa place, et gouverna jusqu'à la mort de Ferdinand le Catholique.

Dans ce laps de temps, Ferdinand fut confirmé dans le gouvernement des États de sa fille par l'empereur Maximilien, à condition qu'il les remettrait à Charles, leur petit-fils, quand ce prince aurait atteint l'âge de vingt-cinq ans. Léon X (Médicis) remplaça Jules II (1513); et François I succéda en France à Louis XII (1515). Le roi catholique songeait à se mettre en garde contre le monarque français qui menaçait l'Italie, lorsqu'il mourut âgé de soixante-quinze ans (1516).

Les rois d'Espagne, ses successeurs, continuèrent

de confier le gouvernement de Naples à des lieutenants, nommés vice-rois, mais en les faisant assister d'une espèce de conseil d'État qui s'appela *Conseil collatéral*, et ce tribunal suprême, composé d'abord de trois, puis de quatre, et enfin de cinq membres, éclipsa bientôt tous les autres. Plus tard, en 1558, on créa, en Espagne, à côté du roi, un *Conseil suprême d'Italie*, où allèrent siéger des jurisconsultes de Milan, de Naples et de Sicile. On se figure aisément les changements que cette révolution administrative dut entraîner à Naples dans tous les services. Partout insensiblement les usages d'Espagne se substituèrent aux usages de France conservés par les Aragonais. Les sept grands officiers de la couronne, déchus de leurs hautes attributions, firent place à d'autres officiers; de nouvelles coutumes furent introduites; les charges, devenues vénales, s'acquirent à prix d'argent, et quelques-unes furent aliénées à perpétuité à certaines familles; il en fut de même des titres, qui s'achetèrent et se multiplièrent à l'infini, même ceux de *princes*, qui autrefois n'étaient donnés qu'aux membres de la famille royale.

Un emploi nouveau et important fut celui de *Maître de postes* ou de *Grand courrier*, chargé de la police des hôtelleries, et de l'établissement de tout ce qui était nécessaire pour l'expédition des estafettes et pour les voyages du roi ou du vice-roi. Mais, dans le principe, ce monopole fut exclusivement consacré aux affaires de l'État. Ce ne fut qu'en 1580, sous la vice-royauté du cardinal de Granvelle, que fut établi, pour les besoins des particuliers, le service des postes qu'on nomma l'*Ordinaire*, après lequel vint celui du *Messager public*, des voitures et diligences.

CHARLES-QUINT.

1516 - 1555.

Vice-rois : Don Raymond de Cardone. — Don Charles de Lannoy. — Don Hugues de Moncade. — Philibert de Challon, prince d'Orange. — Pompée Colonne, archevêque de Monréal. — Don Pierre de Tolède, marquis de Villafranca. — Pacheco, cardinal.

I.

Après la mort de Ferdinand le Catholique, la couronne de Naples échut à Jeanne *la Folle*, sa fille, qui gouverna ses États pendant quelques mois ; mais l'archiduc Charles, son fils, né à Gand le 24 février 1500, s'étant rendu de Bruxelles à Madrid, Jeanne lui remit aussitôt les rênes de ses vastes États. Alors le roi Charles confirma don Raymond de Cardone dans sa vice-royauté ; et c'est ainsi que Naples passa sous la puissance de la maison d'Autriche.

A peine fut-il monté sur le trône, que François I se disposa à porter ses armes en Italie ; mais le roi de France fut tout à coup arrêté dans l'exécution de ses secrets desseins sur le royaume de Naples, par les préparatifs d'une expédition, autrefois convenue entre Ferdinand et l'empereur Maximilien, contre le duché de Milan, et en conséquence, le 13 août 1516, il signa à Noyon un traité de paix avec le roi d'Espagne. Ce traité stipulait que le roi de France donnerait en mariage au roi catholique, sa fille Louise, alors âgée d'un an, et lui constituerait pour dot les droits qu'il prétendait lui appartenir sur le royaume de Naples ; qu'en cas de mort de la fille du roi, et à défaut d'une autre fille, on donnerait au roi d'Espagne Renée, fille de Louis XII ;

qu'en tout cas, si l'épouse future du roi d'Espagne mourait sans enfants, la portion du royaume de Naples qui avait appartenu au roi de France lui reviendrait.

1519. — A la mort de Maximilien, son aïeul paternel, Charles est élu empereur, en concurrence avec François I, qui, malgré l'appui du pape Léon X, est évincé dans ses prétentions.

Mais des troubles ayant éclaté en Espagne, et en Sicile où trois mille soldats désertèrent pour aller en Calabre et jusque dans l'État ecclésiastique, faire la guerre pour leur propre compte, François I profita de ces circonstances pour envahir la Navarre; et, encouragé par le pape avec lequel il contracta une alliance secrète, il se disposa également à conquérir la basse Italie. Cependant Léon X, dont la politique flottait au gré des événements, soit qu'il conçût des soupçons sur la sincérité du roi de France, soit qu'il entrevît, d'un autre côté, la possibilité d'agrandir les États de l'Église par le recouvrement de Parme et de Plaisance, Léon X se détacha tout à coup du parti de François I et s'allia secrètement à Charles-Quint. L'empereur et le pape envahissent donc le Milanais, et leurs troupes, ayant chassé les Français commandés par Lautrec, se rendent maîtres du duché. En vertu des conditions stipulées dans son alliance avec l'empereur, Léon X entre alors en possession de Parme et de Plaisance; mais, au milieu de ces prospérités, il est attaqué d'une fièvre dont il meurt en peu de jours (1er décembre 1521).

— Le conclave lui donna pour successeur Adrien VI, qui, lui-même, étant mort le 14 septembre 1523, fut remplacé par Jules de Médicis, sous le nom de Clément VII.

1523. — Sous ce pontificat, François I descendit

en Italie pour recouvrer le Milanais; il assiégea Pavie, et, dans une bataille livrée sous les murs de cette ville, il fut fait prisonnier. Conduit à Madrid, il ne recouvra la liberté que le 14 janvier 1526, par la signature d'un traité dans lequel on stipulait, entre autres conditions, que le roi très-chrétien céderait à l'empereur tous ses droits sur le royaume de Naples et sur l'État de Milan. Mais, une fois libre, François I s'empressa de protester avec énergie contre un traité dont la signature ne lui avait été arrachée que par la force; et, dès qu'il fut de retour dans ses États, il se prépara avec plus d'ardeur que jamais à faire la guerre à l'empereur.

Pendant ce temps, les Napolitains, déjà accablés sous le poids de taxes énormes, se voyaient menacés de contributions nouvelles pour les besoins de ces guerres. Lorsque le roi Ferdinand leur accorda les priviléges contenus dans ses capitulaires, ils lui avaient fait un don de trois cent mille ducats, et peu de temps après, en 1508, un impôt de trois carlins par feu, pendant sept années, avait été établi par le même roi, pour le payement des obligations stipulées dans son traité de paix avec Louis XII. En 1520, une assemblée générale offrit encore au roi trois cent mille ducats, et, en considération de cette offre, indépendamment de la confirmation des autres capitulaires et priviléges, un diplôme spécial, donné à Worms par Charles-Quint, statua qu'à l'avenir on ne pourrait imposer aucune taxe extraordinaire sur le royaume (1er janvier 1521). Cependant, plus tard, des dons considérables furent encore adressés à l'empereur, tant pour les frais de la guerre, qu'à l'occasion de la naissance du prince Philippe.

II.

Don Raymond de Cardone, étant mort le 10 mars 1522, fut remplacé par don Charles de Lannoy, fameux capitaine flamand, qui bientôt confia les rênes du gouvernement au Conseil Collatéral pour aller prendre le commandement en chef de l'armée en Lombardie. Ce fut lui qui conduisit en Espagne François I prisonnier. Il revint à Naples comblé de faveurs et couvert de gloire.

1526. — François I déclare la guerre à l'empereur. En ce moment, le pape Clément VII voyait avec ja lousie l'excessive puissance de la maison d'Autriche en Italie ; il était mécontent de l'indiscipline des troupes impériales qui, dans leurs garnisons du Plaisantin et du Parmesan, commettaient les plus graves désordres ; enfin, il se trouvait extrêmement blessé de la publication en Espagne de quelques édits attentatoires à l'autorité du siége apostolique, particulièrement de ceux qui défendaient de porter la connaissance des causes bénéficiales par-devant la cour de Rome. Ces motifs lui firent embrasser le parti du roi de France : un traité qui reçut le nom de *ligue sainte*, fut passé à Coignac, le 17 mai 1526, entre François I, Clément VIII et les Vénitiens, par lequel il fut convenu qu'on attaquerait avec de puissantes armées, par terre et par mer, le royaume de Naples ; que le pape en accorderait l'investiture royale à qui bon lui semblerait ; qu'on ne toucherait pas au tribut ordinaire dû au saint-siége par ce royaume ; enfin qu'on lui accorderait des terres jusqu'à concurrence de quarante mille ducats de rente annuelle.

L'empereur tenta de se réconcilier avec le pape,

et lui envoya, comme ambassadeur, don Hugues de Moncade, chargé de lui donner toute satisfaction, mais les négociations demeurèrent infructueuses.

Ce fut alors que pour obtenir du saint-père le traité qu'il sollicitait dans l'intérêt de l'empereur, don Hugues de Moncade eut recours à la plus horrible violence. Tout à coup le Vatican est envahi et saccagé par les gens de la maison Colonne et par les officiers impériaux chargés de la défense de Naples. Le saint-père humilié se réfugia dans le château Saint-Ange; mais à peine en fut-il sorti qu'il appela de France Mgr de Vaudemont qui, comme héritier de la maison d'Anjou, avait des prétentions sur le royaume de Naples.

En conséquence, le vice-roi Lannoy fit avancer une armée dans l'État de l'Église où elle commit quelques ravages; de son côté, Clément envoya dans l'Abruzze six mille hommes qui s'emparèrent d'Aquila et des autres places voisines.

1527. — Par suite de l'invitation du pape, Mgr de Vaudemont parut avec vingt-quatre galères, attaqua les places maritimes du royaume, s'empara de Sorrente, de Salerne, de Castellamare, de Torre del Greco, et menaça la capitale. Mais, en apprenant que le duc de Bourbon s'avançait à la tête des Impériaux, le pape, jusqu'alors inflexible, proposa de négocier la paix. A cette heureuse nouvelle, Lannoy accourut à Rome, et, le 25 mars, il fut convenu qu'il y aurait suspension d'armes, que le saint-père payerait soixante mille ducats à l'armée impériale, et qu'il restituerait les places prises dans le royaume.

Malgré ce traité, le duc de Bourbon, après avoir ravagé les États de l'Église, se présenta devant Rome, le 5 mai, et à la suite d'un assaut qui lui coûta la vie, les soldats de son armée plus acharnés et plus avides

de butin que les barbares d'Attila, se précipitèrent avec fureur dans les rues de la ville, qui, pendant deux mois entiers, fut pillée et saccagée de fond en comble. Le vice-roi Lannoy ne voulut pas être témoin de toutes les profanations qui devaient suivre la prise de la capitale du monde chrétien. Après avoir essayé vainement d'arrêter la marche des Impériaux, il reprit la route de Naples, mais il mourut presque subitement en arrivant à Averse (mai 1527), et fut remplacé par don Hugues de Moncade, Espagnol.

III.

Le pape s'était renfermé dans le château Saint-Ange; là, sans ressources, sans espoir d'être secouru par l'armée de la ligue, que le duc d'Urbin entravait dans sa marche, il se vit réduit à demander la paix. Il ne l'obtint qu'en s'engageant à payer à l'armée impériale quatre cent mille ducats, et, après un premier paiement de cent cinquante mille, à se laisser transporter à Naples ou à Gaëte, lui et les treize cardinaux qui l'accompagnaient, pour y attendre ce qu'il plairait à l'empereur de prononcer sur leur sort.

La nouvelle du sac de Rome et de la captivité du pape produisit une telle indignation en France et en Angleterre, que François I et Henri VIII, auxquels se joignirent les Suisses et les Vénitiens, se disposèrent à envoyer de puissantes armées en Italie; et en effet, le général français Lautrec se mit en marche. Informé de ces mouvements, Charles-Quint s'empressa de donner au vice-roi de Naples les ordres nécessaires pour rendre la liberté au souverain pontife. Le dernier jour d'octobre, après une dure captivité de sept mois, le pape signa avec l'empereur

un traité de paix par lequel il s'engagea à payer, tant aux Allemands qu'aux Espagnols, une somme de trois cent cinquante mille ducats. Mais, anticipant sur le jour fixé pour sa liberté, dans la crainte de difficultés ou d'exigences nouvelles, pendant la nuit du 8 décembre, il sortit du château Saint-Ange sous un déguisement, et se rendit en toute hâte à Orvieto, sans aucune suite. Cependant la France et l'Angleterre avaient déclaré la guerre à Charles-Quint, et Lautrec accélérait sa marche pour s'emparer du royaume de Naples. Le 10 février 1528, il arriva à la tête de trente-cinq mille hommes sur la frontière, s'empara d'une partie de l'Abruzze, d'Aquila, de Melfi, et soumit par sa seule présence Ascoli, Barlette, Venosa et les places voisines, tandis que les Vénitiens s'emparaient de Trani et de Monopoli, et qu'une flotte française, commandée par l'amiral André Doria, remportait une victoire éclatante sur la flotte impériale.

Philibert de Challon, prince d'Orange, général en chef de l'armée de Charles-Quint, se décide alors à se retirer dans les murs de Naples et de Gaëte, abandonnant tout le pays voisin aux ennemis. De son côté Lautrec, s'avançant toujours, arrive bientôt en vue de la capitale, et prend position entre Pogge-Réal et le mont Saint-Martin, d'autant plus confiant dans le succès que les vivres commençaient à s'épuiser dans la ville, et que plusieurs barons s'étaient jetés dans le parti du roi de France.

Sur ces entrefaites, les généraux de Charles-Quint attaquèrent de nouveau la flotte française et génoise; mais leurs galères essuyèrent une défaite complète, et trois mille soldats espagnols furent taillés en pièces. Don Hugues de Moncade fut tué dans cette bataille, et une foule de prisonniers illustres furent envoyés à Gênes, au moment où les galères vénitiennes parais-

sant dans le golfe, se disposaient à resserrer le blocus de la ville assiégée.

Mais la peste qui depuis quelque temps se faisait cruellement sentir à Naples, envahit le camp des Français. Lautrec qui en fut atteint lui-même, après avoir vu périr presque tous ses soldats, expira le 15 août. Pour comble de malheur, on apprit que André Doria, mécontent du roi de France, était passé du côté de l'empereur. Dans cette extrêmité, le marquis de Sallusse, ayant pris le commandement des débris de l'armée, leva le siége et se retira à Averse, où, poursuivi par les impériaux, il capitula après une courte résistance.

IV.

Bientôt après, les flottes vénitienne et française se séparèrent, et le prince d'Orange, nommé vice-roi, reprit toutes les places du royaume tombées en leur pouvoir; mais il ternit sa gloire par ses persécutions cruelles contre les barons qui s'étaient montrés favorables aux Français. Les uns eurent la tête tranchée, les autres furent emprisonnés ou exilés, et tous furent dépouillés de leurs biens, qu'on distribua aux officiers impériaux.

1529. — Le mauvais succès des armées françaises en Italie détermina le pape, le roi de France et les États qui étaient entrés dans la ligue, à faire la paix. Le 29 juin, elle fut conclue à Barcelone entre le pape et l'empereur, par un traité qui stipulait : que le pape serait réintégré dans la possession des places de Cervia, Ravenne, Modène, Reggio et Rubiera, sans préjudice des droits de l'Empire; par contre, que le pape accorderait à l'empereur une

nouvelle investiture du royaume de Naples, dont le tribut annuel serait réduit pour l'avenir à un cheval blanc, qui serait présenté le jour de Saint-Pierre et Saint-Paul. En outre, l'empereur accorda au saint-père le rétablissement de sa maison à Florence, dans la personne d'Alexandre de Médicis. Le prince d'Orange, chargé de cette mission, s'avança vers la Toscane à la tête d'une armée. Mais il fut tué en combattant sous les murs de Florence, à l'âge de vingt-huit ans.

La réconciliation du pape avec l'empereur ne précéda que de quelques jours la paix générale, qui fut solennellement publiée, le 5 août, dans la grande église de Cambrai.

Les articles principaux, ceux du moins qui intéressent le royaume de Naples, furent ceux-ci : que six semaines après la ratification de ce traité, le roi de France rendrait à l'empereur tout ce qu'il possédait dans le duché de Milan, ainsi que Barlette et tout ce qu'il possédait dans le royaume de Naples, et qu'il obligerait les Vénitiens, au besoin par la force des armes, à restituer les places qu'ils tenaient dans la Pouille, conformément aux conventions de Coignac.

Après avoir conclu ce traité, Charles-Quint partit pour l'Italie, et arriva le 5 novembre à Bologne, où le pape se rendit de son côté. A la suite de longues négociations qui s'ouvrirent entre les deux souverains, le duc de Milan, François Sforza, fut rétabli dans ses États, en payant à l'empereur, dans une année, quatre cent mille ducats, et cinq cent cinquante mille autres dans le délai de dix ans. Toutefois, le château de Milan et Côme restèrent au pouvoir de Charles-Quint. A l'égard des Vénitiens, il fut statué : qu'ils restitueraient au pape Ravenne et Cervia, et à l'empereur, Trani, Molfette, Pulignano, Monopoli, Brindes et

tout ce qu'ils possédaient dans le royaume de Naples. Cette paix, dont les Florentins seuls se trouvèrent exclus, fut publiée le 1er janvier 1530, dans la cathédrale de Bologne.

V.

Le cardinal Pompée Colonne, archevêque de Montréal, autrefois ardent adversaire de Clément VII, et dévoué partisan de l'empereur, avait été nommé vice-roi à la place du prince d'Orange. — A cette époque, les plus graves désordres entravaient la répression des délits et des crimes. Les grands du royaume, et même les simples gentilshommes, prenant toute espèce de licences, ne se contentaient pas d'enlever publiquement et par force, des mains de la justice, ceux qu'elle faisait arrêter, ils tenaient à gage dans leurs maisons des scélérats, dont ils faisaient les ministres de leurs coupables fantaisies. Leurs palais étaient comme autant d'asiles où les plus grands criminels trouvaient une entière sûreté, et si les agents de l'autorité essayaient de les en faire sortir, ils étaient insultés, chassés et accablés de mauvais traitements. Le cardinal essaya de mettre un terme à ces scandales, et sans y réussir complétement, sa sévérité impitoyable parvint néanmoins à rendre un peu de vigueur à la justice. Mais les taxes nouvelles dont il fut obligé de charger les peuples détruisirent bientôt le bon effet de son zèle pour le rétablissement du bon ordre : l'impératrice étant accouchée d'un prince, à Madrid, et l'empereur ayant voulu recevoir solennellement la couronne des mains du pape, à Bologne, le 24 février 1530, ces événements furent pour le royaume l'occasion d'une contribution de trois cents

mille ducats, qui malheureusement fut suivie de plusieurs autres.

1531.—Soliman, empereur des Turcs, organisa une expédition formidable pour attaquer l'Autriche, et mettre de nouveau le siége devant Vienne. Charles-Quint, obligé de se préparer à une vigoureuse défense, exigea un don encore plus considérable que tous les précédents : dans une assemblée générale tenue dans Saint-Laurent, le 11 juillet, le vice-roi demanda aux barons et au peuple un subside de six cent mille ducats. En vain, les députés représentèrent la triste situation du royaume épuisé et ruiné par la guerre, la peste et la famine. La seule faveur qu'ils obtinrent fut de ne payer les six cent cent mille ducats que dans le courant de quatre années.

Au commencement de cette année, Charles-Quint réussit à faire élire roi des Romains son frère Ferdinand, qui est couronné à Aix-la-Chapelle.

Plusieurs pragmatiques impériales sont publiées à Naples : l'une d'elles accorde une permission générale d'armer les bâtiments et de courir les mers pour défendre le royaume contre les Infidèles; une autre révoque toutes les concessions, grâces, récompenses, immunités et autres exemptions accordées par les précédents vice-rois, pour ne laisser subsister que celles données par le prince d'Orange; une troisième contient des réglements sévères pour les trésoriers et autres officiers chargés de l'administration des deniers royaux; enfin une quatrième réserve au roi seul la nomination de toutes les charges du royaume, dont le revenu est au-dessus de cents ducats.

1532. — Le cardinal Colonne, âgé de cinquante-trois ans, meurt presque subitement après avoir mangé des figues. La rumeur publique ne manqua pas d'attribuer sa mort à un crime; mais Augustin

Niso, célèbre médecin qui soigna le cardinal pendant sa maladie, affirma constamment qu'à l'ouverture de son corps, on n'avait reconnu dans ses entrailles aucune trace de poison.

VI.

Don Pierre de Tolède, marquis de Villefranche, lui succéda, et son gouvernement, qui dura plus de vingt ans, se signala par l'accomplissement des plus sages réformes. Il eut la gloire d'achever l'œuvre commencée par son prédécesseur, en prenant tout d'abord les mesures les plus sévères pour la bonne administration de la justice. Quelques-unes de ses ordonnances sont la meilleure peinture des mœurs de cette époque. Citons celle qui prohiba expressément les râteliers d'armes, arquebuses ou fusils, établis derrière les portes dans les salles basses de certaines maisons; celle qui défendit de parcourir les rues de la ville avec des armes, passé deux heures de nuit; celle qui prononce la peine de mort contre les vols nocturnes qui alors étaient fort nombreux; celle qui supprima tous les asiles que les criminels trouvaient dans les palais des principaux barons; celle qui proscrivit, sous les peines les plus rigoureuses, l'usage des enlèvements qui s'était répandu, au point que l'honneur des femmes n'était plus en sûreté même dans les lieux les plus sacrés; cette ordonnance édictait la peine de mort contre tous ceux qui seraient trouvés, la nuit, porteurs d'échelles de bois ou de corde. Enfin des édits sévères furent publiés contre les duels, et des mesures énergiques prises pour la destruction d'une bande de scélérats connus entre

eux sous le nom de *Compagnons*, et qui étaient la terreur des habitants paisibles.

Pendant qu'il publiait ces édits, le nouveau vice-roi prouva par un exemple terrible, qu'il était fermement résolu de briser tous les obstacles qui, comme par le passé, tenteraient de s'opposer à l'entière exécution des lois. Il fit trancher la tête au commandeur François Pignatelli et au comte de Policastro qui, chargés de crimes, étaient parvenus, jusqu'alors, à se soustraire au bras vengeur de la justice. Par ces mesures énergiques, il réussit à rétablir le bon ordre.

Dans la suite, don Pierre organisa sur de nouvelles bases le tribunal du Vicariat. Il augmenta le nombre des juges, prescrivit au régent des heures fixes pour donner audience, décréta la peine de mort contre les faux témoins et contre ceux qui produiraient de faux titres, taxa les honoraires des greffiers, et autres officiers subalternes de ce tribunal, et ordonna que les dépens fussent réduits à un taux modéré.

Il réforma aussi la Chambre royale, tribunal chargé de la gestion du patrimoine royal, et, le tribunal civil de Sainte-Claire, près duquel il créa une seconde rote ou chambre, dans l'intérêt d'une expédition plus prompte des affaires. En même temps il publiait un grand nombre de sages règlements concernant les officiers des tribunaux de province.

Enfin, don Pierre jeta les fondements d'un temple qu'il dédia à la justice, dans l'endroit où était autrefois le château royal, dit *Capuano;* et lorsqu'il fut terminé, en 1537, il y réunit toutes les juridictions : le S. C. de la Chambre royale des comptes, la grande cour du Vicariat, le Bailliage et la Monnaie. De vastes prisons, construites sous cet édifice, furent destinées à réunir tous les prisonniers détenus jusqu'alors dans divers endroits.

1534. — Soliman ayant confié au célèbre corsaire Barberousse le commandement d'une flotte de quatre-vingts galères pour rétablir Ariendin Barosse sur le trône de Tunis, dont s'était emparé Mulei-Hassen, son frère, Soliman ne négligea pas cette occasion de ravager la Sicile et la Calabre. Sur la fin de juillet, sa flotte passa le phare de Messine, où elle brûla quelques vaisseaux; aborda ensuite en Calabre, où elle ravagea San-Lucido; mit le feu au chantier des moines du Mont-Cassin, dans lequel le vice-roi faisait construire plusieurs galères; puis, continuant son chemin, débarqua des troupes en vue de Naples, dans l'île de Procida qu'elle saccagea entièrement, et de là se disposa à attaquer Sperlonga, Fondi, et jusqu'à Terracine. Ce fut vers cette époque, le 25 septembre, que mourut Clément VII. Il fut remplacé par Alexandre Farnèse, qui prit le nom de Paul III.

Cependant Barberousse ayant fait voile vers Tunis, s'était emparé de cette ville par artifice, et avait réussi à rétablir Barosse sur le trône. Charles-Quint, redoutant pour les rivages de la Méditerranée, le voisinage d'un ennemi si formidable, et encouragé d'ailleurs par un don de cent cinquante mille ducats qui venait de lui être offert par les Napolitains, résolut d'aller en personne attaquer Tunis; pendant tout l'hiver on ne s'occupa à Naples que des préparatifs de cette guerre à laquelle toute la noblesse du royaume se disposa à prendre part. Le pape lui-même voulut y contribuer par l'envoi de vingt-deux galères.

En conséquence, le 13 juin 1535, une flotte de trois cents voiles, sur laquelle s'embarquèrent le vice-roi de Naples et les plus grands seigneurs d'Italie et d'Espagne, se dirigea vers l'Afrique, prit terre à Porto-Farina, et après s'être emparée de Goulette, le 4 juillet, se rendit maître de Tunis, dont Barbe-

rousse fut mis en fuite. Alors Charles-Quint rétablit Mulei-Hassen sur son trône, en lui imposant un tribut annuel de vingt mille écus d'or et de six chevaux mores. Mais ajoutons dès à présent qu'à la suite d'une révolution nouvelle qui éclata quelques années plus tard, Mulei-Hassen ayant été renversé du trône par son propre fils Amida, cette brillante expédition ne préserva pas longtemps le royaume des Deux-Siciles des incursions des pirates barbaresques.

De Tunis, Charles-Quint se rendit en Sicile, et de là en Italie. Le 25 novembre il fit son entrée à Naples, et le clergé, le corps de ville et un nombre infini de barons, suivis d'un immense concours de peuple, allèrent à sa rencontre, et l'accompagnèrent jusqu'au Château-Neuf qui avait été préparé pour sa résidence. Le séjour de l'empereur dans cette ville fut une fête continuelle, pendant laquelle les tournois, les joutes et les festins se succédèrent sans interruption. Mais sur les entrefaites arriva la mort de François Sforza, duc de Milan, dont le duché était dévolu à l'empire, parce qu'il ne laissait point d'enfants, et bientôt l'empereur apprit que le roi de France, François I, se disposait, non-seulement à soutenir par les armes ses droits à cette succession, mais encore à enlever le Piémont au duc de Savoie, son beau-frère.

A cette nouvelle, Charles-Quint, sur le point de partir pour la Lombardie, convoqua, le 8 janvier 1536, un parlement dans l'église de Saint-Laurent, et là, en présence de tous les barons et des principaux officiers du royaume, il représenta lui-même quels étaient les besoins de la couronne, en présence des menaces de guerre que lui adressaient à la fois le Turc et le roi de France. L'assemblée lui accorda un subside d'un million de ducats, dont les trois quarts devaient être payés par les barons, et le reste par le peuple. Mais en

même temps, on examina quelles nouvelles grâces et quels privilèges on pourrait demander à l'empereur en récompense d'un don aussi considérable; et la discussion devint d'autant plus violente que, parmi la noblesse qui disposait de l'assemblée, le marquis du Vast, le prince de Salerne et quelques autres courtisans, n'avaient cessé de fomenter des intrigues pour obtenir la révocation du vice-roi, dont ils ne pouvaient souffrir la sévérité excessive. Alors, dit Giannone, l'élu du peuple, Stinca, et le député Terracina, demandèrent une audience à l'empereur, et l'ayant obtenue, ils lui représentèrent : que si les nobles se donnaient tant de mouvements auprès de Sa Majesté, pour en obtenir la révocation de don Pierre de Tolède, c'était uniquement parce que, jusques à sa vice-royauté, ils n'avaient cessé d'opprimer et de maltraiter le peuple; qu'ils avaient poussé leurs excès jusqu'à en agir de même avec les capitaines préposés à la garde de la ville et les officiers de la justice; que, tenant des scélérats à gage dans leurs maisons, ils entreprenaient de battre les uns et de tuer les autres; qu'ils enlevaient les coupables des mains des juges et leur donnaient retraite chez eux; que les artisans, au lieu d'être payés de leurs peines, ne recevaient que des injures et des coups; mais que, maintenant, don Pierre ayant substitué à toutes ces horribles tyrannies une exacte justice, la noblesse ne demandait sa révocation qu'afin de pouvoir ensuite se livrer impunément aux mêmes excès.

L'empereur écouta favorablement ce discours, qui le confirma dans sa résolution de maintenir son ministre, et, jusqu'à l'instant de son départ, il ne cessa de le combler des marques de sa parfaite confiance en augmentant encore ses pouvoirs et son autorité.

Charles-Quint reconnut, dans une nouvelle assem-

blée qui se tint en sa présence, à Saint-Laurent, le 5 février, les priviléges accordés par les princes ses prédécesseurs, tant en faveur de la ville de Naples, qu'en faveur de certaines provinces; et le mois suivant, c'est-à-dire le 22 mars 1536, il partit pour Rome, passa de là en Lombardie, et ensuite en Espagne. Don Pierre de Tolède, de son côté, redoublant d'efforts pour se rendre toujours plus digne de la bienveillance de son souverain, poursuivit avec ardeur les vastes projets qu'il avait formés pour agrandir et embellir la ville de Naples.

On substitua de la brique aux cailloux dont les rues étaient pavées; mais, pour subvenir à cette dépense, il fallut établir une imposition d'un denier sur chaque *rotolo* (environ deux livres et demie) de poisson, chair salée et fromage, et cette charge nouvelle occasionna parmi le peuple des troubles qu'une répression sévère apaisa bientôt. — On débarrassa la voie publique des portiques ou des constructions informes dont elle était obstruée. — On enleva du devant des maisons et des boutiques les auvents de toutes grandeurs qui obscurcissaient leurs façades. — On régla l'alignement et le nivellement des rues, et on rétablit les égouts. — Plus tard, on transporta plus loin les murs de la ville, tant du côté de la terre que de celui de la mer; et, par ce moyen, Naples fut agrandie du double.

Don Pierre, en outre, rétablit et fortifia le château Saint-Elme, agrandit l'arsenal de manière qu'on y pût construire aisément seize galères, fit élever derrière le Château-Neuf, le palais royal qu'on appelle présentement le *Vieux-Palais*, et, à partir de cet édifice jusqu'à la nouvelle porte Royale, ouvrir cette large et belle rue qui a conservé le nom de rue de Tolède. Il fonda l'église dédiée à l'apôtre saint Jacques, protecteur des Es-

pagnes, répara avec magnificence celle de Saint-Nicolas de la douane, fit bâtir les hôpitaux de Sainte-Marie de Lorette pour les enfants pauvres, et de Sainte-Catherine pour les femmes. Il orna aussi la ville d'une grande quantité de fontaines, et celle qu'il fit élever sur la place de Sellaria fut confiée au ciseau de Jean de Nola, le meilleur sculpteur de son temps.

Enfin il fit dessécher, au moyen d'un canal large et profond, les marais pestilentiels qui s'étendaient du territoire de Nola jusqu'à la mer, en passant par Marigliano, Averse, Acerra et la Fragola; dès lors, Naples et ses environs cessèrent d'être ravagés, pendant l'été, par des maladies épidémiques.

Ces nombreux travaux, sans parler d'une foule de règlements utiles, suffisent pour faire apprécier l'administration éclairée de ce vice-roi. Il n'est pas douteux qu'ils eurent pour conséquence d'engager les barons à faire de plus longs séjours à Naples, et d'augmenter la population de cette ville. Cependant une autre circonstance contribua à ce résultat : ce furent les incursions des corsaires turcs, dont la fréquence détermina une foule d'habitants des côtes à se réfugier dans la capitale. Citons, entre autres, ceux de la côte d'Amalfi, de Cilento, de Cava, de l'île de Capri, de Citara et de la Calabre.

1537. — Au milieu des soins consacrés aux embellissements de Naples, le vice-roi n'oublia pas les provinces et les travaux qui devaient y concourir à la sûreté de l'État. Sa sollicitude, à cet égard, fut excitée par les événements. Soliman, poussé à la vengeance par le roi de France, son allié, avait mis sur pied une armée nombreuse, et confié de nouveau à Barberousse le commandement d'une flotte considérable pour faire la conquête du royaume de Naples. Don Pierre réunit des troupes dans les plaines de la Pouille, et en même

temps convoqua les barons, pour un parlement général, dans le Château-Neuf. D'un autre côté, on vit entrer dans le port, pour la défense du royaume, vingt-quatre vaisseaux chargés de troupes espagnoles, vingt-cinq galères commandées par le prince Doria, et cinq autres galères envoyées par le pape Paul III. Cette flotte ayant mis à la voile, rencontra l'ennemi du côté du levant,et le mit en déroute. Cependant le pacha Lussibec s'était emparé de Castro et d'Ugento, tandis que Barberousse abordait avec soixante-dix galères à Otrante, mettant à feu et à sang tout le pays, et faisant mourir tout ce qu'il ne pouvait emmener en esclavage. Mais Soliman, informé des bonnes dispositions prises par le vice-roi pour sa défense, et redoutant les secours que celui-ci recevait de toutes parts, s'empressa de battre en retraite et de donner des ordres pour le rembarquement de ses troupes.

Ce fut à la suite de cette expédition que don Pierre, prévoyant de nouvelles attaques des Turcs, fit fortifier les places maritimes, et bâtir les châteaux de Reggio, de Castro, d'Otrante, de Lecce, de Gallipoli, de Trani, de Barlette, de Brindes, de Monopoli et de Manfredonia. De plus il établit, de distance en distance, sur le bord de la mer, des tours élevées pour y placer des gardes, chargés de donner l'alarme, lorsqu'ils verraient quelque débarquement de pirates. Don Pierre fit aussi rétablir un château fort dans l'Abruzze, un autre dans la terre de Labour à Capoue, celui de Baïa, et une grande tour, nommée *du Port de Martin Sévère,* sur la frontière vers l'État ecclésiastique.

1538. — De violents tremblements de terre menacèrent d'une ruine complète la ville de Pouzzol, qui se vit abandonnée de tous ses habitants. Don Pierre vint avec empressement au secours de ces malheureux, et pour les encourager à retourner dans la ville et à ré-

parer leurs maisons, il leur accorda pour plusieurs années une exemption de tous droits, et fit bâtir lui-même un palais magnifique. En outre, il rétablit le chemin qui conduit à Naples, en élargissant la grotte de Pausilippe, il répara les bains et les murs de la ville, et y fit élever plusieurs fontaines.

1540. — Les juifs, contre lesquels s'élevaient des plaintes continuelles au sujet des excès usuraires et des extorsions qu'ils commettaient, sont chassés du royaume, où ils étaient tolérés depuis l'an 1200, et une grande partie d'entre eux se réfugie à Rome. Après leur départ, on institua le *Sacré-Mont de la Pitié*, établissement qui facilita les moyens de retirer des mains des juifs les effets qui leur avaient été remis, et qui, dans la suite, prêta aux pauvres de l'argent à un taux raisonnable.

1541-1546. — L'hérésie de Luther qui, en 1500, avait pris naissance et s'était répandue en Allemagne, vint malheureusement troubler la belle harmonie qui régnait dans le gouvernement de Naples, en fournissant l'occasion de nouvelles tentatives en faveur de l'Inquisition. Charles-Quint s'étant aperçu que la nouvelle doctrine avait pénétré jusqu'en Italie, avait publié, dès le 4 février 1536, un édit rigoureux qui défendait, sous peine de mort et de confiscation des biens, toute relation avec les personnes appartenant à la secte; il ne se doutait pas alors qu'en dépit de ces précautions, l'erreur s'introduirait dans le royaume par la bouche même de ceux qui devaient être les premiers appelés à la combattre. Ce fut pourtant ce qui arriva. Un orateur fameux de ce temps, Bernardin Occhin, capucin de Sienne, dont les prédications brillantes attiraient toute la ville, et que le vice-roi lui-même se plaisait à entendre, fut un des premiers propagateurs de l'hérésie qui, sous les de-

hors d'une foi vive et pure, passa d'abord inaperçue. En même temps, un des disciples de Bernardin, Laurent Romain, moine sicilien, s'établit à Caserte, et propagea mystérieusement dans cette ville la doctrine de Zwingle. Un peu plus tard, on vit paraître quelques ouvrages de Mélanchton et d'Érasme, et quelques livres anonymes, tels que *le Séminaire de l'Écriture*, *le Bénéfice de Christ*, auxquels, dans le principe, on n'attacha pas beaucoup d'importance. Mais bientôt le vice-roi, informé du véritable état des choses, s'empressa d'interdire ces ouvrages qu'il fit condamner à être brûlés sur la place publique, et redoubla de zèle pour étouffer ou prévenir les hérésies. Le 11 octobre 1544, il fit publier une pragmatique qui défendait la réimpression de tous les livres de théologie et de l'Écriture sainte, imprimés depuis vingt-cinq ans, avant qu'ils eussent été préalablement examinés par le grand chapelain. Il ordonna la suppression des académies ou sociétés littéraires des *Sireni*, des *Ardenti*, des *Incogniti*, fondées récemment par quelques nobles pour la culture des lettres et des sciences, de crainte qu'une occasion ne s'offrît aux orateurs de s'occuper de matières religieuses. Et, quant au père Occhin et à ses partisans, interdits et surveillés sévèrement, la plupart d'entre eux s'enfuirent du royaume.

Tel était l'état des affaires religieuses, en 1546, lorsque Charles-Quint, qui redoutait pour ses autres États la confusion causée en Allemagne par les principes de la réforme, jugea prudent d'employer un remède efficace pour prévenir de semblables malheurs à Naples. Il y établit un *tribunal d'inquisition* suivant l'usage de celui d'Espagne; mais, comme déjà il avait cruellement éprouvé, dans les Flandres, combien il était dangereux d'entreprendre par la force

un pareil établissement, il eut soin, en adressant ses ordres au vice-roi, de lui recommander d'agir avec la plus grande circonspection, et de prendre tous les tempéraments propres à rassurer les peuples.

1547. — Don Pierre, qui ne se dissimulait aucune des nombreuses difficultés de cette entreprise, se mit néanmoins en devoir d'accomplir les instructions de son maître. Mais tout bien considéré, il crut le succès plus certain en prenant une voie détournée : il mit en jeu la cour de Rome et négocia avec le cardinal Borgia, son parent, pour qu'on envoyât à Naples, comme dans les autres provinces de l'Italie, un commissaire muni d'un bref du pape, par lequel il serait ordonné qu'on procéderait par la voie de l'inquisition contre les ecclésiastiques, les moines et les séculiers. Ce bref fut expédié volontiers par Paul III, présenté au vice-roi, qui lui fit accorder l'*exequatur regium*, par le Conseil collatéral, et enfin, affiché à la porte de l'archevêque. La nouvelle s'en répandit promptement dans la ville et y causa une grande agitation. La foule se porta à l'archevêché. On déchira le bref, et enfin, les élus de la noblesse et du peuple s'étant assemblés, envoyèrent des députés au vice-roi qui parvint à apaiser les esprits. Mais, peu de temps après, c'est-à-dire, le 11 mai 1547, lorsque, malgré les promesses de don Pierre, parut l'édit qui instituait le formidable tribunal, toute la ville se souleva, de toutes parts on entendit crier : *Aux armes !* L'édit fut sur-le-champ mis en pièces, et Terracina, l'élu du peuple, ainsi que les *consulteurs* ses compagnons, furent remplacés par d'autres citoyens. De leur côté, les nobles, animés par ces exemples, saisirent avec empressement l'occasion de se venger de don Pierre qu'ils haïssaient toujours au fond du cœur. Ils se joignirent aux gens du peuple, en leur donnant le

nom de *frères*, et les exhortèrent vivement à se tenir toujours sur leurs gardes, pour empêcher l'établissement de l'inquisition, dont les Napolitains ne voulaient ni à la manière d'Espagne, ni à celle de Rome.

Cependant don Pierre, ayant donné les ordres les plus sevères au tribunal du Vicariat pour procéder contre les auteurs du tumulte, s'était retiré dans le Château-Neuf avec trois mille soldats espagnols. De malheureux événements vinrent alors surexciter de plus en plus les esprits. Un jour que ces soldats étaient sortis du château, on ne sait pour quel motif, le peuple se croyant attaqué, courut aux armes au son du tocsin, et tous les Espagnols trouvés dans les rues, furent aussitôt massacrés. Quelques jours après, de jeunes nobles se promenant dans leur place de Porte-Neuve, arrachèrent des mains des alguazils, ou archers du Vicariat, un homme arrêté pour dettes, qui, chemin faisant, s'était écrié qu'il était arrêté *par ordre de l'inquisition;* ces jeunes gens ayant été saisis, trois d'entre aux furent condamnés à mort et exécutés dès le lendemain.

Cette peine sévère jusqu'à la cruauté, loin de terrifier la noblesse, comme l'espérait don Pierre, la porta au contraire à de plus grands excès. Un conseil public s'assembla, et il y fut convenu qu'on ne reconnaîtrait plus l'autorité du vice-roi, qu'on formerait une *Union* entre la noblesse et le peuple, dans un intérêt commun, et enfin, qu'on enverrait des députés à l'empereur. Cette *Union* fut religieusement célébrée par une procession qui parcourut la ville, et tous, grands et petits, riches et pauvres confondus ensemble, s'empressèrent d'en faire partie.

Pendant ce temps, le vice-roi renforçait la garnison du Château-Neuf. En voyant cette mesure, les chefs de l'Union répandirent le bruit qu'on projetait de sur-

prendre le peuple; on éleva aussitôt des barricades pour défendre la place de l'Olmo; on plaça des gardes à Sainte-Marie la Neuve et dans toutes les avenues; en un mot, on se prépara de tous côtés à combattre. Don Pierre ne s'effraya pas de cette nouvelle déclaration de guerre; il y répondit sans hésiter, en faisant jouer l'artillerie des châteaux sur tous les points où l'on apercevait des gens armés, et un grand nombre de citoyens perdirent la vie, ou furent blessés dans de continuelles escarmouches qui durèrent trois jours et trois nuits. Enfin, les députés firent proposer une trêve au vice-roi, en lui demandant qu'il ne recherchât personne pour tout ce qui s'était passé, jusqu'à ce que Charles-Quint en eût été informé. Don Pierre acquiesça à ces propositions, et le 28 mai, une députation composée du marquis de La Valle, pour le vice-roi, et du prince de Salerne assisté de Placide Sangro, pour la ville, partit pour aller trouver l'empereur.

Durant la trêve, on resta de part et d'autre sur la défensive. Mais la ville, remplie d'une populace arrogante et de bandits nombreux qui se livraient à tous les genres de désordres, la ville, sans gouvernement et sans lois, offrit le plus triste spectacle. Bientôt les règlements de l'*Union* ne furent plus exécutés, l'autorité des députés qu'on avait choisis fut méconnue, et César Mormile, le prieur de Bari et Jean de Sessa, formant entre eux une espèce de triumvirat, s'arrogèrent le pouvoir.

Sur ces entrefaites, le vice-roi reçut des ambassadeurs du duc de Florence, son gendre, de la république de Sienne, et des autres puissances de l'Italie, qui vinrent lui offrir des secours d'hommes et d'argent. Il accepta seulement les propositions du duc de Florence, auquel il demanda cinq mille hommes d'in-

fanterie. Mais aussitôt que cette nouvelle se fut répandue, les députés levèrent de leur côté dix mille hommes, qu'ils trouvèrent facilement dans le grand nombre de paysans et de bandits qui, depuis les troubles, étaient entrés dans la ville. Les députés eux-mêmes se mirent à leur tête, et de nouvelles collisions ne tardèrent pas à éclater. Le 21 juillet, il y eut une action vive et sanglante dans la rue Catalane, où les Espagnols, attaqués par cette populace armée, perdirent une vingtaine d'hommes. Alors le vice-roi envoya sur les lieux de l'infanterie espagnole qui, à coups de fusils, contraignit les assaillants à se retirer de tout le quartier Saint-Joseph, et de la rue Catalane jusqu'à la place de l'Orme. Les soldats, furieux des pertes qu'ils avaient essuyées, mirent tout à feu et à sang dans ces quartiers. Ils attaquèrent et prirent le couvent de Sainte-Marie la Neuve, dont la garde fût confiée à une de leurs compagnies. De son côté, la ville fit fortifier Sainte-Claire, les palais du prince de Salerne, du duc de Gravina, du secrétaire Martirano, et le mont Olivet. Aussi, dès le lendemain, les hostilités recommencèrent, et, pendant quinze jours, une guerre cruelle, qui ne cessait pas même durant les nuits, ensanglanta et ravagea la capitale.

Le calme ne se rétablit qu'au retour du marquis de La Valle et de Placide Sangro. Alors on fit une trêve, et, dans un conseil public, Sangro fit connaître les intentions de Charles-Quint : il déclara que Sa Majesté ordonnait de mettre bas les armes et de les livrer au vice-roi, qui déclarerait ensuite ses volontés au sujet de tout ce qui s'était passé. Quoique cette condition lui parût bien dure, la ville se soumit sans réplique; et, pour prouver qu'ils n'avaient jamais eu l'intention de manquer à l'obéissance

qu'ils devaient à l'empereur, tous les habitants s'empressèrent d'aller déposer leurs armes dans le château. Le vice-roi, satisfait de cette première soumission, employa tous ses soins à rétablir dans Naples l'autorité du gouvernement. Il fit rouvrir les tribunaux qui avaient été fermés, et chacun put vaquer à ses affaires comme auparavant. Il convoqua ensuite dans le château les députés de la ville, et il les informa, avec la plus grande affabilité, que l'intention de l'empereur était qu'il ne fût point établi d'*inquisition* dans son royaume de Naples, et qu'il pardonnait à la ville sa prise d'armes, persuadé qu'elle ne l'avait point faite par un esprit de rébellion.

Peu de temps après, on publia néanmoins une liste de trente-six personnes exceptées de la grâce accordée, et condamnées à mort. Mais, dans ce nombre, Jean-Vincent Brancaccio, qui eut le malheur d'être arrêté, fut seul décapité; et plus tard, tous les autres, qui avaient pris la fuite, furent amnistiés, à l'exception de Mormile et de ceux qui étaient passés au service du roi de France. De plus, la cité, à laquelle l'empereur donnait dans une lettre le titre de *très-fidèle*, fut condamnée à cent mille écus d'amende pour la réparation des dommages causés pendant les troubles.

Le prince de Salerne, resté auprès de Charles-Quint, revint à Naples, où il chercha à accréditer le bruit que l'empereur lui avait promis de retirer à don Pierre le gouvernement du royaume. Mais ce mensonge d'une haine désespérée ne rencontra que des incrédules, et n'inquiéta pas le vice-roi, qui continua de gouverner jusqu'à sa mort.

Ainsi échoua, devant la résistance indomptable des Napolitains, cette nouvelle tentative d'introduire l'in-

quisition dans le royaume. Il en fut de même sous les règnes de Philippe II, de Philippe III, de Philippe IV et de Charles II, jusqu'à ce qu'enfin l'inquisition fût proscrite à jamais par un édit de l'empereur Charles VI.

1551. — Charles-Quint eut à soutenir contre Maurice, duc de Saxe, une guerre à l'occasion de laquelle Naples s'imposa une contribution de cinquante mille ducats. — Cette circonstance parut favorable à Henri II, roi de France, pour l'exécution de ses projets contre le duché de Milan. En 1552, ce prince, héritier du trône et de la politique de François I, contracta avec Soliman une alliance, par laquelle tous deux s'engageaient à unir leurs flottes pour attaquer par mer le royaume des Deux-Siciles, et ces deux souverains se préparaient, avec d'autant plus de confiance, à cette expédition, qu'ils y étaient poussés par le prince de Salerne, en rébellion ouverte contre Charles-Quint. —Le vice-roi assembla les barons; et, sur sa proposition, on décida qu'on ramasserait une somme de trois cent mille ducats pour l'entretien de trente mille hommes uniquement destinés à la défense du royaume. — Peu de jours après, le 15 juillet, une grande consternation se répandit dans la capitale à la vue d'une flotte de cent cinquante galères, commandée par le pacha Sinam, qui jeta l'ancre près de Procida, et qui, les jours suivants, s'avança jusqu'au cap de Pausilippe pour attaquer quelques galères genoises. De toutes parts on faisait des préparatifs de défense, lorsque, le 10 août, cette flotte leva l'ancre et s'éloigna tout à coup. La rumeur publique attribua cette heureuse délivrance à César Mormile, qui, pour rentrer en grâce, était venu incognito à Naples, où, moyennant deux cent mille ducats payés secrètement au pacha, il avait réussi à le faire

partir pour le Levant. Quoi qu'il en soit, la flotte était déjà loin lorsque le prince de Salerne parut dans le golfe à la tête de vingt-quatre galères françaises. Il s'élança sur les traces du pacha, qu'il parvint à rejoindre, et n'ayant pu le décider à rebrousser chemin, il le suivit jusqu'à Constantinople. Là, on lui promit le commandement d'une flotte pour l'année suivante, mais il y tomba bientôt dans un tel mépris, par suite de sa conduite débauchée, que cette promesse ne fut pas accomplie. Alors il se retira en France à la cour de Henri II. Plus tard, dans les guerres civiles qui survinrent, il embrassa le parti des huguenots; et, réduit à la plus extrême misère, il mourut en 1568. Le royaume échappa donc encore cette fois à la tempête qui l'avait menacé; il ne lui resta plus qu'à se défendre contre les attaques des corsaires; ceux-ci ne cessèrent d'inquiéter et de ravager les côtes, tant que la guerre fut la seule relation qu'entretinrent entre eux les rois d'Espagne et les empereurs des Turcs.

1553. — La ville de Sienne, qui subsistait en république sous la protection de l'empire, s'étant révoltée pour se tourner du côté de la France, Charles-Quint ordonna à don Pierre de lever des troupes et de marcher en personne contre la cité rebelle. Malgré les rigueurs de l'hiver, et l'altération de sa santé, le vice-roi s'empressa d'exécuter ces ordres, et douze mille soldats d'élites, espagnols, italiens et allemands, se mirent en marche sous le commandement de son fils don Garcias, nommé lieutenant de l'armée. En même temps il fit embarquer sur les galères du prince Doria le reste des soldats espagnols, et, sans craindre les fatigues d'un voyage par mer, il se mit lui-même à leur tête, laissant pour lieutenant du royaume don Louis de Tolède, son second fils. Obligé de s'arrêter à Livourne pour prendre du repos,

il quitta cette ville sur l'avis des médecins, pour se rendre à Florence, où le duc Cosme, son gendre, lui accorda une hospitalité splendide; mais l'état de sa santé ne fit qu'empirer de jour en jour, et, le 12 février 1553, il mourut entre les bras de sa fille et de son gendre, après avoir gouverné le royaume de Naples pendant vingt ans cinq mois et huit jours, avec tant de prudence, de fermeté, d'intelligence, que d'un commun accord, on le nomma le Grand vice-roi.

Il fut remplacé par le cardinal Pacheco, homme d'un profond savoir, une des lumières du concile de Trente, doué d'ailleurs des qualités les plus aimables qui lui concilièrent bientôt toute la faveur des Napolitains.

VII.

1554-1555. — Philippe, prince d'Espagne, veuf de Marie de Portugal, fut choisi pour époux, par Marie, fille aînée d'Henri VIII, proclamée reine d'Angleterre le 20 juillet 1553; et Charles-Quint, jugeant qu'il n'était pas convenable qu'une si grande reine épousât un prince sans le titre de roi, fit à son fils la cession des royaumes de Naples, de Sicile, ainsi que celle de l'État de Milan. Quant à lui, dégoûté des choses de ce monde, et fatigué du poids de l'empire, il méditait déjà un projet qu'il ne tarda pas à accomplir. Ayant fait venir d'Angleterre à Bruxelles, le roi Philippe, son fils, Charles-Quint renonça en sa faveur à l'autorité souveraine, et, le 25 octobre 1555, en présence de la noblesse et de ses grands officiers, il lui remit solennellement tous les Pays-Bas, avec les titres et droits qu'il avait sur la Flandre et la Bourgogne, les royaumes d'Espagne, de Sardaigne, de Majorque

et de Minorque, tous les nouveaux pays découverts dans les Indes, et toutes les îles et États dépendants de la couronne d'Espagne. Il renonça ensuite avec la même solennité à la couronne impériale, en faveur de Ferdinand, son frère, élu déjà roi des Romains, et, après cette cérémonie, il alla vivre à Gand, dans la solitude. L'année suivante, il s'embarqua pour l'Espagne, et se retira, en Estramadure, dans le couvent de Saint-Just, de l'ordre des Hiéronimites, où il mourut le 21 septembre 1558, âgé de cinquante-neuf ans.

VIII.

Vers cette époque, l'Angleterre, l'Écosse, les Pays-Bas, plusieurs provinces d'Allemagne et les royaumes du nord se séparent de l'Église de Rome, et embrassent le protestantisme.

En 1532, dans le traité conclu entre Charles-Quint et Clément VII, de grandes contestations s'étaient élevées, au sujet de la présentation aux églises cathédrales *de patronage royal.* A la suite d'une longue négociation, vingt-quatre églises cathédrales furent reconnues pour être de présentation et nomination royale, savoir : les sept archevêchés de Salerne, Reggio, Matera, Otrante, Tarente et Brindes; et les dix-sept évêchés de Gaëte, Pouzzol, la Cerra, Trivento, Ariano, Castellamare, Cassano, Cotrone, Tropea, Potenza, Gallipoli, Mottula, Ugento, Giovenazze, Monopoli, Aquila, enfin Lanciano, érigé plus tard en archevêché. Les autres furent réservées à la disposition du pape, sauf toutefois les bénéfices ou églises non cathédrales de patronage royal, dont le nombre était encore considérable. Les rois de Naples continuèrent

donc d'y pourvoir, et en cas de vacances, de nommer des *économes* pour en percevoir les revenus.

Le tribunal de la *Fabrique de Saint-Pierre* fut introduit à Naples par Léon X, en 1519. On désignait ainsi un tribunal institué à Rome, en 1509, par Jules II, et correspondant avec des commissaires envoyés dans tous les pays du monde catholique, pour recueillir certaines sommes destinées à la construction de l'église Saint-Pierre : par exemple, les legs pies adressés à des corps inhabiles à les recueillir, ainsi que ceux qui n'auraient pas été acquittés par les héritiers. Léon X, approuvant et confirmant la bulle de Jules II, adressa à Naples ces commissaires avec un bref qui leur donnait pouvoir d'exiger, pendant trois ans, tous les legs pies, de contraindre les débiteurs au payement, et les notaires à leur représenter les testaments et tous les actes qui leur seraient nécessaires. Ils furent accueillis à ces conditions, quoique sous certaines réserves; au bout de trois ans, en 1532, la commission vit ses pouvoirs renouvelés par Clément VII, et, en 1717, elle subsistait encore lorsqu'elle fut supprimée par l'empereur Charles VI, pour cause d'abus et d'excès de pouvoir.

Un ordre religieux, devenu célèbre, celui des Jésuites, fut fondé à cette époque par Ignace de Loyola, Espagnol, et, en 1551, cet ordre fut accueilli avec un grand empressement par les Napolitains qui, pour récompenser ses charitables et pieux travaux, lui élevèrent une église, sous le nom de Jésus. Voués à l'instruction de la jeunesse, les Jésuites bâtirent leur fameux collége qui, par sa grandeur et sa magnificence, éclipsa tous les autres établissements de ce genre.

L'ordre des *Théatins* se forma à peu près dans le même temps. Il fut ainsi nommé du nom de la

ville de Chieti, en latin *Theate*, où il fut fondé par Marcel Gaëtan Thiene, gentilhomme de Vicence, et par Jean-Pierre Caraffa, devenu pape sous le nom de Paul IV. Les Théatins vinrent à Naples au mois de mai 1533.

Notons encore diverses réformes d'anciens ordres : celles des *Frères mineurs Capucins*, des *Récollets*, des *Pénitents*, des *Ermites d'Augustin*, celle de sainte Thérèse qui donna naissance aux *Carmes déchaussés*, et enfin de nouvelles fondations, telles que celle des *Frères de la Charité* ou de Saint-Jean de Dieu, celle des *Clercs réguliers Somasques*, instituée en 1531 par Jérôme Miano, noble Vénitien, pour l'éducation des orphelins; mais ces ordres, ainsi que plusieurs autres, ne pénétrèrent que plus tard dans le royaume.

Sous le règne de Charles-Quint, la jurisprudence ne fit pas de grands progrès, par la raison que toute érudition étant suspecte aux Espagnols, qui ne toléraient pas même l'étude du droit romain, on se bornait à suivre les anciens usages. Cependant, un grand nombre de jurisconsultes de cette époque se sont acquis une grande réputation de savoir, et plusieurs ont laissé des ouvrages très-estimés et très-recommandables, même à côté de ceux de leurs illustres contemporains Du Moulin et Cujas, qui professaient avec tant d'éclat dans les écoles françaises. Nous citerons entre autres : Antoine Capece, professeur de droit civil à l'Université de Naples; Barthelemy Camerario, qui enseigna pendant vingt-quatre ans la jurisprudence féodale, et qui, tombé en disgrâce, se retira en France, puis à Rome, où il mourut en 1564; Sigismond Loffredo, régent de la chancellerie et appelé en Espagne, comme régent de Naples, au Conseil suprême d'Aragon; Cicco Loffredo, régent du Conseil collatéral; Jérôme Severin, Thomas Salernitain, Jean

André de Curte, Scipion Capece, Marin Freccia, qui tous, par leur mérite, par leur profonde connaissance des lois, s'élevèrent aux plus hautes dignités de l'État.

PHILIPPE II.

1555-1598.

Vice-rois : Don Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe. — Don Parafan de Ribera, duc d'Alcala. — Don Antoine Perenot, cardinal de Granvelle. — Don Innigo Ropez Urtado de Mendozza, marquis de Mondéjar. — Don Jean de Zunica, prince de Pietra-Persia. — Don Pierre Girone, duc d'Ossune. Don Jean de Zunica, comte de Miranda. — Don Henri de Gusman, comte d'Olivarès.

I.

1555. — Sous le gouvernement paternel du cardinal Pacheco, Naples jouissait d'une tranquillité profonde, lorsque le cardinal Jean Caraffa, ennemi juré des Espagnols, ayant été élu pape sous le nom de Paul IV, entreprit de leur faire la guerre. Aussitôt le roi Philippe confia la vice-royauté à don Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, gouverneur de Milan, et commandant général des armées espagnoles en Italie.

Le nouveau pontife, très-mécontent de Charles-Quint, qui avait combattu son élection dans le conclave, n'avait d'ailleurs jamais pardonné aux Espagnols les châtiments sévères dont ils avaient frappé les parents de son nom, qui, lors de l'expédition de Lautrec, avaient suivi le parti français; il ne cherchait qu'un prétexte pour en tirer vengeance. Il le trouva bientôt dans une réclamation que lui adressa le roi Philippe au sujet des cens arréragés. Aux termes du concordat passé entre Clément VII et Charles-

Quint, il avait été convenu qu'en faisant rendre au saint-siége les villes et les terres occupées par les Vénitiens et le duc de Ferrare, les rois de Naples se libéreraient du tribut de sept mille ducats qu'ils lui payaient chaque année, tribut qui ne consisterait plus, à l'avenir, que dans la présentation d'une haquenée blanche. Or, l'empereur ayant exécuté fidèlement cette clause du traité, le roi Philippe avait fait demander au pape qu'il l'exécutât de son côté, en lui donnant quittance du cens de sept mille ducats qu'il ne lui devait plus. Mais pour toute réponse, Paul IV déclara Philippe déchu de la couronne des Deux-Siciles, et le royaume dévolu à la sainte Église romaine, faute de payement pendant plusieurs années du tribut ordinaire.

Le duc d'Albe, qui surveillait attentivement toutes les démarches du pontife, ne tarda pas à découvrir le fondement de ces procédés hautains : il fut informé d'une ligue et d'un traité conclu avec le roi de France, dans lequel, disait-on, le Turc était secrètement compris. Cette convention, passée à Rome le 15 décembre 1555, stipulait en résumé :

Que le roi très-chrétien défendrait avec toutes ses forces sa sainteté Paul IV, contre toute personne qui l'attaquerait ; qu'il ferait passer en Italie dix à douze mille hommes, plus ou moins, avec mille hommes de cavalerie, et que Sa Sainteté fournirait un pareil nombre de soldats ; que l'on commencerait la guerre par le royaume de Naples, ou la Toscane ; que, dans le cas où l'on réussirait à conquérir les Deux-Siciles, le pape en accorderait l'investiture à l'un des fils qui ne serait pas le Dauphin, sous la réserve, en faveur du saint-siége, de la ville de Bénévent et d'une grande extension de territoire du côté de Naples ; que le tribut à payer par la couronne des Deux-Siciles serait porté,

outre la haquenée, à vingt mille ducats d'or; que la Sicile fournirait dix mille mesures de grains à la ville de Rome, toutes les fois qu'elle en aurait besoin, sans pour cela payer aucuns droits ni impositions d'aucune nature; enfin, que le cardinal Caraffa, le comte de Montorio, et don Antoine Caraffa, neveux du pape, seraient indemnisés de tous les biens et titres qu'ils viendraient à perdre dans le royaume de Naples, à l'occasion de cette ligue, par d'autres biens et rangs en Italie ou en France, convenables à leur naissance.

1556. — En même temps, le duc d'Albe, ayant appris que le pape donnait chaque jour des commissions pour lever des troupes dans les pays étrangers, qu'il faisait travailler sans relâche aux fortifications de Rome et à celles de diverses places, tandis que, d'un autre côté, des bataillons français tirés des garnisons de la Corse étaient déjà en marche, ne put douter que l'ouverture des hostilités ne fût très-prochaine. Jugeant donc, en capitaine expérimenté, que, dans la situation, la meilleure manière de défendre le royaume était de prendre résolûment l'offensive, il rassembla une armée, et le 1er septembre 1556, à la tête de douze mille hommes et de quinze cents chevau-légers, avec douze pièces de canons, il s'avança du côté de l'État ecclésiastique. Il s'empara successivement de Ponte-Corvo, Terracine, Frosolone, Verali, Bauco, Anagni, Tivoli, Vicovaro, Pontelucano, ayant soin, presque à chaque pas, d'adresser des propositions de paix au pape, et ne cessant de protester de son dévouement à l'Église. Pendant ce temps, le roi Philippe, informé de ces événements, faisait consulter sur cette guerre les plus savants théologiens d'Espagne, et, d'après leur avis conforme à ses désirs, il écrivait à son vice-roi de

poursuivre vigoureusement son entreprise. Le duc d'Albe s'avança donc près de Grottaferrata, de Frascati et d'Albano, fit occuper Porcigliano et Ardea par Ascagne de La Cornia, et, passant ensuite du côté de la mer, se rendit maître de Nettuno et d'Ostie. Sur un autre point, du côté du Tronto, où le pape avait envoyé des troupes pour attaquer le royaume, le succès des armes espagnoles n'était pas moins décisif. Don Ferrand Loffredo, marquis de Trivico, battait le marquis de Montebello, et, après l'avoir contraint de se renfermer dans Ascoli, se rendait maître de Maltignano. Le duc de Guise, il est vrai, arrivait au secours du saint-père, mais son armée, composée de douze à quinze mille combattants et d'un grand nombre de gentilshommes, était arrêtée dans le Piémont par les rigueurs de l'hiver. Un tel état de choses répandit la plus grande consternation à Rome, et décida le pape et le duc d'Albe à conclure une trêve de quarante jours, le premier pour gagner du temps, le second pour faire de nouveaux préparatifs de guerre.

1557. — La trêve signée, le vice-roi, laissant à Tivoli ses troupes sous le commandement du comte de Popoli, se hâta de se rendre à Naples, où il rassembla les barons qui lui accordèrent un don d'un million de ducats au profit du roi, et de vingt-cinq mille pour lui-même. Avec ce secours, il eut bien vite organisé une armée de trente mille homme d'infanterie, de cent vingt mille Allemands, de deux mille Espagnols, outre la cavalerie du royaume qu'il augmenta de quinze cents hommes. Mais là ne se bornèrent pas les précautions du duc d'Albe. — Le 15 janvier 1557, il séquestra tous les revenus des archevêchés, évêchés, abbayes et autres bénéfices, et les fit percevoir au nom de la Chambre royale; en outre, il

défendit à toutes les églises et aux monastères, sous peine de confiscation de leur temporel, de payer les décimes que le pape avait imposés sur le royaume, ni par tout autre moyen de faire parvenir aucun argent à Rome. Plus tard, il fit inventorier par main de notaire tout l'or et tout l'argent des églises, couvents et abbayes, avec injonction de représenter au besoin toutes ces valeurs, pour le service de Sa Majesté et pour la conservation du royaume. Le 1er mars de cette même année, il écrivit à tous les gouverneurs de province d'envoyer de nouveaux renforts à l'armée, et, au moyen d'un emprunt forcé, d'obliger les prélats, les monastères et les abbayes à supporter une partie des charges publiques. Enfin, les besoins de la guerre devenant encore plus pressants, il fit saisir, pour le fondre, tout le métal des cloches des églises et monastères de Bénévent; il s'empara de toute l'artillerie et des fauconneaux qui s'y trouvaient, après avoir évalué le prix du tout, qu'il promit de rembourser à la fin de la guerre.

De son côté, le duc de Guise eut avec son beau-père le duc de Ferrare, et avec le cardinal Caraffa plusieurs entrevues dans lesquelles on discuta un plan de campagne; et conformément aux volontés de Paul IV, qui étaient que les Français marchassent droit contre Naples, l'armée se mit en route par la Romagne, traversa l'État d'Urbin, et arriva par la Marche sur la rivière du Tronto.

Le 11 avril, le duc d'Albe partit de Naples pour s'opposer au duc de Guise, et, la trêve étant expirée, les hostilités recommencèrent. Les premières opérations de la compagne furent favorables aux armes de la ligue. Pierre Strozzi et le duc de Palliano, avec un corps de six mille hommes, tant Italiens que Français, six cents chevau-légers et quelques pièces

d'artillerie, attaquèrent et reprirent Ostie, Marino, Frascati et Nettuno, tandis que, sur un autre point, le duc de Guise s'emparait de Teramo, ravageait la campagne jusqu'à Giulia Nova, et mettait le siége devant Civitella malgré l'insuffisance de son artillerie. Mais bientôt les Espagnols reprirent l'avantage. Dans la campagne de Rome, Marc-Antoine Colonne, à la tête de trois mille Allemands, s'empare de Valmontone et de Palestrine, assiége la forteresse de Palliano, défait complètement les troupes papales, et, profitant de sa victoire, soumet Segna et la forteresse de Messimo. Pendant ce temps, le duc d'Albe marche au secours de Civitella avec une armée de vingt mille hommes, et oblige les Français à lever le siége.

A la vue des troupes victorieuses de Colonne et de celles du vice-roi qui paraissaient déjà sous les murs de Rome, le pape alarmé voulut tenter un dernier effort, et appela le duc de Guise à son secours; mais aux cris de réprobation qui s'élevèrent de toutes parts contre l'imprudence de cette guerre, il fallut songer à quelque accommodement. On eut donc recours aux bons offices du duc de Florence et de la république de Venise, pour disposer Philippe II à la paix; et ce prince, satisfait de s'être vengé des Français par la victoire que ses troupes venaient de remporter à Saint-Quentin, en France, accueillit favorablement les propositions des négociateurs. En conséquence, le 14 septembre, la paix fut conclue aux conditions suivantes :

Que le vice-roi, au nom du roi catholique, se rendrait à Rome pour y baiser les pieds de Sa Sainteté, et lui ferait toutes les soumissions nécessaires, en réparation des chagrins qu'il lui avait causés; et que le pape, de son côté, le recevrait avec toute la tendresse d'un bon père;

Qu'il renoncerait à la ligue par lui faite avec le roi de France, et congédierait les troupes françaises;

Qu'on lui rendrait Anagni, Frosolone, et toutes les terres qu'on avait prises sur l'Église;

Qu'il y aurait amnistie générale des deux côtés pour toutes les peines et contumaces encourues contre quelles personnes ou communautés que ce fût, à la réserve de Marc-Antoine Colonne, Ascagne de La Cornia, et le comte de Bagno, qui resteraient dans leur contumace jusqu'au bon plaisir du pape;

Enfin, que la terre de Palliano serait confiée à la garde de huit cents hommes, jusqu'à ce que le pape et le roi catholique en disposassent de concert.

Telle fut l'issue de cette guerre, qui coûta des sommes immenses au royaume des Deux-Siciles.

La paix ainsi rétablie, le duc d'Albe fut rappelé en Espagne par le roi Philippe, et remplacé par don Parafan de Ribera, duc d'Alcala. A peine le duc d'Albe était-il parti pour la cour d'Espagne que, le 5 juin 1558, on vit paraître une flotte ottomane de cent vingt galères, sous le commandement du pacha Moustapha. C'était celle qui, sur les invitations du roi de France, devait attaquer le royaume par mer, mais dont le secours arrivait trop tard. Quoique la paix fût conclue, Moustapha débarqua de nuit un certain nombre de troupes, saccagea la ville de Reggio, en Calabre, et s'avançant jusque dans le golfe de Naples, surprit Massa et Sorrente, dont presque tous les habitants furent réduits à l'esclavage et transportés à Constantinople. Dans la suite, on ne put les racheter qu'à un prix très-considérable, et Sorrente, aujourd'hui déserte et ruinée, se ressent encore de ce tragique événement.

Vers le même temps (3 juillet 1557) le roi passa, avec le duc de Florence, Cosme de Médicis, un acte par lequel il lui cédait la ville de Sienne, dont la possession

était un sujet de guerre incessant entre les Français et les Espagnols. Piombino fut compris dans cette cession ; mais Porto Hercole, Orbitello, Talamone, Monte Argentario et le port San Stephano en furent spécialement exceptés. C'est alors qu'on envoya des troupes espagnoles pour établir de fortes garnisons dans ces îles, qui depuis conservèrent le nom de *Garnisons* ou *Présides de Toscane*. On y envoya aussi, de Naples, un *Auditeur* pour administrer la justice aux habitants, qui vivaient cependant sous les statuts et les usages de Sienne, dont ils étaient voisins. Le commerce des lettres, à Naples, retira de grands avantages de ces relations fréquentes avec un pays justement renommé pour le bon goût et l'esprit cultivé de ses habitants. Les Napolitains empruntèrent aux Siennois une foule d'usages et, à leur exemple, créèrent divers établissements : ainsi, les académies, les théâtres, jusqu'alors inconnus à Naples, les acteurs même, leur vinrent de Sienne.

Le duché de Bari et la principauté de Rossano sont réunis au domaine de la couronne. Le premier de ces fiefs, ancienne propriété du prince de Tarente, dépouillé de ses États par Ferdinand I d'Aragon, avait été donné en 1465 à Sforza Marie Visconti, et en 1479 à Louis Moro, son frère, avec la principauté de Rossano, en Calabre. Ces deux seigneuries, ainsi réunies dans une seule main, appartenaient en dernier lieu à Bonne, fille de dona Isabelle d'Aragon et de Jean Galeazzo, et femme de Sigismond, roi de Pologne. Cette princesse, restée veuve en 1548, et retirée dans ses États de Bari, qu'elle agrandit considérablement par l'acquisition des terres de Capurso, Noja et Trigiano, mourut au mois de novembre 1557, laissant, par testament, tous ses biens au roi Philippe II. C'est ainsi que s'éteignaient peu à peu ces vastes fiefs dont

les anciens maîtres rivalisaient de puissance avec les rois. La principauté de Tarente, celle de Salerne, le duché de Bari, le comté de Lecce, celui de Nola et beaucoup d'autres, furent supprimés par les Espagnols, qui, ne réunissant au domaine royal que les places principales, donnèrent à différentes personnes les investitures des terres et des châteaux qui composaient ces vastes seigneuries. Telle fut l'origine d'une foule de princes, de ducs et de marquis, petits seigneurs sans puissance, qui n'avaient plus que des titres sans prestige.

Nous avons dit que l'empereur Charles-Quint expira en 1558. Le 17 novembre de la même année, la reine Marie d'Angleterre, femme de Philippe II, mourut sans enfants, et, le 13 avril de l'année suivante, le roi conclut la paix avec Henri II, roi de France, et, avec la paix, un double mariage. Isabelle, fille aînée du roi Henri, lui fut promise, et la sœur du roi de France épousa le duc de Savoie. Bientôt après, le roi Philippe quitta les Pays-Bas pour se rendre avec sa nouvelle épouse en Espagne, où il fixa sa résidence.

Dans cette année 1559, François II succéda en France à Henri II qui perdit la vie dans un tournois. A Rome, le 18 août, la mort frappa également le pape Paul IV qui fut remplacé par le cardinal Jean Ange de Médicis, sous le nom de Pie IV, et c'est au moment de cet événement que le duc d'Alcala arriva à Naples pour prendre les rênes de la vice-royauté.

II.

Les premières années de son gouvernement furent troublées et attristées par de grandes calamités publiques. Une extrême disette de grains, de fréquents tremblements de terre, des maladies contagieuses, accablèrent à la fois et réduisirent à la plus affreuse misère les habitants de plusieurs provinces. Pour comble de malheur, les Turcs revinrent encore, et avec plus d'acharnement que jamais, ravager les côtes du royaume. Leur audace s'était accrue au point qu'ils pillèrent et enlevèrent des habitants de Naples jusque dans le faubourg de Chiaïa.

Un certain nombre de *calvinistes* causèrent aussi quelques troubles, mais ils furent sévèrement châtiés. Enfin, des troupes de bandits, sous les ordres d'un chef qui osait se faire appeler *le roi Marcone*, s'organisèreut dans la Calabre qu'ils traitèrent en pays conquis. Six cents hommes de troupes réglées furent nécessaires pour les détruire, et n'y réussirent qu'avec beaucoup de peine, au moyen de toutes sortes de stratagèmes. Mais l'affaire importante, capitale, du gouvernement du duc d'Alcala, celle dont la conduite difficile exigea le plus d'habileté, ce fut le grave conflit qui s'éleva entre l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle, au sujet de l'acceptation du concile de Trente, et de la bulle *In cœnâ Domini*.

Quelques mois après la clôture du concile de Trente, qui eut lieu en décembre 1563, le roi Philippe envoya un ordre général au duc d'Alcala, afin qu'il fît publier et exécuter, dans son royaume de Naples, les décrets de ce concile contenant divers articles préjudiciables à sa propre autorité et aux usages de ses États. Mais

en même temps il lui adressa d'autres ordres secrets et particuliers, le prévenant qu'il n'entendait nullement déroger aux droits de sa couronne, ni surtout à l'*Exequatur regium* pour les bulles envoyées de Rome. Le vice-roi, se conformant à ces instructions, dissimula ses desseins, et parut d'abord favorable à la réception du concile; mais il chargea secrètement le régent Villano de rédiger une note de tous les articles qui lui paraîtraient attentatoires à l'autorité et à la juridiction royale, et il envoya ce travail au roi qui le fit examiner avec attention. La réponse ne se fit pas attendre. Philippe écrivit au duc d'Alcala qu'un grand nombre de prélats, consultés à ce sujet, lui avaient affirmé que l'intention du concile n'avait jamais été de préjudicier en aucune manière à ses royales prééminences; qu'en conséquence, il le chargeait de veiller à ce qu'on n'introduisît aucune disposition nouvelle dans le royaume des Deux-Siciles, au détriment de son autorité. Il résulta de ce dernier ordre que, lorsqu'on vint lui demander l'*Exequatur regium*, le vice-roi, pas plus que le Conseil collatéral, ne consentit à l'accorder. Ce refus occasionna des désordres regrettables, car plusieurs évêques ayant cru pouvoir, sans autorisation préalable, exercer certains droits que leur conféraient dans leurs diocèses quelques canons du concile, le vice-roi donna des ordres les plus rigoureux pour qu'on réprimât à l'instant ces empiétements et ces usurpations de pouvoir.

La réception du concile éprouvait les mêmes difficultés dans les autres États catholiques. En Allemagne, les princes n'en tinrent aucun compte. En Flandre, où Marguerite de Parme gouvernait, les évêques, les conseillers du roi et les magistrats séculiers déclarèrent que son exécution pouvait occasionner les plus

graves désordres. En France, les décrets qui concernaient la *doctrine* furent seuls admis comme conformes à l'ancienne doctrine de l'Église gallicane; mais, quant à ceux qui concernaient la *discipline*, toutes les dispositions qui semblaient contraires au droit commun, furent rejetées par l'autorité du roi et du clergé, malgré les vives instances de la cour de Rome.

Sur ces entrefaites, arriva un événement qui n'était pas fait pour ramener la paix. Pie IV mourut, et le cardinal Michel Ghisteri lui succéda sous le nom de Pie V (décembre 1565). Ce saint pontife, ardent défenseur de la foi, s'émut des plaintes et des réclamations que les prélats réprimandés lui adressaient de toutes parts. Saisissant aussitôt les armes spirituelles des Innocent III et IV, des Grégoire IX et des Boniface VIII, il entreprit de relever la souveraine autorité du saint-siége, et dans ce but il publia la fameuse bulle *In cœnâ Domini*, qu'on lit chaque année à Rome le jeudi saint (1567). En même temps, Pie V ordonna que tout l'univers chrétien s'y soumît, sans qu'il fût besoin d'autre publication que de celle faite à Rome; que les exemplaires en fussent affichés aux portes des églises et dans tous les confessionnaux; enfin, qu'elle servît de règle pour la discipline comme pour les consciences, tant aux évêques qu'à tous les pénitenciers et confesseurs.

Or, cette bulle renchérissait encore sur les prescriptions du concile de Trente pour tout ce qui concernait les questions qui divisaient en ce moment les deux pouvoirs. Et en effet, elle excommunie tous les princes chrétiens qui contracteraient quelque alliance avec les hérétiques ou les infidèles; tous les princes qui, sauf dans les cas prévus par la loi, établiraient de nouvelles impositions, ou augmenteraient les anciennes,

sans en avoir obtenu l'approbation du saint-siége; tous ceux qui enseigneraient que le pape est soumis au concile général, ou qui appelleraient au futur concile des sentences et ordonnances des souverains pontifes; tous ceux qui s'opposeraient à l'exécution des lettres apostoliques, sous prétexte qu'il faut préalablement qu'elles aient été examinées et que leur consentement ou approbation est nécessaire. Elle établit aussi d'une manière absolue l'immunité des ecclésiastiques, en excommuniant également tous les magistrats qui oseraient les empêcher d'exercer leur juridiction *contra quoscumque*.

Ces seuls articles suffisent sans doute pour faire comprendre avec quelle vivacité les souverains refusèrent de recevoir cette bulle. En France, le parlement en défendit la publication sous les peines les plus sévères. En Allemagne, l'empereur Rodolphe II, et l'archevêque de Mayence lui-même, la défendirent également. Philippe II ne voulut pas non plus qu'elle fût publiée en Espagne ni en Flandre, et par ce motif, le duc d'Alcala refusant de la recevoir à Naples, redoubla de soins, non-seulement pour qu'elle ne fût pas exécutée par les évêques, mais encore pour qu'il n'en pénétrât aucun exemplaire dans le royaume. Plusieurs prélats protestèrent contre cette tyrannie et se plaignirent au pape, qui lui-même en écrivit au roi. Mais quelques-uns d'entre eux, entre autres l'archevêque de Naples, allèrent plus loin; au mépris de la défense et des menaces du vice-roi, ils répandirent dans leurs diocèses de nombreux exemplaires de la bulle, ce qui occasionna de graves désordres, principalement sur la question de l'*Exequatur*, et sur l'article de la perception des impositions.

Le roi, informé de la gravité de cette affaire,

demanda conseil aux plus savants théologiens des universités d'Espagne, et, sur leur avis, le 22 juillet 1568, il écrivit au duc d'Alcala une lettre très-pressante par laquelle, approuvant sa conduite, il l'autorisa à persister dans son opposition contre les prétentions de la cour de Rome; à prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir les droits et priviléges de la couronne, et surtout, à châtier d'une manière exemplaire tous ceux qui auraient la témérité de se servir d'aucun bref, bulle, ou provision apostolique, sans avoir préalablement obtenu l'*Exequatur regium*.

Le duc d'Alcala continua donc de s'opposer, avec plus de force et de confiance que jamais, aux entreprises des prélats. L'archevêque de Chieti, les évêques de Venafro, de Bitonto, de Lavello, de Venosa, de Melfi, et de la Cava ayant cru pouvoir empêcher, dans leurs diocèses, la perception des impôts, comme n'ayant pas été approuvés par l'Église, le vice-roi les réprimanda avec la plus grande énergie. Quelque temps après, malgré de nouvelles circulaires adressées à tous les prélats, l'archevêque de San Severino, l'évêque de Bojano, les archiprêtres d'Eboli et de Casale, ayant publié la bulle sans *Exequatur*, en furent punis par la saisie de leurs biens, et furent obligés d'aller eux-mêmes se justifier à Naples.

De son côté, Pie V redoublait d'ardeur pour soutenir les intérêts du saint-siége, et un instant, les foudres destinées à la ville de Naples grondèrent entre ses mains. Mais on recula devant les inconvénients d'une pareille extrémité, pour adopter un autre moyen d'atteindre le vice-roi et tous les membres du Conseil collatéral. On adressa la bulle aux généraux de tous les Ordres religieux, afin qu'ils la répandissent parmi les confesseurs avec injonction de n'absoudre aucune personne qui se trouverait y avoir contrevenu. Cette

mesure fut exécutée avec un empressement, avec une rigueur qui jetèrent le trouble dans une foule de consciences, d'autant plus que tous les évêques crurent devoir conformer leur conduite aux recommandations de la cour de Rome. La querelle s'envenimait chaque jour davantage, et le duc d'Alcala ne cessait d'adresser au roi dépêches sur dépêches pour le supplier d'apporter un prompt remède à un aussi grave état de choses. Enfin, par la médiation des cardinaux Justinien et Alexandrin, envoyés comme légats à Madrid, et par les soins de l'ambassadeur de Philippe II à Rome, on parvint à obtenir du pape qu'il se prêtât à quelques accommodements, en se relâchant de l'ardeur avec laquelle il soutenait ses prétentions. Mais, en définitive, cette affaire demeura sans issue : d'un côté, on continua de s'opposer à l'exécution de la bulle; de l'autre, on ne cessa pas de la publier dans les chaires le jeudi saint, et de l'afficher aux confessionnaux et aux portes des églises.

Le duc d'Alcala eut bien d'autres contestations à soutenir contre la cour de Rome : d'abord au sujet de l'*Execquatur regium*, cette ancienne prérogative de la couronne de Naples, en vertu de laquelle aucunes bulles, ni généralement aucunes provisions émanant de Rome, ne sont exécutoires dans le royaume sans une autorisation préalable du pouvoir temporel. Pie V entreprit d'abolir ce droit comme avilissant pour la dignité du saint-siége, et, pour l'en empêcher, il fallut autant de fermeté que de prudence.

Les visiteurs apostoliques, ou légats, que l'Église avait coutume d'envoyer dans les provinces de Naples, firent naître d'autres différends. Le pape ayant chargé l'évêque de Strongoli de visiter les évêchés et archevêchés, dont quelques-uns étaient de *patronage royal*, ainsi que les hôpitaux, même ceux administrés par

des laïques, le vice-roi empêcha l'exécution de ces commissions, comme attentatoires à la juridiction et aux prééminences royales.

La même opposition s'éleva contre le nonce Odescalchi, lorsqu'il reçut la mission de s'informer des biens ecclésiastiques du royaume, indûment aliénés depuis un siècle; de prendre connaissance des contrats de vente, des possessions injustes et des biens de l'Église, avec pouvoir de contraindre les possesseurs, ecclésiastiques ou laïques, à restituer ces biens, et même les fruits qu'ils en auraient perçus.

Les cas *mixtes*, dans lesquels les juges ecclésiastiques avaient coutume de procéder contre les laïques, après en avoir prévenu le juge séculier, furent encore un sujet de contestation. Dans ces cas étaient compris : le sacrilége, l'usure, l'adultère, la polygamie, l'inceste, le concubinage, les blasphèmes, le parjure, le sortilége, la contrainte au payement des dîmes et des legs pies. Après de longs débats, les magistrats assemblés par ordre du roi, pour l'examen de cette affaire, décidèrent que la connaissance des cas précités contre les laïques, appartenait exclusivement aux juges royaux, et nullement aux prélats (juillet 1570).

A l'égard des décimes que les papes imposaient sur les biens ecclésiastiques, un ancien usage attribuait au roi la moitié de leur produit; mais le saint pontife Pie V, n'étant alors occupé que de fournir aux princes chrétiens des moyens de combattre les infidèles, prétendit toucher la somme totale de ces impositions, et en vint jusqu'à contester au roi la portion qu'il en retenait. Sur ce dernier article, s'élevèrent encore de longues discussions, qui, plus tard, se terminèrent tout à l'avantage de la couronne.

Mêmes prétentions du côté des évêques et même résistance du côté du vice-roi, à l'égard des assigna-

tions à comparaître par-devant les tribunaux de Rome, que le saint-siége envoyait même à des laïques; et au sujet de la compétence des tribunaux royaux à connaître du fait de cléricature, lorsque ce fait était invoqué pour décliner leur juridiction.

Notons encore une affaire très-importante qui suscita de grands embarras au gouvernement du duc d'Alcala. Une ancienne coutume existait autrefois en Angleterre et en France, en vertu de laquelle les évêques, dans l'intérêt de l'exécution des legs pies, examinaient tous les testaments des personnes décédées, et fixaient eux-mêmes, dans les cas de mort *ab intestat*, la somme qui aurait dû être léguée *ad pias causas*. Cet usage existait de même dans certains diocèses du royaume, mais avec le temps il subit de telles modifications que, dans quelques provinces, les évêques prétendaient disposer indistinctement du quart des biens mobiliers de tous ceux qui mouraient. Le concile provincial, convoqué en 1567 par l'archevêque de Naples, Marie Caraffa, reconnut l'abus; mais il déclara, néanmoins, que dans les endroits où cette coutume se trouvait établie, l'évêque pouvait disposer avec modération de quelques sommes d'argent, qu'il emploierait à des messes et autres œuvres pies pour le soulagement de l'âme des défunts; et ce règlement fut approuvé par Pie V. Cependant un tel droit, aboli déjà dans les autres pays, parut toujours un abus aux souverains de Naples qui refusèrent constamment de l'autoriser, en sorte que le duc d'Alcala mit tout en œuvre pour le supprimer comme les autres.

Ce fut pour mettre un terme à tous ces conflits que, comme nous l'avons dit, les cardinaux Justinien et Alexandrin se rendirent auprès de Philippe II, dans l'espoir qu'un accommodement serait plus facile à

Madrid qu'à Naples. L'ambassade du cardinal Justinien se termina, en effet, par une transaction. Quant au cardinal Alexandrin, neveu du pape, sa principale commission fut d'exhorter le roi à se mettre à la tête d'une coalition composée de tous les princes catholiques, pour résister au Turc, dont les immenses préparatifs de guerre menaçaient non-seulement Malte, la Sicile et Naples, mais encore l'Italie tout entière. Malgré la guerre de religion qui l'occupait en Flandre, Philippe accueillit favorablement cette prière, ou du moins il promit des secours. Mais en même temps, le cardinal légat s'étant plaint de ce qu'en Sicile les officiers royaux avaient renversé la juridiction ecclésiastique, sous prétexte de la *Monarchie*, et ayant demandé que cette *prétendue Monarchie* fût abolie, que le royaume de Sicile se réglât dans tous les cas suivant les prescriptions du Concile de Trente, ce prélat fut, sur ce point, gracieusement éconduit; il ne put obtenir aucune espèce de concession. C'est de ces deux députations qu'a pris naissance l'usage d'envoyer à Rome des ministres du roi, lorsque surviennent des difficultés de juridiction, ou d'autres affaires de ce genre.

Pendant ce temps, le duc d'Alcala ne veillait pas avec moins de zèle aux autres intérêts dont il était chargé. Sa prudence toujours en éveil pourvut de fortes garnisons toutes les villes exposées aux attaques incessantes des Turcs; et par ses soins, en 1570, une escadre napolitaine, chargée de soldats et d'une foule de gentilshommes, put aller rejoindre la flotte de Doria qui volait à la défense de l'île de Chypre. Il publia aussi un grand nombre de lois sages et de règlements utiles pour la police du royaume, parmi lesquels il faut citer, en première ligne, l'établissement de registres sur lesquels tous les curés et bénéficiers ayant charge d'âmes devaient

inscrire jour par jour les noms de ceux qu'ils baptisaient, afin que dans la suite chacun pût se procurer la preuve authentique de son âge. Dans l'intérêt du commerce, il fit établir un grand nombre de routes et de ponts magnifiques, tels que les chemins de Naples à Reggio et à Pouzzoles, celui de la Pouille qui conduit jusqu'aux confins du royaume, les ponts de la Cava, de la Dovia, de Fusaro, de la rivière de Cranio entre Averse et Capoue, le pont de Rialto à Castiglione de Gaëte, celui de Saint-André dans le territoire de Fondi et beaucoup d'autres. Enfin, il jeta les fondements des routes royales de Salerne et de Capoue, et ouvrit dans la capitale cette large rue qui conduit de la porte Capuana à Poggio Reale.

Cet habile vice-roi succomba aux fatigues de sa laborieuse administration : il mourut le 2 avril 1571, âgé de soixante-trois ans, et regretté généralement, malgré les impositions excessives dont il surchargea les peuples. Un million de ducats, en 1564; douze cent mille, en 1566; autant en 1568; un million en 1570, tels furent en effet les dons énormes que le duc d'Ascala exigea et obtint des barons, tant pour la défense du pays, que pour les besoins de la guerre violente qui se continuait dans les Pays-Bas.

Pendant sa vice-royauté, le 24 juillet 1568, arriva en Espagne la mort tragique du prince don Carlos. — Au mois d'octobre de la même année, la reine Isabelle mourut aussi, âgée de vingt-deux ans et enceinte de cinq mois. Deux ans après, le roi Philippe épousait en quatrièmes noces Anne d'Autriche, fille de sa sœur Marie et de l'empereur Maximilien, par conséquent, sa propre nièce.

III.

1571-1575. — Don Antoine Pérénot, cardinal de Granvelle, succéda au duc d'Alcala, dont il suivit les traces, en défendant toujours avec la plus grande fermeté les droits de la couronne contre les prétentions plus ou moins fondées de la cour de Rome.

Mais l'Espagne, épuisée d'hommes et d'argent, succombait ostensiblement sous le poids des guerres considérables qu'elle avait à soutenir. Philippe II, pour subvenir à toutes ses dépenses, fut obligé d'hypothéquer le patrimoine royal, de vendre les droits des gabelles, d'engager les douanes et tous les autres revenus de la couronne, et plus tard, pour acquitter ses dettes, il fut réduit à vendre des titres honorifiques, tels que ceux de comtes, marquis, ducs et princes; à aliéner les villes et les terres des royaumes de Naples et de Sicile. Ces expédients n'empêchèrent pas l'établissement d'une foule de taxes, d'impositions, et de charges nouvelles qui rendirent très-pénible le gouvernement du cardinal.

Cependant les entreprises des Turcs étaient encore la plus sérieuse préoccupation du moment. Une flotte considérable parcourait l'Archipel, saccageant les villes maritimes, et répandant au loin la consternation et l'épouvante. Il était temps d'en finir avec ces ennemis acharnés qui menaçaient l'Europe entière. don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, ayant été nommé généralissime de la fameuse ligue des princes chrétiens, conclue par Pie V, arriva à Naples, le 9 août 1571, à la tête d'une flotte expéditionnaire, et les galères des Deux-Siciles, sur lesquelles s'embarquèrent les plus puissants barons du royaume,

furent aussitôt rangées sous ses ordres. Peu de jours après, il appareilla pour marcher à la rencontre de l'ennemi; et le 7 octobre, les deux flottes s'étant rencontrées près de la ville de Lépante, livrèrent cette bataille célèbre qui a couvert de gloire les armes de la ligue, le nom du généralissime et le pontificat de Pie V. La défaite des Turcs fut si complète, que d'une flotte de trois cents voiles, quarante à peine échappèrent au désastre; tout le reste fut coulé à fond, ou tomba au pouvoir des chrétiens. — A l'occasion de cette victoire mémorable, on fonda à Naples diverses églises ou hôpitaux, sous le titre de *Sainte-Marie de la Victoire.*

L'année suivante fut moins favorable pour les coalisés, car le saint pontife, qui était l'âme de la ligue, mourut le 1er mai, et le roi Philippe, craignant d'entrer en guerre avec les Français au sujet des révolutions de la Flandre, ne put fournir à don Juan tous les secours qui lui étaient nécessaires. Quoi qu'il en soit, après avoir assisté à Rome à l'élection du nouveau pontife, Grégoire XIII, le cardinal vice-roi mettait le plus grand zèle à pourvoir à tous les besoins de l'escadre qui devait continuer la guerre dans le Levant, lorsqu'on apprit que les Musulmans avaient réduit les Vénitiens à conclure un traité de paix; nouvelle qui affligea vivement le saint-père. — Alors Philippe, ne voulant pas laisser ses armes dans l'inaction, les tourna sur-le-champ vers l'Afrique. — Le vainqueur de Lépante partit de Naples avec sa flotte, débarqua à la Goulette, et s'empara de Tunis, où, pour assurer sa conquête, il fit bâtir une nouvelle forteresse. — Après cette expédition, don Juan revint en Sicile, d'où il passa à Naples, et à l'occasion de son retour et de la naissance d'Ernand, fils aîné du roi, le cardinal donna les fêtes les plus brillantes. — Mais

on apprit, peu de temps après, que les Turcs, moins découragés que jamais, s'étaient approchés du cap d'Otrante, et avaient saccagé la petite ville de Castro. —L'année suivante ils chassèrent de Tunis la garnison espagnole, reprirent Goulette, et rasèrent les fortifications que Philippe y avait fait élever. —Tel fut le sort de la conquête de Charles-Quint, dont la conservation coûta, pendant quarante ans, des sommes énormes, et que le roi, son fils, perdit enfin sans aucun espoir de pouvoir jamais la recouvrer.

A la nouvelle de la perte de Tunis, on assembla à Naples un parlement qui fit au roi un don de douze cent mille ducats. Une assemblée précédente lui en avait déjà accordé onze cent mille. — On voit par là combien les expéditions contre les Turcs et contre Tunis furent à charge aux Napolitains.

Le royaume, rendu au repos, commençait à jouir de tous les avantages d'un gouvernement intègre, lorsque le cardinal de Granvelle fut rappelé en Espagne pour y exercer la charge de conseiller d'État, président du conseil d'Italie. Une mésintelligence qui survint entre le vice-roi et don Juan d'Autriche, fut, dit-on, la cause de ce changement.

Le cardinal partit de Naples au commencement de juillet 1575, laissant un grand nombre de lois, qui sont autant de monuments de sa sagesse et de sa prudence. Ce fut lui qui, le premier, mit sur pied la nouvelle milice, nommée *du Bataillon*, instituée par le duc d'Alcala, son prédécesseur. Ces troupes, composées de soldats fournis par toutes les communes, chacune en proportion de ses feux, jouissaient seulement de quelques priviléges en temps de paix, et ne touchaient de solde qu'en cas de guerre : leur effectif pouvait aller de vingt-cinq à trente mille hommes.

IV.

1575-1579. — En prenant possession de la vice-royauté, le 10 juillet 1575, don Innigo Ropez Urtado de Mendozza, marquis de Mondéjar, commença par révoquer la plupart des ordonnances et des règlements du cardinal de Granvelle, devenu, comme nous l'avons dit, président du conseil d'Italie; et cette grave imprudence, qu'il essaya vainement de réparer plus tard, lui suscita l'opposition d'un juge sévère dans les conseils de la couronne; en outre, une question de préséance l'ayant brouillé publiquement avec don Juan d'Autriche, commandant en chef de la flotte, il se trouva dans une situation pleine d'écueils, et chaque jour aggravée par les causes de faiblesse et d'instabilité qui assiégeaient son pouvoir.

Dans cette même année, une peste violente éclata à Trente, et le grand concours d'étrangers qu'un jubilé attirait à Rome l'introduisit en Italie. La contagion, dont le terrible souvenir se confondra éternellement dans l'histoire avec les traits du dévouement sublime de saint Charles Borromée et de tous les évêques, ravagea Venise, Milan, Vérone, Crémone, Pavie, etc., et se répandit jusqu'en Sicile, où, dans la seule ville de Messine, elle enleva quarante mille personnes. Cependant les édits sévères du marquis de Mondéjar préservèrent la capitale et les provinces du fléau, qui ne cessa en Italie qu'en 1577.

L'année suivante, Amurat, empereur des Turcs, suivit l'exemple de ses prédécesseurs en envoyant une de ses flottes pour ravager les côtes de la Pouille et de la Calabre. Son fameux commandant, Uluzal, débarqua près de Trébisacci, et saccagea le pays dont les

habitants furent chargés de fers; mais des troupes envoyées contre ces barbares les repoussèrent avec perte, et les contraignirent d'abandonner leur butin.

Malgré son droit à la reconnaissance publique, le vice-roi était si impopulaire à Naples, qu'on ne lui savait pas même gré du bien qu'il faisait. Une entreprise imprudente explique la haine que lui portait le peuple. Mondéjar, ayant imaginé de faire faire pour la populace un pain économique avec la racine d'une plante connue sous le nom d'*arum* ou *pied-de-veau*, se disposait à exécuter cette mesure qu'il jugeait très-avantageuse pour le trésor royal. Mais à cette nouvelle, l'indignation fut si grande parmi les Napolitains que, pour éviter une insurrection, le vice-roi dut renoncer à son projet. Une autre affaire non moins malheureuse acheva de le perdre. Une jeune fille noble, de la maison Caraffa, et l'une des plus riches héritières du royaume, avait été fiancée au comte de Soriano : le vice-roi, sous prétexte de difficultés qui devaient empêcher ce mariage, tenta d'enlever cette jeune personne du couvent où elle était élevée, dans le but de l'unir à son fils aîné. Ce scandaleux abus du pouvoir révolta la noblesse entière qui porta plainte au roi Philippe, et peu de temps après, le comte Mondéjar fut rappelé à Madrid.

Sous cette vice-royauté, trois dons furent adressés au roi : un million de ducats en 1575, douze cent mille l'année suivante, et, enfin, pareille somme en 1579, pour subvenir aux dépenses immenses de la guerre de Flandre. Vers le même temps, en 1577, on jeta les fondements de l'arsenal de Sainte-Lucie, sous la direction de Vincent Casali, religieux servite et célèbre architecte.

V.

1579-1582. — Le marquis de Mondéjar fut remplacé par don Jean de Zunica, grand commandeur de Castille, et prince de Pietra Persia; mais, à partir de cette époque, le roi n'accorda plus les vice-royautés de Naples que pour trois ans. — Deux grands événements signalent cette courte période.

Le trône de Portugal s'étant trouvé vacant par la mort du cardinal Henri, fils du roi Emmanuel et oncle du roi Sébastien, tué à la bataille d'Arzilla, Philippe II résolut de soutenir par les armes ses droits à cette couronne. Selon sa coutume, il eut soin, tout d'abord de faire établir ces droits, de la manière la plus convaincante, par les jurisconsultes et les théologiens les plus renommés de son temps; ensuite il rassembla deux puissantes armées de terre et de mer, l'une, sous le commandement du fameux duc d'Albe, et l'autre, sous les ordres du marquis de Sainte-Croix. — Les secours que Naples fournit à cette expédition furent considérables : ils consistaient en dix-sept petits bâtiments chargés de six mille soldats et de quatre mille prisonniers, commandés par le *Prieur de Hongrie* et par Charles Spinelli. — En outre, un parlement fut convoqué à Saint-Laurent, et douze cent mille ducats furent votés pour les frais de cette guerre. — Malgré l'intervention du pape Grégoire, qui demandait, avec les plus vives instances, que cette question de succession fût soumise à la décision du siége apostolique, Philippe attaqua le Portugal, et les divers prétendants au trône ayant été mis en fuite par le duc d'Albe, Lisbonne se soumit aux vainqueurs, ainsi qu'une grande partie des provinces. — La nouvelle

de cette victoire, qui réunit le royaume de Portugal à la couronne d'Espagne, jusqu'au règne de Philippe IV, arriva à Naples le 9 novembre 1580, et y fut célébrée par trois jours et trois nuits de réjouissances publiques.

Un événement plus mémorable encore signala la vice-royauté du prince de Pietra Persia. — En 1582, fut publié, avec la participation des princes chrétiens, le nouveau calendrier réformé par Grégoire XIII. — Philippe l'accueillit et le fit mettre à exécution dans ses États des Deux-Siciles et dans toutes les églises qui en dépendaient, mais néanmoins sous toute réserve à l'égard des innovations qui pourraient porter atteinte aux droits de la couronne.

Pendant ce temps survint la mort de la reine Anne, femme du roi Philippe, qui ne laissa que deux fils : don Diègue et don Philippe; Ernand et Jean, ses autres enfants étant morts avant elle.

Le 11 novembre 1582, terme de son mandat, le prince de Pietra Persia partit pour l'Espagne, emportant des témoignages d'estime et de regrets universels. — Naples lui doit l'achèvement de son arsenal et la construction de cette magnifique porte qui donne sur le môle.

VI.

1582-1586.—La vice-royauté fut confiée à don Pierre Girone, duc d'Ossune, en récompense des importants services qu'il avait rendus à la couronne dans les guerres de Grenade, pour la conquête du Portugal. Son caractère altier et méprisant indisposa bientôt contre lui la plus grande partie de la noblesse ; mais dans la suite, il sut racheter ces défauts naturels à la nation espagnole, par son amour de la justice,

par son assiduité au travail et de grands talents d'administrateur qui lui méritèrent l'affection des peuples.

Ce vice-roi entreprit de grands travaux d'utilité publique. Il répara des aqueducs, dessécha des marais, redressa les routes et construisit plusieurs ports sur le chemin de la Pouille, afin de faciliter les relations commerciales de la capitale avec cette province. — Pour satisfaire aux pressantes demandes d'argent que la cour de Madrid ne cessait de lui adresser, il convoqua aussi deux assemblées qui, moyennant la concession de nouvelles grâces et de priviléges, s'engagèrent chacune à un don de douze cent mille ducats envers le roi.

VII.

1586-1595. — Le duc d'Ossune eut pour successeur don Jean de Zunica, comte de Miranda qui, au milieu des circonstances les plus difficiles, gouverna avec tant de zèle et tant de fermeté, que le roi Philippe le prorogea deux fois dans ses fonctions.

Une des principales difficultés de son gouvernement fut la destruction du *banditisme* qui, à cette époque, avait pris une extension considérable. Des bandes de brigands, bien armés, bien organisés, tenaient la campagne dans plusieurs provinces, dévalisaient les voitures publiques, assassinaient les voyageurs, et même poussaient l'audace jusqu'à attaquer des villages entiers. C'est ainsi qu'ils saccagèrent la Serra Capriola, le Vasto, et la ville même de Lucera, où ils tuèrent d'un coup de feu l'évêque réfugié dans le clocher de son église. Il était d'autant plus difficile de remédier à cet affreux désordre, qu'après chaque expédition, ces bandits se retiraient

dans des lieux inaccessibles, au milieu des montagnes, des rochers et des précipices, où les troupes réglées ne pouvaient les poursuivre. A force de vigilance et d'activité, le vice-roi réussit à faire arrêter un de leurs chefs, Benoît Mangone, dont les crimes sans nombre avaient jeté la terreur dans la campagne d'Éboli : on condamna ce malheureux au plus horrible supplice. On commença par lui déchirer le corps avec des tenailles, puis, on l'acheva sur une roue à coups de marteau (17 avril 1587). Malgré cet exemple terrible, un autre bandit, Marco Sciarra, qui, à l'imitation du *roi Marcone* de la Calabre, se faisait appeler *le roi de la Campagne*, se mit à la tête d'une bande de six cents voleurs pour exploiter l'Abruzze, ainsi que l'État ecclésiastique dont il était voisin, et où il entretenait de nombreuses intelligences. Le comte de Miranda s'entendit avec Sixte-Quint, successeur de Grégoire XIII, et fit marcher contre eux une troupe de quatre mille hommes sous les ordres de don Charles Spinelli; mais dans un pays où les habitants démoralisés favorisaient plutôt le parti des bandits que celui de la loi, cette expédition périlleuse ne produisit aucun résultat. Le vice-roi remplaça Charles Spinelli par don Adrien Acquaviva, comte de Conversano, qui, le dimanche des Rameaux 1592, partit de Naples avec de nouvelles troupes, tandis que de son côté Clément VIII, successeur de Sixte-Quint, confiait le commandement d'un corps expéditionnaire à Jean-François Aldobrandini. Cependant Sciarra, se voyant serré de près, était parti pour Venise, qui lui avait offert du service dans la guerre que la république faisait aux Uscoques, petit peuple de la Croatie. Mais un jour que le chef de bandits, devenu général, était revenu dans les Abruzzes pour relever le courage de ses hommes, il fut tué par

l'un d'entre eux, et dès lors la destruction de cette bande, qui ravageait le pays depuis sept années, devint facile aux troupes du pape et du vice-roi. Le succès de cette campagne du comte de Conversano n'empêcha pas les bandits de reparaître dans les années suivantes, et ce fut don Gaspard de Haro, marquis de Carpio, qui eut la gloire d'en délivrer entièrement le royaume.

Les embarras du comte de la Miranda venaient aussi de l'extérieur. Philippe II, qui était en guerre avec l'Angleterre et la France, ne cessait d'exiger des secours de ses États d'Italie. Quatre grands bâtiments, construits dans l'arsenal de Naples, firent partie de cette flotte immense, de cette *invincible armada* qui, en 1588, fut dispersée ou engloutie par la tempête, en allant à la conquête de l'Angleterre. Plus tard, en 1593, quatre mille cinq cents hommes d'infanterie, commandés par le Prieur de Hongrie, furent encore envoyés en Savoie, où les Français avaient porté la guerre. Quant aux sommes d'argent qui, pendant les neuf années de cette vice-royauté, furent adressées au roi, on calcule qu'elles se montèrent à six millions de ducats : contributions énormes qui achevèrent d'épuiser et de ruiner le royaume.

Les continuels armements de Constantinople étaient un autre sujet de désolation et de terreur. En 1593, une flotte ottomane tenta de s'emparer de la Sicile, et n'ayant pu y parvenir, elle se rejeta sur la Calabre, où des troupes de débarquement saccagèrent Reggio et quatorze terres des environs. D'autres voiles parurent à Tarente et à Gallipoli; mais le vice-roi, qui se tenait sur ses gardes, avait appelé sous les armes l'infanterie et la cavalerie *des Bataillons*, et de plus, Charles Spinelli, nommé capitaine général, était en marche à la tête de forces imposantes. A cette vue, l'ennemi

n'osa pas attaquer un pays si bien préparé à se défendre, et résolut de se retirer à la Velona.

Au milieu de tous ces travaux, le comte de Miranda trouva les moyens d'enrichir la capitale et les provinces de monuments magnifiques. On lui doit la grande et belle place du Palais-Royal, le redressement du chemin qui conduit dans la Pouille, l'agrandissement du pont de la Madeleine, sur le Sebeto, le rétablissement des tombeaux des rois aragonais dans la sacristie de Saint-Dominique, la construction d'une poudrière hors la porte Capuana, et la restauration de quelques églises. Il publia aussi plusieurs règlements pleins de sagesse pour améliorer l'administration de la justice et pour maintenir l'abondance dans la capitale.

VIII.

1595-1599. — Don Henri de Gusman, comte d'Olivarès, ambassadeur d'Espagne à Rome sous le pontificat de Sixte-Quint, puis nommé au gouvernement de la Sicile, vint prendre la place du comte de Miranda, au mois de novembre 1595, et se distingua de ses prédécesseurs par l'austérité et la rigidité de ses mœurs. Uniquement occupé de l'administration de la justice et des affaires de l'État, il commença par supprimer les fêtes, les bals et les spectacles que les vice-rois avaient coutume de donner dans leurs palais; en même temps sa sévérité éclairée s'appliqua à la réforme de tous les abus. Il rétablit l'ordre et la sécurité dans les campagnes, prit des mesures rigoureuses contre l'usurpation des titres, dont se paraient sans droit un grand nombre de personnes; et avec le concours de Louis Acerbo, jurisconsulte

génois, qu'il nomma régent du Vicariat, il publia un grand nombre de règlements utiles. Il se signala surtout par l'extrême économie qu'il prescrivit dans les dépenses publiques : ce qui ne l'empêcha pas d'entreprendre une foule de travaux remarquables, qu'il confia aux talents du célèbre architecte Dominique Fontana. Il fit construire ou terminer le grand édifice de la Douane et le vaste grenier d'abondance, connu sous le nom de *Conservatoire des farines*; il aplanit et orna d'une fontaine la rue qui va du grand au petit môle, élargit et aligna celle qu'il fit appeler de son nom, *rue Gusmane*, et commença celle de la *Marine du vin*, qui fut achevée par son successeur.

Mais, dirigé par d'imprudents conseils, il voulut établir une banque générale, dans laquelle on eût été obligé de déposer tout l'or et tout l'argent du royaume, et cette témérité, qui devait en effet surprendre et effrayer la multitude, fut la cause de sa disgrâce. A cette occasion, le comte d'Olivarès ne craignit pas de faire arrêter le prince de Caserte, Alphonse de Gennaro, Octavien Sanfelice, le duc de Vietri, c'est-à-dire, tous les députés considérables et influents qui s'étaient opposés avec le plus de force à l'exécution de son projet. Les *Places* de Capuana, de Porto et de Montagna s'irritèrent, et envoyèrent secrètement à Madrid des députés pour réclamer contre de telles violences. Malheureusement pour le vice-roi, son protecteur n'existait plus : Philippe II était mort le 13 septembre 1598, âgé de soixante-douze ans, et Philippe III, son successeur, ne pouvait connaître le mérite réel de celui que la noblesse de Naples lui dénonçait avec tant de fureur. Le comte d'Olivarès fut rappelé, et partit pour l'Espagne le 19 juillet 1599.

IX.

Un nombre infini d'ouvrages de jurisprudence furent publiés à cette époque. Une multitude de *Traités*, de *Décisions*, de *Controverses*, de *Conseils*, de *Questions* sur toute espèce de matières civiles, canoniques ou féodales rendirent l'étude du droit d'autant plus pénible, qu'outre la connaissance des lois, des Constitutions, Capitulaires, Règlements, Pragmatiques et Coutumes, les juges et les jurisconsultes étaient encore obligés de connaître l'*autorité des choses jugées* et les opinions d'un si grand nombre d'interprètes. En 1570 parut à Naples la première édition des Constitutions et Capitulaires. Plus tard, on imprima le recueil des *Priviléges et Grâces*, puis celui des *Pragmatiques* publiées par les vice-rois, et enfin la collection des *Lois municipales* que le régent Charles Tappia dédia à Philippe III, sous le titre de *Code Philippique*.

Cependant la multiplicité des lois, et, ce qui en est la conséquence, l'augmentation des affaires et des procès engagèrent un plus grand nombre de personnes à se consacrer à l'étude de la jurisprudence. Naples pullula d'avocats, de procureurs et autres gens de procès et de procédures. On agrandit les tribunaux, et, pour l'expédition plus prompte des causes, on augmenta le nombre des juges et des *rotes* auprès des tribunaux du Sacré Conseil, de la Chambre Royale et du Vicariat Civil. Par suite de cette extension du personnel de la magistrature, Philippe II envoya, de Madrid à Naples, des *Visiteurs* ou inspecteurs chargés de corriger les abus et, au besoin, de déposer de leurs charges les officiers de justice.

Les jurisconsultes de ce temps, professeurs ou au-

teurs des ouvrages les plus estimés, sont : les régents Salernitano, Villano, Revertera, Camille de Curtis, Nicolas-Antoine Gizzarello, Vincent de Franchis ; les professeurs Alexandre Turamino, François et Jean de Amicis, Antoine Giordano, Jacques Gallo, etc.

A l'Université, dans les chaires publiques, l'enseignement continue de tourner autour du cercle infranchissable de l'ancienne méthode. La Théologie, la Morale et les études spéciales aux ecclésiastiques languissent au fond des monastères. Un instant la philosophie et la médecine essayent de secouer le joug du péripatétisme. Antoine et Bernard Telesio, de Cosenza, Ambroise de Lione, de Nola, Antoine Galateo, de Lecce, et Simon Porzio, Napolitain, réunissent leurs efforts pour attaquer l'autorité si respectée d'Aristote et de Galien ; mais, seuls contre tous, ils succombent dans une lutte inégale qui, en définitive, se termine par le triomphe complet des erreurs scolastiques.

Vers la fin de ce siècle, Jourdain Bruno, moine dominicain de Nola, disputa aussi contre les péripatéticiens, et s'acquit d'abord une certaine considération par ses savants ouvrages ; mais peu à peu son imagination exaltée s'égara dans la discussion de certaines questions philosophiques et religieuses. Arrêté comme hérétique, il fut conduit à Rome et brûlé vif. Après lui, un autre moine dominicain, Thomas Campanella, combattit également les erreurs de l'École dans un nombre infini d'ouvrages, et, comme nous le verrons bientôt, ses doctrines républicaines, ses prétentions de réformateur et de législateur furent sur le point de révolutionner la Calabre.

Enfin, la poésie italienne fut cultivée par un certain nombre d'esprits élégants et distingués ; mais aucun d'eux n'a laissé dans l'histoire des lettres un nom

digne de figurer à côté de celui de l'immortel Torquato Tasso, né à Sorrente en 1544, et mort à Rome en 1595.

Quant aux couvents et aux églises, on ne saurait se figurer l'empressement des Napolitains à prodiguer leurs biens pour les enrichir de plus en plus. A peine établis à Naples, les *Carmes déchaussés* reçoivent assez d'aumônes pour acquérir le palais et les jardins du duc de Nocera, aussitôt transformés en une magnifique église, dédiée à *la Mère de Dieu*. Les *Carmélites déchaussées* sont accueillies avec le même empressement par les Napolitains et les Espagnols; et peu de temps après, ces religieuses achètent du prince de Tarsia un palais et des terrains, où elles élèvent un couvent et une église, sous l'invocation de saint Joseph. Les *Frères de la Charité*, institués par le bienheureux Jean de Dieu, Portugais, arrivent à Naples en 1575, et, par les mêmes moyens, achètent, en 1587, le palais de la famille Caracciolo, où ils bâtissent leur couvent, leur hôpital et leur église de *Sainte-Marie de la Paix*. La congrégation de l'*Oratoire de Saint-Philippe Néri* est aussi fondée à Naples, en 1592, sous le pontificat de Clément VIII, et la dévotion du peuple leur fournit les moyens d'acquérir un monastère et une riche église. En 1530, les *Capucins*, amenés à Naples par frère Louis de Fossombrone, de la Marche, reçoivent de l'archevêque Caraffa et des élus de la ville, l'église de Saint-Éfrem; et plus tard, d'abondantes aumônes leur permettent de bâtir un grand monastère et l'église de la *Conception*. Les *Serviteurs de la Vierge* ou *Servites*, et les *Camaldules* forment, à la même époque, de grands établissements dans le royaume et reçoivent des dons considérables.

Au milieu de toutes ces prospérités, les anciens ordres ne restent pas inactifs. Les *Dominicains*, tou-

jours avec les ressources que leur fournit la piété des fidèles, élèvent la magnifique église du *Salut*, celles de *Jesus Maria* et de *Saint-Sévère*. Les *Carmes*, les *Augustins* bâtissent de leur côté. Les *Frères minimes de Saint-François de Paule* contruisent en 1587, le couvent et l'église de *Sainte-Marie de l'Étoile*, et enfin, les *Jésuites* surpassent tous les autres ordres par l'importance de leurs acquisitions, par le nombre considérable de leurs nouveaux colléges et de leurs maisons professes.

PHILIPPE III.

Vice-rois : don Ferdinand Ruiz de Castro, comte de Lémos. — Don Jean Alphonse Pimentel d'Errera, comte de Benevente. — Don Pierre Fernandez de Castro, comte de Lémos. — Don Pierre Girone, duc d'Ossune. — Don Antoine Zapatta, cardinal.

I.

1599 — 1603. — Lorsque la nouvelle de la mort de Philippe II fut arrivée à Naples, les barons s'assemblèrent au Palais-Royal avec la plus grande partie de la noblesse et des officiers. Le vice-roi monta à cheval, parcourut les rues, et proclama, avec les cérémonies ordinaires, le nouveau roi Philippe III, principalement dans les cinq Places des nobles et dans celle du peuple. Puis on s'occupa des funérailles, et cette cérémonie fut célébrée avec une pompe extraordinaire, dans les derniers jours de janvier 1599.

La situation du royaume paraissant tranquille, don Ferdinand Ruiz de Castro, comte de Lémos, successeur du comte d'Olivarès, put tout d'abord se livrer à son goût pour la magnificence et l'ostentation, en perfectionnant ou en terminant les édifices

publics entrepris par ses prédécesseurs. Mais tout à coup la fameuse conjuration du dominicain Thomas Campanella éclata dans la Calabre, et l'attention du vice-roi dut se porter de ce côté.

Campanella, homme d'un esprit inquiet et d'une imagination ardente, s'était, comme nous l'avons dit, adonné d'abord à l'étude des sciences philosophiques, et avait composé, à Rome, un grand nombre d'ouvrages ; l'exaltation de ses principes ayant fait suspecter son orthodoxie, l'Inquisition l'avait relégué dans un couvent de la petite ville de Stilo, dans la Calabre ultérieure. C'est là qu'après avoir préparé les esprits par ses discours, par ses prophéties, par ses intrigues, il développa son plan qui ne tendait à rien moins qu'à secouer le joug de l'étranger, et à faire une république des États napolitains. Plus de trois cents religieux, augustins, dominicains ou cordeliers, les évêques de Nicastro, de Girace, de Mélito, d'Oppido, quelques barons napolitains, et un grand nombre de villes ou villages, Stilo, Catanzaro, Squillace, Nicastro, Cerifalco, Taverna, Tropea, Reggio, Cosenza, Sainte-Agathe, Cassano, Castrovillari, Terre-Neuve et Satriano, adoptèrent avec ardeur ses maximes. Un des plus fervents prosélytes de Campanella fut un moine de son ordre, nommé *père Denis Ponzio*, qui prêchait à Catanzaro. La véhémence de ses déclamations contre les Espagnols, l'ardeur de ses principes révolutionnaires, séduisit et entraîna facilement des populations misérables qui gémissaient sous les plus lourds impôts, et qui n'attendaient qu'un libérateur. Déjà les mécontents, les bannis, se réunissaient de toutes parts dans les Calabres, et le pacha turc Cicala, conformément au traité qu'il avait contracté avec un des agents de Campanella, avait paru au cap de Stilo pour prêter aux conjurés l'appui

de sa flotte, lorsque de secrètes révélations adressées à don Louis Xarava, avocat fiscal de la province, firent découvrir toute la conjuration. Aussitôt le vice-roi se hâta d'envoyer des troupes dans le pays; le plus grand nombre des conspirateurs furent arrêtés et dirigés vers Naples, où ils périrent dans les plus cruels supplices. Le père Thomas et le père Denis furent appliqués à la plus sévère de toutes les tortures : celui-ci la soutint avec fermeté, et pas un mot ne sortit de sa bouche; mais Campanella adopta un autre système, et répondit d'une manière si extravagante à toutes les questions qu'on lui adressa, que les juges, le croyant fou, ne le condamnèrent qu'à une prison perpétuelle. Il parvint à en sortir au bout de quelques années, et se retira à Paris, où il mourut en 1639. Chose étrange! le cardinal de Richelieu lui faisait une pension de deux mille livres[1].

Le comte de Lemos fut distrait de cette affaire par un aventurier calabrais, nommé Tulle Cotizone, qui imagina de se faire passer pour le roi don Sébastien de Portugal. Les ennemis des Espagnols accréditèrent cette imposture, fondée sur une circonstance de la mort de ce prince : son corps n'avait pas été retrouvé sur le champ de bataille d'Arzilla, et le bruit se répandait partout qu'il était encore vivant, et qu'il parcourait incognito les provinces d'Italie. Mais bientôt le prétendu roi fut arrêté, et on l'envoya ramer sur les galères d'Espagne.

Six vaisseaux turcs débarquèrent encore des troupes sur les rivages du golfe de la Scalea pour saccager cette côte; don François Spinelli, prince de la Scalea, marcha contre ces barbares et les rejeta à la mer; mais cette courte expédition lui coûta la vie.

1. *Mémoires historiques* du comte Orloff.

La tranquillité étant rétablie, le vice-roi ne s'occupa plus que de la construction du nouveau palais Royal, commencé sur les dessins de Fontana. Il espérait y recevoir un jour le roi Philippe III, lorsqu'il tomba malade et mourut le 19 octobre 1601. Son fils, qui n'avait encore que vingt-trois ans, prit les rênes du gouvernement, qu'il conserva jusqu'à l'arrivée du nouveau vice-roi, c'est-à-dire jusqu'au mois d'avril 1603. — Sous cette vice-royauté, un parlement général, tenu à Saint-Laurent, accorda au roi un don de douze cent mille ducats, et vingt-cinq mille au vice-roi.

II.

1603-1610. — Le nouveau vice-roi, don Jean Alphonse Pimentel d'Errera, comte de Benavente, arrive à Naples le 6 avril 1603, et les occupations ou les embarras de son gouvernement sont à peu près les mêmes que ceux de ses prédécesseurs. — A l'extérieur, ce sont toujours les corsaires turcs qui pillent et ravagent les côtes. On résolut cette fois d'aller jusqu'en Albanie détruire la ville de Duraz, qui leur servait de retraite, et le marquis de Sainte-Croix fut chargé de cette expédition qui eut un plein succès. — A l'intérieur, ce sont les bandits de la Calabre, qui ne disparaissent sur un point que pour reparaître sur un autre ; car le brigandage était une des plaies incurables de cette époque. Enfin, ce sont les insatiables exigences du cabinet de Madrid, qui obligent de soumettre à de nouvelles exactions un pays déjà épuisé par des impôts excessifs.

Une taxe sur les fruits réduisit le peuple au désespoir et occasionna un tumulte qui dégénéra en rébellion ouverte. Une nouvelle gabelle sur le sel excita

aussi des troubles qu'il fallut réprimer par la force. Une diminution du poids des monnaies vint s'ajouter à toutes ces causes de perturbation commerciale, et l'irritation du peuple était à son comble, lorsque le vice-roi parvint à calmer les esprits en ordonnant que les *Zannette* (pièces d'un demi-carlin) continueraient d'avoir cours pour leur valeur nominale, et que les autres monnaies, nouvelles ou anciennes, ne seraient reçues que pour leur valeur intrinsèque.

Mais la question des immunités ecclésiastiques souleva des difficultés plus sérieuses. En 1591, le pape Grégoire XIV avait publié une bulle qui ne permettait de poursuivre les coupables dans les églises que pour un très-petit nombre de délits. Ce fut conformément à l'esprit de cette bulle que, dans la suite, les ecclésiastiques voulurent étendre le droit d'asile, non-seulement aux couvents, aux chapelles, aux cimetières, aux oratoires, aux maisons des évêques, aux hôpitaux, mais encore aux portiques, aux loges, aux jardins, et jusqu'aux fours qui en étaient voisins. De pareilles prétentions annulaient toute police et entravaient directement la juridiction royale dans ses fonctions les plus essentielles; elles semblèrent surtout inadmissibles dans une grande ville comme Naples, où, pour échapper à la justice, les malfaiteurs, qui étaient alors en très-grand nombre, trouvaient dans chaque rue une église, c'est-à-dire un asile; aussi le vice-roi crut devoir prendre un parti violent dans l'intérêt du bon ordre. Malgré la bulle de Grégoire, malgré les continuelles réclamations des prêtres, malgré les excommunications fulminées contre les agents de son gouvernement, il donna ordre de poursuivre les criminels partout où ils se réfugieraient, et pour commencer, il fit enlever du couvent

de Sainte-Catherine un noble qui s'y était réfugié après avoir tué son adversaire en duel, puis il le livra aux tribunaux qui lui firent trancher la tête.

Le comte de Benavente montra la même fermeté pour corriger différents abus qui s'étaient introduits dans l'administration de la justice. Les tribunaux procédaient avec une telle lenteur dans la poursuite des crimes, que la plupart des coupables restaient impunis : il évoqua à Naples toutes les causes pendantes dans les juridictions des provinces, et aussitôt des châtiments proportionnés aux délits frappèrent les criminels.

Mais, quoiqu'en toute chose il ne se conduisît qu'avec l'approbation du roi, le comte de Benavente s'était fait de nombreux ennemis, par la lutte qu'il avait soutenue contre le clergé. Après sept ans d'une administration laborieuse, il fut rappelé par Philippe III, sur les insinuations des favoris qui gouvernaient la monarchie.

Ce vice-roi a laissé un grand nombre de pragmatiques. On y trouve, entre autres, des lois contre les faussaires et les joueurs, et des règlements concernant les foires du royaume, auxquelles il assigna une époque fixe, etc.

Naples doit à sa magnificence plusieurs monuments remarquables, la rue qui conduit à Poggio-Reale, celle qui va du Palais Royal à Sainte-Lucie, des fontaines, des portes, les beaux ponts de la Cava, de Bovino, de Bénévent, et enfin le fort *Pimentel* qui s'élève dans l'île d'Elbe.

III.

1610-1616. — En arrivant à Naples, don Pierre Fernandez de Castro, comte de Lémos, fils de l'avant-dernier vice-roi, trouva le trésor tellement obéré, et

ciolo, prince d'Avellino, et de Caraffa, duc de Maddaloni, partirent de Naples pour la Lombardie, et deux escadres, sous les ordres de Riveyra et de Pierre de Leyva, furent dirigées sur Venise. De son côté, le gouvernement de Saint-Marc envoya des bâtiments à la rencontre de la flotte ennemie; mais le commandant vénitien, ayant évité d'en venir à une action décisive, les Napolitains se bornèrent à courir la mer, et cette guerre d'escarmouches n'eût pour eux d'autre résultat avantageux que la prise de quelques bâtiments de commerce. Sur les entrefaites, la paix fut conclue à Madrid, entre l'Espagne et la république, et les hostilités cessèrent. A la vérité, elles furent reprises par le gouverneur du Milanais et par le vice-roi de Naples qui, de leur propre mouvement, élevèrent mille difficultés pour l'exécution du traité de paix. Mais enfin, l'entremise du pape, de la France et des autres puissances, les fit cesser d'une manière définitive.

Le motif de cette obstination des lieutenants de Philippe III, en Italie, n'était rien moins que la fameuse conjuration tramée dans Venise même, par le marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne, de concert avec Pierre de Tolède, gouverneur de Milan, et le duc d'Ossune. Le complot, dont le but était de s'emparer de Venise, n'arriva pas à maturité, parce que la république, informée à temps, se saisit des principaux complices et les fit exécuter (mai 1618). Bedmar fut rappelé, ainsi que Pierre de Tolède. Quant au duc d'Ossune[1], il fut bientôt entraîné à sa ruine par les efforts de son ambition. Après avoir échoué dans ses plans de surprise sur Venise, il voulut encore songer aux moyens d'acquérir la domi-

1. *Histoire de l'Italie*, par Leo et Botta.

nation sur le golfe Adriatique, ou du moins continua ses enrôlements de troupes et ses armements. Pour se procurer l'argent nécessaire à ces préparatifs, il foula le royaume, qui eut encore à souffrir par les logements militaires et l'insolence des soldats. Le mécontentement devint général, et dans l'automne de 1618, le père Lorenzo Brindisi fut député auprès du roi, pour lui représenter l'état du royaume et obtenir le rappel du vice-roi. Comme tous les moyens manquaient pour opposer à cette démarche un acte qui pût le maintenir, le duc entra dans la voie de la démagogie : il réveilla la jalousie du peuple contre la noblesse, supprima des impôts, et vit enfin l'*élu* du peuple, Grimaldi, envoyé en Espagne pour plaider sa cause. Grimaldi n'ayant rien obtenu à la cour, d'Ossune prit, en 1619, des mercenaires français et wallons à sa solde, pensant qu'avec leur assistance et l'appui d'un parti turbulent il réussirait à se maintenir par force et à se rendre indépendant à l'égard de la cour. La France et la Savoie étaient disposées à le soutenir; mais Venise, tout en s'opposant partout aux prétentions et à l'esprit d'envahissement des Espagnols, voulait en général le maintien du *statu quo* pour l'Italie. La république détourna donc le duc de Savoie aussi bien que la France de toute démarche décisive. Le 5 mai 1620, le successeur du duc d'Ossune, le cardinal Borgia, arriva à Gaëte. Le vice-roi chercha bien encore à se fortifier dans Naples; et il trouva de l'assistance auprès du nouvel *élu* du peuple, Giulio Genovino; mais le cardinal parvint sans bruit à Procida, fut reçu secrètement par le commandant du Château-Neuf, et le duc d'Ossune, ayant appris trop tard son arrivée, il ne lui resta plus qu'à se résigner. Le 14 juin 1620, il mit à la voile pour l'Espagne. Aussitôt le cardinal s'occupa de rechercher et de châtier

les auteurs de la sédition ; en même temps il rétablit les impôts supprimés.

Cependant le duc d'Ossune était arrivé à Madrid, où peu s'en fallut que, par le crédit des favoris, ses amis, ou ses parents, il ne justifiât complétement sa conduite ; à force d'intrigues, il réussit, du moins, à obtenir la révocation de Borgia qui fut remplacé, mais sous le titre de *Lieutenant* seulement, par un autre cardinal, Antoine Zapatta.

Peu de temps après, Philippe III étant mort, le règne des favoris s'éteignit avec lui. D'Ossune fut alors jeté en prison dans le château d'Almeïda, où il mourut au bout de trois ans.

V.

1620-1622. — Le 12 décembre le cardinal don Antoine Zapatta arriva à son poste, et le zèle qu'il déploya pour le rétablissement de l'ordre et de l'abondance lui mérita d'abord les marques de la reconnaissance publique. Au mois de janvier 1621, le pape Paul V étant mort, le cardinal dut se rendre à Rome, pour assister au conclave qui élut Grégoire XV; mais après une courte absence, il revint à Naples, où il s'appliqua surtout à réformer les tribunaux, à stimuler les juges et à presser l'expédition des affaires.

Dans la suite, de grandes calamités vinrent accabler le royaume, et rendre la fin de cette vice-royauté aussi pénible que le commencement en avait été heureux et tranquille. Une disette de blés, augmentée par des pluies torrentielles, et par de continuelles tempêtes qui rendirent impraticables les voies de terre et de mer; de nouvelles incursions de pirates africains sur les côtes de la Pouille; l'altération des

Zannette, réduites au quart de leur valeur, et par ce motif, décriées et refusées dans le commerce; le prix excessif des denrées de première nécessité : tous ces fléaux réunis réduisirent une partie de la population à la plus effrayante misère.

La populace, toujours disposée à accuser le pouvoir, s'attroupa dans les rues, insulta les administrateurs des greniers publics, les magistrats, et jusqu'au vice-roi lui-même, qui étant sorti pour rassurer la foule par sa présence et ses exhortations, vit sa voiture assailie par une grêle de pierres. Ce désordre, cet attentat sur lequel, par pitié pour des souffrances trop réelles, le cardinal voulut fermer les yeux, fut suivi de nouveaux actes de violence. Quelques jours après, le vice-roi étant sorti en voiture accompagné du comte de Monterey, ambassadeur extraordinaire du roi près du nouveau pontife, fut attaqué par une populace affamée qui lui lança des pierres et l'obligea de rentrer en toute hâte dans son palais.

Pour cette fois l'indulgence n'était plus possible. On ordonna des poursuites, et plus de trois cents arrestations furent opérées. Mais telle était la rigueur, l'inhumanité des lois criminelles de cette époque, que, pour ce fait, dix accusés furent condamnés à être rompus, après avoir été conduits sur des charriots et tenaillés au milieu des places publiques de Naples. Les maisons de ces malheureux furent rasées, leurs biens confisqués au profit du fisc, leurs cadavres partagés en pièces et exposés hors des murs de la ville pour servir de pâture aux oiseaux de proie, et leurs têtes mises dans des cages de fer sur les portes publiques les plus fréquentées. Seize autres prisonniers jugés moins coupables, furent condamnés aux galères[1].

1. Giannone.

Cependant le père Taruggio Taruggi, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, était parti secrètement pour Madrid, chargé d'y exposer le triste état du royaume. Sur ses représentations, on reconnut que, pour remédier à tous ces maux, un homme d'un caractère ferme et énergique était devenu nécessaire. Le cardinal Zapatta fut rappelé et remplacé par le duc d'Albe.

Sur les entrefaites, le roi Philippe III, âgé de quarante-trois ans, mourut le 31 mars 1621. Son fils aîné, qui n'avait encore que seize ans, lui succéda sous le nom de Philippe IV, et, des mains des nombreux favoris de son père, le pouvoir tout entier passa dans une seule, celle de don Gaspard de Gusman, comte d'Olivarès.

PHILIPPE IV.

1621-1665.

Vice-rois : don Antoine Alvarez de Tolède, duc d'Albe. — Don Ferrant Afan de Rivera, duc d'Alcala. — Don Emmanuel de Gusman, comte de Monterey. — Don Ramire Gusman, duc de Medina las Torres. — Don Jean Alphonse Enriquez, amiral de Castille. — Don Rodrigue Ponz de Léon, duc d'Arcos. — Don Inico Velez de Guevara, et Tassis, comte d'Onate. — Don Garcia d'Avellana y Haro, comte de Castrillo. — Le comte de Pennarada, et don Pascal, cardinal d'Aragon.

I.

1622-1629. — Don Antoine Alvarez de Tolède, duc d'Albe, s'occupa de réparer les calamités précédentes; mais la tâche n'était pas facile. Il commença par former une *Junte* de magistrats et de personnes notables, et immédiatement on adopta les mesures et les règlements qu'on jugea les plus utiles à l'intérêt

général. On supprima les *Zannettes*, qu'on remplaça par une autre monnaie ; puis on modéra le taux légal des intérêts, et ces premiers expédients procurèrent un peu de soulagement au commerce. Il est vrai que, pour se pourvoir des matières nécessaires à la fabrication de la nouvelle monnaie, on fut obligé d'établir un impôt d'un ducat par chaque *muid* de vin qui entrerait dans la ville ; mais alors on n'avait pas d'autre ressource.

En 1624, la peste éclata en Sicile, et menaça les provinces d'Italie ; une mauvaise récolte produisit à Naples une nouvelle disette de vivres, et pendant ce temps, la guerre de la Valteline, ainsi que celle qui s'était allumée entre le duc de Savoie et la république de Gènes, au sujet du marquisat de Zuccarello, nécessitèrent de nouvelles contributions d'hommes et d'argent. Les communes, taxées à proportion du nombre de feux, fournirent six mille hommes, et Naples s'imposa un don de cent cinquante mille ducats.

Au milieu de la désolation publique, les Turcs revinrent à la charge : ils s'emparèrent, près du mont Circello, de six bâtiments chargés de grains pour les greniers publics de Naples. De là, ils se dirigèrent du côté de Gaëte, attaquèrent la terre de Sperlonga, le château de l'Abbé et la tour de Licosa, tandis qu'une seconde flotte, de quatorze vaisseaux, paraissait dans le golfe d'Otrante, d'où elle fut chassée par le marquis de Sainte-Croix.

Au mois de mars 1626, de violents tremblements de terre se firent sentir à Naples et dans la Calabre. En 1627, ils renversèrent, dans la Pouille, des villages entiers et ensevelirent sous leurs ruines un nombre considérable d'habitants.

On comprendra aisément combien l'obligation de remédier à tant de maux rendit pénible l'administra-

tion du duc d'Albe. Cependant, à l'exemple de ses prédécesseurs, ce vice-roi n'en trouva pas moins le moyen d'embellir Naples de nouveaux édifices. Il fit refaire la tour de la Lanterne du Môle, construisit quatre grosses tours pour la défense du port, plusieurs ponts dans les provinces, sur le Sele, sur le Garigliano et dans Otrante; il transporta le lazaret, de Pausilippe à l'île de Nisita; il fit conduire à Naples l'eau de Sainte-Agathe et d'Airola; il élargit des rues, éleva des fontaines, et enrichit le Palais Royal des peintures de Belisario.

Ce n'est pas tout. Le duc d'Albe chargea le régent Charles Tappia de dresser un *état des revenus et des charges des communes*, afin d'avoir une base fixe pour les dépenses annuelles d'utilité publique. Il commanda aussi à Barthélemi Chioccarello un *Recueil de tous les titres et écrits concernant les droits de la juridiction royale;* et ces deux ouvrages ne sont pas les monuments les moins considérables de cette vice-royauté.

Depuis six ans, le duc d'Albe gouvernait le royaume avec autant de sagesse que de justice, lorsque Philippe IV lui donna un successeur. Il partit pour l'Espagne, le 16 août 1620, au moment où un parlement lui accordait un présent de soixante-quinze mille ducats, et votait une contribution de douze cent mille ducats pour le roi.

II.

1629-1631. — Malgré la détresse toujours croissante du royaume, le comte d'Olivarès ne cessa de réclamer de nouveaux soldats et de nouvelles sommes. Le vice-roi, don Ferrant Afan de Riveira, duc d'Alcala, imagina une taxe volontaire, dont les produits

lui permirent de lever trois régiments. Le prince de Satriano en forma un quatrième à ses frais. D'un autre côté, on embarqua six cents Espagnols et diverses compagnies du *Bataillon*. Toutes ces forces furent dirigées vers la Lombardie.

Mais les demandes se succédant toujours, on dut s'imposer de plus grands sacrifices. On fut obligé de vendre les villes et les terres du domaine royal. Le prince de Satriano acheta la ville de Taverna, le prince de Belmonte celle de l'Amantea, la comtesse de Gambatesa, Miano et Mianello; enfin plusieurs autres seigneurs acquirent diverses terres. Mais ces aliénations donnèrent lieu à de grands désordres : les habitants des villes et des terres vendues, ne voulant pas changer leur qualité de sujets pour celle de vassaux, refusèrent de recevoir les nouveaux propriétaires, et la contestation fut portée devant les tribunaux qui leur donnèrent gain de cause. Ils furent maintenus du domaine royal, à condition toutefois qu'ils rembourseraient les acquéreurs.

L'arrivée et le long séjour à Naples de la reine Marie, sœur du roi, qui allait joindre en Allemagne Ferdinand d'Autriche, son époux, acheva de ruiner le trésor royal.

Pendant ce temps, des invasions de pirates du côté de Salerne, l'incendie de la terre d'Agropoli, l'envoi de huit galères dans ces parages, l'apparition de nombreuses bandes de brigands dans plusieurs provinces, les tremblements de terre du 2 avril de cette année 1630; et enfin, les menaces d'une peste meurtrière qui ravageait la Lombardie, renouvelèrent les terreurs des années précédentes.

Sur ces entrefaites, un nouveau conflit, toujours au sujet des droits de juridiction, s'éleva entre les autorités civile et religieuse. L'évêque de Nicotera

ayant fait arrêter un agent du gouvernement qui remplissait une mission sur des terres, parmi lesquelles se trouvaient quelques biens d'église, le vice-roi employa la force pour rendre la liberté au prisonnier. Cette lutte qui provoqua une foule d'excommunications, de monitoires et de censures, se termina par le désarmement des archers de l'archevêque de Naples, du nonce du pape, du ministre du saint-office, et de toutes les cours ecclésiastiques. Mais l'inquisition de Rome s'étant mêlée de l'affaire, cette circonstance donna assez d'inquiétude aux Napolitains pour déranger les fêtes qu'ils célébraient à l'occasion de la naissance du fils aîné de Philippe IV. Toutefois on fut bientôt rassuré par des dépêches royales, portant que les ordres du saint-office de Rome ne pourraient jamais être exécutés dans le royaume sans l'autorisation du vice-roi.

III.

1631-1637. — Don Emmanuel de Gusman, comte de Monterey, fut accueilli à Naples par une éruption du Vésuve, accompagnée de tremblements de terre et d'un déluge de cendres, qui dévastèrent les campagnes et renversèrent une foule d'édifices. Mais les calamités permanentes rendaient le peuple insensible à ces catastrophes passagères.

L'Espagne avançait rapidement vers sa décadence; l'influence française, au contraire, faisait chaque jour de nouveaux progrès en Italie, et le pape Urbain VIII lui-même, depuis longtemps attaché à la France, avait abandonné la cause de la maison d'Autriche. La cour de Madrid profita de cette attitude hostile de la cour de Rome, pour lui adresser de longues et

vives réclamations au sujet de certains droits de la juridiction royale trop négligés par les derniers vice-rois; et en même temps, le comte de Monterey envoya sur les frontières quinze cents hommes de cavalerie. Mais les mauvais succès de la guerre de Lombardie rendirent les Espagnols plus patients et plus traitables, en obligeant le *comte-duc* d'Olivarès à mettre tout en œuvre pour se concilier la bienveillance des princes d'Italie, et pour se rapprocher du saint-père. Toutefois, une armée imposante lui paraissant nécessaire pour le succès de ses négociations, il ne cessait de s'adresser à Naples pour en obtenir de nouvelles levées de soldats et d'argent.

Le comte de Monterey sollicité de la manière la plus pressante, rassembla la milice du *Bataillon*, composée d'une trentaine de mille hommes. En 1631, 1632, et 1633, il dirigea dix mille recrues sur la Lombardie; et comme on exigeait aussi des secours pour les guerres de Flandre de Catalogne, et même de l'Allemagne, en 1632 il embarqua pour la Catalogne quatre mille sept cents soldats et huit compagnies de cavalerie, renfort qui, l'année suivante, fut augmenté de sept cents hommes.

En 1634, le *cardinal-infant*, frère du roi, qui se rendait à son gouvernement de Flandre, arriva à Milan avec le titre de généralissime des armées de la couronne; le vice-roi de Naples lui envoya un secours de six mille combattants tant Espagnols que Napolitains, et ce furent ces troupes qui, jointes à celles du roi de Hongrie et du duc Charles de Lorraine, remportèrent contre l'armée suédoise la fameuse victoire de Norlinghen qui sauva l'Allemagne. Pendant ce temps, la défense du Milanais, menacé par la France, nécessita le départ de dix vaisseaux chargés de deux mille deux cents hommes, et de dix-huit

galères montées par dix mille Espagnols et treize cents Napolitains, sous les ordres des mestres de camp don Gaspard d'Azevedo et don Charles de la Gatta.

En 1635, nouvelles demandes, et nouvel envoi de deux mille huit cents hommes d'infanterie et de mille hommes de cavalerie, outre l'argent nécessaire pour la solde de quatre mille Suisses des cantons alliés de l'Autriche. De plus, on arma trente-cinq galères et dix gros vaisseaux sur lesquels s'embarquèrent sept mille cinq cents soldats, Espagnols ou Napolitains. Le 10 mai cette flotte mit à la voile pour la Lombardie, mais, après une navigation troublée par la tempête, elle ne put faire d'autre conquête que celle de l'île de Sainte-Marguerite.

L'année suivante, le vice-roi, trompé par de faux rapports, crut le royaume menacé d'une invasion française, et aussitôt il fortifia à grands frais Barlette, Tarente, Gaëte, Capoue, Baïa, l'île de Nisita, et l'île d'Elbe. En même temps, il organisa une nouvelle flotte de trente vaisseaux et mit sur pied dix mille hommes choisis parmi le peuple. Toutes ces forces, qui devaient servir à la défense de Naples, ne servirent en définitive qu'à continuer la guerre dans le Milanais.

Malgré l'énormité de ces sacrifices, il fallut encore envoyer six cent mille ducats au cardinal-infant, faire de nouvelles levées, pourvoir aux armées navales, et à la conservation des îles conquises de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat, qu'on garda jusqu'au mois de mai 1637.

En résumé, quarante-huit mille hommes d'infanterie, cinq mille cinq cents hommes de cavalerie, trois millions et demi de ducats, outre les impôts ordinaires et les sommes dépensées pour les fortifications des places, l'entretien des troupes, la construction

des vaisseaux, etc., telles furent les contributions immenses qui accablèrent le royaume sous le gouvernement du comte de Monterey; telles furent les charges excessives qui ruinèrent le patrimoine des villes et des communes, endettèrent la ville de Naples de quinze millions de ducats, firent suspendre le payement des rentes publiques, obligèrent d'établir de nouveaux impôts ou d'augmenter les anciens, en un mot, qui ébranlèrent toutes les fortunes.

Tous ces embarras n'empêchèrent pas le vice-roi de consacrer une partie de son temps aux fêtes, aux spectacles, aux plaisirs de la chasse, ainsi qu'à plusieurs entreprises de travaux publics. Entre autres monuments, il construisit le pont qui joint *Pezzofalcano* à *Saint-Charles delle mortelle,* et fonda le monastère de *la Magdeleine* pour les femmes espagnoles repenties.

Quant aux lois ou ordonnances qu'il publia, nous citerons : le règlement concernant l'amélioration de la justice, la défense sévère des duels et du port de toute espèce d'armes ; la mise à prix de la tête du fameux bandit *Pierre Mancini;* la suppression des impôts sur les cartes et sur le tabac ; la répression du luxe dans les habits, dans les équipages et dans le trop grand nombre de domestiques ; enfin, divers règlements pour conférer les grades du doctorat, tant en droit qu'en médecine.

IV.

1637-1644. — La vice-royauté de don Ramire Gusman, duc de Médina las Torres, vit s'accomplir, à l'intérieur, deux grands événements, qui hâtèrent encore la ruine de la monarchie espagnole. La princi-

pauté de Catalogne prit les armes pour la défense de ses droits et priviléges menacés par le *comte-duc*: elle triompha, proclama son indépendance, et, avec l'appui du cardinal de Richelieu, se mit sous la protection et la domination du roi de France. D'un autre côté, à l'exemple de cette riche et industrieuse province, le Portugal secoua le joug; une insurrection éclata à Lisbonne; les agents du gouvernement espagnol furent massacrés ou mis en fuite, et le duc de Bragance fut proclamé roi, sous le nom de Jean IV (1640).

Pour les malheureux États de Naples et de Sicile, d'où le cabinet de Madrid était habitué à tirer des secours comme d'une mine d'or inépuisable, la gravité de ces coups devait se traduire par de nouvelles demandes d'argent. Cette conséquence inévitable ne se fit pas attendre, et voici les mesures que le vice-roi adopta pour se procurer des ressources. On augmenta les impôts sur la soie, sur le sel, l'huile, les grains, sur les viandes fraîches et salées; on en établit de nouveaux sur la chaux, les cartes à jouer, l'or et l'argent filé, et sur tous les contrats d'emprunt. On introduisit l'usage du papier timbré; on chargea les marchands d'une taxe de deux cent mille ducats pour le payement des troupes; on vendit les hameaux dépendants de Naples et de Nola, et plusieurs autres terres du domaine royal; enfin, sous prétexte d'exempter le royaume d'une imposition de cinq *grains* par mesure de blé, on força les barons, réunis en parlement, à faire un don d'un million de ducats. Il est vrai qu'en même temps on supprima un impôt sur les filles publiques, dont la perception difficile était un perpétuel sujet de désordres.

Un nouveau surcroît de malheurs vint affliger les provinces de la Pouille et des Calabres. En 1638, une

suite de tremblements de terre engloutit les villes de Nocéra, Piétramala, Castiglione, Malda, Castelfranco, Nicastro et le fameux temple de Sainte-Euphémie. Cosenza, Catanzaro et Briatico, ainsi qu'une foule d'habitations particulières en éprouvèrent de grands dommages; mais ce qu'il y eut d'effrayant surtout dans ce désastre, ce fut le nombre des victimes : on trouva qu'il s'élevait à plus de dix mille habitants.

Dans cette même année, les corsaires barbaresques entreprirent de piller le sanctuaire de Lorette; heureusement que les Vénitiens se mirent à leur poursuite, et firent échouer cette expédition sacrilége.

Dans la suite, en 1641, une entreprise plus dangereuse fut formée par les Français contre le royaume. Une conspiration, dont le but était de surprendre Naples, fut tramée à Rome par le marquis de Cœuvres, ambassadeur du roi de France, de concert avec le marquis d'Acaja, riche seigneur napolitain et *monsignor* Jules Mazarin, alors simple prélat, et depuis cardinal et premier ministre. A la vérité, cette conspiration eut le sort de tant d'autres; le secret ayant été révélé au vice-roi par un des conjurés, le marquis fut immédiatement arrêté, et, peu de jours après, il eut la tête tranchée. Cependant, comptant sur l'appui des mécontents du gouvernement espagnol, une flotte française parut, au jour fixé, dans le golfe de Naples (septembre 1641); mais déjà le vice-roi avait eu le temps de prendre ses mesures pour la défense du rivage. Huit mille bourgeois étaient sur pied, commandés par don Libère Caraffa, prince de Bisignano; les tours de Carmine, de Sainte-Lucie, des Crocelle et du Môle étaient hérissées de canons, et les quatorze galères du royaume, sous le commandement de don Melchior de Borgia, accouraient, à toutes voiles, au secours de Naples : de sorte qu'après une faible

tentative de débarquement, les Français, trompés dans leurs espérances, prirent le parti de se retirer.

Malheureusement, une guerre qui, à l'occasion de l'État de Castro, s'alluma entre le pape et le duc de Parme, vint encore imposer de nouvelles dépenses. Il fallut garnir les places de la Toscane et les frontières du côté de l'Abruzze. Plus tard, il fallut envoyer trois mille soldats dans le Milanais. Enfin, une expédition, dans l'intérieur, devint nécessaire contre les bandes de brigands qui dévastaient les provinces, et tous ces efforts, toutes ces charges, tous ces sacrifices mirent le comble à la misère publique.

Sur ces entrefaites, on apprit que le duc d'Olivarès avait été renversé du pouvoir et envoyé en exil. La disgrâce du premier ministre devait entraîner la révocation du duc de Médina, son ami, et, en effet, il fut rappelé au moment où il négociait un nouveau don pour la cour d'Espagne. Il eut pour successeur l'*amiral de Castille* qui gouvernait alors la Sicile, et on remplaça l'amiral par le marquis de los Velez.

Le duc de Médina érigea deux nouveaux tribunaux dans les provinces : l'un, dans la ville d'Aquila, pour l'Abruzze ultérieure, et l'autre à Matera pour la Basilicate. — Et quant aux monuments qui datent de cette vice-royauté, il faut citer : la belle fontaine de la place du Château-Neuf, qui représente le dieu Neptune; plusieurs portes qui ont conservé le nom de leur fondateur; un pont sur le Sele, du côté de Salerne; la rue qui conduit au couvent de Saint-Antoine; enfin le magnifique palais qui s'élève au pied du Pausilippe; mais cet édifice n'a jamais été terminé et ne présente plus aujourd'hui que l'aspect d'une ruine.

V.

1644-1646. — La paix qui se conclut entre le pape Urbain et le duc de Parme, sous le gouvernement de don Jean Alphonse Enriquez, amiral de Castille, ne changea rien à l'état déplorable du royaume. La guerre ne cessa pas de consumer l'Allemagne, la Catalogne, les Pays-Bas, le Milanais; et l'Espagne accablée exigea des secours continuels.

Quatre mille hommes d'infanterie, sous les ordres du général don Melchior Borgia, et huit cents hommes de cavalerie partirent pour la Catalogne. D'un autre côté, une expédition considérable, et d'autant plus nquiétante qu'on la supposait entreprise par les conseils de la France, obligea le vice-roi à songer à sa propre défense. En effet, quarante-six galères ottomanes, commandées par le capitan-pacha Béchir, vinrent encore jeter la terreur sur les rivages de Tarente. Les infidèles se bornèrent cependant à piller, sur la côte, le bourg de la *Rocca imperiale,* dans lequel ils firent près de deux cents esclaves; mais ils se rejetèrent sur Malte, et les troupes des vice-rois de Naples et de Sicile volèrent au secours de cette île.

Toutes ces dépenses n'empêchaient pas les ministres d'Espagne d'être plus pressants que jamais. Un don d'un million de ducats fut alors accordé par les *Sedili,* et la difficulté ne consistait plus qu'à en faire la levée; on imagina d'établir une taxe sur les loyers des maisons. Déjà on s'occupait du recensement de tous les habitants locataires; mais cette opération causa parmi la population un soulèvement si général, que, pour prévenir une insurrection véritable, le vice-roi crut devoir suspendre l'exécution de cette mesure.

Cet acte de prudence ou de faiblesse fut amèrement reproché à l'amiral par la cour de Madrid. Le vice-roi, témoin oculaire de la détresse publique et de la disposition du peuple, répondit alors par l'offre de sa démission; et bientôt, sans égard pour ses représentations et pour son expérience, Philippe IV résolut de le rappeler pour lui confier la charge de majordome de sa maison. En conséquence, au mois d'avril 1646, l'amiral de Castille partit pour l'Espagne, laissant le pays dans un état de désordre et de fermentation qui faisait prévoir avec trop de raison que les Deux-Siciles ne tarderaient pas à suivre le contagieux exemple de la Catalogne, du Portugal et de la Flandre.

Au commencement de cette vice-royauté, le cardinal Jean-Baptiste Pamfilio succéda au pape Urbain VIII, sous le nom d'Innocent X.

Isabelle de Bourbon, reine d'Espagne, et fille d'Henri IV, mourut au mois d'octobre 1644. Au moment de célébrer ses funérailles à Naples, une difficulté relative au cérémonial s'étant élevée entre l'archevêque et le vice-roi, celui-ci fit transporter le mausolée de la cathédrale dans l'église de Sainte-Claire, et depuis lors, cette dernière église a continué de servir pour toutes les cérémonies publiques et royales.

VI.

1646-1648. —Les qualités ou les défauts qui manquaient à l'amiral de Castille pour tenir d'une main ferme et docile les rênes du gouvernement de Naples, la cour de Madrid crut les trouver dans la personne de don Rodrigue Ponz de Léon, duc d'Arcos, qui fit son entrée à Naples le 11 février 1646.

Ce vice-roi essaya d'abord de procéder avec dou-

ceur dans ses rapports avec une population décimée par la guerre et ruinée par les impôts, mais la fatalité des circonstances l'entraîna bientôt lui-même dans la même voie que ses prédécesseurs. — Au mois de mai 1646, les *présides* de la Toscane ayant été envahis par les armes françaises, il fallut envoyer des secours à ces places, et cinq galères, deux vaisseaux, quarante felouques, chargés de troupes et de provisions de guerre et de bouche, furent dirigés de ce côté. En même temps, une flotte considérable sortit des ports de l'Espagne; de sorte que les Français, occupés au siége d'Orbitello, furent obligés cette fois de renoncer à leur entreprise; mais ils ne tardèrent pas à prendre leur revanche. Au mois d'octobre, ils reparurent dans la Méditeranée, enlevèrent Piombino, débarquèrent à l'île d'Elbe, se rendirent maîtres de Porto-Longone et s'établirent solidement sur cette route de Naples. — Alors le duc d'Arcos s'empressa de fortifier les villes et les côtes les plus exposées, ordonna une levée de douze mille hommes, mit sur pied de guerre les milices du *Bataillon*, et pour suppléer à ces dépenses extraordinaires, imposa une taxe sur les riches.

L'expérience prouva l'utilité de ces précautions. Le 1er avril 1647, une escadre française parut en vue de Naples; mais alors le port était garni de vaisseaux qui la forcèrent aisément à gagner le large.

Ce fut sur ces entrefaites que la Sicile leva l'étendard de la révolte. Jusqu'à ce moment, les peuples de cette province, qui nourrissaient une aversion invétérée pour la domination française, avaient supporté avec assez de patience le joug de l'Espagne; mais les malheurs continuels de cette puissance avaient peu à peu jeté le trouble et la désaffection dans l'esprit public, et enfin, la misère produite par l'aggravation des charges et par une disette de grains, avait achevé

d'égarer l'opinion dans la voie révolutionnaire. Le mouvement éclata à Palerme à l'occasion d'une diminution dans le poids du pain, autorisée par le vice-roi, le marquis de Los Velez. Au signal convenu, la populace courut aux armes, brûla les livres des gabelles, s'empara des arsenaux et de l'artillerie des bastions, chassa le vice-roi de son palais et l'obligea de se réfugier sur les galères du port. Un certain Joseph d'Alessi, homme de la plus basse condition, fut nommé chef de l'insurrection triomphante, et aussitôt il organisa un simulacre de gouvernement sur des bases populaires. Mais, après un règne de quelques jours, d'Alessi fut massacré par le peuple même, au milieu de ses gardes. Cet assassinat, dont on accusa les Espagnols, occasionna de nouveaux désordres qui devenaient de plus en plus graves, lorsqu'on apprit que le vice-roi était mort de chagrin à la suite de ces événements. Le marquis Monte Allegro succéda au marquis de Los Velez. Vint ensuite le cardinal Teodoro de Triulzi, qui apaisa les troubles et fit rentrer les Siciliens sous l'obéissance.

Cette insurrection était comme le prélude du drame extraordinaire dont Naples allait être le théâtre. Pour couvrir les dépenses de la dernière expédition contre les Français, le duc d'Arcos avait obtenu des barons le don d'un million de ducats. Ne sachant comment s'en procurer le payement, il imagina un droit d'octroi sur les fruits et légumes qui s'introduiraient dans la ville de Naples (3 janvier 1647). C'était une contribution insupportable pour les Napolitains, vu l'immense quantité de ces comestibles qu'ils consomment, surtout pendant les chaleurs de l'été. Les préposés de l'octroi voulurent exiger ce nouveau tribut; le peuple s'attroupa, s'y opposa; les esprits, déjà irrités, arrivèrent au plus haut degré d'exaspération.

« Au milieu de ce tumulte, un jeune homme, d'une figure intéressante et d'une constitution athlétique, se présente : c'était Thomas Aniello, qu'on appelait vulgairement *Masaniello*, simple pêcheur d'Amalfi. *Je veux être pendu*, dit-il, *si je ne mets pas bon ordre à tout ceci....—Joli sujet*, lui répond-on, *pour mettre l'ordre dans Naples!* Et on se moque de lui. *Ne riez pas tant*, répliqua-t-il; *s'il y avait seulement deux hommes comme moi, vous verriez ce que je serais capable de faire, et si vous voulez être du nombre, donnez-moi votre parole.* Un certain Perron et un autre individu se joignent à lui. En un instant, Naples fut sens dessus dessous. Une population immense criait *vive Masaniello! point de gabelle! vive le roi!* Quelques voix, mais rares, criaient aussi *vive le duc d'Arcos!* le peuple demandait l'exécution du privilége de Charles-Quint, qui n'était autre chose qu'un décret de l'empereur, portant qu'on ne pourrait mettre, sans un ordre exprès de sa part, aucune contribution sur le royaume de Naples. On demandait aussi l'exécution de l'investiture de Clément VII, par laquelle il était défendu d'exiger de nouveaux tributs sans une permission expresse du saint-siége.

« Le peuple en fureur se porte aux palais de vingt-quatre personnes en réputation de s'être enrichies au moyen des impositions qui l'avaient écrasé, et en livre aux flammes le mobilier. Ce fut une chose bien digne de remarque, qu'au milieu d'une telle effervescence et d'une si grande confusion, aucun de ces hommes livrés au désordre ne fut entraîné à s'emparer du moindre objet, dans tous ces meubles précieux qu'il détruisait; c'est pourtant la vérité. Il y a même plus : ils trouvèrent dans le palais d'un nommé Valentin, l'un des incendiés, deux barils remplis de sequins; ils les respectèrent religieusement, et les déposèrent dans les magasins du roi.

« Le peuple nomma Masaniello son capitaine général; le duc d'Arcos, n'ayant pas de forces suffisantes pour tenir en respect cette immense population, cherchait à gagner du temps; il eut l'air d'entamer des négociations avec le capitaine général; il l'invita même à venir au château, où il s'était retiré au moment du tumulte, afin de pouvoir traiter directement avec lui. On conseillait à Masaniello de ne pas se mettre entre les mains de son ennemi : on frémissait à l'idée de l'attentat que l'on aurait pu commettre sur ce chef chéri. Quant à lui, il n'écouta que les conseils d'une noble confiance et se rendit au château; il y fut reçu avec les plus grands égards et même avec honneur. La foule assemblée sous les murs ne le voyant pas paraître, commençait à craindre quelque catastrophe, et demandait à grands cris son général. Il parut sur le balcon accompagné du vice-roi et de la vice-reine, et dit : *Me voilà, mon cher peuple, me voilà!* Il est impossible de décrire les trépignements, les acclamations et les cris par lesquels il fut reçu. Le duc d'Arcos promettait de modérer les impositions, mais il alléguait la nécessité de convoquer le parlement qui avait consenti à l'imposition dont on se plaignait; il ajoutait qu'il fallait attendre les ordres du roi. Masaniello descendit du dangereux château, et il fut porté en triomphe par le peuple.

« En attendant, quelques mouvements s'étaient manifestés dans d'autres parties du royaume; on y demandait la réintégration des priviléges en matière de contributions. Mais Masaniello lui-même renversa les espérances qu'il avait fait concevoir. Traité, comme nous l'avons dit, avec beaucoup d'honneur par le vice-roi et la vice-reine, la tête du pauvre pêcheur d'Amalfi ne put y tenir; sa vanité se réveilla, son orgueil s'enfla, et se croyant déjà maître absolu de Naples,

il devint cruel et extravagant. *Je suis*, criait-il, *le monarque universel et je ne commande pas!* En attendant, il ordonnait le meurtre et l'incendie, et, pour me servir de la phrase expressive de l'historien Giannone, *il tuait par des signes et incendiait par des regards; partout où il se tournait, on coupait les têtes et on portait les torches incendiaires*. Une espèce de frénésie s'empara de lui; l'agitation d'esprit dans laquelle l'avait mis une situation si extraordinaire, et l'abus du vin auquel il se livrait sans mesure, le jetèrent dans une fureur telle, qu'il devint insupportable à tout le monde. Il fut tué le 16 juillet 1647 par des gens apostés dans le couvent des Carmes.

Après la mort de Masaniello, qui fut regretté et presque adoré par ce peuple qui l'avait abandonné, les insurgés nommèrent à sa place don François Toraldo, prince de Massa. Ce Toraldo ayant voulu louvoyer entre deux partis, fut massacré par le peuple en fureur; les esprits s'en aigrirent davantage : la sédition acquit de nouvelles forces; on voulut aller plus loin. Jusqu'alors on n'avait parlé que du renvoi de mauvais ministres, et de la suppression d'impôts odieux; on avait respecté la majesté du roi; on passe maintenant du tumulte à la rébellion, des plaintes aux invectives. On abat les portraits et les armoiries du roi Philippe IV, et l'on crie partout *république* et *liberté*. Sur les places, dans les églises, les maisons, les boutiques, en un mot dans tous les coins de Naples, on ne parle que de nouvelles formes à donner au gouvernement. La haine publique avait principalement pour objet les Espagnols, et l'on songeait aux moyens de se soustraire à leur domination. Pour arriver à ce but, il fallait un appui : on sonda le pape en lui offrant la couronne de Naples; mais il refusa de prendre part à une rébellion qui, vu l'inconstance du peuple napolitain et la

puissance de l'Espagne, était d'une issue fort douteuse. La France présentait un point d'appui plus solide; mais on craignait de se donner un roi pupille, tel qu'était alors le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, et qu'on appelait le duc d'Anjou. Le vœu le plus général était d'ériger Naples en république fédérative avec un chef en réputation, et sous la protection de quelque puissance rivale de l'Espagne. On se proposait pour modèle les provinces unies de Hollande, qui venaient de se soustraire, il y avait peu d'années, à la suprématie espagnole. Le cardinal Filomarino, archevêque de Naples, voyant la multitude si acharnée contre les maîtres actuels du pays, devint l'instrument principal de cette négociation.

En attendant, Janvier Annese, homme sorti des dernières classes du peuple, mais d'une finesse extraordinaire et d'une certaine expérience dans le métier des armes, avait remplacé Toraldo dans le commandement général des Napolitains. Il avait été, quoique sourdement, l'un des principaux instigateurs de l'insurrection, et il était maintenant l'un des chefs du parti républicain. Toutefois, on ne pouvait espérer de réussir qu'à l'aide de quelques secours étrangers; la France seule pouvait les fournir, et il était de son intérêt de ne pas laisser tomber un mouvement qui promettait l'affaiblissement d'une puissance rivale. Le cardinal Mazarin dirigeait alors les conseils de la France; sa première pensée fut de tirer parti, pour l'avantage de l'État qu'il servait, des événements extraordinaires qui se passaient dans le royaume de Naples. Mais il se persuada facilement qu'il n'était guère possible de mettre sur le trône des Deux-Siciles, le duc d'Anjou, encore enfant. Le résultat des expéditions précédentes dans cette extrémité de l'Italie, résultat dont la mémoire était encore récente, rendait

impopulaire en France tout projet de guerre dans ce pays. D'un autre côté, le projet d'ériger ce royaume en république, bien que sous la protection de la France, paraissait une concession vaine et chimérique. Le ministre s'arrêta donc à l'idée de porter sur le trône des Deux-Siciles le prince Thomas de Savoie, sinon comme roi, du moins comme chef ou directeur de la nouvelle république. Le prince Thomas jouissait de l'estime générale, il montrait des sentiments favorables à la France, et paraissait l'unique personnage en état de jouer en Italie le rôle que le prince d'Orange avait soutenu en Hollande. Né en Italie, issu d'une maison qui régnait sur une partie importante de cette contrée, élevé au milieu des armes et des négociations politiques de Charles-Emmanuel Ier, son père, l'un des princes les plus valeureux et les plus adroits de son siècle; ayant commandé en Flandre au moment de la plus grande ferveur de la révolution hollandaise; chef de parti, enfin, dans les guerres civiles du Piémont, le prince Thomas paraissait réunir les qualités nécessaires pour servir les vues du cardinal à Naples, soit comme roi, soit comme général d'une république.

Les projets de Mazarin, et les espérances du prince Thomas, rencontrèrent un obstacle imprévu qui les fit évanouir comme un songe. Henri II, duc de Guise, se trouvait alors à Rome, attiré par le désir de faire annuler par le pape son mariage avec la comtesse de Bossut; brave comme un ancien paladin, il aimait les aventures extraordinaires et périlleuses. C'était au moment où, après le massacre de Toraldo, le peuple napolitain jetait les yeux de tous côtés pour trouver un chef. Il n'en fallut pas davantage; voilà le duc de Gaëte sur la route de Naples; il y arrive; on l'accueille avec des démonstrations de joie incroyables; il est

porté par la foule dans le temple; là il jure fidélité au peuple, et il est aussitôt proclamé général des troupes, duc, chef et défenseur de l'État; enfin son nom est gravé sur les monnaies que frappe la république. C'était bien là des actes dignes, à la fois, de l'esprit aventureux du duc et de la vivacité napolitaine. Mais bientôt l'ambition lui fit tourner la tête. Non content du titre de duc, il se mit à ambitionner celui de roi; déjà il bravait les Français et se posait en égal du roi de France; il vantait ses droits sur le royaume de Naples, comme descendant d'Yolante, fille de René d'Anjou; il s'en fallait peu qu'il n'élevât même ses prétentions jusqu'à la couronne de France. Tout cela n'était que ridicule, mais voici du sérieux. Il blessa le peuple par son avarice, les nobles par son orgueil, tout le monde par son incontinence. Il maltraita les religieux, et n'épargna pas même le cardinal Filomarino, homme infiniment respectable, et l'idole de la nation. Il ne lui restait qu'à s'attirer l'inimitié d'Annese, chef toujours puissant du parti républicain; il n'y manqua pas, et se priva ainsi du plus solide soutien qu'il pût espérer. Il serait trop long de raconter toutes les extravagances de ce jeune fou; il suffira de dire qu'en peu de temps l'amour et l'estime des Napolitains se changèrent en haine et en mépris. Ce dernier sentiment s'accrut lorsque le peuple vit qu'une flotte française arrivée en vue de Naples, au lieu de lui témoigner de la déférence, et mettre des secours à terre, s'éloignait après s'être moquée de ce prétendu roi[1]. »

A la nouvelle des troubles qui agitaient les Deux-Siciles, la cour d'Espagne s'était empressée d'y envoyer une armée navale sous les ordres de don Juan

1. *Histoire des peuples d'Italie*, par Charles Botta. Voy. aussi l'*Histoire de la révolution de* 1647, par le comte de Modène.

d'Autriche, fils naturel du roi, tant pour raffermir son autorité, si fortement ébranlée dans ces provinces, que pour reprendre des mains des Français Porto-Longone et Piombino. Après avoir inutilement employé la force, le jeune général eut recours aux négociations, et le Conseil collatéral crut contribuer à leur succès en confiant les rênes du gouvernement à don Juan, c'est-à-dire en sacrifiant le duc d'Arcos, dont l'impopularité était un obstacle au rétablissement de l'ordre. Mais le cabinet de Madrid, ne pouvant approuver que des sujets se fussent arrogé le droit de déplacer un vice-roi, ne ratifia pas cette nomination irrégulière, et sur-le-champ on envoya l'ordre au comte d'Onate, ambassadeur à Rome, de se rendre immédiatement à Naples pour y prendre possession de la vice-royauté (1er mars 1648).

VII.

1648–1653.— Don Inico Velez de Guevara et Tassis, comte d'Onate, poursuivit les négociations entamées avec Annese par don Juan d'Autriche. En attendant, il supprima les impôts, publia une amnistie, et fit les plus séduisantes promesses aux chefs de la révolution; tandis que tous les membres du clergé de Naples, l'archevêque en tête, redoublaient de zèle, sous prétexte de l'approche de la solennité pascale, pour inspirer au peuple des sentiments de concorde et de paix. Les esprits étant ainsi préparés, le vice-roi se disposa à attaquer les quartiers occupés par le duc de Guise. Tout à coup les Espagnols, profitant de l'éloignement du duc qui avait entrepris de se rendre maître de Nisita, descendirent des châteaux, et se répandirent dans la ville; ils furent accueillis comme des frères

par une population enthousiaste qui n'aspirait qu'à se voir délivrée au plus vite de toutes les horreurs de l'anarchie. En un instant, ce peuple innombrable reprit son ancien joug aux cris de *vive le roi!* Et la présence de trois mille soldats suffit pour opérer ce miracle de réaction (6 avril 1648).

Un tel coup de foudre atterra le duc de Guise, qui, dès lors, ne songea plus qu'à sa propre sûreté. Il s'enfuit du côté de l'Abruzze pour joindre quelques Français accourus de Rome au secours des insurgés; mais, poursuivi et arrêté par les gens du parti royal, on le conduisit à Gaëte, et de là à Madrid, où il resta enfermé pendant cinq années.

Les provinces ne tardèrent pas à suivre l'exemple de Naples. Les forces que les barons mirent sur pied y suffirent pour réprimer de faibles mouvements, et, presque sur tous les points, la rébellion se dissipa sans effusion de sang; de manière que, dès le mois de septembre, don Juan put partir avec sa flotte et passer à Messine pour confirmer les Siciliens dans leur soumission.

Il ne restait plus qu'à cicatriser les plaies toujours saignantes des malheureux États de Naples. A la demande des *Places* des nobles et surtout de celle du peuple, on s'occupa du rétablissement des impôts, dont la suppression était aussi préjudiciable au public qu'au trésor royal. Les communes du royaume furent taxées à raison de quarante-deux carlins par feu; la moitié des anciennes taxes fut aussi rétablie, à l'exception cependant du droit sur les fruits et les légumes qui resta aboli pour toujours; enfin plusieurs autres mesures d'intérêt général achevèrent de rendre quelque confiance au commerce. Malheureusement, pour assurer le maintien de l'ordre, le comte d'Onate crut devoir procéder avec une rigueur, ou plutôt avec

une cruauté inexorable. Il établit une *Junte* chargée de poursuivre ou de surveiller toutes les personnes compromises dans la rébellion, et les arrestations, les emprisonnements, les confiscations, les supplices publics, les secrètes exécutions à mort, les persécutions de toutes sortes, furent les terribles conséquences du retour de la justice. Gennaro Annese, entre autres, eut la tête tranchée sur l'esplanade du château, et quatre autres chefs populaires furent pendus, parmi lesquels Luigi del Ferro, qui avait été ambassadeur du gouvernement républicain à Rome. Le lendemain de ces exécutions, on vit encore une fois paraître, sur les côtes de Naples, le prince Thomas de Savoie avec une escadre française; mais il était trop tard pour soutenir le parti français, et déjà dans le royaume tout était revenu à l'obéissance envers les Espagnols.

Une entreprise glorieuse termina la carrière administrative du comte d'Onate. Convaincu que, tant que les Français resteraient maîtres des *Présides* de la Toscane, la capitale serait sans cesse dans l'inquiétude d'une invasion, le comte d'Onate résolut de reconquérir les forteresses qu'occupaient ces dangereux voisins. En conséquence, le 3 mai 1650, une flotte composée de trente-trois vaisseaux et de treize galères, chargés de troupes, appareilla pour l'île d'Elbe, et le vice-roi s'embarqua lui-même à la tête d'une foule de gentilshommes qui voulurent partager les périls de cette expédition : le comte de Conversano, entre autres, y commandait un corps de cinq cents hommes, levé et entretenu à ses frais. Le 25 du même mois, la flotte étant arrivée à sa destination, les troupes se disposèrent au combat. Elles mirent pied à terre sans trouver aucune résistance, et bientôt après forcèrent la faible garnison française de Porto-Longone à capituler. Pendant ce temps, le comte de Conversano,

après un sanglant combat, recouvrait l'État de Piombino, qui fut immédiatement restitué au prince Nicolas Ludovisio, son souverain légitime.

Après une absence de quatre mois, le comte d'Onate revint à Naples, où il continua la guerre impitoyable qu'il avait autrefois déclarée aux démagogues et aux bandits qui ravageaient plus que jamais les deux provinces de l'Abruzze. Il s'occupait ainsi des moyens les plus prepres à raffermir l'ordre et l'autorité, lorsqu'il apprit que la cour de Madrid avait désigné le comte de Castrillo pour le remplacer. On a prétendu que l'excessive sévérité du comte d'Onate fut la principale cause de son rappel. Quoi qu'il en soit, il fut tellement sensible à cette ingratitude de sa cour, qu'il alla ensevelir ses chagrins dans le couvent de Saint-Martin des pères Chartreux.

Ce vice-roi a laissé des marques nombreuses de son passage à Naples. Il fit réparer avec soin tous les monuments dévastés pendant l'insurrection : l'Université, la douane, les greniers d'abondance, le manége de la Madeleine, et un grand nombre de ponts dans les provinces. Le grand et magnifique escalier du palais royal, la grande salle dite des Vice-Rois, tous les escaliers dérobés du palais, entre autres celui qui conduit à l'arsenal, plusieurs fontaines dans l'intérieur de la ville, tous ces embellissements sont aussi des ouvrages du comte d'Onate, qui, en outre, se montra le protecteur éclairé des lettres et des académies.

VIII.

1653-1659. — Don Garzia d'Avellana y Haro, comte de Castrillo, fit promptement oublier, par l'indulgence et par l'humanité de son caractère, toutes les

cruautés de son prédécesseur. Il débuta par augmenter le poids du pain de deux onces; et cette sollicitude pour le bien-être du peuple ne manqua pas de lui concilier tout d'abord la faveur publique. Mais le duc de Guise, toujours ébloui par la splendeur de la couronne de Naples, devait encore une fois venir troubler ce pays véritablement voué au malheur. A peine sorti des fers de l'Espagne, disent les *Mémoires historiques*, il fatigua tellement le ministère français, qu'il en obtint des troupes, et une flotte avec laquelle il se rendit dans le golfe de Naples. Il débarqua sa petite armée à Castellamare, dont il s'empara. Sans doute il s'attendait que ses partisans, le voyant si près, allaient s'insurger et lui livreraient la capitale. Soit qu'il eût été trompé sur les dispositions du peuple, soit que, naturellement présomptueux, il eût agi avec légèreté, soit enfin que le peuple fût fatigué des dissensions, personne ne se leva en sa faveur, à l'exception de quelques mécontents qui furent aussitôt emprisonnés. Il est vrai que, de son côté, le vice-roi n'avait rien négligé pour la défense du royaume. A la première nouvelle du départ de l'expédition, il s'était empressé de convoquer les milices du *Bataillon*, d'enrôler de nouvelles troupes, de fortifier les côtes et d'envoyer deux mille hommes de renfort aux garnisons de la Toscane. Enfin il réunit, sous les ordres du mestre de camp général, Charles de La Gatta, une armée de douze mille hommes, composée de la noblesse, des barons, d'officiers et de soldats d'élite; il alla jusqu'à amnistier les bandits à condition qu'ils gardâssent la montagne du côté de Castellamare; en un mot, il prit si bien ses mesures que les espérances du duc de Guise ne tardèrent pas à s'évanouir. Les généraux français, voyant l'impossibilité de pénétrer plus avant dans le pays, résolurent alors d'abandonner la place, où d'ail-

leurs les vivres commençaient à manquer. Mais cette résolution fut le signal du plus affreux désordre. Les soldats commencèrent à piller la ville, sans même épargner les églises; et, chargés de butin, ils reprirent la route de Toulon le 26 novembre 1654.

Le vice-roi était à peine délivré de cette inquiétude, qu'une guerre allumée entre le gouverneur de Milan et le duc François Ier de Modène, soutenu par la France et la Savoie, vint lui imposer des charges et des préoccupations nouvelles. Il lui fallut songer à diriger des secours vers la Lombardie. Une escadre de sept galères, chargées de quinze cents soldats, fut bientôt suivie de quatre mille hommes, sous les ordres du marquis de Bajona; enfin, un troisième convoi de cinq galères et de quarante tartanes, portant trois mille cinq cents hommes, partit de Naples pour les besoins d'une campagne qui, grâce à ces puissants renforts, se termina à l'honneur des armes espagnoles.

Le 7 janvier de cette année 1655 s'éteignit le pape Innocent X. Fabio de Chigi, candidat indépendant, lui succéda sous le nom d'Alexandre VII; et ce pontife, conservant entre les partis espagnol et français la neutralité qui avait motivé son élévation, employa du moins les plus vives remontrances pour rendre la paix à l'Italie.

1656. — Après tant de guerres et de révolutions, les Napolitains commençaient à réparer leurs forces, lorsqu'une calamité terrible vint répandre la terreur et le deuil dans le royaume. La peste, qui régnait en Sardaigne, fut apportée par un vaisseau chargé de troupes, qu'on laissa imprudemment communiquer avec la terre; et, en un instant, la contagion envahit les quartiers inférieurs de la ville, particulièrement ceux de Lavinaro, du Marché, de la Porte de la

Calce et d'Armieri. Le vice-roi voulut d'abord cacher l'invasion du fléau; mais déjà les morts se comptaient par centaines, et le mal faisait chaque jour des progrès si effrayants qu'on ne rencontrait plus dans les rues que des convois funèbres. La piété ou la superstition du peuple épouvanté vint elle-même donner de nouveaux aliments à l'épidémie : de tous côtés, on courut en foule dans les églises, on forma des processions, on assiégea les madones; bien plus, le bruit s'étant répandu qu'une *sœur Ursule*, morte autrefois en odeur de sainteté, avait prédit tous ces désastres, on fit vœu d'élever un monastère aux religieuses de son ordre; et sur-le-champ on se mit à l'œuvre avec ardeur. Les *élus* et le vice-roi lui-même, suivis d'une foule immense, se portèrent aux pieds du mont Saint-Martin, et là, hommes et femmes, pauvres et riches, eunes et vieux, chacun voulut contribuer, soit par son propre travail, soit par des dons volontaires, à la construction du monument projeté. Dans cette multitude agitée, dans cet immense rassemblement d'hommes, le fléau se propagea avec une nouvelle énergie; il sévit alors avec une violence sans exemple. Tous les hôpitaux étant encombrés, on mourait dans les rues, dans les escaliers, sur les marches des églises. Bientôt on ne trouva plus personne pour enlever les cadavres, et l'insalubrité de l'air fut encore augmentée par les miasmes qui s'exhalaient des corps en putréfaction. Dans le mois de juillet, il mourut jusqu'à quinze mille personnes par jour, et les catacombes, les cimetières de Saint-Janvier et de Saint-Dominique ne suffisant plus pour les inhumations, tous les corps furent consumés par le feu ou jetés à la mer! Mais, qui le croira! sur ce théâtre d'horreurs il se trouva des misérables assez dépravés pour exploiter la crédulité populaire au seul

profit de leurs rancunes politiques. Ils imaginèrent que les Espagnols avaient fait répandre dans les rues des poudres pestilentielles, et cette fable odieuse excita à tel point la colère du peuple, qu'aucun étranger ne pouvait plus sortir sans courir le risque d'être massacré. Le tumulte devint si violent que, pour l'apaiser, il fallut pendre cinq des principaux agitateurs.

La ville de Naples ne souffrit pas seule des ravages de la peste; et à l'exception des provinces d'Otrante et de la Calabre Ultérieure, toutes les autres furent dépeuplées. Enfin, vers le milieu du mois d'août, une pluie abondante vint purifier l'atmosphère, et à partir de ce moment, l'épidémie alla toujours en déclinant, jusqu'au 8 décembre où les médecins déclarèrent solennellement la capitale exempte de tout soupçon de contagion.

Il ne restait plus au gouvernement que le devoir de réparer tant de malheurs. Le comte de Castrillo s'y appliqua avec zèle, et fit de sages règlements pour le rétablissement de l'ordre, de l'abondance, du commerce et de la population. On rendit à Dieu de solennelles actions de grâce. Une pyramide fut élevée au bienheureux Gaëtan de Tienne, sur la place de Saint-Laurent, et les images des saints tutélaires furent représentées par le pinceau du fameux *Chevalier calabrais* sur toutes les portes de la ville.

Peu de temps après, le comte de Castrillo fut encore obligé d'envoyer des troupes à la poursuite des bandits, qui, sous la protection de quelques barons, commettaient mille désordres dans la Principauté. Cependant le royaume se rétablit peu à peu, et, au mois de janvier 1658, lorsqu'on apprit que la reine, seconde femme du roi, venait de donner un héritier à la monarchie, le spectacle des fêtes et des réjouissances

publiques acheva d'effacer le souvenir des calamités précédentes.

La prospérité renaissait, mais le vice-roi ne jouit pas longtemps de son œuvre. Il fut remplacé par le comte de Pennaranda qui prit les rênes du gouvernement le 11 janvier 1659.

IX.

1659–1664. — La vice-royauté du comte de Pennaranda fut heureusement inaugurée par la conclusion de la paix, depuis longtemps négociée, entre l'Espagne et la France. Un traité qui semblait assurer un long repos à l'Europe, fut signé, dans l'île des Faisans, aux pieds des Pyrénées, par don Louis de Haro et Mazarin; et cette nouvelle, qui se répandit à Naples au commencement de l'année 1660, y causa une joie inexprimable. Une amnistie fut accordée à tous ceux qui avaient suivi le parti français. Des fêtes magnifiques célébrèrent ces heureux événements, et le mariage de l'infante Marie-Thérèse d'Autriche avec le roi de France Louis XIV, qui fut célébré le 29 juin de cette même année, fut également l'occasion de nouvelles réjouissances.

Cependant le Portugal ayant été excepté du traité des Pyrénées, le cabinet de Madrid ne tarda pas à rassembler des forces pour faire la conquête de ce royaume, et malgré la dépopulation des Deux-Siciles, le vice-roi se vit encore obligé d'envoyer des secours à l'Espagne. En conséquence, douze vaisseaux chargés d'un millier d'Allemands, conduits par le prince de Montesarchio, et de huit cents Napolitains, sous les o dres du mestre de camp don Emmanuel Caraffa, reçurent l'ordre de prendre la mer. En même temps

on expédia des galères siciliennes et napolitaines à Final pour y embarquer les troupes du Milanais. En 1661, on fit un nouvel envoi de quatre cents hommes, qui, en 1662 et 1663, furent rejoints par huit cents soldats confiés à don Camille de Dura, et par dix-huit cents Napolitains sous les ordres de Paul Galtiero.

Cependant les brigands continuaient de désoler les provinces, et principalement celles des deux Abruzzes et des deux Principautés. On essaya encore une fois de mettre un terme à des désordres qui rendaient les routes impraticables, même aux portes de Naples. On parvint à arrêter un grand nombre de ces bandits qui furent pendus, ou condamnés aux galères, ou enrôlés pour aller faire la guerre en Portugal; mais la protection qu'ils trouvaient sur les terres de quelques barons puissants s'opposa à leur destruction complète; abus que le vice-roi essaya de prévenir par des pragmatiques sévères. Par malheur, l'intérieur des villes n'offrait guère plus de sécurité que les campagnes. A Naples régnait la plus affreuse dépravation. Les homicides, les vols sacriléges, les escroqueries, les banqueroutes frauduleuses, les duels de chaque jour entre les nobles, les attentats à la pudeur, le mépris pour la justice, tous ces ulcères rongeaient à la fois le corps social. Le vice-roi voulut, il est vrai, y porter remède, et, dans cette intention, il publia de sages ordonnances de police, mais il manqua d'énergie pour les faire exécuter.

Le 6 novembre 1661, la reine accoucha du prince Charles : événement d'autant plus important, que, par la perte récente de son premier enfant, le roi se voyait menacé de mourir sans postérité. Peu de temps après, l'infante Marguerite, fille du premier lit, épousa l'empereur Léopold, et à chacune de ces

occasions, le comte de Pennaranda ordonna de magnifiques réjouissances. Sur ces entrefaites, la cour le rappela à Madrid, en lui confiant les fonctions de président du Conseil d'Italie.

X.

1664–1666. — Son successeur fut l'ambassadeur du roi à Rome, don Pascal, cardinal d'Aragon, qui, bien différent de son prédécesseur, se signala par une fermeté et une sévérité excessives. Il commença par chasser de Naples les vagabonds et les gens sans aveu. Puis, il poursuivit à outrance les assassins, les voleurs, les banqueroutiers, envoyant les uns et les autres aux galères ou à l'échafaud. En même temps il publia l'édit le plus rigoureux contre l'usage de sortir avec des armes cachées, usage que favorisait une espèce d'habit ecclésiastique à la mode de ce temps, et qu'on appelait *demi-soutane*. Il prit, en un mot, toutes les mesures qu'il jugea propres à mettre un frein à la corruption des mœurs; mais la multiplicité des lieux d'asile, la grande extension donnée aux immunités ecclésiastiques, les contestations qui s'élevaient sans cesse entre les deux juridictions, étaient toujours les obstacles invincibles qui s'opposaient au complet rétablissement du bon ordre.

Et maintenant, qu'on nous permette un détail qui donne une idée de l'aspect pittoresque des rues de Naples à cette époque. Une ordonnance du cardinal d'Aragon défendit aux habitants de laisser les cochons vaguer sur la voie publique *comme par le passé*. Reste à savoir si la police de la voirie était aussi bien faite dans les autres villes du royaume.

Au mois d'octobre de cette année 1665, on apprit

que Philippe IV avait succombé, le 17 du mois précédent, à la suite d'une fièvre violente. La perte de la Catalogne et des Pays-Bas, le traité humiliant de l'Espagne avec la France, l'insuccès de la dernière expédition contre le Portugal, tous ces malheurs de la monarchie, dont le seul espoir était un enfant au berceau, avaient jeté le roi dans une noire mélancolie, qui fut, dit-on, la cause de sa mort. Aussitôt qu'il en eut reçu l'avis officiel, le cardinal monta à cheval, et proclama l'avénement de Charles II, en répandant dans toutes les rues où passa le cortége, une nouvelle monnaie d'argent qu'il appela *Carlins*, du nom du nouveau roi.

Peu de temps après, il fut appelé à faire partie de la *Junte* ou Conseil de régence, et s'embarqua pour l'Espagne au mois d'avril 1666.

XI.

Avant de passer au règne suivant, jetons un nouveau coup-d'œil sur l'état des églises et de la jurisprudence. Si les époques des grandes calamités publiques sont celles des œuvres de charité, des offrandes expiatoires et des aumônes abondantes, on ne s'étonnera pas que les désastres du règne de Philippe IV aient encore contribué à la prospérité des ordres religieux. Toutes les personnes pieuses que la peste et la guerre avaient privées d'héritiers, choisirent un couvent ou une église pour leurs légataires, et c'est ainsi qu'au milieu de la désolation générale le clergé, séculier et régulier s'enrichit chaque jour de nouvelles dépouilles qui lui permirent de multiplier à l'infini le nombre de ses établissements, tant à Naples que dans les provinces. La fertilité de cette terre promise engagea de

nouveaux ordres à venir se joindre aux anciens. Ceux qui s'y introduisirent dans le XVIIe siècle sont : la *Congrégation des Pères Pies*, qui s'établit, en 1607, dans l'église de Sainte-Marie des Monts, puis dans celle de Saint-Georges Majeur ; — les *Clercs réguliers Barnabites de Saint-Paul*, ainsi nommés parce qu'un de leurs instituts était de prêcher sur les épîtres de saint Paul ; en 1609, ils vinrent de Milan à Naples, où on les installa dans l'église de Sainte-Marie de Porte-Neuve ; — les *Religieuses de la Visitation de la Vierge*, instituées par saint François de Sales, évêque de Genève, pour visiter les pauvres et les malades, et qui fondèrent un vaste couvent sur l'église de *Sainte-Marie de la Patience*.

A côté, on vit paraître des réformes d'anciens ordres : les *Réformés de Saint-Bernard*, qui élevèrent la belle église de Saint-Charles, hors la porte de Saint-Janvier ; — et ceux de *Saint-François* qui bâtirent celle de *Sainte-Marie des Anges*, auprès d'un superbe monastère.

Le comte de Pennaranda se distingua, entre tous les autres vice-rois, par son pieux empressement à bâtir ou à réparer les temples. Les *Carmes déchaussés* lui doivent leur église du faubourg de Chiaïa, et les religieuses *Carmélites déchaussées* leur monastère de Saint-Joseph à Pontecorvo. Sa libéralité contribua encore à l'achèvement de l'*Ermitage de sœur Ursule*, et à la construction de *Sainte-Marie des Pleurs*, où furent ensevelies les victimes de la peste. Enfin, les discussions qui, pendant sa vice-royauté, s'élevèrent entre les Dominicains et les Cordeliers, au sujet de l'*Immaculée Conception*, ayant ranimé l'extrême dévotion du peuple à la sainte Vierge, le comte de Pennaranda saisit cette occasion pour faire célébrer, sous ce titre, de magnifiques fêtes dans plusieurs églises qui furent comblées de toute espèce d'aumônes.

Les jésuites continuèrent aussi de faire de vastes acquisitions temporelles; mais les vertus, la sagesse, les connaissances variées et profondes qu'ils montraient leur assurèrent des conquêtes spirituelles encore plus étendues. Ces religieux n'étaient pas seulement devenus les directeurs des consciences dans la plus haute société de Naples : ils étaient aussi les confidents, les conseillers les plus intimes des familles, qui souvent soumirent à leur arbitrage des procès de la plus grande importance. On a conservé quelques sentences arbitrales rendues par des jésuites sur les questions de droit les plus abstraites et les plus compliquées.

Cependant les jurisconsultes et les hommes de loi étaient plus nombreux que jamais à Naples, où les révolutions précédentes avaient engendré une quantité de procès. Les avocats surtout y acquirent une grande considération, d'abord par leurs mérites personnels, puis à cause de l'importance toujours croissante que donnaient à leur profession la multiplicité des affaires et les intérêts considérables qui leur étaient confiés, non-seulement par de simples particuliers, mais par plusieurs princes souverains, tels que le roi de Pologne, les princes de la maison de Neubourg, de la Toscane, de Modène et de Parme. Quant à la jurisprudence, elle demeura stationnaire à l'université comme au barreau, toujours esclave, pour le fond comme pour la forme, des errements traditionnels de l'école.

Voici les noms des jurisconsultes et des écrivains les plus renommés sous les règnes de Philippe III et de Philippe IV : Scipion Rovito, auteur de plusieurs ouvrages, mort en 1638; — Charles Tappia, auteur du *Code Philippique*, régent du Conseil suprême d'Italie, à Madrid, en 1612, puis régent de la Chancellerie, à

Naples, où il mourut en 1644; — Hector Capecelatro, mort en 1654; — Jean-François San Felice; — Fabio Capece Galeota; — Marcel Marciano, et son fils Jean-François Merlino; — Philippe Pascale; — Scipion Teodoro; — Donat Antoine de Marinis; — Antoine Caracciolo; — François d'Andrea; — Octavien Vitagliano; — Pierre Caravita; — Thomas Cornelio; — Jean André de Paelo; — Don Camille Colonne; — Camille le Pèlerin (Pellegrino), etc., etc.

CHARLES II.

1665-1700.

Vice-rois : Don Pierre-Antoine d'Aragon. — Don Antoine Alvarez, marquis d'Astorga. — Don Ferrant Joachim Faxardo, marquis de Los Velez. — Don Gaspard de Haro, marquis de Carpio. — Don François Benavidès, comte de Santo-Stefano. — Don Louis de la Zerda, duc de Medina Celi.

I.

1665-1672. — A l'avénement de Charles II, qui n'était âgé que de quatre ans, la reine mère prit possession de la régence, et don Pierre-Antoine d'Aragon fut appelé à la vice-royauté de Naples, à la place de son frère, le cardinal d'Aragon, qui, nommé à l'archevêché de Tolède, devenait en cette qualité membre de la junte de régence. En effet, cette junte se composait du grand inquisiteur, du président de Castille, du chancelier d'Aragon, du comte de Pennaranda, du marquis d'Aytona et de l'archevêque de Tolède; et cela, en vertu de dispositions testamentaires du feu roi, qui, en outre, dans le cas où son fils Charles II viendrait à mourir sans enfants, appelait d'abord au

trône sa seconde fille Marguerite, destinée à l'empereur Léopold; puis cet empereur lui-même, si aucun enfant ne naissait de ce mariage; et enfin le duc de Savoie. C'est-à-dire qu'il excluait toujours sa fille aînée, mariée à Louis XIV, à moins qu'étant veuve et sans descendants, elle ne rentrât en Espagne pour épouser quelque prince de sa maison du consentement des États.

Le changement de règne ne causa aucune secousse dans les Deux-Siciles; seulement, en expédiant la bulle d'investiture, le pape Alexandre VII ne voulut pas perdre cette occasion de faire revivre certains droits du saint-siége. Se prévalant de ce qui était arrivé sous Innocent III, pendant la minorité de Frédéric II; sous Martin IV et Honoré IV, pendant la captivité de Charles d'Anjou et de plusieurs autres exemples, le pape réclama l'administration du royaume des Deux-Siciles pour tout le temps que Charles II serait mineur, et ses nonces furent chargés d'appuyer fortement ces prétentions à Madrid et à Naples. Mais tout se borna à un échange de notes et de mémoires sur la question. On répondit aux nonces, en montrant le testament de Philippe IV, qui instituait une junte pour le gouvernement de tous ses États; et bientôt la cour de Rome, rencontrant partout une égale résistance, n'insista plus sur des réclamations qui, en définitive, suffisaient pour interrompre la prescription de ses droits.

Mais il n'en fut pas ainsi des représentations de Louis XIV, au sujet de quelques États de la Flandre. Le roi de France prétendit que le duché de Brabant, entre autres, était échu à la reine son épouse, comme fille du roi Philippe, sous prétexte que, par la coutume de ce pays, les filles d'un premier lit héritaient de préférence aux enfants mâles d'un second lit; et

bientôt il se disposa à sóutenir ses prétentions par les armes.

François d'Andrea, célèbre avocat du barreau de Naples, répondit, aux nombreux mémoires que Louis XIV avait fait répandre en Europe, par un des meilleurs traités qui parurent pour la défense des droits du roi d'Espagne. Mais les succès que pouvaient remporter les Espagnols dans cette guerre de plume, n'étaient pas faits pour intimider le roi de France. Aussi l'Espagne avait à peine eu le temps de se mettre sur la défensive, que déjà les armées ennemies avaient envahi la Flandre et la Franche-Comté. Le cabinet de Madrid s'empressa alors de faire la paix avec le Portugal. Un traité fut conclu, par lequel les deux royaumes conservaient ce qu'ils possédaient avant leur union, à l'exception de Ceuta qui resta au pouvoir des Castillans; de son côté, le vice-roi de Naples se hâta d'envoyer des renforts aux places de la Toscane, de faire venir des troupes d'Allemagne pour sa propre défense, et de déclarer la guerre à la France.

Cependant les puissances étrangères ne voyaient pas sans inquiétude les progrès des armées françaises dans le nord. Les Hollandais, redoutant les effets de ce dangereux voisinage, commencèrent par faire la paix avec l'Angleterre; puis ils contractèrent avec cette puissance une alliance dans laquelle ils réussîrent à faire entrer la Suède. Alors des négociations purent s'ouvrir pour procurer la paix à l'Espagne; et puissamment secondées par l'influence du pape Clément IX (Jules Rospigliosi) qui, avant tout, désirait que les princes chrétiens réunissent leurs forces pour porter secours à Candie bloquée par les Turcs, ces négociations aboutirent à la paix d'Aix-la-Chapelle. Par ce traité, les Français rendirent la Franche-Comté,

mais ils conservèrent toutes leurs conquêtes dans les Pays-Bas (2 mai 1668).

Don Pierre d'Aragon, pouvant alors disposer de ses forces, se mit en devoir d'envoyer ses escadres à la défense de Candie; mais sur les entrefaites, on apprit que cette île était tombée au pouvoir des Turcs, qui en chassèrent les Vénitiens après une guerre de vingt-quatre ans et un siége de vingt-neuf mois. Cette perte porta un coup si sensible au pape Clément, qu'il en mourut le 9 décembre de cette année 1669.

Peu de temps après, des troubles graves éclatèrent en Sardaigne à l'occasion de l'assassinat de don Emmanuel de Los Covos, marquis de Cameraffa, qui en était vice-roi; et aussitôt, don Pierre fit préparer des galères pour y envoyer des troupes. Puis, don François Tuttavilla, duc de Saint-Germain, noble napolitain de la place de Porto, ayant été nommé à la place du marquis de Cameraffa, une nouvelle escadre partit encore pour lui prêter main-forte. Les meurtriers du vice-roi furent arrêtés, condamnés à mort, et la tranquillité ne tarda pas à se rétablir.

Mais à Naples, les mêmes désordres continuaient toujours d'affliger certaines provinces. Dans les Abruzzes, les brigands, plus nombreux que jamais, étaient absolument les maîtres. Le pillage des voyageurs, des voitures, des courriers, ne leur suffisant plus, ils en étaient venus jusqu'à expédier des ordres dans les campagnes pour qu'on vînt payer entre leurs mains les impôts dus au fisc. Un certain César Ricardo, l'un des chefs les plus redoutables de ces bandes, allá plus loin encore : il menaça les *élus* de Naples d'empêcher les grains d'arriver dans la ville s'ils n'obtenaient pas du vice-roi son pardon! Don Pierre essaya, comme ses prédécesseurs, de mettre un terme à ces affreux désordres; mais son

excessive indulgence n'était pas faite pour arrêter les progrès d'un mal si invétéré; et toutes ses mesures n'aboutirent qu'à des arrestations sans importance. En général, on a justement blâmé ce vice-roi de l'extrême inertie de sa police, en présence de la multiplicité des crimes contre les propriétés et contre les personnes. On peut lui reprocher également d'avoir abusé des commutations de peines corporelles en peines pécuniaires, à tel point que presque tous les criminels avaient la faculté de se racheter par de fortes amendes. De telles compositions lui rapportèrent, dit-on, plus de trois cent vingt mille ducats; ce qui faisait dire de ce ministre vénal : *qu'il punissait les bourses et non les crimes.*

Don Pierre d'Aragon rendit, cependant, un grand service au royaume en faisant achever le dénombrement général des feux, commencé depuis plusieurs années. Cette opération, qui accusait une diminution de cent mille feux, eut pour résultat un dégrèvement d'impôts qui rendit la vie aux communes et l'abondance au trésor royal. Bientôt le prix des fermes et gabelles augmenta considérablement. La ferme du tabac s'éleva de quarante-cinq mille ducats par année à quatre-vingt mille; et les autres donnèrent un bénéfice de neuf millions de ducats. Ce vice-roi fit aussi construire ou réparer une foule de beaux monuments, tels que l'hôpital des pauvres de Saint-Janvier, le port des galères et la vaste caserne du mont Echia; il agrandit l'arsenal ainsi que les salles du Conseil, du Vicariat et de la Chambre Royale; rétablit les bains d'eaux minérales à Pouzzoles et à Baïa; enfin Naples lui doit plusieurs rues, des fontaines, des statues, et un grand nombre d'autres embellissements dans le Château-Neuf et le Palais-Royal. Il est vrai que, d'un autre côté, il s'empara de beaucoup d'œuvres d'art pour

orner sa galerie de Madrid; il enleva, par exemple, plusieurs figurines de Jean de Nola qui décoraient la fontaine Médina, les quatre *Fleuves* qui ornaient celle de la pointe du Môle, et, ailleurs, quelques bonnes peintures.

Le 3 janvier 1671, suivant la coutume introduite par la cour d'Espagne, don Pierre d'Aragon se rendit à Rome pour rendre hommage et obéissance au nouveau pape, Clément X (Émile-Laurent Altieri). Don Frédéric de Tolède, marquis de Villafranca, gouverna pendant son absence, mais avec une sévérité et une application infatigables, qui semblaient être la censure de la conduite tout opposée de don Pierre.

Quoi qu'il en soit, peu de temps après son retour à Naples, le vice-roi reçut la nouvelle de son changement.

II.

1672-1675.—Son successeur fut le marquis d'Astorga, qui, à son arrivée, trouva le royaume en proie aux ravages de la disette, des brigands et des Turcs. Le nouveau vice-roi s'appliqua à remédier à tous ces maux. Il approvisionna la capitale, envoya des troupes à la chasse des pirates et des bandits, repoussa les uns, extermina une partie des autres, et s'il ne réussit pas à en délivrer complétement le pays, il parvint du moins à s'emparer de quelques-uns de leurs chefs, entre autres du fameux Ricardo.

Mais à cette époque éclata l'insurrection de Messine, et ce grave événement prépara au vice-roi de Naples des embarras bien autrement sérieux.

« Messine vivait sous ses lois particulières, dans une entière liberté, au sein d'une monarchie absolue; les Messiniens se regardaient comme supérieurs aux

autres sujets de l'Espagne, et prétendaient que leur ville était la capitale de la Sicile au delà du Phare. Cette situation exceptionnelle se fondait sur un diplôme que leur avait accordé Roger (15 mars 1129), en reconnaissance de leurs services pour l'expulsion des Sarrasins, et dont voici les principaux articles : les Messiniens ne pouvaient être jugés dans les causes civiles ou criminelles que par les juges de leur choix résidant à Messine; les officiers du fisc ne pouvaient être juges dans les causes civiles ou criminelles que par les juges de leur choix résidant à Messine; les officiers du fisc ne pouvaient agir contre eux, et les débats avec le fisc devaient être jugés par les tribunaux élus comme ci-dessus; l'autorité royale ne pouvait s'exercer à Messine que dans les limites des lois; tout ordre royal contraire aux lois était comme non avenu; tous les employés publics nommés par le roi devaient être de Messine et plaire aux Messiniens; le roi était réputé citoyen couronné de Messine; dans toutes les assemblées publiques convoquées par le roi, les députés de Messine occuperaient le premier rang; on ne pouvait battre monnaie qu'à Messine; les Messiniens devaient être exempts de toute espèce de gabelles et droits de douane, à Messine et dans tout le royaume; aucun Messinien ne pourrait être forcé au service militaire; dans aucune assemblée convoquée par le roi, où seraient agités les intérêts de Messine, aucune délibération ne pourrait se faire en l'absence du *Straticon,* des juges et autres officiers de la cité. Cette charte avait été confirmée par un diplôme du roi Guillaume (20 août 1264). Pour récompenser leur fidélité durant les troubles de Palerme et de Naples, tout récemment le roi Philippe d'Espagne avait confirmé les priviléges des Messiniens, et leur avait accordé de nouvelles faveurs. Quant au gouvernement municipal, telle était

son organisation : la cité était divisée en noblesse, bourgeoisie et peuple; les revenus communaux étaient administrés par un sénat de six membres, quatre nobles et deux bourgeois, élus à la majorité des voix par leur ordre respectif. Dans les cas extraordinaires, le sénat convoquait un grand conseil où étaient appelés les chefs des métiers, les consuls du consulat de mer; le sénat choisissait les magistrats, et administrait les domaines publics. Pour l'expédition des affaires générales, le roi envoyait à Messine un gouverneur appelé *Straticon*, qui était le premier des dignitaires des provinces espagnoles d'Italie après les deux vice-rois de Naples et de Sicile, et le gouverneur de Milan[1]. »

Les Espagnols ne souffraient qu'avec peine cette constitution, qui offrait toujours un point d'appui aux séditions de la Sicile, et qui d'ailleurs était une source d'embarras pour le gouvernement central. Ne pouvant la détruire par la force, ils essayèrent de s'en débarrasser par la ruse. Le *Straticon* de Messine, qui était alors don Louis Hojo, persuada au peuple souffrant de la disette des grains, qu'au lieu d'approvisionner la ville, le sénat s'enrichissait aux dépens des classes inférieures, et que l'autorité paternelle du roi d'Espagne serait bien préférable à la tyrannie de la noblesse et de la bourgeoisie. Le peuple se souleva, incendia les maisons des sénateurs, et le tumulte ne fut apaisé qu'avec peine. Mais on découvrit bientôt que c'était le Straticon lui-même qui, pour fomenter la discorde, empêchait les grains d'arriver à Messine, et l'indignation des Messiniens ne connut plus de bornes. La ville était alors divisée en deux partis : d'un côté, le sénat, les nobles, le clergé, par-

1. *Histoire d'Italie*, par Léo et Botta, note de M. Dochez.

tisans de l'ancienne constitution; et de l'autre, le peuple avec quelques bourgeois, partisans du vice-roi. Les premiers se nommaient *Malvazzi*, et les autres *Merli*, désignations qui rappelaient les temps malheureux des *Blancs* et des *Noirs*, des Guelfes et des Gibelins.

La confusion causée par l'animosité de ces deux factions, dégénéra bientôt en rébellion ouverte. Au mois de juin 1674, on célébrait la fête de la Vierge; dans la procession, les Malvazzi et les Merli arborèrent leurs enseignes et en vinrent aux mains; le sang coula par torrents; les Merli furent taillés en pièces, et les troupes mêmes, intervenues pour apaiser le tumulte, furent obligées de se retirer et de se renfermer dans le Palais-Royal. A ces nouvelles, le marquis de Bajona, vice-roi de l'île, accourut à Messine; mais les insurgés refusèrent de le recevoir, et le forcèrent, à coups de canon, de se retirer sur les côtes de la Calabre, où il reconnut que, pour réduire les rebelles, il fallait s'apprêter à soutenir contre eux une guerre sérieuse. Il se rendit à Melazzo qu'il choisit pour place d'armes, fit un appel aux barons, et réclama des secours du vice-roi de Naples. Plusieurs barons se présentèrent avec un certain nombre d'hommes armés, et, de son côté, le marquis d'Astorga, choisissant lui-même pour quartier général la ville de Reggio, y dirigea les milices du Bataillon sous les ordres du général don Marc-Antoine de Gennaro; fit partir pour Melazzo des vaisseaux chargés de troupes; et, en même temps, les Génois et les chevaliers de Malte se disposèrent à soutenir les armes royales.

Les Messiniens sentirent que, par eux-mêmes, ils ne pouvaient résister longtemps à tant de forces. Ils résolurent donc de recourir à une assistance étrangère, et par l'entremise du duc d'Estrées, ambassa-

deur français à Rome, ils offrirent de se soumettre à la France. Louis XIV, en ce moment brouillé avec l'Espagne, par suite de la guerre violente qu'il faisait aux Hollandais, accueillit des propositions qui lui fournissaient un moyen de produire une diversion dans les armes ennemies. En conséquence, le commandant Valbel partit avec six vaisseaux de guerre et quelques bâtiments chargés de toutes sortes de munitions, et la bannière française flotta bientôt sur les murs de Messine.

Le cabinet de Madrid envoya un nouveau vice-roi, le marquis de Villafranca, qui reçut des secours de la Catalogne et du Milanais. Mais le 3 janvier 1675, dix-neuf bâtiments français amenèrent de nouvelles troupes aux insurgés, et le 10 février, le vice-amiral duc de Vivonne arriva lui-même avec le titre de vice-roi de Messine, conduisant neuf gros vaisseaux, trois brûlots et huit transports chargés de vivres. Les généraux espagnols essayèrent en vain de s'opposer à son passage. Après un combat opiniâtre qui dura toute la journée du 11, leur flotte fut réduite à se retirer à Naples, et l'amiral français resta maître de la mer.

La nouvelle de ces événements excita la plus vive indignation à la cour de Madrid. Sur-le-champ, on nomma une junte pour informer contre la conduite des lieutenants du roi, qui tout d'abord furent arrêtés et conduits prisonniers dans les forteresses de Gaëte et d'Ischia. Quant au vice-roi de Naples, il fut brusquement remplacé par le marquis de Los Velez.

III.

1675-1683. — Le nouveau vice-roi fut accueilli par le peuple avec d'autant plus de joie qu'on espérait le voir délivrer le royaume des charges de cette guerre. Mais les ordres les plus pressants ne cessaient d'arriver de Madrid pour qu'on tentât un nouvel effort contre Messine, de sorte que le premier acte administratif du marquis de Los Velez fut une demande de deux cent mille ducats pour les besoins de l'armée.

Cependant les Français avaient fait de vains efforts pour étendre leurs conquêtes en Sicile : partout les peuples s'étaient montrés inébranlables dans la fidélité qu'ils devaient à leur souverain légitime. Lorsque l'amiral Vivonne se présenta devant Palerme, les trente-six corporations prirent les armes au nombre de quarante mille hommes, et le reste de la population, nobles, religieux et peuple, portèrent à quatre-vingt mille le nombre des combattants. Mais au mois de juin, une flotte française amena aux insurgés de nouveaux secours, et s'empara d'Agosta. Les Espagnols, désespérant alors de pouvoir seuls mener cette lutte à bonne fin, recherchèrent l'assistance de la Hollande. Les états généraux envoyèrent le vice-amiral Ruyter avec vingt-quatre bâtiments de guerre, dans les eaux de la Sicile, où il se réunit à l'escadre espagnole. Le 7 janvier 1676, dans le voisinage de Stromboli, un furieux combat fut livré à la flotte française, commandée par Duquesne, sans qu'il y eût de résultat décisif. Sur terre, les Français et les Messiniens en vinrent aux mains, le 28 mars, avec les Espagnols, près de San Basilio, dans le voisinage de Messine, et s'emparèrent de ce couvent. Puis, au mois d'avril, une seconde bataille

navale aux environs d'Agosta laissa les choses à peu près au point où elles étaient après la première. Ruyter, blessé à mort, fut transporté à Syracuse où il expira. Une flotte française, sous les ordres du duc de Vivonne, battit le 2 juin les escadres réunies de Hollande et d'Espagne, près de Palerme; les Hollandais quittèrent la Méditerranée. Les Français firent aussi des irruptions dans la Calabre. De leur côté, les Messiniens se maintinrent vaillamment jusqu'à ce que Louis XIV, pour faire disparaître les difficultés dans les négociations de Nimègue, sacrifiât ces alliés embarrassants et rappelât le maréchal de La Feuillade, qui avait succédé à Vivonne, en Sicile. Sept mille Messiniens, qui s'étaient le plus compromis, partirent avec la flotte française, abandonnant la ville qui, manquant de munitions, se trouva hors d'état d'opposer une plus longue résistance aux Espagnols. Les habitants invitèrent donc ces anciens maîtres à reprendre possession de la cité, et Vincenzo de Gonzaga, qui sur ces entrefaites était devenu gouverneur, promit une amnistie provisoire; mais la cour de Madrid ne ratifia pas ses promesses. Gonzaga fut rappelé et remplacé par le comte de Santo-Stefano, alors vice-roi en Sardaigne, qui arriva à Messine le 5 janvier 1679. Celui-ci, suivant les instructions de la cour, supprima les franchises et les immunités, abolit le sénat, démolit le palais de la commune, et sur l'emplacement, érigea une pyramide au sommet de laquelle on plaça une statue du roi faite avec le bronze de la cloche qui servait auparavant à appeler les citoyens au conseil. De plus, il interdit toute réunion, détruisit l'université, régla les impôts à sa guise, et fit construire une citadelle pour tenir à jamais en respect les mécontents. Louis XIV fit entretenir à ses frais les bannis messiniens pendant un an et demi, puis il les expulsa aussi de

ses États. Le désespoir en poussa beaucoup à se faire brigands; quinze cents d'entre eux trouvèrent moyen de gagner la Turquie, où ils abjurèrent la foi du Christ. Cinq cents, plus audacieux que les autres, osèrent rentrer en Sicile; ils furent tous, à l'exception de quatre, condamnés à la potence ou aux galères[1].

Ainsi finit cette guerre qui coûta sept millions de ducats au royaume de Naples, et qui l'appauvrit tellement que, pour se procurer cette somme nécessaire à la levée des troupes et à l'entretien de la flotte, on fut obligé de vendre à vil prix jusqu'aux charges publiques. A ces causes de perturbation venaient se joindre des désordres que les peines les plus sévères étaient impuissantes à prévenir. Par suite de la présence des troupes et des gens de la flotte, le plus affreux libertinage régnait à Naples; les crimes les plus énormes s'y commettaient sans cesse, et souvent impunément sous les yeux de magistrats prévaricateurs. De plus, la monnaie, par des rognures successives, était réduite au quart de son ancienne valeur, et les espèces fausses étaient presque aussi communes que les espèces rognées. On en fabriquait partout, dans les palais des riches, dans les maisons des pauvres, dans les cloîtres, et jusque dans les bagnes. Les orfévres eux-mêmes altéraient le titre de l'or et de l'argent. La bonne foi avait été bannie du commerce. Le vice-roi fit, pour remédier à tant d'abus, tout ce que les temps lui permettaient de faire. Il se décida à supprimer l'ancienne monnaie, et par ses ordres on frappa des pièces de cuivre si parfaites, que plus tard elles servirent de types pour la monnaie d'argent.

Enfin, la médiation du pape Innocent XI, successeur de Clément X, mort le 22 juillet 1676, parvint à

1. Léo et Botta.

rendre le repos à l'Europe. La paix fut conclue à Nimègue, entre l'Espagne et la France, le 17 septembre 1678, et cimentée par le mariage du roi d'Espagne avec Marie-Louise de Bourbon, fille du duc d'Orléans, frère du roi de France. Ces heureuses nouvelles, parvenues à Naples au commencement d'octobre, y furent célébrées par de grandes réjouissances et par des fêtes publiques, à peine interrompues par la mort, arrivée à Madrid, de don Juan d'Autriche, premier ministre de la monarchie.

Mais les espérances des peuples s'évanouirent bientôt devant l'attitude équivoque de la France. Les armements considérables de cette puissance, les soins avec lesquels elle approvisionnait et fortifiait ses places frontières, les difficultés que soulevèrent ses commissaires lorsqu'il s'agit de régler les limites des pays respectifs, tout faisait craindre que la paix de Nimègue ne fût qu'une trêve de courte durée. Aussi, dès ce moment, l'Espagne voulut renforcer les garnisons du Milanais et de la Catalogne. Le vice-roi de Naples reçut donc l'ordre d'envoyer deux vaisseaux de guerre à Final, et de lever deux mille hommes, qui s'embarquèrent pour Barcelone sous le commandement du marquis de Torrecuso.

Peu de temps après, le marquis del Carpio se présenta à Naples pour prendre la place du marquis de Los Velez, qui, rappelé à Madrid, fut nommé président du Conseil des Indes.

IV.

1683-1687. — L'événement justifia les inquiétudes des puissances et les précautions de l'Espagne. La mort de la reine de France Marie-Thérèse d'Au-

triche, sœur de Charles II, fut, pour Louis XIV, comme le signal de la rupture de la paix. Les hostilités se rouvrirent, et de part et d'autre on reprit les armes avec fureur, pour ne les plus quitter qu'en 1697. Mais si le royaume de Naples fut encore obligé de contribuer au soutien de cette guerre, il s'aperçut à peine de ces nouveaux sacrifices, grâce à la sagesse et à l'habileté du marquis del Carpio.

En attendant, ce vice-roi s'appliqua sans relâche à rétablir l'honnêteté dans les mœurs, la loyauté dans le commerce, et l'intégrité dans l'administration de la justice. Hâtons-nous de dire qu'il eut la gloire de réussir dans l'accomplissement de cette tâche. Sa police sévère devint la terreur des criminels, quelque puissants qu'ils fussent. Il ne se borna pas à publier des pragmatiques rigoureuses contre tous les abus : il les mit à exécution avec une impartialité aveugle, inexorable. De cette manière, il délivra le pays du fléau du brigandage, qui jusqu'alors avait semblé indestructible ; il rendit la tranquillité aux campagnes, c'est-à-dire la sécurité au commerce, la circulation aux produits de l'industrie, la liberté à la civilisation. Ce n'est pas tout, après avoir rétabli les communications, il songea à améliorer l'instrument des échanges. Il ordonna une refonte générale des monnaies d'argent, et surveilla avec le plus grand soin l'exécution de cette opération importante. On frappa des pièces de cent, de cinquante, de vingt et de dix *grains* : les premières furent appelées *ducatons*, et les secondes *demi-ducatons*. Malheureusement, pendant leur fabrication, une difficulté se présenta. Les nouvelles espèces ayant une valeur intrinsèque supérieure à celle des anciennes, et par conséquent, à celle de leur valeur nominale, on s'aperçut qu'elles étaient arrêtées au fur et à mesure de leur émission

par des spéculateurs qui trouvaient un bénéfice soit à les fondre, soit à les exporter. Pour remédier à cet inconvénient, on résolut d'affaiblir de dix pour cent le titre des matières, quoique cet expédient rencontrât une vive opposition dans les *Places* de Naples.

Le marquis del Carpio n'eut pas la satisfaction de voir achever son œuvre. Ce grand et sage ministre fut attaqué d'une fièvre dont il mourut le 15 novembre 1687, emportant dans la tombe les bénédictions du peuple et les regrets sincères de tous les ordres de l'État.

V.

1687-1695. — Ce fut le comte de San-Stefano qui, passant de la vice-royauté de Sicile à celle de Naples, eut la gloire de terminer la grande affaire du renouvellement des espèces. Sans s'arrêter aux objections soulevées par les *Places*, il approuva l'altération faite aux monnaies déjà émises, et fit frapper, au nouveau titre, trois sortes de pièces nouvelles, savoir : le *tarin* de vingt grains, le *carlin* de dix, et des pièces de huit grains ; l'année suivante, il en fit fabriquer deux autres : le *ducat* et le *demi-ducat*. Cependant une pragmatique du 8 janvier 1691 vint détruire une partie des heureux effets de cette opération. Méconnaissant les principes d'une saine économie politique, le vice-roi diminua encore de 20 pour 100 le titre des espèces, et cette altération ne fut pas moins préjudiciable à l'honneur de son gouvernement qu'aux intérêts du commerce.

En 1688, un violent tremblement de terre menaça encore une fois la ville de Naples d'un bouleversement général. Un grand nombre d'édifices furent ren-

versés : entre autres, l'église *del Gesu* et le temple antique de Castor et Pollux, modèle d'architecture d'ordre corinthien. Dans les provinces, le dommage fut encore plus considérable; Bénévent, Cerrette et plusieurs autres villes ou villages furent presque entièrement détruits. D'autres sujets de deuil furent d'abord la mort du pape Innocent XI, qui fut remplacé le 6 octobre de cette année par Alexandre VIII (Ottoboni); puis la perte de la reine Marie-Louise de Bourbon, qui expira sans enfants le 12 février 1689. A la vérité, Charles II, pour seconder les vœux de ses sujets, s'empressa, dès l'année suivante, de contracter un second hymen avec la princesse Marie de Neubourg, fille de l'électeur Philippe-Guillaume, comte palatin du Rhin, et duc de Neubourg; mais la santé toujours maladive du roi fit craindre que cette union ne fût aussi stérile que la première; et, lorsque les craintes se changèrent en certitude, on tomba dans un abattement d'autant plus profond, que, tandis que l'Espagne touchait aux derniers degrés de son déclin, la France, de plus en plus glorieuse, remportait les plus éclatantes victoires en Flandre en Allemagne et dans la Catalogne.

Au reste, Naples ne cessa de jouir d'une tranquillité profonde sous cette vice-royauté. Le comte de San-Stéphano s'occupait avec zèle des soins de son gouvernement; pour abréger la durée des procès, il venait encore de simplifier les rouages de la procédure, lorsqu'il fut remplacé par le duc de Medina-Céli, ambassadeur du roi auprès d'Innocent XII, qui avait succédé, le 12 janvier 1691, à Alexandre VIII.

VI.

1695-1700.—Le marquis del Carpio avait laissé dans le pays de si honorables souvenirs que le nouveau vice-roi s'empressa de marcher sur ses traces. Pénétré de ses vues, de son esprit, de son système, il sut maintenir la police dans le royaume, l'ordre dans les finances, la discipline dans tous les services de l'administration, et principalement dans celui des douanes, en publiant contre la contrebande une pragmatique sévère. Le duc de Médina aimait les spectacles, les fêtes et la magnificence. Il agrandit le théâtre de Saint-Barthélemy, où il réunit les plus célèbres musiciens de l'Italie, et fit dessiner, sur le bord de la mer, cette belle promenade, ornée de statues et de fontaines, qu'on nomme la *Villa-Reale*. Il se signala surtout par la protection qu'il accorda aux lettres, et par la vive impulsion qu'il sut donner aux travaux intellectuels, en faisant de son palais le rendez-vous habituel des savants, des artistes et des nombreuses célébrités de son temps.

Parmi les hommes d'élite qui, vers la fin de ce siècle, contribuèrent le plus au progrès des lettres et des sciences, nous citerons comme s'étant particulièrement distingués : dans la jurisprudence, outre le célèbre François d'Andréa, Biscardi, Pierre de Fusio, Flavio Gurgo, Gaetano Argento, Dominique Aulisio, Nicolas Capasso, etc. ; dans la philosophie, Thomas Cornelio, qui introduisit à Naples et y propagea le système de Descartes ; Léonard de Capoue, don André Concubletto, marquis d'Arena, fondateur de l'Académie des sciences, dite des *Investiganti* ; Jean-Baptiste Capucci, Luc Antoine Porzio, le père Pierre Lizzardi,

jésuite, don Daniel Spinola, etc.; dans la médecine et dans les sciences naturelles, Luc Tozzi, Nicolas Cirillo, don François Filamarini, Thomas Donzelli, Fabio Colonna, et Jean-Baptiste Guarnieri; dans la poésie, Charles Buragna, Pirro Shettini; enfin dans l'étude de l'histoire, l'illustre Pierre Giannone.

A la suite de ces écrivains, la plupart contemporains du duc de Médina, se groupaient une foule d'esprits élégants, dont les productions, en vers ou en prose, faisaient les délices des salons et l'éclat des solennités de la cour. Ces nobles occupations de la société napolitaine étaient troublées par les nouvelles de plus en plus alarmantes de la santé du roi, et par toutes les inquiétudes qu'elles inspiraient pour l'avenir; mais aussi le moindre indice du rétablissement de cette santé précieuse était accueilli par des réjouissances, et pour le vice-roi, une simple lueur d'espérance arrivant de Madrid était l'occasion de fêtes splendides. En 1697, il alla jusqu'à faire frapper une monnaie d'or, dite *écu frisé*, sur laquelle on voyait d'un côté les armoiries royales, et de l'autre le buste du prince avec ce mot : *Reviviscit*. Ces alternatives d'alarmes et d'espérances étaient continuelles à Naples.

Le 20 septembre 1697, la France conclut, à Riswick, la paix avec l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande, et, six semaines après, avec l'Allemagne. Mais déjà les puissances regardaient l'Espagne comme une proie qui leur était dévolue, et par le traité secret de Loo, la France, l'Angleterre, la Hollande et la Savoie réglaient d'avance le partage de cette riche succession. Ce fut alors que, d'après le conseil des grands, et sur l'avis de son conseiller intime, le cardinal Portocarrero, archevêque de Tolède, le faible Charles II, contrevenant au testament de son père, qui avait disposé de

l'Espagne en faveur de l'empereur Léopold, institua pour son héritier, Philippe, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. Cet infortuné monarque crut empêcher le démembrement de ses États en les mettant sous la protection des formidables armées de la France ; il était loin de se douter qu'il ne léguait ainsi qu'une nouvelle guerre à l'Europe.

Le 1er novembre 1700, Charles II rendit le dernier soupir, presque en même temps que le pape Innocent XII, que remplaça le cardinal Antoine Albani, sous le nom de Clément XI.

PHILIPPE V ET L'EMPEREUR CHARLES VI.

I.

1700. — En vertu du testament de Charles II, le duc d'Anjou, sous le nom de Philippe V, succéda à la couronne d'Espagne et à toutes ses dépendances ; mais aussitôt l'empereur Léopold se disposa à lui disputer cette succession, et la Hollande, l'Angleterre, le Portugal, et un peu plus tard la Savoie, ayant pris parti contre la maison de Bourbon, la guerre se ralluma en Europe.

Philippe V avait été proclamé et reconnu sans opposition dans les Deux-Siciles. Cependant les succès des armées impériales dans la Lombardie engagèrent tout à coup la noblesse napolitaine à secouer le joug de la domination espagnole, et un complot s'organisa dans le but de faire du royaume de Naples un État indépendant, sous la souveraineté de l'archiduc Charles, second fils de Léopold. Don Girolamo Capece, colonel au service de l'empereur, Sassinet, secrétaire de l'ambassade impériale à Rome, et don Jacopo Gamba-

Corta, prince de Macchia, furent les principaux chefs de cette conjuration, connue sous le nom de *conjuration de Macchia*. Le mouvement éclata le 23 septembre 1701. Le peuple, à la vérité, refusa d'y prendre part, et d'ailleurs le duc de Médina-Céli, prévenu à temps, se tenait sur ses gardes; mais une foule de paysans, attirés par l'espoir du pillage, accoururent dans la ville et se livrèrent à de sanglants désordres, que le prince de Macchia lui-même essaya vainement de réprimer. Alors le vice-roi marcha contre les insurgés barricadés dans certains quartiers; il les battit, les mit en pleine déroute, s'empara de la tour de Sainte-Claire, sur laquelle flottait la bannière impériale, et fit prisonnier Sassinet, tandis que Macchia et plusieurs autres conjurés prenaient la fuite. La tranquillité se trouvant rétablie, il ne restait plus qu'à châtier les coupables. Plusieurs furent décapités, d'autres languirent dans les cachots. Peu de temps après, le duc de Médina fut remplacé par don Juan Pacheco, duc d'Escalona, vice-roi de Sicile.

II.

1702. — Philippe V se rendit à Naples, où sa prudence, son affabilité et sa modération lui concilièrent la faveur publique. Une amnistie pour les crimes de lèse-majesté, l'abolition de plusieurs taxes, la remise des impôts arriérés, et une foule d'autres bienfaits y signalèrent son séjour, qui, durant deux mois, ne fut qu'une fête continuelle. Ayant ainsi raffermi sa puissance, il se dirigea vers la Lombardie, pour se mettre à la tête des forces franco-espagnoles, qui luttaient contre la fortune du prince Eugène. Puis, après une brillante campagne, dans laquelle

Vendôme s'empara des villes de Reggio, Modène, Carpi, Correggio, Luzzara et Guastalla, il se rembarqua pour l'Espagne.

Pendant les années suivantes, la guerre continua sans relâche entre Vendôme et Stahremberg. Mais l'empereur Léopold ne vit pas ses vœux accomplis; il mourut au mois de mai 1705, et son fils aîné, Joseph I, monta sur le trône. Quant au vice-roi de Naples il ne cessa d'envoyer à l'Espagne toutes sortes de secours qui épuisèrent le royaume. Telle était la source du malaise et du mécontentement des peuples, au moment où le prince Eugène, rappelé au commandement de l'armée impériale, remportait contre La Feuillade et le duc d'Orléans la célèbre victoire de Turin, qui devait changer les destinées de l'Italie (7 septembre 1706).

1707. — Les impériaux, vainqueurs dans le nord, portèrent la guerre dans le midi de la péninsule. Le prince Eugène fit marcher sur Naples une armée sous les ordres du comte de Daun. A son approche, Aversa et Capoue se soumirent; le vice-roi, duc d'Escalona se renferma dans Gaëte, et, le 7 juillet, la capitale elle-même ouvrit ses portes aux impériaux. En vain le prince de Castiglione et le duc d'Otri, à la tête de quelques partisans, essayèrent d'organiser la résistance dans les provinces : ils se virent bientôt réduits à déposer les armes. Un peu plus tard, Gaëte assiégée capitula, et le vice-roi, le duc de Bisaccia, le prince de Castellamare, et beaucoup d'autres personnages distingués, furent emmenés prisonniers à Naples. Toutes les forteresses du royaume se rendirent successivement. Les Présides de la Toscane seuls coûtèrent plus d'efforts, puisque Porto-Longone et Porto-Ercole ne cédèrent qu'en 1712.

Pendant que ces événements se passaient en Italie,

les succès des coalisés anglo-autrichiens n'étaient pas moins éclatants en Espagne. Philippe V avait déjà perdu la moitié de ce royaume. L'archiduc, sous le nom de Charles III, commandait à Barcelone, dont il avait fait sa résidence royale, et sans la fameuse bataille d'Almanza, gagnée par les Français le 25 avril 1707, l'Autriche eût conquis l'Espagne tout entière, presque en même temps que l'Italie méridionale.

Le comte Martinitz, nommé vice-roi de Naples, ayant été rappelé en Allemagne, le général Daun prit sa place et gouverna jusqu'au moment où, chargé de la conduite de la guerre en Lombardie, il fut remplacé lui-même par le cardinal Grimani.

Du reste, Charles III, ou plutôt Joseph Ier, maître de Naples, ne changea rien à la législation, à l'administration, ni même aux coutumes du pays; au contraire, il combla d'honneurs les *élus* de la ville, et s'empressa de confirmer le royaume dans tous ses anciens priviléges. Seulement, il refusa de considérer désormais Naples comme un fief de l'Église romaine, rompant ainsi avec le pape, dont la politique, impartiale cependant, lui semblait encore trop favorable aux Bourbons. En même temps parurent des lettres patentes pour affermir le droit de l'*Exequatur regium,* et pour faire disparaître jusqu'aux dernières traces de l'inquisition. A la suite de cette mesure, des hostilités s'ouvrirent entre Clément XI et Joseph Ier, qui voulut aussi faire revivre d'anciens droits de l'empire sur Comacchio, Parme et Plaisance. Le pape réunit quinze mille hommes qui s'avancèrent contre les Impériaux déjà maîtres des territoires de Bologne et de Ferrare. Mais à cette nouvelle, le général Daun marcha contre les troupes papales, les mit en déroute à Bondeno, et réduisit le saint-père à demander la paix (octobre 1708).

Enfin, le 15 janvier de l'année suivante, un traité fut conclu, en vertu duquel fut levé le séquestre apposé sur les revenus de l'Église à Naples, et les troupes impériales évacuèrent les États romains, à l'exception de Comacchio.

III.

1708. — Le parti impérial s'agitait en Sicile; cependant le vice-roi de Los Balbeses y maintenait avec énergie l'autorité de Philippe V. Averti par la cour de Rome qu'un complot s'ourdissait contre sa personne, il découvrit les conspirateurs, fit trancher la tête au prince de Poligonia, et envoya à la potence plusieurs de ses complices convaincus d'avoir pratiqué des intelligences avec les ministres de Naples. Le jour même de ces exécutions, une flotte anglaise, dirigée par Lake, s'approcha de l'île, dans l'espoir d'y favoriser un soulèvement; mais bientôt elle se retira sans aucun résultat, moins heureuse que devant la Sardaigne, qu'elle venait de surprendre et d'enlever à Philippe.

1710. — Un des champions les plus ardents du parti impérial, le cardinal vice-roi Grimani mourut à Naples et fut remplacé par le comte Carlo de' Borromei, gentilhomme milanais: mais l'année suivante, l'empereur lui-même, Joseph Ier, mourut sans laisser d'enfants, et son frère Charles, le soi-disant roi d'Espagne, ayant été appelé au trône impérial, sous le nom de Charles VI, cet événement important changea la face des choses, en faisant craindre aux puissances que la maison d'Autriche ne reconstituât à son profit l'ancien empire de Charles-Quint. La ligue formée contre la maison de France ne tarda pas à se dissoudre. Une suspension d'armes fut conclue entre la

France et l'Angleterre, qui retira ses troupes des Pays-Bas, et cette retraite permit aux armées françaises de reprendre l'avantage. Bientôt les victoires de Denain, remportées par Villars, rendirent les alliés plus accessibles à des propositions d'accommodement, et la paix d'Utrecht vint consoler les nations épuisées par cette guerre.

1713. — Aux termes de ce traité, Philippe V resta en possession de la couronne d'Espagne; l'empereur Charles VI fut maintenu sur le trône de Naples, et le royaume de Sicile fut cédé au duc de Savoie, Victor-Amédée, qui dès lors prit le titre de roi. Ce prince se rendit à Palerme, où il fut couronné solennellement, le 24 décembre de cette année. Mais dès l'année suivante, le nouveau roi retourna en Piémont, et la Sicile resta gouvernée par Annibal Maffei de la Mirandole, avec le titre de vice-roi.

Or, à cette époque, de graves débats intéressant la constitution religieuse de l'île, restaient à terminer avec le saint-siége. Une querelle qui s'était élevée entre les deux pouvoirs, à l'occasion de droits indûment perçus sur des fruits envoyés à l'évêque de Lipari, avait dégénéré en guerre ouverte. L'archevêque Messine, les évêques de Catane et d'Agrigente avaient été violemment exilés par le vice-roi, et pour ce fait, le royaume avait été frappé d'interdit par Clément XI. Peu de temps après, ce pontife crut l'occasion favorable pour abolir le *tribunal de la Monarchie*, et en effet, le 19 février 1715, il en prononça la suppression. On sait que ce tribunal avait été institué, en vertu d'une bulle d'Urbain II, en 1099, par les rois de Sicile, comme investis de l'autorité de légats *a latere*, et que, depuis cette époque, il jouissait du privilége de connaître seul des causes ecclésiastiques.

Victor-Amédée ne voulant pas renoncer à la liberté que lui donnait en matière religieuse cette ancienne institution, offrit d'abord quelques concessions au saint-père; mais toutes les tentatives d'accommodement n'ayant fait qu'envenimer le conflit, le roi eut recours à la force pour appuyer ses prétentions. Aussitôt, il exila les prêtres des ordres séculiers et réguliers, et principalement les jésuites qui avaient soutenu avec le plus d'empressement les droits du souverain pontife; il arracha de son siége l'archevêque de Palerme, et déploya contre le clergé les mesures les plus oppressives. En 1719, à la sollicitation de l'empereur, le saint-père fléchit, et l'interdit fut levé; néanmoins la solution de cette affaire se fit encore attendre pendant plusieurs années, et ce ne fut qu'à la suite de concessions mutuelles, qu'une bulle de Benoît XIII, en 1728, confirma le privilége conféré à la Sicile par la bulle de 1099.

IV.

En 1714, un traité particulier fut signé à Rastadt, entre la France et l'Autriche, en vertu duquel l'empereur Charles VI, qui n'avait pas été compris dans le traité d'Utrecht, entra en possession du duché de Milan, de Mantoue, de Naples, et des places de la Toscane appartenant à l'Espagne. Mais déjà l'ambitieux Alberoni, alors ministre de Philippe V, conspirait secrètement contre le nouvel état de choses. Tout à coup, une escadre espagnole, sous les ordres du marquis de Leyde, gentilhomme flamand, débarque huit mille hommes dans l'île de Sardaigne, qui, depuis le traité d'Utrecht, appartenait à l'Autriche. Après en avoir fait la conquête, elle se dirige vers la Sicile,

s'empare de Palerme, de Catane, et bloque Messine, Trapani et Melazzo (1717).

L'Europe s'alarma de ces actes d'audace. En 1718, une quadruple alliance fut conclue à Londres contre l'Espagne, entre l'empire, le Piémont, la France et l'Angleterre. Alors, un corps d'armée napolitain et allemand s'avança du côté de Reggio, dans la Calabre, et une flotte anglaise, conduite par l'amiral Byng, parut devant Messine. Le combat s'engagea; mais deux victoires navales, remportées sur les Espagnols, n'empêchèrent pas le marquis de Leyde de se rendre maître de la citadelle et du fort Saint-Sauveur, et d'y arborer le drapeau de l'Espagne.

1720. — De nouvelles forces arrivées en Sicile obligèrent les Espagnols à abandonner les places qu'ils occupaient. Un nouveau traité de paix fut alors conclu : Victor-Amédée reçut la Sardaigne en échange de la Sicile donnée à l'empereur, et Philippe V obtint un droit de succession sur les duchés de Parme, de Plaisance, et sur la Toscane. Les Deux-Siciles étant ainsi réunies sous le sceptre de Charles VI, le duc de Monteleone fut nommé vice-roi de Sicile, et le comte Gallas, remplacé plus tard par le cardinal de Scrotembach, fut nommé vice-roi de Naples. Enfin, en 1721, Clément XI étant mort, Innocent XIII, son successeur, accorda à l'empereur l'investiture des deux royaumes, qui, pendant dix années, jouirent d'une tranquillité profonde.

1730. — Victor-Amédée abdique en faveur de son fils Charles-Emmanuel III, tandis que la France, l'Espagne et l'Angleterre menacent d'une nouvelle guerre l'empereur Charles VI, qui, en conséquence, dirige des troupes sur le Milanais et les Deux-Siciles.

1731. — Le duc de Parme, oncle de la reine d'Espagne, et le dernier des Farnèse étant mort, l'infant

don Carlos, né en 1716 d'un second mariage de Philippe V avec Élisabeth Farnèse, se présenta pour recueillir sa succession, et six mille Espagnols débarquèrent à Livourne pour soutenir sa cause.

Une branche de la maison de Bourbon rentra de cette manière en Italie.

LIVRE VII.

Dynastie des Bourbons.

Conquête des Deux-Siciles par l'infant don Carlos, duc de Parme, roi de Naples, sous le nom de Charles VII, et plus tard, roi d'Espagne, sous le nom de Charles III.

1734.

L'infant don Carlos jouissait paisiblement à Parme des avantages de la souveraineté, lorsque, sur un avis secret de sa mère, princesse ambitieuse et fière, il entreprit la conquête du royaume des Deux-Siciles. Le moment était d'autant plus favorable, que déjà, sous prétexte de donner un successeur à Auguste II, roi de Pologne, la France, l'Espagne et la Sardaigne mettaient en mouvement des armées nombreuses qui occupaient l'attention de l'empereur. Don Carlos, secrètement encouragé par le pape Clément XII, ne balança pas à tenter la fortune. Il prit, en conséquence, toutes les mesures nécessaires pour la bonne administration de ses États, et partit pour Naples à la tête de seize mille hommes d'infanterie et de cinq mille chevaux, commandés par le comte de Montémar (mars 1734).

Au bruit de la marche des troupes espagnoles, le vice-roi de Naples, Jules Visconti, s'empressa de se mettre en garde. Toutes les garnisons se retirèrent dans les citadelles et châteaux forts, et le général Traun, commandant des troupes impériales, se porta avec cinq mille hommes vers les défilés de Mignano, dans l'espoir d'en fermer le passage à l'ennemi.

Les Espagnols n'ayant rencontré aucune résistance sur leur route, les deux armées furent bientôt en présence. Des deux côtés on se préparait à combattre, lorsque, dans la nuit du 30 mars, une habile manœuvre du duc d'Éboli, commandant une division espagnole, décida du sort du royaume des Deux-Siciles. Traun, se voyant tourné dans une position qu'il regardait comme inaccessible, se hâta de lever son camp et de se retirer dans la forteresse de Capoue. Dès lors, le chemin se trouvant libre, l'armée espagnole, et ensuite don Carlos lui-même, entrèrent dans Naples.

Le vice-roi s'était retiré dans la Pouille, où il tenait la campagne avec huit cents hommes commandés par les généraux Caraffa et Pignatelli. Montémar se mit à leur poursuite, les atteignit à Bari et à Bitonto, les mit en déroute et les fit pour la plupart prisonniers (25 mai 1734). Alors les forts de Baïa, de Saint-Elme, de l'OEuf et le Château-Neuf se rendirent successivement, en attendant la capitulation des grandes forteresses de Pescara, de Gaëte, et de Capoue, qui eut lieu un peu plus tard. Il ne restait plus qu'à entreprendre la conquête de l'opulente Sicile qui obéissait encore à l'empereur; cette expédition ne coûta pas plus d'efforts que celle de Naples, tant les peuples revoyaient avec joie les étendards de l'Espagne. Aussitôt que les flottes espagnoles furent en vue de l'île, le vice-roi, le marquis de Rubbi, qui la gouvernait pour l'empereur, s'enfuit à Malte, de sorte que Montémar, sorti des ports de Naples et de Baïa le 23 août, put faire son entrée triomphale à Palerme le 29, c'est-à-dire deux mois après la publication du décret de Philippe V, par lequel le roi d'Espagne cédait à son fils don Carlos tous ses droits sur les Deux-Siciles, érigées en royaume indépendant.

Le nouveau roi prit le nom et les titres de Charles, par la grâce de Dieu, roi des Deux-Siciles et de Jérusalem, infant d'Espagne, duc de Parme, Plaisance et Castro, grand prince héréditaire de Toscane.

Charles, affermi sur le trône par les victoires des troupes françaises et sardes dans la haute Italie, et par la destruction presque entière de l'armée autrichienne à la bataille de Parme, se rendit à Palerme, où fut célébré son couronnement au milieu des fêtes et de l'allégresse générale. De retour à Naples, il s'occupa des soins que réclamait l'intérieur de son royaume. Le désordre qui existait dans la législature et la jurisprudence napolitaines fut tout d'abord l'objet de ses préoccupations. Il essaya de jeter quelque lumière dans ce chaos résultant de l'existence de onze législations différentes, composa un nouveau code, modifia les lois criminelles, supprima le *Conseil Suprême* et transforma le *Conseil Collatéral* en Conseil d'État. D'autres intérêts non moins importants exercèrent la sagesse de son gouvernement. Des traités de commerce avantageux avec les souverains étrangers, la création de nombreux consulats, celle d'un tribunal suprême de commerce où on appelait des sentences rendues par les consuls, la fondation d'un conseil nautique, le rappel des juifs expulsés par l'intolérance du peuple, l'institution d'une magistrature chargée de la surveillance des lazarets ; toutes ces améliorations inspirées par l'amour du bien public, datent de ce règne qui fut pour les Deux-Siciles une ère de bonheur et de prospérité.

Cependant un différend s'était élevé entre la cour de Rome et celle de Naples, à l'occasion d'une sédition qui avait éclaté dans Rome et dans plusieurs villes des États de l'Église, contre des officiers de recrutement que les rois d'Espagne et de Naples y avaient

envoyés. Le tumulte, en se développant, avait atteint les proportions d'une guerre véritable. La plupart des milices des villes avaient pris les armes. Charles fut obligé de faire marcher quelques troupes sur Rome, mais bientôt il obtint toute satisfaction du souverain pontife, abandonné, sans secours de la France et de l'Autriche.

Ce fut à la suite de cet événement que, d'après l'avis de Tanucci, son ministre, Charles VII éleva des prétentions qui faillirent rallumer l'ancienne querelle de l'Église et de l'État, telles que le droit de nommer aux évêchés et bénéfices, de réduire le nombre des couvents, de mettre quelques entraves aux acquisitions du clergé, et d'abolir la juridiction des nonces. En effet, ces demandes furent d'abord repoussées comme contraires aux antiques prérogatives du saint-siége, puis, sur l'insistance de l'ambassadeur du roi, habilement éludées par le saint-père qui, pour rétablir la bonne harmonie entre les deux cours, accorda un chapeau de cardinal à l'infant don Louis, et promit à Charles l'investiture des royaumes conquis par ses armes. La bulle fut signée et envoyée à Naples, à l'occasion du mariage de Charles avec Marie Walburge, fille de Frédéric Auguste, roi de Pologne (mai 1738).

Malgré les concessions du saint-père, Charles VII ne tarda pas à lui proposer un nouveau concordat, à la place des traités et des anciens usages qui ne pouvaient plus convenir à ses peuples. Clément XII semblait disposé à l'accepter, lorsque la mort vint le surprendre. Ce fut Benoît XIV, son successeur, qui, deux ans après, ratifia les stipulations de ce concordat portant, entre autres clauses, que désormais les propriétés existantes de l'Église supporteraient la moitié des charges communes, et toutes les acquisitions nouvelles, la totalité; que le droit d'asile se bornerait

aux églises et pour un petit nombre de simples délits; que la juridiction épiscopale serait resserrée dans des limites plus étroites; enfin qu'un tribunal appelé *mixte*, d'après sa composition (juges ecclésiastiques et juges laïques), déciderait les questions que le concordat pourrait soulever.

Mais l'application de ce traité donna naissance à de plus grandes réformes. A partir de ce jour, la juridiction laïque fut organisée; les bulles du pape non acceptées par le roi, ainsi que les censures épiscopales, furent frappées d'impuissance; la permission de fonder des colléges fut enlevée aux jésuites; une loi fut même publiée pour leur interdire toute acquisition ultérieure. En même temps, afin d'établir une assiette plus équitable des impôts, le gouvernement ordonnait un recensement général des propriétés. Cette opération difficile, à une époque où la statistique était une science inconnue, fut souvent contrariée dans son cours par les prétentions de quelques villes privilégiées, par les franchises des terres féodales et le reste des immunités de l'Église reconnu par le concordat; cependant le cadastre s'acheva, et, bien qu'il fût imparfait, il tripla les revenus publics et permit de dégrever les citoyens de la classe la plus pauvre.

1740. — Malheureusement, au milieu de ces utiles travaux, le roi et son ministre furent surpris par les embarras d'une nouvelle guerre. L'empereur Charles VI étant mort, son illustre fille, Marie-Thérèse, se disposait à prendre possession des États de la maison d'Autriche, lorsque, sous divers prétextes, l'Espagne, la France, la Sardaigne, la Bavière et la Prusse se liguèrent contre elle, malgré la pragmatique-sanction sur lesquels ses droits étaient fondés. Le roi des Deux-Siciles se trouva naturellement obligé de se joindre aux puissances coalisées, de sorte que pour

seconder les opérations de Philippe V, douze mille Napolitains se dirigèrent vers la Haute-Italie. Sur ces entrefaites, pendant qu'on ignorait encore que l'Angleterre avait pris parti pour l'Autriche, une escadre anglaise parut dans le golfe de Naples, et le commodore Martin qui la commandait, menaça de bombarder la ville, si le roi ne se déclarait pas neutre dans la guerre qui éclatait en Italie et ne rappelait pas immédiatement ses troupes. On accordait au roi deux heures pour se décider. La capitale était sans fortifications, sans garnison, sans approvisionnements, sans aucun moyen de défense. Le roi fut donc réduit à l'humiliante nécessité d'accepter la neutralité qui lui était imposée, et d'expédier des ordres pour le rappel de ses troupes. Le gouvernement profita du moins de cette douloureuse expérience, en s'occupant plus activement de la défense du royaume, et en mettant sur un pied plus respectable l'armée un peu trop négligée jusqu'à ce jour.

Les Espagnols, affaiblis par la retraite des Napolitains, n'avaient pu, malgré quelques avantages remportés dans plusieurs rencontres, arrêter la marche des Impériaux. Déjà le comte de Lobkowitz menaçait le royaume. Il était à la veille de passer le Tronto, et Marie-Thérèse se regardait déjà comme assurée de la victoire. Devant l'imminence du péril, après de vains débats au sein de son conseil, pressé d'ailleurs par les lettres qu'il recevait de Madrid, Charles se décida à rompre la neutralité qui lui avait été arrachée par la violence. Sur-le-champ il réunit vingt mille hommes, et au milieu de l'enthousiasme universel, il part pour les Abruzzes, où il rejoint l'armée de l'Espagne.

1744. — L'armée impériale, commandée par des généraux habiles et expérimentés, était forte de trente-cinq mille hommes; les Espagnols et les Napolitains,

sous les ordres immédiats de Charles VII, pouvaient mettre en ligne, les premiers, vingt mille combattants, commandés par le comte de Gages; les seconds, dix-huit ou dix-neuf mille hommes qui avaient pour général le duc de Castropignano. Depuis quelque temps, les deux armées se trouvaient en présence, lorsque Lobkowitz, préférant aux Abruzzes les routes de Ceperano et Valmontone pour pénétrer dans le royaume, abandonna la vallée du Tronto, et se mit en marche du côté de Rome. Le roi, informé de ce mouvement, se mit à sa poursuite, et pour l'atteindre, s'avança jusque dans les États de l'Église. Sur la route de Valmontone, il apprend par ses coureurs que l'ennemi se trouve en force dans le voisinage. N'étant pas en mesure de livrer bataille, Charles rebrousse chemin, ramène ses troupes à Velletri, s'empare d'une forte position, et là se prépare à recevoir vigoureusement les Impériaux. Le lendemain, à la pointe du jour, l'armée autrichienne déployait sa ligne sur les montagnes voisines; mais Lobkowitz, à l'inspection des lieux, ne jugea pas prudent de commencer l'attaque, et préféra revenir à son prudent système de temporisation. En conséquence, il fortifia ses troupes dans un camp hérissé d'une nombreuse artillerie, et entretint leur ardeur au moyen d'escarmouches et de sorties continuelles de jour et de nuit. La guerre traînait ainsi en longueur, malgré un premier succès remporté par le comte de Gages contre une division autrichienne, lorsque l'impératrice envoya de Vienne l'ordre d'agir avec énergie et de frapper un coup décisif. Lobkowitz sortit alors de son état favori d'expectative. Il convoqua un conseil de guerre, et la nuit du 10 au 11 août de cette année 1744 fut fixée pour l'attaque. Au signal convenu, Lobkowitz dirige, dans le plus grand silence, sur la

droite de l'ennemi, un corps de neuf mille hommes. Les généraux Brown et Novati se mettent également en marche, en prenant les mêmes précautions, pour attaquer l'aile droite avec une division de six mille fantassins. Arrivée sans avoir donné l'éveil, cette colonne pénètre dans le camp de Velletri, égorge les sentinelles surprises, massacre un régiment d'Irlandais au service de l'Espagne, et, vers l'aube du jour, se répand dans les rues de la ville en portant partout la destruction et l'incendie.

Au bruit des tambours et des trompettes sonnant l'alarme, le roi, réveillé en sursaut, avait saisi son épée et se préparait à combattre; déjà son armée s'enfuyait en désordre, abandonnant Velletri au pouvoir des Autrichiens. Sur la droite, Lobkowitz avait engagé l'action avec le même succès, et jusqu'alors la fortune se déclarait pour l'Autriche.

Mais tout à coup Charles VII, retiré sur la montagne des Capucins, rallie ses troupes, les passe en revue et les excite au combat et à la vengeance. A sa voix, le comte de Gages se précipite sur Lobkowitz qu'il arrête sur les montagnes, et Castropignano s'élance sur Velletri qu'il parvient à reprendre. A droite, les anciennes positions de l'armée sont reconquises; à gauche, le général Novati est fait prisonnier au milieu de ses soldats en désordre. La fortune avait changé de drapeau : les vaincus ressaisissaient l'avantage. Informé de ces échecs, Brown battit en retraite, et Lobkowitz se retira lui-même derrière ses retranchements, abandonnant le champ de bataille et la victoire à Charles VII.

Quoique les pertes, évaluées à trois mille hommes, tués ou blessés de chaque côté, eussent été à peu près égales, la force réelle, la réputation et le moral de Lobkowitz s'affaiblissaient de tout ce que gagnait le roi

des Deux-Siciles. Chaque jour le découragement, les maladies et la désertion décimaient son armée. Il passa tout le mois d'octobre dans cette situation désespérée; puis, dans la première nuit de novembre, il leva son camp sans bruit, et se retira en bon ordre vers le Tibre, qu'il put traverser avant que les Napolitains, avertis de sa retraite, fussent parvenus à le rejoindre. Le roi néanmoins poursuivit les Allemands jusqu'à Rome, où il s'arrêta pour rendre hommage au souverain pontife, qui le combla d'honneurs. Il revint ensuite à Naples, fier du succès de ses armes, de l'affermissement de son trône, et de la reconnaissance de ses peuples.

Rendu aux occupations de la paix, Charles VII voulut satisfaire le désir de grandeur qui lui était naturel en élevant des monuments publics, ou en terminant ceux qu'il avait commencés au milieu des incertitudes de la fortune et des embarras du trésor. Pour donner une idée de la magnificence de ses travaux et de ses projets, il suffira de citer : le môle, les rues *Marinella* et *Merginella*, ainsi que l'édifice de l'*Immacolata*, la belle promenade de la *Villa-Reale*, le théâtre San Carlo et les superbes *villas* ou palais de Portici, de Capo di Monte et de Caserte. Tous ces monuments furent commencés et la plupart terminés sous son règne. On lui doit encore l'hospice des Pauvres, dont il jeta les premiers fondements; des ponts et quelques routes d'autant plus utiles, qu'à cette époque le royaume entier manquait des moyens de communication les plus nécessaires. La science et les arts doivent aussi ranger parmi les principaux travaux de ce règne les fouilles d'Herculanum et de Pompéi. La première de ces villes disparut sous des flots de lave dans l'année 79 de l'ère chrétienne, et ne fut découverte accidentellement qu'en 1738; la seconde, ensevelie dans le

même temps sous la masse de cendres vomies par le Vésuve, n'a été découverte qu'en 1750. On admire aujourd'hui au musée Bourbon de Naples les précieuses antiquités, les authentiques *révélations* exhumées de ces villes souterraines.

Le gouvernement de Charles VII a laissé bien d'au tres témoignages de l'importance qu'il attachait aux progrès de l'instruction publique. Indépendamment de plusieurs académies fondées et protégées par l'État, l'Université fut autorisée à ajouter de nouvelles chaires à ses cours de jurisprudence et de théologie. En même temps une foule d'ordonnances furent rendues qui attestent le zèle et l'activité de l'administration. Citons, entre autres, tout en faisant nos réserves pour leur appréciation : les mesures adoptées dans le but de délivrer Messine du fléau de la peste; — l'introduction dans le royaume du jeu de la loterie; — la proscription de la secte des francs-maçons; — l'expulsion dés israélites, rappelés sept ans auparavant, mais détestés et maltraités par le peuple; — la pénalité rigoureuse attachée à la répression des contraventions au règlement sur les chasses royales; — certaines obligations imposées à la honteuse profession des femmes de mauvaise vie. Mentionnons surtout le fameux édit rendu contre le cardinal Spinelli, archevêque de Naples, accusé par l'opinion publique d'avoir rétabli secrètement le tribunal du Saint-Office; car c'est un trait singulier du caractère napolitain, que, malgré sa dévotion et son fanatisme, le peuple entier s'est toujours révolté au moindre soupçon du rétablissement de l'Inquisition. Tous ces actes légaux ou réglementaires peuvent faire apprécier l'étendue des travaux, les vues et les tendances des administrateurs plus ou moins éclairés de cette époque, où, malgré le nombre des abus, les innovations,

même les plus salutaires, n'étaient accueillies qu'avec répugnance par une certaine classe de la population.

Depuis l'affaire de Velletri, un corps d'armée napolitain agissait avec les Espagnols, et la guerre continuait en Lombardie. La campagne de 1745 fut entremêlée de succès divers et balancés, mais celle de l'année suivante fut désastreuse pour la maison de Bourbon, dont les troupes, battues à Plaisance par le prince de Lichtenstein (16 juin 1746), se retirèrent jusque derrière les Alpes, sans même essayer de défendre la malheureuse république de Gênes, qui fut ainsi abandonnée à la vengeance de l'Autriche. L'admirable héroïsme des Génois, soulevés en masse contre les oppresseurs de leur patrie, changea tout à coup la face des choses. Les Autrichiens, chassés de Gênes et privés des immenses ressources qu'ils tiraient de cette ville opulente et forte, se retirèrent à leur tour, et modifièrent leur plan de campagne pour l'année suivante. De leur côté, la France, l'Espagne et le roi des Deux-Siciles, organisèrent des armées et mirent tout en œuvre pour la défense et le soutien de la coalition. La mort imprévue de Philippe V ne suspendit que momentanément ces dispositions. Ferdinand VI, son successeur, ayant déclaré, par l'envoi de nouveaux secours, ses intentions de donner suite aux projets de son père, les hostilités continuèrent, et furent prolongées sans résultats décisifs jusqu'en 1748. Enfin le traité d'Aix-la-Chapelle, signé et ratifié le 18 octobre de cette année par les puissances belligérantes, termina cette guerre qui durait depuis sept années, avait consommé un demi-million d'hommes, anéanti ou fait capturer sept mille vaisseaux marchands, dévasté et ruiné la moitié de l'Allemagne, de l'Italie, et la plus grande partie des Flandres. Ce traité portait que tous les États de l'Italie reprendraient le *statu quo* anté-

rieur à la guerre; et, comme il n'y était pas question du royaume des Deux-Siciles, ce silence en confirmait la possession au roi Charles, qui, grâce à la pacification générale, put s'occuper avec plus d'attention des réformes intérieures qu'il avait projetées. Enfin, pour éviter toute querelle ultérieure entre l'empereur François I et le roi de Naples, au sujet de la Toscane dont la possession était en litige depuis la mort de Gaston de Médicis, on agita dès ce moment le projet d'un double mariage entre la maison d'Autriche et les Bourbons des Deux-Siciles; mais ce projet ne fut exécuté que plus tard.

Les réformes les plus importantes que méditaient Charles VII et son ministre, étaient celles des nombreux abus résultant des institutions féodales, toujours en vigueur dans le royaume. Depuis longtemps, les sages de l'époque, inspirés par les vagues pressentiments de l'avenir, en réclamaient instamment la suppression; mais ces abus étaient si intimement confondus avec les usages, les mœurs, et surtout avec le droit de propriété, que toute innovation qui pouvait y porter atteinte, était considérée comme une injustice par le plus grand nombre : de là mille difficultés à vaincre. La royauté, cependant, ne manqua pas à sa mission providentielle; et si Tanucci n'eut pas la hardiesse d'attaquer franchement le mal dans sa racine, s'il n'eut pas la force de renverser tout entier l'immense édifice des droits féodaux, il eut du moins le mérite de l'ébranler en lui portant les premiers coups.

Il évita donc de s'aliéner les barons en froissant directement leurs intérêts; il respecta les sources de leurs revenus, les droits pécuniaires et toutes les redevances perçues à leur profit; mais, d'un autre côté, il abolit un grand nombre de leurs juridictions,

limita l'étendue de leurs prérogatives, établit des règles pour atteindre et punir leurs délits, diminua le nombre des gens armés qu'ils entretenaient, et supprima plusieurs servitudes personnelles. De cette manière, il parvint à affaiblir leur pouvoir et à énerver la demi-souveraineté qu'ils s'arrogeaient sur leurs terres. Aussi, une révolution partielle s'opéra peu à peu dans les idées du peuple; la légitimité du régime féodal commença à paraître douteuse, et l'opinion se trouva préparée pour des réformes plus larges, lorsque, par l'abaissement des grands, la transition de la monarchie féodale à la monarchie absolue fut un fait accompli. En attendant, une classe intermédiaire entre les privilégiés et la *plèbe* surgissait dans la société, et recueillait les droits ou les richesses des classes supérieures, que le niveau de l'égalité avait pu atteindre. On a vu que les réformes du roi Charles ne concernaient que les juridictions des deux ordres privilégiés. Ce furent les gens de loi qui, en héritant des pertes éprouvées par les tribunaux de la noblesse et du clergé, formèrent les éléments de la classe moyenne, de ce *tiers état*, comme on l'a nommé en France, que nous avons vu de nos jours s'élever à la toute-puissance, en fondant le gouvernement représentatif au sein des vieilles monarchies de l'Europe. La fortune, l'autorité, les fonctions publiques se réunirent bientôt entre les mains des légistes. L'avénement au pouvoir de l'intelligence, de l'instruction, du travail, du mérite personnel, était un bien sans doute; mais ce progrès, ou plutôt cette tentative de progrès, ne fut réalisée qu'au profit d'une seule classe de citoyens. Pour arriver à la constitution d'un *tiers état*, les réformes de Tanucci n'auraient pas dû se borner à l'Église et au régime féodal : il eût fallu qu'elles embrassassent

également l'organisation de l'armée, le commerce et la division des propriétés, de manière à favoriser la formation d'une classe moyenne composée de militaires, de négociants et de propriétaires fonciers. Quoi qu'il en soit, l'impulsion était donnée, et avec le temps, la transformation sociale ne pouvait manquer de s'accomplir.

La nation, heureuse et reconnaissante, jouissait des douceurs de la paix, lorsque tout à coup Charles VII fut appelé à succéder, sur le trône d'Espagne, à Ferdinand VI, son frère consanguin, mort sans postérité. Son fils aîné ayant été exclu de sa succession, pour cause d'imbécillité solennellement établie, Charles-Antoine, son frère puîné, devint l'héritier présomptif du trône d'Espagne, et Ferdinand, le troisième, âgé de huit ans, fut appelé au trône des Deux-Siciles. En conséquence, Charles institua une régence, et le 8 octobre 1759, en présence des ambassadeurs étrangers, des ministres, des *élus* de la ville et des principaux barons, il déposa la couronne sur la tête de son fils, avec tous ses droits, en faisant donner lecture de l'acte qui établissait et fixait irrévocablement l'ordre de succession au trône.

Le jour même il fit ses préparatifs de départ, et avant le coucher du soleil, au milieu d'une foule immense qu'attristaient doublement et la perte d'un bon roi et les appréhensions d'un nouveau règne, Charles s'embarqua pour l'Espagne avec sa nombreuse famille, composée de quatre infants et deux princesses.

FERDINAND IV.

1759.

Après le départ de Charles VII, désormais roi d'Espagne sous le nom de Charles III, le jeune Ferdinand reçut les serments de foi et obéissance des barons, des magistrats et des députés de la commune; il prêta lui-même, par l'organe de son ambassadeur à Rome, le serment d'*hommage et de vasselage* au souverain pontife; puis, le prince de San Nicandro, homme de mœurs honnêtes, mais d'une intelligence médiocre, s'empara de la personne du jeune monarque et s'occupa de son éducation, en qualité de gouverneur. Pendant la minorité du roi, un conseil de régence avait été chargé de gouverner le royaume; mais Tanucci, comme par le passé, continua de supporter seul le poids des affaires, de sorte que la politique de l'État, conformément aux instructions laissées ou envoyées par Charles III, ne dut subir aucun changement. Le ministre réformateur ne tarda donc pas à recommencer sa laborieuse campagne contre la suprématie du sacerdoce : on le vit de nouveau braver tous les obstacles pour placer le clergé du royaume dans la dépendance du pouvoir temporel. Il commença la lutte par s'attribuer le droit de disposer des dépouilles et des biens mobiliers des évêques, en appliquant les revenus des siéges vacants à des travaux d'utilité publique. Il supprima, dans plusieurs provinces de l'Italie et de la Sicile, un grand nombre de couvents, dont les biens furent réunis au domaine de l'État. Il abolit les dîmes ecclésiastiques, interdit aux établissements de *main morte* toute acquisition,

et rendit une foule d'autres ordonnances pour restreindre les grandes richesses de l'Église. D'un autre côté, il s'opposa avec non moins d'énergie aux diverses prétentions des souverains pontifes : en étendant la juridiction civile aux dépens de la juridiction ecclésiastique; en déclarant loi de l'État, l'usage qui, sous Charles VII, fixait à dix par mille âmes le nombre des prêtres; en réduisant même, dans la suite, ce chiffre de moitié; en déclarant nulle et non avenue toute bulle ou lettre quelconque du pape qui ne serait pas revêtue de l'autorisation royale; en annulant les nominations aux bénéfices par la chancellerie romaine; en défendant de recourir au saint-siége sans l'autorisation du roi; enfin, en renouvelant les anciens édits contre le rétablissement du tribunal de l'Inquisition.

La puissance épiscopale fut également restreinte dans l'intérieur du royaume. Non-seulement on retira aux évêques le droit d'enseigner, celui de faire imprimer des écrits sans autorisation, le droit de censure, celui de mettre en prison, etc.; mais encore on supprima leurs immunités personnelles, on tarifa leurs honoraires, et l'on affranchit les lieux consacrés qui leur payaient des redevances.

Pendant ce temps, le prince de San Nicandro surveillait les études de son royal élève, qui avait pour maîtres les hommes les plus instruits et les plus renommés du royaume. Mais, soit faiblesse naturelle d'intelligence, soit faute de volonté, toutes les études sérieuses, tous les travaux d'esprit étaient antipathiques au jeune prince. La pêche, la chasse, les courses à cheval et les violents exercices du corps étaient ses occupations exclusives. Ce genre de vie développait et fortifiait sa constitution naturellement robuste, mais il énervait ses facultés morales et entretenait une

ignorance qui menaçait l'État de grands dangers pour l'avenir.

L'année 1764 fut une année de calamité publique. La récolte de l'année précédente ayant été mauvaise, une disette, que la panique universelle changea en famine, désola tout le royaume. Les fautes de l'administration vinrent encore augmenter l'étendue du mal. Le *maximum* adopté pour fixer le prix des blés fit déserter tous les marchés publics, et les proclamations répandues pour rassurer les esprits, n'eurent d'autre résultat que de tourner la fureur de la multitude affamée vers de prétendus accapareurs. Les émeutes, les pillages, les meurtres, les crimes de toute espèce qui forment le cortége ordinaire de la famine, firent un nombre infini de victimes. Enfin, la nouvelle de ces malheurs s'étant répandue, le commerce étranger expédia vers Naples un grand nombre de vaisseaux chargés de grains, et les souffrances du peuple furent soulagées.

1767. — La majorité du roi, arrivée le 2 janvier, ne produisit aucun changement de politique. Les membres de la régence devinrent conseillers d'État ou ministres; mais en réalité, le gouvernement, sous l'influence de Tanucci, demeura à peu près le même.

Cependant, une mesure d'une haute gravité fut exécutée à cette époque. Dans la nuit du 3 novembre, toutes les maisons des jésuites, monastères ou colléges, furent investis par la force armée, les portes ouvertes ou enfoncées, les cellules envahies, les meubles séquestrés; puis, avant le lever du soleil, tous ces religieux furent indistinctement conduits au port le plus voisin et embarqués sur des vaisseaux qui mirent à la voile. Le lendemain, on lisait, affiché sur tous les murs de la capitale, un édit qui abolissait et excluait

à perpétuité la compagnie de Jésus du royaume des Deux-Siciles.

Cet événement fut diversement apprécié par l'opinion publique; chacun le commenta selon ses lumières, ses croyances, ses préjugés ou ses passions. La conduite de Ferdinand IV pouvait se justifier par des précédents mémorables : déjà le roi de Portugal, Joseph Ier, en 1758, le roi de France Louis XV, en 1764, et le roi d'Espagne, en 1766, avaient banni de leurs États la célèbre compagnie. Ces princes avaient-ils découvert un danger réel pour leurs trônes, dans les progrès toujours croissants de son influence, dans l'indépendance de son organisation, dans ses tendances supposées à la domination universelle? ou n'avaient-ils simplement pour but que de s'emparer de ses immenses richesses? Nous n'entreprendrons pas de sonder ce mystère. Toujours est-il que le duc de Parme, cousin du roi de Naples, ayant suivi l'exemple des souverains de sa maison, en chassant les jésuites de ses États, ce fut sur ce prince faible et enfant que le pape Clément XIII se vengea des coups qui l'atteignaient dans la personne des plus ardents auxiliaires de son pouvoir spirituel. Il fulmina une sentence d'excommunication contre le duc; il alla jusqu'à revendiquer Parme et Plaisance comme domaines de l'Église! A la vérité, le bref pontifical fut supprimé par le parlement de Paris; il le fut aussi à Madrid et à Lisbonne, à Naples et à Vienne. Le roi de France, Louis XV, ne se contenta pas de cette protestation du parlement : il s'empara d'Avignon et du Comtat-Venaissin, terres de l'Église. A son exemple, le roi Ferdinand prononça la réintégration de Bénévent et de Ponte-Corvo sous l'ancienne souveraineté du roi des Deux-Siciles, en renouvelant auprès de la cour de Rome ses prétentions

sur les duchés de Castro et de Ronciglione, comme héritier de la maison Farnèse. Tels furent les échecs humiliants qui, en 1768, accablèrent et désarmèrent le saint-siége.

Peu de temps après, le roi ayant atteint sa dix-huitième année, épousa Marie-Caroline d'Autriche, fille de l'illustre Marie-Thérèse. Il fut stipulé dans le contrat de mariage qu'après la naissance de son premier fils la jeune reine ferait partie du conseil, et qu'elle y aurait voix délibérative. L'exécution de cette clause importante opéra plus tard une révolution complète dans la politique du cabinet napolitain. De ce moment même, Charles III perdit peu à peu son ascendant exclusif sur les affaires d'Italie, tandis qu'au contraire l'influence de l'Autriche et de l'Angleterre son alliée ne fit que s'accroître.

1769. — Clément XIII mourut, et le frère Lorenzo Ganganelli lui succéda sous le nom de Clément XIV.

Ganganelli, éclairé par les revers de son prédécesseur, se montra disposé à réconcilier l'Église avec les souverains irrités : ce fut sous son pontificat, en 1774, que parut le bref célèbre qui confirmait la suppression de l'ordre des jésuites, cause première de la querelle. Cette concession mémorable calma aussitôt les ressentiments, les territoires saisis furent restitués, on échangea des ambassadeurs, et la paix fut rétablie.

Le 22 septembre de cette année 1774, Clément XIV succomba à la suite d'une affection scorbutique, et non par l'effet d'un poison, comme on l'a calomnieusement supposé. Il fut remplacé sur la chaire de saint Pierre par le cardinal Braschi, qui prit le nom de Pie VI, et cette élection, combattue dans le conclave par l'ambassadeur de Ferdinand IV, vint troubler de nouveau le bon accord des deux cours de Rome et de Naples. Plusieurs nominations à divers évêchés, faites sans le

concours du souverain pontife, furent les motifs ou les conséquences de cette demi-rupture.

1776. — A la suite de ces différends, le roi Ferdinand, sous un prétexte qui se présenta, prit l'importante résolution de supprimer définitivement le tribut que les rois des Deux-Siciles avaient coutume de payer chaque année au pape, tribut qui, comme on sait, consistait dans la présentation de sept mille ducats d'or et d'une *haquenée.*

Le cabinet s'occupa ensuite de la réorganisation de l'enseignement public, que nécessitait le bannissement des jésuites. Le projet en fut accueilli avec d'autant plus de faveur que déjà les esprits avaient été préparés à toutes les améliorations par les ouvrages des Filangieri, des Pagano, des Galanti, des Conforti, et par les leçons toutes récentes du célèbre Genovesi. Des maîtres de lecture, d'écriture et de calcul furent établis dans toutes les communes et dans chaque province; une institution avec douze chaires d'enseignement, dont deux seulement pour les sciences ecclésiastiques, fut fondée par l'association des nobles. A cette époque, on eût dit que, malgré la frivolité de son esprit, le roi lui-même se sentait animé d'un certain désir de gloire, en attachant son nom au perfectionnement de l'Université des études, fondée par Frédéric II. Il la fit transporter dans le vaste couvent des jésuites appelé le *Salvatore*; il y établit ensuite des cours d'enseignement public de toute espèce, les bibliothèques Farnèse et Palatine, les musées de peinture, de sculpture, d'architecture, d'histoire naturelle, etc. Ajoutons que l'académie des sciences et des lettres, celle d'Herculanum fondée par Charles VII en 1755, ainsi que plusieurs écoles militaires, furent aussi améliorées par ses ordres.

Voici maintenant le revers de ce tableau. Les

communes avaient la libre administration de leurs affaires; mais cette liberté même, loin de profiter aux intérêts communaux, était une cause de confusion et de désordre. Les différences de caractère entre les provinces, dit Coletta, les passions fugitives des administrateurs et des administrés se faisaient partout sentir; celles-ci adoptaient le système de la taille ou du cadastre; celles-là le système des gabelles; d'autres, celui de la capitation; les unes étaient avares, les autres prodigues. Enfin, l'administration manquant de persévérance et d'unité, ses travaux n'avaient ni durée ni grandeur. D'un autre côté, l'industrie était soumise aux corporations et aux consuls, le commerce intérieur gêné par les lois annonaires, par les taxes, les priviléges des barons, et par quelques restes de franchises ou immunités ecclésiastiques. Le vin, le papier, les livres furent chargés de nouveaux droits. L'industrie de la soie, qui avait fait de grands progrès sous le règne de Charles VII, fut mise au nombre des fermes du trésor. Le commerce du corail, qui occupait les bras de quarante mille pêcheurs de Torre del Greco, fut réglementé et régi par un code spécial; et cette industrie si florissante tant qu'elle fut libre, dépérit sous le régime de la protection.

Le gouvernement s'intéressa avec plus de succès à la colonisation des îles désertes d'Ustica et de Ventotene, puis à celles de Tremiti et de Lampedouse, qui devinrent des colonies pénitentiaires où furent transportés les vagabonds et les voleurs. Mais une des mesures les plus utiles de cette époque du règne de Ferdinand IV fut l'établissement des archives royales, où furent enregistrés et déposés tous les actes pouvant donner naissance à une action hypothécaire : formalité qui avait pour but de faire connaître le patrimoine de chaque famille, de garantir l'hypothèque, et de pré-

venir la fraude en établissant clairement la propriété.

Quant aux finances, malgré les vices de leur administration, le désordre de leur perception et les préjudices qui en résultaient pour le trésor; enfin malgré la mauvaise assiette des impôts, les revenus publics montaient encore annuellement à quatorze millions quatre cent mille ducats, sur laquelle somme, il faut le dire, les barons, bien que possesseurs de plus de la moitié des terres du royaume, ne payaient que deux cent soixante-huit mille ducats. On voit par là que les institutions féodales étaient loin d'avoir été détruites par les réformes de Charles VII[1].

L'administration de la justice tendait du moins à s'améliorer chaque jour de plus en plus. De nouvelles ordonnances furent rendues pour restreindre la juridiction des barons, et pour obliger tous les tribunaux

1. Le trésor était alimenté de trois manières: par les dons, les contributions directes et les contributions indirectes. Dans les siècles précédents, on avait abusé du premier moyen. Il fut rarement employé sous le règne de Charles VII; il le fut deux fois seulement sous celui de Ferdinand IV. Les contributions directes, réparties entre les communes, se payaient par feux (on appelait feu une famille); il y avait des communes qui, en leur qualité de fiefs anciens ou actuels de l'Église, ou par suite des faveurs et des concessions octroyées par les souverains précédents, jouissaient d'une exemption partielle ou totale des charges publiques. La répartition entre les communes non exemptes n'était pas réglée sur l'étendue ou la fertilité du territoire, sur l'industrie ou la profession des habitants, sur la prospérité de leur commerce, et, pour me servir de l'expression moderne, sur la proportion des valeurs; mais on suivait un certain dénombrement de la population, supposé plutôt, que réellement fait, en 1737. De l'adoption de cette mauvaise base, il résultait souvent que de deux villes voisines, l'une avec un territoire fertile, industrieuse et riche, était moins imposée qu'une autre dénuée de tous ces avantages. Les taxes appelées de la capitation, des métiers, des propriétés, n'offraient pas moins d'abus et d'erreurs. Les ecclésiastiques, les barons, les personnes vivant noblement, les docteurs en droit, médecins, notaires, et généralement tous ceux qui n'exerçaient pas un métier, échappaient aux deux premières, sous le prétexte qu'ils augmentaient la classe respectable des nobles. Quant aux propriétés foncières, comme les terres féodales, celles du roi ou de

du royaume à motiver leurs arrêts. Ce dernier règlement était d'autant plus sage que la magistrature devenait le corps le plus puissant de l'État, et que les jugements de la cour suprême (surtout lorsqu'ils étaient rendus par ses quatre chambres réunies) ayant ordinairement force de loi, il était nécessaire de donner aux citoyens toute garantie possible contre l'injustice, la prévarication ou l'arbitraire des juges.

Ferdinand IV remit aussi en vigueur une ancienne pragmatique des rois aragonais laquelle avait institué un syndicat, espèce de tribunal ou de jury extraordinaire, chargé de connaître des délits imputés aux administrateurs des deniers publics et à différentes magistratures. Les sessions judiciaires de ces syndics duraient chaque année quarante jours, pendant lesquels le dernier citoyen avait le droit de porter plainte pour injustice faite ou justice refusée. La juridiction

l'État, les biens du clergé, le patrimoine des ecclésiastiques, les biens des séminaires, des paroisses, des hospices, conservaient leurs priviléges; quelques malheureux fonds de terre supportaient seuls tout le poids des contributions directes qui s'élevaient à deux millions huit cent dix-neuf mille cinq cents ducats par an, auxquels il faut ajouter le produit d'une taxe particulière de deux cent quatre-vingt-dix mille ducats, destinée, disait-on, à la confection des routes nouvelles.

Parmi les contributions indirectes, figuraient toutes celles que le subtil génie des financiers a pu inventer dans tous les siècles. La fiscalité atteignait les arts, l'industrie, les objets de consommation, les plaisirs et les vices; ces divers impôts étaient affermés, et connus sous le nom espagnol d'*arrendamenti*. La plupart étaient aliénés ou engagés pour de nouvelles dettes, ou donnés en garantie des anciennes, et alors c'était aux acheteurs ou aux intéressés qu'il appartenait de surveiller la perception de leurs produits, et de punir les contraventions avec toute la rigueur des ordonnances du fisc. Le roi abolit plusieurs fermes : celles appelées du *minuto* et du capitaine des vivres, et les *arrendamenti* sur le tabac, la manne, l'eau-de-vie, le safran, les péages, la soie même en certaines provinces; mais, afin de dédommager le trésor et de ne pas manquer aux obligations contractées envers les fermiers, on augmenta plusieurs taxes anciennes, et l'on en créa de nouvelles, moins onéreuses pour le peuple et plus avantageuses pour le fisc.

(Colletta, *Histoire du royaume de Naples*.

militaire fut encore complétée par un nouveau tribunal connu sous le nom d'*Audience générale de la guerre et de la maison royale*. Mais la compétence de ce tribunal ne tarda pas à s'étendre, et elle eut bientôt le grave inconvénient d'enlever à la juridiction ordinaire, dans la capitale et dans les provinces, toute cette partie des habitants dont les maisons avoisinaient les citadelles, les châteaux forts et les édifices militaires.

On institua également une Bourse de commerce ainsi qu'un Tribunal de l'Amirauté pour juger les affaires commerciales et civiles des négociants qui trafiquaient sur mer; en même temps toutes les anciennes ordonnances de Charles VII en faveur du commerce, et les nouvelles rendues par Ferdinand IV, furent réunies et publiées en un recueil qui put servir de code commercial.

• La législation criminelle ne subit cependant aucune amélioration. Les procédures dont les *scrivani* étaient chargés, continuèrent de se faire sur simple enquête, comme sous le règne précédent. Les prévenus étaient soumis à la torture et, pour de simples délits, les juges condamnaient à des peines arbitraires et quelquefois cruelles, sans autres preuves que des indices et sans que l'accusé fût ouï ni défendu.

Quant au département de la guerre, on ne s'en occupait pas plus que d'un rouage inutile, et depuis la fondation par le roi, encore enfant, du collége des Cadets, rien n'avait été tenté pour préserver d'une ruine complète toutes les institutions militaires. Les lois existantes ne tendaient au contraire qu'à l'avilissement de la profession des armes; car la noblesse, les docteurs en droit, les propriétaires d'immeubles, et la plupart des industries honorables étant exemptées de la conscription, l'armée évaluée à quatorze mille hommes ne se recrutait que dans la partie la plus

abjecte de la population, parmi les gens sans aveu, les vagabonds, et même les repris de justice.

La reine, accouchée d'un prince, ne tarda pas à faire partie du conseil d'État, aux termes de son contrat de mariage, et bientôt son influence et son crédit imprimèrent à la politique une direction vers l'alliance anglaise, d'où résulta une rupture avec l'Espagne et la France. Un acte d'iniquité et d'ingratitude fut le point de départ de la politique nouvelle. L'illustre Tanucci, le Sully et le Colbert des Deux-Siciles, fut chassé du ministère, au mépris des éclatants services qu'il n'avait cessé de rendre à son pays pendant quarante-trois ans (1776). Son portefeuille fut confié au marquis della Sambuca, alors ambassadeur à Vienne, esprit médiocre mais instrument docile, qui fut bientôt remplacé lui-même par le marquis Caracciolo, ambassadeur des Deux-Siciles à la cour de France; ce dernier était un homme instruit, mais affaibli par l'âge et déjà hors d'état d'appliquer ses connaissances acquises surtout en matière de finances. Un choix important restait à faire. Il fallait un homme d'une capacité éprouvée pour organiser une armée, et surtout une flotte dont on sentait si vivement le besoin quand on considérait la grande étendue des côtes du royaume. Un courtisan admis dans les cercles intimes de la reine, jeta les yeux sur le chevalier Giovanni Acton, Irlandais, alors au service de la Toscane, et qui venait de faire ses preuves avec un certain éclat dans une expédition contre les États barbaresques. Agréé et demandé par le roi au grand-duc Léopold, le nouvel amiral arriva à Naples, et sur-le-champ il fut chargé du ministère de la marine.

La cour de Rome, n'ayant plus à redouter l'opposition de Tanucci, crut le moment favorable pour pro-

poser au roi de Naples un nouveau concordat qui reconnût les droits qu'elle ne cessait de réclamer, savoir : 1° une juridiction pour la nonciature ; 2° le droit de nomination aux évêchés. Sa proposition fut d'abord agréée, mais la négociation tira en longueur ; enfin, la résistance énergique de Caracciolo aux prétentions du saint-siége la fit échouer complètement. Peu de temps après mourut Caracciolo, laissant le portefeuille des affaires étrangères au chevalier Acton, déjà chargé de celui de la guerre. Le nouveau ministre, déjà puissant, nommé maréchal de camp, puis lieutenant général, essaya de se concilier l'opinion publique. Il introduisit et multiplia dans le royaume les écoles normales, répara, dans l'intérêt du commerce, les ports de Misène, Brindes, Baïa, et proclama la liberté religieuse à Messine. Il s'occupa ensuite de la marine et de l'armée. C'est alors qu'il exécuta le plus chimérique et le plus insensé des projets, en faisant construire un grand nombre de frégates et de vaisseaux de ligne, dans le but de rendre le royaume de Naples une puissance maritime ce fut une entreprise ruineuse pour le trésor, et au moins inutile pour le commerce, dont la sécurité n'exigeait que des navires moyens, fins voiliers, ayant un faible tirant, capables de surveiller les sinuosités des côtes, et, au besoin, de repousser les pirates africains. Quant à l'armée de terre qui ne se composait que de quatorze à quinze mille hommes, il l'accrut du double, et pour instruire et discipliner les recrues, il fit venir un grand nombre d'officiers et d'instructeurs étrangers. Le baron de Salis fut chargé d'organiser la ligne, et le colonel français Pomereul eut la direction de l'artillerie. Ces innovations, et surtout les levées d'hommes, mécontentèrent au suprême degré le peuple napolitain et les officiers nationaux. De tels murmures s'élevè-

rent parmi la noblesse, que le gouvernement jugea prudent de congédier tous les officiers étrangers, à l'exception toutefois du colonel d'artillerie Pomereul dont on appréciait déjà les talents militaires. Mais, de ce moment, la reine et son favori commencèrent à s'attirer la haine du peuple.

Jusqu'ici le roi d'Espagne s'était contenté de donner de simples avis et d'adresser des reproches modérés sur la direction nouvelle donnée aux affaires étrangères, depuis qu'une Autrichienne était entrée dans le conseil du roi son fils. A la nouvelle de l'effet produit par les dernières mesures d'Acton, Charles III prit le ton d'un père irrité; il parla presque en maître, lorsqu'il écrivit à son fils de chasser le ministre indigne qui abusait de sa confiance. Mais toutes les remontrances furent inutiles; Ferdinand IV n'écouta rien, et Acton n'en resta que plus puissant, au détriment de l'Espagne et de la France, dont les agents n'éprouvaient que des refus et souvent des insultes à la cour de Naples.

1783. — Ce fut à cette époque qu'arriva l'épouvantable tremblement de terre qui bouleversa de fond en comble deux provinces de la Calabre, détruisit deux cents villes ou villages, et coûta la vie à soixante mille habitants. Le gouvernement prit avec empressement toutes les mesures propres à secourir les victimes de cet affreux désastre; mais tel était l'aveuglement de ses mauvais procédés envers la France, qu'après lui avoir refusé les bois de construction qu'elle avait coutume de tirer du royaume, Acton refusa jusqu'aux blés que, dans la circonstance, cette puissance crut devoir expédier aux malheureux Calabrais.

1785. — Au printemps de l'année 1785, le roi et la reine de Naples qui, l'année précédente, avaient

reçu la visite de l'empereur Joseph, résolurent de faire un voyage en Italie. La reine avait surtout le désir de visiter la Toscane, où régnait un de ses frères, et aussi Vienne, où l'empereur, son autre frère, s'occupait de vastes plans et tentait d'utiles améliorations. Ce voyage, disent les *Mémoires* du comte Orloff, fut extrêmement avantageux au roi Ferdinand qui, pour la première fois, put observer et juger par lui-même. Ayant toujours vécu au milieu des forêts, il ne connaissait guère les peuples ni les rois. Ses idées s'agrandirent, son jugement se forma, et partout où il se montra, il laissa de lui l'opinion la plus favorable. Au bout de quatre mois, après avoir visité Florence, Milan, Turin et Gênes, le roi et la reine revinrent à Naples, où ils furent accueillis par de grandes réjouissances. On dit que ce voyage coûta au trésor plus d'un million de ducats.

1788. — Vers la fin de l'année 1788, l'intérieur du palais fut attristé par la nouvelle de la mort de Charles III, roi d'Espagne, et par la perte de deux jeunes princes qui moururent presque en même temps de la petite vérole. Heureusement que huit autres enfants restaient au roi et à la reine, pour assurer leur succession et les consoler de ces malheurs de famille.

Les monuments publics du règne de Ferdinand IV sont peu remarquables, et les *Granili*, les théâtres *del Fundo* et de Saint-Ferdinand sont bien loin d'égaler la magnificence des constructions de Charles VII. Mais une communauté industrielle, organisée dans des conditions toutes nouvelles, mérite une attention particulière. Ferdinand IV fit construire dans une vallée nommée *San-Leucio*, près son palais de Caserte, des maisons pour un certain nombre de travailleurs, de vastes bâtiments pour des manufactures de soie, un hôpital, une église et une petite villa pour lui-

même. Il fit ensuite venir à grands frais des machines perfectionnées et des ouvriers étrangers qu'il réunit dans le village nouveau, au nombre de deux cent quatorze personnes, hommes et femmes. Puis, il donna à la colonie naissante une constitution fondée sur les principes d'une égalité absolue. Ce singulier essai d'un système social égalitaire, tenté par un roi d'Italie en 1789, peut donner une idée des conceptions qui germaient déjà dans un certain nombre d'esprits de ce temps. Voici les principales dispositions de la loi fondamentale de cette petite république :

« Le mérite seul distingue entre eux les colons de San-Leucio ; parfaite égalité dans les vêtements ; le luxe est absolument interdit.

« Les mariages seront célébrés par une cérémonie religieuse et civile. Les jeunes époux se choisiront librement, et leurs parents n'auront pas le droit de s'opposer à leur union. Comme l'égalité est le principe fondamental et l'âme de la société de San-Leucio, l'usage des dots est aboli. Moi, le roi, je donnerai la maison avec les outils de la profession, les meubles et autres objets nécessaires à la nouvelle famille.

« Je veux et j'ordonne que parmi vous on ne fasse point de testament, et que vous restiez étrangers à toutes les conséquences légales qui en dérivent ; que la seule équité naturelle règle vos relations ; que les enfants des deux sexes succèdent par portions égales aux biens de leurs père et mère, les père et mère à ceux de leurs fils, et ensuite les collatéraux, mais seulement ceux du premier degré ; et à défaut des uns et des autres, que la femme conserve l'usufruit, et qu'en l'absence des héritiers ci-dessus, les seuls qui aient droit de succéder, les biens du défunt passent au mont-de-piété et à la caisse des orphelins.

« Les funérailles, simples et religieuses, sans aucune distinction, seront faites par le curé, aux frais de la maison du défunt. Le noir est défendu. Pour les époux et les pères, il est permis de porter au bras, mais pendant deux mois au plus, un signe de deuil.

« L'inoculation de la petite-vérole est obligatoire; elle se fera par le soin des magistrats du peuple, sans que l'autorité ou la tendresse des parents y intervienne.

« Tous les enfants, garçons ou filles, apprendront dans les écoles normales à lire, à écrire, à calculer; ils y seront instruits de leurs devoirs; ils apprendront les arts et métiers dans d'autres écoles. Les magistrats du peuple nous répondront de l'exécution de cette loi.

« Ces magistrats, appelés *seniori*, seront élus dans une assemblée solennelle des chefs de famille, au scrutin secret et à la majorité des suffrages. Ils arrangeront à l'amiable les contestations en matière civile ou les jugeront; leurs sentences seront sans appel en tout ce qui concernera l'industrie et les professions de la colonie; ils puniront correctionnellement les fautes légères; ils veilleront à l'exécution des lois et des ordonnances. L'office de seniore durera une année.

« Les citoyens de San-Leucio seront, pour des causes supérieures à la compétence des *seniori* ou pour les crimes, justiciables des tribunaux et des lois communes du royaume. Un citoyen livré comme prévenu aux tribunaux ordinaires, sera d'abord secrètement dépouillé des vêtements de la colonie; et dès lors, à moins et jusqu'à ce qu'il soit déclaré innocent, il aura perdu les droits et les priviléges de colon. Aux jours de fête, après l'accomplissement des devoirs religieux et la présentation du travail de la semaine, tous les citoyens en âge de porter les armes

iront s'occuper d'exercices militaires, car votre premier devoir est envers la patrie : vous devez la défendre par votre sang et l'honorer par vos œuvres. — « Citoyens et colons de San-Leucio, disait le roi en terminant, telles sont les lois que je vous donne; observez-les et vous serez heureux. »

1790. — L'année suivante, une triple alliance de famille et de politique vint encore resserrer les liens qui unissaient la cour de Naples à celle de Vienne. Deux filles de Ferdinand, Marie-Thérèse et Louise-Amélie épousèrent deux archiducs d'Autriche, et le prince François, âgé de douze ans, héritier présomptif de la couronne des Deux-Siciles, fut fiancé à l'archiduchesse Marie-Clémentine. La mort cruelle de l'empereur Joseph II (février 1790), arrivée sur ces entrefaites, suspendit l'exécution de ces projets, mais avant la fin de l'année, le roi et la reine de Naples se rendirent à Vienne, où les fiançailles furent célébrées au milieu de fêtes d'autant plus magnifiques qu'elles eurent lieu vers l'époque du couronnement du nouvel empereur Léopold.

Cependant les premières secousses de la révolution française se firent sentir à Naples. Dans ces circonstances graves, quelle était la situation du pays ? Un roi, animé d'excellentes intentions, mais d'un caractère faible, et abandonnant les soins du gouvernement aux inspirations d'une reine ambitieuse et d'un premier ministre peu capable; au-dessous du trône, deux ordres, le clergé et la noblesse, encore privilégiés, encore influents, mais combattus, dépouillés chaque jour davantage de leurs prérogatives et de leurs anciens priviléges; une magistrature haut placée dans l'opinion et dans la hiérarchie administrative; des gens de robe sortis des rangs du peuple, formant le noyau d'une classe moyenne, et occupant déjà

les plus hauts emplois; de plus, beaucoup d'idées nouvelles déposées dans des livres et agitées dans les esprits; un grand nombre d'améliorations tentées et souvent réalisées : voilà pour l'état social. — En même temps, de grands désordres dans les administrations de l'intérieur et des finances; une bonne marine, composée de trente bâtiments de guerre, montés par des marins bien équipés et bien commandés; mais, à l'exception d'une artillerie passable, grâce à M. de Pomereul, une armée de terre mal composée et mal disciplinée, des arsenaux sans armes et des forteresses tombant en ruine; à l'extérieur, les alliances politiques de l'Autriche et de l'Angleterre préférées à celles de l'Espagne et de la France, avec lesquelles néanmoins on vivait en paix : voilà pour les affaires publiques.

Le roi et la reine de Naples étaient à Vienne lorsqu'ils reçurent la nouvelle des graves événements qui venaient d'ensanglanter Paris et Versailles (octobre 1790). Depuis quelque temps les souverains inquiets avaient les yeux tournés vers la France, et suivaient avec anxiété les phases diverses de la révolution. L'agitation des esprits entretenue par le triomphe de continuelles émeutes, le pillage des châteaux et des églises, la violence des clubs et de la presse, les progrès incessants des idées républicaines, tous ces indices de grands malheurs futurs, troublaient les princes de l'Europe et inspiraient au clergé des haines implacables. La nouvelle des violences exercées contre la personne du roi Louis XVI, dans les funestes journées de 5 et 6 octobre porta leurs inquiétudes jusqu'à la terreur. La reine des Deux-Siciles, sœur de la reine Marie-Antoinette, et Ferdinand IV, de la famille des Bourbons de France, se sentirent les premiers atteints d'un contre-coup mortel. Ils s'empres-

sèrent de retourner dans leurs États, préoccupés d'arrière-pensées de guerre et de vengeance, bien résolus du moins à se défendre avec énergie, en cas de troubles ou d'agression, soit au dedans soit au dehors. Ferdinand prit cette fois la route de Rome, et, en attendant qu'il réussît à former en Italie une coalition contre la France, il commença par se réconcilier avec le saint-père. Le traité qui rétablissait la bonne intelligence entre les deux souverains portait : « que le tribut de la haquenée et la cérémonie de l'hommage seraient abolis à perpétuité, ainsi que le titre de vassal du saint-siége, que les rois des Deux-Siciles avaient porté jusqu'alors ; qu'à l'occasion de leur couronnement, les rois de Naples offriraient au souverain pontife, en signe de dévotion envers les saints apôtres, une forte somme d'argent; que le pape nommerait aux bénéfices ecclésiastiques, mais seulement parmi les sujets du roi ; qu'il choisirait les évêques sur une triple liste présentée par le roi ; qu'il accorderait les dispenses du mariage, et confirmerait les autres dispenses déjà octroyées par les évêques. »

1791. — De retour dans ses États, le roi, malgré la pénurie du trésor, fit sur-le-champ ses préparatifs de guerre. Des ordres pressants furent expédiés pour l'organisation et l'augmentation des troupes de terre et de mer, pour l'approvisionnement des arsenaux, pour la réparation et l'armement des forteresses. On forma en outre des régiments de Suisses et de Dalmates, et à leur suite, des étrangers d'une haute naissance, comme les princes de Hesse-Philipstadt, de Wurtemberg et de Saxe, vinrent se ranger sous les drapeaux du royaume. Malheureusement, à l'intérieur, une réaction violente vint, en même temps, remplacer la direction politique, libérale et sagement progressive du passé. Le gouvernement, sous l'influence des

passions surexcitées de la reine, prit, contre les dangers vrais ou présumés qu'exagérait une aveugle terreur, les mesures les plus oppressives. On multiplia les commissaires de police dans les divers quartiers de la capitale, et on organisa un vaste système de compression et d'espionnage, dont les personnages les plus distingués dans la magistrature et le clergé devinrent, dit-on, les officieux auxiliaires. Le chevalier Luigi di Medici, sous l'ancienne dénomination de régent du *Vicariat*, fut placé à la tête de cette organisation. Plus de réformes, plus de journaux étrangers, plus de cercles, plus de livres; on alla jusqu'à proscrire et brûler en Sicile les ouvrages de Filangieri. Le clergé effrayé par les malheurs de l'Église de France, applaudissait à ces mesures : on lui rendit l'instruction publique, on combla de faveurs les prêtres et les religieux, et les plus fougueux ennemis de la révolution française furent nommés à soixante-deux évêchés qui se trouvaient vacants. En un mot, l'aspect de la ville changea tout à coup, et une sombre tristesse succéda au calme et à la sérénité des années précédentes.

Sur ces entrefaites, on apprit la fuite du roi Louis XVI, et son arrestation à Varennes. Cet événement fut suivi de la déclaration de Pilnitz qui, publiée au nom du roi de Prusse et de l'empereur Léopold, portait : « que l'ordre social était complétement bouleversé en France, la monarchie avilie, le roi captif; que les efforts des souverains étrangers étaient nécessaires pour rendre la paix au royaume et la liberté au prince; qu'une armée composée de Prussiens et d'Autrichiens était sur le point de se réunir; que les princes signataires de cette déclaration invitaient tous les autres souverains de l'Europe à prendre part à cette entreprise, et pour

assurer le maintien de leurs droits dans leurs États, et pour venger l'honneur de la couronne. »

Cependant la proclamation de la constitution de 1791 et son acceptation par Louis XVI avaient rendu quelques instants de calme à la France. Il y eut alors dans la marche des événements un temps d'arrêt qui jeta quelque indécision dans les conseils des puissances. Le roi de Sardaigne avait échoué dans son projet d'une ligue italienne, proposée aux princes de l'Italie pour interdire l'entrée de la péninsule aux armes et aux doctrines de la révolution. L'impératrice Catherine II, de Russie, avait conclu la paix avec la Porte ottomane et ne songeait pas à recommencer la guerre sur un autre point. La Prusse, plus occupée de la Pologne que de la France, commençait à se refroidir. L'Espagne et l'Autriche gardaient l'expectative. Le roi de Suède, Gustave III, et le roi de Naples étaient seuls ardents pour le parti de la guerre, tandis que plusieurs corps d'émigrés français, réunis en armes sur les bords du Rhin et en Piémont, menaçaient d'allumer la première étincelle qui devait embraser l'Europe.

Au commencement de l'année 1792, le roi de Suède périt assassiné dans une fête, et l'empereur Léopold mourut, laissant la couronne impériale à son fils, François II. L'assassinat de Gustave III, attribué d'abord au poignard des *Jacobins* français, redoubla les terreurs de la police de Naples. Douze mille prévenus et dix mille condamnés étaient renfermés dans les cachots et les bagnes de Castellamare et de la capitale; par surcroît de précaution, le régent du *Vicariat* les envoya aux îles pénitentiaires de Lampédouse et Trémiti. A Naples, les arrestations suivies de peines arbitraires se multiplièrent; la peine du fouet fut rétablie, et les bagnes devinrent un lieu de dépôt pour les prévenus. Pour faciliter les recherches

croyait devoir rappeler aux princes italiens que l'espoir d'échapper isolément au danger d'une invasion avait toujours été la ruine de l'Italie. »

Par malheur, la conduite pusillanime du gouvernement napolitain démentit bientôt cette expression belliqueuse de ses véritables sentiments : il suffit de l'apparition soudaine, dans les eaux de Naples, de l'amiral La Touche-Tréville, avec quatorze vaisseaux de guerre, pour réconcilier le roi et même la reine avec la république française ! Toutes les conditions imposées par l'amiral français furent acceptées. Le cabinet napolitain déclara qu'il recevrait l'envoié de la république, qu'il désavouerait les démarches faites auprès de la Porte ottomane, qu'il accréditerait un ambassadeur à Paris, promettant en outre de garder la neutralité dans les guerres de la France avec l'Europe !

Mais après le départ de l'escadre, le gouvernement, honteux de sa faiblesse, et cherchant des excuses à son impuissance, s'empressa d'en accuser les ennemis présumés de sa politique. Il confia à une police impitoyable le soin de venger son honneur compromis. Tous les citoyens suspects de sympathie pour les idées républicaines, ou mécontents de la réaction, furent traités de conspirateurs, et incarcérés comme tels dans les cachots du fort Saint-Elme. De ce nombre étaient plusieurs jeunes gens enthousiastes, dont le seul crime était d'avoir entretenu des relations avec les officiers de l'escadre française. La police espéra trouver jusque chez l'ambassadeur de France les fils d'une prétendue conspiration ; elle lui fit voler ses papiers pour se procurer la liste des conjurés ; mais elle n'y trouva rien, si ce n'est une note des infractions de la neutralité promise. On institua ensuite un nouveau tribunal, appelé *Junte d'État*, pour les cri-

mes de lèse-majesté, et presque tous les prisonniers furent livrés à cette justice exceptionnelle. La reine, en digne fille de Marie-Thérèse, méditait cependant de plus nobles moyens de vengeance. L'armée de terre se composait alors de trente-six mille hommes, et la flotte de cent deux vaisseaux de différentes grandeurs armés de six cent dix-huit canons et montés par huit mille six cents hommes d'équipages; par ses conseils, ou plutôt par ses ordres, on s'occupa d'en augmenter encore la force, et dans ce but, on poursuivit les enrôlements avec une activité nouvelle. Dans la seule ville de Naples, on forma une légion de *spuntonieri* (du nom de l'esponton qui en distinguait les soldats) qui fut entièrement composée de cette classe du peuple connue sous le nom de *lazzaroni*[1].

Enfin, ces mesures étant prises, le roi signa secrètement, le 20 juillet de cette année 1793, un traité d'alliance avec l'Angleterre, déjà ennemie de la France, et les souverains alliés de la Grande-Bretagne ayant adhéré à ce traité, la cour de Naples se trouva ainsi engagée dans la grande coalition européenne contre la république française.

Bientôt, le nouveau traité d'alliance fut mis à exécution. Une escadre anglaise, commandée par l'amiral Hood, s'étant emparée du port de Toulon qui lui fut livré par trahison, le 24 août 1793, l'Espagne, la Sardaigne et les Deux-Siciles se hâtèrent d'envoyer leurs vaisseaux et leurs troupes au secours de l'armée

1. Le nom de *lazzàrone* ou *lazzaro* date de l'époque de la vice-royauté espagnole. Le désarmement de la féodalité avait alors rempli la capitale d'une foule de gens qui se disputaient le métier de domestique, ou qui, sans profession, ne vivaient que de désordres et d'occupations abjectes. On calcule que leur nombre devait être à peu près de trente mille. Chaque année, sur la place du marché, les Lazzaroni élisaient un chef par acclamation. Leur choix était tombé sur le fameux Masaniello, quand la ville de Naples se révolta en 1647.

anglaise, que les soldats de la république se disposaient à rejeter à la mer. Ici paraît sur la scène du monde le grand génie militaire des temps modernes. Après quatre mois d'efforts inutiles de la part des Français, sous les murs de Toulon, la direction de l'artillerie et les travaux du siége furent confiés à Napoléon Bonaparte, simple chef de bataillon, qui, dans la nuit du 18 au 19 décembre, réduisit le fort du Caire, dont la prise entraînait la reddition de la ville. A cette vue, l'amiral anglais donna le signal de la retraite, et l'armée coalisée de terre et de mer abandonna la place. Les troupes napolitaines, sous les ordres du maréchal Fortigueri et des généraux de Gambs et Pignatelli s'étaient particulièrement distinguées sur le mont Faron et dans la défense du fort Malbosquet. Elles laissèrent sur le champ de bataille, outre la plus grande partie de leur matériel, deux cents hommes tués ou blessés et quatre cents prisonniers. Elles rentrèrent à Naples le 2 février 1794.

Après cette expédition, qui coûta des sommes immenses au trésor, le gouvernement fit de nouvelles levées. Il organisa une garde urbaine, forma dans les plaines de Sessa un camp de vingt mille hommes, destinés à opérer plus tard avec les Autrichiens dans la Lombardie, et commença par envoyer de ce côté un corps de deux mille hommes de cavalerie sous les ordres du général napolitain prince de Cuto. — Cependant, une armée régulière de quarante-deux mille hommes, une flotte de cent quatre-vingts bâtiments de différentes grandeurs, armés et approvisionnés de munitions de toute espèce, composaient un attirail de guerre hors de toute proportion avec les ressources et la situation politique du royaume. Pour subvenir à des dépenses aussi considérables, le gouvernement eut bientôt recours aux moyens extraordinaires. Il

réclama d'abord, par un décret, des secours ou dons patriotiques. Il frappa ensuite les revenus des propriétés foncières d'un impôt de dix pour cent, dont ne furent pas même exemptées les propriétés de l'Église. En outre, beaucoup de biens ecclésiastiques et allodiaux furent vendus au profit du trésor. La ville de Naples, seule, fut chargée d'une contribution extraordinaire de cent trois mille ducats par mois, et la *baronie*, d'une contribution de cent vingt mille. Plus tard, les églises et les monastères furent dépouillés de tous les vases et ornements d'or ou d'argent qui n'étaient pas nécessaires à la célébration du culte, et tous les citoyens furent obligés de livrer au trésor les métaux précieux qu'ils possédaient, sauf l'argenterie de table et une petite quantité de vaisselle plate. Enfin, le gouvernement, à bout de ressources, alla jusqu'à disposer de l'argent déposé dans les caisses publiques[1]. Toutes ces mesures financières furent adoptées dans une période qui s'étend de 1791 à

1. C'étaient sept caisses de crédit, qui, par des dotations et des legs, et par l'industrie des directeurs, étaient devenues propriétaires de treize millions de ducats. Les administrations, les particuliers, la maison du roi elle-même, y déposaient de l'argent, parce qu'on l'y savait en sûreté et que la restitution était garantie. Un papier, nommé *foi de crédit* (fede di credito), constatait le dépôt, qui, sur sa présentation, était immédiatement remboursé : ce papier circulait comme une valeur monnayée et ne perdait rien au change ; il gagnait, au contraire, dans les foires du royaume, par la facilité du transport, et parce qu'une simple feuille pouvait représenter de grandes sommes. L'argent qui faisait l'objet d'une action devant les tribunaux était consigné à la banque ; le payement des legs se faisait en billets de banque ; enfin, une grande partie de l'argent du royaume, et presque tout l'argent de la ville, vingt-quatre millions au moins de capital, appartenant aux citoyens, se trouvaient dans les caisses de ces établissements. Mais les besoins de l'État, la facilité de soustraire et de couvrir la soustraction en émettant de nouveau papier, et l'espoir de restituer, avant que le public n'en eût connaissance, déterminèrent le gouvernement à puiser secrètement dans les caisses. Déjà les billets de crédit dépassaient de plusieurs millions l'argent disponible ; mais la confiance les soutenait, et un papier-monnaie qui n'inspirait pas d'inquiétudes, parce que son existence

1799, et ne manquèrent pas de faire un grand nombre de mécontents.

En 1793, la famine causée par une récolte insuffisante s'était jointe aux calamités de la guerre. En 1794, une calamité d'une autre nature vint jeter l'épouvante dans la ville et les environs de Naples. Dans la nuit du 15 au 16 juin, les habitants furent réveillés par les détonations éclatantes et prolongées d'une éruption du Vésuve, plus désastreuse que toutes les précédentes. Des torrents de lave et de matières embrasées ravagèrent les campagnes et bouleversèrent de fond en comble les villes de Résina et de Torre del Greco, et pendant plusieurs jours, des flots de cendres et des nuages de fumée, impénétrables aux rayons du soleil, ensevelirent la capitale terrifiée dans une obscurité presque complète. Trente-trois personnes et quatre mille deux cents animaux périrent dans ce désastre, durant lequel les théâtres, les cours, les tribunaux et toutes les administrations publiques furent fermés en signe de deuil.

La junte d'État seule n'avait pu suspendre ses tra-

n'était pas connue, circulait inaperçu dans le commerce. Bientôt, en abusant de cette ressource, on donna l'éveil, et tous les dépositaires accoururent en foule pour reprendre leurs dépôts; en très-peu de temps les caisses furent vides, et comme il fallut arrêter les payements au préjudice des derniers venus, le prestige de la confiance s'évanouit. Le gouvernement, jaloux de réparer le mal, réunit les sept banques de la ville en une seule, qu'il appela la Banque nationale, établit des bureaux pour son compte comme succursales, et pour les opposer aux usuriers, qui faisaient des profits extravagants, dégrada et punit plusieurs employés des banques prévenus de fraudes à tort ou à raison.

Cependant le crédit ne revenait pas, et dans le commerce on continuait à refuser les billets; alors on ordonna qu'ils fussent considérés comme payement valable dans tous les contrats présents et passés. Cette mesure blessant les intérêts généraux, les souscripteurs de lettres de change y insérèrent la formule : *en espèces autres que la monnaie de banque* (moneta fuori banca). Cette formule est restée en usage, et peut-être y restera-t-elle toujours, bien longtemps après qu'on aura perdu la trace de son origine. (Colctta.)

vaux, et l'instruction de la procédure des *criminels d'État* n'avait pas cessé de se poursuivre. Les juges étaient d'autant moins disposés à l'indulgence que des symptômes menaçants s'étaient récemment manifestés en Italie. On avait découvert dans le Piémont une conspiration contre le roi. Les esprits fermentaient à Bologne; l'île de Sardaigne s'était insurgée. A Naples, la violence même de la réaction, les malheurs de la guerre, l'aggravation des impôts, la ruine du commerce et la misère du peuple, toutes ces causes n'avaient fait qu'accroître le nombre des mécontents, et les complots réels succédaient aux complots imaginaires. Quoi qu'il en soit, le jugement contre une certaine catégorie de prisonniers fut prononcé, et sur cinquante accusés, trois furent condamnés à la peine capitale, trois aux galères, vingt à la déportation, treize à des peines moins fortes, onze autres furent acquittés.

Peu de temps après, on apprit la mort du prince de Caramanico, vice-roi de Sicile, et on put croire que, par suite de cet événement, le chevalier de Médici, dont la faveur à la cour n'avait cessé de grandir, serait élevé à quelque fonction importante. Le peuple se croyait déjà débarrassé de l'odieux Acton, auquel il attribuait tous ses maux; mais, au contraire, ce fut le jeune régent du *Vicariat* qui tomba victime des infâmes machinations du premier ministre. Acton, ne reculant devant aucun moyen pour se délivrer d'un rival qui pouvait le supplanter dans l'esprit de la reine, eut l'audace de porter contre lui une accusation de complicité dans la dernière conjuration. A une époque où de simples soupçons suffisaient pour perdre un homme, il ne lui fut pas difficile de réunir un corps de preuves suffisant pour le succès de son intrigue. Il s'adressa donc à un certain Annibal Gior-

dano, récemment condamné par la Junte, qui, dans l'espoir d'un élargissement prochain, lui fournit par écrit un premier élément de conviction, lequel fut bientôt complété et corroboré par les témoignages de tous les vils délateurs à la solde de la police. Acton, armé de ces pièces, n'eut pas plutôt révélé au roi et à la reine le terrible secret, que le chevalier Médici fut arrêté et enfermé dans la citadelle de Gaëte. La junte d'État, dont Médici faisait partie, fut alors dissoute et recomposée, pour le juger, de personnages plus terribles encore que les premiers. Vanni et Giaquinto restèrent membres du nouveau tribunal; les autres juges désignés furent le magistrat Giuseppe Guidobaldi, le prince de Castelcicala, ambassadeur à Londres, et d'autres hommes célèbres par leur exaltation réactionnaire.

L'arrestation de Médici fut suivie de celles des hommes les plus éminents du royaume : un Colonna, fils du prince de Stigliano, le duc de Canzano, le comte de Ruvo, un Serra de Cassano, les Caracciolo, les Riarii, et plusieurs autres membres de la plus haute noblesse; Pagano, Ciaja, Monticelli, Bisceglia, l'évêque Forges et beaucoup d'autres citoyens considérés pour leur science et leur vertu, furent jetés en prison comme révolutionnaires. Ces prétendus révolutionnaires étaient néanmoins très-attachés aux institutions monarchiques; mais ils avaient manifesté quelques opinions favorables aux réformes ainsi qu'à la constitution française de 1791 ; ils étaient surtout très-opposés à la politique ministérielle, et il n'en fallait pas davantage pour qu'on les traitât de Jacobins ligués pour la destruction du trône et le renversement des autels. Sur ces entrefaites, l'archevêque Lopez, qui gouvernait la Sicile depuis la mort du prince de Caramanico, informa le roi qu'une émeute venait d'éclater

à Palerme. Ce malheureux événement, causé par la cherté des grains, n'offrait en lui-même aucune gravité, mais il vint encore ajouter aux soupçons du pouvoir. A cette occasion, un avocat nommé Blasi paya de sa tête l'imprudence qu'il commit en cherchant à exploiter, dans un but politique, le mécontentement populaire. Plusieurs de ses complices furent aussi condamnés aux galères, et quelques-uns à l'exil.

Pendant que ces événements se passaient à Naples et à Palerme, la cavalerie napolitaine combattait honorablement en Lombardie, sous les drapeaux de l'Autriche; et l'escadre, réunie aux forces navales de l'Angleterre, remportait un brillant avantage, du côté de Savone, sur des vaisseaux français, partis de Toulon pour débarquer des troupes sur les côtes de la Romagne. Mais quelques combats honorables, quelques avantages partiels remportés sur terre et sur mer par les troupes de la ligue n'avaient point arrêté, depuis le commencement de la guerre, c'est-à-dire depuis l'affaire de Toulon, la marche progressive en Italie des armées de la république.

1796. — Le général Napoléon Bonaparte, conformément aux ordres du Directoire, vint se mettre à la tête de l'armée d'Italie, et bientôt les batailles de Montenotte, Millesimo, Dego, Mondovi et Lodi, qui couvraient de gloire les troupes françaises, apprirent aux vieux capitaines des maisons de Savoie et d'Autriche que les inspirations du génie de la guerre valaient bien l'application des règles de l'ancienne tactique. La réduction de Milan, de Crémone, de Peschiera et de plusieurs autres places importantes; des traités de paix imposés au roi de Sardaigne, aux ducs de Modène et de Parme : tels furent les principaux résultats de cette campagne désastreuse qui rendit les Français maîtres de la haute Italie.

Alors le roi de Naples publia et répandit dans le royaume les édits suivants, qui peuvent donner une idée de l'impression de terreur éprouvée par la cour à l'approche du danger :

« Les Français, qui ont tué leur roi, qui ont dévasté les temples, dispersé et massacré les prêtres ; qui ont égorgé leurs meilleurs et leurs plus grands concitoyens; qui ont dépouillé l'Église de tous ses biens; qui ont violé toutes les lois, bouleversé toutes les notions de justice, insatiables de crimes, les voilà qui abandonnent en foule leur pays pour apporter les mêmes fléaux et les mêmes calamités aux nations vaincues ou aux peuples crédules qui les recevront en amis! Mais déjà les nations et les souverains ont pris les armes pour les exterminer. Nous imiterons les grands exemples de justice et de courage qu'on nous donne, pleins de confiance dans l'assistance divine et dans la force de nos armes. Qu'on fasse des prières dans toutes les églises ; et vous, religieux habitants des Deux-Siciles, invoquez la Providence pour le salut et la tranquillité du royaume; écoutez la voix des prêtres; suivez les conseils qu'ils donneront du haut des chaires sacrées ou dans le confessionnal. Un registre est ouvert dans chaque commune pour les engagements volontaires; Napolitains capables de porter les armes, courez-y faire inscrire vos noms! Songez que nous avons à défendre la patrie, le trône, la liberté, la très-sainte religion chrétienne, nos femmes, nos enfants, nos biens, tout ce qui fait le charme de la vie, les mœurs nationales, les lois de nos pères. Je m'associerai à vos prières, à tous vos sacrifices, à tous vos efforts. Je veux mourir le jour où il faudrait, pour conserver la vie, renoncer à la liberté, le jour où il faudrait cesser d'être juste. »

Dans un autre édit adressé aux évêques, aux

curés, aux confesseurs, aux missionnaires, le roi disait :

« Nous voulons et ordonnons que trois jours de prière et de pénitence soient célébrés dans toutes les églises des deux royaumes, à l'intention d'obtenir de la bonté divine le maintien de la tranquillité publique dans nos États. En conséquence, vous rappellerez aux peuples, du pied des autels et dans les tribunaux de la pénitence leurs devoirs de chrétiens et de sujets, l'obligation de présenter à Dieu un cœur purifié, et d'armer leurs bras pour la défense de la religion et du trône. Faites-leur sentir à quels horribles excès la France est maintenant livrée; les illusions et les mensonges de la tyrannie qu'ils appellent la liberté; la licence, la sacrilége audace, l'impiété des troupes françaises; les dangers que courent tous les citoyens. Animez le zèle des peuples par des processions et autres cérémonies saintes. Dites-leur bien que la révolution, destinée à bouleverser dans son cours impétueux toutes les lois de l'ordre social, a marqué d'un signe de mort ses deux institutions foudamentales, l'Église et le trône. »

Ces cris d'alarme excitèrent le fanatisme du peuple qui y répondit par la proclamation de la *guerre sainte*. Un nombre considérable de citoyens s'inscrivirent avec enthousiasme sur le registre des enrôlements, et trente mille hommes furent envoyés aux camps et et dans les forteresses de la frontière. Mais une fièvre épidémique, qui détruisit un tiers de cette armée improvisée, les nouvelles alarmantes qui arrivaient chaque jour du théâtre de la guerre, la retraite et la défaite sur le Mincio de Beaulieu, commandant des troupes autrichiennes, la déroute d'une nouvelle armée sous les ordres du maréchal Wurmser, tous ces désastres se succédant sans interruption, jetèrent le

découragement dans les rangs des Napolitains, et peu de temps après le prince de Belmonte Pignatelli fut député auprès de Bonaparte pour traiter avec lui. Le 5 juin, à Brescia, on convint des conditions d'un armistice portant que, entre la France et le royaume des Deux-Siciles, toutes les hostilités cesseraient : que le roi rappellerait ses régiments de l'armée autrichienne en Lombardie, et ses vaisseaux de l'escadre anglo-sicilienne dans la Méditerranée. Le 11 octobre, l'armistice de Brescia fut converti, à Paris, en un traité définitif qui contenait les dispositions suivantes : « La cour de Naples, se détachant de ses alliances, gardera la neutralité ; elle interdira l'entrée de ses ports à toute escadre des souverains en guerre, composée de plus de quatre vaisseaux de guerre ; elle mettra en liberté tous les Français enfermés dans les prisons sur la prévention de crimes d'État ; elle tâchera de découvrir et punira ceux qui ont volé la correspondance et les papiers du ministre de France, le citoyen Mackau ; elle laissera aux Français toute liberté de conscience sur son territoire ; elle fera avec la république française des traités de commerce qui assureront aux Français, dans les ports des Deux-Siciles, tous les avantages dont jouissent les pavillons des nations les plus favorisées ; elle reconnaîtra la république batave et la regardera comme comprise dans le présent traité de paix. »

Des articles secrets portaient : « que le roi payerait à la république française huit millions de francs (deux millions de ducats) ; que les Français, avant de conclure la paix avec le souverain pontife, ne s'avanceraient pas au delà d'Ancône, et ne favoriseraient point de mouvements réactionnaires dans le midi de l'Italie. »

Bientôt après, on apprit la reddition de Mantoue,

et les nouveaux revers des armées autrichiennes qui déterminèrent d'abord un armistice, puis les conférences de Léoben entre les deux puissances belligérantes. Ce fut le marquis del Gallo, ambassadeur de Naples auprès de la cour impériale, qui, dans cette circonstance, fut chargé de représenter l'Autriche. Pendant la suspension des hostilités, l'archiduchesse Clémentine, dont le mariage avec le prince François était retardé depuis sept ans par l'extrême jeunesse des époux, passa en Italie. Le roi et la reine de Naples allèrent avec leur fils au-devant de la jeune princesse jusqu'à Manfredonia; et, à Foggia, on célébra les cérémonies religieuses du mariage. A cette occasion, le roi distribua des grâces, des titres et des faveurs de toute espèce, et mit le comble à la faveur de son premier ministre, Acton, en le nommant capitaine-général.

En 1797, la Sardaigne était vaincue, les armées de l'Autriche étaient anéanties, Mantoue venait de se rendre, la France était en paix avec les Deux-Siciles, la Sardaigne, la Prusse, l'Espagne, et sans crainte du côté de la Russie depuis la mort de l'impératrice Catherine II. En Italie, plusieurs États étaient constitués en république; les Français n'y faisaient plus la guerre qu'au souverain pontife, qui finit par souscrire aux humiliantes conditions du traité de paix de Tolentino. Cependant, le 24 décembre, le général Duphot ayant été assassiné dans une sédition, à Rome, les hostilités recommencèrent, et, dès le 25 janvier, les troupes françaises, qui occupaient Ancône, reçurent l'ordre de marcher sur la ville éternelle. En même temps, Bonaparte signait le traité de Campo Formio, qui assurait à la France des frontières plus étendues, une meilleure ligne de défense sur les Alpes et sur le Rhin; anéantissait la république de Venise dont le

territoire était cédé à l'empereur d'Allemagne en dédommagement des pertes qu'il avait essuyées en Lombardie, et consacrait l'établissement de la République Cisalpine qui fut reconnue par le roi des Deux-Siciles.

Le 15 février 1798, les troupes françaises, sous les ordres du général Berthier, firent leur entrée à Rome, et, sans égard pour les représentations officieuses des cours de Vienne, de Naples et de Madrid, le gouvernement fut renversé et la *République romaine* proclamée. Pendant le tumulte causé par cette révolution, le pape Pie VI, vieillard de quatre-vingts ans, s'était contenté de gémir au fond de son palais. La présence au Vatican du saint-père embarrassait les autorités nouvelles : on s'empressa de s'en délivrer. Dès le 20 février, l'infortuné pontife fut arraché de son siége et dirigé sous bonne escorte vers la France, où il fut traîné de ville en ville jusqu'à la citadelle de Valence. Il y mourut l'année suivante, le 29 août 1799.

Après le départ du pape, tous les cardinaux, les prélats, les autorités de l'ancien gouvernement se retirèrent à Naples, où, presqu'à leur suite, se présenta, de la part de Berthier, un général chargé du message le plus hautain et le plus provocateur. Il demandait à la cour de Naples qu'elle renvoyât les émigrés des États de l'Église, donnât ses passe-ports à l'ambassadeur anglais, expulsât du ministère le général Acton, permît aux troupes françaises de passer sur son territoire pour occuper Bénévent et Ponte-Corvo. Il demandait, en outre, que le roi de Naples, comme vassal du saint-siége, reconnût la suprématie de la République romaine, payât chaque année l'ancien tribut, et fît tenir à la chambre romaine une somme arriérée de cent quarante mille ducats. Ces prétentions, audacieuses jusqu'à l'insolence, furent repoussées avec

une énergique indignation par le roi qui, à l'instant même, donna des ordres pour la défense des frontières, et pour l'occupation de Bénévent et de Pontecorvo par de bonnes garnisons. Tel était l'état, sinon de guerre ouverte, du moins d'irritation réciproque, qui, par suite de cet incident, existait entre les Français et les Napolitains. On apprit sur ces entrefaites que le vainqueur de l'Italie, à bord du vaisseau *l'Orient*, était parti avec une flotte immense pour faire la conquête de l'Égypte, et que, chemin faisant, il s'était emparé de l'île de Malte, qui était alors un fief du royaume des Deux-Siciles. Ferdinand IV, inquiet pour la Sicile, prit ses précautions de ce côté. Il répara les anciennes forteresses, éleva le nombre des troupes régulières à vingt mille, et arma quarante mille hommes des milices du pays. Mais, en même temps, il prit une résolution plus grave. Déjà les puissances, stimulées par l'or et les intrigues de l'Angleterre, encouragées d'ailleurs par l'éloignement de l'ennemi commun, se concertaient secrètement pour organiser une nouvelle ligue contre la France. Le roi de Naples s'empressa d'entrer dans cette coalition, et conclut en conséquence des traités d'alliance avec l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Porte ottomane. Par le traité conclu avec l'empereur d'Allemagne, le 19 mai 1798, Ferdinand s'engageait à tenir sur ses frontières, pendant tout le temps de la guerre, trente mille hommes qu'il augmenterait au besoin, et quatre frégates dans la mer Adriatique. Le traité, signé à Saint-Pétersbourg par le marquis de Serra-Capriola, au nom du roi de Naples, est du 29 novembre de la même année. Celui qui fut arrêté à Londres par le marquis del Gallo est du 1er décembre. Il portait qu'aux forces de la Grande-Bretagne dans la Méditerranée, Naples joindrait quatre vaisseaux de ligne, quatre frégates, quatre

bâtiments d'un ordre inférieur et, au besoin, trois mille hommes d'équipage.

Le gouvernement expédia ensuite quelques-uns des procès politiques qui, à l'extérieur, préoccupaient si tristement un grand nombre de familles. Le même système de terreur était encore à l'ordre du jour dans l'administration de la police. Les cachots regorgeaient de condamnés et de prévenus. Bien plus, on venait de rendre une loi cruelle, par laquelle il était défendu de chercher à justifier, ou de recommander les accusés, quelque part que ce fût, et à plus forte raison dans le palais. Cependant un acte de clémence vint rendre l'espoir aux malheureux prisonniers, qui depuis si longtemps attendaient leur sort. Malgré les dispositions de la loi nouvelle, la duchesse de Cassano et la princesse Colonna, mères de deux prisonniers, étant allées tout en larmes se jeter aux genoux de la reine, en implorant la grâce de leurs fils, Marie-Caroline, émue de leur profonde douleur, accueillit avec bonté les deux princesses, et leur accorda la grâce qu'elles sollicitaient. De son côté, le roi, sous l'impression de cette démarche, crut devoir envoyer à la justice l'ordre d'achever sans plus de délai l'instruction des procédures dont elle était chargée. Une autre junte fut nommée pour prononcer le jugement; et devant elle comparurent vingt-huit accusés, au milieu desquels on remarquait le chevalier de Médicis, les Canzano, les Gennaro, les Cassano, les Colonna, Mario Pagano, Ignazio Giaja, Domenico Bisceglia, Teodoro Monticelli, tous illustres par leur naissance ou leur gloire dans les lettres. L'impitoyable Vanni, que quelques écrivains ont surnommé le *Fouquier-Tinville* de Naples, exerçait encore auprès du nouveau tribunal la charge de procureur fiscal. Malgré la faiblesse des preuves qu'il fit valoir, il osa,

dans sa cruelle partialité, requérir l'application de la peine de mort contre cinq des prévenus, le supplice de la torture contre quatre autres, et contre le reste une détention préventive, jusqu'à ce que des aveux arrachés par les tourments eussent entièrement démontré leur culpabilité. Mais tous ses efforts furent inutiles; son acharnement même disposa en faveur de la défense, et les juges proclamèrent l'innocence des vingt-huit accusés, en les rendant tous à la liberté. Ce dénoûment inattendu fut accueilli avec une joie d'autant plus vive qu'il causa la disgrâce de l'odieux procureur fiscal. Vanni fut destitué et condamné à un exil, au fond duquel il fut poursuivi par l'exécration publique. Du reste, la nomination au ministère de la justice de son collègue le prince de Castelcicala, apprit bientôt que le système politique serait à peine modifié.

Les émotions diverses que causa cette affaire, furent interrompues par l'arrivée triomphale de la flotte anglaise, qui venait de remporter la victoire d'Aboukir dans les mers d'Égypte. Le roi et la reine de Naples firent à Nelson la réception la plus brillante. Ils le comblèrent d'honneurs, de félicitations et de présents. Le désastre de la flotte française fut célébré par des réjouissances, des *galas* au palais et au théâtre, comme une victoire remportée sur les ennemis du royaume. Cette explosion des sentiments secrets des deux souverains, cette révélation des espérances et des désirs longtemps comprimés, qui, à la cour, se réveillaient au fond des cœurs, attirèrent l'attention de l'ambassadeur de la République française, et l'événement ne tarda pas à justifier ses prévisions.

Au mois de septembre 1798, le gouvernement avait fait une nouvelle levée de quarante mille hommes, ce qui portait l'effectif réel de l'armée à soixante-cinq

mille combattants. Le commandement en chef en fut confié au général Mack, qu'on fit venir d'Autriche. Le général Mack, connu par ses guerres d'Allemagne, était dépourvu de talents réels dans l'art militaire; néanmoins, il s'était acquis une certaine réputation de valeur dans les combats, et savait surtout imposer par la jactance et le ton tranchant de ses discours. Il arriva, et fut accueilli comme un oracle. Cependant, avant de commencer les hostilités, le roi crut devoir assembler un conseil pour décider la paix ou la guerre. Les avis y furent partagés : le marquis del Gallo, les généraux Pignatelli, Colli, Parisi, étaient pour la paix; l'avis contraire, appuyé par la reine, par Acton et par le général Mack, prévalut, et la guerre fut résolue. A l'instant (21 novembre) une proclamation est publiée, qui annonçait que le roi se voyait avec peine obligé de rompre les liens qui l'unissaient à la République française; que l'occupation outrageante pour lui de l'île de Malte, fief du royaume de Sicile, ainsi que celle des États du pape, son ancien allié et le chef de l'Église, lui imposaient le devoir de sortir de l'inaction; qu'en conséquence, il allait combattre pour rendre le territoire de Rome à son souverain légitime, et le repos au peuple de son royaume.

Dès le jour suivant, les troupes napolitaines quittèrent les camps divers où elles étaient cantonnées, et s'avancèrent divisées en plusieurs colonnes. Le général Micheroux avait sous ses ordres dix mille hommes, le colonel San Filippo en avait quatre mille, le colonel Giustini marchait avec un régiment d'infanterie et quelques cavaliers. Le général Damas commandait un corps de huit mille soldats. Le général Mack, et avec lui le roi, étaient suivis de vingt-deux mille combattants; en même temps, plusieurs vais-

seaux, chargés de six mille hommes, faisaient voile de Livourne pour Gaëte, sous les ordres de Naselli. Ces divers corps franchirent les frontières des États de l'Église, chacun par des points différents, et le 29 novembre, ceux de Mack et de Damas, composés de trente mille soldats, arrivèrent à Rome, où le roi fit son entrée en grande pompe ; malheureusement, les autres divisions se trouvaient déjà considérablement réduites par les désertions, par les maladies résultant des marches forcées dans une saison pluvieuse, par l'indiscipline, par les fausses mesures, soit d'administration, soit de tactique : il est certain que l'armée avait franchi en cinq jours une distance qui en demandait au moins douze. Toutefois, Ferdinand II se crut si bien assuré de la victoire, que d'avance il envoya des messages à Naples, au souverain pontife et au roi de Sardaigne, pour annoncer l'entière extermination des Français.

A la nouvelle de la marche de l'armée napolitaine, le général Championnet, qui commandait les Français à Rome, n'avait pas manqué de prendre ses mesures. Ayant réuni tous les petits détachements postés dans les différentes places de l'État romain, il alla prendre position à quelque distance de la ville, où il ne laissa qu'une faible garnison renfermée dans le château Saint-Ange. Là, informé des mauvaises dispositions de l'ennemi, il n'hésita pas à prendre l'offensive. Par ses ordres, les généraux Mounier, Rusca et Casabianca allèrent recevoir, dans les environs de Fermo, le général napolitain Micheroux, en marche de ce côté. Ils l'attaquèrent et dispersèrent aisément sa division affaiblie par les maladies et les désertions. Du côté de Terni, les troupes de San Filippo furent également battues par les généraux Lemoine et Du Fresse, de sorte que, rassurée par ces victoires, l'armée française

put sans danger se réunir à Civita-Castellana, qu'occupait Macdonald avec sept mille Français et deux mille partisans. Le 3 décembre, l'armée royale, forte de vingt-cinq mille combattants, partit de Rome, et marcha sur Civita-Castellana, divisée en cinq corps, qui, après de légers combats, campèrent à Calvi, à Monte-Buono, à Otricoli, à Regnano. Attaquées isolément et défaites par les Français, toutes ces divisions n'eurent bientôt d'autres moyens de salut qu'une prompte retraite sur Rome. Le 13 décembre, sept combats déjà livrés, avaient été autant de déroutes pour les Napolitains, qui avaient perdu dix-neuf cents hommes tués ou blessés, dix mille prisonniers, trente canons, neuf drapeaux, et la plus grande partie de leurs bagages! Consterné à la nouvelle de ces désastres, le roi, qui était depuis le 7 à Albano, s'enfuit précipitamment à Naples; et Mack, qui, peu de jours auparavant, affectait la jactance d'un libérateur et d'un conquérant et semblait défier toutes les puissances de l'Europe, perdit en un instant sa fierté, sa réputation; il perdit même la confiance qu'il avait en ses talents[1].

Pendant la campagne, le général Naselli était resté inactif et sans ordres à Livourne, avec sa légion de six mille soldats. Il put du moins regagner le royaume sur des vaisseaux anglais, tandis que le général Damas, par la voie d'Orbitello, opérait une brillante et difficile retraite, poursuivi par les Français, supérieurs en nombre et commandés par Kellermann.

Championnet, rentré victorieux à Rome, rétablit le gouvernement républicain, et accorda à ses troupes quelques jours de repos, qu'il employa à préparer un plan d'attaque contre le royaume des Deux-Siciles. Il

1. *Mémoires historiques.*

avait sous ses ordres vingt-cinq mille hommes, divisés en deux corps : l'un, de huit mille soldats, commandé par le général Duhesme, dans les Abruzzes; l'autre, de dix-sept mille, conduit par Rey et Macdonald, sur les bords du Garigliano et du Liris. Il rejoignit en personne la division Macdonald, et tout étant prêt pour le départ, le 20 décembre, l'armée française se mit immédiatement en marche vers Naples. Duhesme, dans les Abruzzes, s'empara d'abord du fort Civitella del Tronto, passa le fleuve Pescara en se faisant livrer la forteresse de ce nom, avec tout ce qu'elle renfermait : soixante-dix canons de bronze, une grande quantité de munitions, de vivres, et mille neuf cents soldats. D'un autre côté, le général Lemoine rencontra à Popoli un corps de troupes napolitaines, qui d'abord lui disputèrent le passage avec succès; mais qui, à la fin, s'enfuirent en désordre jusqu'à Bénévent. En même temps, les généraux Mounier et Rusca traversaient heureusement les montagnes par les sentiers difficiles qui conduisent à Civita di Penna et à Aquila, tandis que Rey et Macdonald s'avançaient sans obstacle dans le royaume, l'un par les marais Pontins, l'autre par Frosinone et Ceperano.

La nouvelle de la marche des Français et des premiers avantages remportés par eux dans les Abruzzes, produisit à la cour de Naples une agitation et une terreur inexprimables. Le roi, sans troupes réglées, sans moyens de défense, entouré de conseillers agités par les remords ou par les plus sinistres prévisions, essaya du seul moyen de salut qui lui restait encore. Il lança un nouveau manifeste pour appeler tous ses sujets en masse à la défense de la religion, du trône, et de la patrie en danger. « Que les peuples courent aux armes, disait cette proclamation, qu'ils volent au

secours de la religion, qu'ils défendent leur roi, leur père, qui est prêt à sacrifier sa vie pour conserver à ses sujets leurs autels, leurs biens, l'honneur de leurs femmes, leur liberté. Quiconque abandonnera les drapeaux ou les rassemblements armés, sera puni comme rebelle, comme ennemi de l'Église et de l'État. »

Cette fois, la voix du monarque fut encore entendue. Nobles, prêtres, moines, hommes et femmes de toutes les classes, tous se levèrent avec le plus vif enthousiasme. Dans les Abruzzes et dans la Terre de Labour, des bandes furent organisées pour un genre de guerre qui a rendu célèbres les noms de leurs chefs, Pronio, Rodio, Fra Diavolo et Mammone.

Cependant l'aile gauche des Français avançait lentement dans les Abruzzes; la droite, au contraire, marchait sans obstacle jusqu'au Garigliano, après s'être emparée du fort de Gaëte, qui fut livré presque sans combat au général Rey par le maréchal Tshiudy, suisse d'origine, au service du roi de Naples. Le général Mack, qui avait rallié quelques troupes à Capoue, bien abrité par les murs d'une forteresse, par le cours du Volturno, défendu en outre par un camp retranché du côté de Rome, gardé par six mille soldats, pouvait du moins, sur ce point, résister avec avantage à l'armée française. Macdonald se trouva effectivement arrêté par cet obstacle; il fut même repoussé avec une perte de trois à quatre cents hommes tués, blessés ou prisonniers. Mais les divisions Duhesme et Lemoine étant arrivées des Abruzzes, Championnet convoqua un conseil, et sur-le-champ, hommes et machines de siége, tout fut disposé pour se rendre maître de Capoue en peu de jours.

A Naples, le roi, la reine, Acton, Castelcicala et tous les conseillers de la couronne, en proie aux

plus poignantes angoisses, délibéraient sur le meilleur parti à prendre. Pour comble de malheur, l'agitation qui régnait à la cour, commençait à se répandre dans la ville. La populace s'agitait aux bruits sourdement propagés de la trahison des chefs de l'armée; des bandes de lazzaroni parcouraient les rues, menaçant du pillage et poussant des cris de mort contre les *Jacobins*, c'est-à-dire contre tous les partisans présumés des Français. De son côté, la police encore plus ombrageuse, proportionnait ses rigueurs à l'imminence du péril; elle arrêtait une foule de citoyens, le maréchal Airola lui-même, ministre de la guerre; elle justifiait ainsi les soupçons populaires, et entretenait des causes d'irritation et de tumulte qui pouvaient engendrer la plus sanglante anarchie. Cette situation désespérée, qu'un gouvernement impuissant ne pouvait plus dominer, engagea plusieurs membres du parti libéral à s'entendre avec le général Championnet, qui, seul, pouvait désormais rendre aux malheureux habitants de la capitale un peu de repos et de sécurité. Ils lui envoyèrent donc des émissaires pour l'engager à poursuivre son entreprise, lui promettant, au nom de leur parti, de puissants secours. Ces menées, révélées à la cour par la police, redoublèrent les inquiétudes du roi et de la reine, qui, se voyant entourés d'ennemis de toutes parts, s'arrêtèrent enfin au projet déjà secrètement débattu dans le conseil, de se retirer à Palerme. Un crime atroce vint hâter le départ de la famille royale.

Un courrier de cabinet, Antonio Ferreri, que la cour dépêchait à Nelson, fut arrêté sur le môle par le peuple, qui crut voir en lui un espion des Français. Au milieu des cris de *meurent les Jacobins!* il fut massacré, et traîné expirant sous les fenêtres du palais royal par les assassins qui croyaient ainsi

donner à leurs princes des preuves de dévouement et de fidélité. Cet acte de démence et de barbarie saisit le roi d'une telle horreur, qu'à l'instant même il résolut de fuir. Plus de vingt millions de ducats en numéraire et en lingots, les joyaux de la couronne, les antiquités les plus précieuses furent embarqués pour être transportés en Sicile, et le 21 décembre, le roi et sa suite, à bord du vaisseau amiral anglais, mirent à la voile, laissant à Naples, pour vicaire général du royaume, le prince Francesco Pignatelli. Quelques jours après, un immense incendie détruisit, sur la côte du Pausilippe, cent vingt barques bombardières ou canonnières, ainsi que deux vaisseaux et trois frégates qui étaient à l'ancre dans le port. Tous ces bâtiments, qui avaient coûté tant d'années de travaux, furent détruits en quelques heures, par les ordres du premier ministre, afin qu'ils ne tombassent pas au pouvoir des Français. Témoin de cet affreux spectacle, un peuple immense, qui couvrait le rivage, resta muet de consternation et d'effroi.

Quoique les opérations du siége de Capoue fussent poussées avec activité, on pouvait espérer que, là du moins, pour sauver l'honneur et l'indépendance de la nation, Mack saurait arrêter les Français jusqu'à ce que les mouvements probables de l'Autriche et de la Russie obligeassent l'armée ennemie à lever le siége pour voler au secours de la Lombardie. Mais déjà le vicaire général traitait secrètement de la paix avec Championnet! Le 12 janvier 1799, on vit affiché dans toutes les rues un *Avis* annonçant qu'un armistice de deux mois venait d'etre conclu entre les deux armées. Les conditions de cette trêve inattendue étaient : que la forteresse de Capoue serait livrée aux Français; que la ligne du camp français s'étendrait entre les embouchures des Regii-Lagni et de l'Ofanto, derrière

la rive droite des premiers et la rive gauche du second, occupant les villes d'Acerra, d'Arienzo, d'Arpaja, de Bénévent, d'Arcano; qu'en outre, Naples s'obligeait à payer, sous peu de jours, la somme de dix millions et demi de francs.

La lecture de cette espèce de capitulation redoubla les soupçons et la fureur du peuple, qui, se croyant trahi, courut vers les forts de la ville pour en saisir les canons et les armes. Dès lors, tout gouvernement, tout système social se trouva suspendu. La mésintelligence existait déjà entre le vicaire général et les élus de la cité; ceux-ci, contestaient la légalité de son pouvoir, se prévalant des concessions de Frédéric II, du roi Ladislas, de Philippe III, des édits de Philippe V et de Charles III, aux termes desquels la ville de Naples ne pouvait pas être gouvernée par des vice-rois. Cette fois ils allèrent plus loin. En apprenant que le vicaire général, cédant lâchement aux menaces de l'émeute, avait lui-même donné des ordres pour que les forts fussent remis à la populace, les magistrats de la commune exigèrent impérieusement qu'il résignât les fonctions élevées que désormais il était indigne de remplir. A cette injonction humiliante, le général Pignatelli répondit par une fuite précipitée. Pendant la nuit, il s'embarqua pour la Sicile, où le roi, indigné de sa conduite, le fit enfermer dans une forteresse. Quant au général Mack, poursuivi par une troupe de gens armés, il se réfugia dans le camp français, où Championnet lui remit généreusement un passe-port pour l'Allemagne; mais, arrêté à Milan, il fut conduit prisonnier à Paris.

Restés maîtres de la ville, les élus, quoique secondés par la milice urbaine organisée depuis la retraite du roi, firent d'inutiles efforts pour la répression des désordres. Le peuple déchaîné, voyant quarante mille

des siens les armes à la main, se crut invincible et ne reconnut plus de lois. Les lazzaroni, tranformés en sauvages, armés et furieux, parcouraient les rues et les places en faisant retentir l'air des cris : *Vive la religion ! vive le peuple napolitain !* « C'étaient bien là leurs exclamations les plus fréquentes, dit le comte Orloff, mais leurs actions étaient des crimes, leurs vœux le meurtre et le pillage. » Moliterno et Rocca Romana, deux nobles, devenus les idoles de la nation parce qu'ils avaient donné des preuves de courage à Capoue et à Cajazzo, en résistant aux Français, furent choisis pour prendre le commandement de la force armée ; mais il leur eût été bien difficile de maintenir la tranquillité publique : aussi furent-ils forcés d'être les impassibles témoins de plusieurs déplorables excès. Deux jours après leur nomination, l'armée ennemie était presque aux portes de Naples (19 janvier 1799). Tout ce que redoutait le peuple, c'était que les Français entrassent dans la ville. Il était imbu de l'idée que partout les armées républicaines renversaient les autels, violaient, incendiaient sans miséricorde : ainsi les représentaient depuis longtemps les prêtres et les moines dans les chaires, et une foule d'autres agents du gouvernement royal répandus dans la multitude et chargés d'alimenter son exaltation frénétique. Comme le péril était imminent, on persuada facilement au peuple qu'il conviendrait d'envoyer au quartier général des Français une députation chargée d'offrir une somme d'argent, pour que les troupes victorieuses s'arrêtassent dans leur marche sur la capitale. L'offre ne fut point accueillie par le général français ; les députés revinrent à Naples sans avoir rien obtenu. La fureur du peuple redoubla à cette nouvelle. L'anarchie se montra dans toute son horreur : la populace ne reconnut plus de frein ; à

cet instant, on dut craindre que bientôt la capitale ne fût plus qu'un monceau de cendres délayées dans le sang. Tous les citoyens possédant quelque fortune ou quelque éducation, tout ce qu'il y avait d'hommes sensés, aspiraient après le moment où pourrait entrer l'armée française ; ils l'appelaient de tous leurs vœux : elle seule pouvait calmer les désordres, empêcher les crimes; mais, dans le délire de leur férocité, ces tourbes sans cesse renaissantes de lazzaroni, persistaient toujours dans leurs projets de se défendre, et déployaient, sinon un vrai courage, du moins la plus aveugle témérité. Ils osent se présenter devant les premiers postes de l'armée française et les insulter; l'artillerie les foudroie; ils reculent dans la ville; on les poursuit pas à pas, on en fait un horrible carnage, et cependant ils tiennent toujours; plus ils perdaient d'hommes, plus leur nombre semblait augmenter, ainsi que leur rage. Trois jours se sont écoulés sans que Naples soit encore rendue; mais les Français, qu'a secondés l'élite des habitants, sont maîtres des principaux forts, du château Saint-Elme, du Château-Neuf, etc. Alors un miracle de versatilité s'opère instantanément dans l'esprit de ce peuple si impressionnable. Championnet haranguait quelques groupes à la porte de la ville, démontrant l'inutilité d'une plus longue résistance, et promettant de respecter les personnes, les propriétés et la religion ; ses paroles de paix étaient comprises et applaudies, lorsqu'un des chefs des lazzaroni demanda au général d'établir une garde d'honneur auprès de Saint-Janvier. Cette espèce de garantie fut accordée sans peine, et, à l'instant même, deux compagnies de grenadiers se dirigèrent vers la cathédrale. Alors les cris de *vivent les Français ! vive saint Janvier !* retentirent dans la foule. La joie brilla sur tous les viages,

et, cette impression se répandant de toutes parts avec la rapidité d'un courant électrique, chaque barricade fut aussitôt détruite et le tumulte de la guerre cessa. Profitant de ces heureuses dispositions, Championnet, à la tête de ses troupes, fit une entrée magnifique dans la ville, qui, le soir, fut toute resplendissante d'illuminations (23 janvier 1799).

Dans les combats des journées précédentes, les Napolitains avaient perdu trois mille hommes, et les Français mille à douze cents.

RÉPUBLIQUE PARTHÉNOPÉENNE.

(Janvier-juin 1799.)

Championnet, maître de Naples, s'occupa de rétablir l'ordre et de constituer un gouvernement. Il publia d'abord un édit qui, au nom de la République française, déclarait que l'État de Naples serait constitué en République indépendante, et qu'une assemblée de citoyens, chargée de fonder la nouvelle constitution, s'assemblerait le jour même dans l'édifice de San Lorenzo. Les membres désignés, au nombre de vingt-cinq, se réunirent et formèrent un gouvernement provisoire, divisé en six comités, qui tiraient leurs noms de leurs emplois respectifs : comité central, comités de l'intérieur, de la guerre, des finances, de la justice et de la police, et de la législation. Ces comités, lorsqu'ils étaient séparés, s'appelaient *Pouvoir exécutif,* et réunis, *Assemblée législative.*

Les jours suivants furent consacrés aux banquets, aux fêtes publiques et particulières, expressions banales de sympathie et d'adhésion qui abondent toujours le lendemain d'une révolution triomphante. Dans une

partie de la population, l'enthousiasme fut sincère : le parti républicain ou *patriote*, les détenus rendus à la liberté, tous les novateurs, tous les ambitieux qui, dans l'établissement du nouvel ordre de choses, voyaient la réalisation prochaine de leurs illusions et de leurs espérances, firent éclater les transports d'une joie naturelle. Une mesure qui contribua aussi à rallier au nouveau gouvernement un grand nombre de familles, ou du moins qui calma bien des inquiétudes, fut celle qui décida, qu'en attendant les lois nouvelles, on appliquerait les anciennes, et que, provisoirement, on conserverait les mêmes autorités et les mêmes magistrats. Mais les révolutions ne s'improvisent pas dans les mœurs comme dans les institutions politiques; malgré les efforts des orateurs de clubs et de carrefours, les masses sans instruction étaient incapables de comprendre les théories républicaines, et encore plus de les mettre en pratique : on les vit donc bientôt passer de la joie à l'indifférence. La baronnie était aussi très-opposée au nouveau régime ; les nobles qui s'y montraient favorables étaient tous des fils et non des chefs de famille. D'un autre côté, le clergé redoutait le sort de l'Église de France, et les gens de loi craignaient la révocation de cet amas de codes qui était pour eux un moyen d'existence ou de fortune. Tel était l'état de l'esprit public.

Une des premières opérations de l'Assemblée fut d'abolir les fidéicommis et toutes les institutions féodales, les juridictions, les milices seigneuriales, les services personnels et les payements de tous droits, dîmes ou prestations. Les chasses royales furent déclarées terrains de l'État, et les gardes congédiés. D'autres lois furent empruntées à la révolution française, telles que l'abolition des titres de noblesse, la destruction de tous les emblèmes, le

changement de toutes les dénominations qui pouvaient rappeler la monarchie déchue. Le gouvernement s'occupa aussi de remédier à l'extrême désordre des finances, desordre que les derniers bouleversements avaient encore augmenté. On commença par prescrire le versement dans les caisses du trésor de toutes les impositions arriérées ou courantes, et en même temps, pour ranimer la confiance, plusieurs lois déclarèrent dette de la nation le déficit des banques, abolirent les impôts sur la pêche, sur le grain, ainsi que celui de la capitation. Mais dans la suite, le général Championnet, que la France épuisée ne pouvait pas secourir, se vit obligé d'adopter, pour subvenir à ses besoins, une mesure oppressive qui souleva un mécontentement universel : il imposa sur la capitale une taxe de guerre de deux millions et demi de ducats, payable dans deux mois, et une autre de quinze millions à lever sur les provinces. En supposant possible la perception d'un impôt aussi excessif, une de ses conséquences infaillibles était la ruine du pays, appauvri déjà par toutes les calamités de la guerre étrangère et de la guerre civile; accablé, dans le présent, par la rareté des grains et par l'imminence d'une nouvelle disette. En vain plusieurs membres du gouvernement furent députés au général pour lui exposer la désolation publique; l'ordonnance fut non-seulement confirmée, mais suivie d'une nouvelle qui indiquait suffisamment toutes les inquiétudes du pouvoir. La milice fut désarmée et remplacée par une garde, formée de quatre compagnies, qui se montaient à six cents hommes, recrutés parmi les plus ardents patriotes.

Les provinces réclamaient aussi les soins du gouvernement. Ou y envoya des commissaires et des agents sous le nom de *démocratiseurs*, qui, par les

promesses les plus séduisantes, essayèrent de convertir aux formes républicaines les villes et les campagnes. Mais ces missionnaires firent peu de prosélytes et nuisirent même à leur propre cause par les emportements de leur enthousiasme et par les excès de leur zèle. A Naples, on entra dans la voie déplorable des accusations publiques. Un tribunal, appelé *Tribunal de censure*, y fut institué uniquement pour recevoir les accusations, les examiner et les convertir en jugement. A côté, les salles *Patriotique* et *Populaire*, clubs fameux, formés à l'exemple des clubs français, qui examinaient la vie privée et publique des citoyens, émettaient leurs avis, et se chargeaient d'alimenter les travaux de l'*Inquisition* révolutionnaire.

Au milieu de ce déchaînement des plus mauvaises passions, le représentant Pagano proposa au comité législatif la Constitution de la République napolitaine, qui n'était autre que la Constitution française de 1793, légèrement amendée dans le sens de la modération. Le gouvernement provisoire se livrait à l'examen de ce travail, lorsque arriva un commissaire français nommé Faypoult, porteur d'un décret qui confirmait de nouveau les contributions de guerre, déclarait patrimoine de la France les biens de la couronne de Naples, les chasses royales, les dotations des ordres de Malte et de Constantinien, les biens des monastères, les fiefs allodiaux, les banques, etc. Championnet, redoutant une explosion du mécontentement général, s'opposa à l'exécution du décret, malgré les protestations de Faypoult qui, étant le plus faible, fut obligé de partir. Mais, peu de temps après, le Directoire rendit un décret ainsi conçu : « Attendu que le général Championnet a employé l'autorité et la force pour empêcher l'action du pouvoir conféré par nous au commissaire civil Faypoult, et que par conséquent il

s'est mis en rébellion ouverte contre le gouvernement, le citoyen Championnet, général de division, commandant de l'armée de Naples, sera mis en arrestation, traduit devant un conseil de guerre, et jugé de son infraction aux lois. »

Championnet se retira, et fut remplacé par le général Macdonald. Jugé en France, il fut acquitté, replacé à la tête des armées, et mourut peu de temps après à Antibes.

La confiance, disparue de Naples, commençait à renaître à Palerme, où la cour mettait à profit les fautes de ses ennemis et les bonnes dispositions de ses partisans. Le parti bourbonien était resté puissant par le nombre à Naples et dans les provinces. Indépendamment des masses populaires, il se composait de la haute noblesse, du clergé, des fonctionnaires destitués, de tous les gens mécontents et désabusés du nouveau régime, et le nombre en était considérable. Portons au compte de ses plus solides ressources une trentaine de mille hommes se composant des débris de l'armée licenciée, des milices des barons, des anciennes troupes chargées de la police, qui, pour combattre la République, n'attendaient que des ordres et une bonne organisation. Ce n'est pas tout : sur différents points, dans les provinces, on était déjà en pleine révolte. Dans les Abruzzes, les bandes de Pronio et de Rodio avaient reparu plus acharnées que jamais; une partie de la Terre de Labour obéissait à Michele Pezza, plus connu sous le nom de Fra Diavolo, dont les hommes, bien armés, couraient de Portella au Garigliano, égorgeaient les courriers, et coupaient toute communication entre Naples et Rome. Une autre partie de la même province, du côté de Sora, était au pouvoir de Gaetano Mammone, le plus terrible de tous ces chefs de partisans. Dans la pro-

vince de Salerne, les royalistes tenaient aussi la campagne et fermaient le chemin des Calabres. Sous la direction de l'évêque Torrusio et de Sciarpa, ancien chef des troupes de la police, la contre-révolution avait triomphé dans les villes de Capaccio, de Sicignano, de Castelluccio, de Pola, de Sala. D'un autre côté, la Basilicate était le théâtre de luttes horribles. Le siége de la petite ville de Picerno par les Bourboniens, son héroïque résistance, l'assassinat de l'évêque, Francesco Serao, à Potenza, les représailles atroces exercées contre les assassins, égorgés au nombre de dix-sept à la fin d'un repas, sont les épisodes sanglants de ces guerres de cannibales. Dans la Pouille cependant, le burlesque vient se confondre avec le tragique. Quatre aventuriers corses, Corbara, Colonna, Boccheciampe et de Cesare ayant résolu de soulever les peuples en faveur des Bourbons, imaginèrent de se faire passer le premier pour le prince François, héritier du trône; le second pour son écuyer; Boccheciampe, pour le frère du roi d'Espagne; et de Cesare, pour le duc de Saxe. Le plus étonnant, c'est que cette comédie[1] eut un plein succès dans les trois provinces de la Pouille, qui se levèrent avec enthousiasme contre la république. Quant aux Calabres, bien que les républicains y fussent en assez grand nombre, le roi y pouvait néanmoins compter sur l'énergique dévouement de l'immense majorité des habitants.

1799. — Informée de cet état de choses, la cour tint conseil, et on y décida que le cardinal Ruffo se

1 Son dénoûment ne fut pas heureux pour les auteurs ou les acteurs, qui, la plupart, finirent misérablement. Corbara ayant pris la fuite pour mettre en sûreté son butin, fut assassiné par des pirates. Borcheciampe fut tué en défendant le château de Brindes contre un vaisseau français. Colonna disparut. Cesare seul devint le chef de bandes nombreuses, et parvint à s'emparer de Trani d'Andria, de Martina, et de quelques autres villes.

rendrait en Calabre pour, au nom du roi, encourager les soulèvements du peuple et prendre la direction du mouvement. Le cardinal débarqua à Bagnaro, où de nombreux attroupements de peuple, conduits par des gentilshommes, des prêtres ou des moines, accoururent avec enthousiasme pour s'organiser sous ses ordres. Ces diverses bandes réunies prirent le nom d'*Armée de la Sainte-Foi*, et à l'instant entrèrent en campagne. Tout le pays jusqu'à Mileto se soumit sans combattre, au seul bruit de leurs armes. De Mileto, l'armée s'avança, par Monteleone et Cutro, jusqu'à Cotrone, petite ville peu fortifiée, qui n'était défendue que par ses habitants et trente-deux soldats français. Après quelque résistance, Cotrone fut prise et pendant deux jours livrée au pillage et à la brutalité des vainqueurs. Catanzaro, ville de seize mille habitants, située sur une haute colline, avait juré de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, plutôt que de subir l'horrible traitement de Cotrone. Cette résolution du désespoir déconcerta Ruffo qui, affectant la modération, accorda à la ville des conditions de paix honorables. Catanzaro rentra sous le pouvoir du roi, et paya douze mille ducats pour les frais de la guerre. L'armée prit ensuite la direction de Cosenza.

Nelson, pendant ce temps, naviguait dans la Méditerranée; des vaisseaux siciliens et anglais parcouraient la côte, débarquant des soldats, excitant la révolte et, pour accroître le zèle et la force de l'armée de la Sainte-Foi, annonçant l'arrivée dans les États de Naples d'une armée de dix-huit mille hommes, récemment organisée en Sicile.

A la nouvelle de ces événements, le gouvernement républicain, qui jusqu'alors s'était reposé du soin de son salut sur l'éloquence de ses commissaires, sortit enfin de l'apathie qu'une confiance, vraie ou feinte,

entretenait parmi ses membres. Deux corps de Français et de Napolitains se mirent en marche pour arrêter les progrès des contre-révolutionnaires, l'un par la Pouille, composé de six mille Français sous les ordres du général Duhesme, et de mille Napolitains commandés par Ettore Caraffa, comte de Ruvo; l'autre par la Calabre, composé de douze cents Napolitains sous les ordres de Giuseppe Shipani, lieutenant licencié que la république avait élevé au grade de général.

Les premières opérations du corps expéditionnaire dans la Pouille furent heureuses, et la terreur seule du nom français fit rentrer sous l'obéissance de la République les villes de Troja, de Lucera et de Bovino. Duhesme, bien accueilli à Foggia, à Berletta et à Manfredonia, se disposa ensuite à attaquer Sansevero, ville importante, défendue par les terribles habitants du Gargano, au nombre de douze mille combattants, résolus de vaincre ou de mourir (5 février 1799). Après une lutte acharnée, pendant laquelle périrent trois mille hommes du côté des royalistes et cinq ou six cents du côté des Français, la ville fut prise d'assaut et pillée de fond en comble. Le vainqueur se disposait à marcher sur Andria; mais le plan de la guerre ayant été changé par suite du remplacement de Championnet par Macdonald, Duhesme reçut l'ordre de rétrograder, en ne laissant que de faibles garnisons à Foggia, à Ariano, à Avellino, à Nola. La retraite des Français rendit le courage aux villes d'Andria et de Trani, ainsi qu'aux autres villes soumises qui, rassurées d'ailleurs par la présence d'une escadre turco-russe dans la mer Ionienne et la mer Adriatique, rentrèrent dans le parti des Bourbons. Ainsi la Pouille, à peine conquise, se trouva de nouveau perdue.

Quant au corps de Shipani, après avoir traversé Salerne et Eboli, il avait entrepris, chemin faisant, de châtier Castellucio, petit village situé sur le sommet d'une haute montagne, qui avait arboré le drapeau du roi : repoussé et mis en déroute par Sciapa, il était rentré en désordre à Salerne dès le début de l'expédition.

Le général Broussier fut chargé de rétablir dans la Pouille les affaires de la république. Sous ses ordres, une nouvelle division rassemblée à Cerignola, renforcée par celle d'Ettore Caraffa, se dirigea sur Andria, ville entourée de murs, défendue par dix mille combattants et dix-sept mille habitants déterminés. Malgré le nombre et l'héroïsme de ses défenseurs, Andria succomba sous les efforts réitérés des assaillants, et, soit patriotisme, soit vengeance, Caraffa lui-même ordonna qu'elle fût réduite en cendres. Le même sort était réservé à la ville de Trani, quoiqu'elle fût défendue par une citadelle, par d'épaisses murailles armées de canons et par des troupes aguerries. Après une courageuse résistance, elle tomba au pouvoir des Français qui, pour faire encore un exemple, la livrèrent aux flammes et la réduisirent en un monceau de cadavres et de ruines. Les troupes républicaines se dirigèrent ensuite vers Bari, Ceglie, Martina et autres villes, réveillant partout le zèle de leurs partisans et imposant des contributions onéreuses. Les royalistes furent abattus par de si grands désastres; mais Broussier ayant été rappelé comme Duhesme, et remplacé par les généraux Olivier et Sarrazin, qui eux-mêmes avaient reçu l'ordre secret de ramener, au premier avis, l'armée à Naples, les opérations de la guerre se ralentirent, et les bourbonniens ne tardèrent pas à relever la tête. Leur confiance redoubla à la nouvelle des revers des armées françaises dans la

Lombardie, et à l'apparition, sur les côtes d'Italie, de quarante vaisseaux de guerre chargés de trente mille soldats turcs et russes qui venaient de s'emparer de Corfou et des îles Ioniennes. Dans toutes les provinces, les chefs de bandes reprirent les armes. Déjà Pronio et Rodio étaient maîtres de toutes les villes et des campagnes des Abruzzes; Mammone occupait Sora, San Germano, et Sciarpa menaçait les portes de Salerne. Sur un autre point, le cardinal Ruffo soumettait les villes de Cirigliano, Rossano, Paola, et de Cosenza qui, défendue par trois mille Calabrais, lui fut livrée par trahison. Après avoir ramené sous l'autorité du roi la vaste et riche province de la Basilicate, l'armée de la Sainte-Foi s'était dirigée vers la Pouille, que les troupes françaises, rappelées par Macdonald, venaient d'évacuer. Dans cette province, la ville importante et forte d'Altamura tenait encore pour la république. Les royalistes en firent le siége et, l'ayant prise d'assaut, ils la dévastèrent par le fer et la flamme, après un horrible carnage.

Que faisait alors le gouvernement républicain? Fermant les yeux sur les symptômes les plus évidents de sa fin prochaine, il examinait et proclamait tranquillement une constitution nouvelle que venait de lui apporter le commissaire français Abrial, de la part du Directoire, constitution aux termes de laquelle le pouvoir législatif était confié à vingt-cinq citoyens, le pouvoir exécutif à cinq et le ministère à quatre. Dans les illusions de son agonie, le gouvernement, dont le territoire était réduit, pour ainsi dire, à la seule ville de Naples, méditait une foule de projets de lois et de réformes dans toutes les branches de l'administration! Macdonald n'en faisait pas moins ses préparatifs de départ. Ayant formé, sous un prétexte, un camp à Caserte, il y attendait des ordres de

ralliement que les défaites de l'armée française dans la haute Italie ne rendaient que trop probables, quand il fut prévenu que des troupes anglaises et siciliennes étaient débarquées à Castellamare et à Salerne, soulevant en faveur du roi les villes et les campagnes des environs. Le général crut son honneur engagé à réprimer ces révoltes qui éclataient ainsi sous ses yeux; il envoya le général Vatrin à la rencontre de l'ennemi du côté de Salerne, et se dirigea lui-même, avec une division assez considérable, du côté de Castellamare. Sur ces deux points, les troupes anglo-siciliennes furent mises en déroute; après une faible résistance, elles s'enfuirent vers leurs vaisseaux, laissant au pouvoir des Français toute leur artillerie, plusieurs drapeaux et un grand nombre de prisonniers.

A ce moment arrivèrent les dernières instructions du gouvernement français, qui appelaient les troupes de Naples au secours de la grande armée du nord de l'Italie, affaiblie et démoralisée par les défaites de Schérer, par la perte de la bataille de Cassano, par l'occupation de Milan, de Modène, de Reggio, tombées au pouvoir des armées austro-russes, et par l'ingratitude des peuples qui prenaient parti contre la France.

En quittant Naples, Macdonald essaya du moins de colorer, par des proclamations pompeuses et par des promesses rassurantes, un abandon qui allait plonger le parti républicain dans l'abîme du malheur. Il laissa une garnison de sept cents hommes au fort Saint-Elme, une autre de deux mille hommes à Gaëte, et le 7 mai, ayant divisé ses troupes en deux colonnes, il donna le signal du départ. L'armée, harcelée sans cesse par une population ennemie, perdit un grand nombre de soldats dans cette retraite, surtout à

Sora et à Castelfranco, où le passage lui fut vivement disputé. A peine eut-elle franchi les défilés d'Itri et de Fondi que, partout derrière elle, éclata le feu de l'insurrection.

Le triste état de la République, ainsi abandonnée à elle-même, ne découragea pas le gouvernement de Naples. Au contraire, le départ des Français fut célébré par une fête patriotique, comme une victoire qui aurait délivré le pays du joug de l'étranger. On révoqua les taxes de guerre; on réduisit les anciennes contributions; puis on céda aux conseils de la prudence en réorganisant l'armée. Les généraux Roccaromana, Spano et Wirtz furent chargés, le premier, de la formation d'un régiment de cavalerie, les deux autres, de celle de deux légions nouvelles. Les troupes, dispersées, furent réunies en un seul corps, tandis que de nombreux volontaires accouraient se ranger sous les drapeaux de la république. On remarquait surtout une légion de trois mille Calabrais qui avait adopté pour bannière un drapeau noir sur lequel on lisait : *Vaincre, se venger, mourir !*

Tout à coup on aperçut dans le golfe un grand nombre de vaisseaux anglais, qui, se dirigeant vers les îles de Procida et d'Ischia, y débarquèrent des soldats, en chassèrent les patriotes, et rétablirent le gouvernement royal. L'amiral Caracciolo, qui se trouvait par hasard à Naples, fut chargé de reprendre ces îles. Avec quelques bâtiments légers, rassemblés à la hâte, il n'hésita pas à attaquer les fiers et puissants protecteurs de la monarchie napolitaine. Malgré l'infériorité de ses forces, le brave amiral était sur le point de voir son audace couronnée de succès, lorsqu'un vent contraire l'obligea à rentrer dans le port.

A l'intérieur, le gouvernement républicain ne courait pas moins de dangers; de nombreuses con-

spirations se tramaient dans l'ombre, n'attendant, pour éclater, qu'un moment favorable. Une des plus redoutables, fut celle d'un Suisse, nommé Baker, uni par des liens de parenté à plusieurs familles dévouées aux Bourbons. Le but de la conjuration était de livrer la ville à l'ennemi. Pour en assurer le succès, les précautions les plus minutieuses avaient été prises, et les officiers de la flottille anglaise et sicilienne, tout prêts pour un débarquement, attendaient le signal convenu, lorsqu'une des cartes de sûreté ou de reconnaissance, que portaient les conjurés, étant tombée entre les mains de la police, le complot fut découvert, et ses principaux auteurs furent jetés en prison. Mais le gouvernement n'échappait à un danger que pour être assailli par un autre. Des Turcs et des Russes, au nombre de mille environ, conduits par le maréchal Micheroux, débarquèrent à Tarente, s'emparèrent de Foggia, d'Ariano, d'Avellino, pendant que les chefs de l'armée de la Sainte-Foi, réunis sur d'autres points, se préparaient à marcher sur la capitale avec toutes leurs forces. A cette nouvelle, le gouvernement convoqua un conseil, dans lequel on adopta l'avis de Gabriele Manthoné, alors ministre de la guerre, et commandant en chef de toutes les troupes; il fut décidé que Shipani marcherait contre Sciarpa, qui avait réduit Salerne, Cava et les autres villes soumises peu de temps auparavant par les Français; que Bassetti serait opposé aux bandes de Mammone et de Fra Diavolo, campées près de Sessa et de Teano; que Spano s'avancerait contre de Cesare (le faux duc de Saxe), et Manthoné en personne contre le cardinal Ruffo. Le général Wirtz était chargé de défendre Naples avec les gardes civiques et la légion calabraise.

Ce plan de campagne, qui avait pour but de parer

d'abord aux dangers les plus pressants, fut aussitôt mis à exécution par les généraux républicains; mais sur aucun point, les poignées de soldats dont ils disposaient ne purent tenir, malgré leur bravoure, contre les bandes innombrables des royalistes. Battus et démoralisés, ils se replièrent sur Naples, où, loin de trouver les renforts qu'ils espéraient, ils apprirent, avec autant d'indignation que de désespoir, la trahison du duc de Roccaromana qui, voyant la chute rapide de la république, était passé avec tout son régiment dans les rangs du cardinal victorieux. Les jours suivants, de nouvelles désertions affaiblirent encore les forces des républicains. Des compagnies de Dalmates s'unirent aux Russes, qui s'emparèrent du petit fort de Granatello, près de Portici, défendu par Shipani, qui s'y était réfugié; et du côté de la mer, par l'amiral Caracciolo, qui commandait plusieurs chaloupes canonnières. Vigliena, autre fortin situé près des Granili, était près de succomber à son tour, lorsque le prêtre Toscani de Cosenza, commandant de la garnison, cédant à l'inspiration d'un désespoir sublime, mit le feu aux poudres et se fit sauter avec toutes ses troupes. C'est ainsi que se préparait le dénoûment du plus horrible drame dont l'Italie ait été le théâtre. Déjà, les bandes de Fra Diavolo et de Sciapa se montraient à Capodichina, et le cardinal, à cheval, vêtu de la pourpre et l'épée à la main, s'avançait, avec toute l'armée de la Sainte-Foi, par le pont de la Madeleine, un des faubourgs de Naples. Tout à coup on entend le bruit lugubre du canon d'alarme, et, à ce signal, les patriotes s'élancent vers leurs différents postes. Le général Bassetti court sur la hauteur de Capodichina, et le général Wirtz au pont de la Madeleine, où il a établi une forte batterie de canons. Mais, après une lutte meurtrière, ils sont mis en

déroute; les débris de leurs troupes se réfugient dans les forts, ainsi que les membres du gouvernement, qui se renferment dans le Château-Neuf. Alors les royalistes pénétrèrent dans la ville, où déjà retentissaient les acclamations et les cris de joie des lazzaroni. Le crayon de l'histoire, dit un écrivain, voudrait vainement retracer le tableau des horreurs qui, dès cet instant, commencèrent à ensanglanter la plus malheureuse des cités. Quelque utile, quelque nécessaire que puisse être la vérité aux hommes, l'historien balance à la présenter sous de si sanglantes couleurs; il lui semble, à lui-même, que ce ne sont pas les annales d'une société d'hommes qu'il retrace, mais celles de tigres à face humaine. Tout ce qui était patriote, ou soupçonné, désigné comme tel par la vengeance ou l'intérêt, fut immédiatement attaqué, égorgé, massacré. Ni le sexe, ni l'âge; ni la vertu, ni le malheur; ni la fortune, ni le génie, rien ne fut épargné. Il n'y avait plus, dans cette grande cité, que deux classes d'habitants, des bourreaux et des victimes (13 juin 1799)!

Les républicains occupaient encore le Château-Neuf, le château de l'Œuf, le château Saint-Elme, le palais, la maison fortifiée de Pizzo-Falcone, et l'extrémité du quartier de Chiaia : on continua donc les hostilités. Les royalistes s'emparèrent du fort del Carmine, du château de Baïa, qui leur fut livré par le commandant; du petit fort de Castellamare, qui se rendit à condition que la garnison irait librement en France, traité qui fut fidèlement exécuté. Dans cette situation, ce fut sur de malheureux prisonniers que les vaincus se vengèrent de leur défaite. Ils fusillèrent secrètement, sous une voûte d'escalier, dans le Château-Neuf, les frères Baker et trois autres détenus condamnés par le tribunal révolutionnaire. Les répu-

blicains avaient compté sur un secours des flottes espagnole et française, qui naviguaient dans la Méditerranée; déçus dans cet espoir, réduits à un petit nombre d'hommes épuisés et manquant de munitions, ils se résignèrent à se rendre à Massa. Un de leurs généraux réussit du moins à obtenir du cardinal une capitulation honorable : un traité de paix dont la politique et l'humanité avaient dicté toutes les clauses, car la sûreté des personnes et des propriétés y était garantie, fut signé des noms de Ruffo et de Micheroux pour le roi de Naples, du commodore Foote pour l'Angleterre, de Ballie pour la Russie, de Bonieu pour la Porte, de Massa et de Mégean pour le parti républicain. Cette convention solennelle, datée de la fin de juin, semblait assigner un terme aux calamités de la guerre civile. Mais hélas! Marie-Caroline, dans le cœur de laquelle l'orgueil blessé de la reine étouffait les sentiments les plus naturels à la femme, eut la cruauté d'y refuser sa sanction. A peine eut-elle connaissance du traité, qu'elle jura que les conditions n'en seraient point exécutées. Une célèbre aventurière, lady Hamilton, qui, par son adresse et par sa beauté, avait eu l'étrange fortune d'être à la fois la favorite de l'amiral anglais et la plus intime amie de la reine, fut l'instrument fatal que celle-ci fit agir. Elle l'envoya auprès de Nelson, dans le golfe de Naples, et ce guerrier, ce héros, eut l'inexcusable faiblesse de sacrifier à une folle passion sa gloire, son honneur et les intérêts de l'humanité : il déclara que la capitulation conclue sans qu'il l'eût ratifiée était nulle, et en même temps il publia un édit du roi Ferdinand, qui déclarait que les rois ne traitaient point avec leurs sujets, et qu'il entendait exercer sur les rebelles la plénitude de son autorité royale. Quelques patriotes, au nombre de quatre-vingt-quatre,

moins confiants envers les vainqueurs, étaient déjà à bord des vaisseaux qui devaient les transporter en France. Aussitôt, leur départ est contremandé; on les arrête, on les enchaîne, et on les conduit dans les prisons des châteaux qu'ils défendaient peu de temps auparavant. Le décret du roi ayant déclaré que les partisans de la soi-disant république étaient tous plus ou moins coupables du crime de lèse-majesté, ces arrestations furent suivies de celles d'une foule innombrable de patriotes ou de citoyens ayant contribué plus ou moins directement au triomphe de la révolution. De leur côté, les lazzaroni, furieux et comme frappés de démence, se répandirent dans les rues, envahissant les maisons qu'ils disaient appartenir aux rebelles, pillant ou massacrant les habitants, sous prétexte de seconder les sbires de la police. Une junte provisoire fut instituée pour juger les crimes d'État, et trente mille personnes au moins se virent menacées du dernier supplice ou de l'exil. Les premières victimes de ce tribunal furent les généraux Shipani et Spano. Pendant leur exécution, une cour martiale d'officiers napolitains, convoquée par Nelson sur son propre vaisseau, condamnait à mort l'amiral Caracciolo, qui fut pendu à une vergue, puis jeté à la mer. Son corps, retrouvé plus tard, fut recueilli et enterré dans la petite église de Sainte-Marie la Catena, dans Sainte-Lucie.

Le 30 juin, l'allégresse éclata dans la ville dès qu'on aperçut la flottille qui ramenait le roi, le général Acton et quelques conseillers intimes. Mais à la vue de sa capitale encore fumante de sang, Ferdinand ne voulut pas descendre à terre, et ce fut à bord de son vaisseau qu'il dicta, ou plutôt qu'il signa les ordonnances préparées par la reine et par son premier ministre, pour la réorganisation de l'État. Une première loi

annula les capitulations. Une seconde loi institua une nouvelle junte chargée de punir les rebelles; elle se composait d'Antonio La Rossa, d'Angelo Fiore, de Giuseppe Guidobaldi et de trois magistrats de Sicile, Felice Damiani, Gaetano Sambuti et Vincenzo Speciale. D'autres lois confisquaient au profit du trésor public sept riches couvents des ordres de Saint-Benoît et de la Chartreuse, abolissaient les *Sedili* et leurs anciens droits ou priviléges, ordonnaient à des commissaires royaux de parcourir les provinces pour atteindre les coupables, créaient une deuxième junte, dite des généraux, chargée de rendre la justice militairement et dans les formes expéditives, usitées en présence de l'ennemi.

Le 8 juillet une scène épouvantable inaugura ce système. Une populace féroce allume un bûcher sur la place même du palais du roi, elle y jette cinq hommes vivants, et quand ils sont brûlés, des monstres, dans un horrible accès de rage ou de délire, se partagent et mangent leurs chairs palpitantes! Telle était l'impuissance des autorités de la ville, que le cardinal gouverneur ne put que frémir au récit de cette abomination.

Les nouveaux tribunaux entrèrent en fonctions et commencèrent à rendre leurs terribles sentences. Bientôt, l'Italie put prendre le deuil des morts les plus illustres, et des personnages les plus distingués par leurs talents ou par leur naissance! Plus de trois cents condamnés périrent successivement sur l'échafaud! Citons, entre autres, les généraux Massa, Gabriel Manthoné, Fédérici, le major Ruggieri, Nicolo Fiano, Francesco Conforti, le comte de Ruvo, Cirillo, Mario Pagano, Albanesa, Boffi, Rotondo, Nicolo Fiorentino, Caraffa, Riaro, Colonna, cinq Pignatelli, Ciaja, Falconieri, Bagni, Neri, l'évêque Sarno, l'évêque Na-

tale, le prélat Troise, Eleonora Pimentel, femme distinguée comme poëte, et rédactrice du *Moniteur républicain*. Un procès fameux fut celui des officiers de marine qui avaient combattu à Procida, à Castellamare et au pont de la Madeleine. Tous furent condamnés à des peines diverses, et l'un d'entre eux, Gregorio Mancini, mourut sur l'échafaud. Vint ensuite le jugement des représentants de la cité, au nombre desquels se trouvait le duc de Monteleone, qui fut seul condamné à mort; le pape Pie VI ayant obtenu sa grâce, sa peine fut commuée en une réclusion perpétuelle dans l'île de Favignana. Une foule d'autres arrêts de mort furent encore rendus soit par la junte d'État, soit par la junte des généraux, soit par les commissions militaires. La plupart des condamnés moururent avec courage; on cite néanmoins deux prisonniers, le général Bassetti et Giordano, qui se déshonorèrent pour racheter leur vie, en trahissant leurs compagnons d'infortune sur le point de s'évader des cachots du Château-Neuf.

Telle fut la fin de la République parthénopéenne. Déjà, les garnisons françaises avaient évacué les forts de Gaëte, de Capoue, ainsi que le château Saint-Elme : par conséquent Ferdinand était maître absolu de son royaume. Après avoir comblé de récompenses et de faveurs de toutes sortes le cardinal Ruffo, le chevalier Micheroux qui obtint le grade de maréchal, Nelson qui fut créé duc de Bronte, Fra Diavolo, Pronio, Mammone et tous les autres chefs des bandes royales qui furent nommés colonels et presque tous barons; le roi laissa ses instructions à des juntes spéciales pour l'organisation d'une nouvelle armée, puis il retourna à Palerme, où il attendit l'effet des mesures sévères que, sur l'avis de son ministre, il venait de prendre pour relever l'État de sa ruine (4 août 1799).

FERDINAND IV.

(Première restauration. 1799.)

Malgré les promesses du roi, l'énergie du cardinal, les efforts des magistrats et des autorités, la tranquillité de Naples continuait d'être troublée sans cesse par les violences de la populace, dont la vue des supplices prolongeait l'ivresse. Pour se débarrasser de toutes ces bandes armées qui étaient la principale cause du désordre, on les envoya guerroyer contre la république romaine. Elles partirent au nombre de dix à douze mille hommes, sous les ordres de Rodio, et atteignirent, sans coup férir, Albano et Frascati. Mais, surprises dans leurs camps par la faible garnison française de Rome qui avait marché contre elles sous la conduite du général Garnier, toutes ces bandes indisciplinées prirent la fuite.

Cependant des troupes réglées, commandées par le général Bourcard, arrivèrent à leur secours, tandis que, d'un autre côté, les Allemands s'emparaient de Civita-Castellana et que les Anglais bloquaient Civita-Vecchia. Le général Garnier fut alors obligé de traiter de la cession des États de l'Église.

Le 30 novembre, conformément aux clauses du traité conclu le 27, l'armée française sortit de Rome, avec les honneurs de la guerre, et l'armée napolitaine y fit son entrée. Quelques jours après, le général Diego Novelli, prince d'Aragon, arriva de Naples avec le titre de commandant général militaire et civil des États de Rome; en même temps on y apprit la mort de Pie VI. La vacance du siége épiscopal laissant toute latitude au nouveau gouvernement, on put voir

la capitale du monde chrétien soumise, non-seulement au même régime de terreur, mais encore au même système d'administration que le royaume de Naples.

1800. — Le 30 mai de cette année, jour de sa fête, le roi sembla vouloir revenir à des principes de modération et de clémence, en nommant chef de la police le duc d'Ascoli, et en publiant un édit sous le nom d'*indulgence*, par lequel il suspendait les jugements d'État et rendait la liberté à une foule de prisonniers. Ce fut alors qu'il fonda l'ordre de Saint-Ferdinand et du Mérite, dont les statuts sont les mêmes que l'ordre de Saint-Janvier et de quelques autres institués pour récompenser les services militaires.

— C'est vers cette époque que, grâce au zèle éclairé du roi, une précieuse découverte récemment importée d'Orient, l'inoculation de la vaccine, s'introduisit dans le royaume, malgré les préjugés religieux qui d'abord s'opposèrent à son adoption.

— Les succès des rois d'Italie et d'Allemagne commençaient à pâlir depuis que Bonaparte, revenu brusquement d'Égypte, avait saisi les rênes du gouvernement de la France. Pour faire face à tout événement, il fut décidé dans le conseil de la cour de Palerme que, malgré l'épuisement des finances, on lèverait immédiatement une nouvelle armée, composée de quarante-quatre régiments d'infanterie, de seize régiments de cavalerie : en tout, de soixante-sept mille deux cent vingt-huit hommes, et de neuf mille sept cent quatre-vingt-douze chevaux. On s'occupait activement de ces préparatifs de guerre, lorsque la cour fut frappée comme d'un coup de foudre par la nouvelle de la prodigieuse victoire de Marengo, remportée par les Français qui, en un seul jour, avaient ainsi reconquis la

moitié de l'Italie, et obligé l'empereur d'Autriche à demander la paix (14 juin 1800).

Pendant la déroute des armées autrichiennes, le cardinal Chiaramonte fut élu pape par le conclave de Venise, et prit le nom de Pie VII. Mais il ne consentit à rentrer dans ses États que quand les Napolitains et les Allemands auraient déposé les rênes du gouvernement entre les mains des ministres pontificaux. Le roi des Deux-Siciles et l'empereur d'Autriche ayant cédé à ses vives instances, le pontife revint dans le mois de juillet à Rome, où il s'empressa de révoquer toutes les ordonnances du prince d'Aragon, et de rétablir l'ancien ordre de choses.

La reddition de l'île de Malte aux troupes anglaises et napolitaines, après un siége de deux ans et demi; la naissance d'un fils, héritier du trône, que Marie-Clémentine donna au prince François, furent des incidents heureux qui, pendant quelques jours, vinrent distraire la cour de ses tristes préoccupations; mais l'attention du gouvernement se reporta bientôt sur les graves événements qui s'accomplissaient à l'extérieur.

La reine Caroline se trouvait en Allemagne. Partie de Palerme avec des velléités de conquêtes, elle tremblait en ce moment pour la conservation de ses États que, dans un jour de prospérité, elle avait rêvé d'agrandir. Cependant l'énergie virile de son caractère ne se laissa point abattre par la mauvaise fortune, et, soutenue par lord Minto, ministre d'Angleterre, elle insista dans le conseil de l'empereur pour la continuation de la guerre. Les jours se passaient ainsi à délibérer sur le meilleur parti à prendre, lorsque, à la conduite indécise, aux hésitations calculées, au système de temporisation du cabinet de Vienne, qui prolongeaient sans résultat la durée des conférences ouvertes

pour la paix, Bonaparte répondit par la dénonciation des hostilités, qui furent reprises le 8 octobre en Allemagne, et le 5 septembre en Italie.

Cette campagne fut courte, mais décisive. En Allemagne, l'armée française, commandée par Moreau, après avoir fait vingt mille prisonniers, tué ou blessé seize mille ennemis, pris cent cinquante canons, et toutes sortes de bagages, ne fut arrêtée dans sa marche victorieuse sur Vienne que par un armistice conclu à Steyer, le 24 décembre.

En Italie, quelques jours suffirent aux généraux Dupont et Mounier pour expulser de la Toscane les troupes anglaises, allemandes et napolitaines, tandis qu'au delà du Pô, Brune gagnait les batailles de Pozzolo et de Monzambano, et que Macdonald, renversant l'aile droite des Autrichiens, assiégeait Peschiera et bloquait Mantoue. Un armistice conclu à Trévise termina cette merveilleuse campagne, qui n'avait duré que vingt jours, et de nouvelles négociations s'ouvrirent à Lunéville pour la conclusion définitive de la paix.

Les hostilités étaient donc suspendues, quand on apprit que le roi de Naples envoyait dix mille soldats, sous les ordres du général Damas, contre les Français cantonnés dans la Toscane. Cette attaque inconsidérée fut aisément repoussée par le général Miollis, qui remplaçait Dupont dans le commandement des troupes de cette partie de l'Italie; mais elle exaspéra au plus haut point le Premier Consul, qui aussitôt envoya des ordres au général Murat pour en tirer une vengeance exemplaire. Le danger était d'autant plus redoutable pour le royaume des Deux-Siciles qu'à Lunéville un traité de paix venait d'être signé, par lequel toute l'Europe, excepté l'Angleterre, déposait les armes. Pendant qu'on tremblait à Naples,

la reine Caroline réussit à détourner l'orage, en adressant à l'empereur de Russie, Paul Ier, une lettre suppliante, où elle sollicitait pour sa couronne, non la protection de ses armes, mais l'appui de sa bienveillante entremise. Les chaleureuses recommandations du czar parvinrent à désarmer la colère de Bonaparte. Un armistice d'un mois fut conclu à Foligno, entre Murat et Damas, en attendant un traité de paix qui fut signé à Florence, aux conditions suivantes :

« Les ports des Deux-Siciles seront fermés aux Anglais et aux Turcs, jusqu'à la conclusion de la paix entre les souverains de ces deux puissances et la république française, et jusqu'à la solution des contestations maritimes entre l'Angleterre et les royaumes du nord.

« Ces mêmes ports seront ouverts aux Russes, aux États compris dans la neutralité maritime, à la république française et à ses alliés. Si le roi de Naples, par suite de ce traité, se trouve exposé aux attaques des vaisseaux chassés des ports, la république française fournira, conjointement avec l'empereur de Russie, des secours capables d'assurer les États des Deux-Siciles.

« Le roi renoncera, en faveur de la république française, à Porto-Longone et à toutes ses possessions dans l'île d'Elbe, aussi bien qu'aux États de la Toscane appelés *Présides*, et à la principauté de Piombino. »

« Les Français devront oublier les maux qu'ils ont endurés; mais le roi s'engage à payer en trois mois cent vingt mille ducats pour indemniser les agents et les citoyens français qui ont eu le plus à souffrir pour la cause des Napolitains.

« Les sujets du roi qui ont été bannis, emprisonnés,

forcés de fuir ou de se cacher, à cause de leurs opinions politiques, pourront rentrer dans leur patrie, et recouvreront la liberté et la jouissance de leurs biens.

« Les monuments des beaux-arts pris à Rome par les commissaires napolitains seront rendus à la république.

« Enfin, cette paix sera commune aux républiques batave, cisalpine et ligurienne. »

Les clauses secrètes portaient que tant que durerait la guerre de la France avec la Porte et la Grande-Bretagne, quatre mille Français seraient cantonnés dans les Abruzzes, et douze mille dans la province d'Otrante ; que le roi fournirait le blé nécessaire à ces garnisons, et payerait 50 000 francs par mois pour leur solde.

Quelque dures que fussent ces conditions, elles furent acceptées avec joie, et exécutées avec d'autant plus d'empressement, que des conférences entamées à Amiens, entre les ambassadeurs français et anglais, promettaient, pour un prochain avenir, la pacification complète de l'Europe.

Au milieu de la joie qu'inspiraient aux peuples le rétablissement de la paix, la rentrée des proscrits, la délivrance des prisonniers, et l'arrivée dans la capitale du prince François, on apprit qu'Alexandre I succédait, en Russie, à l'empereur Paul, mort étranglé dans son palais. — La fin de cette année 1801 fut aussi attristée, à Naples, par la mort du jeune infant, petit-fils du roi, et par celle de sa mère, l'infortunée princesse Clémentine, à peine âgée de vingt ans.

1802. — La paix ayant été définitivement conclue à Amiens, les Français évacuèrent les États de Naples et de Rome ; les troupes russes, qui depuis longtemps

séjournaient dans les provinces, retournèrent en Russie. Alors, le roi quitta la Sicile et revint à Naples où, deux mois après il fut rejoint par la reine. Son retour fut accueilli par des fêtes brillantes, qui se renouvelèrent à l'occasion d'une double alliance que la famille royale contracta avec la maison d'Espagne : le prince François, resté veuf, épousa l'infante Isabelle, et le prince des Asturies, Marie-Antoinette, princesse de Naples.

Le pays commençait à respirer : les bandes de brigands et d'assassins qui infestaient quelques provinces, semblaient les seuls ennemis de l'ordre. Mais tout à coup parut un édit du roi qui, sur les rapports de sa police, rétablissait la junte d'État, dissoute après la paix de Florence : et les passions mal éteintes se rallumèrent. Au milieu des inquiétudes causées dans la capitale par ce retour aux errements politiques du passé, le chevalier Médici fut nommé vice-président du conseil des finances, car son ancien persécuteur, le général Acton, dont le crédit déclinait à mesure qu'il avançait en âge, avait cessé d'être un obstacle à son élévation. Le nouveau ministre fit preuve d'une grande capacité dans cette partie essentielle de l'administration politique. Il rétablit le crédit, liquida la dette des banques, diminua les dépenses, en un mot, sauva le trésor de la banqueroute. Malheureusement, il n'obtint cet important résultat qu'en décrétant un impôt extraordinaire sur toutes les classes, et cela, dans un moment où une nouvelle catastrophe mettait le comble à la désolation publique. Le 26 juillet 1804, un tremblement de terre presque aussi terrible que celui de la Calabre, se fit sentir dans la province de Molise, où six mille habitants furent ensevelis sous les décombres de près de soixante villes ou villages.

Sur ces entrefaites, on apprit qu'en refusant d'évacuer l'île de Malte, l'Angleterre venait de violer le traité d'Amiens et de déclarer une nouvelle guerre à la France. Aussitôt le Premier Consul arrête ses plans de campagne ; les troupes françaises reviennent occuper la Pouille, tandis que l'ordre de Malte, cherchant un asile, se réfugie en Sicile, dans la ville de Catane, que le roi de Naples offre pour résidence au grand maître Tommasi.

1804. — La république française se transforme en monarchie : Bonaparte est proclamé empereur. L'année suivante, la république cisalpine se changea pareillement en royaume d'Italie, et l'empereur des Français vint à Milan poser sur sa tête la couronne des Lombards.

Les préparatifs de guerre n'en continuèrent qu'avec plus d'activité de part et d'autre. L'Autriche, la Russie et la Suède, séduites par l'or et les intrigues de l'Angleterre, s'allièrent secrètement contre la France, et Naples ne manqua pas d'entrer avec ardeur dans la coalition. De son côté, Napoléon réunit à Boulogne une armée formidable, avec l'espoir de frapper au cœur son implacable ennemie, et quatre puissantes flottes, équipées à Toulon, à Rochefort, à Brest et à Cadix, se préparèrent à seconder ses vastes projets.

Au mois de septembre 1805, l'empereur d'Autriche ouvrit la campagne seul, et d'autant plus confiant que, dans sa pensée, les forces principales de la France se trouvaient toutes réunies sur les côtes de la Manche. Il ne douta plus du succès en apprenant le désastre essuyé par la flotte française dans les eaux de Trafalgar. Quant au gouvernement de Naples, il célébra par une fête cette victoire des Anglais, que Nelson avait payée de sa vie, démonstration qui

n'empêchait pas le marquis del Gallo de conclure, à Paris, avec le ministre Talleyrand, un traité par lequel le roi s'engageait à la neutralité dans la guerre actuelle, et à maintenir, avec toutes ses forces de terre et de mer, les droits d'un État neutre. Aux termes de ce traité, du 21 septembre 1805, le général Gouvion Saint-Cyr, commandant en chef des troupes françaises échelonnées dans ce royaume, reçut l'ordre d'évacuer, dans l'espace de trente jours, le territoire napolitain. Le peuple se félicitait d'une politique qui préservait le pays des calamités de la guerre; sa joie ne fut pas longue : dix-sept jours après le traité de neutralité, le roi, cédant à la fatalité de sa haine, signait à Vienne, par l'entremise du duc de Campochiaro, un traité d'alliance contre la France, avec l'Autriche, la Russie et l'Angleterre.

Le 19 novembre, onze mille Russes, deux mille Monténégrins, et près de six mille Anglais débarquèrent à Naples. En même temps, le roi confia au général russe Lascy le commandement de ses troupes, qui allèrent camper dans les Abruzzes et à San Germano, avec ordre de se tenir prêtes à marcher au premier signal.

Mais déjà le sort des batailles s'était prononcé contre cette funeste violation de la foi jurée. A peine le roi des Deux-Siciles avait-il tiré l'épée, que les Français étaient maîtres de Vienne, et qu'en Italie, le prince Charles, battu par Masséna, déposait les armes à Laybach. Dès le premier mouvement de l'Autriche, les aigles de Napoléon, prenant leur vol des bords de l'Océan, s'étaient abattues sur les bords du Rhin et du Danube, et, quinze jours après, les armées autrichiennes, commandées par les archiducs, par Mack et par les plus habiles généraux de l'Allemagne, étaient entièrement détruites. Pour couronner cette

immortelle campagne, Napoléon remportait, contre une puissante armée russe accourue sous Kutusow au secours de la coalition vaincue, l'éclatante victoire d'Austerlitz (1er décembre 1805), qui amenait le traité de paix de Presbourg (26 décembre).

Le gouvernement napolitain fut attéré à la nouvelle de tant d'événements imprévus; son épouvante fut au comble quand il apprit que les alliés de l'Autriche n'étaient pas compris dans le dernier traité, que l'armée d'Alexandre retournait en Russie, et que la maison des Bourbons était ainsi livrée à la vengeance du vainqueur. On vit, en effet, paraître un bulletin d'une extrême violence, où Napoléon déclarait : « qu'il envoyait Saint-Cyr avec une armée considérable pour punir les trahisons de la reine de Naples, et précipiter du trône cette femme coupable, qui tant de fois avait impunément profané tout ce que les hommes ont de plus sacré; que l'intercession d'un monarque étranger était devenue inutile; que les Bourbons de Naples avaient donc cessé de régner; et que la reine devait attribuer sa ruine à sa dernière perfidie. »

Une armée de trente-deux mille hommes, commandée par Gouvion Saint-Cyr, renforcée en chemin par des troupes sous les ordres de Masséna, s'avança à grandes journées vers le royaume, amenant avec elle Joseph Bonaparte, frère de Napoléon, et lieutenant de l'empereur des Français. Les généraux russes et anglais, malgré la protestation du général russe Andrès, qui seul opina pour la résistance, n'attendirent pas les Français. Ils s'embarquèrent dans les ports de la Pouille, les Russes pour Corfou, les Anglais pour la Sicile. Ferdinand IV, resté seul, sans allié et sans défense, n'avait d'autre parti à prendre que de se réfugier à Palerme. Résigné à ses malheurs et n'espérant

plus qu'en l'instabilité de la fortune, il nomma lieutenant du royaume son fils aîné, le prince François, et mit à la voile le 23 janvier 1806.

Cependant, la reine, toujours courageuse dans l'adversité, ne voulut pas se retirer sans combattre; elle tenta d'organiser quelque système de défense. Se souvenant des prodiges opérés en 99 par l'enthousiasme populaire, elle appela à son secours les anciens chefs de son parti, Fra Diavolo, Sciarpa, Nunziante, Rodio; leur donna l'ordre de réunir des troupes de gens armés, et les envoya dans les provinces.

Les troupes furent rappelées des frontières pour camper autour de la capitale, et des garnisons furent placées dans les forts. Mais le temps des prodiges était passé. Caroline, déconcertée par les progrès de l'ennemi et par la froideur du peuple, perdit bientôt l'espoir de défendre le royaume ailleurs que dans les Calabres. Elle envoya donc seize mille hommes de troupes réglées, sous les ordres de Damas, dans les défilés de Campotanese, et s'embarqua elle-même, le 11 février, pour la Sicile, avec les princesses, les ministres et les hauts personnages les plus dévoués à sa cause. Pendant ce temps, les princes François et Léopold rejoignaient l'armée de la Calabre, et allaient établir leur quartier général à Cosenza, laissant à Naples un conseil de régence composé de don Diégo Naselli, prince d'Aragon, du prince de Canosa, et du magistrat Michelangelo Cianciulli.

Telle était la situation désespérée du royaume, quand parut un édit du prince Joseph, ainsi conçu : « Napolitains, votre roi a violé la foi des traités, et l'empereur Napoléon, juste autant que puissant, pour montrer à l'Europe le respect qu'on doit à la foi publique, infligera au crime la punition qu'il mérite. Vous qui n'avez pas participé à la trahison, vous

serez à l'abri du châtiment. Les soldats français seront pour vous des frères. »

Cette proclamation, menaçante pour la cour, mais rassurante pour le peuple, produisit une grande agitation à Naples. Les symptômes d'une violente anarchie y surgirent de toutes parts; des attroupements de lazzaroni se formèrent sur les places publiques : on put craindre un instant le retour des scènes de désordres et de pillage, qui en 99 avaient ensanglanté ce malheureux pays. Heureusement, l'activité du duc d'Ascoli prévint les nouveaux désastres qui menaçaient la capitale; et la régence, en autorisant tous les bons citoyens à prendre les armes, réussit à contenir la populace.

Le marquis Malaspina et le duc de Campochiaro furent envoyés comme ambassadeurs vers le prince Joseph, qui déjà avait franchi la frontière, et s'avançait sans opposition par Aquila, Ceperano et Fondi. Mais, à la demande d'un armistice, le prince français ne répondit qu'en exigeant pour son armée la libre entrée dans la capitale et la reddition des forts. Les ambassadeurs, troublés et confondus par l'inutilité ou l'impossibilité de la résistance, remirent alors les clefs de Naples entre les mains du vainqueur; et, sous la simple condition qu'on respecterait les personnes et les propriétés, ils conclurent une convention d'après laquelle, transgressant l'ordre du roi de ne céder en aucun cas les places fortes du royaume, ils livrèrent aux Français, indépendamment de la ville et des forts de Naples, les forteresses de Pescara, Capoue, Civitella et Gaëte. Hâtons-nous de dire que les gouverneurs de ces deux dernières places, obéissant à des ordres supérieurs et à l'honneur militaire, refusèrent de reconnaître cette convention. Civitella, que commandait le colonel Wood, ne se rendit qu'après

un siége qui dura trois mois, et Gaëte, défendue par le prince de Hesse-Philipstadt, résista plus longtemps encore.

Le 14 février 1806, les troupes françaises firent leur entrée à Naples, dont toute la garnison se rendit prisonnière de guerre. Le même jour, une tempête repoussa sous le canon du Château-Neuf sept vaisseaux qui, la veille, avaient fait voile pour la Sicile, et tous les émigrés qu'ils transportaient ayant été pareillement obligés de se rendre aux vainqueurs, furent saisis et jetés en prison. Au même instant, le marquis Vanni terminait ses jours par un suicide. Les lignes suivantes donnent à la fois une idée du désordre de sa conscience et des motifs qui le portèrent à se donner la mort : « L'ingratitude d'une cour perfide, écrivit-il, l'approche d'un ennemi terrible, le manque d'asile m'ont déterminé à abréger une vie qui m'est à charge. Que mon exemple serve de leçon aux autres inquisiteurs d'État ! »

Pour en finir avec la terrible junte de 1799, ajoutons que peu de temps après Guidobaldi mourut de désespoir dans un petit village des Abruzzes, et que Speciale, dont les remords avaient troublé la raison, expira en Sicile dans un accès de démence furieuse.

JOSEPH BONAPARTE.

1806-1808.

Les Français ayant pris possession de Naples, Joseph Bonaparte y fit le lendemain une entrée solennelle, à la tête de toute l'armée que commandait Masséna. Il descendit au palais royal, et, déjà roi de fait, bien qu'il n'en prît pas le titre, il y reçut les félicitations

obligées et toutes les marques officielles de soumission prescrites aux magistrats par la régence[1].

Le nouveau ministère fut composé de six ministres, dont quatre Napolitains et deux Français. Les pre-

1. GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE BONAPARTE :

NAPOLÉON BONAPARTE, né à Ajaccio, le 15 août 1769, de CHARLES BUONAPARTE et LETIZIA RAMOLINO; couronné empereur des Français, le 2 décembre 1804; reconnu roi d'Italie par le traité de Presbourg, le 25 décembre 1805. — Mort à Sainte-Hélène, le 5 mai 1821. Épousa en premières noces : JOSÉPHINE TASCHER DE LA PAGERIE, veuve du général BEAUHARNAIS. Eut pour beau-fils : EUGÈNE DE BEAUHARNAIS, nommé vice-roi d'Italie (1805), et marié à la princesse AMÉLIE, fille du roi de Bavière (1806). Épousa en secondes noces : MARIE-LOUISE, fille de FRANÇOIS II, empereur d'Autriche (1er avril 1810). De ce mariage :

FRANÇOIS-JOSEPH-CHARLES-NAPOLÉON, né le 20 mars 1811, nommé d'abord prince impérial, puis roi de Rome; nommé prince de Parme et de Plaisance, en vertu de la cession de ces duchés faite à sa mère, en 1814; créé duc de Reichstadt par son grand-père FRANÇOIS I; mort à Schœnbrunn, le 22 juillet 1832.

Eut pour frères :

JOSEPH, né à Ajaccio, le 1er janvier 1768; épousa Mlle CLARY, fille d'un négociant de Marseille; roi de Naples, le 27 décembre 1805, puis roi d'Espagne (1808); mort le 28 juillet 1844, sous le nom de comte de Survilliers.

LOUIS, né à Ajaccio, le 2 décembre 1778; épouse : HORTENSE DE BEAUHARNAIS, fille de JOSÉPHINE; roi de Hollande, le 5 juin 1805; abdique le 3 juillet 1810 et prend le titre de comte de Saint-Leu.

ENFANT : CHARLES-LOUIS-NAPOLÉON, aujourd'hui empereur des Français, sous le nom de NAPOLÉON III.

JÉRÔME, né à Ajaccio, le 15 décembre 1784; épouse en 1803 Mlle PATTERSON; et, après l'annulation de ce mariage, FRÉDÉRIQUE-CATHERINE, fille du roi de Wurtemberg; roi de Westphalie, le 1er décembre 1807.

ENFANTS : 1° Princesse MATHILDE-LOETITIA-WILHELMINE, née le 27 mai 1820, mariée en 1841, au prince ANATOLE DEMIDOFF DE SAN DONATO; 2° Prince NAPOLÉON-JOSEPH-CHARLES-PAUL, né le 9 septembre 1822.

LUCIEN, né à Ajaccio, le 21 mars 1775; épouse en premières

miers étaient le commandeur Pignatelli, le prince de Bisignano, le duc de Cassano, et le magistrat Michel-angelo Cianciulli; les seconds étaient Miot, chargé du portefeuille de la guerre; et Saliceti, ministre de

noces Mlle CHRISTINE BOYER, morte en 1801. Épouse en secondes noces Mme veuve JOUBERTHON.

Enfants : 1° Princesse CHARLOTTE, née le 13 mars 1796, veuve du prince GABRIELLI; 2° LŒTITIA, née le 1er décembre 1804, mariée à THOMAS WISE; 3° LOUIS-LUCIEN, né le 4 janvier 1813; 4° PIERRE-NAPOLÉON, né le 12 septembre 1815; 5° ANTOINE, né le 31 octobre 1816; 6° MARIE, née le 12 octobre 1818, mariée à VINCENT VALENTINI DE CANINO; 7° CONSTANCE, née le 30 janvier 1823, abbesse du Sacré-Cœur de Londres.

Eut pour sœurs :

MARIE-ANNE-ÉLISA, née à Ajaccio, le 8 janvier 1777; mariée à FÉLIX BACCIOCCHI, prince de Piombino, puis de Lucques; morte en 1820, à Trieste.

MARIE-PAULINE, née à Ajaccio, le 20 octobre 1780; mariée en premières noces au général LECLERC, et en secondes noces, au prince BORGHÈSE.

MARIE-ANNONCIADE-CAROLINE, née à Ajaccio, le 26 mars 1782; mariée à JOACHIM MURAT, grand-duc de Berg, puis roi de Naples à la place de JOSEPH, nommé roi d'Espagne (1808).

La branche aînée résultant de la fusion des deux lignes de JOSEPH et de LUCIEN, se compose actuellement des descendants de LUCIEN, qui sont :

Prince CHARLES-LUCIEN-JULES-LAURENCE BONAPARTE, prince de Canino, né à Paris, le 24 mai 1803; marié à ZÉNAÏDE-CHARLOTTE-JULIE, fille unique de JOSEPH. De ce mariage : 1° JOSEPH-LUCIEN-CHARLES-NAPOLÉON BONAPARTE, prince de Musignano, né le 13 février 1824; 2° LUCIEN-LOUIS-JOSEPH-NAPOLÉON BONAPARTE, né le 15 novembre 1828; 3° JULIE-CHARLOTTE-ZÉNAÏDE-PAULINE-LŒTITIA-DÉSIRÉE-BARTHOLOMÉE BONAPARTE, née le 6 juin 1830, mariée à ALEXANDRE DEL GALLO, marquis de Roccagiovine; 4° CHARLOTTE-HONORINE-JOSÉPHINE BONAPARTE, née le 4 mars 1832, mariée à PIERRE, comte Primoli; 5° MARIE-DÉSIRÉE-EUGÉNIE-JOSÉPHINE-PHILOMÈNE BONAPARTE, née le 18 mars 1835, mariée à PAUL, comte de Campello. 6° AUGUSTA-AMÉLIE-MAXIMILIENNE-JACQUELINE BONAPARTE, née le 9 novembre 1836; 7° NAPOLÉON-GRÉGOIRE-JACQUES-PHILIPPE BONAPARTE, né le 5 février 1839; 8° BATHILDE-ALOÏSE-LÉONIE BONAPARTE, née le 26 novembre 1840.

La branche cadette a pour chef l'ex-roi Jérôme.

la police, qui, tout d'abord, fut armé du pouvoir exorbitant *d'arrêter et de retenir dans les prisons, par mesure de haute police, les personnes accusées de crimes d'État*. On comprend aisément les inquiétudes que dut causer aux vaincus l'exercice arbitraire d'une pareille rigueur ; cependant le soin qu'on eut, en même temps, de maintenir les anciennes lois, les emplois et les fonctionnaires, et de suivre des principes de justice et de modération, réussirent à dissiper les craintes.

A peine Joseph eut-il pourvu aux besoins les plus pressants du gouvernement, qu'il s'empressa d'achever sa conquête en poursuivant les Bourbons qui se retiraient par la Calabre. Il envoya contre eux le général Régnier, à la tête de dix mille hommes, qui, après avoir battu à Campodestrino et à Lagonegro quelques bandes commandées par le colonel Sciarpa, culbutèrent l'armée napolitaine à Campotanese, et se rendirent maîtres de tout le pays, à l'exception, toutefois, des places fortes de Maratea, d'Amantea et de Scilla.

La cour de Naples, ainsi privée de l'importante province dont la proximité lui offrait une base naturelle d'opérations, dirigea toutes ses vues sur Gaëte ; et, dès lors, un plus grand nombre de vaisseaux anglais et siciliens furent incessamment employés à transporter aux assiégés les munitions de guerre et de bouche, les secours de toute espèce qui pouvaient rendre la place inexpugnable. Un jour, ceux-ci surprirent l'île de Capri, mal gardée par une faible garnison qu'ils firent prisonnière ; d'un autre côté, le prince de Canosa installa dans l'île de Ponza une troupe de soldats siciliens, tandis que les anciens royalistes de 99 organisaient des bandes de partisans dans l'intérieur du royaume, ravageaient le pays tombé au

pouvoir de l'ennemi, et, par tous les moyens, entretenaient le feu de la guerre civile.

Joseph, confiant dans le bon effet de sa présence, pour rassurer les populations et pour lui concilier les habitants indécis ou intimidés par les menaces des Bourboniens, s'était décidé à faire le voyage de la Calabre. Il se trouvait à Reggio, au fond de cette province, lorsqu'il reçut de France le sénatus-consulte de l'Empire qui le nommait roi de Naples et de Sicile. Il revint en toute hâte à Naples, et le 11 mai il y fit une seconde entrée triomphale, en présence d'une foule de peuple attiré par la curiosité du spectacle, mais visiblement préoccupé des troubles qui menaçaient la sûreté du trône. Des faits récents avaient soulevé, d'ailleurs, un mécontentement général. Pendant l'absence de Joseph, une police encore plus tyrannique et plus ombrageuse que l'ancienne, avait rempli les cachots de Bourboniens et de soldats vaincus à Campotanese. Le général Rodio avait été jugé et absous par une première commission militaire; puis, soumis à un second jugement, condamné à mort et ignominieusement fusillé par derrière : tout cela dans un espace de dix heures! Un si cruel acharnement avait soulevé la conscience publique. A partir de ce moment, l'instinct des masses ne se méprit plus sur les tendances de la politique nouvelle.

Le gouvernement de Naples, se voyant attaqué à l'extérieur par les Anglais et par le roi de Sicile, menacé à l'intérieur de séditions et de révoltes, résolut d'accroître ses forces militaires. Il forma de nouveaux régiments d'infanterie et redoubla d'activité pour étouffer l'insurrection dans ses divers retranchements. Le corps chargé de soumettre la Calabre, attaqua la place de Maratea qui, après une lutte sanglante, fut prise, saccagée et détruite. L'armée s'avança ensuite

pour mettre le siége devant Amantea; mais, à son approche tous les peuples prirent les armes, et le mouvement insurrectionnel devint général, quand le bruit se répandit que, pour le seconder, les Siciliens et les Anglais étaient débarqués, les uns à Reggio, les autres au nombre de six mille hommes, sous la conduite du général Steward, dans le golfe de Sant Eufemia, près de Nicastro. Le général Régnier marcha contre les Anglais. Il les attaqua vigoureusement dans leur camp, défendu par une formidable artillerie; mais, après deux charges infructueuses, il fut repoussé avec une perte considérable et obligé de faire sonner la retraite.

Le général Steward ne poursuivit pas l'armée fugitive qui, réunie à la faible division du général Verdier, se retira lentement vers la Basilicate. Il retourna, au contraire, avec la plus grande partie de ses troupes, à Messine, fier d'une victoire qui délivrait Amantea, enlevait aux Français toute la Calabre et encourageait à la guerre les bandes nombreuses de la Basilicate, des deux principautés, de la Terre de Labour, des Abruzzes et de la Pouille.

La tournure que prenaient les événements alarma sérieusement les ministres du roi Joseph. On vit alors les hommes du nouveau pouvoir chercher leur salut dans ce même système de terreur, dans ces mêmes excès de police, qu'ils avaient naguère si hautement reprochés au précédent gouvernement. Les cachots se remplirent; les commissions militaires en permanence prononcèrent des sentences de mort; et les places publiques furent inondées de sang. La fusillade, la hache, le gibet, tous les genres de supplices furent recommandés aux bourreaux. Chose à peine croyable! un malheureux fut empalé à Lagonegro avec un raffinement de barbarie atroce! Quant aux détenus

obscurs, on s'en débarrassa en les envoyant à Compiano, à Fenestrelles et dans d'autres forteresses de France.

L'armée française décimée par les excès, les maladies et les fatigues, diminuait de jour en jour. Des ordres les plus pressants furent envoyés pour obtenir la prompte soumission de Gaëte, afin de pouvoir diriger dans les provinces révoltées les quatorze mille hommes occupés au siége de cette place. Après dix jours d'attaques incessantes, le 18 juillet 1806, Gaëte se rendit aux Français. Cent mille boulets ou bombes avaient été tirés par les assiégés, et quarante mille par les assiégeants. Les premiers comptèrent neuf cents soldats mis hors de combat et plus de trois mille prisonniers; au nombre des blessés était le prince de Besse-Philipstadt; les Français perdirent onze cents hommes tués ou blessés, entre autres, les généraux Vallongue et Grigny. Ces seuls détails suffisent pour donner une idée de l'importance de cette opération militaire.

Après quelques jours de repos, l'armée de Gaëte, sous la conduite de Masséna, partit pour la Calabre, que le gouvernement venait de mettre en état de siége. La ville de Lauria, où s'étaient réfugiées des bandes nombreuses de royalistes, fut la première victime immolée par les vainqueurs. Elle fut prise d'assaut, puis livrée au pillage et aux flammes. Le fort de Cotrone tomba pareillement au pouvoir des Français. La ville d'Amantea, assiégée de nouveau, et défendue par le colonel Mirabelli, succomba à son tour après une longue et glorieuse résistance.

Pendant que ces événements se passaient en Calabre, le gouvernement ne restait pas inactif à Naples; déjà il avait opéré une foule de réformes dans toutes les branches de l'administration. Le royaume fut di-

visé en provinces, districts et communes, où présidaient un intendant, un sous-intendant et un syndic. Un conseil communal, appelé *décurionnat*, fut chargé de déterminer les besoins, les revenus et les dépenses de la commune. Le district et la province eurent aussi leurs conseils qui, réunis chaque année, devaient examiner les comptes de l'intendant et du sous-intendant, et répartir les impôts entre les contribuables. Enfin l'État lui-même fut pourvu d'un conseil, composé de trente-six conseillers, d'un secrétaire, de huit rapporteurs, d'un vice-président, d'un président, et du roi qui en nommait les membres.

On travailla ensuite à rétablir les finances dont la direction fut confiée à l'un des députés français, M. Rœderer. Les anciennes contributions directes, qui étaient au nombre de vingt-trois, furent abolies et remplacées par un *impôt foncier* qui, frappant indistinctement les revenus de tous les immeubles, rapporta à l'État sept millions de ducats. On ramena sous l'empire du droit commun cette vaste plaine de la Capitanate, appelée *Tavoliere*, en donnant à bail, moyennant une rente perpétuelle, des terres servant de pâturages qui, depuis un temps immémorial, étaient considérées comme la propriété de l'État. Cette réforme, en créant de nombreux propriétaires naturellement intéressés au défrichement du sol, devint une source de richesses pour le trésor, et de prospérité pour l'agriculture. L'État s'enrichit encore par la confiscation des biens des couvents les plus riches. Il abolit les ordres religieux de Saint-Bernard et de Saint-Benoît, et s'empara de leurs dépouilles; il ne laissa subsister que les couvents pauvres et les ordres mendiants. Les trois monastères de la Cava, du Mont-Cassin et de Montevergine, abolis comme maisons religieuses, furent néanmoins conservés comme ar-

chives du royaume et entretenus par le trésor. L'impôt sur le sel, qui parut toujours si insupportable aux Napolitains, fut rétabli après une réduction momentanée; mais on alla jusqu'à déterminer une certaine quantité de sel pour chaque commune, pour chaque famille, et cette consommation devenant obligatoire, la taxe se trouva transformée en une odieuse capitation. Les fermes (*arrendamenti*) retournèrent au trésor. Les sept banques de la ville furent réduites à deux, l'une appelée *banque des particuliers*, l'autre dite *banque de cour*, qui recevait, par ordonnance, tous les revenus du fisc. On organisa en même temps le trésor public, où furent concentrées toutes les recettes et dépenses de l'État, et, grâce à cette heureuse simplification, la fortune publique n'eut qu'une seule caisse et qu'un seul livre.

D'autres lois déblayèrent le territoire des derniers débris des institutions féodales. Toutes les entraves de la propriété disparurent. Les terres, les fleuves furent rendus libres, et les substitutions par fidéicommis furent abolies. En un mot, tous les fiefs de l'ancien régime furent anéantis, et l'on ne conserva que six grands fiefs de l'empire qui furent dotés d'un revenu d'un million de francs, aux termes du décret de Napoléon, en date du 30 mars 1806.

Les réformes judiciaires ne furent pas moins nombreuses. On institua quatre nouveaux tribunaux appelés *extraordinaires*, pour juger les crimes d'État ou les attentats à la sûreté publique. Les anciennes formes barbares de procédure furent abolies et remplacées par le système des débats contradictoires et publics. Un des nouveaux tribunaux jugea et condamna à mort le fameux chef de bandes Fra Diavolo qui, depuis longtemps poursuivi et sans ressource, avait été arrêté dans le village de Baronisi où il s'était réfugié.

Le gouvernement s'occupa aussi de l'amélioration de l'instruction publique, en s'efforçant de mettre l'enseignement à la portée de toutes les classes. Des écoles pour les enfants des deux sexes furent établies dans tous les bourgs, et dans chaque province, un collége enseignait les sciences, les beaux-arts et la littérature. La capitale devait être le siége de l'Université; plusieurs lois y fondèrent les écoles spéciales: une école royale militaire, une école polytechnique, une des beaux-arts, une des arts et métiers, une des sourds et muets, une académie de marine, une académie des arts du dessin, une société de chirurgie et de médecine, une école de musique, enfin une académie d'histoire et d'antiquité, des sciences et des arts, qui depuis fut appelée *Société royale*. En outre, deux académies, l'une appelée *d'encouragement*, l'autre *Pontanienne*, reçurent des secours et des priviléges.

Mais la plupart de ces changements ou de ces institutions n'existaient que dans les lois, car l'application en était impossible dans l'intérieur du royaume où le brigandage le plus effréné ne cessait d'exercer ses ravages. On prit d'abord contre les brigands les mesures les plus rigoureuses; puis, devant l'impuissance des moyens impitoyables, on changea de politique et on essaya de la clémence: on promit le pardon à tous les malfaiteurs, à tous les insurgés qui déposeraient les armes et prêteraient serment d'obéissance aux autorités royales. Ce système eut un succès momentané: une foule de vagabonds et de gens compromis s'empressèrent de faire leur soumission et de rentrer dans les villes; mais, au bout d'un certain temps, la plupart des amnistiés retournèrent au brigandage; on ne put s'en défaire qu'en massacrant les uns et en condamnant les autres au dernier supplice.

Les événements qui se passaient en Europe contri-

buaient encore à entretenir les discordes intérieures. La paix avait été de courte durée après le traité de Presbourg ; la prise de possession de l'électorat de Hanovre par la Prusse avait amené une déclaration de guerre à la France de la part de l'Angleterre et de la Sicile. D'un autre côté, plusieurs États avaient subi de grands changements politiques : la république batave était transformée en royaume de Hollande ; la *Confédération du Rhin* était organisée, et l'empereur d'Autriche avait été contraint de renoncer au nom et à l'autorité de chef du corps germanique. En Italie, le Piémont, Gênes et la Corse étaient alliés à la France. Le royaume d'Italie était accru des États de Venise, de l'Istrie et de la Dalmatie vénitienne, des îles vénitiennes et des bouches du Cattaro. La Toscane était gouvernée par une nouvelle reine qui tenait de Napoléon ses États et ses titres. Bref, il ne restait de l'ancien régime, dans la péninsule, que Rome humiliée et la Sicile impuissante.

Le 1er octobre de cette année (1806) la Prusse qui, pendant douze ans, avait gardé une neutralité équivoque, déclara la guerre à la France ; mais la fortune ne cessa d'humilier ses armes. Napoléon, vainqueur dans les champs d'Iéna, s'empare de Berlin, chasse le roi et sa famille à Kœnigsberg, et renverse la monarchie prussienne au secours de laquelle s'avançait une armée russe.

L'année 1807 commença sous de tristes augures dans le royaume de Naples, où, malgré l'excessive sévérité déployée contre les conspirateurs, la police découvrait chaque jour de nouveaux complots. Le commandant général Pignatelli, le prince Ruffo-Spinoso, le maréchal de camp Micheroux, les comtes Bartolazzi et Gaetani, un grand nombre de dames nobles, de prêtres et de moines furent jetés en prison.

Vecchioni, conseiller d'État, fut exilé à Turin. Le duc Filomarino eut la tête tranchée, et le colonel Palmieri fut pendu. Agostino Mosca, convaincu de s'être embusqué avec des armes sur les montagnes de Gragnano pour tuer le roi Joseph, fut aussi condamné à mort et exécuté. Dans les provinces, un grand nombre de royalistes fidèles qui entretenaient des relations avec la cour de Sicile, furent livrés à des commissions militaires. Les biens des bannis et des conspirateurs furent séquestrés, et plus tard acquis à l'État, ou vendus au profit du trésor.

Les victoires des Français en Allemagne semblaient pourtant devoir consolider le nouvel état de choses. Après les batailles d'Eylau et de Friedland, la paix fut demandée par les vaincus et conclue à Tilsitt (25 juin 1807). En vertu de ce traité, on reconnut la confédération du Rhin, et Joseph, Louis et Jérôme Bonaparte, comme rois de Naples, de Hollande et de Westphalie. Ces nouveaux États semblaient ainsi une nécessité du destin, lorsque leur affermissement fut remis en question par la politique ambitieuse de l'empereur des Français, qui, en traversant la vieille Castille pour aller punir le Portugal de son alliance avec l'Angleterre, conçut le fatal projet de se rendre maître de l'Espagne.

1808. — L'attention des Napolitains fut un instant distraite des complications que devaient produire en Europe les graves événements qui se préparaient dans la péninsule espagnole, par la nouvelle d'un horrible attentat contre la vie du ministre de la police Salicetti. Dans la nuit du 30 au 31 janvier, l'explosion d'une machine chargée de poudre renversa de fond en comble vingt-deux chambres du palais de Serra-Capriola, habité par le ministre et par cinquante-trois autres personnes. Salicetti qui, au moment de

la catastrophe, se trouvait dans un autre corps de bâtiment, échappa au péril; mais la duchesse de Lavello, sa fille, entraînée dans la cour par l'écroulement de sa chambre, reçut de graves blessures, et plusieurs domestiques du palais furent retirés sans vie sous les décombres. La police parvint à découvrir les auteurs de ce crime qui furent condamnés à mort; mais, non contente de cette expiation, elle organisa à Naples et dans les provinces un odieux système d'espionnage qui atteignit un grand nombre d'innocents; les prisons s'encombrèrent d'une foule de prétendus instigateurs de complots; et l'effroi devint général, quand on vit le gouvernement attribuer à tout un parti l'attentat d'un petit nombre de conspirateurs.

Le mois suivant, une expédition militaire fut dirigée vers l'extrémité de la Calabre, pour s'emparer de Reggio et de Scilla qui étaient encore au pouvoir des royalistes et des Anglais. Après une vigoureuse défense, et malgré quelques avantages remportés d'abord sur les Français par le prince de Hesse, ces deux places succombèrent. Après leur perte, le drapeau de l'ancien roi cessa de flotter dans le royaume.

Ainsi, triomphant de tous ses ennemis, le gouvernement crut le moment venu d'introduire à Naples les lois nouvelles qui, en France, composaient le code Napoléon. Les codes civil, pénal, de commerce, de procédure civile et criminelle furent promulgués, avec les amendements et les modifications réclamés par les usages et les mœurs des habitants. En même temps on organisa des tribunaux administratifs, un conseil d'intendance pour chaque province, une cour royale des comptes, et, pour ces deux juridictions, un tribunal d'appel et le conseil d'État.

Telles furent les réformes adoptées par le nouveau gouvernement. Tout à coup on annonça le départ du roi. Joseph déclara qu'il était appelé au trône d'Espagne : un mois après, il adressa aux Napolitains une constitution politique qui depuis a été appelée *Constitution de Bayonne*, parce qu'elle était datée de cette ville, du 20 juin 1808. Toute sa famille, la reine et ses deux fils partirent pour la France. Le 15 du même mois, Napoléon publia un statut daté de Bayonne, par lequel il accordait le trône de Naples et de Sicile à Joachim Napoléon, son beau-frère, grand duc de Berg et de Clèves. L'interrègne dura vingt-huit jours.

D'importants travaux d'utilité publique datent du temps de Joseph. La capitale fut éclairée pendant la nuit par dix-neuf cent vingt réverbères, et cet exemple fut suivi par les villes principales du royaume ; on ouvrit un nouveau chemin de Tolède à Capodimonte ; on construisit le pont de la *Sanita*; on agrandit la place du Palais-Royal en abattant le couvent et l'église de Saint-François de Paule; enfin, une ordonnance défendit les jeux particuliers et autorisa les jeux publics, mesure qui, dans la suite, rapporta au fisc deux cent quarante mille ducats par an.

JOACHIM MURAT.

1808 - 1815.

« Joachim Murat, fils d'un aubergiste de la Bastide, près de Cahors, naquit le 25 mars 1771. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il fit ses humanités à Cahors, et fut envoyé ensuite à Toulouse pour y étudier le droit canon. La vivacité de son caractère et ses inclinations militaires le détournèrent bientôt de la

profession à laquelle on le destinait, et il revint dans l'auberge de son père. Il s'enrôla peu de temps après en qualité de chasseur dans le régiment des Ardennes qui passait à Toulouse, et devint maréchal des logis. Renvoyé de ce corps pour avoir pris part à un acte d'insubordination, Murat rentra de nouveau dans ses foyers, et y menait une vie inactive au moment où la révolution éclata. Lors de la formation de la garde constitutionnelle de Louis XVI, corps qui devait se composer d'un certain nombre de fils de citoyens actifs de chaque département, Murat se mit sur les rangs et fut d'abord repoussé. Ce ne fut que par la protection de J. B. Cavaignac, député du Lot, qu'il fut choisi par ce département et qu'il fut envoyé à Paris avec le jeune Bessières, devenu par la suite maréchal de l'empire. Cette garde ayant été supprimée, il passa dans le 21ᵉ régiment de chasseurs à cheval, où il fut fait lieutenant le 30 mai 1791. Murat se montra partisan enthousiaste de la révolution, et lorsque Marat tomba sous le poignard de Charlotte Corday, il ne craignit même pas d'écrire d'Abbeville où il se trouvait, à la société des Jacobins pour demander l'autorisation de changer son nom en celui de ce tribun féroce. Des opinions aussi avancées jointes, à la bravoure et aux talents dont il donna des preuves à l'armée des Pyrénées-Orientales, lui valurent un avancement rapide. Il devint bientôt colonel du 21ᵉ régiment de chasseurs à cheval. Destitué comme terroriste après le 9 thermidor, il resta quelque temps sans emploi et fut réintégré à l'époque du 13 *vendémiaire*, an IV (5 octobre 1795). Il servait à l'armée d'Italie en 1796, lorsque le général Bonaparte vint prendre le commandement de cette armée. Devenu aide de camp du général en chef, Murat se fit remarquer par son zèle et son activité à la journée de Degò, à Ceva

et à Mondovi. Comme général de brigade, il se fit considérer comme l'un des généraux les plus braves et les plus distingués de l'armée. Il se couvrit de gloire dans presque toutes les affaires, particulièrement au siége de Mantoue, au passage du Lavis (5 septembre 1796), aux combats de Roveredo, de la Corona, de Saint-Georges et de Gradisca. Choisi par Bonaparte pour faire partie de l'expédition d'Égypte, il s'embarqua le 19 mai 1798 avec l'armée d'Orient, et déploya la plus grande valeur au combat et à la prise d'Alexandrie, le 2 juillet, ainsi qu'à la bataille des Pyramides, le 23. Il fut blessé à ces deux affaires et y gagna le grade de général de division. Admis dans la confidence de Bonaparte, Murat revint avec lui en France, et lui rendit les services les plus signalés dans la journée du 18 *brumaire*. Ce fut lui qui, à la tête de soixante grenadiers, entra dans la salle du conseil des Cinq-Cents, à Saint-Cloud, et proclama la dissolution de ce conseil. Bonaparte l'en récompensa en lui donnant une de ses sœurs en mariage (Caroline). Murat toujours à côté de son maître, dirigeait la cavalerie à Marengo; en 1801, il commanda l'armée d'observation en Italie, gouverna ensuite la république cisalpine, fut nommé en 1804 gouverneur de Paris, et à l'avénement de Napoléon, devint successivement maréchal d'empire, prince et grand amiral. Les hostilités ayant été reprises avec l'Autriche (1806), il eut une part active dans les succès de l'armée française, entra l'un des premiers à Vienne, et se distingua surtout à la bataille d'Austerlitz. Nommé grand-duc de Berg, Murat fit la campagne de 1807, en Allemagne, et fut ensuite envoyé en Espagne, où ses artifices mirent la famille royale aux mains de Napoléon[1]. »

1. *Biographie universelle* de Michaud.

Tel était l'homme que, dans ces temps extraordinaires, la fortune élevait au trône de Naples.

Les fêtes publiques et privées qui célébrèrent l'arrivée du nouveau roi, étaient à peine terminées qu'un corps expéditionnaire, sous les ordres du général français Lamarque, reçut l'ordre de se préparer à entrer en campagne. L'île de Capri était toujours au pouvoir des Anglais, et comme elle n'est située qu'à la distance de vingt-six milles de Naples et de trois milles du cap de Campanelle, on pouvait aisément apercevoir leur drapeau flottant sur les forts. Joachim, ardent et brave, n'était pas d'humeur à supporter longtemps cette vue : sa résolution fut bientôt arrêtée. Il fit armer secrètement un grand nombre de barques, et l'expédition, dirigée par le ministre de la guerre et par Coletta, officier du génie (depuis général et ministre), partit dans la nuit du 3 octobre 1808. Quinze jours après, l'île était prise, et le colonel Lowe, après avoir rendu la ville et les forts, se constituait prisonnier avec huit cents soldats anglais, pour être transportés en Sicile. Les prisonniers s'embarquèrent au moment même où de nombreux secours leur arrivaient, mais trop tard !

Cette courte expédition, qui deux fois avait honteusement échoué sous Joseph, inaugura d'une manière assez brillante le règne de Joachim. Elle fut suivie d'améliorations importantes. On leva l'état de siége dans les Calabres. On proclama une espèce d'amnistie, dont furent exceptés cependant les prisonniers de Compiano, de Fenestrelles, ainsi qu'un certain nombre d'autres détenus qui se trouvaient en France. Pour la partie administrative, plusieurs décrets successifs confièrent le registre des naissances, des décès et des mariages, à des magistrats civils; établirent la municipalité de Naples et la préfecture de

police, ainsi qu'un corps d'ingénieurs des ponts et chaussées. De plus, on ouvrit le registre des hypothèques; on institua, pour les jeunes personnes de famille noble, dans l'édifice *des Miracles*, une maison d'éducation qui, placée sous les auspices de la reine, fut appelée maison Caroline.

1809. — Le gouvernement s'occupa surtout des moyens d'accroître ses forces militaires. Joachim qui, dès son arrivée, avait créé deux régiments de vélites recrutés dans la noblesse, institua les *légions provinciales;* puis il publia la loi de conscription, aux termes de laquelle tout Napolitain de dix-sept à vingt-six ans était inscrit sur le registre de la milice, de manière qu'au moyen d'un tirage au sort de deux noms sur mille, l'armée pût avoir chaque année une levée de dix mille soldats. Cette loi souleva dans le peuple un mécontentement général; de toutes parts, on l'éluda par tous les moyens possibles, et, avec le nombre des réfractaires, le désordre augmenta dans les provinces. Ce fut bien pis par la suite, lorsque, les impôts existants ne suffisant plus à l'entretien de l'armée, le gouvernement en créa de nouveaux et s'empara des revenus des communes. Quoi qu'il en soit, Joachim voulut passer en revue les différents corps qu'il venait d'improviser, et le 26 mars, il leur distribua des drapeaux avec la plus grande pompe. Une médaille fut frappée pour perpétuer le souvenir de cette fête solennelle.

Les illusions qu'entretenait le déploiement de toutes ces forces s'évanouirent lorsque, le 11 juin, le télégraphe de la Calabre annonça qu'une expédition anglo-sicilienne, forte de soixante navires de guerre et de plus de deux cents bâtiments de transport, était sortie des ports de Melazzo et de Palerme. Don Léopold, prince royal de Sicile, en était le chef nominal;

mais le général anglais Stewart avait le commandement réel des troupes, évaluées à quatorze mille hommes. On apprit successivement que deux nouvelles flottes venaient de débarquer, l'une une troupe de soldats dans le golfe de Gioja, et l'autre un corps de deux ou trois mille hommes entre Reggio et Palma.

Du côté des royalistes siciliens, l'opportunité de ces mouvements s'expliquait par la gravité des événements extérieurs. En Allemagne, la guerre avait éclaté de nouveau, provoquée par l'injuste agression de Napoléon contre les Bourbons d'Espagne ; à Rome, Joachim faisait exécuter le fameux traité du 17 mai, qui dépouillait le pape du pouvoir temporel et déclarait les États du saint-siége réunis à la France. Si le but de l'expédition sicilienne était, pour le roi Ferdinand, de recouvrer son royaume, il était naturellement pour les Anglais, de faire diversion aux guerres d'Allemagne et d'Italie.

Joachim, dont plusieurs régiments étaient au service de la France, en Espagne, dans le Tyrol et dans les États de l'Église, disposait encore pour la défense de son trône menacé, d'une armée de dix-sept mille hommes. Après avoir confié aux milices urbaines et aux légions provinciales la défense des villes et la sûreté intérieure du pays, il divisa et répartit toutes ses troupes réglées de la manière suivante : onze mille hommes à Naples, quatre mille à Monteleone et seize cents à Lagonegro. Ces dispositions étant prises, il attendit l'ennemi avec une confiance affectée.

Après une lente navigation, l'escadre sicilienne était arrivée dans les eaux de Naples. Les royalistes s'emparèrent des îles de Procida et d'Ischia, firent la garnison prisonnière, et s'établirent solidement dans ces postes importants, tenant en échec la capitale. Les deux armées en présence furent alors témoins

d'un trait d'héroïsme digne des fastes militaires des nations les plus braves. Murat ayant rappelé sa flottille, qui était à l'ancre à Gaëte, et qui consistait en une frégate, une corvette et trente-huit barques canonnières, le capitaine de frégate Bausan n'hésita pas à exécuter ses ordres en traversant la flotte anglaise, sous la seule protection des ténèbres. Aperçu au lever du soleil, et attaqué par des forces bien supérieures, il soutint longtemps avec succès un combat sanglant, qui l'obligea néanmoins à se réfugier dans le port de Baïa pour réparer ses avaries. Après quelques instants de repos, Bausan, malgré la perte de la plus grande partie des barques qui l'escortaient, s'empressa de recommencer la lutte, et profitant d'un vent favorable, il navigua vers Naples avec ses deux bâtiments qui, au milieu des acclamations universelles, arrivèrent enfin au port tout mutilés, après avoir combattu avec une bravoure héroïque contre toute la flotte ennemie.

Ce brillant fait d'armes fut suivi d'une longue inaction, et en réalité, les hostilités furent suspendues. Elles cessèrent complétement lorsque les Anglo-Siciliens reçurent d'Allemagne la nouvelle, qu'après la bataille de Wagram (6 juillet), un armistice venait d'être signé entre la France et l'Autriche. Alors le général Stewart donna le signal de la retraite, et de tous côtés, dans les Calabres comme dans les îles de Procida et d'Ischia, les troupes débarquées remontèrent sur leurs vaisseaux, qui rentrèrent dans les ports de Sicile et de Malte.

1810.—La retraite de la flotte expéditionnaire ne pacifia pas le royaume, car, au lieu de déposer les armes, les bandes nombreuses de paysans qui s'étaient rangés sous les drapeaux du roi Ferdinand, s'organisèrent pour faire la guerre civile. En vain le gouvernement de Murat prit contre elles les mesures les plus

sévères : la confiscation des biens, l'incarcération de familles entières, sans distinction d'âge ni de sexe, la mise hors la loi de tous les insurgés dont les commandants militaires et les intendants de chaque province eurent ordre de dresser une liste, la faculté accordée à tout citoyen de les tuer ou de les arrêter : toutes ces mesures, exécutées avec le plus aveugle arbitraire, n'eurent d'autre résultat que de répandre une terreur générale. Quant aux bandes, on aura une idée de leur force et de leur audace, quand on saura qu'elles battirent à Campotanese un corps français de cinq cents hommes ; qu'elles s'emparèrent de la commune de Saint-Grégoire, défendue par quatre cents soldats français ou napolitains, et qu'enfin, sans parler d'une foule d'affaires plus ou moins meurtrières, elles mirent le siége devant Potenza, qui eût succombé sans ses murailles et sans les secours qui lui arrivèrent. Ce triste état de choses, exploité d'ailleurs par une foule de bandits qui parcouraient les provinces en commettant les plus horribles excès, dura jusque vers la fin de l'année 1810.

Pendant que ces calamités désolaient une partie du royaume, la capitale donnait des fêtes et offrait l'aspect de la prospérité publique ; car Murat savait mener de front les affaires et les plaisirs. Vers la fin de cette année, il forma de nouveaux régiments, organisa l'artillerie et le génie, et réglementa l'armée de mer en adoptant pour sa formation le même système de conscription qui avait été appliqué à l'armée de terre. D'un autre côté, tandis que les biens féodaux étaient répartis entre les citoyens par une *commission*, de nouveaux arrêtés réglaient l'administration des communes et prescrivaient l'exécution des décrets de Joseph concernant l'instruction publique. En même temps, on prenait contre le clergé certaines

mesures tendant à diminuer son influence : les évêques ne purent imprimer ou publier des mandements sans la permission du roi, et, quant aux moines, on ne toléra plus que les ordres mendiants, et deux cent treize couvents d'hommes ou de femmes furent fermés et dépouillés de leurs biens qui étaient considérables.

Joachim se rendit à Paris pour assister au congrès de famille assemblé par Napoléon, pour son divorce avec Joséphine. Le ministre de la police, Christophe Salicetti, âgé de cinquante-trois ans, meurt pendant son absence, et le prince de Canosa, voyant la paix définitivement conclue entre la France et l'Autriche, évacue avec ses troupes les îles de Ponza et de Ventotene.

1810. — De retour à Naples, Murat s'occupa des intérêts de son royaume. Il fonda dans chaque province des écoles d'agriculture, accorda à plusieurs localités des marchés libres et des foires, et institua dans chaque commune une école primaire. Tout ce qui concernait l'armée reçut aussi de nouvelles améliorations; malheureusement des actes nombreux d'insubordination prouvaient à quel point la discipline s'affaiblissait dans ses rangs : un jour, pour un motif futile, un régiment calabrais et un régiment de la garde prirent les armes et en vinrent aux mains au milieu de la capitale épouvantée; un autre jour, des officiers de la garde obligèrent un commissaire de police à leur faire des excuses publiquement pour avoir arrêté un des leurs qui, sans uniforme et sans aucune distinction militaire, avait maltraité un citoyen. Toutes ces atteintes à la discipline, qui ne furent que légèrement réprimées, étaient déjà de graves symptômes.

Le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-

Louise, célébré le 1er avril 1810, avait appelé de nouveau Joachim à Paris ; il se hâta de revenir dans ses États pour presser l'expédition contre la Sicile, qu'il méditait depuis longtemps. Ce projet ne s'accordait pas cependant avec les vues de Napoléon; du moins il n'était bruit que d'une convention secrète passée entre l'empereur des Français et la reine de Sicile qui, devenue sa tante, s'était engagée à chasser elle-même les Anglais, à condition qu'elle rentrât en possession de Naples. Toujours est-il que le général Grenier, porteur d'instructions confidentielles, fut envoyé de Paris pour prendre le commandement des troupes napolitaines.

Joachim, absorbé par son idée fixe, ne soupçonnait rien. Il se mit en marche, par terre, avec seize mille hommes, pendant que, par la voie de mer, trois cents bâtiments, chargés de troupes, se dirigeaient vers les Calabres; et, toutes ces forces étant réunies, il les installa entre Scilla et Reggio, en face d'une armée anglo-sicilienne, que l'on apercevait de l'autre côté du détroit, campée sur le rivage ou sur le versant des montagnes. Bientôt les hostilités commencèrent; et, sans parler d'un combat acharné que la flottille de Murat eut à soutenir en arrivant dans les rades de Bagnara et du Pizzo, l'étroit espace qui séparait les deux armées fut, pendant trois mois, jour et nuit, le théâtre d'escarmouches ou de batailles sanglantes. Cette guerre menaçait de traîner en longueur. Tout à coup, vers le milieu de septembre, Joachim donna des ordres comme pour une affaire décisive. Les troupes s'embarquèrent pendant une nuit obscure. Déjà l'ancre était levée; les soldats se préparaient au combat, lorsque survint un contre-ordre qui prescrivait un mouvement rétrograde. Le général Cavaignac, éloigné du centre des opérations,

n'ayant point aperçu les signaux convenus pour la retraite, aborda seul en Sicile avec une faible division. Attaqué et mis en déroute, il se rembarqua avec une perte considérable, ce qui ne l'empêcha pas d'être accueilli à son retour comme s'il eût remporté une victoire signalée. Enfin, l'armée mit à la voile, mais pour se retirer à Naples. Tel fut le dénoûment inattendu de cette fameuse expédition, qui coûta des sommes immenses au trésor, et qui, peut-être, n'échoua que par l'intervention d'une influence occulte.

Après le départ de Murat, le pays redevint la proie d'un brigandage effréné. Le général Manhès fut alors chargé de pacifier ces malheureuses contrées par tous les moyens possibles; on peut dire qu'il s'acquitta de cette triste mission avec le plus effroyable succès. Des trois mille insurgés ou bandits qui figuraient sur les listes au mois de novembre, il n'en restait pas un seul à la fin de l'année. Presque tous avaient péri dans les plus cruels tourments, par le fer, le feu ou la famine, et un très-petit nombre était parvenu à se réfugier en Sicile.

Cette année 1810 est surtout mémorable par les travaux de la *commission féodale*, tribunal suprême et sans appel, qui, en prononçant sur toute contestation, parvint en peu de temps à effacer du royaume les derniers vestiges de la féodalité. Les terres féodales furent partagées entre les communes et les barons; et les terres communales entre les citoyens.

1811.—Joachim crut devoir inaugurer l'année 1811 par l'institution d'une nouvelle noblesse. Il créa des barons, des comtes et des ducs choisis parmi les officiers supérieurs de l'armée, parmi les magistrats et les artistes. Ensuite il ordonna que le drapeau napolitain (blanc et amarante sur fond bleu) rem-

plaçât à l'avenir le drapeau français dont, jusqu'alors, on avait fait usage. Les forces de l'armée restèrent composées de soixante mille hommes de milice soldée, et de quarante mille de milice civile.

Ce fut vers cette époque que prit naissance la mésintelligence qui éclata plus tard entre Joachim et son puissant beau-frère. Au retour d'un nouveau voyage qu'il fit à Paris, à l'occasion de la naissance du *roi de Rome*, Joachim, excité par son caractère aventureux et par l'apparente consolidation de son trône, secoua le joug de la France, congédia les troupes françaises, et décréta qu'aux termes du statut de Bayonne aucun étranger ne pourrait exercer des emplois civils ou militaires à Naples, s'il n'avait été préalablement naturalisé napolitain. Ce décret, blâmé très-énergiquement par la reine et par ses partisans, suscita des divisions domestiques à la cour de Naples, et de vives discussions entre Joachim et Napoléon. En définitive, il ne fut exécuté qu'à moitié : l'armée française quitta le royaume, et les Français qui occupaient des emplois les conservèrent.

Cette année 1811 vit naître à Capoue la société secrète des *carbonari*, dont le but, séduisant, mais chimérique, était l'union de tous les États de l'Italie sous une forme de gouvernement représentatif. Protégé dès son berceau par la politique anglaise, le carbonarisme étendit rapidement ses ramifications dans toutes les parties de l'Italie[1].

1. Voici quelle était l'ancienne organisation des carbonari :

TITRE Ier. — *Dispositions générales.*

Article 1er. Les C. (*charbonniers*) se réunissent dans les VV. (*ventes*). Nul n'est C. s'il n'appartient à une V. constituée et autorisée par la H. V. (*haute vente*) qui a adopté le présent règlement.

Art. 2. Il existe une H. V., des VV. CC. (*ventes centrales*) et des

1812. — En Sicile, le roi Ferdinand soutenait avec ses États une lutte pénible qu'avait provoquée la pénurie du trésor. Dans l'année précédente, les sommes accordées par les assemblées ne suffisant plus pour les besoins publics, le roi fit aliéner des biens communaux et des biens de couvents, en stipulant naturellement des indemnités pour les propriétaires actuels. Les États soutinrent que par cette conduite le roi violait leurs priviléges, et protestèrent (24 avril); mais le roi regarda la protestation comme non avenue et fit arrêter cinq barons, qu'il déporta sur de petites îles voisines. Alors intervint lord Bentinck, ministre plénipotentiaire de l'Angleterre, qui, non-seulement demanda leur mise en liberté, mais encore s'empara du souverain pouvoir en exigeant le

VV. PP. (*ventes particulières*). Le nombre des VV. CC. et PP. est illimité.

TITRE II. — *De la H. V.*

Art. 3. A la H. V. seule appartient le choix de ses membres.

Art. 4. La H. V. seule a le droit de constituer des VV. CC. et d'autoriser la fondation des VV. PP.

Art. 5. La H. V. approuve ou rejette les règlements des VV. PP.

Art. 6. La H. V. reçoit la moitié des cotisations et revenus de toute nature de chaque V. C. et P. Elle a le droit de lever des contributions extraordinaires par mesure générale, pour parvenir au but que se propose la C. (*charbonnerie*).

Art. 7. Dans la H. V. est ouvert un livre destiné à recevoir les noms de tous les PP. (*païens*) jugés indignes ou incapables de faire partie de la C.

Art. 8. La H. V. a le droit de s'opposer à l'initiation de tout P.

Art. 9. La H. V., soit par mesure générale, soit par mesure particulière, détermine la force des VV., les interdit, suspend leurs travaux, rapproche les époques de leurs séances ou les éloigne, selon qu'elle juge que les circonstances l'exigent.

Art. 10. La H. V. se réunit en tenues régulières et en comité.

Art. 11. La H. V. admet à ses tenues régulières les députés des VV. CC.; elle peut y appeler les censeurs.

Art. 12. La H. V. correspond, à son choix, avec les VV. CC. par l'organe de leurs députés ou de leurs censeurs.

commandement supérieur de toutes les troupes de l'île. A ces demandes, le roi Ferdinand répondit noblement par la remise à son fils aîné des affaires de l'État.

Voici la pièce officielle qui fut publiée à ce sujet :

« Ferdinand, etc., etc.

« Mon cher et bien-aimé fils François, etc., étant obligé, par le mauvais état de ma santé, et, d'après les conseils des médecins, de m'abstenir de toute occupation sérieuse et de respirer l'air de la campagne, je me croirais coupable envers Dieu si, dans ces temps très-difficiles, je ne pourvoyais au gouvernement du royaume, de manière que les affaires importantes

Art. 13. La H. V. agrée ou rejette les députés ou censeurs nommés par les VV. CC.

Art. 14. Quand elle le juge, elle envoie des inspecteurs auprès des VV. CC.

Art. 15. Elle juge de la nécessité de l'établissement d'une nouvelle V. C.; dans ce cas, elle choisit trois membres au moins, auxquels elle donne qualité pour fonder de nouvelles VV.

Art. 16. Les décisions de la H. V. se prennent, selon les cas, de la manière suivante :

1° Sur les questions relatives aux règlements des VV., à la majorité absolue;

2° Sur la fondation d'une V. à la majorité des deux tiers;

3° Sur les dispositions réglementaires générales, à la majorité des trois quarts;

4° Sur l'admission d'un nouveau membre dans son sein, et sur celle des députés et des censeurs de VV. CC., à l'unanimité;

5° Sur le vote, l'emploi et l'administration des fonds, à la majorité absolue;

6° Sur le choix des moyens à employer dans l'intérêt de la liberté, à la majorité des trois quarts.

Art. 17. Pour la fondation des VV. PP., pour le recrutement des VV. en général, pour le maintien et l'exécution des règlements, la H. V. peut déférer ses pouvoirs à une ou plusieurs commissions prises dans son sein; les membres de ces commissions sont nommés à la majorité relative, et renouvelés tous les mois.

Art. 18. La H. V. agit comme pouvoir judiciaire, dans les cas et de la manière déterminée au titre : *Juridiction et procédure*.

pussent être expédiées, et que la chose publique ne souffrît aucun dommage durant mon indisposition. Voulant donc me décharger du poids du gouvernement jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de me rendre assez de santé pour m'en occuper, je ne puis placer ma confiance plus dignement qu'en vous, mon très-cher fils, et parce que vous êtes mon légitime successeur, et parce que j'ai déjà éprouvé votre droiture et votre capacité. En conséquence, et de ma pleine volonté, je vous constitue mon vicaire général dans mon royaume de Sicile; je vous cède et transfère, comme à un autre moi-même, la plénitude des droits, prérogatives, prééminence et facultés, dont j'ai joui et pu jouir jusqu'à présent; et, afin que ma volonté à cet égard soit connue de tous et exécutée en tous lieux, j'ordonne que cet écrit, souscrit de ma main et muni de mon sceau royal, soit conservé dans les archives du protonotaire du royaume, et que des copies en soient envoyées à tous les conseillers et secrétaires d'État, pour leur instruction, et pour qu'ils exécutent le présent ordre, chacun en ce qui le concerne.

« Donné à Palerme, le 16 janvier 1812,

« Signé : FERDINAND. »

Et plus bas,

« TOMASO DI SOMMA. »

Le prince François fut naturellement obligé de concéder ce que Bentinck demandait, et supprima l'impôt, cause de ces débats; puis le 1er mai il convoqua les états. La session, ouverte le 18 juin, eut pour résultat l'établissement d'une constitution qui se modelait en beaucoup de points sur celle de l'Angleterre. Le parlement, qui seul avait le pouvoir de faire des lois et d'établir les impôts, devait être composé d'une

chambre des pairs comprenant soixante et un membres ecclésiastiques et cent vingt-quatre laïques, et d'une chambre des communes comprenant cent cinquante-quatre représentants des villes et des campagnes. La reine Caroline s'opposa de tout son pouvoir à l'adoption d'une constitution imposée par l'étranger, mais elle céda devant l'autorité de Bentinck, ainsi que le prince François, qui, dans la suite, confirma cette constitution par des déclarations du 9 février et du 25 mai 1813[1].

Dans le même temps, à Naples, des lois furent rendues pour l'amélioration de l'instruction publique et du système judiciaire, pour régler le défrichement des forêts, pour l'introduction dans le royaume du système métrique (mesure qui, repoussée par le peuple, ne fut point adoptée par l'usage). Les travaux publics reçurent une grande activité : dans les provinces, des théâtres, des routes, des ponts ou des aqueducs; dans la capitale, la route de Pausilippe, le champ de Mars et l'avenue qui y conduit, furent construits ou commencés au commencement de l'année 1812, ainsi que la maison d'aliénés à Averse et l'observatoire d'astronomie sur la colline de Miradois.

La fatale campagne de Russie se préparait. Malgré les dissentiments qui avaient existé entre les deux beaux-frères, Joachim fut appelé par Napoléon au commandement de la formidable cavalerie de l'armée française. Parti de Naples au mois d'avril, il traversa le Niémen le 22 juin et toucha le sol de la Russie. Bientôt il se distingua à Wilna, à Vitepsk, à Smolensk, ainsi qu'à la sanglante bataille de la Moskowa. Et plus tard, lorsque, par suite de l'incendie de Moskou,

1. *Histoire de l'Italie*, par Leo et Botta.

l'armée française, réduite à effectuer sa désastreuse retraite, fut revenue sur les bords du Niémen, Joachim fut chargé du commandement en chef de ses débris, que Napoléon avait délaissés pour se rendre à Paris. Il réussit à en ramener une partie sur les bords du Rhin. Mais alors il crut pouvoir trahir sans danger une cause qui lui semblait avoir épuisé la constance de la fortune; et, sous prétexte que la campagne était finie, il retourna à Naples avec son contingent de troupes, pour traiter de la paix avec l'Angleterre.

1813. — Cette désertion avec armes et bagages fut publiée et flétrie en termes sévères dans le *Moniteur* français; mais, accueilli avec empressement par quelques membres influents du parti de l'*Union italienne*, Joachim prêta l'oreille aux confidences de ceux-ci; et, déjà ébloui par la perspective de la couronne d'Italie, il n'en brava qu'avec plus d'audace la colère de Napoléon. En conséquence, des conférences s'ouvrirent secrètement avec lord Bentinck, et Joachim lui fit offrir d'occuper l'Italie avec une armée en se déclarant contre la France, à condition d'être reconnu par les souverains alliés roi de la Péninsule, érigée en royaume indépendant. Quelque audacieuses que fussent ces propositions, Bentinck y adhéra, en excluant toutefois la Sicile de la réunion projetée, et en exigeant aussi que vingt-cinq mille Anglais fissent partie des forces napolitaines qui opéreraient en Italie. Un mois après la ratification de ces conventions arrivait de Londres, lorsque Bentinck fut étonné d'apprendre que Joachim venait de retourner sous les drapeaux de la France : dès lors tout fut considéré comme rompu. L'adroite et prudente conduite de Caroline, qui avait mis tout en œuvre pour réconcilier son frère avec son époux, des lettres affectueuses du maréchal Ney et du ministre

Fouché, et surtout les premiers événements de la campagne de Saxe, qui paraissaient annoncer pour la suite des succès à la France, avaient amené ce revirement dans l'esprit faible et dissimulé de Joachim.

Mais la célèbre bataille de Leipsick (3 mai) le fit encore changer de système. Pour la seconde fois il déserta l'armée française, et, de retour à Naples, vers la fin de l'année 1813, il fit la paix avec l'Angleterre, et négocia avec l'Autriche.

Depuis le 9 mars de cette même année, le roi Ferdinand avait repris les rênes du gouvernement de la Sicile. Mais, toujours entravé, circonvenu par Bentinck qui alla jusqu'à entreprendre de lui arracher une abdication, le roi ne tarda pas à remettre de nouveau son autorité entre les mains de son fils; et, quant à la reine Marie-Caroline, qui ne cessait de lutter avec une énergie toujours croissante contre l'influence anglaise, elle fut réduite à quitter la Sicile. Elle se retira à Vienne, où elle mourut le 5 octobre 1814, à l'âge de soixante-deux ans.

Pour remédier aux embarras financiers, le prince royal convoqua le parlement au mois d'avril. Après d'orageux débats, il fut dissous le 30 octobre; mais une grande révolution venait d'être opérée dans l'île : le système féodal y fut aboli. Les barons siciliens, très-puissants à cette époque, en demandèrent eux-mêmes l'abolition au parlement, et cet acte de patriotisme est d'autant plus louable, que la plus grande partie de leurs revenus consistait en droits féodaux.

Tous ces débats, toutes ces réformes avaient eu un grand retentissement du côté de Naples, où la prospérité de la Sicile était portée aux nues, tandis que, au contraire, par suite de la politique perfide de Joachim, les sentiments de haine ou de mépris qui suivent les désillusions, commençaient à s'emparer de

l'esprit public. La police napolitaine persécuta avec la plus cruelle rigueur les carbonari des Calabres, dont les relations et les menées entretenaient l'ardeur de ces dispositions hostiles. Vains efforts! De toutes parts les ressentiments n'attendaient, pour éclater, qu'une occasion favorable! Tous les regards se portaient vers la Sicile, comme vers le signal attendu d'une prochaine délivrance!

Le 11 janvier 1814, une alliance fut conclue entre Naples et l'Autriche pour continuer la guerre contre la France; par un autre traité, l'empereur d'Autriche reconnut la souveraineté des États actuels de Murat, et Murat les droits de l'Autriche sur les États d'Italie; enfin, le 26 du même mois, le duc del Gallo et lord Bentinck signèrent à Naples un armistice, d'après lequel les arrangements pris au sujet de la guerre d'Italie, entre Naples et l'Autriche, furent communs à l'Angleterre. Le général en chef des armées confédérées devant être le roi de Naples, celui-ci s'empressa de joindre, à la tête de son armée, les nouveaux drapeaux que, dans une proclamation récente, il jurait de défendre jusqu'à la mort. Il entra dans les États romains, assiégea et prit successivement le château Saint-Ange à Rome, les villes d'Ancône et de Civita-Vecchia, que de faibles garnisons françaises ne défendirent que pour obéir aux lois de l'honneur militaire. Sur ces entrefaites, il reçut la nouvelle que le cabinet de Saint-James ratifiait l'armistice conclu entre le duc del Gallo et lord Bentinck, à la condition que lui, Murat, renoncerait à toute prétention sur la Sicile, province dont il serait indemnisé par une certaine étendue de territoire détachée des États romains; sur-le-champ il adhéra à ces propositions; puis il s'empara de toute la marche d'Ancône, tandis que sous ses ordres, le général autrichien Nugent envahissait

simultanément l'État romain et la Toscane. Mais, dit le comte Orloff, la défiance qu'inspirait un allié tel que le roi de Naples, sur le caractère et la sincérité duquel on ne pouvait compter, devint un obstacle puissant à ce que les opérations de la campagne eussent tout le succès qu'on en devait attendre. De son côté, Joachim n'était pas sans inquiétude. Ses craintes redoublèrent lorsque Bentinck débarqua à Livourne avec une armée anglo-sicilienne, en demandant l'éloignement des Napolitains qui étaient maîtres de cette place. Dès lors, Murat soupçonnant quelque trahison, retomba plus que jamais dans les errements de sa politique vacillante : combattant Napoléon en apparence, il restait secrètement son ami; et, affectant un grand zèle pour la cause des alliés, il en demeurait secrètement l'adversaire. Trois circonstances graves compliquaient encore les difficultés de sa situation. Les généraux de son camp demandaient expressément à être entendus dans les affaires relatives à la campagne, et cet acte d'indiscipline, attentatoire à l'autorité suprême, cette espèce de rébellion, demandait un châtiment. D'un autre côté, le saint-père Pie VII, rendu à la liberté par Napoléon, s'acheminait triomphalement vers la capitale de ses États, en ce moment occupés par les troupes et les autorités napolitaines. Enfin, les carbonari des Abruzzes, en pleine insurrection, avaient réussi dans plusieurs pays à relever la bannière des Bourbons, tant était grande la faiblesse du gouvernement de Naples. Murat triompha tant bien que mal de tous ces embarras, et les opérations de la guerre continuèrent.

Mais les événements les plus décisifs s'étaient accomplis en France, où les troupes alliées, composées des armées russe, prussienne, autrichienne, suédoise, bavaroise, wurtembourgeoise, badoise, etc.,

venaient de se venger de vingt années de défaites! L'empire de Napoléon s'écroula, et son armée, réduite à une poignée de braves, sans appui au milieu d'une population épuisée, ne put sauver la capitale de l'humiliation d'un envahissement. Le 3 avril 1814, le sénat prononça la déchéance de l'empereur des Français, auquel les vainqueurs assignèrent pour résidence l'île d'Elbe, et Louis XVIII, rappelé par l'opinion publique, remonta sur le trône de ses pères.

La conséquence naturelle de ces faits, en Italie, fut la cessation de la guerre et la restauration de tous les princes légitimes. Le saint-père, qui s'était arrêté à Césène, sa patrie, rentra en possession du patrimoine de l'Église (24 mai 1814); Victor-Emmanuel remonta sur le trône du Piémont, déclarant que les lois et la constitution de 1790 régiraient l'État; Ferdinand III fit revivre les lois de Léopold sur le trône de la Toscane; mais les armées autrichiennes occupèrent Parme, Modène, Lucques, les trois légations, et les *Présides*, pays que les rois de Naples avaient possédés pendant trois siècles.

1815. — Après avoir rendu la paix à l'Europe, les souverains alliés de Russie, de Prusse et d'Autriche se réunirent en congrès à Vienne, pour régler les destinées des nations. On allait y délibérer sur la question de savoir si la couronne de Naples serait conservée à Joachim, et déjà les ministres français et anglais se prononçaient énergiquement pour la négative, lorsqu'on reçut la nouvelle que le prisonnier de l'île d'Elbe avait furtivement débarqué sur les côtes de France, et conspirait encore contre le repos du monde (20 mars)!

Malgré le rôle qu'avait accepté Murat dans la coalition, Napoléon, écoutant les conseils de l'adversité, s'était réconcilié avec lui. Les projets de l'île d'Elbe

étaient même connus à Naples, où l'on n'avait cessé de les encourager par une correspondance active et par l'envoi de fortes sommes d'argent. A peine Murat eut-il appris les premiers succès de cette funeste tentative, qu'il s'empressa de jeter le masque, et, soit remords d'avoir trahi son bienfaiteur, soit confiance dans le retour de sa fortune, soit pressentiment des mauvaises dispositions des alliés à son égard, il leva l'étendard de l'indépendance italienne, et dirigea vers la Lombardie son armée forte de quarante mille hommes. Il entra successivement en vainqueur dans les villes de Césène, de Forli, de Rimini, d'Imola et de Bologne, où il publia, mais sans trouver d'écho dans le pays, un suprême appel à tous les amis de la liberté. S'avançant toujours, Murat atteignit le 4 avril 1815 les bords du Panaro, où il rencontra les Autrichiens, sous les ordres du général Bianchi, qui lui disputèrent le passage. Après un vif engagement, dans lequel le général Filangieri fut mis hors de combat, les Napolitains remportèrent une victoire qui leur ouvrit les portes de la ville de Modène. Les jours suivants, une division prit Ferrare, occupée par une garnison autrichienne qui se retira dans la citadelle, tandis que d'autres légions napolitaines s'emparaient de Cento, de San Giovanni, de Reggio, de Carpi, et de tout le pays compris entre le Panaro et la Secchia. Le 7, Murat attaqua les Autrichiens retranchés à Occhiobello, et c'est là que l'abandonna la fortune. Repoussé sur ce point avec des pertes considérables, menacé d'un autre côté par Bentinck qui, regardant comme rompu l'armistice entre Naples et l'Angleterre, lui envoya de Turin une déclaration de guerre; accablé enfin par les nouvelles qu'il reçut de la Toscane où la garde royale, l'élite de son armée, venait d'être battue par le général autrichien Nugent, il revint à

Bologne, assembla un conseil de guerre, et se décida à la retraite.

Dans sa marche retrograde, l'armée napolitaine fut encore affaiblie par des pertes nombreuses. Arrivée sur les bords du Ronco, elle réussit néanmoins à conserver l'avantage dans une brillante affaire contre les Autrichiens qui la poursuivaient vigoureusement; mais les champs de Tolentino devaient être témoins du dernier de ses revers et, le 2 mai, une bataille aussi sanglante que décisive changea les destinées de Joachim et celles de tout un peuple.

L'armée napolitaine, quoique inférieure en nombre et manquant de vivres, soutint d'abord avec courage, les attaques des Autrichiens. Le général Bianchi, à la tête de ces derniers, réussit, à la troisième charge de sa cavalerie, à rompre les carrés de l'armée de Joachim; en même temps, un renfort de troupes fraîches lui arrivait, et rendait le combat encore plus inégal; la confusion se mit dans les rangs des Napolitains, et dès lors il devint impossible de rétablir l'ordre. Entraîné par ses propes soldats, Murat, qui voulait en vain résister au torrent, fut obligé de se retirer, le désespoir dans l'âme, et d'abandonner le champ de bataille aux vainqueurs.

Déjà une division autrichienne, qui avait pénétré dans les Abruzzes, occupait Aquila, et le général Nugent, avec le corps d'armée qu'il commandait, était entré dans le royaume par la Terre de Labour, d'où la marche sur Naples était aussi directe que facile. Le général Macdonald, ministre de la guerre, partit de cette capitale à la tête d'un corps de réserve, pour s'opposer, s'il en était temps encore, aux progrès ultérieurs d'un ennemi victorieux, mais rien ne put fléchir le sort qui voulait la perte de Murat; en un instant le général Nugent chassa devant lui les restes

du corps d'armée dont Macdonald avait voulu faire le rempart de la capitale.

A Capoue, Murat voulant du moins faire payer cher sa défaite, tenta encore de réunir quelques faibles débris, mais tous ses efforts furent inutiles : la fortune était lasse de lui, et déjà l'armée autrichienne avait paru sous les murs de Naples. Alors, désespérant sans retour de vaincre le sort, il envoya le duc del Gallo traiter avec le général des Autrichiens. Celui-ci, pour première condition, exigea l'abdication de Joachim, en lui promettant, au nom des souverains alliés, une retraite assurée et un traitement sur les revenus du royaume de Naples. Murat refusa tout, et se rendit dans cette capitale. Le général Carascosa, qui le remplaçait dans le commandement de l'armée, conclut alors la capitulation connue sous le nom de Casalanza, de l'endroit où elle fut signée (20 mai 1815). Aux termes de ce traité, le trône était rendu à son ancien maître, mais en même temps on accordait une amnistie pleine et entière et l'oubli du passé à tous ceux qui avaient eu des emplois pendant l'occupation française, ou professé des opinions révolutionnaires : conditions qui rassurèrent les esprits.

Dès que Murat en eut connaissance, il partit incognito pour l'île d'Ischia, et le 22 il s'embarqua pour la France avec une suite peu nombreuse de courtisans et de serviteurs.

Un détachement de cavalerie hongroise entra le même jour à Naples, où régnait la plus affreuse confusion. Avant qu'elle fût occupée par le gros de l'armée autrichienne et par les Anglais, dont une flotte considérable était à l'ancre dans le golfe, rien n'égale les efforts que fit la populace pour briser le joug sous lequel on essayait de la retenir. Enfin un régiment d'infanterie anglaise, débouchant de l'ar-

senal de marine, empêcha que le crime et la misère n'en vinssent aux mains avec la probité et l'opulence, et que l'on ne vît se répéter des scènes désastreuses. Le 23, les troupes autrichiennes firent leur entrée dans la ville au milieu des cris d'allégresse. A leur tête, on remarquait don Léopold de Bourbon, accompagné d'une suite brillante et nombreuse, qui répondait avec affabilité aux saluts du peuple. Le nouveau gouvernement fut partout reconnu et fêté. Vainement, depuis le matin, de nombreuses affiches publiaient une constitution en cent quatre-vingt-huit articles, concession trop tardive de Murat : partout le peuple les mit en pièces, et bientôt toutes les traces de ce règne disparurent. Seulement, la reine, qui en sa qualité de régente était restée au palais après la fuite de son époux, était en ce moment captive sur un vaisseau anglais encore à l'ancre dans le port, et pouvait elle-même contempler sa ruine [1].

FERDINAND IV sous le nom de FERDINAND I.

Deuxième restauration, 1815.

Le prince Léopold, second fils du roi Ferdinand, jeune encore et déjà un modèle de sagesse et de bonté, était à peine rentré dans le palais de son père, qu'il s'empressa de calmer l'effervescence des esprits en publiant un édit plein de sentiments généreux, dont l'effet fut aussi prompt qu'utile. En apprenant les succès de ses défenseurs, le roi se hâta de quitter la Sicile. Déjà, de sages proclamations, datées de Messine du 20 au 24 mars 1815, promettaient, en

1. *Mémoires historiques*, t. II. Colletta, t. III.

son nom, l'oubli du passé, confirmaient les militaires dans la jouissance de leurs grades, maintenaient les emplois civils ainsi que la législation des dix années de la domination française. Le 6 juin, Ferdinand IV débarqua à Portici où il honora d'une égale bienveillance les généraux attachés à sa famille et ceux de Murat qui s'y étaient rendus à son invitation. Peu de jours après, il fit son entrée solennelle à Naples, au milieu des acclamations du peuple, et son premier soin fut de confirmer, dans une proclamation nouvelle, les promesses déjà faites par le prince Léopold. A cette occasion on donna de grandes fêtes, pendant lesquelles le délire du peuple fut à son comble. Mais à la cour, la préoccupation des graves événements qui devaient se passer en France, à la suite de l'évasion du prisonnier de l'île d'Elbe, assombrissait un peu les joies de la famille royale. On y apprit tout à coup la défaite de Napoléon à Waterloo, et de nouvelles réjouissances publiques célébrèrent la victoire des alliés et la restauration des Bourbons de France. La place de Gaëte, où flottait encore le drapeau tricolore de Murat, se rendit à cette nouvelle, et, quant aux forteresses de Pescara et d'Ancône, qui déjà s'étaient rendues, la première fut démantelée et l'autre fut restituée au souverain pontife.

Le roi ayant constitué son gouvernement, le ministère, composé du marquis Circello, du chevalier de Médici et du marquis Tommasi, s'occupa immédiatement de la réorganisation du royaume. En commençant par les finances, le seul changement que subit le système financier de l'administration française fut l'abolition de l'impôt des patentes, mesure qui priva le trésor d'une source importante de revenus; mais le rétablissement du crédit public par la paix générale permit de satisfaire à tous les besoins, quoiqu'il fallût

pourvoir à l'entretien des armées autrichienne, sicilienne et napolitaine, aux récompenses de toute sorte que sollicitaient les émigrés et les fidèles royalistes de l'intérieur, sans parler des dettes considérables que le roi avait contractées envers l'Autriche par son adhésion aux actes du congrès de Vienne. On rendit aux émigrés rentrés dans leur patrie tous les biens dont ils avaient été dépouillés, même ceux qui avaient été vendus sous la domination française. Les établissements d'utilité publique, monts-de-piété, hôpitaux, fondations industrielles et scientifiques, perdant alors la propriété de leurs biens, en furent dédommagés par des inscriptions de rentes sur le grand-livre. Il en résulta que la dette publique, qui n'était, sous Murat, que de huit cent mille ducats, fut portée au double; mais ces combinaisons eurent l'avantage d'intéresser un grand nombre d'établissements publics et de simples particuliers à la stabilité du nouvel ordre de choses.

On s'occupa ensuite de former une armée nationale. On réunit les troupes siciliennes et les débris de l'armée de Murat, en ayant soin de faire disparaître toutes les différences qui pouvaient nuire à leur fusion, dans le personnel comme dans le matériel. Un conseil de guerre appelé le *Conseil suprême*, à l'imitation du Conseil aulique de Vienne, fut chargé de cette tâche difficile. Les troupes venues de Sicile composèrent exclusivement la garde royale, et d'un autre côté, plusieurs régiments mixtes de soldats et d'officiers des deux armées furent organisés, mais à des conditions inégales; car, indépendamment des promotions au grade supérieur de tous les officiers rentrés à la suite du roi, la solde des Siciliens fut plus élevée que celle des Napolitains; cette mesure eut pour conséquence de partager l'armée en deux camps; le

nombre des mécontents qu'elle fit s'accrut encore, par le changement que le gouvernement crut devoir apporter aux couleurs, aux armoiries et à la devise de l'ordre de chevalerie des Deux-Siciles. Les éléments de cette organisation introduisirent naturellement des causes de division et de faiblesse dans les rangs de l'armée nouvelle. Là était le danger de la situation, danger presque inévitable le lendemain d'une restauration, où il est bien rare qu'aux yeux du parti vaincu, les faveurs accordées au parti vainqueur ne semblent pas des injustices.

En ce qui concerne la législation, on maintint provisoirement le code Napoléon, sauf la loi du divorce qui fut abolie, et la loi concernant les successions qui fut modifiée; mais, comme sous les gouvernements précédents, on fut obligé d'employer les mesures les plus rigoureuses contre les malfaiteurs qui troublaient la tranquillité publique : les brigands furent mis hors la loi; la liste en fut dressée par une junte composée de l'intendant, du commandant de la province et du président de la Cour criminelle, et tous ceux qu'on put arrêter, condamnés à mort par des commissions militaires, furent exécutés immédiatement. Une loi abolit aussi les jugements correctionnels. Les fautes punissables correctionnellement étaient les injures, les sévices, les blessures non mortelles et les attentats légers à la pudeur. Il fallut désormais, pour poursuivre les auteurs de ces fautes, que l'offensé portât plainte, sinon, il n'y avait pas de procédure; et, s'il pardonnait, l'action était interrompue et mise à néant.

Quant à l'administration intérieure, on respecta le système communal et provincial; mais on supprima le conseil d'État. Plus tard, le ministère de l'intérieur, demeuré longtemps comme un obscur accessoire

entre les mains du ministre de la justice, fut confié au Sicilien Parise, et, après sa mort, au général Naselli, ministre de la marine.

La paix qui, depuis quatre mois, succédait enfin aux malheurs de la guerre et des factions, promettait au peuple le plus heureux avenir sous le gouvernement paternel de Ferdinand IV, lorsque la prospérité renaissante du royaume fut de nouveau compromise par un événement tellement extraordinaire qu'on refusa d'abord d'y ajouter foi.

Voici en quels termes le rapporta au roi le chevalier Médici, alors chargé du portefeuille de la police générale :

« Du 16 octobre 1815.

« Sire, Dieu a sauvé votre royaume des Deux-Siciles des maux incalculables de la guerre civile et de l'anarchie : l'Italie même peut se dire sauvée de ce danger. Le coupable projet formé par Joachim Murat de rentrer dans le royaume en y recommençant la révolution, en y semant de nouveau ces idées chimériques dont s'alimentent les partis, ce projet fut très-sagement regardé par Votre Majesté comme un objet digne de l'attention de la police. Et en effet, comment douter que Joachim Murat n'eût pas formé à l'avance un tel plan, et qu'il ne cherchât pas par tout moyen de le mettre en exécution, quand on savait qu'après les plus fortes persécutions qu'il avait fait éprouver, pendant son gouvernement, à la société des *carbonari*, abandonnant ensuite, dans les derniers temps, même presqu'à son départ, les principes qu'il avait jusqu'alors professés, il se fit le chef et le régulateur de cette société, et voulut obliger les principaux employés civils et militaires à s'y inscrire? C'est ainsi qu'il cherchait à laisser au milieu de nous une faction à laquelle il eût communiqué en secret ses intentions. Et, quoique les

plus chauds carbonari ne lui accordassent pas une pleine confiance, le plus grand nombre fut obligé de paraître croire à sa bonne foi, pour faire cesser l'état de persécution dans lequel ils avaient vécu pendant plusieurs années. Mais son raccommodement avec cette société avait surtout pour motif de se servir des moyens qu'elle-même lui avait préparés, pour familiariser les Italiens avec ses idées et projets ultérieurs. Nous voyons en général, sire, que dirigeant constamment ses vues vers un but, celui d'exciter des révolutions et des mouvements civils, il partit de Naples le 10 mai, et se rendit à Ischia avec le peu de Napolitains qui le suivirent, et se réfugia de là en Provence. A cette époque, Napoléon était encore en France, et s'y soutenait plutôt comme le chef d'une nouvelle révolution, que comme un conquérant formidable dont le regard seul forçait tout le monde d'obéir à ses ordres : il fut même obligé de caresser les républicains ; voyant déjà aux portes de la France l'Europe en armes, qui demandait sa chute, il ne lui restait d'autre ressource que de se concilier un parti toujours ami du désordre. Murat chercha, en Provence, à l'aider autant et du mieux qu'il put, en conservant à Naples et en Italie une correspondance non interrompue, tendant à réveiller la révolution. Mais le revers de son maître et le bon esprit des Provençaux l'obligèrent à quitter la France, et à chercher en Corse un lieu où il pût établir un foyer de nouvelles tentatives. Votre Majesté n'ignore pas que la police a toujours connu toutes ses démarches. Pendant son séjour à Vescovato, il appela autour de lui le plus d'officiers qu'il put, et parvint à en réunir plus de quatre cents ; il leur fit à tous de grandes promesses d'avancements militaires, de dignités civiles, de dotations de biens ; en un mot, il ne trouvait rien de trop pour récom-

penser ceux qui devaient servir à allumer la guerre civile. Il nolisa, en conséquence, des barques et en acheta d'autres. Il ne s'en tint pas à ces seuls moyens d'agression. Il recommença ses correspondances dans le royaume; mais Votre Majesté voulut sagement qu'on ne donnât aucun cours aux lettres interceptées, et ordonna d'éloigner ces moyens qu'employaient les polices révolutionnaires de souffrir que les correspondances qu'elles connaissent déjà, se suivent afin d'accumuler dans leurs mains les preuves du crime; elle préféra que le crime ne se commît point. Cette sagesse d'un roi, père de ses peuples, mérite d'être retracée en lettres d'or par l'histoire; mais Votre Majesté est encore plus digne d'éloges, pour les mesures de précaution qu'elle ordonna, afin de prendre dans le piége Joachim Murat, dans le cas où il serait assez imprudent pour tenter l'exécution de son projet.

« Trois divisions de barques canonnières furent établies et confiées au commandement d'officiers expérimentés : l'une gardait nos côtes depuis Monte-Circello jusqu'au golfe de Naples, et veillait sur l'île d'Ischia, où on envoya des agents de la police, pour veiller sur quelques personnes qui s'y étaient rendues suspectes; l'autre, depuis le golfe de Salerne, défendait la côte jusqu'au Phare; et la troisième, depuis le cap *dell'Arme*, les côtes de la mer Ionienne. Des frégates, des corvettes et beaucoup d'autres bâtiments légers furent ensuite disposés en croisière.

« Les choses étaient ainsi ordonnées quand nos agents de Corse nous avertirent de l'édit du chevalier Verrier, commandant de cette île, qui déclarait traîtres et rebelles tous ceux qui suivraient Murat; on reçut aussi sa réponse, aussi insolente qu'insensée, et l'on sut peu après qu'il s'était transporté, à la tête de sa petite armée, à Ajaccio. Mais ni le changement de

lieu, ni la teneur de l'édit ne changèrent ses desseins. Occupé constamment de l'idée d'apporter la guerre civile dans le royaume de Naples, il entretenait toujours d'espérances flatteuses ceux qui l'avaient suivi. Il leur montrait ses correspondances, et se vantait, sans aucun fondement ni vérité, que tous les généraux et les barons qui avaient vécu de ses profusions étaient attachés à son parti. Il fondait ses succès imaginaires sur la garde nationale, sur les gardes civiques et les légions, mais surtout (chose incroyable à supposer), sur les soldats calabrais débandés. Ce fut alors qu'il commença à manifester le ferme dessein de faire sa descente en Calabre.

« La police en ayant été informée, Votre Majesté donna de nouveaux ordres en Sicile, pour que ses côtes, sous prétexte d'une guerre contre les Barbaresques, fussent attentivement gardées. Cette mesure devint d'autant plus nécessaire qu'on eut la nouvelle qu'il se répandait dans la Calabre ultérieure un bruit vague que l'on proclamerait, le 4 novembre, la république, et que l'on nommerait Joachim Murat premier consul.

« Au milieu des agitations de Votre Majesté, ce qui l'affligeait le plus sensiblement, c'était d'avoir à craindre que, par quelque accident imprévu, vos sujets pussent être enveloppés dans de nouveaux malheurs plus déplorables encore que ceux qu'ils avaient récemment éprouvés ; mais bientôt Votre Majesté fut informée par les rapports de la police, que l'esprit public était trop bien disposé pour que rien dût faire appréhender que Murat trouvât assez de personnes qui voulussent se réunir à lui et seconder ses fatals projets ; que l'on ne pouvait douter, au contraire, que le peuple, surtout celui de Naples, à la nouvelle de son arrivée sur quelque point du royaume que ce fût, fît main basse sur tous ces misérables qui, pendant l'occupation

militaire, contraints par la force, avaient été, au moins en apparence, ses partisans; ainsi que sur ceux, surtout, qui avaient été le plus honorés par lui et enrichis. Ainsi, il fallait, outre les soins exigés pour rendre nulle la coupable entreprise de Murat, veiller encore à la sûreté personnelle de cette partie de vos sujets qui, quoiqu'ils pratiquent aujourd'hui, avec le reste des bons et pacifiques citoyens, tous les principes de l'honneur et de la fidélité, ont le malheur d'être regardés par le peuple comme suspects d'avoir des opinions contraires à votre gouvernement.

« Vers la fin de septembre, on sut que l'Autriche, toujours persévérante dans son système d'éloigner de l'Italie toute agitation civile, en éloignant les causes de troubles, même les plus éloignées, avait offert à Murat un asile dans ses États; que, pour le persuader, elle avait expédié en Corse, un certain *Macirone* qui avait sa confiance, et avait été employé par lui dans beaucoup de négociations, et qu'une frégate anglaise était prête à le transporter à Trieste. Quoique Votre Majesté vît dans cette mesure la sagesse du conseil autrichien et l'avantage, pour le moment, d'éloigner le mal, elle ne se laissa pas cependant tromper par l'espérance que Murat y accéderait. Les nouvelles qui arrivaient attestaient trop quelle était sa ferme résolution, et d'ailleurs il était presque certain, d'après sa vanité connue, qu'il voudrait tenter une entreprise même au delà de ses forces. En effet, l'on sut, peu de temps après, que Macirone avait passé de Bastia à Ajaccio; que, s'étant abouché avec Murat, il paraissait que l'offre dont il était porteur n'avait pas été acceptée. On eut aussi une réponse par lui faite à Macirone, en forme diplomatique, dans laquelle, tandis qu'il accepte le passe-port, il se réserve de traiter avec Sa Ma-

jesté l'empereur, sur les conditions de l'asile qui lui est accordé, mais refuse de passer à Trieste sur la frégate anglaise, sous prétexte de la *sommation peu mesurée qui lui a été adressée par M. le capitaine de frégate.* Cette réponse fut envoyée par un exprès, lorsque Murat s'était déjà mis en mer, ou était sur le point de s'y mettre : les rapports de Corse faisant connaître que Macirone était arrivé à Ajaccio le 28 septembre, et que dans la nuit même du 28 au 29, Murat avait fait voile pour ce port avec six barques légères armées, et environ deux cents officiers et sous-officiers. Il faut encore rappeler que le 27, il avait fait à Ajaccio une promotion militaire : il avait créé maréchal-de-camp le colonel d'artillerie Natali; capitaine, le lieutenant Vaggiani, et lieutenant le sous-lieutenant Pasquali. Les décrets originaux qui sont en mes mains ont toutes les formes de chancellerie, et finissent de la manière suivante : *Notre ministre de la guerre et des finances sont chargés, chacun pour leur partie, de l'exécution du présent décret.* Il offrit de plus, peu d'heures avant de partir, à un Corse dont le nom est bien connu à Votre Majesté, l'intendance de Salerne. Plein de folles espérances, il s'achemina vers nos côtes. Par les nouvelles que nous avons reçues, on voit que personne à Ajaccio ne croyait qu'il eût vraiment le projet d'aller à Trieste. En effet, si cela eût été, pourquoi refuser le passage qu'on lui avait offert sur la frégate anglaise? Pourquoi préférer des bâtiments légers et qui pouvaient être facilement pris par notre marine, à la garantie très-respectable que lui donnait le pavillon de la Grande-Bretagne ? Deux cents officiers et sous-officiers, tous armés et animés par l'esprit de rapine et d'incursion, étaient-ils donc le cortége qu'il devait conduire dans sa retraite à Gratz? Aussi les assurances qu'il donna de son voyage à Trieste ne

furent pas même crues des plus simples citoyens d'Ajaccio : on y déplorait la folie de l'entreprise, et l'on prévoyait que la guerre civile allait faire couler le sang à torrents dans nos malheureuses contrées. Sa navigation fut dirigée du cap Carbonara sur la Calabre.

« Ce ne fut que le 4 de ce mois que la police fut informée de son départ d'Ajaccio, du nombre des barques, et des deux cents officiers et sous-officiers qu'il conduisait, enfin de sa direction sur la Calabre. On redoubla de vigilance : Votre Majesté ne permit pas, par la sagesse de ses conseils, que l'on prît des mesures de police arbitraires. Se confiant en Dieu, dans la justice de sa cause, et surtout dans la fidélité de ses sujets, elle borna ses ordres à des mesures de précaution, de défense, et particulièrement à préserver le royaume des sanglants résultats de ces mouvements spontanés des grandes masses de peuple. On expédia des courriers le long de la côte, de Salerne à Reggio; les mêmes communications furent faites à Messine; mais le tout avec réserve.

« Les choses étaient ainsi ordonnées, quand le soir du 9, le télégraphe annonça que Murat était débarqué à Pizzo, suivi par trente officiers, transgressant hostilement les lois de santé et criant dans la place publique : *Je suis Joachim; criez tous : Vive le roi Joachim Murat!* Le même télégraphe annonça qu'il avait été pris par le peuple et conduit, avec ses satellites, dans les prisons du château. On sut, par le même moyen, que la sûreté publique n'avait été compromise nulle part. Après les avis télégraphiques parvinrent les rapports du général Nunziante, du procureur général, des représentants de la commune de Pizzo, du clergé, de l'intendant de la province, du commandant, enfin de toutes les autorités civiles et militaires. Ils donnè-

rent à Votre Majesté les détails suivants. Le 8 au matin parurent un *bove* et un *scorridor* d'où descendirent à l'improviste trente et une personnes, toutes en armes, qui s'acheminèrent vers la place de la commune et y prononcèrent les paroles séditieuses ci-dessus mentionnées; un moment de surprise rendit, pour peu d'instants, le peuple muet; Joachim demanda des chevaux ; et, en attendant, il se dirigea avec sa suite vers la route de Monteleone. Le peuple, les propriétaires, et parmi ceux-ci M. Arcala, procureur général du duc de l'Infantado, coururent aux armes, et aux cris de vive Ferdinand! tombèrent sur Joachim Murat. Celui-ci, à la tête de ses gens, essaya de s'ouvrir par la force un chemin vers la marine; mais il fut entouré et arrêté. Dans la mêlée, le capitaine Pernice, de nation Corse, fut seul tué, et le général Franceschetti, avec sept autres personnes, furent blessés. Le peuple, dans sa fureur, voulut tuer Murat; mais les hommes sages, préservèrent sa vie, afin de lui faire subir la peine que le droit des nations inflige aux brigands armés. Il est remarquable que même les femmes prirent les armes et coururent le glorieux danger de perdre la vie pour sauver le royaume des horreurs de la guerre civile, et peut-être l'Italie d'une révolution sanglante. Le bâtiment et le scorridor qui l'avaient apporté, voyant le mauvais résultat de l'affaire, se sauvèrent par la fuite.

« Le 10, le capitaine de vaisseau Caffiero, commandant la division des canonnières, à Palinuro, prit deux autres bâtiments armés, de la même expédition, avec quarante-huit officiers et sous-officiers, qui avouèrent avoir reçu l'ordre de Murat, dans les eaux du cap Carbonara, de se diriger vers la Calabre, et précisément au Pizzo. Il faut remarquer que tout ce monde étant armé de fusils, sabres et pistolets, l'était

aussi de stylets. Une autre barque parut à la marine de San Lucido, et mit à terre deux émissaires ; mais, les voyant arrêtés, elle prit aussi la fuite. Des six barques de l'expédition, deux seulement ont été arrêtées; et les prisonniers, compris Murat, sont au nombre de soixante-dix-neuf. On ne saurait décider si tous les débarquements ont dû s'exécuter sur trois points, ou si tous les bâtiments qui étaient à la hauteur de Pizzo ne se sont séparés que parce que le projet avait échoué.

« Je me réserve de donner à Votre Majesté, par un autre rapport, la connaissance précise de tous les papiers que l'on a trouvés. Nous avons su, de Calabre, que, parmi ceux qui ont été pris par le capitaine de la gendarmerie Trentacapelli, il y avait : 1° Un passe-port pour le *duc de Lipano*, signé par le comte Merus, conseiller de chancellerie, daté de Paris, le 7 septembre, pour aller à Trieste, du midi de la France; visé à l'ambassade britannique : *Bon pour aller à Trieste.* STEWARD ; 2° Un décret, tout écrit de la propre main de Murat, sous la date d'octobre 1815, le jour en blanc, par lequel on organise la guerre civile, en mettant hors de la loi tous les ministres de Votre Majesté, et l'on déclare le gouvernement dissous dans toute son administration, destituant de leurs fonctions les plus petits magistrats; 3° Une proclamation au peuple, imprimée sous la date d'octobre 1815, par laquelle il l'excite à la sédition dans les expressions les plus injurieuses à votre personne sacrée et à votre gouvernement. On écrit encore, que l'on a trouvé son drapeau, qui devait servir de ralliement dans la guerre civile. Aussitôt que ces papiers seront reçus dans mon ministère, je les remettrai à Votre Majesté, et la supplierai de me permettre de les rendre publics par l'impression, afin que l'Europe juge du très-grave danger que cette nation, et peut-être toute l'Italie, ont couru.

« Cependant, Votre Majesté a ordonné que les lois auraient leur cours. Joachim Murat, débarqué à main armée dans le royaume, proclamant la sédition, invitant le peuple à crier : *Vive notre roi Joachim Murat!* muni de son propre drapeau, de décrets et de proclamations de guerre civile, et de changement du gouvernement, abusant d'un passe-port qu'on lui avait donné pour aller du midi de la France à Trieste, parti d'Ajaccio avec deux cents officiers et sous-officiers, d'après le droit des gens et le consentement universel de toutes les nations, était un ennemi public; tous ses complices devaient être regardés comme coupables du même crime, selon les mêmes principes de jurisprudence universelle. Votre Majesté a voulu toutefois qu'il fût seul jugé dans les formes par une commission militaire. Un rapport officiel du général Nunziante, commandant la 5e division territoriale, fait connaître qu'il a été condamné d'une commune voix à être fusillé, et que la sentence s'est exécutée le 13, à six heures du soir. »

1816. — La fin tragique de Murat, le dénoûment si inattendu de sa carrière romanesque, firent une vive impression sur l'esprit des Napolitains; mais bien plus vives encore furent les émotions causées par les calamités de l'année suivante. La peste, apportée par un navire marchand, éclata à Noja, ville de la Pouille, et menaça d'envahir le royaume. Grâce aux précautions énergiques employées par le gouvernement, le fléau ne franchit pas les limites de la commune; mais, sur une population de cinq mille deux cents âmes, on compta sept cent vingt-huit morts et sept cent dix guérisons, du 23 novembre 1815 au 7 juin 1816. En même temps, une disette affreuse se fit sentir par suite d'une mauvaise récolte; et, conséquence ordinaire, aux maux de la famine se joignirent des fièvres con-

tagieuses et mortelles qui firent un grand nombre de victimes. Dans cette même année, un incendie détruisit de fond en comble le théâtre Saint-Charles; mais, des ordres ayant été donnés pour sa reconstruction immédiate, on vit s'élever bientôt une salle plus magnifique que l'ancienne. Le roi, pour accomplir un vœu qu'il avait fait en Sicile pendant son émigration, fit aussi reconstruire l'église de Saint-François de Paule, qui venait d'être démolie pour agrandir la place du Palais. Le 17 juin 1816, il en posa lui-même la première pierre avec un grand appareil religieux.

Vers la même époque, le prince de Canosa remplaça au ministère de la police le chevalier de Médici, et l'emportement de son zèle, en l'égarant dans une voie entièrement opposée au système de modération suivi par son prédécesseur, exposa le pays à de nouveaux désordres. Persuadé que les carbonari étaient pour le roi des ennemis irréconciliables, il forma contre eux un plan d'attaque qui ne pouvait réussir que par la subversion de l'ordre social. Il existait dans le royaume une société secrète appelée des *calderari* (chaudronniers), qui s'engageait par serment à soutenir la monarchie et à combattre les révolutionnaires de toutes les nuances; le ministre s'en déclara le protecteur; puis, ayant composé des listes de tous les brigands qui avaient joué un rôle dans les scènes sanglantes de 1799, il les créa membres d'une nouvelle association dont il devint le chef, et à laquelle il donna le nom de *calderari del contropeso*. Il y fit alors entrer tous les anciens calderari, à cause de leur haine profonde contre les carbonari, et exigea de tous les initiés un serment d'obéissance passive à ses ordres, et l'engagement d'exterminer, par tous les moyens possibles, les *carbonari* et les *francs-maçons*. La nouvelle secte fut divisée en *curies*; dans chaque pro-

vince, une curie centrale fut chargée de correspondre avec toutes celles qui étaient placées dans son arrondissement. Le ministre prit des mesures pour une communication prompte et sévère. Il recommanda aux chefs de faire des prosélytes, et leur distribua vingt mille fusils qu'il avait tirés des arsenaux ou achetés de divers particuliers. Ce plan inouï marchait vers son exécution, et portait déjà la terreur dans les provinces, quand le roi, ayant été instruit de ce qu'un de ses ministres avait osé faire à son insu, le destitua de ses fonctions et l'exila. C'est ainsi que se termina une trame qui aurait pu ramener de nouveaux malheurs, des scènes sanglantes, et qui, bien qu'elle n'ait pas eu un résultat immédiat, n'a pas été sans conséquences funestes[1].

Le conseil suprême de la guerre fut aussi dissous, et le général Nugent, Irlandais de naissance, au service de l'Autriche, fut nommé commandant en chef de l'armée. Dans un but d'économie, il se vit obligé de réduire la solde des troupes, et cette mesure fut naturellement accueillie par de nombreux murmures.

En 1817, la nécessité imposa d'autres obligations au gouvernement, et la conscription française fut rétablie avec de légers amendements. Les cinq bataillons de garde urbaine furent maintenus à Naples; et quant aux milices ou légions provinciales qui devaient compter quatre-vingt mille hommes inscrits sur les rôles, on en forma vingt et un régiments, ce qui fit un par province. Du reste, le service de ces milices était gratuit et purement civil, et leurs officiers étaient nommés par le roi parmi les grands propriétaires.

On vit aussi paraître plusieurs édits d'une grande importance. Par suite de l'union des Deux-Siciles en

1. *Mémoires historiques.*

un seul royaume, prononcée par le congrès de Vienne, le roi Ferdinand, quatrième du nom à Naples, et troisième en Sicile, prit le nom de *Ferdinand Ier, roi du royaume uni des Deux-Siciles*. Il appela duc de Calabre son fils, héritier présomptif de la couronne; prince de Salerne le second de ses enfants; duc de Noto, le fils aîné du duc de Calabre; prince de Capoue, le second; comte de Syracuse le troisième; comte de Lecce le quatrième. Le même jour fut institué un conseil de chancellerie qui était chargé de l'administration des communes et de tout ce qui concernait les fondations religieuses ou d'intérêt public; mais sa voix était simplement consultative, et ses délibérations secrètes. Un conseil d'État, sans attributions fixes et n'ayant également que voix consultative, fut aussi réorganisé, ainsi que le ministère, qui fut divisé en huit secrétaireries d'État. La police fut désormais confiée à un *directeur*. En outre, le duc de Calabre fut nommé lieutenant du roi en Sicile, province qui, à l'avenir, devait être indépendante avec une administration particulière, mais sans prérogatives ni prééminence aucune sur la partie continentale du royaume. L'égalité la plus complète devait exister entre les deux Siciles, en deçà comme au delà du Phare, et le roi promit de résider tantôt à Naples, tantôt à Palerme. La conséquence politique de cette union, de cette égalité, de cette dépendance du même pouvoir suprême, devait être, et fut en effet, l'abolition de la constitution de 1812, qui, du reste, de l'aveu même du représentant de l'Angleterre, ne convenait pas à la Sicile.

Une affaire de ce temps, quoique bien moins importante, fixa pourtant l'attention publique et étonna l'Europe entière. Un aventurier nommé Gaëtano Vardarelli, après avoir déserté les drapeaux de Murat pour se réfugier en Sicile, d'où il revint en 1815 avec

le grade de sergent dans la garde royale, avait déserté de nouveau les drapeaux du roi Ferdinand, et s'était fait chef de brigands en prenant pour lieutenants ses deux frères. La bande qu'il commandait, forte d'une quarantaine d'hommes résolus, exerçait impunément dans la campagne toute sorte de brigandages, et les troupes envoyées à sa poursuite n'avaient pu réussir à la détruire. Le gouvernement, désespérant de pouvoir réduire ces bandits par la force, eut la faiblesse de traiter avec eux. Il conclut avec leur chef une convention, d'après laquelle toute la bande, obtenant pleine amnistie et pardon, fut transformée en une compagnie de gendarmes au service du roi, et s'engagea par serment à exterminer les brigands qui infestaient diverses provinces. Les Vardarelli observèrent les conditions stipulées; mais quelque temps après, Gaëtano, leur commandant, fut assassiné à Ururi par un de ses ennemis particuliers, et plus tard, à la suite d'actes très-graves de violence et d'insubordination, commis à Foggia, pendant une revue, la compagnie entière fut attaquée et exterminée par les soldats en ce moment sous les armes. Ce massacre a été reproché au gouvernement napolitain comme le résultat d'un guet-apens prémédité depuis longtemps pour se défaire de cette troupe indisciplinable et dangereuse; mais il faut ajouter qu'aucune preuve ne vient à l'appui de cette conjecture, que démentent, au contraire, tous les témoins oculaires de la scène de Foggia.

Au mois d'août 1817, l'armée autrichienne, déjà réduite à douze mille hommes, quitta définitivement le royaume.

L'année 1818 est marquée par un concordat conclu avec la cour de Rome. En voici les dispositions les plus importantes :

1° Réorganisation des diocèses. Le nombre des siéges épiscopaux, autrefois de cent trente-deux, réduit à quarante-trois par les vacances non remplies, fut reporté à cent neuf.

2° Reconnaissance des ventes de biens ecclésiastiques opérées sous le règne de Ferdinand IV, après son retour, en 1799, et sous ceux de Joseph et de Joachim; restitution des biens non encore vendus.

3° Rétablissement du plus grand nombre possible de couvents.

4° L'Église serait remise en possession du droit d'acquérir de nouvelles propriétés.

5° A l'avenir, les rois des Deux-Siciles ne pourraient plus aliéner les biens ecclésiastiques, dès ce moment sacrés et inviolables.

6° Payement annuel à la cour de Rome de douze mille ducats à prendre sur les revenus des siéges épiscopaux.

7° Rétablissement d'une juridiction ecclésiastique pour les matières disciplinaires concernant le clergé, et pour les causes (même entre laïques) déclarées causes ecclésiastiques par le concile de Trente.

8° Faculté de censure accordée aux évêques contre quiconque transgresserait les lois ecclésiastiques et les sacrés canons.

9° Libres communications des évêques avec les fidèles; libre correspondance avec le pape; faculté de recourir au saint-siége; l'interdiction du *liceat scribere* révoquée.

10° Droit reconnu aux évêques d'interdire la publication des livres jugés contraires aux saintes doctrines de la foi.

11° Le roi proposera les évêques; le souverain pontife jugera des propositions et consacrera l'évêque nommé.

12° Enfin, les évêques prêteront au roi serment d'obéissance et de fidélité.

A l'égard des autres puissances étrangères, voici, en peu de mots, l'état des relations. Vers la fin de 1816, une escadre américaine parut dans le golfe de Naples, et il en descendit un ambassadeur chargé de réclamer une somme de quatre millions de dollars, pour indemnité de trente navires des États-Unis confisqués en 1809 par Murat, A cette demande, plus ou moins fondée, le gouvernement répondit par la restitution pure et simple de trois bâtiments vides qui n'avaient pas encore été vendus. L'ambassadeur protesta et fit des menaces; néanmois la flotte se retira, et les deux nations restèrent en paix.

Depuis le 12 juin 1815, un traité d'alliance offensive et défensive existait entre le roi Ferdinand et l'empereur d'Autriche. Ce traité imposait au roi des Deux-Siciles l'obligation de fournir à l'Autriche, en cas de guerre, un secours de vingt-cinq mille hommes, mais il fut plus tard réduit au chiffre de douze mille.

Les précédents traités de commerce des Deux-Siciles, qui accordaient à l'Angleterre, à la France et à l'Espagne une foule de privilèges sans aucun équivalent, furent abolis et remplacés par de nouvelles conventions conclues avec l'Angleterre le 25 septembre 1816, avec la France le 26 février 1817, et avec l'Espagne le 15 août de la même année; au terme de ces conventions le gouvernement accordait aux navires des trois nations, particulièrement favorisées, une réduction d'un dixième sur les droits qu'étaient obligés de payer tous les autres navires étrangers ou napolitains.

D'autres traités basés sur le principe de la réciprocité en matière de navigation ou d'avantages commer-

ciaux, furent aussi conclus le 3, le 17 et le 29 avril 1816, entre Naples et les régences d'Alger, Tunis et Tripoli; mais l'orgueil national eut à souffrir des conditions de ces marchés, qui consistaient dans un tribut annuel de quarante mille piastres espagnoles à payer aux États barbaresques, et dans le rachat immédiat des esclaves. Pour exécuter ces engagements, on imposa une contribution extraordinaire de deux millions de ducats, et peu de temps après trois cent cinquante captifs furent rendus à leur patrie et à leurs familles.

En décembre 1819, la cour de Naples passa encore, avec la cour de Lisbonne, une convention par laquelle tous les galériens à perpétuité, dont le nombre était considérable, furent transportés à Rio-Janeiro.

Indépendamment des traités de commerce et des affaires d'intérêt public, d'autres liens rendirent plus intimes les relations de la cour de Naples avec celles de plusieurs cours étrangères. Le 15 avril 1816, le duc de Berry, neveu de Louis XVIII, roi de France, épousa la jeune princesse Caroline-Ferdinande, fille aînée du duc de Calabre. Le 16 juillet de la même année eut lieu le mariage du prince de Salerne avec l'archiduchesse Marie-Clémentine, fille de l'empereur d'Autriche, et le 18 août 1818, celui de la princesse Louise-Charlotte, seconde fille du duc de Calabre, avec l'infant don François de Paule, frère de Ferdinand VII, roi d'Espagne. Quant au roi des Deux-Siciles, il avait épousé, peu de jours après la mort de la reine Caroline sa femme, une dame illustre de son royaume, veuve du prince de Partanna, mais sans qu'elle partageât le trône avec lui.

D'autres événements de cette époque appartiennent encore à l'histoire. En 1816 moururent Giovanni Paësiello, le célèbre compositeur, et le prince de

Hesse-Philipstad, membre d'une maison souveraine d'Allemagne, capitaine général des armées napolitaines.

1819. — Le 19 janvier de cette année, l'ancien roi d'Espagne Charles IV, qui vivait retiré à Rome depuis la révolution de 1807, mourut à Naples, où il était venu rendre visite au roi Ferdinand, son frère. Depuis quelques mois seulement la reine, sa femme, l'avait précédé dans la tombe.

La promulgation d'une législation définitive et la réorganisation des tribunaux, en mettant un terme au caractère provisoire de la situation, semblaient devoir consolider le gouvernement. L'égalité civile, principal élément de la justice, était respectée dans les nouveaux codes, qui n'étaient, pour ainsi dire, qu'une copie des anciens; les impôts, quoique lourds, pesaient également sur tous; la police s'exerçait en se conformant aux lois; le pouvoir judiciaire était indépendant; les décurionats, les conseils de province, la chancellerie, plusieurs commissions de citoyens et de magistrats, toutes ces institutions vraiment utiles équivalaient presque à une constitution libre; en un mot, l'État prospérait[1], et cependant le mécontentement, la désaffection, l'impopularité du ministère, les complots, la fermentation de l'esprit public, les discours et les pamphlets hostiles, tels étaient les symptômes alarmants qui se manifestaient de toutes parts. Dans la province de Lecce, entre autres, les désordres éclatèrent avec tant de violence que, pour les réprimer, le roi fut obligé d'y envoyer un commissaire spécial. Le général Church, chargé de cette mission, s'en aquitta avec justice, mais avec une extrême rigueur, et, pour rétablir l'ordre et rassurer les honnêtes gens,

1. Coletta, t. IV.

ciaux, furent aussi conclus le [...] ètes fu-
1816, entre Naples et les rég[...]
Tripoli; mais l'orgueil natio[...] fu-
ditions de ces marchés, e[...] du
but annuel de quarante[...]
payer aux États barbar[...]
diat des esclaves. Po[...]
imposa une contrib[...]
lions de ducats, e[...] [...]ur-
quante captifs f[...] [...]ette secte
famil.es. [...]éjà sous Murat

En décemb[...] secte d'abord ob-
avec la cour [...] [...]rsion qu'elle était de-
tous les g[...] [...]ance. Persuadée que le
considéra[...] [...]ait, elle avait déjà recruté

Indép[...] [...]n une foule de scélérats. Bien-
affaire[...] [...]eau masque, les *calderari* s'y ral-
intim[...] [...]se triste à dire! ce fut la terreur même
de p[...] [...]rait qui rapprocha d'elle un grand nom-
de [...] [...]toyens honnêtes; les personnages les plus
la[...] [...]rables, des propriétaires, des fonctionnaires,
d[...] magistrats, quelques prêtres s'y introduisirent,
[...] par sympathie, mais dans l'espoir, si une révolu-
[...]n éclatait, de conserver leurs propriétés ou leurs
[...]es au moyen de l'affiliation. Dans les rangs de l'ar-
mée, ses ravages n'étaient pas moins étendus, car
c'est de ce côté surtout que se tournaient toutes les
espérances, et que s'exerçaient toutes les passions du
libéralisme. Ainsi donc, au moment où la monar-
chie tempérée semblait devoir assurer la prospérité
publique, les carbonari, évoquant le fantôme de l'ab-
solutisme, ne reculaient pas même devant les consé-
quences d'un nouveau bouleversement social, pour
réaliser les séduisantes théories du gouvernement
parlementaire.

…que, le … frontières de la Capitanate.
… Sain… …-colonel de Concili, qui
… …nisa à la tête de ses
… …, et les magistrats
… …rêtèrent serment
… Le 3 juillet, la
… …t, et l'in-
… …des que,
… choses du temp… …éraux.
… …t le
…ion s'était assombrie; le péril …,
… en jour; tout annonçait une explo-
… Ce fut dans ces circonstances qu'on
…volution militaire de Cadix et la promul-
une constitution votée par les cortès et sanc-
…ée par Ferdinand VII; ces nouvelles, accueillies
… propagées avec ardeur par les libéraux, mirent le comble à la fermentation générale.

Le ministère alarmé eut l'idée d'apaiser l'agitation des esprits par la concession de quelques institutions représentatives, en reformant la chancellerie sur de nouvelles bases; mais une circonstance importante fit abandonner ce projet. Un camp de manœuvres avait été établi dans les plaines de Sessa, et c'était une opinion sourdement accréditée, qu'à l'exemple de l'armée espagnole de l'île de Léon, les troupes ne manqueraient pas de lever l'étendard de la révolte en demandant une constitution libérale. Telle était en effet l'intention des carbonari, qui s'y étaient donné rendez-vous. Mais, pendant tout le temps que le roi passa au camp, sa gaieté et son affabilité furent si grandes, sa confiance parut si complète, que les conjurés, se croyant découverts, ou du moins surveillés de très-près, jugèrent prudent de suspendre l'exécution de leurs desseins. Vers le milieu du mois de mai,

cent soixante-trois membres des sociétés secrètes furent condamnés au dernier supplice.

Malheureusement ces châtiments exemplaires furent sans profit pour la tranquillité générale du royaume. La police qui, des mains de Canoza, était passée à celles de Francesco Patrizio, fut réunie au ministère de la justice, et confiée à Gianpetro, homme d'énergie et de dévouement; mais quel résultat pouvait produire un pareil changement durant la formidable organisation du carbonarisme? Cette secte ennemie des rois, comme l'appelait déjà sous Murat le conseiller d'État Dandolo, cette secte d'abord obscure, avait pris une telle extension qu'elle était devenue une véritable puissance. Persuadée que le moment d'agir approchait, elle avait déjà recruté pour hommes d'action une foule de scélérats. Bientôt, sous un nouveau masque, les *calderari* s'y rallièrent, et, chose triste à dire! ce fut la terreur même qu'elle inspirait qui rapprocha d'elle un grand nombre de citoyens honnêtes; les personnages les plus considérables, des propriétaires, des fonctionnaires, des magistrats, quelques prêtres s'y introduisirent, non par sympathie, mais dans l'espoir, si une révolution éclatait, de conserver leurs propriétés ou leurs vies au moyen de l'affiliation. Dans les rangs de l'armée, ses ravages n'étaient pas moins étendus, car c'est de ce côté surtout que se tournaient toutes les espérances, et que s'exerçaient toutes les passions du libéralisme. Ainsi donc, au moment où la monarchie tempérée semblait devoir assurer la prospérité publique, les carbonari, évoquant le fantôme de l'absolutisme, ne reculaient pas même devant les conséquences d'un nouveau bouleversement social, pour réaliser les séduisantes théories du gouvernement parlementaire.

Vers cette époque, le roi remplaça l'ordre des Deux-Siciles par celui de Saint-Georges, avec le titre additionnel de *la Réunion*, et tous les militaires décorés de l'ordre de Joseph reçurent, à titre égal, la décoration nouvelle. Ce moyen d'éluder un des articles de la convention de Casalanza fit encore des mécontents dans l'armée, et l'opposition ne perdit pas cette occasion de déclamer contre l'aversion que témoignait la cour, pour les idées et les choses du temps de l'occupation française.

1820. — La situation s'était assombrie; le péril grandissait de jour en jour; tout annonçait une explosion prochaine. Ce fut dans ces circonstances qu'on apprit la révolution militaire de Cadix et la promulgation d'une constitution votée par les cortès et sanctionnée par Ferdinand VII; ces nouvelles, accueillies et propagées avec ardeur par les libéraux, mirent le comble à la fermentation générale.

Le ministère alarmé eut l'idée d'apaiser l'agitation des esprits par la concession de quelques institutions représentatives, en reformant la chancellerie sur de nouvelles bases; mais une circonstance importante fit abandonner ce projet. Un camp de manœuvres avait été établi dans les plaines de Sessa, et c'était une opinion sourdement accréditée, qu'à l'exemple de l'armée espagnole de l'île de Léon, les troupes ne manqueraient pas de lever l'étendard de la révolte en demandant une constitution libérale. Telle était en effet l'intention des carbonari, qui s'y étaient donné rendez-vous. Mais, pendant tout le temps que le roi passa au camp, sa gaieté et son affabilité furent si grandes, sa confiance parut si complète, que les conjurés, se croyant découverts, ou du moins surveillés de très-près, jugèrent prudent de suspendre l'exécution de leurs desseins. Vers le milieu du mois de mai,

le camp se sépara, et, de son côté, le gouvernement, séduit par ces trompeuses apparences, crut encore pouvoir compter sur l'armée et renonça à ses projets de réformes. Mais ses illusions tombèrent promptement devant les faits.

Le 2 juillet, cent vingt-sept militaires du régiment de Royal-Bourbon, en garnison à Nola, donnèrent le premier signal de l'insurrection. Commandés par deux sous-lieutenants, Morelli et Silvati, et secondés par le prêtre Menichini, ils se dirigèrent aux cris de : *Vive Dieu, le roi et la constitution!* vers Avellino pour établir leur quartier général dans cette ville, où la société des carbonari comptait de nombreux affiliés. Au même instant, le roi s'embarquait à Naples pour se rendre à la rencontre de son fils, le duc de Calabre, qui arrivait de Sicile. Informé de cet événement par ses ministres, qui ne purent longtemps lui en dissimuler la gravité, il s'empressa de débarquer, et à peine eut-il le pied à terre, qu'il convoqua un conseil d'officiers généraux. Le général Guillaume Pépé était alors gouverneur militaire de la province insurgée. Choisi d'abord pour réprimer le mouvement, il avait accepté la mission de confiance qui lui était donnée et faisait déjà ses préparatifs de départ; mais, à la suite d'une nouvelle délibération, le conseil se ravisa, et le ministre de la guerre Nugent ordonna à Pépé, sous divers prétextes, de ne pas se mettre en route. En définitive, on choisit à sa place le général Carascosa, homme intelligent et considéré, qui d'ailleurs avait servi sous Joachim, et qui jouissait de la confiance de l'armée.

Cependant l'insurrection se propageait d'elle-même au seul bruit des événements. Dès le premier jour elle envahit la Principauté ultérieure, dont Avellino est le chef-lieu, une partie de la Principauté cité-

rieure, et atteignit les frontières de la Capitanate. Le lendemain, le lieutenant-colonel de Concili, qui commandait à Avellino, fraternisa à la tête de ses troupes avec les soldats de Morelli, et les magistrats d'Avellino, l'intendant et l'évêque, prêtèrent serment de fidélité à la cause constitutionnelle. Le 3 juillet, la Capitanate et la Basilicate se soulevèrent, et l'incendie faisait des progrès d'autant plus rapides que, pour l'étouffer, les moyens manquaient aux généraux. Tandis que le général Nunziante, à Nocera, et le général Campana, à Salerne, réunissaient des troupes, le général Carascosa ne pouvait disposer que de cinq ou six cents hommes pour combattre les rebelles, campés sur les hauteurs de Monteforte; ces forces, évidemment, ne suffisaient pas pour les réduire. Quoi qu'il en soit, les troupes royales se mirent en marche; mais bientôt des désertions nombreuses vinrent jeter le trouble et la démoralisation dans leurs rangs; un régiment entier de cavalerie abandonna ses quartiers de Nocera; un bataillon de la garde royale, qui venait d'y arriver, refusa de combattre. D'un autre côté, la garnison de Foggia s'était réunie aux insurgés, et les nouvelles de la Pouille, de Molise, des Abruzzes et des Calabres n'étaient pas plus rassurantes.

Déjà le triomphe de la révolution était un fait accompli dans les provinces, lorsque, à Naples, les généraux Pépé et Napoletani prirent la fuite, entraînant dans leur désertion les régiments casernés au pont de la Madeleine. Aussitôt une députation de carbonari, joignant l'insulte à la menace, envahit le palais, et arrache au roi la promesse d'une constitution. Cet acte de violence et d'audace, qui fut commis dans la nuit du 5 au 6 juillet, précipita le dénouement de la révolution. Le lendemain parut la déclaration du roi, portant que dans l'espace de huit jours une

constitution serait publiée, et qu'en attendant les lois existantes resteraient en vigueur. On s'empressa d'expédier cette déclaration aux généraux Carascosa et Nugent, qui, après quelques tentatives infructueuses de négociations avec l'ennemi, prenaient leurs dernières mesures pour engager le combat, et à cette nouvelle bientôt répandue, les milices et les troupes royales, quittant leurs cantonnements, reprirent le chemin de la capitale, aux cris de : *Vive Dieu, le roi et la constitution !* Alors le roi forma un nouveau ministère, qui fut composé du comte Zurlo, du comte Ricciardi, du duc de Campochiaco, du général Carascosa et du chevalier Macedonio. Puis, prétextant des raisons de santé, il déposa encore une fois l'autorité souveraine entre les mains du prince François, duc de Calabre, dont les opinions politiques passaient pour incliner vers les idées libérales.

Malgré ces concessions, le mouvement insurrectionnel continua à se développer avec d'autant plus de force, que le général Pépé en avait pris la direction. Vers la fin de la journée du 6, le tumulte devint si violent dans la capitale, que le prince vicaire général et ses conseillers, réunis à la hâte, ne pouvant plus résister aux impatiences de l'opinion publique, publièrent un décret aux termes duquel la constitution des Deux-Siciles devait être la même que la constitution adoptée par l'Espagne ; promesse qui, le même jour, fut confirmée par un nouveau décret du roi Ferdinand (7 juillet 1820).

Alors le mouvement s'apaisa ; les cris de : *Vive le roi !* succédèrent aux cris de : *Vive la constitution !* et des courriers partirent pour notifier aux puissances étrangères le changement accompli dans le royaume.

Le 8, on institua, comme en Espagne, une *junte de gouvernement*, composée de quinze membres chargés

de régir le pays, conjointement avec le vicaire général, jusqu'à la convocation du parlement.

Le lendemain fut un jour de fête pour les troupes, de spectacle pour le peuple, et de deuil pour la famille royale. L'armée constitutionnelle, foule indisciplinée et indocile, qui, depuis la veille, était campée dans le champ de Mars, fit son entrée triomphale dans la capitale, au son des fanfares, et en déployant son drapeau, c'est-à-dire l'antique bannière de la monarchie et des Bourbons, sur laquelle on avait ajouté une bande aux trois couleurs du carbonarisme (rouge, noir et bleu). Cette multitude, composée du *bataillon sacré* (c'est ainsi qu'on nommait la compagnie qui avait déserté à Nola), des troupes régulières, des milices, et de six ou sept mille carbonari, avait à sa tête les généraux Pépé et Napoletani, le lieutenant-colonel de Concili, le sous-lieutenant Morelli, et le prêtre Menichini. Elle s'arrêta et fut passée en revue sur la place du palais, aux cris de *vive le roi! vivent les carbonari! vive la constitution*! Mais au fond des cœurs il y avait comme un remords poignant de quelque grande faute; cette pompe déguisait mal la violation du serment militaire, le mépris de la discipline, l'oubli de tous les devoirs de la force armée, et une espèce de réprobation universelle se faisait jour à travers les applaudissements.

Le 13, le roi, le duc de Calabre et le prince de Salerne prêtèrent serment à la constitution, en présence de la junte, des ministres et des chefs de l'armée, et cet acte solennel, en dissipant les défiances et les inquiétudes des carbonari, termina cette révolution, accomplie en huit jours, et sans effusion de sang.

Les nombreuses difficultés du lendemain refroidirent bientôt l'enthousiasme des vainqueurs. Trois

cents hommes du régiment de Farnèse abandonnerent avec armes et bagages leur quartier de Piedigrotta. Poursuivis et faits prisonniers après un engagement qui coûta de part et d'autre un certain nombre de morts, ces déserteurs furent conduits en prison; mais l'autorité était si faible et la discipline si relâchée, qu'ils furent rendus à la liberté au bout de quelques jours.

Deux faits occupèrent ensuite l'attention publique : la mort du général Napoletani, emporté par une fièvre maligne, et l'incendie de la grande forêt de Terracine, des bois de Monticelli, de San Magno et Lenola, incendie dont la cause est restée inconnue.

Cependant, grâce à la licence de la presse et à la violence des clubs, le carbonarisme se fortifiait de plus en plus, et, soit conviction, soit pusillanimité, une foule de citoyens, tous les corps de magistrature, tous les régiments de la milice, s'y faisaient affilier en masse. Fière de sa toute-puissanee, la secte voulut jouir des honneurs du triomphe, et organisa une grande fête publique. Un jour, on vit les carbonari réunis en grand nombre, traverser processionnellement les rues de la ville, ayant à leur tête des prêtres et des religieux portant sur la poitrine la croix et le poignard; ils se rendaient à l'église où un prêtre, intimidé ou membre de l'association, devait bénir leurs drapeaux et leurs insignes! Ce singulier spectacle épouvanta la capitale, d'autant plus que des rassemblements tumultueux au champ de Mars, des conciliabules nocturnes d'où émanaient les doctrines les plus subversives, des scènes de désordres de toute espèce, y répandaient journellement l'inquiétude et la crainte.

Tandis que l'émeute se proclamait en permanence dans la rue, la faiblesse et l'impuissance régnaient

dans les conseils du pouvoir. L'armée était plus que jamais affaiblie par les divisions, par les désertions et par l'indiscipline : il devenait de plus en plus urgent de s'occuper de sa recomposition. Dans ce but, le général Pépé institua un comité qui, en même temps, fut chargé d'épurer le corps des officiers. Cette mesure souleva des réclamations violentes, qui redoublèrent lorsqu'on vit les hommes du camp de Monteforte figurer seuls sur la liste des promotions. Alors le général, effrayé de l'explosion des ressentiments, ainsi que des menaces de mort qui lui furent adressées, céda au plus grand nombre; il supprima les travaux du comité, et renonça à ses projets. Telle était la désunion des forces militaires du gouvernement, quand on reçut la nouvelle de l'insurrection de Palerme.

Depuis l'introduction dans l'île de la législation napolitaine, qui avait causé une grande perturbation dans toutes les classes de la société, le peuple sicilien, aigri par des innovations qu'il croyait malveillantes et qu'il ne comprenait pas, s'était abandonné à un mécontentement sourd et profond. Il éclata bientôt à la nouvelle de la révolution napolitaine; le mot INDÉPENDANCE, prononcé par les grands seigneurs, chauds partisans de la constitution anglaise de 1812, qui leur garantissait leurs priviléges féodaux, ce mot magique fut à l'instant même répété avec enthousiasme par toutes les classes, et l'effet en fut terrible! Secouer le joug de tous les pouvoirs, ouvrir les cachots et les bagnes, dévaster le palais et les propriétés de la couronne, piller et incendier les maisons de plusieurs particuliers, massacrer les princes Cattolico et Jaci, dont les têtes furent promenées en triomphe dans les rues : tels furent les fruits sanglants de quelques jours de rébellion.

Le général Naselli et le chevalier Thomasis, représentants de l'autorité royale à Palerme, opposèrent en vain quelque résistance à l'impétuosité de la lave insurrectionnelle. Réduits à l'impuissance, ils prirent la fuite, accompagnés du général Church et de plusieurs autres fonctionnaires, et arrivèrent à Naples, où leurs rapports jetèrent la cour dans la consternation.

Le gouvernement s'empressa de réunir des troupes. Pour éviter les lenteurs du mode de conscription, il s'adressa au patriotisme des anciens soldats libérés du service, qui accoururent en foule sous les drapeaux. Par ce moyen, l'armée, promptement réorganisée, fut portée à cinquante-deux mille hommes de plus; les forteresses de Civitella et de Pescara furent réparées, ainsi que les murs de Gaëte et de Capoue; on traça deux camps à Mignano et à Aquila; on arma deux cent mille hommes de milices, divisés en trois corps, sous la dénomination d'*urbains*, de *miliciens*, et de *légionnaires;* en un mot, on prit toutes les mesures nécessaires pour la défense et pour la sûreté du royaume. Malheureusement, le carbonarisme se glissa dans les rangs de la nouvelle armée : dans chaque régiment, une hiérarchie occulte s'établit à côté de la hiérarchie légale. La division, la défiance, l'espionnage, l'indiscipline furent les conséquences de cette situation funeste, qui s'aggrava encore lorsque le général Pépé, commandant en chef de l'armée, se livra entièrement à la secte.

Depuis la retraite des autorités légitimes, Palerme était tombée au pouvoir d'une populace armée, qui avait nommé une junte souveraine, sous la présidence du cardinal Gravina, et la révolution avait gagné la *vallée* ou la province de Girgenti. Cependant les cinq autres *vallées* ayant reconnu le gouvernement napoli-

tain, le roi envoya à Messine le prince de Scaletta pour y exercer l'autorité en son nom, et donna le commandement des forces militaires au général Florestan Pépé. De son côté, la junte de Palerme envoya au roi des ambassadeurs chargés de soutenir ses prétentions, en demandant que les deux États de Naples et de Sicile, unis seulement comme États confédérés, eussent le même roi et la même constitution des cortès, mais une administration entièrement séparée l'une de l'autre.

Le roi, offensé dans sa puissance, était plus disposé à châtier les provinces rebelles qu'à exaucer leurs vœux, et les ministres, le peuple tout entier, encourageaient ses dispositions à la violence. Les députés de Palerme ne reçurent donc que des réponses évasives, équivalant à un refus, et peu de temps après, le gouvernement prépara une expédition de neuf mille hommes d'infanterie, cinq cents chevaux et quelques bâtiments de guerre, indépendamment d'un corps de trois mille hommes que devaient fournir Messine, Trapani et Syracuse. Le général Florestan Pépé fut nommé commandant en chef de l'expédition, qui mit à la voile vers la fin du mois d'août et débarqua bientôt en Sicile.

Pour détourner l'attention des Napolitains, très-inquiets et très-impatients des nouvelles de cette campagne, il ne fallut rien moins que l'ouverture des colléges électoraux qui eut lieu à cette époque. Le peuple se porta en foule aux élections, dont le résultat fut plus ou moins influencé par le carbonarisme. Quoi qu'il en soit, sur soixante-douze députés, il y eut dix ecclésiastiques, huit professeurs des sciences, neuf docteurs en droit, onze magistrats, deux fonctionnaires, trois négociants, cinq militaires, vingt-quatre propriétaires et seulement deux gentilshom-

mes. La Sicile, au contraire, qui nomma plus tard ses députés, envoya au parlement, sur vingt-quatre nominations, huit gentilshommes, six ecclésiastiques et dix autres membres appartenant à toutes les classes de la société.

Le 1er octobre eut lieu l'ouverture de la session dans l'église du Saint-Esprit : on craignait avec raison que la salle Saint-Sébastien, destinée aux séances parlementaires, ne fût pas assez vaste pour contenir la foule avide d'assister à cette cérémonie. En conséquence, Ferdinand, accompagné du duc de Calabre et de tous les princes et princesses de sa maison, se rendit en grande pompe à l'église, où l'accueillirent des milliers de *vivat* et d'applaudissements. Puis il prêta serment à la constitution, écouta attentivement un discours du président Galdi, remercia le général Pépé, qui résigna entre ses mains le commandement suprême de l'armée; et, après une touchante allocution du vicaire général, déclara ouvert le parlement national.

Mais, dès le début de la session, les esprits sérieux doutèrent que le nouveau régime pût fournir une longue carrière. Un déluge de propositions plus ou moins puériles inonda le bureau du président. On prétendit tout changer, tout bouleverser : on voulait abolir, par exemple, les administrations communales, provinciales, celle des bois et forêts; celles du domaine, des douanes, des ponts et chaussées furent menacées du même sort. Cette fureur d'innovations, et surtout la loquacité, l'exaltation, l'irritabilité, la susceptibilité, l'inexpérience des orateurs; le tumulte des séances, l'opposition au ministère érigée en dogme de la liberté constitutionnelle; les cris d'approbation ou de mécontentement d'un public méprisable aposté dans les tribunes; pour comble de désordre, le carbonarisme

ayant son parlement, composé des députés de toutes les provinces, fonctionnant ouvertement dans un grand édifice de la capitale, intimidant les agents du pouvoir, et contrôlant les opérations du parlement national. Toutes ces conditions d'anarchie qui effrayaient les hommes sages, étaient autant d'obstacles à la marche régulière de la nouvelle machine politique.

Telle était la triste situation des affaires publiques, quand arrivèrent des nouvelles consolantes de la Sicile. On apprit que le général Florestan Pépé, après avoir battu les rebelles dans plusieurs rencontres, avait tout d'abord resserré l'insurrection dans les murs de Palerme; que, devant cette ville, il avait soutenu trois combats, après lesquels il était resté maître de la Flora et de la porte Caroline; que, dans cette position menaçante, il avait attendu quelque temps la soumission des assiégés ; qu'enfin une députation ayant à sa tête le prince de Paterno, vieillard octogénaire, nommé président de la junte à la place du cardinal Gravina, s'était présentée avec des propositions de paix à son camp, d'où on s'était rendu à bord du *Racer*, vaisseau anglais qui se trouvait dans le port, et que là, en présence des consuls d'Autriche et d'Angleterre, on avait, à la date du 5 octobre, signé une convention, dont voici un résumé :

« Son excellence le lieutenant général Pépé, commandant les armées en Sicile, et son excellence le prince de Paterno, pour rétablir l'ordre et la tranquillité dans la ville de Palerme et les pays qui en ont embrassé la cause, sont convenus des articles suivants :

« 1° Tous les forts et batteries seront remis aux troupes napolitaines.

« 2° La majorité des votes des Siciliens, légalement

convoqués, décidera de l'unité ou de la séparation générale des Deux-Siciles.

« 3° La constitution d'Espagne de 1812 est adoptée en Sicile, sauf quelques modifications.

« 4° Chaque commune nommera un député.

« 5° Le parlement unique ou séparé a seul le droit de faire ou d'abroger les lois; tant qu'il ne sera pas convoqué, les anciennes lois seront observées dans l'île.

« 6° Un parfait oubli couvrira le passé.

« 7° Palerme sera provisoirement gouvernée par une junte présidée par le prince de Paterno.

« Etc.. etc., etc. »

La soumission de la ville rebelle causa une grande joie à Naples; mais quand on s'aperçut que les conditions de paix qui venaient de lui être accordées étaient précisément celles qui avaient été refusées à ses ambassadeurs, la joie se changea en indignation violente. Messine, la rivale de Palerme, adressa au gouvernement une protestation énergique contre tout projet de séparation ultérieure, et cette démarche, qui flattait l'orgueil du peuple de Naples, accrut encore son irritation contre les Palermitains. La convention du 5 octobre fut désapprouvée par le vicaire général et annulée par le parlement, qui demanda même la mise en jugement de son auteur et l'envoi d'un autre général en Sicile. On choisit, à la place de Florestan Pépé, le général Colletta qui, dès son arrivée à Palerme, prononça la dissolution de la junte, fit prêter serment à la constitution napolitaine et effaça toutes les traces de la dernière insurrection. Plus tard, lorsque la paix fut bien rétablie, les ressentiments s'apaisèrent, et l'on ne rechercha pas les auteurs de l'odieux traité, mais on acquit la preuve que l'esprit d'opposition contre le gouvernement de Naples était resté le même, lorsque

tous les députés nommés par les villes insurgées refusèrent d'aller siéger au parlement.

Au milieu des alertes et des inquiétudes incessantes, les travaux du gouvernement suivaient péniblement leur cours. Sous le ministère du comte Ricciardi, l'ancienne institution du jury fut rétablie pour le jugement des affaires criminelles. Le parlement rendit une loi pour abolir les majorats qui existaient encore, pour extirper définitivement du sol sicilien le régime féodal, déjà plusieurs fois aboli, et toujours renaissant de ses cendres; une autre d'après laquelle l'administration des communes et des provinces fut confiée entièrement aux officiers électifs de chaque localité; une autre sur l'avancement de l'armée, sur les lycées, etc., sans parler d'une foule de projets de réformes. Quant aux finances, la situation précaire du gouvernement, la perte du crédit qui en était la conséquence, la dépréciation des fonds publics, la suppression de plusieurs impôts et la diminution des revenus, ne pouvaient qu'accroître de jour en jour les embarras du trésor. Pour subvenir aux besoins du moment, on retira de la caisse d'escompte un million de ducats, on vendit à perte cinquante mille ducats de revenus, et enfin on eut recours à un emprunt forcé, ou plutôt à un impôt extraordinaire dont le recouvrement fut un sujet de vexations exercées par la police.

Deux villes appartenant au saint-siége, quoique enclavées dans le territoire napolitain, Bénévent et Pontecorvo, proclamèrent alors la constitution des cortès, et demandèrent à faire partie du royaume, mais dans sa profonde détresse, le gouvernement de Naples ne pouvait songer à un agrandissement de territoire. Il répondit prudemment par un refus, et abandonna à leur sort les deux villes révoltées.

La situation n'était pas rassurante à l'extérieur. L'Espagne, la Suisse, les Pays-Bas et la Suède avaient reconnu le nouveau gouvernement, mais la Russie, l'Autriche et la Prusse s'étaient déclarées hostiles, et la France et l'Angleterre se taisaient. Les souverains ennemis de la révolution napolitaine se réunirent à Troppau en congrès, pour délibérer sur les affaires de Naples, et adressèrent à Ferdinand une invitation de s'y rendre, qu'il avait, dit-on, demandée lui-même en secret. Les carbonari saisirent avidement cette occasion de déchaîner sur la capitale une nouvelle tempête. La constitution ne permettant pas au chef de l'État de sortir du royaume sans l'autorisation du parlement, le roi adressa à la chambre un message où il exprimait son désir de se rendre à l'invitation des souverains alliés, et en même temps il déclarait qu'il se porterait médiateur entre eux et son peuple, afin d'épargner au pays les malheurs de la guerre, promettant en outre, quel que fût le sort de la constitution actuellement en vigueur, de faire tous ses efforts pour obtenir la sanction d'une forme de gouvernement représentatif. Aussitôt le parti révolutionnaire sonna l'alarme. Les carbonari déclarèrent la constitution en danger, et ordonnèrent une levée en masse pour la défendre. A leurs cris, des bandes armées se répandirent dans les rues, arrachant des murailles le message du roi, et criant tumultueusement : *la constitution d'Espagne ou la mort!* D'un autre côté, les miliciens provinciaux, convoqués par des courriers expédiés dans toutes les directions, s'empressèrent d'accourir, et augmentèrent encore l'agitation confuse de la capitale. Le désordre était à son comble et la guerre civile près d'éclater. Ce fut au milieu des vociférations de cette multitude que s'ouvrit à la chambre la discussion du message. Pendant

la séance, des commissaires carbonari se présentent à la barre de l'assemblée pour lui signifier qu'ils veulent le maintien de la constitution des cortès, mais qu'ils consentent au départ du roi, et cet audacieux attentat contre la dignité et l'indépendance de la représentation nationale ne tarda pas à porter ses fruits. Le parlement décide qu'on repoussait toute constitution autre que celle en vigueur, mais qu'on accordait au roi la permission de se rendre auprès des souverains, à condition qu'il prêtât un nouveau serment à la contitution des cortès, et qu'il s'engageât à la défendre dans le sein du congrès! Mais déjà le roi, épouvanté et tremblant au fond de son palais, ne songeait plus qu'à s'éloigner du théâtre de ces déplorables excès. Il écrivit donc un second message où, après avoir promis de maintenir la constitution espagnole, il recommandait de se préparer à la guerre si les puissances alliées ne consentaient pas à la reconnaître. Alors la fureur de l'émeute s'apaisa, et la réponse du parlement, si impatiemment attendue, étant arrivée, le roi hâta les derniers préparatifs de son départ. Le 14 décembre, il s'embarqua sur le vaisseau anglais *le Vengeur*, accompagné de la duchesse de Florida, sa seconde femme, du ministre de sa maison, d'un gentilhomme de compagnie et de quelques serviteurs : le duc del Gallo, nommé ministre au congrès, devait l'attendre à Florence. Peu après le départ du roi, les ministres, accusés par le peuple, et dans le parlement avec une violence terrible, donnèrent leur démission, et furent remplacés par le duc del Gallo, le duc de Carignano, le magistrat Troyse, le général Parisi et le marqnis Auletta.

1821. — La clôture de la première session du parlement, qui eut lieu à la fin de janvier, rendit un peu de tranquillité au pays. Cependant un crime

horrible, qui n'était, disait-on, que le prélude de nombreuses vengeances arrêtées dans les conciliabules nocturnes des carbonari, fut commis vers cette époque, et jeta l'épouvante dans la ville. Pendant la nuit, une bande d'hommes armés et déguisés se présentèrent chez l'ancien directeur de la police, Giampetro, et, sous un prétexte, le prièrent de les suivre. Le malheureux touchait à peine le seuil de sa porte, qu'il tomba sans vie, percé de quarante-deux coups de poignard. Dans la suite, la justice acquit les preuves qu'en effet cet horrible assassinat avait été prémédité et décidé la veille dans une *vente* de carbonari[1].

On reçut des nouvelles du roi, qui était heureusement arrivé à Laybach, où se tenaient les séances du congrès, et, quelques jours après, on apprit que la guerre y avait été résolue par l'Autriche, la Russie et la Prusse. L'Angleterre ne s'y opposait pas, et la France qui, dans le principe, s'était montrée disposée à tenter une intervention pacifique, et dont la médiation avait été repoussée par les révolutionnaires de Naples, exaltés par l'ivresse du triomphe, la France y donnait son assentiment. En même temps parut un manifeste, qui faisait connaître les véritables sentiments des souverains alliés. Ce n'était pas un gouvernement constitutionnel de plus ou de moins, qui les inquiétait, ce ne pouvait pas être les institutions représentatives, alors en vigueur en Angleterre et en France, qu'ils se proposaient de renverser à Naples, mais ce qu'ils voulaient éteindre, pour le salut et pour le repos de l'Europe, c'était l'ardent foyer de propagande révolutionnaire, qui menaçait d'incendier toute l'Italie, ce qu'ils détestaient, c'était le carbonarisme et sa tyrannie, c'était la révolte de l'armée, c'était l'origine du gouvernement napolitain, l'humi-

liation de la royauté, la permanence de l'émeute, la terreur de la guerre civile; en un mot, ce n'était pas une constitution, mais c'était la RÉVOLUTION.

Dans ces conjonctures, le régent convoqua le parlement, et quatre jours après, il ouvrit la session en personne. Le duc del Gallo, arrivant de Laybach, exposa le véritable état des choses, tandis que, au dehors, des cris de guerre s'élevaient dans la foule qui encombrait les abords du palais. Comme il était facile de le prévoir, la guerre fut décidée par le parlement, et cette résolution énergique fut accueillie avec le plus vif enthousiasme. Il y eut même un instant d'ivresse générale : le prince de Salerne, le vieux duc d'Ascoli, le jeune Partanna, fils de la duchesse Florida, et plusieurs autres dévoués serviteurs du roi demandèrent alors et obtinrent avec empressement du service dans l'armée. En même temps, un conseil des plus illustres généraux fut convoqué, et après une longue délibération, on décida qu'on retirerait de la Sicile quatre mille hommes, et qu'on mobiliserait soixante-dix bataillons de milices provinciales, de manière qu'il y eût sur les frontières trente-deux mille hommes de vieux soldats et quarante-deux mille hommes de nouvelles levées. Telles étaient les forces qu'on pouvait opposer aux cinquante mille hommes des troupes autrichiennes qui marchaient déjà sur le royaume. Puis, le ministre de la guerre, Parisi, en raison de son grand âge, fut remplacé par le général Colletta, et, pour le même motif, le portefeuille de l'intérieur du marquis Auletta fut confié au chevalier Thomasis.

Les premières colonnes autrichiennes s'arrêtèrent à Montalto et à Norcia; un deuxième corps occupa Camerino, Tolentino et Macerata, tandis que la réserve prenait position dans tout le pays qui s'étend

de Foligno à Ancône. En ce moment, le roi de Naples se trouvait encore à Florence, et était attendu à Foligno.

Du côté des Napolitains, conformément au plan de campagne arrêté en conseil, le général Carascosa s'établit avec dix-huit mille hommes de vieilles troupes, et vingt-deux mille hommes de nouvelles levées, à San Germano, couvrant la route de Rome à Naples, et s'appuyant à gauche sur Gaëte et à droite sur les Apennins. Les généraux Ambrosio, Arcovito, Filangieri, le duc de Rocca-Romana et Pedrinelli étaient sous ses ordres. De plus, un second corps de dix mille hommes de troupes régulières et de vingt mille hommes de milices, chargé de la défense des Abruzzes, fut confié au général Guillaume Pépé, ayant sous ses ordres les généraux Valetti, Verdinosi et Russo; son quartier général fut établi à Aquila. Enfin quatre mille hommes de troupes choisies furent réservés pour la garnison de la capitale et la garde du palais. Le 6 mars, le général Pépé résolut d'attaquer les Autrichiens, et ni les ordres du régent, ni le décret du parlement qui lui défendait de prendre l'offensive, ni les conseils de ses officiers, rien ne put le faire renoncer à ce dangereux projet. Dès le 7, il s'avança pour attaquer Rieti, ville située sur le revers des montagnes d'Androdoco et occupée par l'ennemi. Mais, avertis du mouvement des Napolitains, les Autrichiens étaient déjà sur la défensive. Une vive fusillade s'engagea : bientôt les milices du général Pépé plièrent ou prirent la fuite, et une charge de cavalerie hongroise suffit pour entraîner la déroute de l'armée entière. Ce fut alors un sauve qui peut général. A la vue du désastre, Guillaume Pépé lui-même fut saisi d'une terreur panique; sans s'arrêter dans aucune des positions qu'il aurait pu défendre, il arriva à Naples le premier de tous.

Le régent en était parti, dès le 8 mars, avec le prince de Salerne, pour se rendre à Capoue; il y reçut, dans la nuit du 9, la nouvelle du désastre de Rieti. A l'instant, il convoqua, au quartier général de Torricella, un conseil de guerre, qui fut composé du prince dom Leopold, des généraux Carascosa, duc d'Ascoli et Fardella, et sur l'avis de Carascosa, on résolut de réunir les troupes derrière le Volturno, seconde ligne de défense convenue dans le plan général de la campagne. Mais le désordre et la confusion régnaient de toutes parts; les soldats désertaient et fuyaient dans toutes les directions; les milices s'étaient soulevées en apprenant que les Autrichiens descendaient des Abruzzes sur le Garigliano, et toute défense devenait impossible. Alors le régent rentra à Naples, où la terreur, la consternation et la démoralisation la plus complète s'étaient emparées de tous les esprits. Le même jour, le général Florestan Pépé donna sa démission, et Guillaume Pépé, son frère, fut destitué.

Le parlement s'assembla en comité secret, et séance tenante, la majorite rédigea une adresse au roi, où elle s'excusa dans les termes les plus humbles de la part qu'elle avait prise aux derniers événements. Ce message, ainsi qu'une lettre du duc de Calabre, furent envoyés au roi, qui était toujours à Florence. Ferdinand le reçut avec bonté, mais ne pouvant se concerter avec les souverains alliés, il ne voulut donner aucune explication sur ses intentions ultérieures (17 mars).

Le 21, quelques bataillons de la garde royale napolitaine, commandés par le général Selvaggi, entrèrent à Naples aux cris de : *Vive le roi!* Pendant ce temps, l'armée autrichienne, divisée en deux corps, s'avançait par la Solmona, et occupait successivement Itri, Fondi, San Germano et Ceprano, où le colonel de

Concili avait opposé quelque résistance. La suspension des hostilités, réclamée par Carascosa, fut signée le 20 mars, ainsi que l'occupation de Capoue et d'Aversa. Le 23, la capitulation de Naples, qui comprenait celle de Gaëte et de Pescara, fut signée, comme celle de Capoue, par le baron d'Ambrosio pour Naples, et par le comte de Fiquelmont pour l'Autriche.

Néanmoins, vingt-six membres du parlement se réunirent une dernière fois, sous la présidence du député Poërio, et rédigèrent une protestation contre ces actes, qui leur semblaient « une violation du droit des gens. » Puis ils se séparèrent; et on ferma la porte de leurs séances.

Alors les principaux carbonari prirent la fuite ; Guillaume Pépé demanda des passe-ports pour l'Amérique, le duc de Calabre partit pour Caserte, et le marquis de Circello, nommé par le roi président d'un gouvernement provisoire, entra en fonctions.

Le 23 mars 1821, l'armée autrichienne fit son entrée dans la capitale. A peine avait-elle pris possession des châteaux et des forts, que le bruit se répandit que le Piémont était en pleine insurrection, que la proclamation à Turin de la constitution des cortès avait été suivie de l'abdication du roi Victor-Emmanuel, et qu'en l'absence du nouveau roi Charles-Felix, le prince de Carignan avait été nommé régent du royaume. La nouvelle en était effectivement arrivée à Naples depuis plusieurs jours, mais elle avait été cachée avec soin par le régent, et en ce moment l'effet n'en était plus à craindre.

Malgré le dénouement des affaires de Naples, le parti révolutionnaire continuait de s'agiter en Sicile. En apprenant les désastres de Rieti et l'approche des Autrichiens, les carbonari siciliens s'étaient réunis à Messine, où ils avaient résolu de défendre pour

leur compte la constitution napolitaine. La garnison était commandée par le général Rossarol, que l'exaltation de ses opinions politiques recommandait suffisamment aux sectaires. Ceux-ci n'hésitèrent pas à s'adresser à lui, et le général consentit à devenir le chef de leur folle entreprise. En conséquence, on donne le signal de la révolte; de toutes parts les conjurés se répandent dans la ville, les armes à la main; ils se livrent à de si grands désordres, que les autorités, les magistrats et le prince de Scaletta lui-même, n'échappent à la mort qu'en prenant la fuite. Mais ce triomphe fut bien passager : les villes et les milices de la Sicile, invitées à prendre les armes, refusèrent d'appuyer le mouvement, et à Messine même, un grand nombre de citoyens réunis en armes pour le maintien de l'ordre, attaquèrent les révolutionnaires, qui s'enfuirent à leur tour. Rossarol parvint à gagner les côtes de l'Espagne, où il s'enrôla dans l'armée constitutionnelle. Plus tard il alla offrir ses services à la Grèce, mais en débarquant à Égine il tomba malade et mourut.

Le roi était encore à Florence, où il s'entretenait des affaires de l'État avec le prince de Canosa, exilé depuis 1816, mais en ce moment rentré en faveur et nommé premier ministre. Dans le royaume, la réaction monarchique fut d'autant plus forte, que l'action révolutionnaire avait été violente. Plusieurs ordonnances révoquèrent toutes les lois du régime constitutionnel; on désarma tous les citoyens; on licencia les milices; on défendit toute espèce de réunions; on nomma des *juntes d'examen* pour rechercher la conduite de tous les officiers et de tous les fonctionnaires, et on livra publiquement aux flammes les livres condamnés par l'index. Pendant ce temps, les rigueurs de la police s'exerçaient contre

les chefs influents du parti libéral. Les généraux Colletta, Pedrinelli, Arcovito Colonna, Costa, Russo, les députés Borelli, Poërio, Pépé, Piccoletti; les conseillers d'État Buzzelli, Rossi, Bruni, et une foule d'autres citoyens plus obscurs, furent arrêtés, tandis qu'un nombre plus grand encore, parmi eux le général Carascosa, s'empressaient de profiter de la latitude qu'on leur laissait de sortir du royaume.

La tranquillité paraissant affermie, le roi fit sa rentrée solennelle dans la capitale, où il reçut les félicitations empressées de la magistrature, de la municipalité, de l'université et des académies. Le 30 mai, jour de sa fête, il publia un édit par lequel il pardonnait les crimes de la révolution; seulement les militaires et les carbonari qui avaient campé à Monteforte ne furent pas compris dans cette amnistie. Mais cet acte de clémence ne produisit pas l'effet qu'on en devait attendre, et les plus graves désordres continuèrent de désoler plusieurs provinces, où des bandes nombreuses de libéraux s'étaient organisées pour soutenir la guerre civile. Dans les environs de Mirabella, Morelli tenait la campagne à la tête de cinq cents partisans. Un jour une de ces bandes, commandée par le capitaine Venite, attaqua Laurenzana, grande ville de la Basilicate, y entra de vive force, courut droit à la prison, et en brisa les portes pour délivrer un sectaire. Quelques jours après, les mêmes scènes se renouvelèrent à Calvello. Aux attentats contre l'ordre public se joignirent un grand nombre de crimes contre les personnes; l'évêque Tommasi, à Aversa, fut assassiné; une foule de meurtres et de vengeances particulières ensanglantèrent les villes et les campagnes. Il en était de même en Sicile. A Palerme, où les carbonari étaient très-nombreux, un vaste complot contre la sûreté de l'État était près d'é-

clater, lorsque la police avertie s'empara des conspirateurs.

1822. — Au milieu de tous ces désordres, les condamnations des cours martiales et des tribunaux ordinaires durent se multiplier. Les auteurs des attaques de Laurenzana et de Calvello ayant été arrêtés, furent condamnés à mort et exécutés au nombre de soixante. Les instigateurs du complot de Palerme furent condamnés au nombre de cinquante-deux, dont neuf à la peine capitale. A Messine on en fit mourir dix-sept, et trente-huit furent condamnés aux galères. Les assassins de Giampetro, depuis longtemps sous la main de la justice, furent condamnés à leur tour : trois à la peine capitale et dix-sept aux fers. Enfin, près de huit cents personnes périrent, soit par suite des condamnations, soit dans des combats désespérés au milieu des discordes civiles. A ces convulsions civiles vinrent se joindre les désastres de la nature : au mois d'octobre de cette même année 1822, le Vésuve vomit des flammes et des torrents de lave; dans les Calabres, dans les Abruzzes et en Sicile, de violents tremblements de terre renversèrent les édifices et ensevelirent les habitants sous leurs ruines.

Le gouvernement licencia l'armée, et, au moment de sa recomposition, en éloigna les muratistes. L'annulation de la convention de Casalanza fut ainsi la conséquence de cette mesure, qui d'ailleurs fut prise de concert avec l'Autriche. Peu de temps après, le prince de Canosa quitta le ministère de la police pour aller siéger au conseil d'État. Alors les députés Poërio, Pépé, Borelli, et les généraux Colletta, Pedrinelli et Arcovito sortirent de prison et furent exilés en Autriche.

On pourvut ensuite aux besoins du trésor, grevé de charges nombreuses par suite de la révolution

et de l'occupation autrichienne. On vendit d'abord le champ de Mars, puis on contracta une dette de seize millions de ducats envers le banquier Rothschild. Bientôt après, le chevalier de Médici, exilé à Florence, fut appelé au ministère. Cette nomination, exigée du roi par le puissant banquier, comme garantie morale de la bonne administration des finances, fut la cause d'un changement de cabinet, et valut un nouvel exil à Canosa, qui se retira encore une fois à Pise, et plus tard à Gênes. Du reste, la rentrée de Médici aux affaires ne changea rien à la politique générale du gouvernement; seulement elle facilita, comme c'était son but, la négociation de nouveaux emprunts avec la maison Rothschild. Il en résulta que, dans les années suivantes, le service de la dette publique exigea une somme de trois millions et demi de ducats.

Un des premiers soins du ministère fut de mettre à exécution une loi négligée jusqu'à ce jour, quoiqu'elle fût une promesse royale, du temps du congrès de Laybach. En conséquence on décréta :

« Que les Deux-Siciles seraient gouvernées séparément sous la seule puissance du roi; les impôts, les finances, les dépenses, la justice criminelle et civile, les emplois devaient être particuliers à chacun des deux pays, en sorte qu'aucun citoyen de l'un ne pût être employé dans l'autre ;

« Que le roi discuterait les affaires du royaume dans un conseil d'État composé au moins de douze personnes : six conseillers et six ministres;

« Que chaque loi, chaque décret ou ordonnance serait examiné par une assemblée de trente membres au moins pour Naples, et de dix-huit pour la Sicile; ces assemblées porteraient le nom de *consultes* et se réuniraient séparément à Naples et à Palerme;

« Que les impôts seraient répartis tous les ans dans

chaque province par un conseil provincial, qui aurait la faculté de proposer des améliorations pour l'administration des établissements publics;

« Que les communes s'administreraient selon des règlements plus larges que les anciens, et qui seraient dictés par le roi, après qu'il aurait consulté son conseil. »

Morelli et Salvati, les deux chefs de la révolte de Nola, tombèrent entre les mains de la justice. Tous deux, après la dispersion de leurs bandes, s'étaient embarqués sur un petit navire pour la Grèce; mais, rejetés par une tempête sur les rivages de Raguse, ils furent reconnus et livrés au gouvernement napolitain. En ce moment, le procès des insurgés de Monteforte, après une longue et minutieuse instruction, allait enfin commencer; l'arrestation des principaux coupables vint encore augmenter l'importance de cette affaire. Les débats s'ouvrirent et durèrent trois mois. Au bout de ce temps un arrêt fut rendu qui condamnait trente accusés à la peine capitale, et treize à la prison ou aux galères. Mais le roi commua la plupart de ces peines : il ne fut inflexible que pour Morelli et Salvati qui furent pendus le même jour.

Peu de temps après le dénoûment de ce procès, une amnistie fut publiée en faveur de tous les individus qui avaient pris part aux attentats politiques commis contre l'État, antérieurement au 24 mars 1821. Toutefois on en excepta les généraux Guillaume Pépé, Michel Carascosa, Jean Russo, Joseph Rossarol, les colonels de Concili, Gaëtan Costa, François Capecelatro, les abbés Minichini et Capuccio, l'avocat Palladino, l'intendant Lucente et plusieurs autres personnages moins connus.

1823. — A Turin comme à Naples, la révolution avait été étouffée par l'Autriche, dont les troupes

occupaient ainsi la haute et la basse Italie. Un nouveau congrès de souverains fut alors convoqué à Vérone, et le roi des Deux-Siciles y fut appelé ; on apprit bientôt que, selon ses désirs, l'armée d'occupation serait réduite de quarante-deux mille hommes à trente mille. Après la dissolution du congrès, Ferdinand se rendit à Vienne, où il séjourna quelque temps; puis il revint dans la capitale de ses États, où son retour occasionna les illuminations et les fêtes les plus splendides.

Cette année, la fureur des éléments causa de nouveaux ravages dans le royaume. Des tremblements de terre agitèrent ou détruisirent en partie les villes de Sala et d'Arigliano ; à Messine des ouragans terribles, accompagnés de tremblements de terre, dévastèrent les campagnes et renversèrent les maisons, en faisant périr plus de cent personnes. A peu près vers cette époque, on eut en outre à regretter la perte de plusieurs personnages illustres : citons, entre autres, le général duc d'Ascoli; Nicola Fergola, savant mathématicien, auteur de plusieurs ouvrages; Giuseppe Piazzi, astronome célèbre de Palerme ; le chirurgien de Naples Bruno Amantea, le docteur Domenico Contugno, le chevalier Vecchioni et le marquis Circello, tous deux ministres du roi.

Dans l'année 1824, la mort frappa aussi deux souverains de la maison de Bourbon : Louis XVIII, roi de France, et Marie-Louise-Joséphine, infante d'Espagne, duchesse de Lucques.

1825. — Ferdinand, dont le moral était affaibli par l'âge et par les vicissitudes d'un long règne, eut le pressentiment de sa fin prochaine. On le vit donc se préparer à la mort par une pratique plus minutieuse encore de tous ses devoirs religieux, et par de nombreuses aumônes aux pauvres et aux églises, indé-

pendamment d'une somme de vingt-quatre mille ducats qu'il avait coutume de consacrer chaque année à des œuvres de charité. Ses prévisions ne l'avaient pas trompé : dans la matinée du 4 janvier 1825, il fut trouvé dans son lit, mort d'une attaque d'apoplexie. Ferdinand I avait soixante-seize ans et en avait régné soixante-cinq.

Son fils François, duc de Calabre, lui succéda sous le nom de François I.

Dans les années précédentes, Léopold II avait succédé à son père Ferdinand III sur le trône de la Toscane (1824), et, le 6 juillet 1823, l'illustre Pie VII avait été remplacé sur le siége pontifical par le cardinal della Genga, sous le nom de Léon XII.

FRANCOIS I.

1825.

François-Janvier-Joseph, né à Naples le 19 août 1777, n'était que puîné des fils du feu roi; mais la mort de Charles-Titus, son frère aîné, lui avait donné, le 17 décembre 1778, le rang d'héritier présomptif de la couronne. Son avénement au trône n'amena aucun changement dans la politique générale du gouvernement. Cependant, l'empereur d'Autriche ayant fait un voyage dans ses provinces de la Lombardie, tous les princes d'Italie se rendirent à Milan, et là, dans une sorte de congrès, le roi de Naples insista sur la nécessité de préciser l'époque où les troupes autrichiennes évacueraient ses États. Le résultat de ces conférences fut une convention, signée par le comte de Fiquelmont pour l'Autriche, et par le chevalier de Médici pour les Deux-Siciles, qui sti-

pulait, qu'à moins d'événements imprévus et sur la requête du roi, le corps autrichien quitterait, au commencement de 1827, le midi de l'Italie continentale. Déjà les six mille hommes qui, sous le comte de Lilienhorn, occupaient la Sicile, s'étaient retirés, les uns vers Naples, les autres vers Trieste et Venise. Pour tranquilliser le cabinet autrichien sur les suites de ce retrait de la force armée, une ordonnance, en quelque sorte du même jour que le traité (28 mai), institua deux juntes d'État, l'une à Naples, l'autre à Palerme, et, dans toutes les provinces, des commissions chargées de juger les prévenus de conspirations et trames contre la sécurité de l'État.

1826. — Cette année, de janvier à mars, les dix mille Autrichiens qui restaient encore dans la partie continentale du royaume reprirent le chemin du nord.

1828. — Mais, moins de deux ans après leur départ, une nouvelle tentative insurrectionnelle vint encore révéler le triste état moral de quelques parties de la population. Vers la fin du mois de juin 1828, quelques proscrits de la révolution de 1820, réfugiés depuis ce temps dans les montagnes de la Calabre, où ils défiaient toutes les recherches, et ayant à leur tête trois frères : Dominique, Patrice et Donat Capozzoli, descendirent dans la petite ville de Bosco (principauté Citérieure), et y proclamèrent la charte française. Le mouvement se propagea et s'étendit jusqu'à Salerne. Cependant, la prise du télégraphe de Palinure, quelques scènes de massacre et de pillage qui décelaient des habitudes de bandits plus que des idées de révolutions politiques, furent les principaux exploits des héros de cette émeute, à laquelle sans doute regrettèrent de s'être associés certains noms honorables qu'on est étonné d'y trouver. François déploya de la

célérité à la nouvelle du mouvement, et de la fermeté à la nouvelle de sa victoire. Au premier mot des événements de Bosco, il mit des forces supérieures à la disposition du maréchal del Carretto, qui, sans perdre un instant, marcha aux rebelles. Se voyant sur le point d'être enveloppés, et ne trouvant point dans la population l'appui qu'ils s'étaient promis, ceux-ci jetèrent leurs armes et se débandèrent. Bosco fut rasé et son territoire réuni à celui de la commune de San Giovanni a Piro. Vingt à vingt-cinq coupables furent exécutés; les frères Capozzoli échappèrent pour l'instant, mais furent repris l'année suivante et passés par les armes.

D'autres actes méritent au roi François un honorable souvenir. Conjointement avec le ministre Médici, il essaya de remettre de l'ordre dans les finances, fit toucher courageusement la plaie à tous, en montrant le déficit annuel et la nécessité d'augmenter les impôts; fixa, à compter du 12 janvier 1827, un fonds perpétuel d'amortissement pour la dette des États en deçà du Phare (le capital de la dette était alors de quatre cent quarante et un millions), et donna au budget une publicité sans exemple dans une monarchie absolue. François eut aussi le mérite de vouloir se soustraire à l'insolence des Barbaresques. Dès 1825, il avait refusé la prétendue redevance imposée par le bey de Tripoli à son père, et pendant deux ans la querelle en resta là. Les réclamations étant devenues plus impérieuses en 1828, le roi de Naples y répondit en envoyant une escadre composée d'un vaisseau de ligne et d'une douzaine de galiotes bombarder Tripoli. Malheureusement cet armement était trop faible. Les batteries et la flottille tripolitaines répondirent aux bombes par des boulets, et, au bout de trois jours de bruit, sans grand dommage de part

ni d'autre, l'escadre revint sans résultat. Il fallut alors admettre, suivant l'usage avec toutes les nations, excepté la France, l'Autriche et l'Angleterre, le principe d'une redevance déguisée par le nom de présent, et négocier sur cette base un traité qui fut signé le 28 octobre à Tripoli. Enfin, au milieu même des rigueurs déployées contre les adhérents de Capozzoli, François déclara qu'il voulait éterniser son règne par une restauration complète dans l'esprit de la nouvelle civilisation.

1829. — Quelques règlements avaient déjà préludé aux améliorations et annonçaient qu'il allait suivre d'autres errements que ceux de l'Autriche, quand Naples eut la visite de deux têtes couronnées, le roi de Bavière au mois de février, le roi de Sardaigne au mois de mai. Il ne paraît pas que le premier eût autre chose en vue qu'une excursion de plaisir; mais on peut tenir pour certain que le voyage du roi de Sardaigne avait un but politique, et probablement ce but était de s'opposer à la fédération italique, dont l'Autriche couvait toujours l'idée, et qui, sous le titre modeste de protectorat, lui créerait un véritable empire d'un bout à l'autre de l'Italie. Le concours de la France aux mesures des souverains italiens pour leur indépendance était nécessaire. François se chargea de s'assurer lui-même des vues du cabinet des Tuileries sur cette affaire délicate, et tel est sans doute le motif du voyage et du séjour un peu prolongé qu'il fit en France à la suite de ces ouvertures. Il est vrai qu'il se ménagea un prétexte et même plus d'un prétexte, afin de sembler comme entraîné par le hasard à cette démarche, et de donner le change aux soupçons des diplomates. D'abord à Paris, n'avait-il pas sa sœur la duchesse d'Orléans (depuis reine des Français)? N'avait-il pas sa fille la duchesse de Berry? Mais il y

eut encore mieux que cela : Ferdinand VII d'Espagne lui demandait la main de Marie-Christine ; François voulut conduire lui-même sa fille bien-aimée à son époux ; et, au lieu de prendre la route de mer, la plus directe et la plus usitée, il s'achemina par Rome, Florence, Turin et Grenoble (31 octobre), d'où il mit onze jours à passer en Espagne. Les fêtes du mariage finies, il vint à Paris, où son arrivée fit sensation. Le voile couvre encore les conférences politiques qui purent avoir lieu entre Charles X et François I, et qui sans doute ne produisirent rien de définitif, le roi de France étant d'ailleurs préoccupé de l'attitude plus hostile du libéralisme. François était de retour dans ses États, lorsque survint la révolution parisienne des 27, 28 et 29 juillet 1830. Mais l'altération de sa santé, causée par les fatigues de ce long voyage, ne lui permit pas d'être témoin des conséquences d'un événement qui allait jeter tant de complications dans la diplomatie de l'Europe. Il succomba le 8 novembre 1830.

On sait que le 25 juin 1797, François avait épousé l'archiduchesse Marie-Clémentine, fille de l'empereur Léopold II. Devenu veuf en 1801, il s'était remarié, le 6 juillet 1802, à l'infante Isabelle, fille de Charles IV, et pareillement sa cousine, dont il eut douze enfants, entre autres Ferdinand-Charles, le roi actuel, et deux filles, dont l'une, l'aînée, épousa le plus jeune infant d'Espagne, François de Paule, tandis que l'autre, Marie-Christine, née le 27 avril 1806, fut, comme nous l'avons vu, la quatrième femme du roi d'Espagne, Ferdinand VII[1].

Sous le règne de François I, le pape Léon XII, mort dans les premiers jours de 1829, eut pour successeur le cardinal François-Xavier Castiglione, sous

1. *Biographie universelle* de Michaud.

le nom de Pie VIII. Ce pontife succomba lui-même le 30 novembre 1830, et fut remplacé par le cardinal Mauro Capellari, sous le nom de Grégoire XVI.

FERDINAND II.

1830.

Ferdinand II, fils de François I, monta sur le trône, et, tout d'abord, malgré les événements menaçants qui venaient de s'accomplir en France, il voulut conserver les ministres, et par conséquent le système politique de son père. Cependant la révolution parisienne, qui venait de renverser Charles X, c'est-à-dire de remplacer la monarchie héréditaire par une monarchie élective, en élevant au trône le duc d'Orléans, sous le nom de Louis-Philippe I; la profonde sensation produite en Europe par cette immense catastrophe, l'exaltation du parti révolutionnaire, l'effervescence des sociétés secrètes, l'organisation formidable des Frères constitutionnels européens : tout faisait redouter en Italie un contre-coup de nature à susciter les plus sérieuses complications.

1831. — Ce contre-coup s'y fit sentir en effet, et avec la plus extrême violence. Le 3 février 1831, Menotti donne à Modène le signal de la révolte, et à son exemple, Parme, Reggio, Bologne, se soulèvent. Le mouvement s'étend à Ferrare, Imola, Ravenne, Faenza, Forli, Césena, Rimini, Pesaro, etc., et toutes ces villes se déclarent indépendantes. Bientôt, pour centraliser leurs moyens d'action, elles envoient des députés à Bologne, et, le 4 mars, on y proclame le statut constitutionnel provisoire des provinces unies, qui établit un gouvernement composé d'un

président, d'un conseil des ministres, et d'une consulte législative.

Mais déjà l'Autriche avait rassemblé près de cent mille hommes dans la Lombardie; ce fut naturellement auprès de cette puissance que le pape, la duchesse de Parme et le duc de Modène (François IV) s'empressèrent d'implorer des secours. Sur-le-champ, les Autrichiens envahissent la Romagne et les autres provinces insurgées. Ils occupent successivement Parme, Modène, Ferrare, Comacchio, et enfin s'emparent de Bologne, d'où ils chassent les membres de l'administration libérale. Ceux-ci se réfugient à Ancône, qui leur ouvre ses portes, mais peu de temps après ils sont contraints de capituler.

1832. — Grâce à cette prompte intervention de l'Autriche, intervention qui, pour contre-balancer l'influence politique qui devait en résulter, motiva l'envoi d'une armée française à Ancône, les États de Naples, ainsi que ceux de la Toscane et du Piémont, échappèrent aux horreurs de la guerre civile. L'ancien ordre de choses, partout rétabli, ne se vit de nouveau menacé que plus tard, en 1834, par l'apparition en Savoie de quelques bandes coalisées de réfugiés polonais, allemands, italiens et français, sous la conduite du général Ramorino; mais les troupes piémontaises suffirent pour comprimer cette nouvelle tentative révolutionnaire.

1838. — Tout semblait rentré dans la voie de la soumission, lorsqu'un différend qui prenait sa source dans des intérêts tout matériels, faillit dégénérer en cas de guerre entre les Deux-Siciles et la Grande-Bretagne.

« On sait que la Sicile renferme un grand nombre de mines de soufre qui forment la branche la plus importante de son commerce. Toutefois, les capitaux

ont longtemps manqué à l'exploitation des solfatares, et l'état déplorable des voies de communication, rendant les transports extrêmement difficiles, les soufres de Sicile furent grevés de frais considérables. Les Anglais, ces hardis et intelligents investigateurs, avaient compris de bonne heure combien une telle exploitation pouvait être productive. Plusieurs compagnies s'étaient formées, et, grâce aux avantages que des capitaux considérables leur donnaient sur les producteurs siciliens, ces établissements accaparèrent bientôt le monopole de l'exploitation. Les choses en étaient là, lorsque la compagnie française Taix-Aicar conclut avec le gouvernement napolitain un traité relatif à l'exploitation des soufres de Sicile; l'article 2 de ce traité portait en substance : « La « compagnie s'oblige à acheter tous les ans le soufre « qui sera produit en Sicile jusqu'à la concurrence « de six cent mille cantari. L'expérience a prouvé « clairement que toute production d'une plus forte « quantité occasionne de grands dommages. Et comme « la quantité produite s'est élevée quelquefois, pen- « dant les dernières années, jusqu'à neuf cent mille « cantari, afin de donner aux producteurs une com- « pensation pour l'excédant du soufre qu'ils auraient « pu, mais ne pourraient plus produire, la com- « pagnie s'oblige à leur payer une indemnité de « quatre carlini par cantaro tous les ans, sur les « trois cent mille cantari dont on aura empêché la « production. » Mais, en même temps, le gouvernement accordait toute liberté aux producteurs placés en dehors du traité, quant à l'exploitation et à la vente de leurs récoltes. Toutefois, en limitant la production par l'article que nous venons de citer, on portait un certain préjudice aux établissements anglais, qui, jusque-là, avaient exploité librement un

grand nombre de solfatares et fait de sérieuses avances de capitaux. La Grande-Bretagne se hâta de protester contre la convention; le ministre anglais, M. Mac-Grégor, proposa, au nom de son gouvernement, un nouveau traité de commerce, mais en stipulant comme condition première l'annulation des priviléges de la compagnie Taix-Aicar, qui, disait-il, attaquaient formellement les conventions de 1816. Cette protestation était violente dans la forme : le cabinet anglais blâma la forme, mais approuva le fond, et les réclamations devinrent si vives, que le roi de Naples fit proposer à la compagnie française la résiliation du contrat, moyennant indemnité. Alors l'Angleterre devint plus exigeante; son chargé d'affaires, M. Temple, demanda la rupture immédiate du traité des soufres, et ajouta à cette sommation une demande d'indemnité pour les sujets anglais dont les intérêts avaient été lésés par ses conséquences; des menaces de guerre appuyaient ces réclamations hautaines. La réponse du roi fut pleine de dignité. « Le traité de 1816, « dit-il, n'est évidemment pas violé par le contrat « des soufres. Au lieu d'avoir éprouvé des dommages, « les sujets anglais ont réalisé des bénéfices considé- « rables. J'ai donc pour moi Dieu et la justice, et « j'ai plus de confiance dans la force du droit que « dans le droit de la force. » Des actes donnèrent promptement à ces paroles royales une signification sérieuse : les ports siciliens furent mis en état de défense, une partie de l'armée de terre fut envoyée en Sicile, tandis que la flotte napolitaine se disposait à défendre le littoral. Une lutte, inégale sans doute, mais honorable pour le gouvernement napolitain, semblait devoir s'engager, car l'escadre anglaise s'avançait rapidement sur Naples, et déjà quelques navires avaient été capturés de part et d'autre, lorsque

le cabinet des Tuileries vint offrir sa médiation, qui fut acceptée le 26 avril 1840. Des négociations s'entamèrent aussitôt. Le roi de Naples maintint sa résolution première, qui était de dissoudre le contrat, tout en indemnisant la compagnie; et, comme il fallait fixer cette indemnité, le prince de Campo-Franco, et le procureur général près la cour des comptes furent chargés de cette mission. Telle fut l'issue de la question des soufres, qui rapprocha très-franchement la cour de Naples du cabinet des Tuileries. L'envoi à Paris d'un ambassadeur, le duc de Serra-Capriola, fut la conséquence presque immédiate de ces relations plus intimes[1]. »

1846. — Mais un événement d'une portée incalculable vint tout à coup déjouer tous les calculs de la prudence humaine. Le 1er juin, Grégoire XVI mourut, et le 16 du même mois le cardinal Mastaï Ferretti lui succéda sous le nom de Pie IX. Le pays jouissait alors d'une tranquillité profonde : le nouveau pontife crut pouvoir sans danger céder au penchant de son esprit libéral et de son cœur généreux en octroyant certaines réformes promises autrefois par son prédécesseur, et d'ailleurs conseillées depuis longtemps par la plupart des représentants des puissances étrangères. Qui le croirait! ces concessions si sages, si conformes aux vœux de l'opinion publique, si capables de réaliser sans secousse ce progrès constitutionnel, le seul alors réclamé par les esprits les plus éminents, ce furent elles précisément qui devaient lui porter le coup le plus funeste, par l'abus insensé qu'en firent aussitôt les exaltés du parti anarchique. Les premières réformes de Pie IX déterminèrent à Rome une explosion d'enthousiasme

1. De Beaumont-Vassy, *Histoire des États européens depuis le congrès de Vienne.*

effrénée, qui, tout d'abord, fit trembler les trônes d'un bout à l'autre de la Péninsule. A cette commotion inattendue, les peuples s'agitèrent et les princes réfléchirent. Le grand-duc de Toscane, le duc de Lucques (Louis de Bourbon), le duc de Modène (fils de François IV, mort récemment), suivirent l'initiative du saint-père; ils accordèrent plus ou moins spontanément certaines institutions représentatives, tandis que Charles-Albert, qui les avait déjà devancés dans cette voie, complétait en Piémont l'ensemble de ses innovations réformatrices. Une ère nouvelle allait ainsi s'ouvrir pour la nation, lorsque son développement régulier se vit brusquement interrompu par les événements de la Sicile et de l'Italie méridionale.

1848. — Le 12 janvier 1848, une insurrection formidable éclata à Palerme. Au signal du tocsin, toutes les rues se hérissent de barricades; les masses populaires courent aux armes, une lutte sanglante s'engage, et enfin la garnison, réduite à l'impuissance, se voit forcée d'évacuer la ville et de chercher un abri dans les forts qui l'entourent. L'indépendance de la Sicile est alors proclamée, et un gouvernement provisoire s'organise sous la présidence de l'amiral Ruggiero Settimo, ancien ami de Nelson et chef du parti anglais en Sicile

Les griefs des Siciliens contre le pouvoir central étaient nombreux et complexes; mais comment comprendre qu'ils prissent leur source dans l'introduction en Sicile de l'administration et des principales dispositions du code civil français! Et pourtant un des chefs de l'insurrection de 1820 en fait naïvement l'aveu : « Qu'on se figure, s'écrie M. Amari, qu'on se figure la stupeur des Siciliens qui s'étaient endormis avec leur libre et forte individualité *du moyen âge*, et qui se réveillaient tout à coup au milieu de l'*égalité*,

de la concentration et du despotisme de l'empire français! » Ces sentiments qui avaient éclaté en 1820, guidaient encore les chefs de la révolte de 1848 [1].

A la première nouvelle de ce malheureux conflit, une escadrille de vapeurs, portant un corps de cinq mille hommes, partit de Naples, sous les ordres du comte d'Aquila, frère du roi, qui, dans le cas d'une longue et vive résistance, était autorisé à pousser ses moyens d'attaque jusqu'au bombardement. L'attaque commença de suite; mais, au premier coup de canon, une protestation des consuls étrangers intervint, et le prince commandant fut empêché de suivre jusqu'au bout les instructions royales. Les hostilités furent donc suspendues; des négociations s'entamèrent à la suite de cet incident, et le comte d'Aquila revint à Naples pour rendre compte au roi de l'issue négative de sa mission. Ferdinand II, déconcerté par l'atteinte portée à l'exercice de son pouvoir, entra dès lors dans une politique nouvelle. Ainsi que les autres princes italiens, il se résigna à essayer du système des concessions, et, par l'entremise d'un diplomate anglais, lord Minto, il accorda à la Sicile un conseil d'État, une administration séparée, une sage liberté de la presse, et un vice-roi, le comte d'Aquila (18 et 19 janvier).

Quant à la ville de Naples, de plus en plus agitée et menaçante, on réussit à la contenir par le sacrifice à l'opinion publique d'un ministre impopulaire, et par la promesse d'une constitution. Le nouveau cabinet fut composé de la manière suivante : le duc de Serra-Capriola, président du conseil; les princes Dentice et de Torrella, le général Garzia, le commandeur

1. Pour l'histoire de ces derniers événements, nous nous bornons à une reproduction abrégée de l'*Annuaire des Deux-Mondes* et du *Moniteur*.

Scovazzo, le baron Bonanni, et M. Bozelli, qui, chargé du portefeuille de l'intérieur, fut choisi pour rédiger la constitution nouvelle.

Le pacte fondamental, taillé sur le patron de la charte française de 1830, fut promulgué le 11 février et juré par le roi le 24. On sait ce qui se passait sur un autre théâtre en ce jour néfaste! A l'heure même de son inauguration solennelle à Naples, le régime constitutionnel, condamné à Paris, écrasait de ses débris la royauté de 1830, et faisait place au gouvernement républicain.

A partir de cette époque, l'histoire de l'Italie n'offre plus partout que le triste spectacle de l'anarchie compromettant la liberté. En vain le système constitutionnel triomphant est proclamé dans la plupart des États italiens, le 4 mars à Turin, le 15 à Rome, le 17 à Florence; Vienne et Berlin répondent à Paris par des révolutions radicales qui deviennent le signal d'une conflagration générale en Lombardie, et partout, déjà, le principe constitutionnel est débordé par le principe républicain, derrière le drapeau de l'indépendance ou de l'unité de l'Italie.

Il en fut ainsi à Naples, où les exigences des démagogues italiens et siciliens provoquèrent une crise qui emporta le cabinet Serra-Capriola. L'adresse suivante est un document qui éclaire cette situation périlleuse[1] :

« Sire, disaient les ministres, la grave mission que Votre Majesté nous avait confiée exigeait des efforts au-dessus des forces humaines, car nous avions à lutter tout à la fois contre le délire des passions, les vivacités de l'impatience, l'intempérance des prétentions, et contre les convulsions instantanées qui écla-

1. Déclaration du ministère du 2 mars 1848.

taient de toutes parts. Votre Majesté a sanctionné nos projets de loi, et notamment l'acte du 29 janvier dernier, précurseur de la constitution qui fera à jamais la gloire de Votre Majesté. Vint ensuite la loi électorale provisoire qui prépara la convocation des chambres législatives pour le 1er mai. Dévoués au service de la couronne et de la patrie, désormais inséparables, nous aurions continué à régir cette situation difficile, si les malheureux différends de vos possessions au delà du Phare ne nous eussent opposé le plus rude obstacle.

« Les peuples de Sicile s'étaient soulevés pour obtenir un changement dans l'ordre politique de l'État; mais il semblait incompréhensible que le soulèvement ne cessât pas du moment où Votre Majesté donnait une constitution dont l'article 87 accorde des conditions spéciales en faveur des Siciliens. Nous avons cherché à connaître leurs vœux, à en déterminer le sens, et à rétablir le calme et l'harmonie.

« Les vœux des Siciliens étaient variés et multiples. Votre Majesté voulut bien consentir à ce que la Sicile eût un parlement séparé, composé de deux chambres, pour veiller directement à l'administration intérieure; qu'il y eût en outre un ministère séparé et un conseil d'État, composés uniquement de citoyens de la Sicile; que les emplois civils, les bénéfices ecclésiastiques, et les grades supérieurs de la milice locale fussent conférés à des Siciliens. Votre Majesté consentit en outre que la dignité de lieutenant général du roi ne fût déléguée qu'à un prince de sa famille ou à un citoyen italien; enfin, que, pour l'avenir, les emplois diplomatiques, les grades de l'armée de terre et de l'armée navale fussent distribués proportionnellement entre les Siciliens et les Napolitains.

« Beaucoup de questions d'un intérêt commun aux

deux parties du royaume restant à régler, on espère y parvenir au moyen de deux fractions tirées de chacun des deux parlements, pour former un parlement commun. Mais on exigeait de nous que la commission fût formée par un nombre égal de Siciliens et de Napolitains. Nous avons répondu que nous n'avions pas les pouvoirs nécessaires pour consentir à cette proposition; qu'il appartenait au seul parlement, convoqué pour un terme très-prochain, de décider jusqu'à quelle limite pouvait être altéré le principe de l'unité du royaume.

« Entre les expédients suggérés, on proposa de renvoyer la question au jugement des deux parlements séparés, lesquels se mettraient d'accord pour la résoudre à l'avantage commun. Nous ne nous y opposions pas de notre côté, par amour pour la bonne harmonie, quoique bien convaincus que ce mode aurait prolongé et non résolu la querelle qui probablement se serait ranimée plus tard avec une nouvelle violence.

« Restait une autre question, mais la plus vitale. Il est écrit dans la constitution, qu'au roi seul appartient le commandement des forces de terre et de mer, et le soin de défendre l'intégrité du royaume contre toute attaque extérieure. Cependant on veut interdire au roi l'envoi de troupes napolitaines en Sicile, pour concourir avec les troupes siciliennes, assimilant, par cette odieuse exclusion, les troupes napolitaines à des troupes étrangères.

« Nous voyons dans cette prétention un inconvénient d'une nature bien plus grave, en ce qu'elle est contraire à cette tendance générale de l'Italie, qui porte les esprits à recomposer la grande famille italienne, pour se prêter mutuellement un puissant et généreux secours. La Sicile ne pouvant armer qu'un faible con-

tingent de force publique, proportionné à sa population de deux millions d'habitants, rien ne serait plus facile à un ennemi ambitieux que de l'envahir et de s'y organiser, et de se lancer de là sur le continent, pour porter la conflagration, non-seulement dans le royaume de Naples, mais dans toute notre chère et belle Italie.

« La Sicile, en effet, et surtout Messine, défendue par un bras puissant, et regardée comme partie intégrante du continent, est notre propre et naturelle citadelle. Faudra-t-il donc, au cas d'une attaque, que le roi se condamne à ne pas la défendre, parce qu'il lui aura été interdit de faire passer dans l'île des troupes napolitaines? En d'autres termes, il sera donc interdit au roi de remplir les nobles devoirs qui lui sont dévolus pour la défense de l'intégrité du royaume?

« Sire, notre conscience se soulève devant une pareille pensée. Nous ne pouvons adhérer à cette prétention, ni laisser peser sur notre tête une si grande responsabilité. D'un autre côté, comme il nous est impossible de trouver de nouveaux moyens de résoudre une question qui compromet l'unité du royaume et la cause commune de l'Italie, nous demandons à Votre Majesté la permission de nous retirer. Un autre ministère parviendra peut-être à concilier des intérêts et des prétentions si diamétralement opposés et gros de périls. »

Le nouveau cabinet, formé par M. Charles Troja, débuta par de nouvelles concessions aux clubs (*circoli*) qui s'étaient formés à Naples sur le modèle de ceux de Paris. La transformation de la chambre des députés en assemblée constituante, le suffrage universel, la pairie soumise à l'élection, la réforme générale de tout le personnel civil, judiciaire et militaire, et surtout le départ immédiat d'un corps

d'armée pour la guerre de l'indépendance, toutes ces mesures furent imposées au roi, qui, soit prudence, soit faiblesse, semblait avoir abdiqué tout pouvoir, depuis la révolution française du 24 février. Déjà le parti radical se croyait maître de la royauté. Les *circoli* délibéraient en armes et portaient aux ministres des pétitions le poignard à la main. La garde nationale était impuissante, ou laissait faire. L'armée, suspecte, se tint sur le troisième plan jusqu'à ce que la royauté se crut obligée de lui adresser un appel. Les radicaux ne tardèrent pas à lui en fournir l'occasion.

Les élections du 18 avril avaient produit une chambre hostile, qui fut convoquée pour le 15 mai. Quelques jours avant la réunion du parlement, les députés radicaux, ne voulant point s'engager envers la constitution du 11 février, déclarèrent s'opposer à toute espèce de serment. Cette question du serment fut le prétexte d'une insurrection, qui éclata le jour même de l'ouverture de la session. Mais le roi comprit que, pour cette fois, il s'agissait de sa couronne; il résista. Une partie de la population fit cause commune avec sa fidèle armée. La garde nationale elle-même, qui s'était laissé entraîner dans le parti opposé, le quitta lorsqu'elle eut entendu les cris de *vive la République!* Cette fatale insurrection fut vaincue. Sa défaite entraînait celle de la constitution.

Les radicaux, dirigés par le député Ricciardi, essayèrent cependant de transporter l'insurrection en Calabre. Un comité révolutionnaire s'organisa à Cosenza, et parvint à soulever Monteleone et Catanzaro. Le parlement sicilien, qui fonctionnait régulièrement depuis son installation solennelle du 25 mars, lui envoya même un secours de cinq cents hommes. Mais cette insurrection de Calabre fut promptement étouffée

par les troupes royales sous les ordres des généraux Busacca et Nunziante.

Cette victoire de la royauté eut pour conséquences naturelles, à Naples, un changement de ministère, la dissolution de la chambre et de la garde nationale, l'état de siége et la suspension de la liberté de la presse. Mais elle fut cause, en même temps, du rappel de la flotte sous l'amiral de Cosa et de la division de douze mille hommes sous le général Guillaume Pépé, engagées dans la guerre de la Lombardie : incident d'une gravité considérable au point de vue moral et stratégique, et qui ne fut pas sans influence sur la déplorable issue de la lutte entreprise contre l'Autriche par l'infortuné Charles-Albert. Le nouveau cabinet, dont les principaux membres étaient le prince Cariati, MM. Ruggiero et Bozzelli, contre-signa le 16 mai les résolutions que nous venons d'indiquer.

Cependant la loi fondamentale du 11 février restait toujours en vigueur. Aussi, tandis que les vaincus calabrais se vengeaient par les menaces, par les malédictions, par les épithètes les plus outrageantes attachées au nom de Ferdinand II; tandis que les plus fanatiques lançaient, par milliers d'exemplaires, une proclamation qui promettait cent mille ducats pour la tête du *tyran*, le roi de Naples, plein de respect pour la constitution qu'il avait jurée, convoquait une nouvelle chambre pour le 1er juillet. Par une indifférence marquée pour le régime parlementaire, les gens des campagnes, les petits bourgeois, se présentèrent en très-petit nombre aux élections; il en résulta que la plupart des nominations s'accomplirent dans le sens du radicalisme qui avait fait l'insurrection de mai. Plus de pairie! tel fut le cri de cette chambre. Le roi en prononça la dissolution le 5 septembre. Le même peuple qui avait pris parti pour le roi dans

l'affaire du 15 mai, fit une nouvelle démonstration monarchique, aux cris de : *Vive le roi! A bas la constitution!*

En février 1849, Ferdinand II tenta néanmoins un troisième essai; mais cet essai ne fut pas plus heureux que les précédents : les électeurs ne montrèrent pas plus de zèle, ni les députés de modération. La chambre nouvelle, ne désirant pas moins que le rôle de constituante, qu'avait ambitionné la chambre du 15 mai 1848, parlait de refuser le budget; elle fut dissoute en mars 1849. Depuis ce jour, la constitution est restée indéfiniment suspendue.

Ce dénoûment faisait prévoir celui des affaires de Sicile. Dès le 22 mars 1848, Ferdinand II, protestant contre une progression d'exigences toujours croissante, avait déclaré nul et non avenu tout ce qui, dans l'île, pourrait avoir lieu en opposition à la charte napolitaine, et, le 13 avril 1848, le parlement sicilien avait répondu à cette protestation par un décret de déchéance du roi de Naples et de toute sa dynastie. Ensuite, des négociations avaient été entamées près du roi de Sardaigne, pour engager son second fils, le duc de Gènes, à accepter la couronne de Sicile, sous le titre d'Albert-Amédée. La situation était donc bien tranchée : la rupture était complète entre Naples et Palerme. Mais la diplomatie s'était emparée de cette question de Sicile, qui touchait aux intérêts contraires de deux grandes puissances européennes; et pour donner plus de poids à son influence, deux croisières, l'une française, sous le commandement du vice-amiral Baudin; l'autre anglaise, sous les ordres de l'amiral Parker, se tenaient toujours à portée. L'important était donc de connaître les intentions des cabinets de Paris et de Londres, dans le cas où, pour soutenir ses droits, le roi de Naples se

verrait contraint de recourir à la force. Des négociations s'ouvrirent à ce sujet, et, de cette démarche du cabinet napolitain, il résulta que, des deux côtés de la Manche, les deux gouvernements, tout en protestant de leur sympathie pour les Siciliens, reconnurent formellement les droits de Ferdinand II à la souveraineté de la Sicile. Dès lors, il n'y avait plus à hésiter. Le roi, pleinement rassuré, confia un corps expéditionnaire d'environ sept mille hommes au brave et habile général Filangieri, prince de Satriano, avec ordre de se transporter en Sicile au commencement de septembre; et, trois jours après le débarquement de ces troupes, la place forte de Messine, bien que défendue par dix-huit mille combattants, fut réduite à se rendre. La conquête rapide de l'île entière allait être la conséquence immédiate de ce premier succès, lorsque, *sous leur responsabilité personnelle,* les deux amiraux, prétextant l'accomplissement d'un devoir sacré d'humanité, arrêtèrent le général Filangieri dans sa marche victorieuse.

Malgré l'assentiment que les deux gouvernements avaient accordé à l'expédition, ce procédé pouvait s'expliquer de la part de l'Angleterre qui, depuis 1812, s'est accoutumée à la pensée de conquérir en Sicile la position qu'elle occupe en Portugal, et d'y ménager par tous les moyens une entrée à sa domination future; mais, de la part de la France, que ses relations avec l'Afrique intéressent directement à la liberté de la Méditerranée, et par conséquent à la permanence d'une union territoriale qui ne pourrait être rompue qu'au profit d'une puissance rivale, on ne découvre pas aussi aisément le sens de cette politique; à moins, cependant, qu'on admette, chez une république naissante, une sorte de point d'honneur ou de respect humain qui l'empêche de prêter son

concours à un pouvoir absolu. Quoi qu'il en soit, les deux gouvernements ratifièrent l'initiative de leurs agents, et les hostilités furent suspendues, au mépris des protestations énergiques du prince Cariati, ministre des affaires étrangères de Naples (18 et 19 septembre).

Tel était l'état des choses, lorsque, par suite de nouvelles instructions de lord Palmerston, qui déjà prévoyait l'élection de Louis Bonaparte à la présidence, et par conséquent un revirement dans la politique extérieure de la France, le ministre anglais, M. Temple, prenant les devants, s'empressa de faire au cabinet de Naples une offre de bons offices. Le plus difficile était d'arrêter les bases de la négociation. On finit cependant par s'entendre, et, après un échange de nombreuses dépêches entre les parties intéressées, le prince Cariati annonça officiellement au comte de Rayneval [1] et à M. Temple que le roi acceptait la médiation de la France et de l'Angleterre. Des conférences s'ouvrirent immédiatement à Naples entre le général Filangieri, fondé de pouvoirs du roi, le comte de Rayneval pour la France, M. Temple pour l'Angleterre, et les amiraux des deux escadres. Le résultat des longues et laborieuses discussions de ces plénipotentiaires fut un *ultimatum* en vertu duquel le roi de Naples accordait à la Sicile, avec quelques concessions de plus, les libertés qui lui avaient été naguère offertes par l'entremise de lord Minto.

1849. — Mais l'avénement prévu de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la république française eut lieu durant ces négociations, et tout à coup un changement, aussi inattendu que significatif, se

1. Aujourd'hui ambassadeur de France à Rome.

manifesta dans la politique de l'Angleterre. Le 3 janvier, une dépêche de lord Palmerston fit connaître à l'amiral Parker que, « dans le cas d'une collision entre les Siciliens et les troupes de Naples, il ne devait plus agir d'après l'ordre qui lui avait été envoyé précédemment d'empêcher les hostilités par la force. » La France, dupe de son libéralisme, allait ainsi rester seule en ligne contre le royaume de Naples, au préjudice de tous ses intérêts, lorsque le cabinet de l'Élysée se hâta d'écrire à ses agents pour leur imposer la même réserve. Dans cette situation délicate, il ne s'agissait plus que de sauver la dignité de la France et de sa diplomatie. Ce furent les révolutionnaires siciliens eux-mêmes qui se chargèrent de lui ouvrir le chemin d'une retraite honorable. Le 7 mars, l'*ultimatum* du roi de Naples ayant été adressé au ministre des affaires étrangères de Sicile, le gouvernement de Palerme, tombé aux mains de la démagogie, repoussa les conditions favorables qui lui étaient faites avec une opiniâtreté, avec un aveuglement contre lequel vinrent échouer successivement tous les efforts des amiraux et des ministres de France et d'Angleterre. De ce moment le sort des armes devait seul prononcer sur les destinées de la Sicile. Son arrêt ne se fit pas attendre.

Le 31 mars, l'armée de Messine se mit en marche sous les ordres du général Filangieri. Des étrangers polonais, français, algériens, qui s'étaient donné rendez-vous sur ce champ de bataille, opposèrent une résistance sérieuse à Catane et à Taormine; mais, ne se sentant pas soutenues par les masses, ces bandes reculèrent bientôt devant une lutte inégale. Partout ailleurs le son des cloches et les cris de *Vive le roi!* accueillirent l'armée napolitaine et l'accompagnèrent jusqu'à Palerme, qui se rendit sans combat. C'est

ainsi que la Sicile fut ramenée sous l'obéissance de Ferdinand II (28 février 1849).

Pendant ce temps, la tourmente révolutionnaire n'avait cessé d'agiter les États du continent. Deux antagonismes politiques qui avaient grandi au milieu des conspirations, des émeutes et des ruines, se disputaient maintenant l'empire de la Péninsule. L'idée constitutionnelle, à peine appliquée, fut débordée, fut vaincue par l'idée républicaine. Mais un crime à jamais exécrable marque le point de départ de cette nouvelle phase. Le comte Pellegrino Rossi, qui, devenu ministre de l'intérieur à Rome, combattait dans les rangs du parti de l'ordre avec la conviction énergique d'une haute intelligence, tomba sans vie sous le fer d'un assassin, le 15 novembre 1848. Ce fut ce coup de poignard qui donna naissance aux républiques de Rome et de Florence (9 et 18 février 1849), mais qui, en même temps, frappa au cœur la cause de l'indépendance italienne. Peu de jours après l'assassinat de son ministre, Pie IX, ne se croyant plus lui-même en sûreté dans sa capitale, s'enfuit sous un déguisement, et se retira à Gaëte, qui bientôt servit aussi de refuge au grand-duc de Toscane. Ferdinand II, en prince sincèrement religieux, se hâta d'accourir à la rencontre du souverain pontife; il mit à sa disposition son trésor et son armée, qui s'avança dans les États romains. De son côté, l'Espagne envoya au saint-siége une division de cinq mille hommes sous les ordres du général Cordova. Cependant la France seule, répondant à l'appel adressé aux puissances catholiques, eut la gloire de mettre un terme au grand exil du chef de l'Église. Le 3 juillet 1849, une armée française, sous les ordres du général Oudinot, chassa la révolution de Rome, et, le 12 avril 1850, Pie IX put rentrer dans sa capitale pacifiée. Il y avait un an, jour

pour jour, que l'intervention de l'Autriche avait ramené la Toscane sous l'obéissance du grand-duc Léopold.

En retraçant ce fragment d'un règne qui, un jour, tiendra une place importante dans l'histoire, nous nous sommes contenté, pour ainsi dire, de citer des dates et de rapporter des faits ; nous regrettons seulement de n'avoir pu les isoler davantage de notre pensée personnelle. Dans le procès des faits actuels, nous sommes des témoins et non des juges : ne sortons pas de notre rôle en usurpant des droits qui n'appartiennent qu'à la postérité. D'ailleurs un grand écrivain[1] l'a dit : « L'homme avance insensiblement dans l'exécution d'un plan général qu'il n'a point conçu, qu'il ne connaît même pas; il est l'ouvrier intelligent et libre d'une œuvre qui n'est pas la sienne, qu'il ne comprend que plus tard, et encore très-incomplétement, lorsqu'elle se manifeste au dehors et dans les réalités. » Et, sur ce terrain, la religion s'accorde avec la philosophie. « Non, s'écriait en 1848 l'immortel Pie IX, les événements qui se succèdent et s'accumulent avec une si grande rapidité ne sont pas une œuvre humaine! Malheur à qui, dans cette tempête, par laquelle sont agités et mis en pièces les cèdres et les roseaux, n'entend pas la voix du Seigneur ! Malheur à l'orgueil humain, s'il rapporte à la faute ou au mérite de quelques hommes ces changements merveilleux, au lieu d'adorer les secrets desseins de la Providence! » S'il en est ainsi, avec quelle réserve, avec quelle défiance de soi-même ne doit-on pas entreprendre le récit de l'histoire contemporaine. Nous n'aurons donc pas l'ambitieuse témérité de vouloir expliquer le sens des grandes scènes

1. M. Guizot, *Histoire de la civilisation.*

quï viennent de passer sous nos yeux. Nous ne rechercherons point les causes finales de ces agitations de l'esprit humain qui n'aboutissent qu'à d'immenses désastres. Aujourd'hui la tempête semble apaisée; partout les démocraties éphémères de 1848 ont succombé par leur impuissance ou par leurs excès; en France, un gouvernement absolu a remplacé la république du 24 février; en Italie, l'ordre de choses antérieur à la révolution est rétabli dans tous les États; le gouvernement constitutionnel n'a survécu qu'en Sardaigne : un seul point de fait ressort de cette situation, c'est la chute de toutes les illusions, le dédain universel de toutes les utopies sociales.

Maintenant, nous n'avons plus que des vœux à former pour cette illustre et malheureuse nation italienne, qui, tant de fois agitée par les discordes civiles, les passions tumultueuses, les ambitions jalouses, n'a pu jouir en paix des biens que lui assuraient la richesse de son sol et la beauté de son ciel. Retrempée et mûrie à l'école de l'adversité, puisse-t-elle profiter des graves enseignements de ses annales! Alors les générations futures pourront figurer sur la scène du monde, au retour de ces grandes crises de l'humanité, drames éternels dont le dénoûment est le secret de Dieu.

FIN DE L'HISTOIRE DES DEUX-SICILES.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

LIVRE II.

LIVRE III.

LIVRE IV.

LIVRE V.

LIVRE VI.

LIVRE VII.

FIN.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

